



Informazioni su questo libro

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

Linee guide per l'utilizzo

Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

- + *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.
- + *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.
- + *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.
- + *Fanne un uso legale* Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertarti di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

Informazioni su Google Ricerca Libri

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

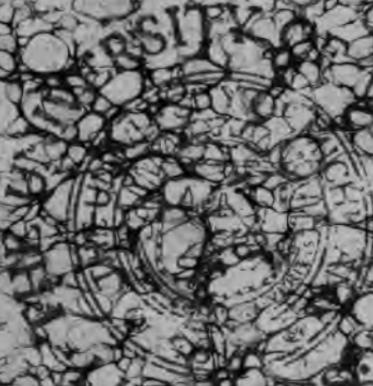
About Google Book Search

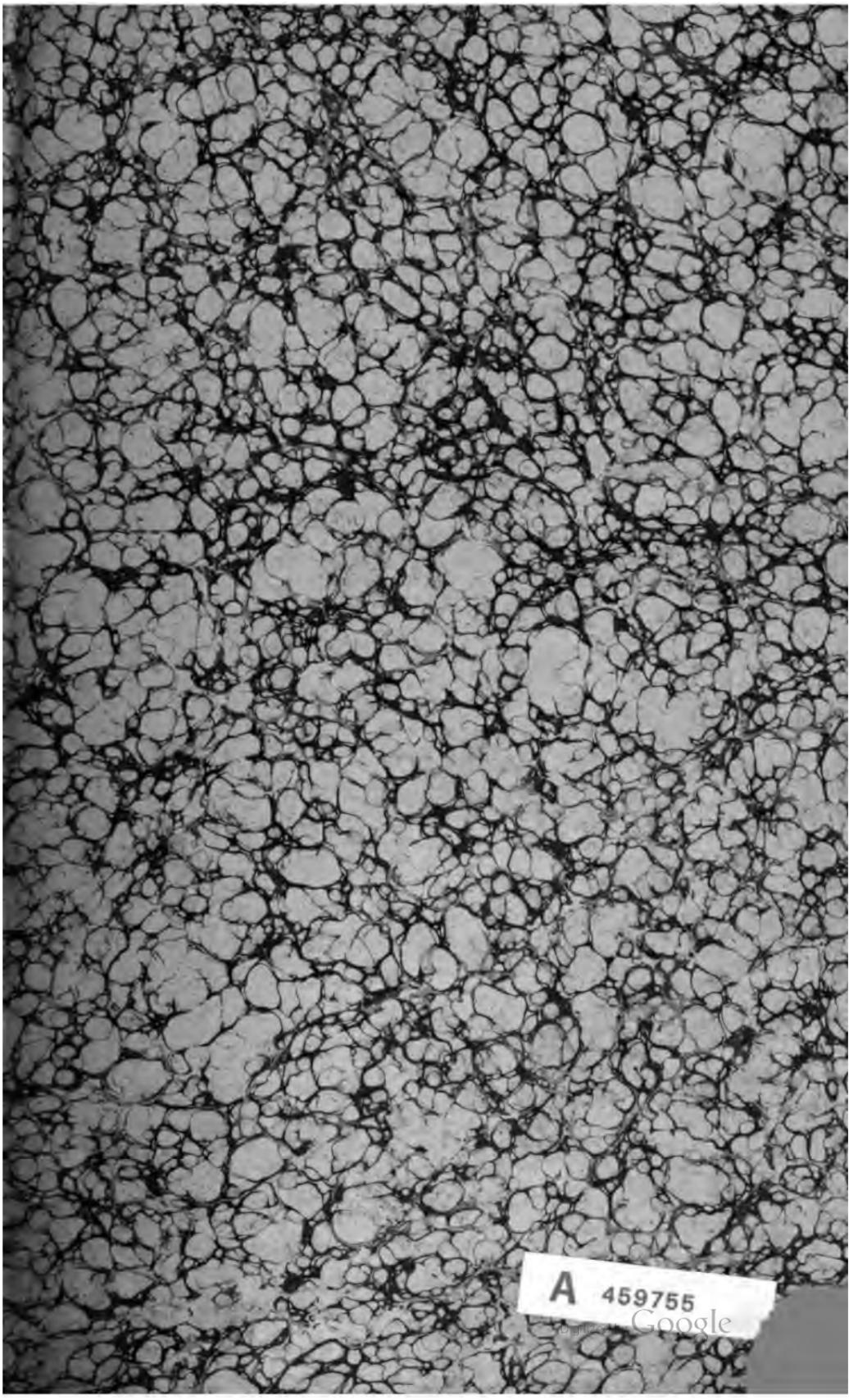
Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



BIGL. D. P. TRUNG.

219



The image shows a dense, intricate marbled paper pattern. The pattern consists of a complex network of dark, irregular, vein-like lines that form a web of small, interconnected cells or shapes. The background is a light, mottled grey, and the overall effect is that of a traditional marbled paper used in bookbinding.

A 459755

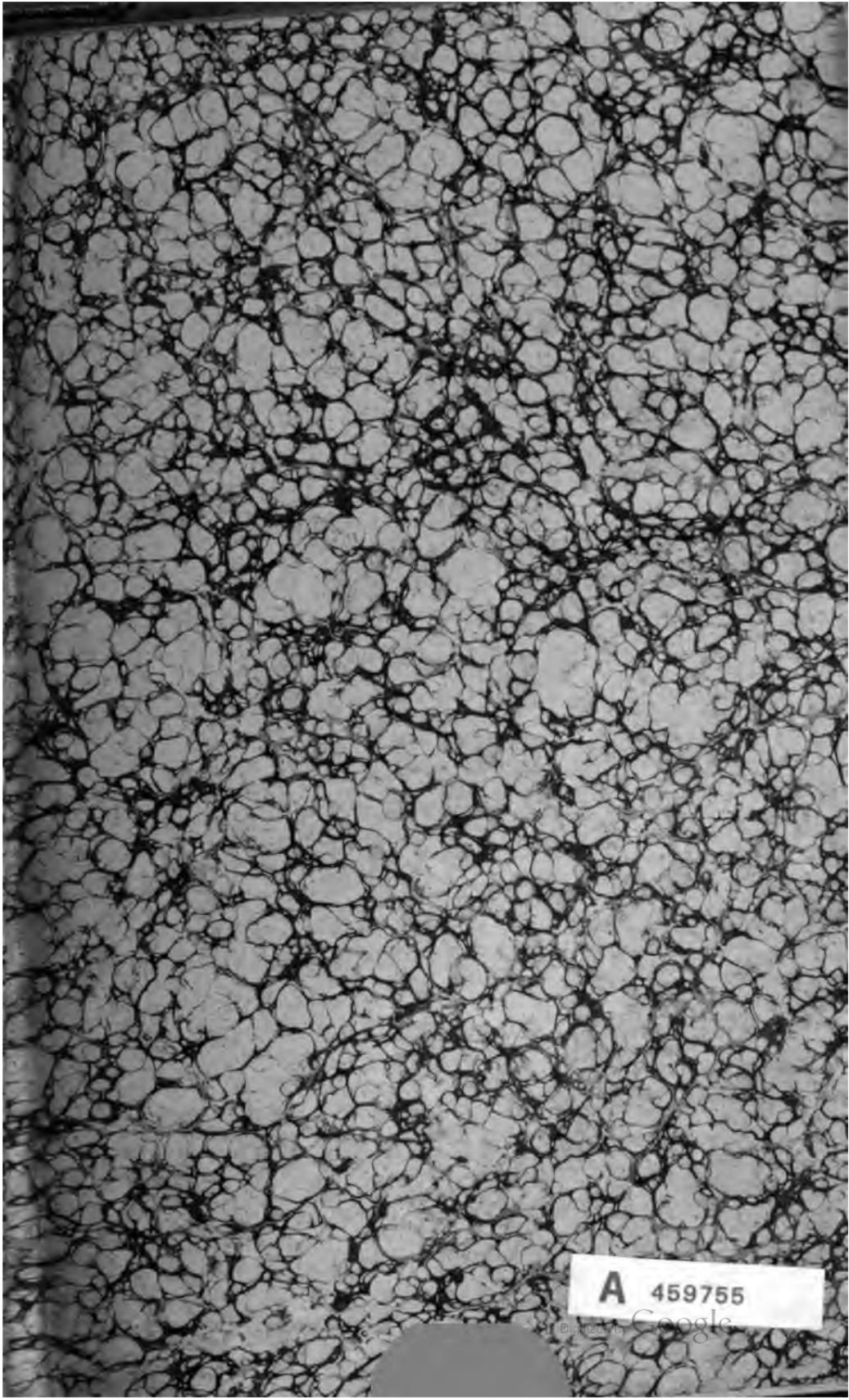
Digitized by Google

BIBL. D. P. TRUNC.

172 5

219



The image shows a dense, intricate marbled paper pattern. The pattern consists of irregular, interconnected shapes that resemble a network of veins or a cellular structure. The colors are primarily shades of grey and black, with some lighter, almost white, areas. The overall effect is a complex, organic texture.

A 459755

**LA MISSION
DU MADURÉ.**

IV.

Propriété.

Imprimerie de BEAU, à Saint-Germain-en-Laye.

LA MISSION
DU MADURÉ

D'APRÈS

DES DOCUMENTS INÉDITS,

PAR LE P. J. BERTRAND,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, MISSIONNAIRE DU MADURÉ.

TOME QUATRIÈME.



PARIS,

LIBRAIRIE DE POUSSIELGUE-RUSAND,
rue Saint-Sulpice, 23.

LIBRAIRIE DE PERISSE FRÈRES

LYON

ANCIENNE MAISON

GRANDE RUE MERCIÈRE, 33,
ET RUE CENTRALE, 68.

PARIS

NOUVELLE MAISON

RUE SAINT-SULPICE, 18,
angle de la place St-Sulpice.

1854

BV

3280

.M28

B55

V. H

HISTOIRE
DE
LA MISSION DU MADURÉ.

CONTINUATION DE LA MISSION.

ÉTABLISSEMENT DE LA MISSION DU CARNATE.

Louis XIV avait compris tout ce que les missions lointaines et la conversion des peuples idolâtres pouvaient donner de gloire, de prospérité commerciale et même de puissance politique aux nations qui voudraient seconder généreusement les missionnaires dans cette grande œuvre. Pénétré de cette pensée et excité par l'exemple des rois de Portugal et d'Espagne, il voulait que la France eût aussi ses missions dans la Chine, dans les Indes et en Amérique. Rien de plus juste qu'un tel désir ; mais afin de réaliser ses desseins, les nouvelles missions devaient être soustraites à l'autorité et à l'influence du roi de Portugal, pour ne dépendre que de la France. C'était là le point de la difficulté ; car le roi de Portugal, en vertu de ses privilèges et de son droit de patronage, prétendait au monopole des missions, non-seulement dans les provinces où il exerçait une autorité civile, mais encore dans les États soumis aux princes

patens. Cette prétention, qui aujourd'hui nous semble ridicule par son exagération, était cependant alors un principe généralement admis et presque consacré par les privilèges reçus du Saint-Siège.

Si les souverains et les nations de l'Europe n'eussent été inspirés que par le pur zèle de la conversion des patens et de la propagation de la foi, il eût été facile d'accommoder leurs différends et de combiner tous leurs efforts pour atteindre ce but principal, devant lequel toutes les considérations humaines devaient disparaître, et sans aucun doute ils auraient réussi à planter la foi et à déraciner l'idolâtrie dans toutes les Indes. Mais comme ce zèle n'était qu'un motif partiel qui couvrait des vues d'intérêt et d'ambition, ces éléments de rivalité et de discorde produisirent constamment des luttes secrètes et des guerres ouvertes; arrêterent le développement des œuvres apostoliques, et contribuèrent puissamment à leur ruine dans plusieurs contrées.

La Compagnie de Jésus, placée sous la dépendance de ces deux princes, dont la volonté absolue égalait la gloire et la puissance, dut nécessairement ressentir les effets de cette lutte malheureuse; et comme les sujets des deux nations, en entrant dans ses rangs, n'avaient pas tous au même degré corrigé en eux l'exagération de l'esprit et du sentiment national, elle dut trouver dans son propre sein des principes de contradiction qui tendaient à corroborer l'influence de cette rivalité extérieure. Cette discussion eut lieu dans la Compagnie de Jésus vers l'an 1694. Louis XIV agissait à Rome auprès du Saint-Siège et du P. Général par le moyen de son orateur le cardinal de Janson, de son ambassadeur le prince de Monaco, et par les lettres du P. Lachaise et

du P. Provincial de France ; tandis que les Pères portugais et l'ambassadeur du roi de Portugal défendaient la cause de ce dernier. Il est inutile de dire que des deux côtés les sollicitations étaient pressantes et impérieuses, le caractère des deux monarques est assez connu ; des deux côtés de graves intérêts pouvaient être compromis, car le ressentiment de ces princes pouvait détruire toute l'œuvre des missions.

Les Pères, obligés d'être les interprètes et les instrumens de ces deux volontés opposées, gémissaient eux-mêmes de cette lutte et disaient avec le P. Provincial de France : « Si l'affaire se traitait entre nous seuls, l'obéissance, à laquelle nous sommes accoutumés, aurait bientôt terminé la controverse ; mais le roi très-chrétien ne l'entend pas ainsi (1). » Placé entre ces deux pressions, le P. Général répondait au P. Provincial : « Voyez, je vous prie, ce que peut faire le P. Général, poussé d'un côté par le roi très-chrétien à changer la forme de notre gouvernement en faveur de ses sujets, et retenu de l'autre par le sérénissime roi de Portugal, qui s'oppose à toute espèce de changement. Que les rois s'entendent entre eux, ou que le Souverain Pontife décide, et l'on me trouvera prêt à obéir (2). »

Certains historiens ont voulu rendre les Jésuites responsables des oppositions et des vexations que les missionnaires de diverses nations éprouvèrent souvent de la

(1) Si nobiscum solis res ageretur obediētia assuetis, finiretur brevi controversia ; sed rex christianissimus, etc.

(2) Perpendat, quæso, quid facere possit Præpositus generalis, qui hinc urgetur a rege christianissimo ut nostri regiminis formam mutet in gratiam subditorum suborum, et alinc pariter urgetur a serenissimo rege Lusitaniæ, ne mutet. Equidem si conveniant inter se reges, vel præstituat ipse Summus Pontifex quid faciendum, obsequar sine morâ.

part des autorités portugaises ; on leur répond par un argument sans réplique, en leur prouvant que, depuis la suppression de la Compagnie, la nation portugaise n'en a pas moins persisté dans toutes ses prétentions, dans son intolérance et dans son espèce d'antipathie contre les missionnaires des nations étrangères, quoiqu'elle ait perdu presque toute sa puissance, sa gloire et son influence politique, qui alors pouvaient en quelque manière justifier sa conduite. Mais, outre cette réponse, la question que nous traitons nous en fournit une toute naturelle, puisqu'elle nous montre l'intolérance portugaise s'acharnant contre les Jésuites français aussi bien que contre les autres missionnaires.

Tout ce que pouvait faire la Compagnie de Jésus, c'était de conserver la paix entre ses membres des deux nations, par les moyens que les circonstances lui permettaient. Le P. Général aurait volontiers constitué des missions françaises indépendantes, pour satisfaire Louis XIV ; car la justice et la raison parlaient en sa faveur contre les principes et les usages de cette époque. Le bien même des missions le demandait, puisque le principal obstacle qui arrêtait leur développement était l'insuffisance des ressources. Mais l'adoption trop facile et trop prompte d'une telle mesure aurait irrité le roi de Portugal et occasionné de plus grands maux ; il fallut donc négocier et temporiser, ne pas satisfaire pleinement une partie, afin de ne pas mécontenter tout à fait l'autre. Ainsi l'on commença par accorder aux missionnaires français des privilèges qui tendaient à les soustraire insensiblement à la dépendance du Provincial du Malabar ; et ce ne fut qu'après 1700 que la mission française fut constituée d'une manière pleinement indé-

pendante. Et alors même le Supérieur de cette mission, tout en recevant les attributions attachées à la charge de Provincial, dut prendre le titre de *Supérieur général*, pour ne pas trop blesser la susceptibilité du roi de Portugal, et observer au moins la lettre du décret royal, qui défendait à la Compagnie de confier la charge de *Provincial* ou de *Visiteur* à d'autres Pères qu'à des sujets du royaume (1).

Les Pères français qui se trouvaient à Pondichéry commencèrent alors à réaliser un projet qu'ils avaient formé depuis plusieurs années, celui de fonder dans le Carnate et dans le royaume de Golconde une mission semblable à celle du Maduré. C'est pour s'y préparer qu'ils avaient envoyé les PP. Maudit, Bouchet et Martin faire leur apprentissage auprès des Pères portugais, qu'ils vénéraient et auxquels ils étaient unis par les liens de la charité fraternelle, malgré la vive contestation qui existait entre les deux nations. Enfin la nou-

(1) Le P. Michel Bertholdi, italien, missionnaire du Maduré, ayant été nommé Provincial du Malabar en 1729, cette nomination dut être révoquée comme contraire au décret royal, et le P. Ant. Simoes lui fut substitué. Ces précautions n'empêchèrent pas qu'en 1730, par suite de ses démêlés avec le Saint-Siège, le roi de Portugal ne rappelât de Rome tous les Jésuites portugais qui s'y trouvaient, et ne défendit sévèrement à toute l'*assistance* du Portugal d'obéir au R. P. Général, ou d'être en correspondance avec lui. De son côté, Louis XIV avait fait pareillement ses efforts pour briser tous les liens qui unissaient les Jésuites français avec leur Général, et constituer l'*assistance* de France sur un pied parfaitement indépendant et isolé du reste de la Compagnie. C'est ainsi que la Compagnie ressentait le contre-coup de toutes les difficultés qui survenaient entre Rome et les diverses cours de l'Europe, par la seule raison qu'elle était regardée partout comme un instrument du Saint-Siège, et comme un corps d'ouvriers apostoliques pleinement dévoués aux intérêts du Souverain Pontife. Chose remarquable! c'est précisément dans le même temps que la Compagnie était attaquée à Rome avec une espèce d'acharnement par un parti nombreux qui l'accusait de désobéissance au Saint-Siège et de résistance opiniâtre à ses ordres!

velle mission fut ouverte par le P. Mauduit en 1700; le P. Fontaine alla le joindre et eut le bonheur de baptiser en peu de temps un grand nombre de brames; vers 1703, le P. Bouchet, qui s'était formé et avait obtenu de brillants succès dans le Maduré, fut nommé Supérieur de la mission du Carnate. Les Pères portugais abandonnèrent au soin des missionnaires français les chrétientés fondées dans le Nord, et conservèrent celles du Sud, y compris une partie du royaume de Gingi (1). La mission naissante se développa plus rapidement que n'aurait pu faire celle du Maduré, parce que les semences de la foi se trouvaient déjà répandues sur ce terrain; elle y rencontra néanmoins de nombreux obstacles dans l'esprit des peuples et dans la haine des brames et des ministres du démon, qui lui susciterent de fréquentes persécutions. Mais son plus grand malheur fut d'avoir été fondée trop tard, et par conséquent de n'avoir pas eu le temps d'acquérir la solidité et la consistance qui eussent été nécessaires pour résister aux coups terribles qui vinrent bientôt frapper toutes les missions des Indes : aussi les défections y furent-elles proportionnellement beaucoup plus nombreuses que dans la mission du Maduré. Le centre de cette mission du Nord était la résidence de Pondichéry, et les missionnaires, profitant des avantages et de la sécurité que leur offrait cette position, à l'abri des persécutions et des brigandages des princes païens, ouvrirent des écoles et un collège, comme les Pères portugais l'avaient fait dans la plupart des villes de la côte malabare.

(1) Il fut convenu que la limite des deux missions serait le parallèle passant au-dessous de Pondichéry.

Quant à la juridiction, la nouvelle mission fut placée sous la dépendance de M^r l'évêque de Mallapour ou San-Thomé. Une des privations les plus sensibles de la mission du Maduré avait été de ne pouvoir être visitée personnellement par ses supérieurs ecclésiastiques, les archevêques de Cranganore et de Cochin ; aucun d'eux n'avait osé entreprendre une telle visite ; parce que, ignorant la langue et les usages des Indiens, et portant dans leurs habitudes, et pour ainsi dire sur leur front, le sceau de leur condition européenne, ils craignaient d'être reconnus, et par là d'imprimer à tous les missionnaires cette tache de prangisme qui eût infailliblement causé la ruine de la mission. Le Carnate fut plus heureux, grâce à la nomination du P. Laynez au siège de Mallapour. Ce prélat, qui avait été longtemps missionnaire du Maduré, ne fit aucune difficulté de visiter des chrétientés qui lui étaient si chères ; et il put le faire avec d'autant plus d'assurance que sa nouvelle dignité n'avait rien changé à ses habitudes et à son ancien régime de missionnaire, qu'il observa jusqu'à la mort. Il poussa même ses excursions jusque dans le Maduré, et fit, avec le consentement et au nom de l'archevêque de Cranganore, la visite de cette mission où il trouvait tant de précieux souvenirs.

La mission du Carnate n'entre pas nécessairement dans le cadre que nous avons dû nous prescrire ; il nous suffit d'en avoir indiqué la fondation, comme un fruit et une modification de la mission du Maduré. Nous continuerons donc l'histoire de celle-ci, telle qu'elle se développa dans ses nouvelles limites ; nous réservant toutefois de donner ensuite un aperçu des travaux, des luttes et des succès des missionnaires du Carnate. Les lecteurs

qui désireraient des détails plus complets les trouveront dans les anciennes *Lettres édifiantes et curieuses*. Nous serons nous-mêmes obligés d'y recourir pour le Maduré, parce que les documents qui nous restent sur cette mission depuis 1700 jusqu'à 1720, ont été insérés dans ce recueil précieux. Nous en reproduirons des extraits assez étendus et classés de manière à présenter avec précision la suite des événements pendant cette époque.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. PIERRE MARTIN, MISSIONNAIRE DE
LA COMPAGNIE DE JÉSUS, AU P. DE VILLETTE, DE LA MÊME
COMPAGNIE.

A Balassor, royaume de Bengale, le 30 janvier 1699.

Mon Révérend Père, P. C.

On m'a remis entre les mains les lettres que vous vous êtes donné la peine de m'écrire. Je ne vous dirai pas le plaisir que j'ai ressenti en recevant ces marques de votre cher souvenir. Il est plus doux que vous ne pensez d'apprendre, dans ces extrémités du monde, que nos amis ne nous oublient point, et que, pendant que nous combattons, ils lèvent les mains au ciel, et nous aident de leurs prières. J'en ai eu, je vous assure; un très-grand besoin depuis que je vous ai quittés, et je me suis trouvé dans des occasions qui vous paraîtraient bien délicates et bien difficiles, si je pouvais vous les marquer ici.

Je suis venu dans les Indes par l'ordre de mes supérieurs, Je vous avouerai que je n'ai eu aucun regret de

quitter la Perse, mon attrait étant pour une autre mission, où je croyais qu'il y avait encore plus à souffrir et plus à travailler. J'ai trouvé ce que je cherchais plus tôt que je n'eusse pensé. Dans le voyage, je fus pris par les Arabes, et retenu prisonnier pour n'avoir pas voulu faire profession du mahométisme. Quelque envie qu'eussent ces infidèles de savoir qui nous étions, le P. Beauvossier mon compagnon et moi, ils n'en purent venir à bout, et ils crurent toujours que nous étions de Constantinople. Ce qui les trompait, c'est qu'ils nous voyaient lire des livres turcs et persans. Nous les laissâmes dans cette erreur jusqu'à ce qu'un d'entre eux s'avisât d'exiger de nous la profession de leur maudite secte. Alors nous nous déclarâmes hautement chrétiens, mais toujours sans dire notre pays. Nous parlâmes même très-fortement contre leur imposteur Mahomet ; ce qui les mit de si mauvaise humeur contre nous, qu'ils saisirent le vaisseau, quoiqu'il appartint à des Maures. Ils nous menèrent à terre, et nous mirent en prison. Ils nous firent comparaitre plusieurs fois, le Père et moi, devant les magistrats, pour tâcher de nous séduire ; mais nous trouvant toujours, par la miséricorde de Dieu, fermes et constants, ils se lassèrent enfin de nous tourmenter, et envoyèrent un exprès au gouverneur de la province pour savoir ce qu'ils feraient de nous. On leur ordonna de nous mettre en liberté, pourvu que nous ne fussions pas *Pranguis*, c'est-à-dire, Européens. Ils ne soupçonnèrent presque pas que nous le fussions, parce que nous parlions toujours turc, et que le P. Beauvossier ne lisait que des livres arabes, et moi des livres persans. Ainsi le Seigneur ne nous jugea pas dignes, dans cette occasion, de souffrir la mort pour la gloire de son saint nom, et

nous en fâmes quittes pour la prison et pour quelques autres mauvais traitements.

De là nous vinmes à Surate, où le P. Beauvillier demeura pour être supérieur de la maison que nous y avons. Pour moi, je ne m'y arrêtai pas, mais je passai dans le Bengale après avoir couru risque plus d'une fois de tomber entre les mains des Hollandais.

Sitôt que je fus arrivé dans ce beau royaume qui est sous la domination des Mahométans, quoique presque tout le peuple y soit idolâtre, je m'appliquai sérieusement à apprendre la langue bengale. Au bout de cinq mois je me trouvai assez habile pour pouvoir me déguiser, et me jeter dans une fameuse université de Brames (docteurs des Indiens). Comme nous n'avons eu jusqu'à présent que de fort légères connaissances de leur religion, nos Pères souhaitaient que j'y demeurasse deux ou trois ans pour pouvoir m'en instruire à fond. J'en avais pris la résolution, et j'étais prêt à l'exécuter, lorsqu'il s'éleva tout à coup une si furieuse guerre entre les Mahométans et les gentils, qu'il n'y avait de sûreté en aucun lieu, surtout pour les Européens. Mais Dieu, dans l'occasion, donne une force qu'on ne comprend pas. Comme je n'appréhendais presque pas le danger, mes supérieurs me permirent d'entrer dans un royaume voisin nommé Orixia, où dans l'espace de seize mois j'eus le bonheur de baptiser près de cent personnes, dont quelques-unes passaient l'âge de soixante ans. J'espérais, avec la grâce de Dieu, faire dans la suite une récolte plus abondante ; mais tout ce que nous pûmes obtenir, fut d'avoir soin d'une espèce de paroisse érigée dans la principale habitation que la royale Compagnie de France a dans le Bengale.

Comme cette mission ne manque pas d'ouvriers, nos supérieurs résolurent de m'envoyer avec trois de nos Pères à Pondichéry, l'unique place un peu fortifiée que les Français aient dans les Indes. Là nous serons à la porte de la mission de Maduré, la plus belle, à mon sens, qui soit au monde. Les Pères portugais, qui y travaillent infatigablement avec des fruits et des peines incroyables, me firent proposer, il y a plus de dix-huit mois, de me donner à eux pour aller prendre part à leurs travaux. Si j'eusse pu disposer de moi, j'aurais pris volontiers ce parti ; mais nos supérieurs ne l'ont pas jugé à propos, parce qu'ils veulent que nous établissons de notre côté des missions françaises, et que dans ces vastes royaumes nous occupions les pays que nos Pères portugais ne peuvent cultiver à cause de leur petit nombre. C'est ce que notre Supérieur général, le P. de la Breuille, qui est présentement dans le royaume de Siam, vient de me marquer dans sa dernière lettre. Il me charge de la mission de Pondichéry, et me fait espérer que bientôt il me permettra d'entrer dans les terres, ce que je souhaite avec ardeur.

Par les dernières lettres reçues d'Europe, on mande que je suis destiné pour la Chine ; mais je renonce sans peine à cette mission, sur la parole qu'on me donne de me faire passer incessamment dans celle de Maduré, qui a, je vous l'avoue, depuis longtemps bien des charmes pour moi. Dès que je fus en Perse, je portai souvent mes vœux vers ce pays-là, sans avoir alors aucune espérance de les voir exaucés. Mais je commence à juger que ces désirs si ardents et conçus de si loin, ne venaient que d'une bonne source. Je les ai toujours sentis croître et se confirmer, à mesure que je m'approche de cet heu-

reux terme. Vous n'aurez pas de peine à comprendre pourquoi je m'y sens si fort attiré, si je vous dis qu'on compte dans cette mission plus de cent cinquante mille chrétiens, et qu'il s'y en fait tous les jours un très-grand nombre. Le moins que chaque missionnaire en baptise par an est mille. Le P. Bouchet, qui y travaille depuis dix ou douze ans, écrit que cette dernière année il en a baptisé deux mille pour sa part, et qu'en un seul jour il a administré ce sacrement à trois cents; en sorte que les bras lui tombaient de faiblesse et de lassitude. Au reste, ce ne sont pas, dit-il, des chrétiens comme ceux du reste des Indes. On ne les baptise qu'après de grandes épreuves, et trois et quatre mois d'instruction. Quand une fois ils sont chrétiens, ils vivent comme des anges, et l'église de Maduré parait une vraie image de l'Eglise naissante. Ce Père nous proteste qu'il lui est quelquefois arrivé d'entendre les confessions de plusieurs villages, sans y trouver personne coupable d'un péché mortel. Qu'on ne s'imagine pas, ajoute-t-il, que ce soit l'ignorance ou la honte qui les empêche d'ouvrir leur conscience à ce sacré tribunal; ils s'en approchent aussi bien instruits que des religieux, et avec une candeur et une simplicité de novice.

Le même Père marque qu'il est chargé de la conduite de plus de trente mille âmes, de sorte qu'il n'a pas un moment de repos, et qu'il ne peut même demeurer plus de huit jours dans un même quartier. Il lui serait impossible, aussi bien qu'aux autres Pères, vu leur petit nombre, de vaquer à tout par eux-mêmes. C'est pourquoi ils ont chacun huit, dix et quelquefois douze catéchistes, tous gens sages et parfaitement instruits de nos mystères et de notre sainte religion. Ces catéchistes précèdent les

Pères de quelques jours, et disposent les peuples à recevoir les sacrements, ce qui en facilite beaucoup l'administration aux missionnaires. On ne peut retenir ses larmes de joie et de consolation, quand on voit l'empressement qu'ont ces peuples pour la parole de Dieu, le respect avec lequel ils l'écoutent, l'ardeur avec laquelle ils se portent à tous les exercices de piété, le zèle qu'ils ont pour se procurer mutuellement tous les secours nécessaires au salut, pour se prévenir dans leurs besoins, pour se devancer dans la sainteté, où ils font des progrès merveilleux. Ils n'ont presque aucun des obstacles qui se trouvent parmi les autres peuples, parce qu'ils n'ont point de communication avec les Européens, dont quelques-uns ont gâté et corrompu par leurs débauches et par leurs mauvais exemples presque toute la chrétienté des côtes. Leur vie est extrêmement frugale; ils ne font point de commerce, se contentant de ce que leurs terres leur donnent pour vivre et pour se vêtir.

Nous allons dans peu de jours nous rendre à Pondichéry; Dieu me fasse la grâce de n'y rester qu'autant de temps qu'il en faudra pour apprendre un peu la langue du pays, qui m'est nécessaire pour ma chère mission de Maduré. Cette langue est toute différente du turc, du persan, du maure et du bengale que j'ai déjà apprises; mais le persan et le maure me serviront beaucoup, à cause d'un grand nombre de Mahométans qui sont répandus dans les terres. La langue portugaise me sera encore nécessaire pour traiter avec nos Pères de cette nation; j'ai été obligé de l'apprendre, parce que je me suis trouvé chargé de plus de mille Portugais des Indes, qui se trouvèrent abandonnés de leur pasteur pendant plus de six mois.

Dans le temps que j'en avais la conduite, je reçus ordre de M^{sr} l'évêque de San-Thomé de publier le jubilé, et de le leur faire gagner ; ces bonnes gens ne savaient ce que c'était que jubilé. Je travaillai pendant plus d'un mois à les mettre en état de profiter du trésor que l'Église leur ouvrait ; je faisais deux sermons par jour et deux catéchismes ; le matin était destiné à l'Instruction des adultes catéchumènes, et l'après-dînée à celle des chrétiens ; la moitié de la nuit se passait à entendre les confessions des hommes, et depuis la pointe du jour jusqu'à neuf heures que je disais la messe, j'entendais les confessions des femmes. Ce grand travail me dédommageait de quatre années que j'avais passées sans pouvoir rien faire qu'apprendre des langues. Je me sens plus d'ardeur que jamais pour étudier celle de Maduré, parce que je suis convaincu qu'elle me sera plus utile que toutes les autres. Je ne veux retenir de français qu'autant qu'il en faudra pour vous écrire, pour vous instruire de tout ce qui se passera dans ces missions, et pour vous demander le secours de vos prières. Souvenez-vous de ce que vous me promîtes, quand nous nous séparâmes, et comptez que toutes les fois que j'ai dit la sainte messe, j'ai pensé nommément à vous. Aidons-nous tous deux mutuellement à nous sanctifier ; et quoique nous fassions si loin l'un de l'autre notre sacrifice, unissons-le toujours dans celui pour lequel seul nous le faisons. Je suis avec bien du respect, etc.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. PIERRE MARTIN, MISSIONNAIRE
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, AU P. LE GOBIEN, DE LA MÊME
COMPAGNIE.

A Camiâ-Naïken-Patty, dans le royaume de Maduré,
le 1^{er} juin 1700.

Mon Révérend Père, P. C.

Je vous ai marqué dans mes dernières lettres le désir que j'avais de me consacrer à la mission de Maduré. Je cherchais les moyens d'exécuter un dessein que Dieu m'avait inspiré depuis longtemps, lorsque le P. Bouchet arriva à Pondichéry. Je ne puis vous exprimer de quels sentiments je fus pénétré en voyant cet excellent missionnaire qui, dans l'espace de douze années, a eu le bonheur de baptiser plus de trente mille âmes. Je ne pouvais l'entendre parler des travaux de nos Pères missionnaires, de la ferveur des chrétiens, du grand nombre de conversions qui se font tous les jours dans cette Église naissante, sans me sentir animé d'une nouvelle ardeur de me joindre à ces ouvriers évangéliques, et d'aller prendre part à leurs travaux. Les sentiments de mes supérieurs se trouvèrent conformes à mes vues. Ils pensaient à établir une nouvelle mission dans les royaumes de Carnate, de Gingi et de Golconde, comme on vous l'a déjà mandé, et de la former sur le modèle de celle que nos Pères portugais cultivent dans le royaume de Maduré, depuis plus de quatre-vingts ans, avec des bénédictions extraordinaires du Ciel.

Pour réussir dans une entreprise si glorieuse à Dieu et si avantageuse à l'Église, il était nécessaire d'envoyer quelques-uns de nos Pères français dans cette ancienne

mission, où ils pussent apprendre la langue, s'instruire des coutumes et des usages de ces peuples, former des catéchistes, lire et transcrire les livres que le vénérable P. Robert de' Nobili et nos autres Pères ont composés ; en un mot, recueillir tout ce que le travail et l'expérience de tant d'années avaient donné de lumières à ces sages ouvriers, et tâcher d'en profiter dans une entreprise toute semblable à la leur. On jeta les yeux sur le P. Mauduit et sur moi : mais on jugea à propos de nous faire prendre deux routes différentes. Le P. Mauduit, après avoir été à Maïlapour visiter le tombeau de l'apôtre saint Thomas, eut ordre de se rendre auprès du P. François Laynez dans le Maduré, pendant que j'irais par mer trouver le P. Provincial des Jésuites portugais, qui était alors dans le royaume de Travancore, afin de lui demander, pour mon compagnon et pour moi, la permission d'aller travailler quelque temps dans la mission de Maduré.

Je m'embarquai donc à Pondichéry vers la fin de septembre 1699, sur un vaisseau de guerre français, et après un voyage assez long et pénible, j'arrivai à Culechy, où je rencontrai le P. André Gomez, provincial de la province de Malabar, homme d'un mérite distingué, et qui était supérieur de la maison professe de Goa, lorsqu'il fut choisi pour gouverner la province de Malabar. Il faisait, selon la coutume, la visite de toute cette chrétienté ; mais ayant su que nous devions bientôt arriver, mon compagnon et moi, il s'arrêta pour nous attendre. Il nous reçut avec des démonstrations de joie et de charité très-grandes, et nous conduisit au *Topo*, qu'on appelle le collège de Travancore, et qui est sa demeure ordinaire.

Ce collège est situé dans une des plus petites bourgades

de cette côte ; il n'est bâti que de terre , et n'est couvert que de feuilles de palmier sauvage. L'église, dédiée à la sainte Vierge, est aussi simple que la maison ; et la vie que les Pères mènent répond parfaitement à la pauvreté de l'une et de l'autre. Je fus merveilleusement édifié de voir ces hommes, vénérables par leur âge et par leurs travaux, habiter sous des huttes si misérables, dans un dépouillement qu'on peut appeler universel de toutes les commodités de la vie. La vue de Dieu, qu'ils cherchent uniquement, les entretient dans une paix et dans une tranquillité parfaite, quoique exposés d'ailleurs aux insultes des idolâtres des terres et aux courses des pirates qui infestent ces mers, et qui sont venus plus d'une fois renverser leurs cabanes, et piller le peu de meubles qui s'y trouvaient.

Aussitôt que le P. Provincial m'eut accordé la mission du Maduré, que j'étais venu lui demander, je m'appliquai de toutes mes forces à apprendre la langue tamoule, afin d'être bientôt en état de faire les fonctions de missionnaire. Car c'est un ordre que les Pères de cette province ont sagement établi, de ne laisser entrer personne dans la mission de Maduré, qu'il ne sache la langue du pays. Sans cette précaution, on verrait bientôt qui nous sommes, et tout serait perdu. Le Topo n'était pas un lieu propre à m'avancer dans la langue autant que je le souhaitais : on ne parle pas assez bien tamoul sur les côtes, qui ne sont habitées que par de petites gens grossiers et sans politesse. Le P. Provincial eut la bonté de m'envoyer à Cotate, où je pouvais trouver moins de distraction et plus de secours. Ce qui me fit le plus de plaisir, c'est que j'y rencontrai le P. Mainard, qui avait soin de l'église de cette ville. Comme il est né dans les

Indes d'un père et d'une mère français, il sait parfaitement les deux langues : la nôtre, qu'il a retenue de ses parents ; et la malabare, qu'il a apprise dès l'enfance des gens du pays, et qui lui est devenue comme naturelle.

Cotate est une assez grande ville, située au pied des montagnes du cap Comorin, qui n'en est éloigné que d'environ quatre lieues. Elle est devenue fameuse en Europe et dans toutes les Indes, par une infinité de miracles qu'y a opérés, et qu'y opère encore tous les jours saint François-Xavier. Cette ville, qui termine le royaume de Travancore du côté du sud, n'est pas plus à couvert que le reste du pays, des courses des Badages (1), qui viennent presque tous les ans du royaume de Maduré faire le dégât dans les terres du roi de Travancore. La plaine où saint François-Xavier, le crucifix à la main, arrêta lui seul une grande armée de ces barbares, n'est qu'à deux lieues de Cotate du côté du nord. Je ne sais si lorsque le Saint fit ce prodige, les rois de Travancore étaient différents de ce qu'ils sont aujourd'hui ; mais, à moins que leur puissance n'ait étrangement diminué, celui en faveur duquel saint François-Xavier mit en fuite les barbares, n'avait assurément nulle raison de prendre la qualité de *grand Roi*, puisqu'il est un des plus petits princes des Indes, et qu'il est tributaire du royaume de Maduré. Mais comme il ne paie ce tribut que malgré lui, les Badages sont obligés d'entrer quelquefois à main armée dans ses terres pour l'exiger. Il lui serait cependant assez facile de se mettre à couvert de leurs incursions, et de rendre même son royaume inaccessible de ce côté-là ; car les Badages ne peuvent guère entrer

(1) Ou Vadougners.

dans le Travancore que par un défilé de montagnes. Si l'on fermait ce passage par une bonne muraille, et qu'on y postât un petit corps de troupes, les plus grosses armées ne pourraient le forcer, ce qui délivrerait Cotate et le reste du pays d'un pillage presque annuel. Sans cela le roi de Travancore ne saurait tenir tête à tant d'ennemis qu'il n'a jamais vaincus, hormis une fois par leur imprudence. Le fait est assez singulier pour devoir trouver ici sa place.

Les Badages avaient pénétré jusqu'à Corculam, qui est la capitale et la principale forteresse de Travancore, et le roi lui-même, par un trait de politique qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, leur en avait livré la citadelle. Ce prince se sentant plus d'esprit et de courage que n'en ont d'ordinaire les Indiens, était au désespoir de voir son royaume entre les mains de huit ministres, qui, de temps immémorial, laissant au prince le titre de souverain, en usurpaient toute l'autorité, et partageaient entre eux tous les revenus de la couronne. Pour se défaire de ces sujets impérieux devenus ses maîtres, il fit un traité secret avec les Badages, par lequel il devait leur livrer quelques-unes de ses terres, et leur remettre sa forteresse, pourvu qu'ils le délivrassent des ministres qui le tenaient en tutelle. Il y aurait eu en lui de la folie de recevoir ainsi l'ennemi dans le cœur de ses États, et de vouloir, en rompant huit petites chaînes, s'en mettre une au cou infiniment plus pesante, s'il n'eût pris en même temps des mesures justes pour chasser les Badages de son royaume après qu'ils l'auraient aidé à devenir véritablement roi. Les Badages entrèrent à l'ordinaire sur les terres, sans trouver presque aucune résistance, et pénétrèrent jusqu'à la capitale. Là le prince, avec des troupes qu'il

avait gagnées, se joint à eux et les met en possession de la place. On fait mourir un ou deux des huit ministres qui le chagrinaient ; les autres prennent la fuite, ou sauvent leur vie à force d'argent. Le prince fait aussi semblant d'avoir peur ; mais au lieu de se cacher, il ramasse les troupes qui s'étaient dispersées, et vient fondre tout d'un coup sur la forteresse de Corculam. Les Badages, qui ne s'attendaient point à être attaqués, sont forcés ; on en tue un grand nombre dans la ville, et le reste gagne en désordre le chemin par où ils étaient venus. Le prince les poursuit, le peuple s'unit à lui, et on fait main basse de tous côtés sur les Badages avant qu'ils aient le temps de se reconnaître, en sorte qu'il n'y en eut qu'un très-petit nombre qui purent retourner chez eux. Après cette victoire, le roi de Travancore rentra dans sa capitale triomphant, et prit en main le gouvernement du royaume.

Il n'y avait que deux ou trois ans que cette tragédie s'était jouée, quand j'arrivai à Cotate. L'église que nous possédons dans cette ville n'est remarquable que par le lieu où on l'a construite, le sanctuaire et l'autel étant placés à l'endroit même qu'occupait la cabane où saint François-Xavier se retirait le soir, après avoir prêché le jour à ces peuples. C'est à cette cabane que les gentils mirent le feu une nuit, pensant le faire périr dans les flammes. L'on rapporte que la cabane fut réduite en cendres, sans que le Saint, qui y resta toujours en prières, reçût la moindre atteinte du feu. Les chrétiens, pour honorer un lieu si saint et si miraculeux, y plantèrent d'abord une grande croix, que Dieu rendit bientôt fameuse parmi les idolâtres mêmes, par un très-grand nombre de miracles. Il me souvient d'en avoir lu autrefois plusieurs, que le P. Bartoli raconte dans la Vie de

de l'apôtre des Indes, aussi bien que celui des lampes suspendues devant l'image du Saint, dans lesquelles l'eau brûlait comme si c'eût été de l'huile. Comme ce miracle dura longtemps, il demeura longtemps aussi imprimé dans la mémoire des gentils, et j'ai trouvé encore sur les lieux des gens qui m'en ont parlé. Mais, pour les lampes, je fus bien surpris de n'en point voir dans l'église ce grand nombre qui y brûlaient autrefois; il n'en reste qu'une qu'on entretient jour et nuit; les gentils viennent encore y prendre de l'huile par dévotion, et je crois qu'ils en usent bien autant ou plus que le feu n'en consume. On m'avait dit aussi que la statue du saint apôtre était toute couverte de perles; je n'y en vis aucune. Il ne faut pas s'en étonner; les fréquentes révolutions qui arrivent en ce royaume donnent lieu aux gentils de piller impunément l'église, comme le reste du pays; et les Paravas, qui habitent la côte de la Pêcherie, sont devenus si pauvres et si misérables depuis qu'ils ne sont plus sous la domination des Portugais, qu'ils n'ont guère de quoi orner la statue de leur Saint. Le diadème qui est sur sa tête, n'a été, pendant plusieurs années, que de plomb, et ce n'est que depuis peu qu'on y en a mis un d'argent, dans lequel j'ai fait enchâsser quelques diamants dont on m'avait fait présent, et que j'ai volontiers consacrés à cet usage.

J'arrivai à Cotate peu de jours avant la fête de saint François-Xavier; j'y fus témoin de l'affluence extraordinaire de peuple qui s'y rend tous les ans pour cette solennité. On y accourt de vingt et trente lieues à la ronde: il semble que toute la côte de la Pêcherie et celle de Travancore y soient venues fondre cette année. Les Pères de notre Compagnie, qui ont soin des églises de ces deux

grands rivages, s'y trouvèrent avec leurs chrétiens, et furent occupés à entendre les confessions, tant que la veille et le jour de la fête purent durer.

J'avais une vraie douleur de ne pouvoir m'employer avec eux à un si saint ministère, faute de savoir la langue du pays; mais j'eus la consolation, pendant qu'ils confessaient, de donner la communion à plus de huit cents chrétiens. Quand l'heure de la grand'messe fut venue, on fit sortir de l'église les gentils, et alors un des plus fameux missionnaires du pays étant monté en chaire à l'une des portes de l'église, pour être entendu également au-dedans et au-dehors, prononça le panégyrique du Saint. Après avoir exposé les travaux de l'apôtre dans la prédication de la foi au royaume de Travancore, au cap Comorin et à la côte de la Pêcherie, il s'étendit sur les prodiges qu'il avait faits, et qu'il continuait de faire chaque jour dans l'église de Cotate. Il prit ensuite à témoin tous les assistants d'un miracle qui venait d'y arriver encore, il n'y avait pas plus d'une heure, et qu'il raconta avec toutes ses circonstances.

Un idolâtre voyant qu'un de ses enfants, qu'il aimait tendrement, perdait les yeux par une fluxion opiniâtre, s'adressa au saint apôtre, et fit vœu de donner à son église de Cotate huit fanons, qui font environ quarante sous de notre monnaie, si son fils pouvait être délivré d'une incommodité si fâcheuse. L'enfant guérit parfaitement et le père vint à Cotate pour y accomplir son vœu. Il y apporta son fils et le présenta au Saint; mais au lieu de donner huit fanons, comme il s'y était engagé, il n'en donna que cinq, et se mit en devoir de se retirer. A peine était-il hors de la porte de l'église, que, regardant l'enfant qu'il portait entre ses bras, il remarqua que ses

yeux, qui étaient beaux et sains quand il l'avait apporté à l'église, se trouvaient dans un état bien plus mauvais qu'avant qu'on eût fait le vœu. Saisi d'un événement si funeste et ne doutant point que ce ne fût un châtement du saint apôtre, pour avoir usé de mauvaise foi dans l'accomplissement de sa promesse, il se prosterna au pied de l'autel, avoue et publie à tout le monde la faute qu'il a commise et l'accident qui lui est arrivé ; il offre les trois fanons qu'il avait retenus, frotte les yeux de son enfant de l'huile de la lampe qui est suspendue devant l'image du Saint, et, sortant ensuite de l'église, il voit avec joie que les yeux de son fils sont sans aucune apparence de mal. Il s'écrie alors qu'il est exaucé, il rentre, il se prosterne derechef au pied de l'autel, pour remercier le Saint de la grâce qu'il vient de recevoir une seconde fois par son intercession. Tous les chrétiens et les infidèles qui se trouvèrent assemblés, se convinrent, du miracle. Le Père qui prêcha une heure après, comme j'ai dit, fit voir aux chrétiens que le bras de Dieu n'était pas raccourci dans ces derniers temps, et les porta à le louer et à le remercier de ce qu'il avait bien voulu opérer cette merveille en leur présence, pour les confirmer de plus en plus dans leur foi. Il exhorta en même temps les gentils, en faveur de qui ce dernier miracle avait été fait, de reconnaître le Dieu tout-puissant, et de se rendre à des vérités certifiées chaque jour par tant de prodiges éclatants.

Je ne doutais nullement qu'une guérison si authentique n'ouvrît les yeux à un grand nombre d'idolâtres, ou qu'au moins le père de cet enfant ne demandât à se faire instruire sur l'heure même avec toute sa famille. Je fus étrangement surpris de voir que ni lui ni aucun de cette

prodigieuse multitude d'infidèles, qui ne pouvaient nier un fait si public et si frappant, ne pensât pas à se faire chrétien. Ils regardent saint François-Xavier comme le plus grand homme qui ait paru dans ces derniers temps ; ils l'appellent *Peria Padriar*, qui veut dire le *Grand Père*, et il y a même lieu de craindre qu'ils ne le mettent au rang de leurs fausses divinités, malgré le soin qu'on a de les instruire du culte qui lui est dû. Cependant ils demeurent tranquilles dans leurs erreurs, et quand nous les pressons, ils se contentent de répondre froidement qu'ils ne peuvent abandonner leur religion pour prendre celle d'une caste aussi basse et aussi méprisante que celle des Pranguis.

Je ne puis passer sous silence une autre espèce de vœu qu'un gentil vint faire à l'église du Saint peu de jours après sa fête. Ces peuples ont coutume de s'associer assez souvent, tantôt cinq cents, tantôt mille, pour faire une espèce de loterie. Ils mettent tous les mois dans une bourse chacun un fanon, qui vaut, comme je l'ai dit, environ cinq sous de notre monnaie. Quand la somme dont on est convenu se trouve amassée, les associés s'assemblent au jour et au lieu marqué. Chacun écrit son nom dans un billet séparé, et tous ces noms sont mis dans une urne. Après qu'on les a longtemps ballottés en présence de tout le monde, on fait approcher un enfant qui met la main dans l'urne, et celui dont le nom sort le premier emporte toute la somme. Par ce moyen, qui est fort innocent, des gens, de très-pauvres qu'ils étaient auparavant, peuvent devenir tout d'un coup à leur aise et pour toujours hors de la nécessité. Un gentil qui avait mis à deux loteries, souhaitant ardemment emporter les deux lots tout à la fois, vint un jour auparavant à l'église

de Cotate, et promit d'y donner cinq fanons si le Saint daignait bien le favoriser à la première loterie. Plein de confiance, il se rendit avec les autres dans la place publique où l'on était assemblé et publia tout haut le vœu qu'il avait fait le jour précédent au *Grand Père*. La chose se tourna en raillerie ; mais on fut bien surpris quand on vit que le premier billet tiré était le sien. Il emporta la somme, et alla sur-le-champ à l'église remercier son bienfaiteur, et s'acquitter de la dette qu'il avait contractée. Il ajouta que s'il était assez heureux pour obtenir l'autre lot par son intercession, il redoublerait de grand cœur la même offrande qu'il venait de faire. La confiance dont il se sentit pénétré fut si grande, que, s'étant rendu dans la place pour la seconde fois, il dit à ses compagnons d'une voix assurée, qu'ils n'avaient que faire de rien espérer, parce que le Grand Père des chrétiens, qui l'avait favorisé dans la première loterie, l'aiderait encore dans celle-ci. Quelques-uns en effet craignirent le pouvoir du Saint ; d'autres s'en moquèrent et plusieurs gagèrent avec lui qu'il n'aurait rien. Il emploie à ces gageures toute la première somme qu'il avait gagnée. On écrit les billets, on les met dans l'urne, on les brouille, l'enfant les tire, et celui de cet homme revient encore le premier, au grand étonnement de tous les assistants, qui ne voulurent plus qu'il eût part dans leurs loteries. Il s'en mit peu en peine, ayant déjà gagné des sommes considérables ; mais il ne manqua pas de venir à l'église s'acquitter aussi fidèlement que la première fois du vœu qu'il avait fait et donna même plus qu'il n'avait promis.

On lui parla, comme vous pouvez croire, de changer de religion et de reconnaître le Dieu par la vertu de qui le Grand Père l'avait si libéralement et si miraculeuse-

assisté. Point de réponse ni de conversion. Je vous avoue, mon très-cher Père, qu'on est pénétré d'une vive douleur, quand on voit le déplorable aveuglement (où sont ces pauvres idolâtres, et que le démon, pour les retenir sous sa puissance, ait trouvé le moyen de leur donner une horreur si affreuse des Européens, par qui seuls le salut leur peut venir. Car on ne peut pas douter, encore une fois, que le mépris qu'ils font de nous, comme *Pranguis*, ainsi qu'ils nous appellent, ne soit la vraie cause de leur obstination ; puisque dans le Maduré, et dans les autres royaumes, où les ministres de l'évangile ne passent pas pour Européens, il se convertit un si grand nombre d'infidèles.

Après la fête de saint François-Xavier, je retournai au Topo, étant convenu que je reviendrais à Cotate à Noël, pour commencer tout de bon à apprendre la langue malabare. J'y fis beaucoup de progrès en peu de temps, parce que le P. Mainard dont j'ai parlé, eut la bonté de me l'enseigner avec une assiduité et des soins incroyables. Durant tout le temps que je demeurai avec ce cher missionnaire, nous ne baptisâmes que sept ou huit adultes, de caste assez basse ; le plus considérable était le maçon qui avait bâti notre église. Comme il était docile, d'un caractère doux et exempt de vices, Dieu lui fit la grâce de pénétrer les vérités de la foi à travers les nuages du *pranguisme*, dont elles sont comme éclipsées aux yeux des gentils qui nous connaissent comme Européens. Ce fut le premier à qui j'eus la consolation d'apprendre le catéchisme et les prières chrétiennes en langue malabare.

Mais la chose la plus singulière dont je fus témoin à Cotate pendant mon séjour, ce fut l'aventure d'un fa-

meux pénitent idolâtre qui courait tout le pays depuis huit ou neuf mois. Cet homme était dans un état à donner de la compassion. Il s'était fait mettre au cou une espèce de collier fort extraordinaire. C'était une plaque de fer de trois pieds et demi en carré, épaisse à proportion, au milieu de laquelle il y avait une ouverture assez large. Après y avoir passé la tête, il avait fait appliquer tout autour de l'ouverture une bande de fer qui venait lui serrer le cou, et qui tenait à la plaque avec de bons clous bien rivés, afin qu'il ne lui fût pas libre de se décharger quand il voudrait d'un fardeau si pesant et si incommode. Cette large plaque, ainsi enchâssée au cou, l'empêchait de pouvoir se coucher ou appuyer sa tête contre quoi que ce soit. Ainsi quand il voulait prendre un peu de repos, il fallait dresser des supports pour soutenir ce vaste collier des deux côtés : il s'était lui-même imposé cette pénitence pour amasser, en se montrant par le pays, une somme d'argent qu'il destinait à creuser un *tarpa coulam*, c'est-à-dire un étang revêtu de pierres dans une plaine où il n'y a point d'eau, et où les voyageurs souffrent beaucoup de la soif. Car c'est une dévotion de ce peuple, une manière d'honorer leurs dieux et une œuvre des plus méritoires, de faire des réservoirs sur les grands chemins, d'entretenir des gens qui présentent de l'eau à boire aux passants, ou de bâtir de grandes salles où les étrangers puissent se retirer et se mettre à couvert pendant la nuit. Celui dont je parle crut ne pouvoir s'attirer plus d'aumônes qu'en paraissant dans l'état digne de pitié où je viens de vous le représenter. Il y avait sept ou huit jours que je l'avais rencontré dans les rues de Cotate, accablé sous le poids de son énorme collier, et recevant les aumônes que les

gentils lui faisaient assez libéralement. Je fus touché de lui voir une assez heureuse physionomie, et des manières de demander plus modestes et plus soumises que n'ont d'ordinaire les pénitents qui courent le pays. Dans ce moment je me sentis inspiré de prier notre Seigneur d'avoir pitié de ce malheureux, qui serait capable de souffrir beaucoup pour son amour s'il savait l'obligation qu'ont tous les hommes de n'aimer et de ne servir que lui seul. Je ne sais si Dieu eut égard à mes faibles prières, mais, huit jours après, je fus fort surpris de voir à la porte de notre église le pénitent au collier qui demandait à parler au ~~curé~~ *curé*. Je crus qu'il cherchait quelque aumône, et je tâchai de lui faire entendre qu'il ne devait rien espérer de nous pour le sujet qui le faisait quêter; mais comme je parlais fort mal la langue malabare, je connus qu'il ne m'entendait pas. On me fit comprendre qu'il cherchait autre chose que de l'argent. J'avertis le P. Mainard de vouloir bien venir lui parler. Il y vint, et, s'approchant du pénitent, il lui dit : « Que » venez-vous chercher à l'église des chrétiens, où l'on » honore le vrai Dieu, vous qui adorez des idoles et qui » êtes l'esclave des démons? » Le pénitent répondit avec modestie : « C'est parce qu'on m'a dit que c'était ici la » maison du vrai Dieu que j'y viens, pour voir si je » trouverai en lui plus de consolation que je n'en ai » trouvé dans les dieux que j'adore, dont je ne suis » guère satisfait, après tout ce que vous voyez que je » fais pour leur plaire. Je viens donc m'informer de » votre Dieu et apprendre à le connaître, pour mettre » en repos, s'il est possible, mon esprit, qui est depuis » longtemps agité. N'est-ce pas ici, ajouta-t-il, le temple » de l'Être souverain, créateur du ciel et de la terre,

» qui récompense ceux qui le servent et qui punit éternellement ceux qui en adorent d'autres que lui? Je n'ai jusqu'ici adoré et servi mes dieux que parce que je n'en ai point connu de plus grand qu'eux; mais si vous me pouvez faire voir que le vôtre est au-dessus de tous, je renonce à eux et je les abandonne pour jamais. »

Ces paroles nous touchèrent vivement, et nous eussions versé des larmes de joie, sans la crainte que nous eûmes qu'il ne cherchât peut-être à nous tromper. Pour éprouver donc sa sincérité par l'endroit que nous crûmes devoir lui être le plus sensible : « Si vous voulez, lui dites-nous, connaître le souverain Seigneur, et apprendre de notre bouche les perfections infinies qui le distinguent de vos prétendues divinités, il faut commencer par ôter de votre cou cet instrument de mortification recherchée, qui vous accable, et que vous ne portez que pour vous distinguer, et pour rendre honneur à l'ennemi de l'Être souverain; car tandis que vous en demeurerez chargé, la divine parole n'entrera point dans votre cœur, ou bien vous ne la pourrez goûter. » J'avais quelque scrupule de l'obliger à quitter son habit de pénitent, avant que d'entrer un peu plus avant en matière, et de le disposer davantage à ce que l'on voudrait, et je craignais que cette épreuve ne le rebutât. Mais il n'en parut pas le moins du monde ébranlé. « Je suis prêt, nous dit-il, à tout quitter, s'il le faut, pour connaître le souverain bien, mais je ne puis me débarrasser sans le secours d'un serrurier. » Certainement le fameux Siméon Stylite (s'il est permis de comparer un si grand Saint à un homme qui était encore idolâtre) ne montra pas plus de soumission et de promptitude à des-

cencre de sa colonne au premier ordre des Pères du Concile, que celui-ci à renoncer aux marques de pénitence, dont il se faisait honneur parmi les gentils.

Le serrurier vint, et ce ne fut qu'avec bien du temps et une peine extrême qu'il arracha les clous qui tenaient attaché le petit collier au grand. Celui qui les avait mis ne prétendait pas apparemment qu'on les en ôtât jamais. Ce fut dans l'église même de Saint-François-Xavier que nous délivrâmes ce pauvre esclave de Satan du joug que son redoutable maître lui avait imposé. La plaque était si pesante, que je ne la pouvais soulever de terre qu'avec peine. Nous la suspendîmes à la muraille près de l'autel, comme une dépouille enlevée à l'enfer, et une des plus précieuses offrandes qu'on eût peut-être jamais faite au saint apôtre. Dès que le pénitent se vit libre, la joie parut peinte sur son visage, peut-être du plaisir que l'on venait de lui faire, peut-être de l'espérance qu'il avait qu'ayant obéi, nous allions enfin l'éclairer sur la science du salut. Sans perdre de temps, le P. Mainard commença à lui expliquer les mystères de notre sainte religion, et moi à lui apprendre les prières et le catéchisme, ne sachant pas assez bien la langue pour l'entretenir.

Quoiqu'il parût content de nos instructions, et qu'il fût charmé surtout de ce que nous lui disions de la grandeur de Dieu et de son amour pour les hommes, nous lûmes plus d'une fois dans ses yeux qu'il roulait quelques pensées chagrinantes au fond de l'âme. Ceux qui l'avaient connu dans la ville, avant qu'il s'adressât à nous, lui faisaient de sanglants reproches, non pas précisément de ce qu'il changeait de religion, mais de ce qu'il se faisait disciple des docteurs *Pranguis*, lui qui était de la plus haute caste de tout le pays. C'était en effet cette idée du

pranguisme qui lui causait toute sa peine. Dès que nous le sûmes, nous prîmes la résolution de l'envoyer dans le Maduré se faire baptiser par quelqu'un de ceux qui y vivent sous l'habit de *Sanniassi*. Nous lui dîmes donc que nous n'étions que les *Gouroux* ou les docteurs des basses castes, qui sont sur les côtes, et qu'il lui convenait à lui, qui était homme de qualité, de s'adresser aux docteurs des hautes castes, qui sont dans les terres, et de se mettre au nombre de leurs disciples; qu'il trouverait dans le Maduré ces docteurs, qui lui enseigneraient la loi du vrai Dieu; qu'il les allât trouver, et qu'après avoir achevé de l'instruire, ils le mettraient au nombre des fidèles. Ce bon homme, qui avait pris amitié pour nous, eut beaucoup de peine à se déterminer sur le parti que nous lui propositions: mais enfin, comme nous lui persuadâmes que c'était son avantage, il nous crut, et s'en alla trouver un de nos Pères de la mission de Maduré, qui le baptisa et le renvoya ensuite dans son pays travailler à la conversion de ses parents, pour lesquels il nous parut avoir beaucoup de zèle et de tendresse.

J'avais cependant dans l'étude de la langue malabare; et le désir d'entrer au plutôt dans la mission de Maduré faisait que je tâchais d'y paraître bien plus savant encore que je n'étais en effet. J'en fus puni: car l'opinion qu'on eut de mon habileté retarda mon départ au lieu de l'avancer. Le P. Emmanuel Lopez (1) étant tombé malade sur la fin de février, et ne se trouvant personne qui pût desservir ses églises pendant le carême qui approchait, le P. Provincial m'appela au Topo, et me proposa d'aller passer le carême au nord de la côte

(1) C'est le dernier Jésuite qui ait résidé à Maduré avec l'habit européen.

de Travancore, pour avoir soin du Père malade, et aider les fidèles en son absence, m'engageant sa parole qu'après Pâques immédiatement il m'enverrait dans la mission de Maduré, qui faisait l'objet de tous mes vœux. Je représentai que je n'étais guère capable d'une pareille commission, surtout dans le temps de carême et de Pâques, où il faut confesser tout le monde ; que pour les églises qui sont au nord du royaume de Travancore, je ne pouvais pas absolument m'en charger, parce que la langue malabare y est fort corrompue et mêlée avec la langue qu'on nomme *malcamel* : que si cependant on manquait d'ouvriers pour assister les chrétiens dans le temps pascal, je croyais qu'on pouvait prendre un tempérament, qui était d'envoyer au nord du royaume de Travancore un des Pères qui travaillait à la côte de la Pêcherie, et de me faire occuper sa place, parce que les chrétiens de cette côte parlant fort distinctement la langue tamoule, je pouvais les entendre, et me faire entendre aussi plus facilement. Le P. Provincial agréa la proposition, et m'envoya à Taley, sur la côte de la Pêcherie.

Je me mis en chemin, et je remarquai dans mon voyage de terre deux choses que je n'avais point observées quand je doublai par mer le cap Comorin. La première est une église bâtie en l'honneur de la sainte Vierge, sur la pointe méridionale de ce cap, et au-dessous de cette pointe, un rocher qui s'avance dans la mer, et qui y forme une espèce d'île ; c'est sur ce rocher que se retirèrent autrefois les chrétiens de la côte de la Pêcherie, pour éviter la fureur des Musulmans qui les poursuivaient vivement. Ce lieu leur servit d'asile plusieurs mois, pendant lesquels ils ne se nourrirent que du pois-

son qu'ils pêchaient, et des coquillages qu'ils pouvaient ramasser au pied de ce rocher. Depuis, on y a planté une croix, qui se découvre de fort loin. La seconde chose que je remarquai est une grande pagode de pierre, qui est un peu plus avant dans les terres que l'église de la Sainte-Vierge, quoiqu'elle soit sur la même pointe.

C'est précisément au cap Comorin que commence la côte de la Pêcherie, si fameuse par la pêche des perles. Elle forme une espèce de baie, qui a plus de quarante lieues depuis le cap Comorin jusqu'à la pointe de Ramancor, où l'île de Ceylan est presque unie à la terre-ferme, par une chaîne de rochers que quelques Européens appellent *le pont d'Adam*. Les gentils racontent que ce pont est l'ouvrage des singes du temps passé. Ils se persuadent que ces animaux, plus braves et plus industrieux que ceux d'aujourd'hui, se firent un passage de la terre-ferme en l'île de Ceylan ; qu'ils s'en rendirent maîtres, et délivrèrent la femme d'un de leurs dieux qui avait été enlevée. Ce qui est certain, c'est que la mer, dans sa plus grande hauteur, n'a pas plus de quatre à cinq pieds d'eau en cet endroit-là ; de sorte qu'il n'y a que des chaloupes, ou des bâtiments fort plats, qui puissent passer entre les intervalles de ces rochers. Toute la côte de la Pêcherie est inabordable aux vaisseaux d'Europe, parce que la mer y brise terriblement, et il n'y a qu'à *Tuticurin* que les navires puissent passer l'hiver, cette rade étant couverte par deux îles qui en font la sûreté. Comme la côte de la Pêcherie est renommée par tout le monde, je m'imaginai y trouver plusieurs grosses et riches bourgades : il y en avait autrefois un grand nombre, mais depuis que la puissance des Portugais s'est affaiblie dans les Indes, et qu'ils n'ont plus été

en état de protéger cette côte, tout ce qui s'y trouvait de considérable a été abandonné et détruit. Il ne reste aujourd'hui que de misérables villages, dont les principaux sont *Taley, Manapar, Alandaley, Punicati* et quelques autres. J'excepte toujours Tuticurin, qui est une ville de plus de cinquante mille habitants, partie chrétiens et partie gentils.

Quand les Portugais parurent dans les Indes, les Paravas, qui sont les peuples de la côte de la Pêcherie, gémissaient sous la domination des musulmans, qui s'étaient en partie rendus maîtres du royaume de Maduré. Dans cette extrémité, leur chef résolut d'implorer le secours des Portugais, et de se mettre avec toute sa caste sous leur protection. Les Portugais, qui ont toujours eu beaucoup de zèle pour l'établissement de la religion chrétienne, la leur accordèrent, mais à condition qu'ils embrasseraient le christianisme, à quoi les Paravas s'obligèrent. Dès que ce traité eut été conclu, les Portugais chassèrent les musulmans de tout le pays, et y firent divers établissements. Ce fut alors que la côte de la Pêcherie devint une florissante chrétienté par les travaux si connus de saint François-Xavier, qui fonda partout des églises, que nos Pères ont cultivées depuis ce temps-là avec un très-grand soin.

La liberté que les Paravas avaient sous les Portugais de trafiquer avec leurs voisins, les rendait riches et puissants; mais depuis que cette protection leur a manqué, ils se sont vus hientôt opprimés, et réduits à une extrême pauvreté. Leur plus grand commerce aujourd'hui vient de la pêche du poisson, qu'ils transportent dans les terres, et qu'ils échangent avec le riz et les autres provisions nécessaires à la vie, dont cette côte est presque

entièrement dépourvue, n'étant couverte que de bois épineux et d'un sable aride et brûlant ; car c'est uniquement ce que je trouvai dans l'espace de douze lieues, depuis le cap Comorin jusqu'à Taley, avec sept ou huit bourgades, qui ont chacune une église dépendante de celle de Taley.

Je ne pus voir la misère où vivent ces pauvres chrétiens dont on m'avait chargé, sans en être attendri. Je tâchai d'adoucir leurs peines, qui ne sauraient manquer d'être très-méritoires, à en juger par la vivacité de leur foi, et par leur attachement simple et fervent à toutes les pratiques de piété, que les Pères portugais de notre Compagnie ont eu soin d'introduire parmi eux. Une des choses qui contribuent le plus à rendre cette chrétienté si distinguée entre toutes les autres, c'est le soin qu'on prend d'enseigner de très-bonne heure la doctrine chrétienne aux plus petits enfants. Cette sainte coutume s'est conservée inviolablement en ce pays-là depuis le temps de saint François-Xavier. Il était persuadé que la foi ne pouvait manquer de jeter de profondes racines dans le cœur des habitants, si dès la première enfance on les instruisait bien des mystères et des préceptes de notre religion. La suite a fait voir qu'il ne se trompait pas ; car nulle part ailleurs dans les Indes, on ne trouve ni plus de crainte de Dieu, ni plus d'attachement au christianisme que chez les Paravas. Depuis qu'un enfant commence, pour ainsi dire, à bégayer, jusqu'à ce qu'il se marie, il est obligé de se rendre tous les jours à l'église ; les filles le matin au soleil levé, les garçons le soir au soleil couché. Ils récitent d'abord tous ensemble les prières ordinaires du matin et du soir, après quoi se partageant en deux chœurs, et demeurant tous assis à terre,

deux des plus habiles de chaque chœur se lèvent au milieu de l'église, et, par forme de demandes et de réponses, répètent toute la doctrine chrétienne. Après cette première répétition, où il n'y a qu'eux qui parlent, ils interrogent ceux des deux chœurs qui les ont écoutés, lesquels tous ensemble répondent à la demande qu'on leur fait. Au reste, cette doctrine chrétienne comprend non-seulement l'explication des mystères et des préceptes de la religion, mais encore, comme j'ai dit, la manière de se confesser et de communier, et des méthodes pour bien faire toutes les autres actions, auxquelles ces fervents chrétiens se trouvent ainsi accoutumés presque avant l'usage de la liberté et de la raison. La doctrine chrétienne étant achevée, on se remet à genoux pour faire un acte de contrition, et après avoir récité le *Salve Regina*, et la prière à l'Ange gardien, on demande la bénédiction de notre Seigneur et de la sainte Vierge, et l'on se retire. Cette pratique s'observe non-seulement dans les lieux où les Pères font leur demeure, mais encore dans toutes les autres bourgades, où les chefs, comme les vicaires de chaque église, rassemblent les enfants et leur font faire assidûment tout ce que je viens de marquer.

Comme les Pères qui cultivent cette chrétienté ne sont pas en fort grand nombre, les fidèles commencent dès les premiers jours du carême à s'acquitter du devoir pascal. Ainsi après avoir pris à Taley les connaissances nécessaires, je commençai la visite de mes églises pour préparer tout le monde à la confession et à la communion. Ayant remarqué qu'une église fort ancienne de la petite bourgade de Cuttancouli menaçait ruine, et qu'on n'y était pas en sûreté, j'en fis bâtir une nouvelle. Je me fatiguai beaucoup dans mes tournées, et je fus plus d'une

fois en danger d'être dévoré par les tigres qui sortent des bois pour chercher de l'eau. On ne saurait croire le désordre que ces bêtes féroces ont fait cette année sur toute la côte. Outre le bétail qu'ils ont enlevé, on compte plus de soixante et dix personnes qui ont disparu, et qui ont été apparemment dévorées par ces cruels animaux. On les voyait s'approcher sur le soir des étangs, qui sont pour l'ordinaire assez près des villages : malheur alors au bétail, aux enfants et même aux hommes qui se trouvaient à leur portée. Rien ne leur échappait. La crainte qu'on en avait était devenue si grande que toutes les nuits on faisait la garde dans les villages et l'on y allumait de grands feux. Personne n'osait sortir de sa maison durant les ténèbres, ni se mettre en chemin ; il n'était pas même trop sûr de marcher le jour, à moins qu'on ne fût bien accompagné. Cela ne m'empêcha pas pourtant de traverser plus d'une fois durant la nuit de grandes forêts, pour aller administrer les sacrements à de pauvres moribonds qui ne pouvaient pas attendre. Je prenais la précaution de me faire escorter par quelques chrétiens, les uns portant des torches allumées, et les autres battant le tambour, dont le bruit épouvante les tigres et les met en fuite. Une chose qui doit paraître extraordinaire et qui ne peut venir que d'une protection de Dieu toute particulière, c'est que dans tout le carnage qu'ont fait depuis un an ces redoutables animaux, aucun chrétien n'a péri. On a même remarqué que les gentils se trouvant avec les chrétiens, les tigres dévoraient les idolâtres sans faire aucun mal aux fidèles ; ceux-ci trouvant des armes sûres dans le signe de la croix et dans les saints noms de Jésus et de Marie ; ce que les gentils voyant avec admiration, ils ont commencé aussi à se servir des mêmes armes

pour éviter la fureur des tigres et se préserver du danger.

Le bois infesté par les tigres règne pendant cinq ou six lieues; le reste de la côte n'est que sable, mais un sable qui fatigue extrêmement les voyageurs. J'éprouvai encore là les soins de la Providence. Je marchais le long de la mer pendant une nuit fort obscure, accompagné de deux de mes catéchistes, et je me trouvai sur le bord d'une petite rivière que j'avais traversée quelque temps auparavant sans aucun danger. Avançant comme pour passer ce gué, je tombai tout à coup, avec le catéchiste qui me soutenait, dans un grand fond que la marée avait creusé en mangeant et emportant le sable. Nous nous serions noyés dans cette espèce d'abîme sans la main de Dieu qui nous soutint. Nous en fûmes quittes pour être bien mouillés, ce qui ne nous empêcha pas de continuer notre route jusqu'à la plus prochaine église, où nous rendîmes grâce à Notre-Seigneur de nous avoir délivrés de ce danger.

Après avoir visité les églises de mon district, je revins la semaine-sainte à Taley, où un grand nombre de chrétiens se rendirent de diverses bourgades des environs. Je travaillai beaucoup pendant ce saint temps; les confessions me fatiguaient extraordinairement par la difficulté que j'avais à les entendre; car ces peuples parlent avec une vitesse surprenante, ou peut-être que cela me paraissait ainsi, parce que je n'avais pas encore l'oreille bien faite à leur langage. Les larmes me venaient quelquefois aux yeux, quand, ne pouvant comprendre ce qu'ils me disaient, il fallait les faire recommencer jusqu'à trois et quatre fois; ce que ces bonnes gens faisaient avec une patience merveilleuse, cherchant même les

mots et les tours les plus aisés pour s'exprimer. Outre le travail des confessions, j'avais celui de la prédication ; et comme il m'était impossible de parler encore sur-le-champ, j'étais obligé de préparer et d'apprendre par cœur ce que je devais dire. Cependant quoique je fisse une infinité de fautes, soit dans le tour de la langue, soit dans la prononciation, qui est très-difficile, ils ne paraissaient point rebutés de m'entendre, aimant mieux, disaient-ils, ouïr quatre paroles de la bouche des Pères, quoique mal arrangées et mal prononcées, que les grands discours que leurs catéchistes leur auraient pu faire.

Je fis dresser, en divers endroits de la bourgade, plusieurs petits reposoirs ; et le jeudi-saint, sur le soir, nous y allâmes tous en procession faire les stations de la Passion. A chaque station, on faisait tout haut des prières et des actes conformés au mystère qu'on venait honorer. Les stations achevées, nous retournâmes à l'église, qui se trouva trop petite pour la grande multitude de chrétiens qui s'y étaient rendus de tous côtés. Je sortis, et tout le peuple s'étant rangé sur la place vis-à-vis l'église, mon catéchiste raconta fort au long l'histoire de la Passion de Notre-Seigneur. Je fis ensuite, le crucifix à la main, un petit discours, dans lequel je tâchai de leur inspirer des sentiments de pénitence et d'amour envers notre divin Maître. Il était assez avant dans la nuit lorsqu'on se sépara. Le lendemain on revint pour les cérémonies du vendredi-saint, que nous fîmes toutes, excepté celles de la messe : car il n'est pas permis, dans ces églises, de garder, du jeudi au vendredi, une hostie consacrée, à cause des soudaines irruptions que les gentils, qui viennent du milieu des terres, font quelquefois sur les chrétiens. Ce fut à l'adoration de la croix

qu'il m'eût été bien difficile de retenir mes larmes, les voyant couler en abondance des yeux de la plupart de nos fervents chrétiens. Jésus-Christ eût été là présent attaché sur la croix, qu'ils n'eussent pas embrassé ses genoux avec plus de démonstrations de reconnaissance et de tendresse. Nous exposâmes l'après-dînée une représentation du saint suaire, tel qu'on le montre dans plusieurs églises d'Europe ; il y eut encore bien des pleurs répandus à cette pieuse cérémonie. Je parlai aussi un moment sur ce sujet, et l'on fit des prières et des chants en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur. J'employai le samedi-saint, le jour de Pâques et le reste des fêtes à confesser ceux qui ne s'étaient pas encore acquittés de ce devoir ; après quoi je partis pour faire une seconde fois la visite de mes églises, et travailler plus à loisir que la première à l'instruction de ceux dans qui j'avais trouvé quelque ignorance. Mais le jour même que je m'étais mis en chemin, je reçus une lettre du P. Provincial qui m'ordonnait de remettre le soin de cette mission à deux Pères qu'il envoyait, et de me préparer selon sa promesse à entrer incessamment dans celle de Maduré.

Dès que j'eus lu la lettre, je me rendis au Topo pour recevoir les ordres et les dernières instructions de mon Supérieur. Il me les donna, et je pris la route de Maduré. Après avoir traversé de nouveau le cap Comorin, je vins par Taley, Manapar, Alandaley et Punicael, me rendre à Tuticurin. Cette ville est presque à une égale distance du cap Comorin et du passage de Ramanancor. Comme Punicael est sur le bord d'une petite rivière qui a deux embouchures, on va aisément par eau de là à Tuticurin. Pour cela il n'y a qu'à observer le temps des marées ;

pendant le flux, on remonte de Punicael, qui est à la première embouchure, jusqu'au confluent des deux bras de la rivière : au reflux, on descend jusqu'à la seconde embouchure, où se trouve Tuticurin.

Tuticurin parait, à ceux qui abordent par mer, une fort jolie ville. On découvre divers bâtiments assez élevés dans les deux îles qui la couvrent, une petite forteresse que les Hollandais ont bâtie depuis quelques années pour se mettre à couvert des insultes des gentils qui viennent des terres, et plusieurs grands magasins bâtis sur le bord de l'eau, qui font un assez bel aspect. Mais dès qu'on a mis pied à terre, toute cette beauté disparaît, et l'on ne trouve plus qu'une grosse bourgade presque toute bâtie de pauvres cabanes. Les Hollandais tirent de Tuticurin des revenus considérables, quoiqu'ils n'y soient pas absolument les maîtres. Toute la côte de la Pêcherie appartient en partie au roi de Maduré, et en partie au prince de Marava, qui a secoué depuis peu le joug de Maduré, dont il était tributaire auparavant. Les Hollandais voulurent, il y a quelques années, s'accommoder avec le prince de Marava, relativement à ses droits sur la côte de la Pêcherie, et sur tout le pays qui en dépend. Ils lui envoyèrent pour cela une célèbre ambassade avec de magnifiques présents. Le prince reçut les présents, et donna de grandes espérances, dont on n'a vu jusqu'à présent aucun effet.

Les Hollandais, sans être maîtres de la côte, n'ont pas laissé d'agir souvent à peu près comme s'ils l'étaient. Il y a quelques années qu'ils s'emparèrent des églises des pauvres Paravas pour en faire des magasins, et des maisons des missionnaires pour y loger leurs facteurs. Les Pères furent obligés de se retirer dans les bois où ils se

frent des luttas, pour ne pas abandonner leur troupeau dans un si pressant besoin. Il est vrai que les Paravas montrèrent en cette occasion une fermeté inébranlable et un attachement inviolable pour leur religion. On les voyait tous les dimanches sortir en foule de Tuticurin et des bourgades, pour aller entendre la messe dans les bois. Les Pères y exerçaient, au milieu des gentils, les fonctions de leur ministère plus librement qu'ils n'eussent fait auprès des Hollandais. Le zèle des Paravas choqua apparemment quelques-uns de ces Messieurs; ils se mirent en tête de les pervertir, et de leur faire embrasser leur religion. Dans cette vue, ils appelèrent de Batavia un ministre pour instruire, disaient-ils; ces pauvres abusés; mais la tentative réussit mal. Dès la première conférence que le chef de la caste des Paravas eut avec le prédicant, il le confondit par ce raisonnement : « Vous » devez savoir, lui dit-il, que quelque notre caste eût » embrassé la religion catholique avant la venue du » Grand-Père dans les Indes (c'est de saint François- » Xavier qu'il parlait), nous n'étions chrétiens que de » nom, mais gentils en effet. La foi que nous professons » ne prit racine dans nos cœurs que par la force et par » le nombre des miracles que notre saint Apôtre opéra » dans tous les lieux de cette caste. C'est pourquoi avant » que vous nous parliez de changer de religion, il faut, » s'il vous plaît, que premièrement vous fassiez à nos » yeux; non pas seulement autant de miracles qu'en a » fait le Grand-Père, mais beaucoup davantage, puisque » vous voulez nous prouver que la loi que vous nous ap- » portez est meilleure que celle qu'il nous a enseignée. » Ainsi, commencez par ressusciter du moins une dou- » zaine de morts : car saint François-Xavier en a ressus-

» cité cinq ou six sur cette côte; guérissez tous nos malades, rendez notre mer plus poissonneuse qu'elle n'est, » et quand cela sera fait, nous verrons ce qu'il y aura à vous répondre. » Le pauvre ministre ne sachant que répliquer à ce discours, et voyant d'ailleurs cet air de fermeté et de raison qu'il n'attendait pas dans des pêcheurs, ne songea qu'à se rembarquer au plus vite. Mais, avant que de le laisser partir, on voulut voir si la violence n'aurait pas plus de pouvoir que l'exhortation. On se mit donc en devoir de forcer les Paravas d'aller au prêche. Le chef de la caste eut le courage de faire afficher un écrit à la porte de la loge hollandaise, par lequel il déclarait que si quelque Paravas allait au temple des Hollandais, il serait traité à l'heure même comme rebelle à Dieu et traître à la nation. Personne ne fut tenté d'y aller, excepté un seul. C'était un homme riche et puissant; dont la fortune dépendait des Hollandais, et qui fut assez lâche, de peur de s'attirer leur disgrâce, pour s'y trouver une fois.

On en avertit le chef de la caste des Paravas, lequel résolut d'en faire un exemple. Il mit donc ses gens sous les armes, se saisit des avenues, afin qu'à la sortie du temple le coupable ne pût lui échapper. Dès qu'il parut, il le fit mettre à mort. Les Hollandais voulurent se mettre en devoir de le secourir; mais ils n'y furent pas à temps, et ils furent obligés eux-mêmes de se retirer, pour ne pas irriter des peuples qui étaient résolus de conserver leur religion aux dépens de leur vie.

Ces persécutions ont cessé par la grâce de Dieu; il est venu des directeurs plus doux et plus raisonnables qui, bien loin d'inquiéter ces peuples sur leur religion et de leur faire violence, ont consenti que leurs anciens pas-

teurs revinssent demeurer dans les bourgades, et continuassent les fonctions qu'ils avaient toujours remplies depuis saint François-Xavier. Au reste, je dois rendre cette justice aux directeurs d'aujourd'hui, que j'en ai trouvé parmi eux de très-honnêtes, qui gagnaient l'affection des peuples et se faisaient aimer des missionnaires, lesquels, de leur côté, leur rendaient dans l'occasion des services assez importants.

Pour ce qui regarde le commerce des Hollandais sur cette côte, outre les toiles qu'on leur apporte de Maduré, et qu'ils échangent avec le cuir du Japon et les épiceries des Moluques, ils tirent un profit considérable de deux sortes de pêches qui se font ici, celle des perles et celle des *xanxus*. Les *xanxus* sont de gros coquillages semblables à ceux avec lesquels on a coutume de peindre les Tritons. Il est incroyable combien les Hollandais sont jaloux de ce commerce ; il irait de la vie pour un Indien qui oserait en vendre à d'autres qu'à la compagnie de Hollande. Elle les achète presque pour rien, et les envoie dans le royaume de Bengale, où ils se vendent fort cher. On scie ces coquillages selon leur largeur : comme ils sont ronds et creux, quand ils sont sciés, on en fait des bracelets qui ont autant de lustre que le plus brillant ivoire. Ceux qu'on pêche sur cette côte, en une quantité extraordinaire, ont tous leurs volutes de droite à gauche. S'il s'en trouvait quelqu'un qui eût ses volutes de gauche à droite, ce serait un trésor que les gentils estimeraient des millions, parce qu'ils s'imaginent que ce fut dans un *xanxus* de cette espèce qu'un de leurs dieux fut obligé de se cacher pour éviter la fureur de ses ennemis qui le poursuivaient par mer.

La pêche des perles enrichit la compagnie de Hollande

d'une autre manière. Elle ne fait pas pêcher pour son compte, mais elle permet à chaque habitant du pays, chrétien, gentil ou mahométan, d'avoir pour la pêche autant de bateaux que bon lui semble, et chaque bateau lui paie soixante écus et quelquefois davantage. Ce droit fait une somme considérable; car il se présentera quelquefois jusqu'à six ou sept cents bateaux pour la pêche. Autrefois, dès le mois de janvier, les Hollandais déterminaient le lieu et le temps où la pêche se devait faire cette année-là, sans en faire l'épreuve auparavant; mais comme il arrivait souvent que la saison ou le lieu marqué n'était pas favorable et que les hultres manquaient, ce qui causait un notable préjudice après les grandes avances qu'il avait fallu faire, on a changé de méthode, et voici la règle qu'ils observent aujourd'hui.

Vers le commencement de l'année, la compagnie envoie dix ou douze bateaux au lieu où l'on a dessein de pêcher. Ces bateaux se séparent en diverses rades, et les plongeurs pêchent chacun quelques milliers d'hultres, qu'ils apportent sur le rivage. On ouvre chaque millier à part, et on met aussi à part les perles qu'on en tire. Si le prix de ce qui se trouve dans un millier monte à un écu ou au-delà, c'est une marque que la pêche sera en ce lieu très-riche et très-abondante; mais si ce que l'on peut tirer d'un millier n'allait qu'à trente sous, comme le profit ne passerait pas les frais qu'on serait obligé de faire, il n'y aurait point de pêche cette année-là. Lorsque l'épreuve réussit et qu'on a publié qu'il y aura pêche, il se rend de toutes parts sur la côte, au temps marqué, une affluence extraordinaire de peuple et de bateaux, qui apportent toutes sortes de marchandises. Les com-

missaires hollandais viennent de Colombo, capitale de l'île de Ceylan, pour présider à la pêche. Le jour qu'elle doit commencer, l'ouverture s'en fait de grand matin par un coup de canon. Dans ce moment tous les bateaux partent et s'avancent dans la mer, précédés de deux grosses chaloupes hollandaises, qui mouillent l'une à droite et l'autre à gauche pour marquer les limites du lieu de la pêche, et aussitôt les plongeurs de chaque bateau se jettent à la hauteur de trois, quatre et cinq brasses. Un bateau a plusieurs plongeurs qui vont à l'eau tour à tour : aussitôt que l'un revient, l'autre s'enfonce. Ils sont attachés à une corde dont le bout tient à la vergue du petit bâtiment, et qui est tellement disposée, que les matelots du bateau, par le moyen d'une poulie, la peuvent aisément lâcher ou tirer, selon le besoin qu'on en a. Celui qui plonge a une grosse pierre attachée au pied, afin d'enfoncer plus vite, et une espèce de sac à sa ceinture pour mettre les huîtres qu'il pêche. Dès qu'il est au fond de la mer, il ramasse promptement ce qu'il trouve sous sa main, et le met dans son sac. Quand il trouve plus d'huîtres qu'il n'en peut emporter, il en fait un monceau, et, revenant sur l'eau pour prendre haleine, il retourne ensuite ou envoie un de ses compagnons le ramasser. Pour revenir à l'air, il n'a qu'à tirer fortement une petite corde, différente de celle qui lui tient le corps ; un matelot qui est dans le bateau, et qui tient l'autre bout de la même corde pour en observer le mouvement, donne aussitôt le signal aux autres, et dans le moment on tire en haut le plongeur, qui, pour revenir plus promptement, détache s'il peut la pierre qu'il a au pied. Les bateaux ne sont pas si éloignés les uns des autres, que les plongeurs ne se battent assez sou-

vent sous les eaux pour s'enlever les morceaux d'huitres qu'ils ont ramassés.

Il n'y a pas longtemps qu'un plongeur, ayant vu qu'un de ses compagnons lui avait volé ainsi plusieurs fois de suite ce qu'il avait eu bien de la peine à recueillir, jugea à propos d'y mettre ordre. Il lui pardonna la première et la seconde fois, mais voyant qu'il continuait à le piller, il le laissa plonger le premier, et l'ayant suivi de près avec un couteau à la main, il le massacra sous les eaux, et l'on ne s'aperçut de ce meurtre que lorsqu'on retira le corps de ce malheureux, sans vie et sans mouvement. Ce n'est pas là ce qu'on a le plus à craindre dans cette pêche. Il court en ces mers des requins si forts et si terribles, qu'ils emportent quelquefois et le plongeur et ses huitres, sans qu'on en entende jamais parler.

Quant à ce que l'on dit de l'huile que les plongeurs mettent dans leur bouche, ou d'une espèce de cloche de verre, dans laquelle ils se renferment pour plonger, ce sont des contes de personnes qui veulent rire ou qui sont mal instruites. Comme les gens de cette côte s'accoutument dès l'enfance à plonger et à retenir leur haleine, ils s'y rendent habiles, et c'est suivant leur habileté qu'ils sont payés. Avec tout cela, le métier est si fatigant, qu'ils ne peuvent plonger que sept ou huit fois par jour. Il s'en trouve qui se laissent tellement transporter à l'ardeur de ramasser un plus grand nombre d'huitres, qu'ils en perdent la respiration et la présence d'esprit; de sorte que, ne pensant pas à faire le signal, ils seraient bientôt étouffés, si ceux qui sont dans le bateau n'avaient soin de les retirer, lorsqu'ils demeurent trop longtemps sous l'eau. Ce travail dure jusqu'à midi, et alors tous les bateaux regagnent le rivage.

Quand on est arrivé, le maître du bateau fait transporter dans une espèce de parc les huîtres qui lui appartiennent, et las y laisse deux ou trois jours, afin qu'elles s'ouvrent, et qu'on puisse en tirer les perles. Les perles étant tirées et bien lavées, on a cinq ou six petits bassins de cuivre, percés comme des cribles, qui s'enchâssent les uns dans les autres, en sorte qu'il reste quelque espace entre ceux de dessus et ceux de dessous. Les trous de chaque bassin sont différents pour la grandeur ; le second bassin les a plus petits que le premier, le troisième que le second, et ainsi des autres. On jette dans le premier bassin les perles grosses et menues, après qu'on les a bien lavées comme j'ai dit. S'il y en a quelqu'une qui ne passe point, elle est censée du premier ordre ; celles qui restent dans le second bassin sont du second ordre, et de même jusqu'au dernier bassin, lequel n'étant point percé, reçoit les semences de perles. Ces différents ordres font la différence des perles, et leur donnent ordinairement le prix, à moins que la rondeur plus ou moins parfaite, ou l'eau plus ou moins belle, n'en augmente ou diminue la valeur. Les Hollandais se réservent toujours le droit d'acheter les plus grosses : toutefois si celui à qui elles appartiennent ne veut pas les donner pour le prix qu'ils en offrent, on ne lui fait aucune violence, et il lui est permis de les vendre à qui il lui plaît. Toutes les perles qu'on pêche le premier jour appartiennent au roi de Maduré ou au prince de *Marava*, suivant la rade où se fait la pêche. Les Hollandais n'ont point la pêche du second jour, comme on l'a quelquefois publié ; ils ont assez d'autres moyens de s'enrichir. Le plus court et le plus sûr est d'avoir de l'argent comptant : pourvu qu'on paie sur-le-champ, on a tout ici à fort grand marché.

Je ne parlerai point d'une infinité de vols et de supercheries qui se font dans cette pêche; cela nous mènerait trop loin. Je vous dirai seulement qu'il règne pour l'ordinaire de grandes maladies sur cette côte au temps de la pêche, soit à cause de la multitude extraordinaire de peuple qui s'y rend de toutes parts et qui n'habite pas fort à l'aise, soit parce que plusieurs se nourrissent de la chair des huîtres, qui est indigeste et malfaisante, soit enfin à cause de l'infection de l'air : car la chair des huîtres, étant exposée à l'ardeur du soleil, se corrompt en peu de jours, et exhale une puanteur qui peut toute seule causer des maladies contagieuses.

La pêche qui s'est faite cette année à Tuticurin a été très-malheureuse. L'épreuve s'en était trouvée très-belle, et on y était accouru de toutes parts; mais quand l'ouverture de la pêche se fit vers la fin du mois de mars, on fut bien surpris de voir que tous les plongeurs ensemble n'avaient ramassé que deux ou trois milliers d'huîtres, et presque point de perles dedans. La désolation fut encore plus grande les jours suivants; car, comme si les huîtres avaient tout à coup disparu, on n'en trouva plus aucune. Plusieurs attribuèrent cet accident aux courants qui avaient apporté des sables et couvert les huîtres : quelques chrétiens le regardèrent comme un châtement du Ciel. On avait coutume, de temps immémorial, de donner à l'église la plus prochaine de l'endroit où se faisait la pêche, les premières perles que prenaient les pêcheurs chrétiens; mais cette année on résolut de ne se point conformer à ce pieux usage. Les inventeurs d'une pareille épargne n'en furent pas plus riches, et la pêche fut perdue, au grand préjudice des Hollandais, des habitants

de la côte et de tous les étrangers qui avaient fait de très-grandes avances.

Pendant que je m'instruisais ainsi des nouvelles du pays, j'écrivis au P. Xavier Borghèse, qui de tous les missionnaires de Maduré était le plus proche de Tuticurin, pour l'informer de mon dessein, le prier de m'envoyer des guides, et savoir de lui comment je me comporterais à mon entrée dans une terre qui faisait depuis longtemps l'objet de mes plus ardents désirs. Ce Père me répondit très-obligeamment qu'il ne s'en fierait pas à des guides pour me conduire, et qu'il viendrait lui-même me prendre à Tuticurin, si le temps était propre à entrer dans le Maduré; mais que tout le pays étant en armes, ce serait s'exposer à un péril évident d'être volé ou massacré, que de se mettre alors en chemin. Il ajoutait qu'on venait d'arrêter prisonnier le P. Bernard de Saa, son voisin, pour avoir converti un homme d'une haute caste; qu'on l'avait traîné devant les juges, et qu'à force de coups on lui avait fait sauter une partie des dents de la bouche, pendant qu'on déchirait ses catéchistes à coups de fouet; que dans tout le pays l'émotion était générale contre les chrétiens; enfin, qu'étant lui-même en danger d'être pris à chaque moment, il n'avait garde de conseiller à un confrère de se rendre auprès de lui dans une conjoncture si fâcheuse. Je fus touché de la persécution des chrétiens; mais je le fus bien plus vivement de ce qu'on m'empêchait d'aller prendre part à leurs souffrances. Néanmoins, sans me rebuter d'une réponse qui semblait m'ôter toute espérance, j'écrivis une seconde fois au P. Borghèse, et le suppliai de faire tous ses efforts pour me procurer l'entrée dans ma chère mission: je lui ajoutai que s'il ne le voulait pas, à quoi je

le conjurais de bien penser devant Dieu, j'étais résolu de m'embarquer pour aller chercher une autre porte, ou par le royaume de Tanjaour, ou par quelque autre endroit que ce pût être, nul danger et nulle difficulté n'étant capables de m'arrêter. Cette seconde lettre tomba heureusement entre les mains du P. Bernard de Saa, qui venait d'être exilé pour la foi, après avoir été très-cruellement traité, comme je viens de le marquer. Il s'était retiré depuis deux ou trois jours à Camien-Naiken-Patti. Il y reçut ma lettre, et l'ouvrit suivant la permission que lui en avait donnée le P. Borghèse. Voyant un homme déterminé à tout tenter et à tout souffrir, il crut qu'il était inutile de me faire aller chercher bien loin l'entrée d'une mission à la porte de laquelle je me trouvais, et que, danger pour danger, il valait mieux que je me livrasse à ceux du lieu où l'on me destinait, qu'à d'autres où je périrais peut-être sans aucun fruit. C'est ce qu'il m'écrivait en m'envoyant ses catéchistes, pour me servir de guides. L'arrivée de ces chrétiens si attendus, et dont quelques-uns avaient beaucoup souffert pour la vraie religion, me causa une joie des plus sensibles. Je partis avec eux de Tuticurin sans différer. C'était sur le soir du dimanche de la très-sainte Trinité, où j'avais lu à la messe l'ordre que Notre-Seigneur donna à ses Apôtres, d'aller par tout le monde prêcher l'évangile et baptiser les nations. Je sortis de la ville comme pour aller confesser quelque malade, et, à l'entrée de la nuit, me trouvant dans le bois, je quittai mon habit ordinaire de Jésuite, pour prendre celui des missionnaires de Maduré. Les Paravas qui m'avaient accompagné jusque là, s'en retournèrent ; et je m'abandonnai à la conduite de mes guides, ou plutôt à celle de Notre-Seigneur. Nous

marchâmes presque toute la nuit dans une grande obscurité jusqu'au lever de la lune. Mes gens prétendaient laisser le chemin ordinaire, et me conduire au travers des bois, pour éviter une petite forteresse, dont la garnison a coutume de faire de grandes violences aux passants. Elle était alors beaucoup plus à craindre, à cause des troubles du royaume. Mais soit que mes guides sussent mal les chemins détournés, ou que dans les ténèbres ils se fussent trompés, nous nous trouvâmes, sans y penser, presque au pied de la forteresse et contraints de passer près le corps-de-garde, qui était à la porte. Je pris sur-le-champ mon parti, qui fut de ne montrer ni crainte ni défiance : je dis à mes conducteurs de s'entretenir entr'eux, comme s'ils eussent été des gens de la bourgade voisine. Ils suivirent mon conseil, élevèrent la voix, portèrent même la parole à quelqu'un des gardes d'un air familier et délibéré, comme en pays de connaissance. Ce stratagème réussit heureusement ; nous passâmes sans que la pensée vint à aucun des gardes d'examiner davantage qui nous étions ; la Providence veillant ainsi sur moi et sur nos chers missionnaires, à qui je portais de petits secours dont ils avaient un très-grand besoin.

Le danger évité, nous continuâmes notre route et nous arrivâmes un peu avant le jour à Camien-Naiken-Patti, où le P. Bernard de Saa m'attendait avec une inquiétude d'autant plus grande, qu'il avait appris que le jour d'au-paravant on avait commis un vol considérable sur le chemin que je devais tenir. Je ne saurais vous exprimer avec quelle tendresse j'embrassai un confesseur de Jésus-Christ, sorti tout récemment de la prison et de dessous les coups des ennemis du nom chrétien, ni ce que Dieu me fit sentir de consolation en prenant possession de cette

terre bénie, après tant de désirs, de travaux, de courses et de craintes de n'y arriver peut-être jamais. Ce serait le lieu de vous mander l'histoire de la nouvelle persécution, et l'état où se trouvent aujourd'hui ces églises : mais cette lettre n'est déjà que trop longue, et vous me permettrez de remettre à la première que j'aurai l'honneur de vous écrire plusieurs choses très-curieuses. Je me recommande cependant plus que jamais à vos saints sacrifices, moi et les disciples que j'espère que le Seigneur va me donner, et je suis avec bien du respect, etc.

LETTRE DU P. MAUDUIT , MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE
JÉSUS , AU P. LE GOBIEN , DE LA MÊME COMPAGNIE.

A Pouleour, dans les Indes orientales, le 29
septembre 1700.

Mon Révérend Père, P. C.

J'ai eu la consolation de recevoir deux de vos lettres ; j'ai répondu à la première il y a déjà plus d'un an, et je répondrai maintenant à la seconde qu'on m'a envoyée de Pondichéry, où les vaisseaux du roi sont heureusement arrivés depuis quelques jours. J'aurais bien souhaité vous écrire par les vaisseaux de la Compagnie royale des Indes ; mais, lorsqu'ils partirent, j'étais si occupé auprès des malades de l'escadre commandée par M. des Augers, que je ne pus trouver un seul moment pour le faire.

Je me rendis à Pondichéry quelque temps après le départ de ces vaisseaux, dans la vue de me consacrer entièrement à la pénible et laborieuse mission de Maduré, et

de me joindre au P. Bouchet, qui y travaille depuis plusieurs années avec un zèle et un succès qu'on ne peut assez admirer. Je fis toutes les avances nécessaires pour l'exécution d'une si sainte entreprise ; mais Dieu, qui avait d'autres desseins sur moi et sur mes compagnons, ne permit pas que je réussisse.

Je ne me rebutai pourtant point, non plus que le P. de Breuille, supérieur de nos missions françaises des Indes, avec lequel j'agissais de concert. Nous formâmes le dessein de porter la foi dans les royaumes voisins de celui de Maduré, et d'y établir une nouvelle mission sur le modèle de celle que nos Pères portugais ont dans ce royaume. Nos compagnons ayant approuvé cette résolution, nous ne cherchâmes plus que les moyens de faire réussir une œuvre si glorieuse à Dieu et si avantageuse à la religion. Nous ne doutions pas qu'il ne se trouvât bien des obstacles à surmonter, mais vous savez que les difficultés ne doivent jamais arrêter des missionnaires, surtout après l'expérience que nous avons que Dieu, par les grandes traverses, prépare d'ordinaire aux plus heureux événements.

Le P. Martin alla trouver le P. Provincial de Malabar, qui le reçut avec beaucoup de bonté. Pour moi, je partis de Pondichéry le 21 septembre 1699 pour aller au Petit-Mont, à peu de distance de San-Thomé. Je fis ce voyage dans la vue d'y apprendre parfaitement la langue, de m'informer des lieux où nous pourrions établir la nouvelle mission, et surtout dans le dessein d'y recueillir quelque étincelle du zèle ardent du grand apôtre des Indes, saint Thomas, qui a sanctifié le Petit-Mont par le séjour qu'on tient qu'il y a fait. Comme je n'y trouvai pas tous les secours qu'on m'y avait fait espérer, je n'y

demeurai que deux mois. Je revins à Pondichéry, pour passer de là à Couttour, première résidence de la mission de Maduré, où je devais m'instruire de ce qui regardait celle que nous voulions établir.

J'y arrivai en habit de Saniassi, le 7 décembre, veille de la Conception de la sainte Vierge. Le P. François Laynez, que j'y trouvai, me reçut avec des marques d'une amitié sincère. Je ne puis vous exprimer les sentiments dont je fus pénétré dans cette sainte maison, ni combien je fus édifié de la vie pénitente qu'y mènent nos Pères. Dieu répand de grandes bénédictions sur leurs travaux ; j'ai tâché de les partager avec eux, et j'ai eu la consolation d'administrer les sacrements à un très-grand nombre de ces nouveaux chrétiens, dont la ferveur et la piété me tiraient les larmes des yeux. J'ai baptisé à Couttour plus de cent personnes, et plus de huit cents à Corali, autre résidence de cette mission. Ce grand nombre vous surprendra peut-être ; mais qu'est-ce, en comparaison de ce que fait le P. Laynez dans le Maravas, où il a baptisé en six mois plus de cinq mille personnes ? Il n'a pas tenu à moi ni à lui que je ne l'y aie accompagné, et que je ne me sois dévoué à recueillir une moisson si abondante ; mais les ordres que j'avais ne me le permettaient pas. Je les suivis, et je partis au commencement de juin 1700, pour aller du côté de Cangibouram, ville qui est au nord de Pondichéry.

Sitôt que j'y fus arrivé, je commençai à travailler. Je vous dirai, mon cher Père, pour votre consolation et pour celle des personnes qui s'intéressent à nos missions, et qui veulent bien les soutenir par leurs charités, que deux églises s'élèvent déjà à l'honneur du vrai Dieu au milieu d'une nation ensevelie dans les plus épaisses ténèbres

de l'infidélité. Depuis trois mois et demi que je suis en ce pays, j'ai eu le bonheur de baptiser près de cent vingt personnes. Jugez par ces heureux commencements de ce que nous pourrons faire dans la suite avec la grâce de Dieu dans une mission si féconde, si on nous envoie les secours qui sont nécessaires ; mais il faut pour cela des hommes de résolution, et qui puissent faire de la dépense ; car on est obligé de garder ici bien plus de mesures que dans le Maduré, où le christianisme est aujourd'hui très-florissant, et l'on doit s'attendre à souffrir bien des persécutions, soit de la part des gentils, soit d'ailleurs, si l'on ne s'observe, et si l'on n'a un peu de quoi apaiser la mauvaise humeur des grands du pays.

Comme la vie que l'on mène dans cette mission est très-rude, je suis bien aise de vous avertir qu'il faut que ceux de nos Pères qui voudront venir prendre part à nos travaux, soient d'une santé forte et robuste : car le jeûne sera continuel, et ils n'auront pour toute nourriture que du riz, des herbes et de l'eau. J'écris ceci sans craindre u'une vie si austère soit capable de les rebuter, persuadé au contraire que c'est ce qui les animera davantage à préférer cette mission aux autres. Je ne doute point qu'ils n'y soient remplis de joie et de consolation, du moins si j'en juge par mon expérience ; car je puis vous assurer que je n'ai jamais été si content que je le suis avec mes herbes, mon eau et mon riz : c'est sans doute une grâce très-particulière de Dieu. Aidez-moi, mon révérend Père, à l'en remercier, et faites qu'on nous envoie d'Europe tous les secours qui nous sont nécessaires par tant de différentes raisons.

Vous penserez peut-être, comme beaucoup d'autres, que ce n'est pas assez ménager nos missionnaires que de

les engager à une austérité de vie capable de les tuer ou de les épuiser en peu de temps. Je vous répondrai en deux mots que ce genre de vie est absolument nécessaire pour gagner ces infidèles, qui ne feraient nulle estime ni de la loi du vrai Dieu, ni de ceux qui la prêchent, s'ils nous voyaient vivre avec moins d'austérité que ne vivent leurs brames et leurs religieux. Nous conseillerez-vous de changer à cette condition ? Qu'est-ce donc que notre vie, qu'il la faille tant ménager, après qu'un Dieu a bien voulu donner la sienne, pour sauver ceux auprès de qui nous travaillons ? Quand on fait réflexion que l'enfer se remplit tous les jours, et que nous pouvons l'empêcher par la vie pénitente que nous menons, je vous assure qu'on n'a plus envie de l'épargner.

Quoique la vie des missionnaires soit aussi austère que je viens de vous le marquer, je vous répète encore qu'ils ne laissent pas d'avoir de grandes dépenses à faire, non pas pour leurs personnes, comme vous voyez, puisqu'ils ne boivent point de vin, qu'ils ne mangent ni pain, ni viande, ni poisson, ni œufs, et qu'ils sont vêtus d'une simple toile ; mais pour les nouveaux établissements qu'ils sont obligés de faire, pour la construction des églises qu'ils élèvent au vrai Dieu dans des terres infidèles, et surtout pour l'entretien d'un grand nombre de catéchistes qui sont absolument nécessaires en ce pays. Un catéchiste est un homme que nous instruisons à fond de nos mystères, et qui va devant nous de village en village apprendre aux autres ce que nous lui avons appris. Il tient un registre exact de ceux qui demandent le baptême, de ceux qui doivent approcher des sacrements, de ceux qui sont en querelle, de ceux dont la vie n'est pas exemplaire, et généralement de l'état du lieu où on l'en-

voie. Nous arrivons ensuite, et nous n'avons plus qu'à confirmer par quelques instructions ce que le catéchiste a enseigné, et qu'à faire les fonctions qui sont proprement de notre ministère. Vous concevez par là l'utilité et la nécessité indispensable des catéchistes ; et nous espérons que vous voudrez bien le faire comprendre à tous ceux qui s'intéressent à la propagation de l'Évangile.

Veillez ne pas m'oublier dans vos prières, dont j'ai plus besoin que jamais, et me croire, etc.

LETTRE DU P. DOLE, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,
AU P. LE GORREN, DE LA MÊME COMPAGNIE.

A Pondichéry, le 4 d'octobre 1700.

Mon Révérend Père, P. C.

Je vous écris cette lettre par la voie d'Angleterre, en attendant que je le puisse faire plus au long par les vaisseaux de la royale Compagnie, qui partiront au mois de janvier. Je vous enverrai par cette voie le récit de ce qui se passe de plus édifiant en ces quartiers. Vous y verrez le commencement de la nouvelle mission que nous avons entreprise sur le modèle de celle de Maduré, à deux journées d'ici, où se termine la mission de nos Pères portugais.

Le P. Mauduit est le premier qui soit allé mettre la main à l'œuvre. Il a fait son noviciat dans le Maduré même, en vivant de riz et de légumes seulement, comme

vivent nos Pères en ce pays-là. Il a baptisé plus de sept cents personnes pendant cinq à six mois qu'il a demeuré avec eux, et depuis qu'il est allé prendre possession de la nouvelle vigne du Seigneur, il a baptisé plus de cent vingt personnes, parmi lesquelles il y a deux brames, ce qui est une grande conquête. Il a obtenu des seigneurs de ce pays-là la permission de bâtir deux églises, qui sont à présent achevées. La vie qu'il mène est bien rude et bien austère, ce qui est nécessaire pour convertir ces peuples ; mais ce qui lui donne beaucoup de crédit et d'entrée partout, c'est qu'il a des brames qui l'accompagnent et qui lui servent de catéchistes.

Les vaisseaux du roi nous ont apporté cette année les PP. Hervieu, de la Fontaine et Noël, qui sont venus ici pour passer à la Chine. Le P. de la Fontaine a été si édifié des travaux de nos Pères et des grands biens qu'on fait en cette mission, qu'il a pris la résolution de demeurer parmi nous avec l'agrément des supérieurs. Il s'applique actuellement à apprendre la langue du pays, pour aller au plus tôt joindre le P. Mauduit dans sa nouvelle mission. La ferveur est présentement pour la Chine ; mais si nos Pères avaient la même idée que nous avons de la sainte mission de Maduré, je ne doute pas qu'ils ne la préférassent aux missions de la Chine et du Canada. J'ose même vous assurer que la vie tout apostolique qu'on y mène, les souffrances et les travaux continuels auxquels on est exposé, et les grands fruits qu'on y fait, passent tout ce qu'on peut vous dire de ces célèbres missions. Jugez-en par ce seul trait.

Depuis quatre ans et demi que le P. Bouchet est dans l'église d'Aour qu'il a fondée, il a baptisé plus de dix mille âmes. C'est une chose charmante de voir la ferveur

extraordinaire avec laquelle vivent ces nouveaux chrétiens. Ils récitent tous les jours ensemble les chapelets de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge. Ils font le matin et le soir les prières et l'examen, et quelques-uns même la méditation. Le P. Martin, qui est depuis deux mois à Aour avec le P. Bouchet, me mandait après trois semaines de séjour, qu'il avait baptisé plus de soixante personnes pour sa part ; qu'il ne se passait presque aucun jour qu'il n'y eût des baptêmes et des mariages, et qu'il lui faudrait une relation entière pour me raconter tous les biens et toutes les choses édifiantes qu'il a vues dans cette mission. S'il m'envoie l'ample récit qu'il m'a promis, je vous en ferai part.

J'ai reçu depuis peu une lettre du P. Laynez, célèbre missionnaire du Maduré. Il était allé, au commencement de cette année, secourir les chrétiens de Marava, où le vénérable P. Jean de Brito a été martyrisé. Le P. Laynez y a passé cinq mois dans des dangers continuels, couché à l'ombre de quelque arbre, ou au bord de quelque étang, où les naturels du pays viennent souvent se laver. Il les instruisait de nos mystères ; et Dieu donnait tant de force et d'onction à ses paroles, qu'en peu de mois il a baptisé quatre à cinq mille idolâtres, sans parler de plusieurs milliers de chrétiens, auxquels il a administré les sacrements de la pénitence et de l'eucharistie. Il me marque qu'il ne sait comment il a pu suffire à un travail si excessif. C'est ce Père même qui revenant, l'année passée, d'assister les chrétiens d'Outremelour, qui est la dernière résidence de Maduré, souffrit un tourment bien douloureux et bien extraordinaire. Il avait obtenu du *Dorey*, ou seigneur d'Outremelour, la permission de bâtir une église sur ses terres, vers le nord, et proche la célèbre

ville de Cangibouram, qui est dans le royaume de Carnate. Un gouverneur l'ayant arrêté, à la sollicitation de quelques gentils, ce barbare lâcha sur lui quelques soldats à grande gueule (c'est ainsi qu'on les appelle), qui, comme autant de chiens enragés, le mordirent jusqu'au sang par tout le corps, et lui firent des plaies si profondes, qu'il en a été longtemps très-incommodé. Je crois vous avoir déjà mandé cette action inhumaine.

Je vous quitte pour aller baptiser trois adultes, de plusieurs qui se font instruire. Je vous manderai la première fois ce que je fais ici pour rendre vénérable notre sainte religion aux gentils, et pour les y attirer. Comme ils sont frappés singulièrement de nos fêtes et de nos cérémonies, j'imagine chaque jour quelque manière de les célébrer avec plus d'éclat et de pompe. Dans la dernière solennité du jour de l'Assomption de la sainte Vierge, vous eussiez été charmé de voir les gentils mêmes s'unir à nous, pour contribuer à l'envi à honorer la Reine du ciel. Je vous en enverrai une petite relation. Je me recommande à vos prières, et suis, etc.

LETTRE DU P. BOUCHET, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE
JÉSUS, AU P. LE GOBIEN, DE LA MÊME COMPAGNIE.

A Maduré, le 1^{er} de décembre 1700.

Mon Révérend Père, P. C.

Notre mission de Maduré est plus florissante que jamais. Nous avons eu quatre grandes persécutions cette

année. On a fait sauter les dents à coups de bâton à un de nos missionnaires, et actuellement je suis à la cour du prince de ces terres, pour faire délivrer le P. Borghèse qui a déjà demeuré quarante jours dans les prisons de Tirouchirapali, avec quatre de ses catéchistes qu'on a mis aux fers. Mais ces persécutions sont cause de l'augmentation de la religion. Plus l'enfer s'efforce de nous traverser, plus le Ciel fait de nouvelles conquêtes. Le sang de nos chrétiens répandu pour Jésus-Christ est, comme autrefois, la semence d'une infinité de prosélytes.

Dans mon particulier, ces cinq dernières années, j'ai baptisé plus de onze mille personnes, et près de vingt mille depuis que je suis dans cette mission. J'ai soin de trente petites églises, et d'environ trente mille chrétiens; je ne saurais vous dire le nombre des confessions, je crois en avoir ouï plus de cent mille.

Vous avez souvent entendu dire que les missionnaires de Maduré ne mangent ni viande, ni poisson, ni œufs; qu'ils ne boivent jamais de vin ni d'autres liqueurs semblables; qu'ils vivent dans de méchantes cabanes couvertes de paille, sans lit, sans siège, sans meubles; qu'ils sont obligés de manger sans table, sans serviette, sans couteau, sans fourchette, sans cuiller. Cela paraît étonnant; mais croyez-moi, mon cher Père, ce n'est pas là ce qui nous coûte le plus. Je vous avoue franchement que depuis douze ans que je mène cette vie, je n'y pense seulement pas. Les missionnaires ont ici des peines d'une autre nature, dont le P. Martin vous écrira amplement l'année prochaine. Pour ce qui est de moi, je ne souffre que de n'avoir pas de quoi entretenir plus de catéchistes, qui m'aideraient à travailler à la conversion des âmes. J'ai un déplaisir que je ne puis vous expliquer, quand je

vois venir des idolâtres de plusieurs cantons, qui me demandent des maîtres, pour leur enseigner la loi de Dieu, et que je ne puis ni me multiplier moi-même, ni multiplier mes catéchistes, faute de ce qui serait nécessaire à leur subsistance. *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.* (Lam. iv, 4.). Ainsi je sèche de douleur de voir périr des âmes pour lesquelles Jésus-Christ a répandu son sang. Ah! serait-il possible qu'on ne fût point sensible à leur perte? J'ai vendu cette année un calice d'argent que j'avais, pour me donner un catéchiste de plus. Vous me demandez ce que je veux, je vous réponds que je ne veux rien pour moi, mais rien, vous dis-je, rien du tout : ce que je souhaite, et ce que je vous demande par les entrailles de Jésus-Christ, c'est de me procurer autant d'aumônes que vous pourrez pour ces catéchistes, et comptez qu'un catéchiste de plus ou de moins est une chose de la dernière conséquence. Je me recommande instamment à vos saints sacrifices, et suis avec bien du respect, etc.

LETRE DU P. PIERRE MARTIN, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE
DE JÉSUS, AU P. LE GOMEN, DE LA MÊME COMPAGNIE.

Aour, dans le Maduré, le 11 décembre 1700.

Mon Révérend Père, P. C.

Je vous tiens parole, et je reprends aujourd'hui la suite des nouvelles que je n'eus pas le temps de vous écrire dans ma dernière lettre. Je commence par une

relation succincte de la persécution que le P. de Saa a soufferte dans ces derniers temps.

Ce missionnaire, qui me reçut avec tant de bonté à mon entrée dans le royaume de Maduré, avait gagné à Jésus-Christ, entre plusieurs personnes considérables, un néophyte d'une caste très-distinguée, et proche parent d'un ennemi mortel des chrétiens. Celui-ci se mit dans l'esprit de pervertir le nouveau chrétien, et de le ramener au culte des idoles ; mais voyant ses prières, ses promesses, et ses menaces également inutiles, et que rien ne pouvait faire perdre à son parent le précieux don de la foi, il tourna toute sa fureur contre le missionnaire qui l'avait converti, et résolut de le perdre avec tous les chrétiens. Dans ce dessein, il présenta au gouverneur de la province une requête, dans laquelle il demandait qu'on arrêtât le docteur étranger, qui séduisait les peuples, et qui empêchait qu'on n'adorât les dieux du pays.

L'or qu'il fit briller aux yeux de cet officier intéressé, le rendit plus zélé et plus vif qu'il n'eût apparemment été. Une compagnie de ses gardes eut ordre de s'assurer au plus tôt du missionnaire. Cette troupe animée par l'auteur de la persécution, qui se mit à leur tête, vint fondre pendant la nuit sur sa maison, y entra avec violence, la pilla et la saccage, sans que le P. de Saa pût dire une parole, quand il l'aurait voulu. Il était retenu par une fluxion violente, qui s'étant jetée sur la gorge et sur le cou, lui avait ôté l'usage de la voix. Son état douloureux ne toucha point ces barbares, ils l'arrêtèrent avec tous ses catéchistes, et le traînèrent avec ignominie à la maison du gouverneur. Cet officier fit au Père de grands reproches de ce qu'il venait suborner les peuples, et dé-

truire une religion qu'on professait, disait-il, dans tout le pays, depuis plus de deux cent mille ans; et pour venger l'honneur de ses dieux offensés, il le condamna à avoir sans délai le nez et les oreilles coupés. C'était vouloir ôter au missionnaire toute créance, et le mettre hors d'état de se faire écouter : car ce supplice rend infâme dans les Indes, non-seulement celui qui l'endure, mais ceux encore qui auraient le moindre commerce avec un homme ainsi mutilé.

Cet ordre barbare allait s'exécuter, et un soldat avait déjà le sabre à la main, lorsqu'un des juges s'avisa de dire au gouverneur qu'il valait mieux casser les dents à ce blasphémateur, pour proportionner en quelque sorte le châtement au crime qu'il avait fait de décrier leurs dieux. Le gouverneur, qui goûta cette raison, ordonna sur-le-champ à deux soldats de lui faire sauter les dents de la bouche à coups de poing, ou, si cela ne suffisait pas, avec un instrument de guerre qu'un d'eux tenait alors à la main. Les soldats, plus humains que leur maître, frappèrent le Père : mais ils le faisaient mollement, et plusieurs coups ne portaient point. Le gouverneur s'en aperçut, et les menaçant de son sabre, il ne fut content qu'après qu'on eut cassé au Père quatre ou cinq dents. La multitude des coups qu'il reçut sur la tête et sur le visage, et que sa fluxion rendait infiniment douloureux, fit craindre qu'il n'expirât entre les mains de ses bourreaux : il éleva plus d'une fois les yeux et les mains au ciel, et offrit sa vie à Dieu en le priant de vouloir bien éclairer ces pauvres aveugles.

Les catéchistes, les mains liées derrière le dos, assistèrent au supplice de leur maître. On tâcha de les intimider; on ne réussit pas, et ils marquèrent tous avoir de

la peine de n'y pas participer. Il y en eut même un qui, plus courageux que les autres ; s'avança, et se mettant entre le Père et les soldats, leur dit d'un ton de voix élevé : « Pourquoi veut-on nous épargner ? c'est nous, » bien plus que notre maître, qui devons être punis, » puisque c'est nous qui l'avons amené dans ce pays, et » qui l'aidons en tout ce qu'il fait pour la gloire du » Créateur du ciel et de la terre que nous adorons. » Le gouverneur ne put souffrir la sainte liberté du catéchiste, il le fit meurtrir de coups ; et, dans le transport de sa colère, il est certain qu'il l'eût fait mourir aussi bien que le Père, s'il en eût eu l'autorité.

Après cette première exécution, on les renvoya tous en prison, dans l'espérance d'en tirer quelque grosse somme d'argent ; mais le Père répondit qu'il faisait profession de pauvreté, qu'on ne devait rien attendre de lui ni de ses disciples, et que d'ailleurs il leur était si glorieux de souffrir pour la cause du Seigneur du ciel et de la terre, qu'ils donneraient volontiers de l'argent, s'ils en avaient, pour obtenir qu'on augmentât leurs supplices, et qu'on voulût même leur ôter la vie. Une réponse si ferme déconcerta le gouverneur, qui se contenta de bannir le P. de Saa des terres de son gouvernement, et de faire encore quelques mauvais traitements à ses catéchistes. La sentence du Père portait, « qu'on chassait ce » prédicateur étranger, parce qu'il méprisait les grands » dieux du pays, et qu'il faisait tous ses efforts pour détruire le culte qu'on leur rendait. » C'est ainsi que ce saint missionnaire sortit de prison. Il avait la tête et le visage si extraordinairement enflés, qu'on aurait eu peine à le reconnaître. Les soldats qui avaient ordre de le conduire jusqu'au lieu de son exil, ne purent le voir dans

un état si pitoyable , sans en être touchés de compassion , et sans lui demander pardon des mauvais traitements qu'ils lui avaient faits malgré eux. Le Père attendri leur donna sa bénédiction, et pria Notre-Seigneur de dissiper les ténèbres de leur ignorance. Il se mit ensuite en chemin ; mais comme sa faiblesse était extrême , les soldats s'offrirent à le porter tour à tour entre leurs bras. Il ne le voulut pas , et il se traîna comme il put jusqu'au terme de son bannissement.

Je le trouvai presque guéri de ses plaies , quand j'arrivai à Camien-Naiken-Patti. Ses dents, qui avaient été toutes ébranlées, lui causaient encore des maux très-aigus ; mais la douleur ne lui ôtait rien de sa gâté ordinaire , ni du désir ardent qu'il avait de rentrer dans le champ de bataille à la première occasion qui se présenterait.

Le gouverneur, qui l'avait jugé, ressentit bientôt les effets de la vengeance de Dieu. Le tonnerre tomba deux fois sur sa maison , désola ses troupeaux , et lui tua entr'autres une vache qu'il nourrissait avec beaucoup de superstition. Cette mort le toucha sensiblement ; mais ce qui augmenta sa douleur, fut que le même coup de tonnerre , qui frappa cet animal si cher, fit disparaître une grosse somme d'or, qui était le fruit de son avarice et de ses tyrannies. Enfin , pour mettre le comble à sa désolation , on lui ôta presque au même temps son gouvernement , pour une raison que je n'ai pas sue , on le mit aux fers, et on le condamna à payer une grosse amende.

Un soldat qui avait paru plus ardent que les autres à tourmenter le Père , en fut puni d'une manière moins funeste. Il fut blessé dangereusement à la chasse , et regardant cet accident comme une punition de sa cruauté , il pria un de ses parents d'aller se jeter aux pieds du mis-

sionnaire, de lui demander pardon en son nom, et de le supplier de procurer quelque soulagement à son mal. Le Père le fit avec joie, et lui envoya sur-le-champ des remèdes par un de ses catéchistes. Ces châtimens étonnèrent les gentils et donnèrent une haute idée du pouvoir du Seigneur du ciel qui protégeait si visiblement ses serviteurs, et ceux qui lui étaient recommandés de leur part.

Après avoir demeuré près d'un mois à Camien-Naiken-Patti, à cause des troubles du royaume qui rendaient les chemins impraticables, j'en partis pour me rendre à Aour, qui est la principale maison de la mission de Maduré. Le P. Bouchet qui a soin de cette maison, et à qui je suis en partie redevable de la grâce que les Pères portugais m'ont faite de me recevoir dans leur mission, ayant appris que j'étais arrivé sur la frontière de Maduré, mais que les troupes répandues dans le royaume à cause de la guerre, m'empêchaient de l'aller joindre, envoya au-devant de moi un fervent chrétien, qui connaissait parfaitement toutes les routes. Je me mis sous la conduite de ce guide, qui me fit bientôt quitter le grand chemin, pour entrer dans le pays de la *Caste des Voleurs*: On la nomme ainsi, parce que ceux qui la composent, faisaient autrefois métier de voler sur les grands chemins. Quoique la plupart de ces gens-là se soient convertis à la foi, et qu'ils aient aujourd'hui horreur de l'ombre même du vol, ils ne laissent pas de retenir leur ancien nom, et les voyageurs n'osent encore passer par leurs forêts. Les premiers missionnaires de Maduré furent assez heureux pour gagner l'estime de cette caste: de sorte qu'à présent il n'y a guère de lieu dans le royaume où nous soyons mieux reçus et plus en sûreté que dans leurs bois. Si

quelqu'un, je dis de ceux mêmes qui ne sont point encore convertis, était assez téméraire pour enlever la moindre chose aux docteurs de la loi du vrai Dieu, on en ferait un châtement exemplaire. Cependant, comme l'ancienne habitude et l'inclination naturelle ne se perdent pas si vite ni si aisément, on éprouve longtemps ceux qui demandent à se faire chrétiens; mais quand une fois ils le sont, on a la consolation de voir que, bien loin d'exercer leurs brigandages ou de faire le moindre tort à qui que ce soit, ils détournent autant qu'ils peuvent leurs compatriotes de ce vice.

Ce fut donc par le milieu de ces bois que je passai sans aucun danger, et que je me rendis à Ariepaty, une de leurs principales bourgades. Nous y avions autrefois une église, mais elle a été ruinée depuis quelques années avec la forteresse que le prince de Maduré fit démolir, après s'en être rendu maître. Étant arrivé, je me retirai avec mes gens sous des arbres un peu à l'écart, pour laisser passer la chaleur du jour; mais à peine y eus-je demeuré un quart d'heure que je vis venir à moi le chef d'Ariepaty, accompagné des principaux habitants, qui me saluèrent en se prosternant de la manière que les chrétiens ont coutume de le faire devant les ouvriers évangéliques dans toute la mission, pour montrer aux idolâtres l'honneur et le respect qu'ils portent à ceux qui leur enseignent la sainte loi. Comme il y avait plusieurs gentils parmi ceux qui vinrent m^é saluer, les chrétiens s'en séparèrent pour venir en particulier recevoir ma bénédiction. Ils me marquèrent les uns et les autres beaucoup de joie de mon arrivée, et m'invitèrent à entrer dans leur bourgade. Comme je témoignai que j'étais pressé de me rendre à mon terme et que je ne

pouvais m'arrêter, ils m'envoyèrent du lait, du riz, des herbes et des fruits pour moi et pour ceux qui m'accompagnaient.

Après que les hommes se furent retirés, les femmes vinrent me saluer à leur tour, et me prièrent instamment de presser les Pères que j'allais trouver de leur envoyer quelque missionnaire pour rebâtir l'église d'Ariepaty, et pour instruire un grand nombre de leurs compatriotes qui étaient disposés à entendre la parole de Dieu et à se convertir. Je les assurai que les Pères souhaitaient ardemment de leur rendre service, de bâtir des églises, et d'augmenter parmi eux le nombre des adorateurs du vrai Dieu ; qu'il en viendrait bientôt quelqu'un, et que moi-même je demeurerais volontiers dans leur pays, si je n'avais ordre de me rendre au plus tôt à Aour. On fut content de ma réponse, et l'on me donna des guides, pour me conduire jusqu'à deux journées de là.

Je me remis donc en chemin, et j'arrivai ce jour-là même à un petit village situé entre deux montagnes, et fameux par les vols qui s'y commettent. J'avais déjà choisi un lieu pour y passer la nuit, lorsqu'un des principaux habitants de ce village me vint trouver, et me dit que je n'étais pas là en sûreté, qu'on craignait qu'il ne m'arrivât quelque accident pendant la nuit, qu'il me priait de le suivre, et qu'il me mettrait hors d'insulte : « Car si quelque étourdi venait à perdre le respect qui vous est dû, m'ajouta-t-il, la faute en retomberait sur le village entier, qui deviendrait par là odieux à toute la nation. » Je m'abandonnai à la conduite de ce bon homme qui me mena dans une grande pagode, la plus belle et la mieux bâtie que j'aie vue dans ce royaume. Elle a quarante-huit pieds de large sur près de quatre

vingts de long, mais la voûte n'est pas élevée à proportion ; c'est le défaut de tous les temples des Indes. Elle est soutenue par divers piliers assez bien travaillés et tout d'une seule pierre. Le portique qui fait l'entrée de cette pagode, et qui règne sur toute sa largeur, est appuyé de même sur huit colonnes de pierre ciselées, qui ont leurs bases et leurs chapiteaux d'un goût à la vérité différent du nôtre, mais qui n'est point barbare et qui plairait en Europe. Le temple, qui est bâti de belles pierres de taille, n'a aucune fenêtre. Les épaisses ténèbres et la puanteur insupportable qui y règnent, semblent avertir que ce lieu est consacré au démon. Je passai la nuit sous le portique ; l'eau qu'on m'y apporta pour me rafraîchir me parut être tirée d'un cloaque, tant elle sentait mauvais ; je n'en pus boire, et pour ne pas augmenter ma soif, je m'abstins entièrement de manger.

Je continuai mon chemin le jour suivant, et fus coucher dans un village, où j'espérais trouver quelques rafraîchissements. Mais la guerre, qui désole ce pays, en avait fait fuir tous les habitants ; ainsi je fus obligé de passer ce soir-là sans manger. Cependant, je partis le lendemain, qui était un dimanche, longtemps avant le jour, parce que je voulais dire la messe à une petite église que nos Pères ont bâtie depuis peu au milieu des bois. Aussitôt que j'y fus arrivé, et que j'eus averti les chrétiens de mon dessein, ils me supplièrent de leur donner le temps d'assembler les fidèles des environs. Ils s'y rendirent en si grand nombre que l'église se trouva trop petite ce jour-là. Il serait difficile d'exprimer la joie dont ces bons néophytes étaient pénétrés d'avoir le bonheur d'entendre la messe. Je confessai les malades, et je me disposais à partir, lorsque je vis arriver une grosse

troupe de chrétiens qui venaient d'une ville éloignée de trois heures de chemin pour m'inviter d'y aller passer quelques jours. Je leur marquai que ce serait pour moi une grande consolation, mais que le temps n'y était pas propre, parce qu'on m'avait assuré que l'armée devait passer en peu de jours par leur ville, et qu'ayant pris la route des bois pour l'éviter, il y aurait de l'imprudence de m'engager sans nécessité dans un péril dont, par la grâce de Notre-Seigneur, je m'étais garanti jusqu'alors ; que sachant d'ailleurs qu'un des Pères les avait visités depuis peu, je les priais de trouver bon que je continuasse mon voyage, ce qu'ils m'accordèrent avec regret et en se recommandant à mes prières.

J'arrivai de là en deux jours à Serrhine, qui est la demeure ordinaire d'un de nos missionnaires. Je ne l'y trouvai point, parce qu'il était allé depuis quelques mois visiter les chrétiens des montagnes de Maduré : mais j'eus le bonheur d'y rencontrer le P. Bouchet, qui était venu administrer les derniers sacrements à un chrétien moribond, et qui m'y attendait depuis quatre ou cinq jours. Quoique j'eusse déjà vu cet illustre missionnaire à Pondichéry, je l'embrassai avec des sentiments tout nouveaux de tendresse et de respect, pour s'être intéressé à me faire recevoir dans cette chère mission. Comme il n'y avait que trois mois qu'il était sorti d'une affaire très-fâcheuse, et qu'il n'était pas encore bien remis d'une maladie qui lui était survenue depuis, je le trouvai fort changé et dans une grande faiblesse. Voici le sujet de la persécution dont je parle.

Trois catéchistes, ayant oublié leur devoir et la sainteté du ministère qu'on leur avait confié, causèrent de si grands scandales qu'on fut obligé de les priver de leurs

emplois. Ces malheureux, au lieu de se reconnaître et de mettre à profit les salutaires avis qu'on leur donna, levèrent le masque, devinrent apostats, et prirent la résolution de perdre les missionnaires et la mission. Pour venir à bout d'un si détestable dessein, ils formèrent trois chefs d'accusation contre les prédicateurs de l'Évangile. Le premier fut qu'ils étaient *Pranguis*, c'est-à-dire Européens, gens infâmes, par conséquent, et exécrables à toute la nation. Le second, que, quoiqu'ils fussent depuis longtemps établis dans le royaume et qu'ils y eussent la direction et le gouvernement d'un grand nombre d'églises, ils n'avaient cependant jamais rien payé au prince. Enfin, la passion qui aveuglait ces perfides les porta à accuser nos missionnaires d'avoir fait assassiner un religieux d'un autre ordre, ce qui les avait rendus, disaient-ils, si odieux au Souverain Pontife, qui est le chef de tous les chrétiens, qu'il avait refusé de mettre au nombre des Saints le P. Jean de Brito, martyrisé pour la foi dans le Marava. Quoique ce fût une calomnie atroce et ridicule que cette accusation, et que le religieux, qu'ils prétendaient avoir été assassiné, fût actuellement à Surate de retour de Rome où le Pape l'avait fait évêque, il y avait cependant beaucoup à craindre qu'à la faveur de vingt mille écus qu'ils offraient au prince pour exterminer les chrétiens, ces misérables révoltés ne fissent chasser du royaume tous les ouvriers évangéliques, et surtout le P. Bouchet à qui ils en voulaient particulièrement.

D'abord ce zélé missionnaire eut recours à Dieu, et lui recommanda pendant plusieurs jours une affaire si importante ; ensuite, pour prévenir les pernicieux desseins de ces scélérats, il prit la résolution d'aller saluer

le prince régent, et de lui demander sa protection. Cette démarche était si hardie qu'aucun missionnaire ne l'avait osé faire jusqu'alors, dans la crainte que la couleur de son visage ne le trahit, et ne le fit reconnaître pour Européen, ce qu'il fallait éviter sur toutes choses, parce que ce prince a une si grande horreur des Pranguis que, quoique engagé dans une fâcheuse guerre, il chassa, il n'y a pas longtemps, des canonniers fort habiles qui étaient à son service, et dont il semblait qu'il ne se pouvait passer, dès le moment qu'il apprit qu'ils étaient Européens.

Le Père, mettant toute sa confiance en Dieu, prépare ses présents, va à la ville, se présente à la porte du palais, demande audience au prince, qui gouverne sous l'autorité de la reine, comme je l'ai déjà dit. Car cette princesse, qui est comme dépositaire de la couronne, fait élever avec un grand soin son petit-fils, prince âgé de quatorze à quinze ans, à qui le royaume appartient; et confie cependant tout le gouvernement de l'état au *Talavay* (prince régent), qui en est le maître absolu, et qui dispose de tout à sa volonté; mais avec tant de sagesse et un si parfait désintéressement, qu'on le regarde comme le plus grand ministre qui ait jamais gouverné le Maduré.

Mais quelque désintéressé que soit ce prince, le P. Bouchet crut qu'il ne fallait point paraître en sa présence sans garder le cérémonial du pays, c'est-à-dire, sans faire quelques présents. Ceux qu'il prépara étaient peu de chose, mais ils étaient nouveaux, et c'était tout ce qu'il avait. Il fit donc porter avec lui un globe terrestre d'environ deux pieds de diamètre, où les noms de tous les royaumes, provinces, côtes, mers étaient écrits en langue

tamoule ; un autre globe de verre d'environ neuf pouces de diamètre, étamé en dedans comme les miroirs ; quelques verres de multiplication, quelques verres ardents, plusieurs curiosités de la Chine qu'on lui avait envoyées de la côte de Coromandel, des bracelets de jais garnis d'argent ; un coq fait de coquilles, et travaillé avec beaucoup d'art et de propreté ; enfin des miroirs ordinaires, et d'autres curiosités pareilles qu'on lui avait données ou qu'il avait achetées. De plus, le Père crut qu'il fallait mettre dans ses intérêts quelques seigneurs de la cour, afin qu'ils parlassent en sa faveur et qu'ils lui procurassent une audience favorable. Car il était de la dernière importance, pour l'honneur de la religion et pour le bien de l'Église du Maduré, que la première fois que les docteurs de la sainte loi paraissaient à la cour, ils y fussent reçus avec quelque considération, afin d'autoriser par là leur ministère auprès d'un peuple qui suit, plus aveuglément que tout autre, les volontés et les inclinations de ses souverains.

Le Père, ayant pris ainsi les mesures de sagesse qu'il crut nécessaires pour réussir dans son dessein, espéra tout de la bonté de Dieu, qui tient les cœurs des princes entre ses mains et qui les tourne comme il lui plaît. Il ne fut point trompé ; le Talayay le reçut avec tant d'honneur et de distinction, qu'il n'eût jamais osé espérer un accueil si favorable. Car non-seulement il se leva dès que le Père parut, mais il le salua de la manière que les disciples ont coutume ici de saluer leurs maîtres, et les peuples leurs seigneurs, ce qui consiste à joindre les deux mains, et à les élever ainsi jointes jusqu'au front. Le P. Bouchet, pour soutenir son caractère et pour répondre à un accueil si prévenant, salua le prince comme

les mattres font leurs disciples, c'est-à-dire, en ouvrant les mains et en les étendant vers le prince comme pour le recevoir. Après quoi le prince régent fit asseoir le Père auprès de lui sur une espèce de sofa, avec cette nouvelle marque de distinction, que, ce siège se trouvant trop étroit pour tenir deux personnes commodément, le prince se serra, pour faire asseoir le Père auprès de lui, et mit même ses genoux sur ceux du Père.

Il faut être instruit, comme nous le sommes ici, des coutumes du pays et de l'horreur naturelle que ces peuples, et surtout les brames, ont pour les Européens, pour comprendre combien cette réception était honorable. Le P. Bouchet en fut surpris jusqu'à l'admiration aussi bien que tous les seigneurs de la cour, qui était ce jour-là fort nombreuse, car il y avait plus de cinq cents personnes, dont la plus grande partie étaient brames. Le Père étant assis auprès du prince, de la manière dont je viens de le marquer, fit son compliment. Il dit qu'il était venu du Nord, et des quartiers de la grande ville de Rome, pour faire connaître au peuple de ce royaume l'Être souverain et les instruire de sa sainte loi ; que depuis plusieurs années étant témoin de ses actions héroïques et de tant de victoires qu'il avait remportées sur les ennemis de l'État, il s'était senti pressé du désir de voir enfin un si grand prince, et de lui demander l'honneur de sa protection en faveur du ministère qu'il exerçait ; qu'un des principaux articles de la loi qu'il enseignait, obligeant les sujets à être parfaitement soumis à leur souverain et à lui garder une fidélité inviolable, il pouvait s'assurer de sa fidélité et de celle qu'il ne manquait pas d'inspirer à tous ses disciples.

Le prince répondit qu'il fallait que le Dieu qu'il ado-

rait fût bien puissant, et qu'il méritât de grands honneurs pour obliger un homme de son mérite à entreprendre un si long voyage, dans la vue de le faire connaître à des peuples qui n'en avaient jamais entendu parler; qu'on voyait assez par la maigreur de son visage qu'il menait une vie extrêmement austère, et par les présents qu'il avait apportés, que ce n'était point par nécessité qu'il avait quitté son pays: qu'on lui avait déjà parlé fort avantageusement de son esprit et de sa doctrine; que des occupations sans nombre ne lui permettant pas d'entendre, comme il l'eût souhaité, l'explication des figures qui étaient tracées avec tant d'art sur le globe qu'il lui avait présenté, il avait donné ordre au premier astrologue du royaume de conférer avec lui, pour apprendre l'usage de cette merveilleuse machine; que comme il voyait parmi ses présents quelque chose qui ferait plaisir à la reine, il le quittait pour quelques moments, afin d'aller lui-même l'offrir à cette princesse. Le régent se leva au même temps, et ordonna à quelques seigneurs de mener le Père dans le jardin, où ils lui tiendraient compagnie jusqu'à son retour.

La reine, charmée de la nouveauté des présents, les reçut avec joie et en fit de grands éloges. Elle admira surtout le globe de verre, les bracelets et le coq de coquilles, qu'elle ne pouvait se lasser de regarder. Elle ordonna au régent de remercier de sa part le docteur étranger, de lui faire toute sorte d'honneurs, et de lui accorder tout ce qu'il demanderait.

Comme le P. Bouchet avait disparu aux yeux de la cour et qu'on l'avait mené au jardin, le bruit se répandit dans le palais, et du palais dans la ville, qu'on l'avait

arrêté et mis en prison. Cette nouvelle fit triompher pour peu de temps les ennemis de notre sainte religion, et jeta dans une terrible consternation les chrétiens, qui attendaient avec inquiétude quel serait le succès de cette visite. Mais la tristesse des fidèles se changea bientôt en des transports de joie. Car le prince, étant de retour, reçut le Père, en présence de toute la cour, avec les mêmes honneurs qu'il a coutume de rendre aux ambassadeurs, c'est-à-dire qu'il lui mit sur la tête, en forme de voile, une pièce de brocard d'or, longue d'environ huit pieds, et répandit sur lui des eaux de senteur, après quoi il lui déclara qu'il avait un ordre exprès de la reine de lui accorder tout ce qu'il demanderait.

Si le Père eût voulu alors dire un mot contre les catholiques apostats, qui depuis plusieurs mois causaient tant de troubles et tant de scandale dans son Église, il est certain que le prince les eût fait punir sévèrement, et les eût même peut-être bannis du royaume. Mais le missionnaire, animé de l'esprit du Sauveur et se souvenant qu'il était Père, ne voulut pas perdre ses enfants, quoique ingrats et traîtres à Jésus-Christ et à son Église. Il se contenta de les pouvoir mettre par sa visite hors d'état de nuire à la religion, et de tromper désormais les peuples par leurs calomnies et leurs noires accusations. Après avoir donc marqué à ce prince qu'il était infiniment sensible à ses bontés, il lui demanda tout de nouveau pour lui et pour ses disciples la grâce de vouloir bien les protéger, lui promettant que, pour reconnaître la faveur qu'il leur ferait, ils prieraient tous les jours le Seigneur du ciel et de la terre, qu'ils adoraient, de le combler de toutes sortes de prospérités, et de le rendre toujours victorieux de ses ennemis. Le prince, de son

côté; promit de ne le pas oublier, et après l'avoir salué comme il avait fait d'abord, il se retira, ordonnant à ses officiers de faire porter le Père par toute la ville dans le plus beau palanquin de la cour, pour faire connaître à tout le monde qu'il honorait ce docteur étranger, et qu'il le prenait sous sa protection.

La modestie du P. Bouchet eut beaucoup à souffrir en cette occasion; il délibéra s'il ne devait pas refuser cet honneur public qu'on lui voulait faire; mais après y avoir pensé devant Dieu, il crut qu'il était de la gloire du Seigneur et de l'honneur du christianisme, que tous les habitants de la capitale du royaume fussent convaincus que le prince estimait la religion qu'il enseignait et qu'au besoin elle trouverait dans lui un protecteur. Il entra donc dans le palanquin qu'on lui avait préparé, et souffrit qu'on le portât par toute la ville au bruit des instruments. Cette pompe attira bientôt dans les rues par où il passait, une multitude infinie de peuple qui le saluait avec beaucoup de respect. Les fidèles, qui avaient été jusqu'alors dans la crainte de voir leur religion méprisée et condamnée par le prince, suivaient en foule avec des applaudissements et des cris de joie, publiant tout haut qu'ils étaient chrétiens et disciples du docteur étranger. Le succès de cette espèce de triomphe affermit les néophytes dans leur foi, et acheva de déterminer un grand nombre d'idolâtres à demander le baptême. On ne se contenta pas de conduire le P. Bouchet par toute la ville de Tirouchirapali, on le porta de la même manière jusqu'au lieu de sa résidence qui est éloigné de la capitale d'environ quatre lieues. Sitôt qu'il y fut arrivé, il rassembla les chrétiens dans l'église, qui est dédiée à la sainte Vierge, pour remercier Dieu tous ensemble de la grâce

qu'il venait de leur faire dans une occasion si importante.

Le croirait-on? la voix de Dieu, qui prenait si visiblement la défense du Père contre ses calomnieux, ne fit aucune impression sur l'esprit des trois apostats; on les pressa encore de rentrer dans leur devoir, et de ne pas continuer à scandaliser leurs frères avec un danger si manifeste de s'attirer quelque châtement d'éclat. Ils demeurèrent opiniâtres, et le Père se vit forcé de renouveler publiquement l'excommunication qui avait déjà été fulminée contre eux par un de nos missionnaires. Comme on n'avait point encore vu dans cette chrétienté d'exemple d'une sévérité pareille, les fidèles en furent vivement frappés; et, regardant ces trois rebelles comme des membres véritablement pourris depuis qu'on les avait retranchés du corps de l'Église, ils ne voulurent plus avoir de commerce ni aucune sorte de communication avec eux. Ces malheureux, jusqu'alors incapables de revenir à eux-mêmes, sentirent vivement ce dernier coup, qui les rendait tout à la fois un objet d'horreur pour les chrétiens et les exposait aux railleries des infidèles. Tous, les montrant au doigt, se disaient les uns aux autres : « Voilà les traîtres à leurs docteurs, » c'est-à-dire, selon les idées qu'on a en ce pays-ci de la trahison, « voilà les plus méchants hommes et les âmes les plus » noires qui soient au monde. » Deux d'entre eux, ne pouvant soutenir ces reproches sanglants, après six mois entiers de révolte, vinrent se jeter aux pieds du Père, pénétrés de douleur de leur apostasie et des maux effroyables qu'ils avaient voulu causer à cette Église naissante. Le Père, qui soupirait depuis longtemps après le retour de ces brebis égarées, les reçut avec bonté; et,

après une confession publique et une rétractation authentique, qu'ils firent dans l'église, de leur désertion infâme et de leurs calomnieuses accusations, ils reçurent l'absolution et furent remis au nombre des fidèles. Pour le troisième, il demeura obstiné dans son apostasie, et il y a peu d'apparence qu'il en revienne jamais, si Dieu, par un coup de grâce extraordinaire, ne le convertit.

Quoique cette affaire se fût heureusement terminée, les peines et les fatigues que le P. Bouchet s'était données pour la faire réussir étaient si grandes qu'il en tomba malade, et il n'était pas encore bien rétabli lorsque je le trouvai à Serrhine. Nous n'y demeurâmes qu'un jour, et dès le lendemain nous nous rendîmes à Aour, qui n'en est éloigné que d'une petite journée. Quand le P. Bouchet vint dans la mission de Maduré, il y a environ douze ans, les missionnaires y vivaient encore dans une si grande crainte et avec tant de circonspection, qu'ils n'osaient entrer que de nuit dans les bourgades : mais les choses, grâce à Dieu, ont bien changé depuis ce temps-là ; car non-seulement nous entrâmes en plein jour dans Aour, mais les chrétiens des bourgades voisines s'étant rassemblés, nous y reçurent au son des instruments et avec des cris d'allégresse, qui me firent verser bien des larmes de joie et de consolation. On ne peut s'imaginer l'amour, la tendresse et le respect que les chrétiens de cette bourgade ont pour le P. Bouchet, parce qu'ils sont persuadés qu'il les aime tous comme ses enfants. Nous allâmes droit à l'église, que nous trouvâmes ornée comme si-c'eût été le jour de Pâques. On y rendit grâces à Dieu et à la très-sainte Vierge de l'heureux succès de mon voyage avec des démonstrations d'affection que j'attribuai à l'estime que le P. Bouchet

s'est acquiescé à lui-même et à tous ceux qui font profession du même Institut que lui.

Peu de jours après, je reçus la visite de ceux de nos Pères qui font leur demeure proche d'Abur, et ceux qui en sont plus éloignés me firent l'honneur de m'écrire. Je m'étais toujours formé une haute idée de la vertu et du mérite de ces hommes apostoliques; mais depuis que j'ai eu l'avantage d'en voir plusieurs et de les pratiquer, j'avoue que je ne les connaissais qu'à demi. Ce sont de vrais apôtres. A la manière dont ils vivent et dont ils attirent sur leurs travaux les bénédictions du Ciel, je ne suis point surpris qu'ils fassent tant de conversions. Mais je me trouve bien téméraire d'avoir espéré pouvoir atteindre à leurs hautes vertus, et j'admire leur charité de me souffrir parmi eux. Je vous parle, mon cher Père, dans une parfaite ouverture de cœur, et sans aucune vue de flatterie ou d'humilité.

Comme il est à propos qu'un nouveau missionnaire se forme auprès de quelqu'un des anciens à la manière dont on cultive cette précieuse vigne du Seigneur, tous les Pères furent d'avis que je demeurasse à Abur avec le P. Bouchet, visiteur de la mission, parce qu'en même temps je pourrais le soulager dans les travaux dont il était accablé. Je fus très-sensible à la grâce qu'on me faisait de me donner un maître si expérimenté. Abur est aujourd'hui sans contredit la mission la plus considérable du Maduré, non-seulement à cause du voisinage de la capitale, mais parce qu'il y a vingt-neuf églises qui en dépendent, dans lesquelles on compte plus de trente mille chrétiens. C'est le fruit des travaux du P. Visiteur. Il n'y avait à Tirouchirapali, quand il y vint, que des églises de *parias*, la dernière de toutes les castés, ce qui

donnait aux gentils très-peu d'idée de notre sainte religion. Aujourd'hui il y a quatre églises pour les castes hautes, dans quatre endroits différents de cette grande ville. Quoique toutes ces églises ne soient bâties que de terre et couvertes de paille, elles ne laissent pas d'être fort propres et fort ornées au dedans; mais nous souhaiterions ardemment qu'il y en eût au moins une de pierre qui égalât ou qui surpassât les temples des idoles. Ce ne saurait être que quand il plaira à Dieu d'inspirer la pensée en Europe à quelque âme généreuse de nous en donner le moyen. Cela servirait beaucoup au progrès de la religion, au moins si nous en jugeons par ce qui est arrivé à Aour.

Lorsque le P. Bouchet s'y établit, ce n'était qu'un méchant petit village où il y avait très-peu de chrétiens. Comme il connaît parfaitement le génie de ces peuples, qui se laissent prendre par les sens, il résolut d'y bâtir une église assez belle pour exciter la curiosité, et y attirer les infidèles. Elle ne fut pas plutôt achevée qu'on venait la voir de toutes parts, et surtout de la capitale. Cela donnait occasion au Père de parler de Dieu à une grande multitude de peuple; plusieurs se convertirent et vinrent s'établir à Aour, qui est devenu par là une des plus grosses bourgades du royaume. Vous ne serez peut-être pas fâché de savoir comment est faite cette église, et qu'avec peu de dépense dans un pays où rien n'est cher, il serait aisé d'en faire plus d'une semblable.

Elle est bâtie au milieu d'une grande cour. Les murailles, de distance en distance, sont peintes et ornées en dedans de hautes colonnes, qui soutiennent une corniche, laquelle règne tout autour du bâtiment. Le pavé est si propre et si bien uni, qu'il paraît n'être que d'une



seule pierre de marbre blanc. L'autel est au milieu de la croix, afin qu'on puisse le voir de tous côtés. Huit grandes colonnes qui soutiennent une couronne impériale, en font tout l'ornement; l'or et l'azur y brillent de toutes parts, et l'architecture indienne, mêlée avec celle d'Europe, y fait un très-agréable effet. Comme cette église est dédiée à la sainte Vierge, les chrétiens y viennent en pèlerinage de tous les endroits du royaume, et les grâces continuelles qu'ils y reçoivent par l'intercession de la Mère de miséricorde, animent et soutiennent leur foi, qui est encore pure et dans sa première vigueur. J'espère que vous lirez un jour avec plaisir dans l'histoire de l'église de Notre-Dame d'Aour, que le P. Bouchet a dessein de composer, un grand nombre de miracles, dont plusieurs personnes dignes de foi ont été témoins oculaires. Mais je ne puis m'empêcher de vous écrire ce qui arriva peu de temps avant mon arrivée à une femme idolâtre.

Elle demeurait à trois journées de chemin d'Aour, et elle était affligée d'un mal qui, depuis quatre ou cinq ans, lui avait ôté l'usage de la parole. Sa famille, qui l'aimait beaucoup, avait essayé tous les remèdes naturels et même les diaboliques pour la guérir, mais toujours inutilement. On l'avait enfin abandonnée, et le mal était jugé désormais incurable, lorsqu'un chrétien, entrant par hasard dans cette maison et voyant l'état pitoyable où était cette femme, en fut touché. Après avoir ouï le détail des médicaments et des sortilèges qu'on avait épuisés sur elle : « Vous avez grand tort, » s'écria-t-il pénétré d'une vive foi, « de n'avoir pas eu recours au » Dieu que nous adorons. Il commande à la nature » comme il lui plaît, et si vous me promettez de vous

» faire chrétiens, je vous apprendrai un moyen infail-
» ble de rendre la santé à votre malade. » On lui promit
tout ce qu'il voulut. « Eh bien, repartit-il, que quel-
» ques-uns d'entre vous viennent donc avec moi à Aour ;
» c'est là que se trouve le remède dont je parle. » Il
partit le jour même avec trois ou quatre des parents de
cette pauvre malade ; ils arrivèrent à Aour ; la beauté
de l'église et l'air majestueux de la statue de la sainte
Vierge, qui est placée sur l'autel, les charmèrent d'abord.
On leur expliqua le pouvoir qu'avait auprès de Dieu celle
dont ils admiraient l'image. Ils promirent de nouveau
de se faire chrétiens si leur parente recouvrait la parole
et la santé par l'intercession de la Mère de Dieu ; après
quoi on leur donna, dans un petit vase, de l'huile de la
lampe qui brûle devant l'autel. Le chrétien, qui les ac-
compagnait toujours, étant de retour chez la malade, se
mit à genoux devant une image de la sainte Vierge qu'il
avait apportée, et, après avoir fait sa prière avec beau-
coup de ferveur, il versa sur la langue de la muette
deux ou trois gouttes de la liqueur miraculeuse. Il fit la
même chose le lendemain et les jours suivants ; enfin
le cinquième jour, au grand étonnement des parents et
de plusieurs gentils qui se trouvèrent assemblés, la ma-
lade commença à parler avec une entière liberté, et se
trouva quelques jours après en parfaite santé. Elle vint à
Aour avec cinq de ses parents remercier Dieu et la sainte
Vierge de sa guérison ; tous se firent instruire et rem-
portèrent chez eux la précieuse grâce du baptême.

Je ne puis non plus omettre ici la faveur particulière
dont je me suis cru redevable à la sainte Vierge. Il n'y
avait que deux jours que j'étais arrivé à Aour. Après
avoir assisté le soir avec le P. Bouchet aux prières et aux

autres exercices de piété qu'on a coutume de faire à l'église, nous entrâmes dans la chambre où deux de nos Pères, qui étaient venus me rendre visite, récitaient ensemble leur bréviaire à la lumière d'une petite lampe. Je crus voir au milieu de la chambre une espèce de corde, semblable à celles dont nous nous servons pour lier nos cheveux sur le haut de la tête. Je la ramassai pour voir, à la clarté de la lampe, à quoi elle pourrait être bonne. Je fus bien surpris d'apercevoir que ma corde prétendue était un serpent qui se dressait pour me piquer. Je le lâchai tout effrayé, et on le tua dans le moment. Je ne conçois pas comment je n'avais pas aperçu plus tôt le mouvement de ce serpent, ou comment il ne m'avait pas piqué dès qu'il se sentit touché. Je n'en serais pas réchappé, car la morsure de cette espèce de serpent est si dangereuse, qu'il n'y a point de remède contre elle, quoiqu'il y en ait en ce pays d'excellents contre les blessures de presque tous les autres. J'attribuai ma conservation à la protection de la Mère de Dieu, qui ne voulut pas que je perdisse la vie avant que d'avoir travaillé dans cette mission à procurer la gloire de son Fils. Je m'y engageai sur l'heure même par de nouvelles promesses.

Le P. Bouchet pourrait dire d'Aour à peu près ce que saint Grégoire le Thaumaturge disait en mourant de sa ville épiscopale : « Il n'y avait que dix-sept chrétiens » quand j'y vins; grâce à Jésus-Christ, je n'y vois aujourd'hui que dix-sept infidèles. » Il ne reste dans toute cette grosse bourgade que deux ou trois familles de gentils. De là vient aussi que tous les exercices de la religion chrétienne s'y pratiquent avec autant de liberté et de paix qu'on le pourrait faire en France. Tous les

matins, à la pointe du jour, on se rend à l'église pour la prière. On commence par réciter en commun la couronne ou chapelet de Notre-Seigneur, lequel est composé de trente-trois *Pater*, en mémoire des trente-trois années qu'il a vécu sur la terre. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'après chaque *Pater*, on demande à Dieu la grâce d'acquiescer quelque vertu, de vaincre quelque vice, ou de garder quelqu'un de ses commandements. On prie ensuite pour les nécessités communes et particulières de la mission, pour les âmes du purgatoire, et enfin pour ceux qui sont en péché mortel, selon l'ancien usage établi dans les Indes par saint François-Xavier. Dans la difficulté qu'ont nos Pères de se trouver partout pour baptiser les enfants et pour absoudre les adultes moribonds, ils se sont particulièrement appliqués à apprendre à tout le monde à former un acte de contrition et à bien prononcer la formule du baptême. Pour cela, tous les matins sans manquer, après la prière, on récite tout haut la formule de l'un et de l'autre. Nos missionnaires se trouvent fort bien d'avoir introduit cet usage. Les chrétiens baptisent chaque année un grand nombre de petits enfants des gentils, quand ils les voient près d'expirer, et nous avons sujet de croire que l'habitude de s'exciter à la contrition est un remède bien salutaire aux adultes qui ont reçu le baptême, lorsqu'ils sont surpris ou qu'ils meurent dans les voyages, loin des églises et des missionnaires.

Il y a peu de jours qu'il ne se fasse des confessions, des communions et des baptêmes. Voici l'ordre qu'on y tient : les premiers exercices du matin étant finis, le Père ou le catéchiste prépare en public à la confession tous ceux qui veulent se confesser. Pendant que le Père en-

tend les confessions, le catéchiste dispose au baptême ceux qui doivent être baptisés. Les confessions étant achevées, on fait les baptêmes; à moins que les confessions n'emportent trop de temps; car alors on remet les baptêmes à l'après-dînée. La messe se dit ensuite, avant laquelle on prépare aussi à la communion ceux qui sont jugés dignes d'en approcher : de sorte que jamais les fidèles ne se confessent ni ne communient qu'on ne les instruisse de nouveau, comme s'ils ne l'avaient point encore fait. Le reste du jour, depuis la messe jusqu'au soir, les missionnaires font le catéchisme ou apprennent les prières aux catéchumènes. Au coucher du soleil, on vient à la prière du soir, qui n'est pas moins longue que celle du matin; on y fait l'examen de conscience; on y récite chaque jour à deux chœurs la troisième partie du rosaire, ajoutant à la fin de chaque dizaine une prière particulière à l'honneur d'un des mystères de la très-sainte Vierge. On finit par le *Salve Regina*, qui chaque jour est suivi d'une exhortation ou d'une instruction que le Père fait sur quelque'un des devoirs de la vie chrétienne; ou, si le Père est absent, le catéchiste lit un chapitre de quelque'un des livres que les missionnaires ont composés.

L'exercice des dimanches est à peu près semblable, excepté que le peuple étant plus nombreux, on multiplie plusieurs fois les mêmes exercices. Ce n'est que vers le midi qu'on dit la messe, à cause des confessions. Le prêtre montant à l'autel, on lit une courte méthode pour assister avec fruit au sacrifice. Ensuite on chante des cantiques au son des instruments jusqu'au temps de la communion, où l'on récite tout haut les actes que doivent faire ceux qui reçoivent Jésus-Christ. Pendant que le célé-

brant se déshabille, qu'il fait l'action de grâces, et qu'il se recueille un moment pour la prédication, qu'on ne manque jamais de faire les dimanches, on répète encore tout haut les principales prières du chrétien et l'abrégé de la doctrine du salut. Le Père monte dans la chaire, qui est placée ordinairement à la porte de l'église, afin qu'on l'entende et dedans et dehors. Ainsi, il est toujours deux ou trois heures après-midi quand on se retire.

Après un travail tel que celui-là dans un climat brûlant, un repas de riz et d'herbes cuites à l'eau, sans pain, sans vin, sans chair, sans poisson, ne paraît guère capable de soutenir un homme qui, outre ce que je viens d'expliquer, a souvent confessé près de la moitié de la nuit; encore ne prend-il guère en repos ce peu de nourriture : car il faut quitter presque aussitôt pour aller administrer le baptême, qui se donne à bien plus de monde les fêtes que les jours ouvrables; mais Dieu y supplée par sa bonté, et nous fait trouver des forces. Je ne vous parle point d'un travail qu'on peut regarder comme casuel, quoiqu'il soit souvent de tous les jours et de toutes les heures du jour : c'est de prévenir les querelles, de réconcilier les ennemis, d'accorder les différends, de répondre à des doutes de conscience, de visiter les malades, d'examiner les empêchements des mariages et d'en relever quand on le peut. Ce dernier point nous embarrasse souvent, à cause d'une infinité de coutumes de ce pays, différentes des nôtres, et auxquelles il faut avoir de grands égards. Au milieu de tant d'occupations, ce sont les confessions qui nous accablent. En cinq mois que j'ai demeuré à Aour, il n'y a eu que trois ou quatre jours où nous n'en ayons point eu à entendre; et il est assez ordinaire que dans la suite de tant d'exer-

cices différents, la nuit vienne sans que nous ayons pu trouver un moment pour réciter notre bréviaire ; de sorte que dans l'accablement où l'on se trouve, il faut encore dérober au sommeil le temps nécessaire pour prier Dieu.

Mais je puis vous assurer que les exercices dont je viens de parler ne sont pourtant rien encore en comparaison de ceux des fêtes les plus solennelles. Je fus témoin de ce qui se passa cette année le jour de l'Assomption. Les chrétiens se rendirent à Aour plusieurs jours auparavant pour se confesser ; car le jour de la solennité on ne pourrait contenter qu'une très-petite partie de ceux qui veulent faire leurs dévotions. On commença donc huit jours avant la fête à se préparer à la passer saintement. Chaque jour on fit sur le mystère et sur une des principales vertus de la sainte Vierge un sermon qui était suivi de prières et d'autres exercices de piété. Plusieurs jeûnèrent pendant les huit jours, et quelques-uns ne mangèrent que des herbes. On chanta tous les jours des cantiques en l'honneur de la Mère de Dieu, et l'on disposa un grand nombre de catéchumènes à recevoir ce jour-là le baptême. Comme la persécution arrivée dans une province éloignée avait obligé deux de nos Pères à se retirer à Aour, nous nous trouvâmes quatre missionnaires, qui fûmes si occupés pendant tout ce temps-là, qu'à peine pûmes-nous suffire aux nombreux pénitents qui se présentaient. Le jour de la fête nous chantâmes une grand'messe. Il n'est pas possible d'exprimer quelle est la joie et la dévotion qu'ont ces peuples, de nous voir officier solennellement. La messe fut précédée et suivie de deux processions, qui ne se firent pas avec moins d'appareil. La multitude des chrétiens et des gentils qui

y assistèrent fut innombrable. Il était plus de trois heures après-midi quand la cérémonie fut achevée.

J'eus le bonheur d'administrer le baptême ce jour-là à soixante et dix-huit personnes. Il en restait encore cent trente-sept à baptiser, que je remis au lendemain. Je fus si fatigué du travail de ces deux jours-là, de la prononciation des prières, des onctions, des signes de croix, de l'infusion de l'eau, qu'il m'avait fallu recommencer tant de fois, que je puis dire sans exagération qu'il me fallait soutenir les bras sur la fin, et que je n'avais presque plus de voix pour prononcer les paroles sacramentales et les oraisons du rituel. Ce qu'il y a de consolant pour nous, c'est que nous ne célébrons aucune fête avec cet appareil, qu'elle ne soit suivie de la conversion de plusieurs idolâtres. Ainsi, on regarde peu à la peine, par l'espérance qu'on a de faire connaître la religion à une multitude de gens qui viennent là par curiosité, et dont il y en a toujours quelques-uns qui se laissent gagner.

La tranquillité avec laquelle vous voyez que nous faisons nos fonctions n'empêche pas que nous n'ayons de fréquentes alarmes, et que nous ne soyons chaque jour à la veille de quelque persécution. Pendant le peu de séjour que j'ai fait à Aour, nous nous sommes trouvés trois fois sur le point de prendre la fuite et de nous retirer dans les bois, où l'on avait déjà porté ce que nous avons de plus précieux, c'est-à-dire les ornements de l'église et nos livres. Mais, après beaucoup de travail, l'espérance du martyre est tout ce qui doit flatter un missionnaire. En attendant cette grâce, si Dieu nous en jugeait dignes, nous ne manquons pas d'occasions de souffrir pour nous y préparer.

J'avais ouï dire et je m'étais bien attendu avant que

de venir ici qu'on n'y trouvait ni pain, ni viande, ni œufs, ni poisson, ni vin que celui dont on use à la messe; mais je vous dirai que ce que j'ai vu est tout autre chose que ce que je m'étais figuré. On ne boit que de l'eau, qui est souvent très-bourbeuse et qui jamais n'est bien pure, étant puisée dans des étangs où les hommes et les animaux se lavent tous les jours. On ne mange que des herbes et des légumes, dont le goût est insipide ou si amer, que rien, dans nos racines d'Europe, n'en approche. Il faut y être accoutumé dès l'enfance pour en pouvoir manger sans dégoût. Je me souviens à cette occasion du mot que dit fort agréablement un missionnaire nouvellement arrivé. On lui demanda ce qu'il pensait des herbes qu'on lui servait. « J'avais » cru jusqu'à présent, répondit-il en riant, qu'il n'y » avait que les animaux qui eussent du fiel; mais je vois » que dans ce pays les herbes mêmes et les légumes » n'en manquent pas. » Il nous est permis de nous servir de beurre pour les assaisonner; mais ceux qui nous les préparent (car ce serait déshonorer le ministère; au jugement des Indiens, que de nous charger nous-mêmes de ce soin); ceux, dis-je, qui nous les préparent le font si mal, que c'est toujours une vraie mortification pour nous que de manger. D'ailleurs, le riz, qui sert de pain, étant cuit dans l'eau simple, ôte le goût qu'il pourrait y avoir. On croit, dans les commencements, qu'avec un peu de courage on s'accoutumera à cette nourriture, tout insipide qu'elle est; mais l'estomac en prend peu à peu une si grande horreur, que ce n'est que par une pure nécessité qu'on se résout à manger. Les fruits sont si rares, qu'on regarde comme un régal d'avoir pour sa collation quelque rave ou quelque petit concombre. Il

nous est souvent arrivé, au P. Bouchet et à moi, de n'avoir le soir, les jours mêmes que nous ne jeûnions pas, qu'un méchant morceau de galette cuite sur la braise et à demi-brûlée.

Les peines d'esprit passent souvent de beaucoup celles du corps. Ce que saint Paul appelait « la sollicitude des Églises » se fait sentir ici d'une manière bien vive. Apprendre que des temples du vrai Dieu sont abattus ou brûlés; les fidèles mis en prison ou tourmentés avec danger de perdre la foi; les bourgades chrétiennes ravagées ou détruites par les guerres continuelles que se font les rajas et les petits princes, à qui le roi de Maduré laisse vider leurs querelles particulières par les armes; voir ceux sur qui l'on croyait pouvoir compter, tomber dans une apostasie honteuse, ou retourner à l'idolâtrie, après avoir été longtemps catéchumènes, et les catéchistes enfin être quelquefois les premiers à scandaliser le peuple par leurs mauvais exemples, ou à troubler par entêtement et opiniâtreté les missionnaires dans l'exercice de leur ministère, sans qu'on ose les punir, pour ne pas attirer à toute la mission une cruelle persécution : telles sont les peines que l'on souffre souvent ici. Peut-on voir de telles faiblesses sans en être affaibli soi-même, au sens que le dit l'Apôtre des nations, et être témoin de tels scandales sans en avoir une vive douleur? (II Cor. xi, 29).

Ajoutez la solitude affreuse dans une mission éloignée pour l'ordinaire de toute connaissance; nulle société qu'avec des gens sans agrément et sans politesse; un cérémonial le plus embarrassant et le plus ridicule, presque en tout, qu'on puisse imaginer; la privation durant les années entières de tous les secours spirituels qu'on

ne peut recevoir que par le ministère d'autrui, la communication des lettres très-rare et très-difficile par la crainte d'être reconnu pour Européen, ou de donner quelque soupçon si l'on nous savait en commerce avec les Portugais et les autres Européens de la côte, et d'attirer ensuite sur nous des persécutions, comme il est arrivé plus d'une fois. Mais au milieu de tout cela on gagne beaucoup d'âmes à Jésus-Christ, et, comme j'ai dit, l'on considère tout cela comme une préparation au martyre, dont on ne saurait trop acheter la grâce : voilà ce qui soutient.

Pendant le temps que j'ai demeuré à Aour, le P. Bouchet a été presque toujours incommodé, ce qui m'a obligé de me charger du soin des malades pour leur administrer les sacrements. On n'attend pas ici à l'extrémité pour appeler un confesseur : avant qu'il y ait du danger, on nous envoie chercher d'une, de deux et de trois journées, d'où il arrive souvent que, le mal n'ayant point eu de suite, nous trouvons à notre arrivée le malade en parfaite santé. Outre ces voyages, qui ont été assez fréquents, j'ai fait la visite de toutes les églises de la dépendance d'Aour. Je m'arrêtai près d'un mois à Coulmeni. C'est une grosse bourgade, où il y a une belle église, fondée par un chrétien nommé *Sinnapen*. Cet homme, étant encore jeune, rencontra par hasard un catéchiste qui expliquait la doctrine chrétienne à quelques néophytes, il y prit goût, et, se trouvant bientôt instruit, il demanda le baptême. On le lui différa, dans la crainte que ses parents ne le pervertissent ; mais il fallut enfin céder à sa ferveur. Après qu'il fut baptisé, il eut à souffrir de grandes persécutions de sa famille et de ses voisins, étant le seul de la bourgade qui fût chrétien.

Loin de se rendre à leurs instances, il travailla si utilement, qu'il gagna plusieurs de ses compatriotes et toute sa famille, qui était nombreuse. Il bâtit d'abord une petite chapelle, et ensuite une grande église, où s'assembleraient pendant mon séjour diverses troupes de chrétiens des lieux circonvoisins, et entr'autres de Siringam, qui n'est éloigné de Coulmeni que d'environ quatre lieues.

Siringam est une île que forme le fleuve Caveri, vis-à-vis de la ville de Tirouchirapalli, capitale du royaume. C'est un lieu des plus fameux qui soient dans l'Inde. Il y a un temple entouré de sept enceintes de murailles, qui passe pour le plus saint de tout le pays. Ainsi, il ne faut pas s'étonner que les habitants de cette île soient plus superstitieux et plus obstinés que les autres dans l'idolâtrie. Il n'y a que peu d'années que la foi a commencé d'y pénétrer, et que le P. Bouchet y a fait élever une petite église. Les chrétiens, au nombre d'environ quatre-vingts, ont coutume de s'y assembler au son d'une clochette, ce qui chagrine fort les prêtres du temple voisin. Ils ont souvent tenté de brûler le petit édifice; mais Dieu n'a pas permis qu'ils soient encore venus à bout d'exécuter leur mauvais dessein.

En sortant de Coulmeni, où j'eus la consolation de baptiser trente et un catéchumènes, je passai par le village d'Adatura; j'y confessai et communiai ceux qui n'avaient pu venir à Coulmeni, et je me rendis à Aur, où le P. Bouchet, de son côté, avait baptisé en mon absence quarante-trois personnes. Le lendemain, m'entretenant avec ce missionnaire, je lui disais que, par la miséricorde de Notre-Seigneur, il me semblait que notre mission jouissait d'une assez grande paix. « Hélas! mon cher

» Père, me répondit-il, le calme trop grand est toujours
» ici la marque de quelque prochaine tempête : vous
» l'éprouverez. » En effet, dès ce soir-là même nous
reçûmes deux nouvelles qui nous affligèrent beaucoup ;
la première fut l'embrassement de l'église de Calpaleam,
la plus belle de la mission après celle d'Aour. Elle avait
été brûlée par un parti de cavalerie du roi de Tanjaour,
qui, étant en guerre avec celui de Maduré, désolait la
campagne et ravageait tout ce qu'il rencontrait.

L'autre nouvelle, plus triste encore, fut l'emprisonnement du P. Borghèse qu'on avait enlevé de sa maison et mené au gouverneur général des provinces méridionales de ce royaume. Il y avait longtemps qu'on le menaçait de cette insulte ; mais il s'observait, et, sans donner aucune prise à ses ennemis, il continuait ses exercices à l'ordinaire, et convertissait un grand nombre d'idolâtres, surtout de la caste des *Sanars*, qui ont soin des palmiers. Un gentil, proche parent de celui qui avait excité contre le P. Bernard de Saa la persécution dont j'ai parlé au commencement de ma lettre, et peut-être même à son instigation, alla trouver le gouverneur, et lui promit deux mille écus s'il voulait faire arrêter le Père. Le gouverneur, gagné, en donna l'ordre ; mais il traita le P. Borghèse avec bien plus d'humanité qu'on n'avait fait le P. de Saa ; car il défendit qu'on lui fit aucune violence, peut-être par respect pour la haute réputation de science et de vertu que ce Père s'était acquise depuis plusieurs années dans sa province.

Dès que nous sûmes cette nouvelle, le P. Bouchet envoya ses catéchistes à la cour demander au prince régent la liberté du serviteur de Dieu ; mais comme ils ne rapportaient pas de réponse, le P. Bouchet crut devoir aller

en personne solliciter la délivrance de son confrère. L'affaire était difficile ; il s'agissait d'arracher un prisonnier des mains d'un gouverneur qui, par malheur, se trouvait être gendre du prince régent, et de le délivrer d'un tribunal dont il est inouï qu'aucun ait été élargi sans payer une grosse somme, et il ne nous était ni expédient ni possible de la consigner. Mais Dieu, qui conduisait l'affaire, donna au P. Bouchet d'autres moyens de réussir. Le gendre du régent ayant été démis de son gouvernement, je ne sais pourquoi, huit jours précisément après avoir fait arrêter le P. Borghèse, il vint à la cour implorer l'assistance de ses patrons et tâcher de se faire rétablir. L'ambassadeur d'un prince tributaire de Maduré, qui avait beaucoup de crédit à la cour et qui estimait et protégeait les chrétiens, prit leur défense et demanda au gouverneur la délivrance du P. Borghèse. Le gouverneur, espérant à son tour quelques bons offices de l'ambassadeur, la lui promit, et écrivit en effet deux ou trois fois sur ce sujet au lieutenant de la province. Mais celui-ci, qui ne redoutait peut-être guère l'autorité d'un homme dépossédé, loin d'exécuter ses ordres, menaçait tous les jours le Père de le tourmenter s'il ne se rachetait promptement à prix d'argent. Il fit même étaler en sa présence les instruments de plusieurs supplices ; mais le Père, sans s'étonner, disait en souriant que ces instruments n'étaient propres qu'à tourmenter des enfants, et qu'en quittant son pays pour venir annoncer l'Évangile aux peuples de Maduré, il s'était résolu à en souffrir, s'il fallait, beaucoup d'autres. « Nous verrons, reprit le lieutenant, si vos disciples seront aussi fiers que vous, ou » si vous n'aurez point compassion d'eux. » Et faisant prendre un des catéchistes, il ordonna qu'on lui dislo-

quât tous les os. Ce catéchiste, sans attendre ce que son maître répondrait : « Remercions Dieu, mon cher Père, » s'écria-t-il en se jetant à ses pieds, de la grâce qu'il » me fait ; c'est maintenant que je commence à être vé- » ritablement votre disciple. Nous n'avons commis d'au- » tre crime que de faire connaître Dieu et de porter les » hommes à l'adorer et à le servir. Je m'estime heureux » de souffrir pour une si bonne cause. Ne craignez pas » que je recule, ni que je fasse rien d'indigne d'un » chrétien. Donnez-moi seulement votre bénédiction, et » me voilà prêt à tout souffrir. » Le Père fut attendri, et le lieutenant avec ceux de sa suite, frappé d'étonnement, en demeura là, et n'osa pas aller plus avant.

Cependant le prince régent rétablit son gendre dans son gouvernement, et lui ordonna, à la prière du P. Bouchet, d'écrire de sa part au lieutenant, non-seulement de mettre incessamment le P. Borghèse et ses catéchistes en liberté, mais encore de restituer tout ce qu'on leur avait enlevé. Puis, le regardant d'un œil sévère : « N'avez-vous point de honte, ajouta-t-il, de persécuter » un étranger qui ne vous fait aucun mal, et qui est » venu de si loin faire pénitence en ce pays-ci ? Qu'on » exécute mes ordres, et que je n'entende plus parler de » cette affaire. » Ces paroles et le ton de maître dont elles furent prononcées, eurent, avec un peu de temps, l'effet qu'on en devait attendre. Le lieutenant parut vouloir obéir ; mais, avant que de délivrer le Père, il lui représenta que jamais prisonnier, quelque puissant qu'il fût, n'avait été traité avec plus de respect que lui, et que tant d'égards méritaient bien quelque petite somme au moins par reconnaissance. « Seigneur, dit le Père, je ne vous » suis obligé que de m'avoir fait souffrir quelque chose

» pour ma religion, et ce service ne saurait se payer avec
» de l'argent. Si vous me croyez coupable pour avoir
» annoncé la loi du vrai Dieu, je suis encore entre vos
» mains, voilà ma tête; il me sera très-glorieux de la
» donner pour une si bonne cause; mais il me serait
» honteux de donner la moindre chose pour ma déli-
» vrance. » On admira la fermeté du docteur étranger,
et on le laissa sortir après quarante jours de prison. Mais,
comme si l'on s'en fût repenti, à peine était-il à un quart
de lieue de la ville, qu'on l'envoya reprendre, et qu'on
fit encore des tentatives pour tirer quelque chose de lui.
Les habitants, indignés qu'on revint tant de fois à la
charge, criaient que la famine dont ils étaient menacés
ne venait que de la colère du Dieu des chrétiens, qui
suspendait les pluies, et les empêchait de tomber, pour
venger l'innocence de ses docteurs. Cependant il fallut
encore comparaître devant le lieutenant; c'était toujours
de l'argent qu'il voulait, à moins que le missionnaire,
par un écrit signé de sa main, ne s'obligeât à ne plus
prêcher l'évangile; « car ceux qui vous ont fait arrêter,
» ajouta sans déguisement le lieutenant, refusent de
» payer la somme qu'ils ont promise, si l'on n'obtient
» cela de vous. »

« Vous me connaissez bien mal, seigneur, lui repartit
» le Père; croyez-vous que j'aie quitté mon pays et tout
» ce que j'avais de plus cher au monde; que je sois venu
» prêcher ici la loi du vrai Dieu, et que je l'aie prêchée
» depuis tant d'années, pour garder maintenant le si-
» lence? Je vous déclare que bien loin de signer ce qu'on
» me demande, j'emploierai plus que jamais ce qui me reste
» de vie et de force à faire de nouveaux disciples au Dieu
» du ciel. » Les gentils s'entre-regardaient, et se disaient

les uns aux autres que cet homme était un rocher, au pied duquel toutes les paroles et les menaces n'étaient que de faibles ondes qui venaient se briser. Le lieutenant remit donc le Père en liberté ; et comme dès le lendemain il plut si abondamment, que les étangs en furent remplis et les campagnes inondées, les idolâtres ne manquèrent pas de dire que la sécheresse, qui avait désolé si longtemps le pays, n'avait pu être qu'un châtement de l'injuste détention du P. Borghèse (1) et de ses catéchistes.

Il arrive ici d'autres marques bien plus sensibles de la protection que Dieu donne à la religion que nous annonçons. Il n'est pas croyable combien le baptême y produit d'effets miraculeux. On m'apporta à la fête de l'Assomption un enfant de six à sept ans tourmenté du démon, qui le faisait tomber presque continuellement dans des convulsions tout à fait étranges. Lorsque je voulus le baptiser, les convulsions augmentèrent d'une

(1) Le P. Borghèse, dont le zèle ne connaissait point de bornes, avait demandé et obtenu la faveur de se consacrer à cette mission, où il recueillit pendant huit ans une ample moisson d'âmes conquises à Jésus-Christ et de mérites acquis pour le ciel. Enfin, en 1708, les Supérieurs, voyant ses forces diminuer par l'excès des fatigues, furent obligés de l'envoyer à la côte de la Pêcherie pour se reposer. Il ne put cependant supporter longtemps ce repos ; car un fragment de la lettre annuelle de 1709 nous le montre encore à la tête du district de Vadakencoulam et dit de lui : « Il travaille à la conversion des païens avec un zèle admirable ; l'ardeur de son esprit supplée en lui aux forces du corps, ou plutôt le secours spécial de la grâce divine le rend capable d'œuvres qui surpassent les forces de la nature. Il vient de fonder une nouvelle résidence à Sacca-reicoudi pour cultiver plus facilement ses néophytes. » La Compagnie se glorifiait alors de posséder trois autres PP. Borghèse, frères ou cousins du missionnaire de Maduré, savoir : Camille-Marie Borghèse, Jean-Baptiste Borghèse et Lélie Borghèse, auxquels leurs vertus distinguées ont mérité une place dans le Ménologe de la Compagnie, rédigé par le P. Patrignani.

manière si violente, que le P. Bouchet fut obligé de le prendre entre ses bras, et de le tenir de toutes ses forces ; mais à peine avais-je versé l'eau sur sa tête , que, par la vertu du sacrement , il se trouva parfaitement délivré , sans que depuis ce temps-là il ait paru dans lui la moindre marque de possession. Il était d'un village où il n'y avait que sa mère qui fût baptisée. Les idolâtres du lieu, témoins de la possession ou de la maladie de cet enfant pendant plus de deux ans, le voyant revenir de l'église des chrétiens parfaitement guéri, conçurent une si haute idée de notre sainte religion, que quinze ou vingt résolurent de l'embrasser. Ils demandèrent qu'on leur envoyât quelqu'un pour les instruire. Tous nos catéchistes étaient dispersés de côté et d'autre, et il ne restait que celui qui est attaché au service de cette église : on le leur envoya. Il les prêche actuellement , et ils l'écoutent avec beaucoup de docilité.

Voilà de ces occasions précieuses où , faute d'avoir assez de catéchistes, nous sommes exposés à manquer l'œuvre de Dieu et la conversion de toute une horgade. D'y aller nous-mêmes, il ne serait pas quelquefois expédient ; car, outre que nous sommes en trop petit nombre, et que notre présence est nécessaire à l'église pour l'administration des sacrements, la couleur de notre visage nous trahirait, et pourrait donner horreur pour toujours de la religion que nous annonçons. Les catéchistes nous déchargent de beaucoup de travail, et préviennent les esprits en notre faveur. On nous passe ensuite plus aisément les difficultés que notre air étranger fait naître dans les esprits. Enfin l'expérience de près d'un siècle nous a appris que toutes les premières ébauches des conversions doivent se faire par les caté-

chistes ; et c'est pour cela que dans nos lettres vous nous voyez faire tant d'instances pour en avoir un plus grand nombre. C'est une des plus grosses dépenses que vous fassiez pour nous, quoique leur pension n'aille pas au delà de cinq ou six pistoles pour chacun : mais n'y ayez pas de regret, et faites bien comprendre aux personnes généreuses qui nous aident de leurs charités, que c'est de l'argent qui produit au centuple, et que de toutes les bonnes œuvres qu'on peut entreprendre pour le service du prochain, il n'en est point de plus méritoire.

Le P. Bouchet a ordinairement une douzaine de catéchistes ; c'est peu pour trente églises dont il a soin. Pour les bien desservir, il faudrait que chaque église eût son catéchiste. J'ai été témoin que plusieurs gentils étant venus nous demander à être instruits, il a fallu, faute de secours, les remettre à un autre temps. Dans cet intervalle les bons désirs passent, et souvent ils ne reviennent plus. Au défaut des catéchistes, on engage les plus fervents chrétiens et les moins grossiers à en faire l'office dans leurs villages. Un enfant de neuf à dix ans le fait actuellement dans le sien. Sa conversion a quelque chose de merveilleux. Il conçut le désir d'être baptisé. Pour exécuter ce dessein, il allait trouver tous les jours en secret dans les champs un berger chrétien, qui l'instruisait en gardant son troupeau. Il apprit du berger les Commandements de Dieu et les prières des chrétiens ; après quoi il pressa son père, sa mère et sa sœur, de vouloir les apprendre de lui. D'abord on le traitait d'enfant ; mais il réitéra si souvent et si vivement ses instances, qu'on commença à l'écouter. Quand il voyait qu'on voulait offrir quelque sacrifice aux idoles, il menaçait de tout briser. Comme c'était un fils unique tendre-

ment aimé, on n'osait le contredire, on quittait tout, ou bien on attendait qu'il fût absent de la maison. Enfin, cet admirable enfant n'a eu aucun repos qu'il n'eût persuadé au père, à la mère, à la sœur, de se faire tous trois chrétiens.

Le petit prince sur les terres duquel cette famille demeure, ayant appris qu'ils se disposaient à recevoir le baptême, en fit un jour des reproches au père, qui l'était allé voir, disant que ceux qui embrassaient la loi des chrétiens ne vivaient pas longtemps ; et pour preuve de cela, qu'une femme chrétienne était morte depuis fort peu de jours. Le discours du prince frappa cet homme encore faible dans la foi, et étant retourné tout triste dans sa maison, il redit à sa famille ce que le prince venait de lui raconter. L'enfant prit la parole : « Je m'étonne, » mon Père, lui dit-il, que vous n'avez pas demandé un » écrit, par lequel le prince vous garantit de la mort, » pourvu que vous demeurassiez infidèle. Est-ce que les » chrétiens ne vivent pas aussi longtemps que les gen- » tils ? ou est-ce que les gentils ne meurent pas aussi bien » que les chrétiens ? Le prince même n'a-t-il pas perdu » sa femme, qui était idolâtre ? Gardez-vous donc bien, » mon cher père, de vous laisser ainsi surprendre. »

Ces paroles, dignes de sortir, non de la bouche d'un enfant de neuf à dix ans, mais de celle d'un missionnaire expérimenté, touchèrent si vivement ce pauvre père, qu'il vint peu de jours après avec toute sa famille, demander à être instruit et baptisé. Je fus surtout charmé de la candeur et de l'esprit de l'enfant, qui a une douceur d'ange et la plus heureuse physionomie. Son père souhaiterait fort qu'il apprit à lire et à écrire ; mais il ne saurait l'obtenir. « Si je sais lire et écrire, dit l'enfant, » l'on me mettra dans quelque emploi, où je serai exposé

» à faire tous les jours des péchés, qui m'empêcheront
» d'aller au ciel ; au lieu que si je ne sais rien, je resterai
» à la maison où je ne m'occuperai qu'à travailler et
» qu'à prier Dieu. » C'est la réponse que je lui ai entendu
faire moi-même, lorsque je le pressais de s'attacher à
l'étude, et je ne pus m'empêcher d'admirer à cet âge la
force des lumières de la grâce, qui, sans doute, en fera
un jour un des plus fervents appuis de cette Eglise nais-
sante.

Je n'admirai pas moins la réponse que me fit une
femme baptisée depuis peu d'années par le P. Bouchet.
Ce Père passait un jour par un village de gentils. Cette
femme venait de perdre son mari qu'elle aimait tendre-
ment, et dans l'excès de sa douleur, poussant des cris
lamentables, elle voulait absolument se brûler avec le
corps du défunt. Le Père, qui entendit ses gémissements
de fort loin, envoya un de ses catéchistes savoir quelle
en était la cause. L'ayant apprise, il alla à la maison de la
veuve, où étaient tous ses parents rassemblés, qui ne pou-
vaient lui persuader de vivre. Le Père fut plus heureux,
car non-seulement il la détourna de se jeter dans le bû-
cher de son mari ; mais à l'occasion de ces flammes pas-
sagères, il lui parla si fortement des vérités de l'autre
vie, et surtout du feu de l'enfer, que, saisie de crainte,
elle changea la résolution qu'elle avait prise de se brûler
toute vive, en celle de se faire chrétienne pour éviter les
peines éternelles de l'enfer. Depuis son baptême elle a
toujours été très-fervente, et quoique fort éloignée de
l'église, elle y vient souvent faire sa prière. Un jour
donc qu'elle me racontait sa conversion, et que je lui
faisais faire quelques réflexions sur le malheur éternel
qu'elle avait évité : « Il est vrai, mon Père, me répondit-

» elle d'un air gai et content, que Dieu m'a délivrée de
» l'enfer par sa miséricorde, et je l'en remercie tous les
» jours; mais je ne laisse pas de souffrir en cette vie les
» peines du purgatoire pour la satisfaction de mes pé-
» chés. » En disant ces paroles, elle me montra ses
mains, qui étaient fort enflées et crevées en plusieurs en-
droits, par la violence du travail : car depuis la mort de
son mari, de riche qu'elle était, étant tombée dans la
pauvreté, elle est obligée de gagner sa vie à piler du riz.
Je lui dis pour la consoler que le partage des chrétiens
devait être la peine et l'affliction; qu'on n'allait au ciel
que par la voie des souffrances que Jésus-Christ nous a
tracée; qu'elle avait raison d'appeler son travail son pur-
gatoire, et que si elle l'offrait bien à Dieu, il lui tiendrait
lieu de celui de l'autre vie, qui est incomparablement
plus rigoureux, et qu'il lui procurerait une gloire
prompte et un repos éternel. Elle me remercia et me
parut fort consolée.

Ce que le P. Simon Carvalho m'a raconté d'un catéchu-
mène a quelque chose de plus surprenant. Cet homme,
natif de Tanjaour, capitale du royaume de même nom,
avait fait bâtir un temple d'idoles dans l'espérance de
devenir fort heureux; mais voyant que son bonheur ne
croissait pas à proportion que le temple s'avancait, il se
dégouta, perdit la confiance qu'il avait en ses idoles, et
ayant entendu parler de *Vastou*, qui, en langue tamoule,
signifie *l'Être souverain, ou la première et suprême cause
de toutes choses*, il se mit en tête de connaître *Vastou*,
et de lui parler. De tous les moyens qu'il imagina, il
crut que le plus efficace pour mériter cet honneur, était
de faire de longs jeûnes, et de se retirer du commerce
et de la conversation des hommes. Pendant huit mois

entiers qu'il vécut en solitude, il perdit tout l'embonpoint qu'il avait naturellement, et devint extrêmement maigre. Au bout de ces huit mois le démon s'empara du corps de son frère, et commença à le tourmenter terriblement. Le pénitent surpris de voir qu'au lieu d'attirer *Vastou* chez lui par ses austérités, il y avait attiré le diable, interrompit sa retraite, et visita pendant plusieurs jours quelques temples d'idoles où il fit divers sacrifices pour la délivrance de son frère possédé ; mais ce fut en vain, jusqu'à ce qu'un jour, par je ne sais quelle inspiration, il menaça le diable que s'il ne se retirait, il mènerait son frère à l'église des chrétiens. Depuis cette menace, le démon sembla se retirer, et le frère du pénitent demeura tranquille, et ne donna plus aucune marque de possession ; mais il mourut quatre jours après.

Les gentils qui furent témoins de cette mort, ne manquèrent pas de dire au pénitent que le démon avait ôté la vie à son frère pour le punir de sa curiosité, et qu'il la lui ôterait à lui-même, s'il ne cessait de chercher *Vastou*. Le pénitent, méprisant leurs avis, rentra dans sa solitude, et continua encore pendant un an son silence et ses jeûnes rigoureux. Une nuit qu'il était éveillé, il ouït, sans voir personne, une voix distincte qui lui disait : « Je suis *Vastou* que tu cherches ; j'ai tué ton frère, et » je te tuerai aussi dans huit jours. » Le pénitent fut extrêmement effrayé ; mais comme il avait beaucoup d'esprit, et que Dieu voulait l'éclairer, il fit cette judicieuse réflexion, que la voix qu'il avait entendue ne pouvait être celle de *Vastou* ; « car *Vastou*, disait il, est le souverain Etre, la cause et le principe de tout ce qui est : je » cherche à le connaître pour le servir et pour l'adorer ; cette recherche ne peut lui être désagréable, et ce

» serait sans raison qu'il aurait tué mon frère, et qu'il
» me menacerait moi-même de me tuer. Ainsi il faut
» que ce soit le diable, qui contrefait *Vastou* et qui a ôté
» la vie à mon frère. » Sur cela, il prit la résolution d'a-
voir recours au *Gourou* (docteur des chrétiens), pour s'in-
struire de leur loi, dont il avait déjà entendu parler, sans
savoir qu'ils adorassent *Vastou*. Il alla trouver le P. Si-
mon Carvalho, qui est chargé de la chrétienté de Tan-
jaour. Le Père commença à l'instruire des mystères de
notre sainte religion, et après l'avoir convaincu qu'elle
seule rendait à *Vastou* le culte qui lui était dû, il le remit
entre les mains d'un de ses catéchistes, pour lui ap-
prendre les prières de l'Eglise, et achever de l'instruire.
Le Père eût bien voulu se charger seul de l'instruction
d'un homme que Dieu voulait si visiblement sauver;
mais il était alors accablé de travail, ayant en deux mois
et demi baptisé plus de cinq cents catéchumènes, et con-
fessé près de quatre mille personnes, quoique le feu de
la guerre fût allumé de toutes parts dans ce royaume.

Ce Père, l'un des plus illustres et des plus zélés ou-
vriers de cette mission, est de la province de Goa, où il
passait, sans contredit, pour le plus bel esprit qu'il y
eût. Il enseignait la théologie avec un grand applaudis-
sement, n'ayant encore que trente-et-un ans, et il était
dès lors dans une si haute réputation de vertu, qu'on ne
l'appelait communément que le *saint Père*. Quoiqu'il s'oc-
cupât très-utilement au service du prochain dans la ville
et aux environs de Goa, il se sentit vivement pressé de se
consacrer à la mission de Maduré. Il communiqua son
dessein aux provinciaux des provinces de Goa et de
Malabar, et prit des mesures si justes avec eux, qu'il fut
incorporé à la mission de Maduré, avant même qu'on

soupçonnât qu'il eût envie de s'y consacrer, et que personne pût s'y opposer. Il y est un grand exemple de zèle, de mortification, de charité, et de toutes les autres vertus qui sont le propre d'un homme apostolique. Pour moi, je regarde comme un prodige qu'étant presque toujours malade, il puisse soutenir les travaux immenses de sa mission. Il est vrai que dans la crainte qu'on a qu'il n'y succombe enfin, on a résolu de m'envoyer prendre sa place au retour du voyage que je vais faire à Pondichéry.

C'est une chose extraordinaire de voir la douleur dont ce saint homme paraît saisi, quand il arrive des disgrâces à quelqu'une de nos Eglises; il en a le cœur si serré qu'il ne peut prendre de nourriture; il est deux ou trois jours sans manger, et il dépérit à vue d'œil. Ainsi on lui cache tout ce qu'on peut des traverses dont le démon ne manque pas de nous affliger. Mais Dieu paraît prendre plaisir à l'éprouver. Nul missionnaire ne souffre plus de persécutions que lui dans le lieu où il travaille. Il n'y a qu'un an et demi qu'il eut la douleur de voir renverser une belle église qu'il venait de bâtir entre la ville de Tanjaour et un fameux temple d'idoles. Les prêtres de ce temple l'avaient vue s'élever avec un chagrin mortel; ils résolurent de la détruire, et voici l'artifice dont ils se servirent. Ils répandirent parmi le peuple que les dieux de leur temple voulaient qu'on détruisit l'église des *brames* du Nord (c'est le nom qu'on donne à nos Pères en ce pays), autrement qu'ils abandonneraient leur demeure, « parce » que quand il fallait aller au travers de l'air, de ce » temple à la ville de Tanjaour, ils trouvaient en chemin » l'église de ces étrangers, et que leur étant impossible » de passer par dessus, ils étaient contraints, par une

» force invisible, de prendre un fort long détour, ce qui
» leur était très-incommode et les fatiguait beaucoup. »
Quelque grossières que fussent les plaintes de ces dieux
imaginaires, les idolâtres y furent sensibles; ils s'assem-
blèrent, et conclurent d'abattre l'église sous les auspices
d'un ministre d'Etat qu'ils avaient gagné, et qui était
d'ailleurs grand ennemi de notre religion.

Pendant que j'étais occupé à Aour, soit auprès des
chrétiens qui s'y rendent en foule pour y faire leurs dé-
votions, soit auprès des catéchumènes qu'on y instruit
sans cesse, soit enfin auprès des gentils que la beauté de
notre église y attire, le P. Bouchet, qui était à Tirouchi-
rapali, m'invita à aller passer quelques jours avec lui.
C'était, il y a quelques années, une affaire pour nous
d'entrer dans cette grande ville, et nous n'y demeurions
qu'avec inquiétude; mais depuis que le régent a eu la
bonté d'accorder sa protection au P. Bouchet, nous y
allons en plein jour tête levée; et les gardes qui sont aux
portes, loin de nous faire aucune peine, nous saluent
avec un grand respect. J'allai donc trouver le P. Bou-
chet, et je traversai une grande partie de la ville, qui me
parut extrêmement peuplée, mais mal bâtie, la plupart des
maisons n'étant que de terre et couvertes de paille. Ce
n'est pas qu'il n'y ait des gens assez puissants, qui pour-
raient en faire bâtir de belles et de solides; mais ou leur
avarice, ou la crainte de paraître riches les empêche de
se loger avec plus de propreté. Je trouvai le P. Bouchet
en parfaite santé, et j'eus la consolation de voir auprès
de lui un grand nombre de chrétiens distingués par
leur piété et leur zèle. J'admirai surtout la ferveur d'une
vertueuse veuve, qui, dans le désir qu'elle a de peupler
le ciel d'âmes innocentes, s'est appliquée depuis quel-

ques années à donner des remèdes aux enfants qui sont malades. Comme ses remèdes sont bons et ses cures heureuses, on l'envoie quérir de toutes parts; ce qui lui donne la facilité de baptiser un grand nombre d'enfants, lorsqu'elle les voit dans un danger évident de mort. Il n'est point d'année qu'elle n'en baptise au moins quatre cents. La bénédiction que Dieu lui donne, a fait naître à quelques autres personnes de son sexe l'envie de l'imiter, et il y en a présentement deux ou trois qu'elle instruit de ses secrets, pour leur donner accès dans toutes les maisons où il y a des enfants qu'on peut secourir. Les personnes qui ont la charité de nous envoyer des remèdes, seront bien aises d'apprendre ce nouvel usage que nous en faisons.

Il y a encore à Tirouchirapali un homme que sa piété distingue beaucoup. C'est le premier receveur du domaine des provinces méridionales du royaume. Sa conversion a coûté la vie à un de nos plus fervents catéchistes. Cet homme, étant encore idolâtre, ne laissait pas de vivre fort régulièrement selon sa secte. Il observait avec une exactitude scrupuleuse toutes les superstitions des païens, et il ne manquait jamais, au temps même le plus froid de l'année, d'aller tous les jours de grand matin à la rivière s'y plonger jusqu'au cou, et faire en cet état de longues prières à ses dieux, ce que ces pauvres aveugles regardent comme une action très-méritoire. Le catéchiste, homme zélé, et qui connaissait d'ailleurs combien le receveur était régulier dans sa conduite, résolut de le gagner à quelque prix que ce fût, persuadé que si on le convertissait à Jésus-Christ, dans une religion si sainte, il deviendrait capable de tout. Pour trouver l'occasion de l'aborder et de l'instruire, il

entreprit d'aller comme lui tous les matins à la rivière, où, sans se faire connaître, mais prenant soin seulement de se laisser apercevoir, retiré à l'écart, il se plongeait dans l'eau, et offrait au vrai Dieu, avec de ferventes prières, la mortification d'un bain si long et auquel il n'était pas accoutumé, pour la conversion d'une âme qui se faisait ainsi tous les jours la victime du démon. Il continua plusieurs jours ce pénible exercice, jusqu'à ce que le gentil, étonné de voir son assiduité à venir se laver, et ne croyant pas qu'un autre que lui pût tenir contre le froid qu'il faisait alors, eut la curiosité de savoir qui il était et quelle dévotion l'amenait. Le catéchiste, qui n'attendait que cet heureux moment, lui dit : « Ce n'est pas à des dieux sourds et impuissants » comme les vôtres que j'adresse mes vœux, mais au » souverain Maître du ciel et de la terre, au Créateur de » toutes choses, qui seul mérite le culte et l'adoration de » tous les hommes. Les dieux que vous adorez, outre » qu'ils ne sauraient vous faire ni bien ni mal, sont » encore indignes d'être regardés même comme des » hommes, puisqu'ils ont vécu d'une manière plus bar- » bare et plus impure que les bêtes farouches et les ani- » maux les plus immondes. » Il n'avancait rien qu'il ne prouvât par des faits tirés des histoires authentiques du pays, que le gentil ne pouvait révoquer en doute. Ce discours ne fit d'impression sur l'idolâtre qu'autant qu'il fallait pour vouloir en savoir davantage. Il pria le catéchiste, qui ne cherchait que cela, de vouloir l'instruire plus à fond de notre religion, et de lui en expliquer les mystères. Les jours suivants se passèrent à l'explication de plusieurs points particuliers, et à la lecture des livres des chrétiens, qui traitent de la grandeur de Dieu et des

fins dernières de l'homme, lesquels furent mis en parallèle avec les livres des idolâtres, où il ne se trouve que des infamies ou des impertinences et des faussetés visibles. Les réflexions du catéchiste furent si solides, et Dieu leur donna tant de force et tant d'onction, qu'il vint à bout enfin de ce qu'il avait si ardemment désiré ; mais il lui en coûta la vie : car les bains longs et fréquents qu'il avait pris dans un temps où le froid, quoique médiocre pour nous, est très-sensible par rapport aux Indiens, éteignirent en lui la chaleur naturelle. Il languit plusieurs mois et mourut enfin pénétré de joie d'avoir, à l'exemple de son divin Maître, donné sa vie pour sauver son prochain. Il fut fort regretté des chrétiens, mais surtout de notre néophyte qui était inconsolable de perdre son premier maître en Jésus-Christ, et d'avoir été la cause innocente de sa mort. Il ne s'est point démenti depuis le moment de sa conversion, et il n'a rien relâché de ses jeûnes rigoureux et de ses longues prières : en sorte que la vie sainte et exemplaire qu'il mène, anime et soutient toute cette chrétienté.

A une des extrémités de Tirouchirapali, il y a une église que le P. Bouchet y a fait bâtir sur les ruines d'une pagode. On en avait autrefois donné l'emplacement aux premiers missionnaires de Maduré. Mais les guerres, qui sont assez fréquentes en ces États, étant survenues, les Pères furent obligés de quitter la ville et d'aller se cacher dans les bois. Pendant leur absence, un idolâtre s'empara de l'emplacement, et y fit bâtir un petit temple qu'il remplit de pagodes de toutes les grandeurs. Il n'y a que peu d'années que le P. Bouchet s'est remis en possession de ce lieu, et qu'il a obligé le prêtre des idoles d'en sortir. Ce fut un spectacle bien glorieux à

la religion, et bien digne de compassion tout ensemble, de voir les mouvements inutiles que se donnait ce pauvre homme pour enlever ses dieux. Les chrétiens le pressaient de déloger, et, pour finir plus vite, ils prenaient les idoles et les mettaient eux-mêmes par terre sans beaucoup de précaution. Plusieurs se trouvant brisées, il en ramassait les morceaux épars, pleurant à chaudes larmes, mais n'osant se plaindre, parce qu'on le faisait sortir d'un lieu qui ne lui appartenait pas et qu'il avait usurpé. Le temple fut abattu, et sur ses ruines on bâtit une église et une petite maison qui sert à loger les missionnaires.

Pendant le peu de temps que je fus à Tirouchirapali avec le P. Bouchet, nous ne laissâmes pas de baptiser une quarantaine de catéchumènes que nos catéchistes avaient instruits, et je retournai à Aour pour y célébrer la fête de saint François-Xavier et pour me disposer au voyage de Pondichéry. Je suis sur le point de partir, après avoir eu la consolation de baptiser à Aour et dans les succursales de sa dépendance environ six cents personnes en cinq mois que j'y ai demeuré. J'aurai l'honneur de vous écrire sitôt que je serai arrivé à Pondichéry, et de vous rendre compte de mon voyage par la première occasion qui se présentera. En attendant, je recommande notre chère mission au zèle libéral de vos amis, et je vous prie de ne pas m'oublier dans vos prières, etc.

LETTRE DU P. MARTIN , MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE
JÉSUS AUX INDES , AU P. DE VILLETTE , DE LA MÊME COM-
PAGNIE.

Aour, 1701.

Mon Révérend Père, P. C.

L'intérêt que vous prenez aux bénédictions que Dieu répand sur nos travaux mérite bien que de notre côté nous prenions le soin de vous en instruire, et je me fais un devoir de seconder là-dessus votre inclination. Il me semble que je vous parlai, dans ma dernière lettre, du voyage que j'avais fait à la côte de Coromandel, et c'est là, si je ne me trompe, que finit ma relation. Il faut vous rendre compte maintenant de ce qui s'est passé de plus singulier depuis ce temps-là.

Ce fut la veille du Mercredi des Cendres que je partis de Coromandel pour retourner dans la mission qui m'a été destinée. Il était environ minuit quand je me trouvai avec mes disciples sur le bord d'une rivière qu'il fallut traverser. L'obscurité nous engagea dans un passage si profond, que nous pensâmes nous noyer ; nous ne nous en serions jamais tirés sans une protection particulière de Dieu.

C'est une nécessité de prendre le temps de la nuit pour s'éloigner des côtes habitées par les Européens ; car si nous étions aperçus des gentils, ils ne manqueraient pas de nous reprocher que nous sommes *Pranguis*, et cette idée nous rendrait méprisables à leurs yeux, et leur inspirerait pour la religion une horreur qu'on ne pourrait jamais vaincre.

Après avoir marché quelque temps, je passai le reste de la nuit dans uneasure qui se trouvait à l'entrée d'un village. Le froid qui m'avait saisi au passage de la rivière me causa la fièvre, ce qui alarma fort les chrétiens qui m'accompagnaient. J'aurais eu besoin d'un peu de feu, mais nous n'osâmes en allumer, de crainte d'attirer les gentils à notre cabane ; car ils auraient bientôt conjecturé d'où je venais. Ainsi je me remis en chemin deux heures avant le jour, et je fis encore une longue traite, dont je fus extrêmement fatigué.

Le Seigneur avait ses vues en m'inspirant de marcher à si grandes journées. Sur le soir, nous vîmes paraître à notre droite quatre ou cinq personnes qui avançaient vers nous à grands pas, dans le dessein de nous joindre. Nous crûmes d'abord que c'étaient des voleurs, car toutes ces campagnes en sont infestées ; mais notre crainte se dissipa bientôt : ces bonnes gens étaient des chrétiens, qui ne se pressaient si fort de m'atteindre que pour me prier de venir préparer à la mort une femme chrétienne qui était à l'extrémité. Je me détournai donc de mon chemin afin de les suivre, et j'arrivai vers la fin du jour sur le bord d'un étang fort écarté ; c'est là qu'ils avaient transporté la malade, parce qu'il y aurait eu du danger à entrer dans le village, dont les habitants sont presque tous idolâtres et ennemis du nom chrétien. Je fus extrêmement édifié des saintes dispositions de cette mourante. Après l'avoir confessée et disposée à bien mourir, je continuai ma route vers Couttour.

Il était environ midi quand j'y arrivai. J'y trouvai le P. Bertholdi, qui travaille dans cette mission avec un zèle bien au-dessus de ses forces. Il m'apprit de quel danger la Providence venait de le délivrer. Il était allé

de grand matin à son confessionnal (c'est une cabane couverte de paille, où il y a un petit treillis qui répond à la cour de l'église, et où les chrétiens se rendent un à un pour se confesser). En secouant la peau de cerf sur laquelle nous avons coutume de nous asseoir, il en vit sortir un gros serpent de ceux qu'on appelle *Cobra-Capel*. Le venin en est fort subtil; et le Père n'eût pas manqué d'en être mordu s'il se fût assis sur cette peau sans l'avoir remuée auparavant. Les murailles de terre, dont nos pauvres maisons sont construites, nous attirent souvent de semblables hôtes et nous exposent à tout moment à leurs morsures. Cette espèce de serpent est encore plus commune dans ces terres que dans les autres endroits de l'Inde; parce que les gentils, s'imaginant que ces reptiles sont consacrés à un de leurs dieux; leur rendent un certain culte; et ont si grand soin de les conserver; qu'ils en nourrissent à la porte des temples et jusque dans leurs propres maisons. Ils leur donnent le nom de *nalla-pambou*, qui signifie *bon serpent*; car, disent-ils, il fait le bonheur des lieux qu'il habite. Cependant, tout bon qu'il est, il ne laisse pas de porter la mort dans le sein même de ses adorateurs.

Le remède spécifique contre la morsure de ces serpents; et de quantité d'autres bêtes venimeuses qu'on trouve aux Indes; se nomme *veia-marondou*, c'est-à-dire *le remède au venin*. Il est plus en usage parmi les chrétiens que parmi les gentils; parce que ceux-ci recourent aussitôt aux invocations du démon et à une infinité d'autres superstitions dont ils sont fort entêtés, au lieu que les chrétiens n'ont recours qu'aux remèdes naturels, entre lesquels celui-ci tient le premier rang. On dit que c'est un *Joghe* (pénitent gentil) qui communiqua ce se-

cret à un de nos premiers missionnaires, en reconnaissance d'un service important qu'il en avait reçu.

Ce n'est pas seulement contre la morsure des serpents que les idolâtres emploient les pactes superstitieux, c'est presque dans toutes leurs maladies. Une des choses qui fait le plus de peine aux nouveaux fidèles, qui sont si fort mêlés parmi les gentils, c'est d'empêcher, quand ils sont malades, que leurs parents idolâtres n'emploient de semblables moyens. Il arrive quelquefois que, quand ils dorment ou qu'ils tombent en défaillance, on leur attache au bras, au cou ou aux pieds, des figures et des écrits qui sont autant de signes de quelque pacte fait avec le démon. Dès que le malade revient à lui ou qu'il s'éveille, il ne manque pas d'arracher ces caractères infâmes, et il aime mieux mourir que de recouvrer sa santé par des voies si criminelles. On en voit qui ne veulent pas même recevoir les remèdes naturels de la main des gentils, parce qu'ils y mêlent souvent des cérémonies superstitieuses.

Je ne m'arrêtai qu'un demi-jour à Clouttour, et je repassai par la peuplade où, deux mois auparavant, dans mon voyage de Pondichéry, j'avais baptisé deux enfants, et un adulte qui était sur le point d'expirer. J'espérais y recueillir des fruits abondants de la semence évangélique que j'avais jetée à mon passage ; car j'avais appris que la sainte mort de cet homme nouvellement baptisé avait touché plusieurs gentils, et qu'ils n'attendaient qu'un catéchiste pour se faire instruire et embrasser le christianisme ; mais j'eus la douleur de me voir frustré d'une partie de mes espérances. L'ennemi du Père de famille avait semé la zizanie dans ce petit champ ; la plupart de leurs parents s'étaient soulevés contre eux et en avaient

séduit plusieurs ; de trente-trois personnes qui s'étaient déclarées pour Jésus-Christ, je n'en trouvai que dix-sept qui eussent résisté à la persécution de leurs proches. A la vérité, presque tous s'assemblèrent autour de moi ; mais à leur air et à leur contenance, je démêlai sans peine ceux qui étaient demeurés constants, d'avec ceux qui avaient été infidèles à la grâce ; je reprochai aux uns leur lâcheté, et j'encourageai les autres. Quatre ou cinq des plus fervents m'accompagnèrent jusqu'à une peuplade voisine appelée *Kokeri*. J'y trouvai le P. Antoine Dias occupé à entendre les confessions des fidèles qui s'étaient rendus en foule à son église. J'eus la consolation d'aider ce zélé missionnaire, et nous ne fûmes libres l'un et l'autre que bien avant dans la nuit.

La première personne que je confessai fut une veuve âgée d'environ soixante ans. Sa confession finie, elle me tira un peu à l'écart, et développant un linge, elle y prit vingt fanons qu'elle mit à mes pieds (car c'est la manière respectueuse dont les chrétiens de cette nouvelle Eglise font leurs offrandes). « Comme je n'ai guère de temps à » vivre, me dit-elle, je vous prie de recevoir cette somme » (c'est environ deux écus), afin de faire prier Dieu après » ma mort. » Je lui répondis que nous adressions continuellement à Dieu des prières pour la sanctification des fidèles, et que quand quelqu'un venait à mourir, nous avions soin de redoubler nos vœux et d'offrir le saint sacrifice de l'autel pour son salut, mais que nous ne pouvions recevoir d'argent à cette intention. « Je ne serai » pas contente, reprit cette sainte veuve, que vous n'acceptiez ce que je vous offre, ou du moins que vous ne » déterminiez à quelle bonne œuvre je dois l'appliquer. » Comme elle me pressait fort, je lui fis faire attention à la

pauvreté extrême de l'église où nous étions. « Ah ! me » dit-elle toute transportée de joie, que vous me faites » plaisir ! non-seulement je consacre les vingt fanons à » l'embellissement de l'église, mais j'y destine encore tout » ce que désormais je pourrai recueillir de mon travail. » Une libéralité si extraordinaire nous surprit, et elle doit surprendre tous ceux qui sont instruits comme nous de l'indigence de ces peuples, des impôts dont ils sont accablés et de l'attachement naturel qu'ils ont à l'argent.

Cette action me rappelle le souvenir d'une autre qui n'est pas moins édifiante. Dans un temps où l'on était menacé d'une famine générale, un bon néophyte vint trouver le P. Bouchet, et mit à ses pieds cinq fanons. Le Père refusa d'abord son offrande, apportant pour raison que, durant la cherté où l'on se trouvait, il était difficile qu'il ne fût dans le besoin. « Il est vrai, répondit ce fervent néophyte, avec une foi digne des premiers siècles ; » il est vrai que ces cinq fanons sont toutes mes richesses, » et que la disette qui augmente chaque jour me réduit » à la dernière extrémité ; mais c'est pour cela même » que je fais présent à l'Eglise du peu que je possède ; » Dieu devient mon débiteur, ne me paiera-t-il pas au » centuple ? » Le missionnaire ne put retenir ses larmes à la vue d'une si vive confiance en Dieu. Il reçut son aumône de peur d'affaiblir sa foi ; mais ce ne fut qu'à condition qu'il viendrait le trouver dès qu'il manquerait des choses nécessaires à sa subsistance.

Comme le temps me pressait de me rendre à Cournampatty, qui était le lieu de ma nouvelle mission, je me séparai du P. Dias bien plus tôt que je n'eusse voulu ; je fis tant de diligence, que j'arrivai le lendemain d'assez bonne heure sur les bords du Coloron. C'est en certains

temps de l'année un des plus gros fleuves et des plus rapides que l'on voie ; mais en d'autres, à peine méritait-il le nom de ruisseau. Lorsque je passai, on ne parlait que de la célèbre victoire que le *Talavat* (prince de Tirouchirapali) venait de remporter sur les troupes du roi de Tanjaour, et qui pensa causer la disgrâce du premier ministre de ce prince, un des plus cruels persécuteurs de notre sainte religion. La manière dont ce ministre se tira du danger où il était vous fera connaître son caractère, et ce que nous devons craindre d'un ennemi si adroit. Voici comme on me raconta la chose.

Le *Talavat* s'était campé sur la rive septentrionale du fleuve, pour mettre son royaume à couvert de l'armée de Tanjaour, qui faisait de grands ravages dans tout le pays ; mais quelque effort qu'il fit, il ne put arrêter les incursions d'un ennemi dont la cavalerie était beaucoup plus nombreuse que la sienne. Il crut que le plus sûr pour lui était de faire diversion. Sur-le-champ, il prit le dessein de repasser le fleuve qui avait fort baissé, afin d'aller ensuite porter la consternation jusque dans le royaume de Tanjaour. Il exécuta ce projet si secrètement, que les ennemis ne s'aperçurent de son passage que lorsqu'ils virent ses troupes déployées sur l'autre bord de la rivière, et prêtes à pénétrer dans le cœur du royaume, qui était resté sans défense. Ce passage imprévu les déconcerta. Il ne leur restait d'autre ressource que de passer aussi la rivière pour venir au secours de leur pays ; ce fut en effet le parti auquel ils se déterminèrent ; mais ils choisirent mal le gué, et d'ailleurs les pluies qui récemment étaient tombées sur les montagnes de Malabar, où ce fleuve prend sa source, le grossirent de telle sorte au temps où ceux de Tanjaour tentaient le

passage, que plusieurs fantassins et quelques cavaliers furent emportés par le courant. Le Talavaï, qui s'aperçut de leur désordre, vint fondre sur eux, et n'eut pas de peine à les rompre. Ce fut moins un combat qu'une fuite, et la déroute fut générale : enfin une victoire si complète fut suivie du ravage de la plus grande partie du royaume de Tanjaour.

Le roi, outré de se voir vaincu par un peuple accoutumé à recevoir ses lois, entra dans de grands soupçons de l'infidélité ou de la négligence de son premier ministre Balogi, ou, comme d'autres l'appellent, *Vagogi-Pandiden*. Les grands, qui le haïssaient et qui avaient conjuré sa perte, appuyèrent fortement ce soupçon, et firent retomber sur lui le mauvais succès de cette guerre ; mais Balogi, sans s'effrayer des complots qui se tramaient contre lui, alla secrètement trouver le roi. « Prince, lui » dit-il d'un ton assuré, je porterai moi-même ma tête » sur un échafaud, si dans huit jours je ne conclus la » paix avec vos ennemis. » Le terme qu'il assignait était court, et le roi le lui accorda.

Cet adroit ministre envoya aussitôt ses secrétaires chez les principaux marchands de la ville et des environs ; il ordonna à chacun d'eux de lui prêter une somme considérable, sous peine de confiscation de tous leurs biens, il tira tout ce qu'il put d'argent de ses parents et de ses amis ; il détourna même une grosse somme du trésor royal ; enfin, en moins de quatre jours il amassa près de cinq cent mille écus, qu'à l'instant il employa à se concilier la reine de Tirouchirapali, à corrompre la plupart de ceux qui composaient son conseil, et surtout à mettre dans son parti le père du Talavaï, homme avide d'argent au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Il fit si bien,

qu'avant les huit jours expirés, sans que le Talavaï même en eût connaissance, la paix fut conclue dans Tirouchirapali avec le roi de Tanjaour. C'est ainsi que le vaincu donna la loi au victorieux, et que le ministre rentra dans les premières faveurs de son prince. Son pouvoir devint plus absolu que jamais ; il n'en usa dans la suite que pour renverser la fortune de presque tous les grands du royaume, et pour faire souffrir aux chrétiens une cruelle persécution dont je vous ferai une autre fois le récit.

Après bien des fatigues, j'arrivai enfin à Counampatty. C'était autrefois une des plus florissantes églises de la mission ; mais elle a été presque tout à fait ruinée par les guerres continuelles et par les différents troubles survenus entre les divers seigneurs qui habitent ces bois. Il y a trois ans que le P. Simon Carvalho prend soin de cette église, et, malgré la faiblesse de sa santé, il y a fait des fruits extraordinaires. La première année il baptisa plus de sept cent soixante personnes ; la seconde, il en baptisa mille ; et la troisième, il en baptisa douze cent quarante.

Les incommodités presque continuelles de ce missionnaire obligèrent enfin les supérieurs à lui procurer du soulagement ; ils l'envoyèrent à Aour pour y aider le P. Bouchet, que de longues fatigues avaient épuisé. Un travail ainsi partagé ne suffisait pas à leur zèle : le P. Carvalho, après de fortes instances, obtint la permission d'aller fonder de nouvelles églises dans la partie occidentale du royaume de Maduré, le long des montagnes qui séparent ce royaume d'avec celui de Maissour. L'air y est empesté, et l'on y manque de presque toutes les choses nécessaires à la vie. Cependant ce Père y a déjà

fondé deux églises, l'une dans la grande peuplade nommée *Totiam*, l'autre dans la ville de *Tourcour*, capitale des Etats d'un prince nommé *Leretti*.

Ce fut vers la mi-carême que je pris possession de l'église de *Counampatty*. Quoique cette peuplade soit fort petite, les seigneurs y sont néanmoins très-puissants, et se sont rendus de tout temps redoutables aux princes d'alentour. Comme ils sont voleurs de profession, ils font des excursions nocturnes, et pillent tous les pays circonvoisins. Cependant quelque éloignés qu'ils soient du royaume de Dieu par des engagements si criminels, ils ne laissent pas d'affectionner les missionnaires. C'est d'eux que nous tenons le terrain où l'église est bâtie. La peuplade ne peut guère être insultée, parce qu'elle est environnée d'un bois très-épais : il n'y a qu'une avenue fort étroite, fermée par quatre ou cinq portes en forme de claies, qu'il serait difficile de forcer, si elles étaient défendues par des soldats. Celui qui en est aujourd'hui seigneur a perdu, par son peu de conduite et par ses débauches, la plus grande partie des biens que ses ancêtres lui ont laissés; mais il a conservé le respect et l'affection qu'ils lui ont inspirés pour les missionnaires.

Comme il faut traverser quatre ou cinq lieues de bois pour venir à *Counampatty*, ce dangereux trajet sert quelquefois aux néophytes moins fervents, de raison ou de prétexte pour se dispenser de se rendre à l'église aux jours marqués. Et quoique, pour se mettre à couvert de toute insulte, ils n'aient qu'à déclarer qu'ils vont faire leur prière à l'église du vrai Dieu, et rendre visite aux *Souamis* (les missionnaires), le moindre accident qui arrive à quelqu'un d'eux suffit pour jeter l'épouvante parmi les autres.

C'est ce qui a déterminé le P. Simon Carvalho à bâtir une église dans un lieu plus proche de Tanjaour, où l'on pût venir par un pays découvert, qui ne fût ni des dépendances de ce prince, ni exposé aux irruptions des voleurs. L'endroit qui lui a paru le plus propre à élever cette église, est au-delà du fleuve, assez près d'une peuplade nommée *Elacourichi*, et à l'entrée d'un bois qui appartient au prince d'Ariélour, autrement dit *Naynar*.

Le Père avait déjà obtenu du prince la permission d'y faire défricher un certain espace de bois; je fis continuer l'ouvrage dès le lendemain de mon arrivée, dans le dessein de m'y rendre après les fêtes de Pâques, et d'y rester jusqu'à la mi-juin, qui est le temps où la rivière commence à se former et à grossir par les pluies qui tombent alors sur les montagnes de Malabar. Ainsi, mon district est composé des terres de trois différents princes : de Maduré, de Tanjaour et de Naynar. L'on n'y compte guère moins de trente mille chrétiens. Comme l'étendue en est fort vaste, il est rare qu'il ne s'y élève souvent des persécutions : aussi quand je pris possession de cette église, elle en avait à souffrir en deux endroits différents, et était fort menacée dans un troisième.

Le premier de ces deux endroits était la province de Sondanarou. Les principaux du pays, animés contre les fidèles, dont ils voyaient croître le nombre chaque jour, conjurèrent leur perte : ils en prirent plusieurs ; ils en bâtonnèrent quelques-uns, et s'engagèrent tous par un écrit qu'ils signèrent à ne souffrir plus qu'aucun de la contrée embrassât le christianisme. De plus, ils réglèrent que ceux qui l'avaient déjà embrassé, renonceraient à la foi, ou seraient chassés des peuplades. Ils songeaient même à démolir l'église. Mais le chef de la

peuplade, qui est chrétien, s'opposa fortement à une entreprise qui tendait à l'entière destruction de cette chrétienté naissante. Il employa si à propos le crédit de ses proches et de ses amis, de ceux mêmes qui étaient idolâtres, qu'il ramena peu à peu les esprits à des conseils modérés.

Le catéchiste du lieu, qui avait la réputation d'habile médecin, et qui par là s'était rendu nécessaire à toute la contrée, eut le courage d'aller lui-même trouver nos ennemis, et de leur représenter vivement qu'il était injuste de persécuter une loi dont les maximes étaient si saintes et si conformes à la droite raison : qu'elle enseignait à ne faire tort à personne, à faire du bien à tout le monde, même à ceux qui nous font du mal ; à reconnaître et à servir le véritable Dieu, à obéir aux princes, aux parents, aux maîtres et à tous ceux qui sont revêtus de quelque autorité.

Ces hommes, excités par la haine qu'ils portaient à notre sainte foi, lui firent une réponse qui n'était peut-être jamais sortie de la bouche des gentils les plus brutaux et les plus barbares. « C'est, dirent-ils, parce que » cette loi est sainte, que nous la haïssons et que nous » voulons la détruire. Si elle nous permettait de voler » impunément ; si elle nous dispensait de payer le tribut » que le roi exige ; si elle nous apprenait à tirer vengeance de nos ennemis, et à satisfaire nos passions sans » être exposés aux suites de la débauche, nous l'embrasserions avec joie . mais puisqu'elle met un frein si rigoureux à nos désirs, c'est pour cela même que nous » la rejetons, et que nous vous ordonnons à vous catéchiste, de sortir au plus tôt de la province. J'en sors, dit » le catéchiste, puisque vous m'y forcez, mais cherchez

» un médecin qui prenne soin de vous, et qui vous gué-
» risse de vos maladies, comme je l'ai fait si souvent. »

Cette persécution s'étant élevée à l'insu du gouverneur de la province, je l'envoyai aussitôt visiter par un de mes catéchistes, et cette honnêteté fut soutenue de quelques présents, selon la coutume du pays. Le catéchiste sut si bien s'insinuer dans l'esprit du gouverneur, qu'il fut ordonné sur-le-champ qu'on laisserait à tous les peuples la liberté d'embrasser une loi qui ne commandait que des choses justes et saintes. Quelque précis que fussent ces ordres, il n'y eut jamais moyen de faire casser l'acte que nos ennemis avaient passé entre eux. On en demeura là de peur de les aigrir, et nous nous contentâmes d'avoir mis le gouverneur dans nos intérêts.

Cette épreuve, au reste, n'a servi qu'à faire éclater davantage la fermeté de nos néophytes. Un d'eux s'est signalé par une constance vraiment chrétienne : on l'a fouetté cruellement à diverses reprises; on lui a serré étroitement les doigts avec des cordes, et brûlé les bras en y appliquant des torches ardentes, sans que ces divers supplices aient pu le faire chanceler un instant dans sa foi. J'ai vu moi-même les cicatrices de tant de plaies que cet illustre néophyte a eu l'honneur de recevoir pour Jésus-Christ.

Ce fut principalement sur un des plus anciens chrétiens que les gentils déployèrent toute leur rage. Il était habile sculpteur. Les païens l'avaient souvent pressé de travailler aux chars de triomphe destinés à porter leurs idoles, mais ils ne purent vaincre sa résistance. Ils dissimulèrent quelque temps, parce qu'ils avaient besoin de lui pour d'autres ouvrages. Enfin, la fureur l'emportant sur toute autre considération, ils le saisirent, le maltrait-

tèrent, pillèrent sa maison, ravagèrent ses terres, et le chassèrent honteusement de sa peuplade. Il en sortit plein de joie, trop heureux, disait-il, de tout perdre et de tout souffrir pour Jésus-Christ. Il se retira dans la province voisine, où un homme riche, qui connaissait son habileté, le recueillit dans sa maison et l'occupa à divers ouvrages.

Dans la suite, ceux mêmes dont il avait été si indignement traité le firent prier d'oublier les insultes passées, et de retourner parmi ses concitoyens, dont il serait reçu avec honneur. Je l'envoyai chercher moi-même, et l'exhortai à rentrer au plus tôt en possession de ses biens; mais je fus extraordinairement surpris et encore plus édifié de sa réponse. « Nos ennemis, me dit-il, » m'ont rendu service en voulant me nuire. Si je fusse » demeuré dans mon pays, peut-être n'aurais-je pu me » défendre de travailler à leurs idoles et à leurs chars de » triomphe. Hélas ! il ne faudrait qu'un instant où l'es- » pérance du gain et la crainte des mauvais traitements » me feraient céder à leurs instances. Maintenant je n'ai » plus rien à perdre, puisque je ne possède rien. Je ga- » gnerai ma vie à la sueur de mon front : si le maître » que je sers veut m'employer à des ouvrages défendus, » je puis me retirer ailleurs; au lieu que si je rentre dans » les biens dont on m'a dépouillé, puis-je compter sur » moi-même ? Que sais-je si j'aurai toujours le même » courage que je me sens à présent ? La paix dont je » jouis m'est plus précieuse que tout ce que j'ai perdu. »

Un désintéressement si parfait détermina un lâche chrétien qui en fut témoin à se déclarer pour la religion plus ouvertement qu'il n'avait fait jusqu'alors. C'était le chef d'un petit village. Tous ceux qui y possèdent

quelque fonds de terre lui paient tous les ans un certain droit. Ces redevances l'obligent de son côté à donner chaque année un festin à ses compatriotes. On accompagne ce festin de cérémonies qui tiennent fort de la superstition païenne. Il y en a une, entre autres, aussi infâme qu'elle est ridicule. Celui qui donne le festin est obligé, sur la fin du repas, de se barbouiller tout le corps d'une manière bizarre, de prendre en main la peau du mouton qui a été servi, de courir après les conviés et de les frapper de cette peau en poussant des cris aigus, comme ferait un homme en fureur et agité d'un esprit étranger. Il doit ensuite parcourir toutes les maisons de la peuplade, y faire mille gestes ridicules et y affecter une infinité de postures indécentes. Les femmes, qui se tiennent à leur porte pour être témoins de ce spectacle, souffrent sans nulle pudeur ces bouffonneries infâmes; elles le saluent même comme une divinité, s'imaginant qu'un de leurs dieux s'empare de lui et le force à faire toutes ces grimaces et à prendre toutes ces postures extravagantes. Telles sont les cérémonies de ce repas solennel.

Le chrétien dont je parle n'eut jamais part à des actions si éloignées de la retenue et de la modestie chrétiennes. Il se contentait de donner le festin où il ne se glissait rien de superstitieux, après quoi il se retirait pour ne pas participer aux criminelles folies des idolâtres. Un autre était substitué à sa place par l'assemblée, et se chargeait de la conclusion du festin en faisant les cérémonies insensées que je viens de décrire. Mais quelques ennemis des chrétiens s'avisèrent de lui intenter procès, prétendant qu'il était déchu de ses droits, puisqu'il n'accomplissait pas les cérémonies inséparables du

festin. Il était à craindre qu'il ne succombât à une tentation si délicate. En effet, il s'efforça de me persuader qu'il n'y avait point de mal à se barbouiller, à courir çà et là armé de la peau de mouton, à parcourir les maisons du village, à se mettre dans quelque posture grotesque, pourvu qu'il n'y mêlât rien d'indécent. « Où est le crime, » poursuivit-il, si je déclare d'abord que je fais toutes ces choses par pur divertissement, que je ne suis point animé de l'esprit de leur dieu, et que je renonce à toutes les révérences et à tout le culte qu'on me » rendra ? »

C'est ainsi que ce pauvre homme cherchait à s'abuser lui-même ; mais je le détrompai : je lui fis sentir qu'il deviendrait véritablement l'auteur de tous les actes d'idolâtrie que les gentils commettraient à son égard ; qu'il se rendrait coupable de toutes les superstitions auxquelles il donnerait lieu par ses bouffonneries affectées ; enfin, que s'il n'y avait point d'autre moyen de maintenir ses droits et ses prééminences dans le village, il devait absolument y renoncer ; qu'autrement je ne le reconnaissais plus pour enfant de Dieu ni pour mon disciple.

Je m'aperçus à son air que mes raisons et mes menaces n'auraient fait qu'une légère impression sur son esprit, si elles n'avaient été soutenues de l'exemple du fervent chrétien dont j'ai parlé plus haut. Il rougit enfin de sa lâcheté. Après avoir combattu les divers mouvements qui s'élevaient au fond de son cœur, il se jeta à mes pieds, il les embrassa avec larmes ; il protesta à haute voix que quand même les gentils voudraient le dispenser de ces cérémonies si contraires à la foi et aux bonnes mœurs, il renonçait dès maintenant à tous les droits et à tous les avantages qu'il avait possédés jusqu'alors. Il faut

connaître quel est l'attachement de ces peuples pour ces sortes de droits, afin de bien juger de la violence que ce chrétien a dû se faire en cette rencontre.

Ce fut le gouverneur d'une peuplade qu'on nomme Sittakouri qui excita la seconde persécution. Il y avait peu d'années que le christianisme s'y était établi d'une manière assez extraordinaire. La femme d'un orfèvre, nommée *Mouttaï* (c'est-à-dire *Marguerite*), qui s'était convertie à la foi, avait aussi converti son mari. Ils s'animèrent l'un l'autre à augmenter le nombre des fidèles, lui parmi les hommes et elle parmi les femmes ; leur exemple et leurs discours en avaient déjà gagné à Jésus-Christ plus de quarante en moins de deux ans. La femme surtout donnait des marques d'un zèle qui égalait celui de nos catéchistes. Elle avait engagé son mari à transcrire les prières qui se récitent tous les dimanches dans nos églises : cette petite chrétienté s'assemblait dans la maison de l'orfèvre, où l'on avait dressé une chapelle ; ils y faisaient leurs prières et écoutaient attentivement les instructions de ce fervent chrétien.

Mouttaï avait trouvé entrée dans presque toutes les maisons de la peuplade par le moyen de certains remèdes qu'elle distribuait aux malades avec un succès qui certainement ne venait ni de son habileté ni de son expérience. Elle s'attachait par là tous les cœurs, et faisait goûter à des familles entières les vérités saintes de notre religion. Un jour, ayant engagé plusieurs de ces familles à se convertir à Jésus-Christ, et leur ayant enseigné elle-même les prières des chrétiens, elle fit venir un catéchiste, nommé *Ratapen*, pour les instruire parfaitement de nos mystères. Ce catéchiste s'acquitta d'abord de ses fonctions avec plus de zèle que de prudence. Le gouver-

neur, informé de ce qui se passait, envoya chercher Raiapen, et lui demanda, tout en colère, pourquoi il venait séduire les peuples, et leur enseigner sans sa permission une religion étrangère. Je ne me souviens point quelle fut sa réponse, mais elle déplut au gouverneur, et il fit signe à ses gens de maltraiter le catéchiste.

On lui donna d'abord quelques coups, qu'il souffrit avec une patience invincible; mais comme on voulait lui ôter le *toupeti* (c'est une pièce de toile dont les Indiens s'entourent le milieu du corps), il poussa si rudement celui qui lui voulait faire cet outrage, qu'il le mit par terre. A l'instant les soldats se jetèrent sur lui avec fureur, le dépouillèrent de ses habits, le chargèrent de coups, le traînèrent par les cheveux hors de la peuplade, et l'y laissèrent tout meurtri et nageant dans son sang, avec défense, sous peine de la vie, de paraître jamais dans la peuplade.

Ce mauvais traitement fait au catéchiste était, ce semble, le prélude des maux qui étaient près de fondre sur le reste des chrétiens. Néanmoins on vit bientôt renaitre le calme, et le gouverneur ne poussa pas plus loin ses violences. Je crus pourtant devoir prévenir les suites que pouvait avoir cette insulte : je m'adressai pour cela au gouverneur général de la province, homme modéré et affectionné aux chrétiens. La visite que je lui fis rendre et les petits présents que je lui envoyai eurent tout le succès que j'en pouvais attendre. Le gouverneur de la peuplade reçut ordre de ne plus inquiéter ni le catéchiste, ni les néophytes.

Un temps considérable s'était écoulé depuis l'exil de Raiapen jusqu'à son rappel, et je craignais fort que cette chrétienté encore naissante, n'étant plus cultivée par ses

soins, ne vint à chanceler dans la foi. Mais la vertueuse Mouttaï avait pris le soin de fortifier ces néophytes par son zèle et par son assiduité à les instruire. Elle m'amena treize catéchumènes au commencement du carême ; je les joignis à plusieurs autres, et, après les avoir disposés à la grâce du baptême par de fréquentes instructions, le jour de Pâques je leur conférai à tous le sacrement de notre régénération en Jésus-Christ.

Parmi le grand nombre de baptêmes que j'administrai en ce saint temps, il y en a deux ou trois qui ont quelque chose de singulier. Le premier fut celui d'une dame de la cour, nommée *Minatchiammal*. Élevée dans le palais dès son bas âge, elle était entrée fort avant dans la confiance de la reine-mère, qui l'avait établie comme la prêtresse de ses idoles ; son ministère était de les laver, de les parfumer, de les arranger proprement, chacune selon son rang et sa qualité, au temps du sacrifice. C'était à elle d'offrir les fleurs, les fruits, le riz, le beurre à chacune des idoles. Elle devait être alors fort attentive à n'en oublier aucune, de peur que celle qu'on aurait négligée ne fût mécontente et ne fit tomber sa malédiction sur la famille royale. On lui avait fait épouser un grand du royaume, qui avait l'intendance générale de la maison du prince. Ce mariage donnait la liberté à Minatchiammal de sortir de temps en temps et de s'instruire de ce qui se passait hors du palais. Elle entendit parler de la loi des chrétiens, et elle eut la curiosité de la connaître. Une femme chrétienne, avec qui elle avait des liaisons étroites, lui procura peu à peu la connaissance d'un catéchiste pieux et habile, qui l'entretint souvent de la grandeur du Dieu que nous adorons, et lui inspira par ses discours une haute idée de notre sainte religion. Il

en arriva même que, dans les divers entretiens qu'ils eurent ensemble, ils reconnurent qu'ils étaient parents assez proches. La proximité du sang redoubla l'estime et la confiance. Cependant, bien qu'elle connût la sainteté de la loi chrétienne, elle ne parlait pas encore de l'embrasser ; mais une disgrâce inopinée fraya le chemin à la lumière qui vint l'éclairer. Son mari, accusé de malversation dans l'administration de sa charge, fut condamné à une grosse amende. Minatchiammal ressentit vivement un malheur qui déshonorait sa maison. Elle se vit réduite à vendre quantité de ses bijoux et de ses perles pour tirer son mari d'un si mauvais pas, et le chagrin qu'elle en conçut mina peu à peu sa santé et lui causa une maladie violente. D'ailleurs le démon la tourmentait souvent en reconnaissance des sacrifices qu'elle lui offrait chaque jour, et ce n'était que parmi les chrétiens qu'elle trouvait de l'adoucissement à ses maux et une force extraordinaire contre les attaques du malin esprit.

Mais cela ne suffisait pas pour briser tout à fait les chaînes qui la retenaient encore captive. Une seconde disgrâce acheva ce que la première n'avait fait qu'ébaucher. Son mari, qui lui avait obligation de sa délivrance et de son rétablissement, ne paya ce bienfait que d'ingratitude. Comme il n'avait point d'enfants et qu'il désespérait d'en avoir, il passa à de secondes noces, sans cependant dépouiller Minatchiammal du titre et des prérogatives de première femme. Ce coup imprévu lui fut plus sensible que tous les autres : Dieu, en même temps, répandit dans son âme les plus vives lumières ; elle fut parfaitement convaincue de la vérité de notre religion, et prit enfin la résolution de l'embrasser.

Il ne restait plus qu'un lien assez difficile à rompre ; l'office de *Poujari* (prêtresse) de la reine-mère était incompatible avec le titre de servante du Seigneur. Il y avait du risque à déclarer qu'elle voulait quitter cet emploi pour se faire chrétienne ; car, quoique dans l'occasion elle entretint la reine de ce qu'elle avait appris de notre religion, elle ne lui faisait pas apercevoir quel était là-dessus son dessein. Le parti qu'elle prit fut de représenter à cette princesse que ses infirmités ne lui permettant plus d'avoir soin des idoles ni de se rendre aux sacrifices, elle la pria instamment de confier cet emploi à un autre. La reine écouta ses raisons, en lui ordonnant néanmoins de venir au palais de deux jours en deux jours, comme à l'ordinaire. Ainsi Minatchiammal continuait d'être à la suite de la reine, mais elle ne participait plus aux œuvres des païens et n'avait plus l'intendance des sacrifices.

Dès qu'elle se vit libre, son unique passion fut d'être admise au rang des fidèles. Dans l'impatience qu'elle avait de porter le caractère des enfants de Dieu, elle demanda permission à la reine de s'absenter du palais pour quatre ou cinq jours ; et l'ayant obtenue, elle se mit aussitôt en chemin pour venir me trouver à Counampaty. Son mari voulait qu'elle prit un palanquin, voiture ordinaire des gens de qualité, et qu'elle se fit suivre par un grand nombre de domestiques ; mais elle s'obtint toujours à faire le voyage à pied. « La grâce après laquelle » je soupire, disait-elle, mérite bien que j'aie un peu de » peine à l'obtenir. » Elle vint donc à pied suivie d'une seule femme péleane qu'elle avait à demi gagnée à Jésus-Christ, et accompagnée de trois catéchistes qui lui servaient de guides.

Comme cette manière de voyager lui était nouvelle, ses pieds s'enflèrent extraordinairement; mais l'insigne faveur qu'elle était sur le point de recevoir occupait toute son attention; à peine même s'aperçut-elle qu'elle souffrait. Je lui conférai le baptême avec le plus de solennité qu'il me fut possible, et elle le reçut avec des sentiments de joie qui ne se peuvent exprimer. Je lui fis présent d'un chapelet de jais dont ces peuples font grand cas, de quelques médailles et d'un *Agnus Dei*. « Ces marques de » notre sainte religion, me dit-elle en les recevant, me » sont infiniment plus précieuses que l'or, les perles, les » rubis et le corail, dont les personnes de mon rang ont » coutume de se parer. »

La piété la portait à faire quelque présent à l'église : elle désirait surtout d'orner la statue de la sainte Vierge d'un collier de perles et de rubis. Notre coutume est de ne recevoir que rarement les dons mêmes que les nouveaux fidèles veulent faire à l'église, afin de les bien convaincre de notre désintéressement. Je fis donc difficulté d'accepter ce qu'elle m'offrait. Je lui représentai qu'un si riche ornement réveillerait l'avidité des gentils, et deviendrait la source de quelque persécution nouvelle. Mais, m'apercevant que ma résistance l'affligeait, je crus devoir me relâcher un peu de ma sévérité. Je pris une partie des bijoux qu'elle me présentait, et je fis venir un orfèvre pour les mettre en œuvre selon ses intentions. Ma prédiction ne fut que trop vraie; peu après il s'éleva une persécution; la maison de l'orfèvre fut pillée, et les libéralités de Minatchiammal devinrent la proie d'un soldat gentil. Nous espérons que cette généreuse chrétienne conservera sa foi pure dans le séjour de l'innopieté; et qu'au milieu d'une cour idolâtre elle sera le

soutien de la religion et l'appui des chrétiens persécutés.

Ce fut elle qui m'apprit les raisons qu'on avait de craindre une troisième persécution à Tanjaour. Elle me raconta que plusieurs poètes ayant récité des vers en l'honneur des faux dieux devant le roi, qui se pique d'entendre la poésie, un poète inconnu se leva au milieu de l'assemblée, et prenant la parole. « Vous prodiguez, leur » dit-il, votre encens et vos éloges à des divinités chimériques ; elles ne méritent point les louanges dont vous » les comblez. Le seul Être souverain doit être reconnu » pour vrai Dieu ; lui seul mérite vos hommages et vos » adorations. »

Ce discours révolta l'orgueil des autres poètes, et ils demandèrent justice au prince de l'insulte qu'on faisait à leurs dieux. Le roi leur répondit que quand la fête serait passée, il ferait venir le poète inconnu, et qu'il examinerait les raisons qu'il avait eues d'avancer une proposition si hardie. Quand les chrétiens apprirent ce qui venait de se passer au palais, la consternation fut générale. Dans la persuasion où l'on était que ce poète avait été aposté par les fidèles pour décrier les dieux du pays, il était à craindre qu'il ne s'élevât contre ceux-ci une sanglante persécution. Il fallait donc chercher quelque moyen d'écartier l'orage. Le P. Carvalho, qui gouvernait alors cette église, songeait à se ménager un entretien avec le poète, afin de sonder ses véritables sentiments. Il espérait, ou le gagner à Jésus-Christ, ou découvrir du moins le motif qui l'avait porté à se déclarer si hautement pour le vrai Dieu dans une cour païenne. Mais il n'y eut jamais moyen de l'attirer auprès du missionnaire. Tout ce que purent savoir les catéchistes, c'est qu'il était brame, et du nombre de ceux qu'on appelle *nianigueuls*, c'est-à-dire *spirituels*,

qui ont appris dans leurs anciens livres à ne reconnaître qu'un Être souverain, et à mépriser cette foule de dieux que révèrent les gentils.

Ce fut un nouveau sujet d'inquiétude pour le missionnaire. Il avait raison de craindre que si le poète venait à être cité en présence du roi, il ne pût résoudre les difficultés que lui opposeraient les docteurs idolâtres; il prit donc le dessein de fournir des armes à ce nouvel athlète, et pour cela il lui fit proposer de lire la première partie de *l'Introduction à la foi*, composée par le P. de' Nobili, cet illustre fondateur de la mission de Maduré. Ce livre est écrit dans toute la pureté de la langue; car ce Père en connaissait toutes les délicatesses. L'unité de Dieu y est démontrée par des raisons si claires, si sensibles et en même temps si convaincantes, qu'il n'est point d'esprit raisonnable qui puisse y résister. Mais le brame, enflé d'orgueil et plein de mépris pour la loi chrétienne, regarda comme un outrage le secours qu'on lui offrait.

On peut juger de l'embarras où se trouva le P. Carvalho. Il lui vint à l'esprit d'aller trouver le roi, et de lui représenter qu'il serait injuste de condamner notre loi sur les preuves insuffisantes qu'apporterait un homme peu éclairé; que le brame était plus entêté qu'habile; qu'il n'avait pas la première idée des raisons fondamentales sur lesquelles est appuyée la vérité d'un seul Être souverain: qu'il s'offrait lui-même de soutenir cette vérité contre tous les docteurs gentils, et qu'il se condamnerait par avance au châtement le plus sévère, s'il ne la mettait dans une évidence à laquelle il n'y aurait point de réponse. Ce missionnaire avait tout le zèle et toute la capacité nécessaires pour exécuter ce projet avec succès: il est habile théologien et sait parfaitement la langue du

pays. Cependant après quelques réflexions, il jugea que cette démarche serait plus préjudiciable qu'utile à la religion ; que sa présence fortifierait l'opinion dont on était prévenu que le poète n'avait déclamé contre les dieux qu'à l'instigation des chrétiens ; qu'enfin l'indignation du prince en deviendrait plus grande, et la persécution qu'on craignait plus certaine.

Un autre incident confirma le Père dans sa pensée. L'esprit du roi était fort aigri par d'autres vers injurieux aux divinités païennes, dont un dé nos chrétiens était l'auteur. Ce néophyte excellait dans la poésie indienne : il avait fait, étant encore gentil, un ouvrage en ce genre, qui mérita les applaudissements du prince lui-même. Depuis sa conversion, il n'employait son talent qu'aux éloges de la religion sainte qu'il professe. Un des jeunes gens de la ville, à qui il avait autrefois enseigné la poésie, s'avisa un jour de lui demander des vers qu'il pût réciter à la fête d'un des dieux du pays. Le chrétien y consentit de bonne grâce ; il composa sur-le-champ une pièce assez longue, qu'il écrivit sur des feuilles de palmier sauvage. Il racontait, entre autres choses, les infâmes et ridicules aventures qu'on attribue à ce dieu, et il concluait cette espèce d'ode par ces paroles : *Quiconque a commis toutes ces abominations, peut-il être un dieu?* Le jeune homme lut d'abord ces vers avec complaisance, mais la fin de l'ouvrage lui fit bientôt sentir le ridicule dont on le couvrait lui et son dieu prétendu. De colère il va trouver un poète idolâtre, qui d'intime ami de notre néophyte était devenu son ennemi irréconciliable, jusqu'à se vanter de le faire périr par l'épée d'un bourreau. Une haine si outrée venait de ce que, dans une dispute publique sur la religion, le nouveau chrétien avait con-

fondu le poète gentil et l'avait réduit à un honteux silence. Il conservait toujours dans le cœur le souvenir de cet affront ; et ravi d'avoir en main de quoi perdre le néophyte, il se donna tant de mouvement, qu'enfin il fit tomber les vers entre les mains du prince, qu'il savait être fort jaloux de l'honneur de ses dieux.

Telle était la situation de la chrétienté de Tanjaour, quand je succédai au P. Carvalho. Il se répandait tous les jours de nouveaux bruits qui me jetaient dans de nouvelles alarmes. Selon ces bruits, l'esprit du prince s'aigrissait de plus en plus, et le feu de la persécution allait s'allumer de toutes parts. Je voulus savoir ce qu'il y avait de réel dans tout ce qui se publiait. Je m'adressai pour cela à un des principaux officiers de la cour nommé *Chitabara*, qui est fort avant dans la confiance du roi, et qui protège les chrétiens. Je fis partir quatre de mes catéchistes avec des présents qu'ils devaient lui offrir (car ces sortes de visites ne se rendent jamais les mains vides), et je le suppliai de m'informer des sentiments du prince à notre égard, sans me déguiser ce que nous avions à craindre ou à espérer.

Un autre que *Chitabara*, témoin de nos alarmes, nous eût fait acheter chèrement sa réponse. Mais ce seigneur est d'une droiture et d'un désintéressement qu'on ne trouve point parmi ceux de sa nation. Il nous rassura sur nos craintes, et nous fit dire que le roi ne pensait plus ni à l'insulte publique que le brame avait faite aux dieux, ni à la satire adroite du néophyte; que des affaires importantes occupaient toute son attention; que même des courtisans s'étant échappés jusqu'à dire qu'un prince ne doit tolérer aucune des religions étrangères, le roi, faisant peu de cas de cet avis, avait répondu

qu'il ne voulait contraindre personne ; et que cette réponse avait fermé la bouche aux malintentionnés. Les catéchistes vinrent m'apporter cette agréable nouvelle qui rendit le calme et la tranquillité à tous les cœurs.

Pendant la foule des chrétiens augmentait de plus en plus, et il ne se passait guère de jours que je ne baptisasse quelque catéchumène. Parmi le grand nombre de personnes qui reçurent la grâce du baptême, il y en a une que je ne puis omettre. C'est la femme d'un poète. Elle était depuis longtemps fort tourmentée du démon : assez souvent il lui prenait des accès d'une folie qui n'avait rien de naturel ; quelquefois cette folie se changeait dans les transports de la plus violente fureur ; d'autres fois elle perdait tout à coup l'usage de la parole, ou bien elle devenait paralytique de la moitié du corps.

Son mari, qui l'aimait tendrement, n'avait rien épargné pour sa délivrance ; il l'avait promenée dans tous les temples les plus célèbres ; il avait fait une infinité de vœux en l'honneur de ses dieux ; il avait chargé leurs autels d'offrandes et de présents ; il avait même distribué de grosses sommes aux *Gouroux* (docteurs) gentils, qui passaient pour avoir de l'empire sur les démons : tant de dépenses l'avaient presque réduit à la mendicité ; cependant l'état de la malade empirait tous les jours. Six ans se passèrent ainsi en vœux, en pèlerinages et en offrandes inutiles. Les chrétiens lui conseillèrent d'avoir recours au Dieu qu'ils adorent, et l'assurèrent que sa femme devait en attendre une guérison parfaite, si elle promettait d'un cœur sincère d'embrasser sa loi. Le poète qui avait le christianisme en horreur, rejeta d'abord un conseil si salutaire : mais comme une disgrâce continuée ouvre peu à peu les yeux des plus opiniâtres, l'inutilité

des remèdes qu'il avait employés lui fit faire une attention sérieuse; son entêtement cessa, et il se détermina enfin à mener sa femme à l'église de Tanjaour, gouvernée alors par le P. Carvalho.

Mais on fut bien surpris de trouver dans la femme encore plus de résistance que n'en avait fait paraître le mari. Ce qui parut extraordinaire, c'est que ses jambes se roidirent tout à coup, et se collèrent si fortement contre les cuisses, qu'on fit de vains efforts pour les en détacher. Le poète ne se rebuta point; il crut au contraire que l'esprit malin ne faisait naître cet obstacle que parce qu'il sentait déjà la force du Dieu qu'on se mettait en devoir d'implorer. Il fit mettre sa femme dans un *douli* (c'est une voiture moins honorable que le palanquin), et il la fit transporter à l'église.

Dès que le P. Carvalho la vit approcher, il se disposa à réciter sur elle quelques prières. Il n'avait pas encore commencé, qu'elle se leva tout à coup de dessus le *douli*, et marchant droit au Père qui était assez loin, elle se jeta à ses pieds, sans pourtant prononcer aucune parole. Le mari qui la vit marcher d'un pas si ferme et si assuré, ne put retenir ses larmes : il se jeta comme elle aux pieds du Père, et publia hautement la puissance du Dieu que nous invoquons. C'était un spectacle bien consolant pour le missionnaire de voir le témoignage que le démon était forcé de rendre à la vérité de notre sainte foi. Il fit sur elle les exorcismes de l'Eglise, et le démon ne donna plus aucun signe d'obsession. Dès lors elle se sentit comme déchargée d'un pesant fardeau; elle avoua même qu'elle n'avait jamais éprouvé une joie aussi pure que celle qu'elle goûtait.

Ne pouvant résister à une conviction si forte de la

vérité de notre religion, elle pressa extrêmement le Père de l'admettre au rang des fidèles. Mais le missionnaire ne croyant pas devoir se rendre sitôt à ses empresses, lui répondit qu'il ne fallait rien précipiter dans une affaire de cette conséquence, qu'elle devait auparavant se faire instruire, et que si dans deux ou trois mois elle persévérerait dans sa résolution, il lui accorderait la grâce qu'elle demandait avec tant d'instance. En même temps il lui donna quelques médailles, en l'assurant qu'elle n'avait rien à craindre des attaques du démon, pourvu qu'elle persistât dans les bons sentiments où il la laissait. Cette réponse la désola ; elle obéit pourtant, et s'en retourna dans sa peuplade le cœur serré de la plus vive douleur.

Quelques mois après, son mari jugeant à ses manières que le démon ne l'avait pas tout à fait abandonnée, me l'amena à Counampatty où j'étais. Je l'examinai de nouveau, et je la trouvai inébranlable dans ses premiers sentiments. Cependant à son air interdit et effaré, je reconnus qu'elle était encore agitée de troubles intérieurs. Aussi m'avoua-t-elle, qu'à la vérité, depuis la première fois qu'elle était venue à l'église, elle n'était plus inquiétée de ces horribles fantômes, qui auparavant la tourmentaient presque à toute heure, mais qu'elle se sentait de temps en temps saisie de certaines frayeurs subites dont elle ignorait la cause ; qu'outre cela des songes affreux troublaient son sommeil presque toutes les nuits, et qu'elle en demeurait étonnée le jour suivant ; mais qu'enfin elle espérait être entièrement délivrée par le baptême, de tous ces restes de l'esclavage du démon. Comme elle était parfaitement instruite de nos mystères, je ne différâi pas davantage à lui accorder la grâce après laquelle elle

soupirait depuis tant de mois. Il arriva une chose assez extraordinaire tandis que je faisais sur elle les exorcismes et les autres cérémonies du baptême ; il lui prit tout à coup un balancement de tête à peu près semblable à celui du pendule d'une horloge qui est en mouvement. Je lui jetai aussitôt de l'eau bénite, et sur-le-champ ces balancements cessèrent, et elle revint à sa première situation. J'achevai en repos le reste des cérémonies, et la néophyte donna des marques durables d'une grande tranquillité d'esprit.

La multitude des confessions et des autres affaires inséparables d'une grande mission ; ne me permirent pas de donner à son mari tout le temps que j'aurais souhaité pour lui bien inculquer nos vérités saintes. Je le mis entre les mains des catéchistes, qui s'appliquèrent avec beaucoup de zèle à l'instruire durant les quatre jours qu'il demeura à Counampatty. Dans les divers entretiens qu'il eut avec eux, il leur avoua, qu'outre la force qu'il reconnaissait évidemment dans notre sainte religion par l'entière délivrance de sa femme, deux choses le convainquaient mieux encore de sa vérité. La première était la vie austère et désintéressée des missionnaires. « Je » m'imaginai, disait-il, que vos docteurs étaient sem- » blables aux nôtres ; qu'ils sauvaient les dehors, mais » qu'au fond ils s'abandonnaient à toutes sortes de vices. » J'ai voulu satisfaire ma curiosité ; et après une recherche » exacte de leurs mœurs, j'ai été extrêmement frappé de la » vie innocente et laborieuse qu'ils mènent. » La seconde chose qui le convainquit de la vérité de la loi chrétienne, était qu'elle eût la force de changer les cœurs. Surtout il ne pouvait comprendre comment ceux de la caste des voleurs, qui se faisaient chrétiens, renon-

çaient absolument à leurs larcins et à leurs brigandages.

Ainsi cette seule marque de la religion que le prophète donna autrefois pour une des plus incontestables preuves de sa sainteté, *Lex Domini convertens animas* (Ps. xviii), fit une telle impression sur ce gentil, qu'il ne songea plus qu'à s'instruire de nos saintes vérités. Il fit transcrire avec soin l'abrégé de la doctrine que nous donnons sur la Divinité, et l'explication des dix commandements de Dieu. Il prit ensuite congé de moi avec sa femme, et ils me promirent tous deux de venir me trouver de temps en temps ; ce qu'ils ont fait, et ce qu'ils font encore avec une exactitude qui me charme.

Ce fut environ vers ce temps-là qu'un autre gentil vint à mon église, et y trouva tout à la fois la santé de l'âme et du corps. Depuis quatre ans il se croyait tourmenté du démon ; le mauvais esprit, à ce qu'il disait, lui suçait tout le sang, à dessein d'arracher ensuite son âme qui ne tenait presque plus à son corps. A le voir, on l'eût pris pour un squelette, tant il était décharné. Je jugeai que le prétendu démon était une vraie étiisie qui le minait peu à peu. Cependant dans un corps si desséché il conservait un esprit vif et plein de bon sens. L'idée qu'il avait de son démon buveur de sang n'était pas en lui l'effet d'un cerveau troublé, mais de l'opinion commune à ces peuples, qui attribuent toutes leurs maladies aux démons ennemis du repos et du bonheur des hommes. Je le mis au rang des catéchumènes, et je lui donnai quelques remèdes qui pouvaient le soulager. Le Seigneur bénit mes petits soins, de sorte même qu'au bout d'une semaine il fut en état de venir me voir et de me réciter ce qu'il avait retenu des instructions qu'on lui avait faites. La surprise fut si grande dans son vil-

lage, qu'un de ceux qui l'avaient apporté à l'église, persuadé que les remèdes humains n'avaient pu opérer une guérison si prompte, ouvrit les yeux à la vérité et demanda le baptême. La femme du catéchumène fut plus opiniâtre dans son attachement aux idoles : ni l'exemple de son mari, ni ses pressantes sollicitations ne purent amollir la dureté de son cœur.

C'est ainsi que dans cette mission nous voyons s'accomplir à tout moment la parole du Fils de Dieu : tantôt le mari se convertit, et la femme demeure dans l'infidélité ; tantôt la femme ouvre les yeux à la lumière, et l'homme vit et meurt dans l'aveuglement : *Unus assumetur, alter relinquetur* (Luc. xvii, 34). Notre catéchumène reçut enfin la grâce de la régénération à laquelle il s'était disposé avec tant de ferveur, et il retourna d'un pas ferme dans sa peuplade pour y publier la force et sainteté de la religion. Son incommodité l'ayant repris au bout de six mois, il mourut entre les bras d'un catéchiste avec toutes les marques d'un prédestiné. La candeur de son âme et la piété de ses sentiments me font croire qu'il a conservé jusqu'à ce dernier instant l'innocence de son baptême.

Outre le grand nombre d'adultes que je baptisai les dernières semaines du carême, j'eus la consolation d'ouvrir la porte du ciel au fils même du seigneur de la peuplade, qui mourut peu de jours après avoir reçu le baptême. Le frère du même seigneur eut dans ce même temps deux enfants jumeaux, dont l'un fut baptisé par le catéchiste dans la maison même où il venait de naître, et où il mourut le même jour. L'autre fut porté à l'église, où il reçut la même grâce. Il ne vécut que quinze jours.

Ces trois enfants sont maintenant dans le ciel les protecteurs de cette Église naissante.

Les jours coulaient pour moi bien doucement parmi de si saintes occupations. Tout le temps se passait ou à instruire les peuples ou à leur administrer les sacrements. Mais, au milieu de tant de fatigues, qu'on est consolé de voir la vie innocente que mène la plus grande partie de ces nouveaux fidèles ! J'avoue que ce ne sont pas des gens d'une spiritualité bien recherchée ; mais ils craignent Dieu, ils l'aiment de tout leur cœur, ils vivent hors d'une infinité d'occasions où les chrétiens d'Europe perdent la grâce ; ils la conservent au milieu de la gentilité avec plus de soin que ne font bien des fidèles dans le centre même des royaumes les plus catholiques. J'ai trouvé un grand nombre de filles qui, malgré l'extrême éloignement que ces peuples ont pour le célibat, imitent la généreuse résolution de tant de saintes religieuses d'Europe. Quelques-unes avaient eu à soutenir de rudes combats du côté de leurs parents, sans que les prières, les menaces, les mauvais traitements eussent jamais pu leur faire changer la résolution qu'elles avaient prise de passer leur vie dans l'état parfait des vierges.

Une, entre autres, m'édifia fort par sa constance et par sa modestie. Sa mère, au désespoir de ce qu'elle ne voulait pas se marier, me l'amena tout en colère, et me dit que sa fille ne refusait de s'engager dans le mariage qu'affin de mener une vie plus licencieuse et plus déréglée. La fille, pénétrée de douleur de ce que sa propre mère lui attribuait des intentions si criminelles, se tenait dans un humble silence ; il lui échappa seulement de dire qu'elle était contente de ce que Dieu seul connaissait son innocence. C'était en effet une calomnie des

plus noires ; tous ses parents rendaient hommage à sa vertu, et louaient surtout l'attrait particulier qu'elle avait pour la solitude. La mère même ne fut pas longtemps sans se repentir de l'outrage qu'elle avait fait à une fille si vertueuse ; elle vint peu après, les larmes aux yeux, rétracter ce qu'elle avait avancé si faussement, et elle me promit de ne plus inquiéter sa fille sur le parti qu'elle avait eu le courage de prendre. Si la foi trouvait autant d'accès chez les grands que chez les petits, et si quelque prince converti entreprenait de fonder des monastères de religieuses, il est à croire qu'ils se peuplèrent bientôt d'une infinité d'âmes choisies, qui embrasseraient dans toute leur étendue la pratique des conseils évangéliques.

Le peu de pluie qui était tombée l'année précédente, les chaleurs excessives qui se font sentir dès le mois de mars, et la multitude prodigieuse des fidèles qui venaient à Counampatty, avaient tari une partie de l'étang, qui est le seul endroit où ces peuples trouvent de l'eau. C'est ce qui me fit naître la pensée d'aller à Elacourrichi ; mais une persécution qui venait de s'élever contre les chrétiens de Couttour rompit toutes mes mesures. Jusque-là cette église, fondée autrefois par le vénérable martyr le P. Jean de Brito, avait été regardée comme le lieu le plus paisible de la mission. Les missionnaires n'y avaient jamais éprouvé les contradictions et les traverses auxquelles ils sont continuellement exposés ailleurs. Voici ce qui donna lieu à la persécution.

Le frère du prince dont relève Couttour feignit de vouloir embrasser le christianisme, et pressa plusieurs fois le P. Bertholdi de le baptiser. Le missionnaire, qui se défiait de sa sincérité, crut ne devoir lui accorder la

grâce qu'il demandait qu'après une longue épreuve ; c'est pourquoi il lui répondit qu'il fallait attendre encore quelque temps, et obtenir l'agrément du prince son frère. En effet, on publiait que ce jeune seigneur n'avait point la volonté de renoncer au paganisme, mais que l'amour dont il était épris pour une femme chrétienne le portait à faire cette démarche, dans l'espérance que son assiduité auprès du missionnaire faciliterait l'accomplissement de ses désirs.

Quoi qu'il en soit, le *Pradani* (premier ministre) du *Pandaratar* (c'est ainsi que s'appelle le prince qui a sur ses terres les églises de Couttour et de Coraly), le Pradani, dis-je, ancien ennemi de la religion chrétienne, prit de là occasion d'animer le prince contre les fidèles. Il lui représenta qu'il était honteux à sa famille que son propre frère abandonnât la religion de ses ancêtres, pour se livrer à de nouveaux docteurs qu'il savait certainement être *Pranquis*, c'est-à-dire gens vils et infâmes, selon l'idée de la nation ; que, dans le besoin où il était d'argent, il lui serait aisé de s'enrichir par le pillage de leur église ; que les étrangers avaient cru y cacher sûrement toutes leurs richesses, parce que, depuis son établissement, elle n'avait été sujette à aucune révolution.

Le prince, flatté de l'espérance d'un gain considérable, donna tout pouvoir à son ministre. Le Pradani envoya ordre sur-le-champ au Maniagaren (gouverneur particulier) de la peuplade d'arrêter le missionnaire et de fouiller dans tous les recoins de sa maison, jusqu'à ce qu'il eût déterré les trésors qui y étaient cachés. Jamais ordre ne fut mieux exécuté. Le Maniagaren choisit le dimanche, jour auquel les chrétiens viennent en foule à l'église, et prit le temps où le Père se disposait à célébrer la

sainte messe. Il commençait déjà à se revêtir des ornements sacerdotaux, lorsque tout à coup le Maniagaren et ses soldats vinrent fondre dans l'église : les uns se saisirent du Père, le traînèrent vers sa maison, déchirèrent ses habits ; les autres, en plus grand nombre, se postant aux diverses avenues par où les chrétiens pouvaient échapper, les dépouillèrent, les chargèrent de coups, leur arrachèrent les ornements d'or qu'ils portent au cou et aux oreilles ; tous se mirent à piller les maisons qu'ils avaient dans la peuplade. Celle du Père fut toute renversée, ils creusèrent partout, ils démolirent les murailles, et, après bien des recherches, ils trouvèrent environ soixante écus, qui étaient tout le fonds destiné à l'entretien des missionnaires et des catéchistes. Le Maniagaren recueillit avec soin cette somme et tous les meubles de l'église qu'il envoya aussitôt au palais. Mais le prince, qui s'attendait à un grand butin, surpris de ce que le Pradani l'avait engagé dans une entreprise si peu convenable à son rang et à sa dignité, ne put retenir son indignation.

Le bruit des violences qu'on exerçait à Couttour se répandit bientôt jusqu'à Coraly. Le P. Joseph Carvalho, qui y fait sa résidence, se disposait à recevoir les mêmes outrages ; il prit seulement la précaution de faire transporter tout ce qu'il avait dans sa maison au-delà du Coloran et hors des dépendances du Pandaratar. Il ne se conserva que son crucifix et son bréviaire, attendant en paix le bienheureux moment auquel il devait être emprisonné pour Jésus-Christ. Trois jours se passèrent sans qu'on pensât à troubler sa solitude ; il jugea de là que la cour n'était pas si irritée qu'on se le figurait : plein d'une sainte confiance, il prit le dessein de s'aller présenter

au prince pour lui demander la délivrance du P. Bertholdi, qu'on détenait dans une rude prison. Il crut pourtant devoir en avertir le frère cadet du prince, ennemi secret du Pradani et protecteur déclaré des missionnaires. Ce seigneur, de concert avec sa sœur qui a beaucoup de crédit à la cour, engagea le prince à faire bon accueil au docteur étranger, et à réparer par quelques marques d'honneur la démarche qu'il avait faite par le conseil de son ministre, et qui avait flétri la gloire que lui et ses ancêtres ont toujours eue de servir d'asile aux étrangers.

Le prince, gagné par de si puissantes intercessions, promit de faire justice à l'innocence de ces étrangers; et ayant appelé le Pradani : « Il faut, lui dit-il en colère, » ou que vous soyez bien imprudent d'avoir cru si légèrement les rapports qui vous ont été faits de l'opulence » des Saniassis, ou que vous ayez un grand fonds de » malignité, de leur avoir suscité une persécution si » cruelle et si préjudiciable à ma réputation. » Le Pradani, pour se justifier, eut recours aux accusations ordinaires : « Ce sont, dit-il, des *Pranguis*, qui, sous pré- » texte d'enseigner leur religion, tâchent de répandre » l'esprit de révolte parmi vos sujets pour livrer le pays » aux Européens qui habitent les côtes. »

Ces calomnies ne firent aucune impression sur l'esprit du prince; il sait que, depuis près de cent ans que la religion chrétienne s'est introduite dans les divers États de l'Inde méridionale, les missionnaires ont toujours inspiré aux peuples toute la soumission et la fidélité qu'ils doivent à leurs souverains. « Voilà, répondit le » prince, voilà les chimères dont vous autres ministres » vous nous repaissez sans cesse pour nous animer con-

» tre cette nouvelle loi ; ce n'est pas là de quoi il s'agit
» maintenant : je prétends que quand le Saniassi vien-
» dra à l'audience, non-seulement vous vous absteniez
» de tout reproche, mais que vous lui donniez encore
» les plus grandes marques de votre respect. » C'était un
coup de foudre pour le Pradani, homme fier et hautain,
comme le sont tous les noirs dès qu'ils ont quelque
autorité.

Quelques jours après, le prince permit au P. Carvalho
de paraître en sa présence, et il le fit asseoir sur un siège
couvert d'un tapis, honneur qu'il n'accorde à aucun de
ses sujets. Voici à peu près le discours que tint le mis-
sionnaire : « L'accueil favorable dont vous m'honorez,
» seigneur, prouve assez que vous n'avez aucune part
» aux traitements indignes qu'on a faits au docteur de
» Couttour, mon frère ; j'en connais les auteurs, je ne les
» accuse point de l'avoir chargé d'opprobres, et d'avoir
» déchiré ses vêtements, ravagé sa pauvre cabane, pro-
» fané son église, maltraité ses disciples. Je ne me plains
» pas même de ce qu'on le tient encore resserré dans une
» étroite prison, comme si c'était un rebelle ou un voleur
» public ; mais je me plains de ce qu'on ne m'a pas fait
» le même honneur. J'enseigne comme lui la loi du vrai
» Dieu, et je m'estimerais heureux de souffrir pour une
» si juste cause. Nous sommes venus de plus de cinq
» mille lieues pour instruire les peuples des grandeurs
» infinies du souverain Maître du ciel et de la terre ; nous
» avons prévu les diverses contradictions que nous souf-
» frons maintenant, et ce sont ces contradictions-là
» mêmes qui nous ont attirés dans des régions si éloi-
» gnées de notre patrie. Nous nous croyons bien payés
» de nos peines, quand nous avons le bonheur de souffrir

» pour la gloire du Dieu que nous servons. Je prie donc
» vos ministres de me donner quelque part aux oppro-
» bres et aux souffrances du docteur de Couttour. Néan-
» moins, comme il y a de l'injustice à punir des innocents,
» je vous supplie d'examiner à fond notre conduite : si
» vous nous trouvez coupables des crimes qu'on nous
» impute, nous nous soumettons à toute la peine que
» vous voudrez nous imposer ; si au contraire vous nous
» jugez innocents, ne permettez pas que l'innocence soit
» plus longtemps opprimée dans vos Etats. »

Ces paroles du missionnaire, prononcées avec beaucoup de modestie et de gravité, touchèrent le prince ; et comme le Pradani voulait répliquer, il lui imposa silence ; il lui donna ordre de rendre au plus tôt tout ce qui avait été pris au docteur de Couttour et à ses disciples, de le remettre en liberté, et de châtier sévèrement le Maniagaren qui avait commis de si grands excès. Se tournant ensuite vers le missionnaire : « Oublions le passé, lui » dit-il d'un air gracieux ; ce qu'a fait mon ministre, est » comme un nuage qui a obscurci pour quelques instants » la lumière que vous répandez dans mes Etats ; mais ce » nuage même n'a servi qu'à me faire mieux connaître » la sainteté de votre loi et la pureté de vos mœurs. Dé- » sormais je donnerai de si bons ordres, qu'aucun de mes » officiers n'aura l'audace de vous manquer de respect. »

Là-dessus il se fit apporter une belle pièce de toile peinte qu'il donna au missionnaire comme un gage de son amitié : il lui fit présent d'une autre à peu près semblable pour le Père qui était prisonnier à Couttour. Il n'y eut pas jusqu'aux catéchistes qui n'eussent part aux libéralités du prince : non-seulement il leur donna de belles toiles, il voulut encore qu'on les fit monter sur des élé-

phants richement enharnachés, et qu'on les promenât en triomphe par toute la ville, afin que personne n'ignorât qu'il les prenait, eux et le reste des chrétiens, sous sa protection. Tout cela fut exécuté le jour même; on restitua au missionnaire tout ce qui avait été pillé à Couttour. Les ornements d'or et de corail qui appartenait aux fidèles eurent un peu plus de peine à sortir des mains du Pradani; mais enfin, après quelques sommations, tout ou presque tout fut rendu. C'est ainsi qu'à la gloire de notre sainte foi et à la consolation des fidèles, la persécution de Couttour cessa bien plus tôt que nous n'avions osé l'espérer. Trouvez bon, mon révérend Père, que je mette fin aussi à cette lettre, qui n'est déjà que trop longue. Je continuerai dans la suite de vous faire un récit fidèle de tout ce qui pourra contribuer à votre édification. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE DU P. MARTIN, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE
JÉSUS AUX INDES, AU P. DE VILLETTE, DE LA MÊME COM-
PAGNIE.

Aour, 1701.

Mon Révérend Père, P. C.

La persécution suscitée contre les chrétiens de Couttour me retenait à Counampatty, ainsi que je vous l'ai mandé dans ma lettre précédente. L'affluence des peuples qui s'y rendirent pour célébrer la fête de Pâques fut si grande, que je désespérais d'y pouvoir suffire; et certainement il y aurait eu de quoi occuper plusieurs mis-

sionnaires. Dieu me donna la force de résister à cette fatigue.

Je tirais des catéchistes tous les secours que je pouvais ; les uns étaient chargés de disposer les catéchumènes au baptême ; les autres de faire en divers endroits de la cour des instructions aux nouveaux fidèles : car si on ne leur fait souvent des explications de nos mystères, ils en perdent bientôt le souvenir. Je faisais lire chaque jour l'histoire de la passion de Jésus-Christ ; j'y ajoutais diverses méditations fort touchantes, qu'un ancien missionnaire composa autrefois sur ce mystère. Ces méditations sont à la portée de nos Indiens, et ils les écoutent avec toute l'attention et toutes les marques d'un cœur attendri.

Au lever de l'aurore, vers le soir, et à cinq différentes heures du jour, nous faisons des espèces de stations, où nous chantions à genoux, sur des airs lugubres, les tourments particuliers que le Sauveur a soufferts à chacune de ces heures. A la fin de chaque station, nous avons soin de prier pour les différentes nécessités de la mission ; surtout nous recommandions à Dieu les églises de Coraly et de Couttour, désolées dans un temps si saint ; et je ne doute point que les vœux ardents de tant de néophytes n'aient beaucoup contribué à faire cesser la persécution. Il y en avait qui affligeaient leur corps par toutes sortes d'austérités : les ceintures de fer, les disciplines et les autres instruments propres à macérer la chair ne sont point inconnus à ces nouveaux fidèles. Quoique les Souverains Pontifes les dispensent de beaucoup de jeûnes, à cause des ardeurs du climat et du peu de substance de leurs aliments, on en voit pourtant qui passent tout le temps du carême, en ne mangeant qu'une fois le jour du riz et des herbes mal assaisonnées ; j'en sais qui, durant la

Semaine Sainte, demeureraient jusqu'à deux jours entiers sans prendre de nourriture. J'ai soin de leur défendre une abstinence si rigoureuse, parce qu'elle les fait tomber dans des défaillances dont ils ont bien de la peine à se remettre ; mais je ne suis pas toujours le maître de modérer leur ferveur.

Ceux qui sont à leur aise font l'aumône, chaque jour du carême, à un certain nombre de pauvres : les uns à cinq, en l'honneur des cinq plaies de Notre Seigneur ; les autres à trente-trois, en l'honneur des années qu'a duré la vie mortelle de Jésus-Christ ; d'autres à quarante, en mémoire des quarante jours qu'il passa dans le désert. Ces aumônes consistent en du riz et des herbes cuites, dont ils remplissent de grands bassins, et qu'ils distribuent eux-mêmes avec beaucoup de piété. C'est par de si saints exercices que les chrétiens se préparent à célébrer la fête de Pâques. Mais comme il s'agit principalement de les mettre en état de faire une bonne confession et d'approcher saintement de la table eucharistique, on n'omet rien de tout ce qui peut les y bien disposer.

Il est incroyable jusqu'où va la sensibilité de ces peuples, quand on est obligé de leur différer l'absolution. Il faut être bien sur ses gardes, pour ne pas se laisser fléchir à leurs prières et à leurs importunités. S'ils ne peuvent rien gagner sur nous, ils ne rougissent point de s'adresser au catéchiste et de lui découvrir les fautes secrètes pour lesquelles ils ont été différés. En vain avertissons-nous les catéchistes de renvoyer les néophytes qui viennent ainsi s'ouvrir à eux ; il s'en trouve toujours quelqu'un qui se fait honneur d'intercéder pour ces sortes de pénitents. Rien ne fait plus de peine aux mis-

sionnaires, surtout quand ces ouvertures se font à des catéchistes peu discrets, et qui ne sentent pas assez l'obligation étroite que le sceau de la confession impose.

La simplicité des Indiens va quelquefois plus loin ; ce qu'on m'en a raconté est assez singulier. Une chrétienne à qui le missionnaire avait différé l'absolution pour de bonnes raisons, usa d'abord de toutes sortes d'artifices pour émouvoir sa pitié et extorquer de lui ce qu'il refusait avec fermeté, mais cependant avec douceur. Voyant qu'elle ne pouvait rien gagner, elle se leva brusquement du confessionnal, et se tournant du côté des autres pénitents : « N'est-ce pas une chose plaisante, dit-elle, ce Souamy » me renvoie sans m'absoudre, parce que j'offense Dieu » depuis tant de mois ; si je n'offensais pas le Seigneur, » aurais-je besoin de me présenter au saint tribunal ? Ne » nous enseigne-t-on pas que c'est pour les coupables » que ce sacrement est institué ? » Le Père rougissait pour elle, et eût bien voulu mettre son honneur à couvert ; mais la crainte de trahir en quelque sorte un secret aussi inviolable que celui de la confession, l'obligea à se tenir dans le silence. Ce seul exemple fait voir quelle doit être la patience et la discrétion de ceux qui ont à traiter avec les Indiens ; si on trouve parmi eux des gens pleins d'esprit et de bon sens, on en trouve une infinité d'autres dont l'ignorance et la stupidité fournissent souvent aux missionnaires de quoi exercer leur vertu.

Quelque désir qu'eussent les chrétiens de participer aux sacrements, il me fut impossible, malgré tous mes efforts, de contenter la piété de plusieurs. Outre le temps qu'emportent les confessions, il faut encore baptiser les catéchumènes, apaiser les différends, prêcher les mystères de la passion et de la résurrection, faire les cérémo-

nies de la Semaine Sainte, autant qu'elles peuvent se pratiquer dans un pays idolâtre; car, par exemple, on n'ose garder le Saint-Sacrement du Jeudi au Vendredi-Saint, comme c'est la coutume en Europe : le P. Bouchet est le premier qui l'ait fait cette année à Aour, parce que c'est l'endroit le plus sûr de la mission; mais je doute que d'autres osent imiter en cela son zèle.

La nuit du samedi au dimanche, je fis préparer un petit char de triomphe, que nous ornâmes de pièces de soie, de fleurs et de fruits. On y plaça l'image du Sauveur ressuscité, et le char fut conduit en triomphe par trois fois autour de l'église, au son de plusieurs instruments. Les illuminations, les fusées volantes, les lances à feu, les girandoles et divers autres feux d'artifices où les Indiens excellent, rendaient la fête magnifique. Ce spectacle ne cessait que pour laisser entendre des vers qui étaient chantés ou déclamés par les chrétiens, en l'honneur de Jésus triomphant de la mort et des enfers.

La cour qui règne autour de l'église pouvait à peine contenir la multitude, non-seulement des chrétiens, mais encore des gentils qui étaient accourus en foule. On les voyait à la faveur des illuminations, montés sur les branches des arbres dont la cour est environnée. C'étaient comme autant de Zachées que la curiosité élevait au-dessus de la foule, pour voir en figure celui que cet heureux publicain mérita de recevoir en personne dans sa maison. Le seigneur de la peuplade avec toute sa famille et le reste des gentils qui assistèrent à la procession, se prosternèrent par trois fois devant l'image de Jésus ressuscité, et l'adorèrent d'une manière qui les confondait heureusement avec les chrétiens les plus fervents.

Je ne parle point d'un grand nombre de catéchumènes

auxquels j'administrai le baptême. Parmi tant de conversions qu'il plut à Dieu d'opérer, une surtout me fit goûter une joie bien pure. L'oncle du seigneur de la peuplade vint avec sa femme me prier de les admettre au rang des fidèles. Ils me dirent, les yeux baignés de larmes, qu'il y avait longtemps qu'ils reconnaissaient la vérité de notre sainte religion, mais que le respect humain les avait toujours retenus dans l'idolâtrie ; enfin, qu'à cette fête ils avaient ouvert les yeux à la lumière, et qu'ils ne pouvaient plus résister à la voix intérieure qui les pressait de se rendre.

Ce bon vieillard m'ajouta une chose qui marquait son bon sens et la forte résolution où il était de vivre en parfait chrétien. « Je crois, dit-il, que ce qui a porté le Seigneur à jeter sur moi des regards de miséricorde, c'est qu'il y a plus de quinze ans qu'ayant ouï dire aux missionnaires que le larcin déplaisait au vrai Dieu, j'en suis demeuré si convaincu, que depuis ce temps-là je n'ai commis aucun vol, ni par moi, ni par mes esclaves, comme font les personnes puissantes de notre caste. Je n'ai pas même voulu participer aux larcins qu'ont fait mes enfants ou mes autres parents, quoique la coutume parmi nous soit de partager en commun ce que chacun a butiné en particulier. On s'est souvent moqué de ma simplicité, mais j'ai toujours tenu ferme, et je crois encore une fois que c'est pour n'avoir pas voulu déplaire en cela au vrai Dieu, quoique je ne l'aï dorasse pas encore, que sa divine bonté m'ouvre aujourd'hui son sein, pour m'y recevoir tout indigne que j'en suis. » L'air de sincérité dont il accompagna ces paroles me charma ; je l'embrassai tendrement, et je le mis au rang des catéchumènes.

Ce ne fut pas là le seul fruit que nous recueillîmes dans ces jours saints : tous les jours de l'octave nous furent précieux, par le nombre des gentils qui prenaient la place des catéchumènes que nous baptisions. Pour comble de joie, nous apprîmes la paix et la tranquillité que le Seigneur venait de rendre à l'église de Couttour. Ce fut comme une seconde pâque pour les chrétiens ; ils se rassemblèrent dans l'église, et rendirent à Dieu de so-fennelles actions de grâces pour ce bienfait signalé.

Cependant, l'étang de Counampatty étant entièrement à sec, je ne songeai plus qu'à me rendre à Elacourrichy. Je voulus auparavant aller à Aour, pour y conférer avec les missionnaires sur quelques points qui me faisaient de la peine dans ces commencements. J'y trouvai les PP. Bouchet et Simon Carvalho épuisés du travail dont ils étaient accablés depuis un mois. Jamais fête de Pâques ne s'était célébrée avec tant de magnificence, ni avec un si grand concours de peuple. Comme les Indiens sont fort amateurs de la poésie, le P. Bouchet avait fait représenter en vers le triomphe de David sur Goliath ; c'était une allégorie continuée de la victoire que Jésus-Christ a remportée dans sa résurrection sur les puissances de l'enfer. Tout y était instructif et touchant.

Parmi la foule des peuples qui étaient accourus de toutes parts, il s'en trouva plusieurs d'une province voisine, ennemie déclarée du prince dont relève la peuplade d'Aour ; ils étaient venus armés et avec grand cortège. Ce contre-temps et les efforts inutiles que ce seigneur avait faits pour tirer de l'argent des missionnaires aigrèrent son esprit déjà mal disposé à l'égard des chrétiens.

Quelques seigneurs des environs saisirent cette con-

joncture pour l'animer encore davantage contre les fidèles. Ils lui écrivirent même avec menaces, et n'omirent aucun des motifs les plus capables de l'ébranler. « N'est-
» il pas honteux, lui disaient-ils, que vous reteniez sur
» vos terres un étranger qui n'a d'autre but que d'anéan-
» tir le culte de nos dieux ? Il n'épargne ni soins, ni dé-
» penses, ni fêtes pour élever sa religion sur les débris
» de la nôtre. Il semble vous faire la loi jusque chez
» vous par la multitude des disciples qu'il y attire ; les
» gentils mêmes lui sont dévoués. A la dernière fête
» qu'il a célébrée, il est venu plus de monde qu'il n'en
» faut pour subjuguier tout un royaume. Au reste, le
» docteur étranger a fait un outrage manifeste à nos
» dieux. Quoi de plus insultant que d'exposer aux yeux
» d'une multitude innombrable de peuple un jeune en-
» fant qui tranche la tête à notre dieu *Peroumal* ? Ceux
» mêmes de notre religion sont si infatués de cet étran-
» ger, qu'ils lui applaudissent et battent des mains à la
» vue de leurs propres dieux déshonorés. Si vous avez la
» lâcheté de le souffrir plus longtemps sur vos terres,
» nous avons résolu de l'en chasser nous-mêmes à force
» ouverte. »

Ce qu'on proposait à ce prince était fort conforme à ses inclinations, mais il trouvait de la difficulté dans l'exécution. Il risquait tout en usant de violence : car, d'un côté, il avait à craindre le ressentiment du *Talavaï*, qui protégeait les missionnaires ; d'un autre côté, il était retenu par ses propres intérêts. S'il chassait le missionnaire de sa peuplade, elle redevenait un simple hameau ; tous les chrétiens qui étaient venus habiter ce lieu désert ne manqueraient pas de suivre leur pasteur, et par là il se frustrait lui-même de la meilleure partie

de ses revenus. Ces raisons étaient pressantes pour un homme timide et intéressé. Cependant l'intérêt céda pour cette fois à la haine extrême qu'il portait à la religion. Il envoya dire au missionnaire qu'il ne pouvait plus tenir contre les instances et les menaces des seigneurs ses voisins, et qu'afin de leur complaire, il lui ordonnait de sortir dans trois jours de ses terres.

Une sommation si brusque nous déconcerta. Nous fûmes quelque temps incertains sur le parti qu'il y avait à prendre, et déjà nous penchions du côté de la retraite; mais il nous parut bien triste qu'un prince de si petite considération ruinât en un instant la plus belle et la plus florissante Église de la mission. Le seul nom du Talavaï était capable de faire impression sur l'esprit de notre persécuteur. Le P. Bouchet faisait une machine pour monter une horloge d'eau qu'il devait présenter au Talavaï. Il fit donc réponse au prince qu'il était inutile de lui donner trois jours pour sortir de ses terres, qu'un quart-d'heure suffisait; mais qu'ayant promis au Talavaï quelques machines qu'il souhaitait, il attendait qu'elles fussent finies, qu'aussitôt après il irait les lui présenter, et lui dire qu'étant tombé dans la disgrâce du prince de Catalour, qui le chassait de toute l'étendue de ses États, il lui demandait un petit coin dans le royaume pour s'y retirer, y bâtir une église et former une peuplade de ses disciples, qui ne resteraient pas un instant dans Aour après qu'il en serait sorti. C'était en effet la résolution des chrétiens. Il y en eut même cinq ou six des principaux qui furent trouver le prince pour lui déclarer que n'étant venus peupler Aour, qui d'ailleurs est une terre fort ingrate, que pour avoir la consolation d'être auprès de leur pasteur, s'il le forçait à se retirer, ils se retire-

raient avec lui, et que, par leur retraite, ils réduiraient la peuplade d'Aour à son premier état de hameau.

Cette déclaration, jointe à celle que le missionnaire lui envoya faire par ses catéchistes, fit rentrer le prince en lui-même; il craignit également la perte de ses rentes et la colère du Talavaï. S'étant donc radouci, il fit réponse qu'il ne prétendait pas que le missionnaire se retirât, mais qu'il le pria de ne plus faire désormais de ces fêtes solennelles qui attiraient tant de peuple, et qui donnaient ombrage aux seigneurs ses voisins. La condition parut dure; cependant on jugea qu'on n'aurait pas de peine à lui faire révoquer dans la suite sa défense : ainsi, sans lui dire qu'on acceptait cette condition, le P. Bouchet continua d'exercer ses fonctions dans Aour comme auparavant.

Il arriva alors à un des catéchistes que le Père avait envoyés vers le prince, un accident dont nous fûmes alarmés. Il avait marché durant la plus grande chaleur du jour, et, se trouvant fort altéré, il eut l'imprudence de boire sans prendre les précautions ordinaires. Dès le moment il se trouva attaqué de cette grande indigestion qu'on appelle aux Indes *mordechîn*, et que quelques-uns de nos Français ont appelée *mort de chien*, s'imaginant qu'elle se nomme ainsi parce qu'elle cause une mort violente et cruelle. En effet, elle se fait sentir par les douleurs les plus aiguës et qui forcent la nature avec tant de violence, qu'il est rare qu'on n'y succombe pas, si l'on n'use d'un remède qui est fort en usage sur la côte, mais qui est moins connu dans les terres. Ce remède est si efficace, que de cent personnes attaquées de cette espèce de colique de *miserere*, il n'y en aura pas deux qu'il n'arrache des portes de la mort. Ce mal est

bien plus fréquent aux Indes qu'en Europe ; la continue dissipation des esprits , causée par les ardeurs d'un climat brûlant , affaiblit si fort la chaleur naturelle , que l'estomac est souvent hors d'état de faire la coction des aliments. Le catéchiste donc , réduit à ne pouvoir plus se traîner , s'arrêta dans une peuplade à une lieue environ d'Aour , et nous envoya avertir du triste état où il se trouvait.

Cette nouvelle ne vint qu'à neuf heures du soir ; je volai sur-le-champ au secours du malade , je le trouvai étendu à terre presque sans connaissance , et agité des plus violentes convulsions. Tout le village était assemblé autour de lui , et chacun s'empressait de lui donner différentes drogues plus propres à irriter son mal qu'à le soulager. Je fis allumer un grand feu ; j'avais besoin pour mon remède d'une verge de fer ; mais n'en trouvant point , je pris une faucille qui sert à couper le riz et les herbes. Je la fis bien rougir au feu ; j'ordonnai qu'on lui appliquât le dos de la faucille toute rouge sous la plante du pied , à trois travers de doigt de l'extrémité du talon , et afin qu'ils ne se trompassent point dans une opération qu'ils n'avaient jamais vu faire , je traçai avec du charbon une raie noire à l'endroit sur lequel il fallait poser le fer ardent. Ils l'appliquèrent fortement contre le pied , jusqu'à ce que le fer , pénétrant ces peaux moites qui sont dans les Noirs extrêmement dures , parvint jusqu'au vif et se fit sentir au malade. Ce qu'on venait de faire à ce pied-là , on le fit à l'autre avec la même précaution et avec le même succès. S'il arrive que le malade se laisse brûler sans donner aucun signe de sentiment , c'est une marque que le mal est presque sans remède.

L'opération ainsi faite, je me fis apporter un peu de sel pulvérisé, au défaut duquel on peut prendre des cendres chaudes, et, le répandant sur le sillon formé par le fer, je lui fis battre quelque temps ces deux endroits avec le dessous de ses souliers. Ceux qui étaient présents ne pouvaient comprendre quelle pouvait être la vertu de ce remède ; mais ils furent bien surpris quand, en moins d'un demi-quart-d'heure, ils virent le malade revenir parfaitement à lui, et n'avoir plus de ces convulsions, ni de ces autres symptômes mortels qu'il avait auparavant ; il lui restait seulement une grande lassitude et une soif pressante. Je fis bouillir de l'eau avec un peu de poivre et d'oignon que j'y fis jeter, et je lui en fis prendre. Ensuite, après l'avoir réconcilié, car il n'y avait que peu de jours qu'il s'était confessé, je le laissai dans une situation fort tranquille, et je repris le chemin d'Aour. Il fut en état dès le lendemain de m'y venir trouver et de rendre grâces à Dieu de sa guérison.

Peut-être ne serez-vous pas fâché d'apprendre un autre remède dont je n'ai pas fait l'expérience, mais qui m'a été enseigné par un médecin habile (M. Mancuchi, vénitien), venu d'Europe, qui s'est fait une grande réputation à la cour du grand Mogol, où il a demeuré quarante ans. Il m'a assuré que son remède est infailible contre toute sorte de colique. Il faut, dit-il, avoir un anneau de fer d'un pouce et demi ou environ de diamètre et gros à proportion ; le faire bien rougir au feu, et faisant étendre le malade sur le dos, lui appliquer l'anneau sur le nombril, en sorte que le nombril serve comme de centre à l'anneau ; le malade ne tardera pas à en ressentir l'ardeur : il faut alors le retirer promptement ; la révolution subite qui se fera dans le bas-ventre dissipera en peu de

temps toutes les douleurs. Il se fait garant du prompt effet de ce remède, et m'assure qu'il s'en est toujours servi aux Indes avec succès.

Le trouble que le démon prétendait exciter dans l'église d'Aour ayant été apaisé dans sa naissance, j'en partis pour me rendre à Elacourrichy. Nandavanapaty fut la première peuplade que je trouvai sur ma route ; il y avait autrefois une fort belle église et une chrétienté florissante ; les guerres ont ruiné l'église, mais la chrétienté subsiste encore, du moins en partie. J'y trouvai un grand nombre de fidèles qui avaient bâti une petite église, dans laquelle il n'y a que les *parias* qui s'assemblent pour y faire leurs prières. Ils me supplièrent de rétablir l'ancienne église ; mais mes petits fonds ne me permettaient pas d'en élever en tant d'endroits à la fois. Plusieurs gentils se joignirent aux fidèles pour m'accompagner assez loin hors de la peuplade.

L'*Ambalakaren*, bon vieillard qui se souvient encore des missionnaires qu'il y a vus, me combla d'honnêtetés, et m'offrit de travailler, de concert avec les chrétiens, à rebâtir l'ancienne église. Il m'ajouta que si l'emplacement ne m'agréait pas, il me donnerait celui que je trouverais le plus commode ; qu'il s'engageait même à me fournir une partie du bois et de la paille nécessaires pour la couvrir, qu'enfin je n'avais qu'à donner mon consentement et qu'il se chargeait de tout. A moins que de connaître le génie de ces peuples, on se laisserait aisément surprendre par de si belles apparences. Je devais, ce semble, acquiescer à une proposition si avantageuse ; c'est pourtant ce que je ne fis pas. Autant les Indiens sont libéraux quand il ne s'agit que de promettre, autant sont-ils ingénieux à trouver des prétextes de

retirer leur parole, dès qu'ils ont su nous engager dans quelque dépense. Je le remerciai donc de sa bonne volonté, en l'assurant néanmoins que j'en profiterais dans la suite, que je reviendrais dans peu de mois, et qu'alors je prendrais avec lui les mesures nécessaires pour la construction d'une église encore plus belle que l'ancienne ; que cependant je le priais de protéger toujours les chrétiens de sa dépendance, et de penser lui-même qu'étant si près du tombeau, il devait embrasser la religion qu'il reconnaissait être la seule véritable, et que plusieurs de ses parents avaient déjà embrassée.

Après avoir marché quelque temps dans les bois, j'arrivai sur les bords du Coloran, que je traversai sans beaucoup de peine. Je côtoyai ensuite ce fleuve, et je me trouvai dans un petit bois, dont les arbres sont fort agréables à la vue. Ils étaient chargés de fleurs d'un blanc qui tire un peu sur le jaune, de la grandeur à peu près des fleurs d'oranger. On me dit que ces fleurs étaient d'un goût exquis ; j'en cueillis quelques-unes, et je leur trouvai en effet le goût sucré ; mais peu après je fus atteint d'un tournoiement de tête qui dura quelque temps : c'est ce qui arrive, me dit-on, à tous ceux qui n'y sont pas accoutumés. Cette fleur est le fruit principal de l'arbre, et on en fait de l'huile qui est excellente pour les ragoûts.

Je continuai mon chemin en côtoyant toujours le Coloran, et j'arrivai sur le midi à Elacourrichy. Le catéchiste y était fort occupé à achever l'église, qui consiste, comme presque toutes les autres, en une grande cabane assez élevée, couverte de joncs, à l'extrémité de laquelle il y a une séparation pour servir de retraite au missionnaire.

Le soir même de mon arrivée, j'appris par un exprès

envoyé de Couttour, que le P. Bertholdi y était fort mal d'une fluxion violente, qui lui était tombée sur les yeux et sur les oreilles ; c'était le fruit des mauvais traitements qu'il avait soufferts durant un mois de prison. Je partis sur-le-champ pour aller le secourir. Il faisait un beau clair de lune, mais il fallait toujours marcher dans les bois, et mes guides s'égarèrent si souvent, que je ne pus arriver que le lendemain matin à Couttour. Je trouvais le Père dans un état de souffrance qui me fit compassion. Le plus court remède eût été la saignée ; mais ni le nom ni l'usage de la lancette n'est connu dans ce pays. Leur manière de tirer le sang est assez plaisante ; ils ne s'en servent que dans les maladies qui se produisent au dehors ; lorsque quelque partie est affligée, ils la scarifient avec la pointe d'un couteau ; ensuite ils y appliquent une espèce de ventouse de cuivre, avec laquelle ils pompent l'air, et ils attirent ainsi le sang hors de la partie blessée, par les ouvertures que la scarification a faites.

Nos Indiens sont si ignorants, qu'ils ne mettent aucune différence entre l'artère et la veine. La plupart ne savent pas même si c'est une artère ou un nerf qui bat, ni quel est le ressort et le principe de ce battement. Cependant, comme ils se piquent d'avoir plus d'habileté qu'aucune autre nation, ils avaient déjà donné plusieurs remèdes au missionnaire ; mais ces remèdes n'avaient fait qu'aggraver son mal. J'arrivai fort à propos pour son soulagement : Dieu bénit mes soins, et le Père, au bout de trois jours, se trouva tout à fait délivré de ses douleurs. Comme il n'avait plus besoin de mon secours, je ne songeai plus qu'à me rendre à Elacourrichy, où ma présence devenait nécessaire. Les chrétiens que j'y avais laissés, et ceux qui

y étaient venus depuis mon départ, auraient murmuré d'une plus longue absence.

Je passai par plusieurs villages, car ces bois en sont semés. J'eus la douleur de voir que dans tous ces endroits le nom du Seigneur est ignoré faute de catéchistes. Faut-il que notre pauvreté ne nous permette pas d'en entretenir un aussi grand nombre que le demanderait une aussi vaste étendue de pays ? J'en compte quatorze dans mon district, et il en faudrait cinquante ; encore ne sais-je s'ils pourraient suffire.

Il n'y avait presque aucun chrétien choutre, ou de famille honorable, dans Elacourrichy ni dans les autres peuplades des environs. Tous étaient parias. Leurs âmes n'en sont pas moins chères à Jésus-Christ ; mais parce qu'aux yeux charnels de ces idolâtres, les parias sont gens vils, et dans le dernier mépris parmi eux, le grand nombre de chrétiens de cette caste, loin d'être un motif d'embrasser la foi, est peut-être le plus grand obstacle qui arrête ceux des castes distinguées. Le reproche ordinaire qu'ils font aux nouveaux fidèles, c'est qu'ils sont devenus parias, et que par-là ils sont déchus de l'honneur de leur caste. Rien ne rend notre zèle plus inefficace auprès de ceux des hautes castes que cette idée du parianisme qu'ils ont attachée à notre sainte religion.

La moisson fut abondante dans une autre peuplade située à l'ouest d'Elacourrichy, environ à une lieue de distance. La curiosité avait attiré beaucoup de ces peuples à mon église : ils me demandèrent avec empressement un catéchiste pour les instruire : mais hélas ! où en pouvais-je prendre un seul, qui ne fit ailleurs beaucoup plus de bien qu'il n'en aurait fait dans cette peuplade ? J'en voulus tirer un de son district pour peu de temps ; les

chrétiens vinrent aussitôt me trouver, et m'exposèrent leurs besoins en termes si pressants, qu'il me fut impossible de leur résister. Je n'ai point de paroles qui puissent exprimer même une partie de la douleur que je ressentais de manquer d'une somme fort légère qui eût suffi pour l'entretien d'un catéchiste : je laisse à ceux qui ont véritablement du zèle pour l'agrandissement de l'empire de Jésus-Christ à s'en former une juste idée. J'avoue encore que parmi plusieurs autres qui me demandèrent le baptême, j'aurais fort souhaité qu'il s'en fût trouvé un plus grand nombre des castes distinguées; rien ne servirait davantage à accréditer la religion. Cependant si tous les parias vivaient aussi saintement que celui dont je vais vous parler, loin que la religion en fût avilie, elle en recevrait certainement beaucoup de lustre.

C'était autrefois un homme d'un libertinage outré. Son humeur brusque et impérieuse l'avait rendu redoutable dans le pays, mais Dieu changea tout à coup son cœur : on le vit remplacer les désordres d'une vie dissolue par les rigueurs de la plus sévère pénitence. Après avoir obtenu le consentement de sa femme pour vivre séparé d'elle, il se bâtit une petite hutte dans un champ écarté; il distribua tous ses biens à ses enfants, et ne se réservant d'autre fonds que celui de la Providence, il allait de temps en temps ramasser des aumônes dans les villages d'alentour. Il n'en prenait que la moindre partie pour sa subsistance; le reste, il le partageait entre les premiers pauvres qu'il trouvait. Il passait les jours entiers dans un lieu retiré, vis-à-vis de l'église; ses prières n'étaient interrompues que par l'abondance de ses larmes; il se confessait souvent, et tous les huit jours il approchait de la sainte table avec une piété qui touchait les plus insen-

sibles. Souvent il venait me trouver, et me demandait tout en pleurs : « Croyez-vous, mon Père, que Dieu daigne » me faire miséricorde ? Croyez-vous qu'il oublie mes » iniquités passées ? Quelle autre pénitence pourrais-je » faire pour le fléchir ? Je ne lui demande pas qu'il me » traite comme son enfant, j'en suis indigne : je souhaite » seulement qu'un Dieu si bon et si miséricordieux ne » soit plus en colère contre moi. Que cette pensée est » accablante ! J'ai offensé un Dieu qui est la bonté » même ! »

C'était là le sujet ordinaire de ses méditations. Son air et ses discours faisaient juger qu'il ne perdait jamais de vue la présence de Dieu. La haine qu'il se portait à lui-même le conduisait toutes les nuits dans le fond du bois, où il maltraitait son corps par de longues et sanglantes disciplines. A l'exemple de saint Jérôme, dont il ne connaissait ni le nom ni la pénitence, mais instruit par le même maître, il se frappait rudement la poitrine d'un gros caillou ; à la longue, il s'y forma un calus qui ne le rendait pas pourtant insensible à la douleur. Les rigueurs qu'il exerçait sans cesse sur son corps, épuisèrent enfin ses forces, et lui causèrent de fréquentes défaillances. J'eus beau lui défendre ces excès, il obéissait pendant quelque temps, mais bientôt après il se laissait emporter à sa ferveur. Enfin, se sentant attaqué d'hydropisie, il vint me trouver à Tanjaour où il sut que j'étais ; il s'y confessa et reçut Notre-Seigneur comme pour la dernière fois ; car, bien que son mal ne l'eût pas réduit à l'extrémité, il avait un secret pressentiment que sa mort approchait. O si cette Église avait un grand nombre de chrétiens semblables, que la religion en serait honorée !

Un autre chrétien des premières castes ne me donna

pas moins de consolation. Sa vie était un modèle de toutes les vertus. La prière et le soin qu'il prenait d'enseigner la doctrine chrétienne aux catéchumènes faisaient sa principale occupation ; il ne vivait que des aumônes que lui donnaient les fidèles ; souvent il distribuait aux pauvres tout ce qu'il avait pu recueillir, et s'adressant ensuite ou au catéchiste ou à quelqu'un des chrétiens : « Mon frère, lui disait-il, j'ai recours à votre charité : Jésus-Christ a pris aujourd'hui et sa part et la mienne ; donnez-moi de quoi subsister. » Il était presque toujours ceint d'une méchante pièce de toile, afin d'engager ceux qui le voyaient à lui en fournir une meilleure ; quand il en avait reçu par aumône, à peine la portait-il un ou deux jours : il en revêtait aussitôt le premier pauvre qui se présentait à lui, et alors il disait en riant : *Jésus-Christ m'a dépouillé.*

Son humeur toujours égale l'avait rendu comme inaccessible à toutes les passions. Il reprenait avec une sainte hardiesse les fautes qu'il remarquait, mais c'était d'une manière si aimable, qu'on se plaisait même à souffrir ses réprimandes. Enfin sa vertu lui avait attiré la vénération et l'amour de tous ceux qui le connaissaient. Si dans cette mission il y avait plus d'ouvriers pour partager entre eux le travail qui accable un si petit nombre de missionnaires, ils emploieraient plus de temps à cultiver chaque fidèle, et je suis persuadé que plusieurs de ces néophytes feraient les mêmes progrès dans la vertu.

Je célébrai la fête de l'Ascension à Elacourrichy avec un grand appareil, et avec une foule de peuple la plus grande que j'aie encore vue ; le bois était aussi fréquenté que les plus grandes villes. Je baptisai près de trois cents catéchumènes ; les confessions furent en si grand nom-

bre, qu'il me fut impossible d'écouter tous ceux qui se présentaient.

Plusieurs qui, depuis longtemps, n'avaient pu participer aux sacrements, faute d'une église située dans un endroit commode, vinrent en foule s'acquitter des devoirs de vrais fidèles et commencèrent une vie plus fervente. Quelques autres, que la crainte et le commerce des idolâtres avaient engagés dans des actions contraires à la pureté de notre sainte loi, vinrent se prosterner aux pieds des autels, pleurer leurs égarements, et jurer au Seigneur une fidélité inviolable. J'aurais infailliblement succombé sous le poids du travail qu'il me fallut soutenir jour et nuit, si une nouvelle alarme ne m'eût procuré deux ou trois jours de repos.

Le nabab du Carnate, conquis par le grand Mogol, songeait à se faire payer par la force le tribut que refusait le Chilianékan. Le bruit se répandit tout à coup que les troupes mogoles étaient déjà entrées dans les terres du prince d'Ariélour, frère du prince dont relève Elaccourrichy ; la peur saisit nos chrétiens et les dispersa à l'instant. Les catéchistes eurent pourtant la précaution de cacher cette nouvelle aux catéchumènes que je baptisais. La cérémonie achevée, je sortis de l'église, et je fus fort étonné de la solitude où je me voyais ; j'en demandai la cause au peu de fidèles qui ne m'avaient pas encore abandonné : ils me conjurèrent pour toute réponse de fuir au plus vite. Quelques-uns même, sans me rien dire, retiraient les ornements de l'église, et les transportaient dans le fond du bois. Ceux qui venaient de recevoir le baptême, n'eurent pas le temps de m'importuner, selon leur coutume, pour avoir des médailles et des chapelets ; chacun fuyait en hâte dans la peuplade.

Pour moi, je jugeai que c'était là de ces terreurs paniques auxquelles nos Indiens se laissent aisément surprendre. Cependant j'ordonnai à quatre ou cinq des moins timides de s'avancer du côté de l'ouest d'où partait l'alarme, afin de s'instruire par eux-mêmes de la vérité de ces bruits. Ils partirent sur-le-champ ; mais à leur contenance, on eût dit qu'à chaque pas ils étaient sur le point de tomber parmi les lances et les sabres. Ils entrèrent dans plusieurs villages qu'ils croyaient réduits en cendre, et tout y était calme et tranquille ; ils demandèrent des nouvelles de l'ennemi, et on leur demandait à eux-mêmes de quel ennemi ils voulaient parler. Revenus de leur frayeur, ils ne jugèrent pas à propos d'aller plus avant ; ils retournèrent sur leurs pas, bien confus d'avoir pris l'alarme si légèrement. J'envoyai dès le lendemain rassurer tous les chrétiens qui s'étaient réfugiés au-delà du Coloran, et ils se rendirent en foule à mon église.

Les fêtes de la Pentecôte, de la très-sainte Trinité et du Saint-Sacrement, furent sanctifiées par une suite continue de confessions, de communions et de baptêmes ; mais la consolation intérieure que je goûtais ne dura pas longtemps. J'appris que le prince de Catalour inquiétait encore le P. Bouchet dans son église d'Aour, que même les catéchistes n'osaient plus parcourir les villages de ses dépendances, ni rendre visite aux fidèles. L'unique moyen de le ramener à la raison était de s'adresser au Talavaï ; ce seul nom le faisait trembler d'effroi ; on rapporte même qu'un jour ayant résolu de voir la capitale du royaume, séjour ordinaire du Talavaï, il se mit en frais pour y paraître avec plus de distinction ; mais qu'étant assez près de la ville, il n'eut jamais la hardiesse d'y entrer ; il s'imagina que tout se disposait pour le mettre aux

fers et le dépouiller de son petit État. La frayeur qui le saisit fut si grande, qu'il rebroussa chemin à l'instant, et regagna Catalour avec une célérité qui surprit ses sujets. Il publia, pour sauver son honneur, qu'une maladie l'avait contraint à un retour si précipité.

Ce prince fit réflexion que si le Père portait ses plaintes au Talavaï, ce gouverneur, qui l'a toujours comblé d'amitié, ne manquerait pas de lui faire justice de tant de vexations iniques. Il prit donc des mesures pour apaiser le missionnaire, quoiqu'il n'en fût pas moins déterminé à inquiéter les chrétiens dans toutes les occasions. Le Père, qui ne songeait qu'à procurer la paix à son église, crut devoir lui témoigner le peu de fond qu'il faisait sur ses promesses. « C'en est trop, seigneur, lui dit-il. Jus-
» qu'ici je n'ai rien omis pour gagner votre affection : la
» grande peuplade que ma présence a formée à Aour, a
» fort grossi vos revenus ; vous tirez des droits considé-
» rables des marchands que le concours des chrétiens at-
» tire sur vos terres ; chaque fête que je célèbre est mar-
» quée par les présents que je vous envoie ; c'est peu de
» chose, il est vrai, mais ce peu est conforme à la pau-
» vreté dont je fais profession. Que pouvez-vous me re-
» procher ? N'ai-je pas soin d'entretenir les peuples dans
» l'obéissance et la soumission qu'ils vous doivent ? Y en
» a-t-il un seul parmi les chrétiens dont vous ayez sujet
» de vous plaindre, et dans l'occasion ne sont-ce pas vos
» meilleurs soldats ? Comment payez-vous tous ces servi-
» ces ? N'avez-vous pas cherché tous les moyens de me
» chagriner ? Si vous me souffrez dans vos États, n'est-ce
» pas par intérêt plutôt que par affection ? Vous me for-
» cerez enfin d'éclater : le Talavaï est équitable, il saura
» rendre justice à qui elle est due. »

Cette réponse déconcerta le prince de Catalour ; mais il fut désolé par une autre affaire qui lui survint au même temps, et qui était capable de le perdre, si le Talavaï eût été moins désintéressé, ou s'il eût trouvé dans le P. Bouchet un homme susceptible de sentiments de vengeance. A une lieue de Tirouchirapali, s'élève une colline sur laquelle les gentils ont construit un temple dont ils ont confié la garde à un célèbre *Joghi*. Les dehors de sa vie austère lui ont associé un grand nombre d'autres joghis qui vivent sous sa conduite. Quoiqu'on ait assigné pour leur entretien une vaste étendue de pays et un grand nombre de villages, le chef de ces pénitents, loin de partager avec eux ce qui est destiné à la subsistance commune, les envoie dans toutes les contrées voisines amasser des aumônes, et les oblige à lui apporter chaque mois une certaine somme qu'il consacre à l'idole. Ce sont de vrais brigands qui portent la désolation dans tous les villages, et qui s'enrichissent des extorsions et du pillage qu'ils font sur le peuple.

Deux de ces joghis entrèrent sur les terres du prince de Catalour ; un soldat dont ils voulaient tirer quelque aumône par force, appela à son secours d'autres soldats de ses voisins ; tous se jetèrent sur les deux mendiants et les renvoyèrent à leur montagne meurtris de coups. Le premier joghi, se croyant insulté lui-même dans la personne de ses pénitents, forma le dessein d'en tirer une prompte vengeance. Sur-le-champ il fit arborer au haut du temple un drapeau qui se découvrait de tous les pays d'alentour. A ce signal, tous les joghis de sa dépendance s'attroupèrent au nombre de plus de mille, et se rangèrent autour de l'étendard. Ils se préparaient déjà à fondre sur les terres de Catalour, pour y mettre tout à feu et à sang.

La reine de Tirouchirapali, qui de son palais avait aperçu l'étendard levé, voulut savoir de quoi il s'agissait. Dès qu'elle en fut instruite, elle dépêcha des soldats vers le prince, et lui donna ordre de venir incessamment à la cour pour y rendre compte de l'attentat commis contre des hommes consacrés au culte de ses dieux. Cet ordre de la reine et les fureurs des joghis jetèrent le prince de Catalour dans une grande consternation. Il était perdu sans ressource, si le P. Bouchet n'eût travaillé à le tirer de cette mauvaise affaire. Le missionnaire se transporta à la cour, il adoucit d'abord l'esprit de la reine, ensuite il exposa le fait dans toutes ses circonstances en présence du Talavaï, et il rendit un si bon témoignage de l'innocence du prince, qu'il fut pleinement justifié. La vérité ainsi éclaircie, le prince en fut quitte pour quelques présents qu'il fallut faire à la reine et au joghi montagnard, et ces présents achevèrent de conjurer la tempête. Il ressentit les obligations qu'il avait au missionnaire, et charmé d'une générosité dont il n'avait point vu d'exemple, il lui promit avec serment de ne plus le troubler dans l'exercice de ses fonctions. La paix rendue à l'église d'Aour donna le loisir au P. Bouchet d'employer son zèle à apaiser d'autres troubles excités contre les chrétiens de Siringam. Un temple célèbre érigé au démon rend cette île fameuse parmi les idolâtres. Le P. Bouchet avait fait élever une église dans le même lieu ; c'était insulter au prince des ténèbres jusque sur son trône. On était surpris que cette église pût subsister parmi tant d'ennemis qui conjuraient sa ruine ; elle subsistait pourtant, et le nombre des fidèles qui croissait chaque jour, faisait espérer de voir bientôt le christianisme triompher de l'idolâtrie jusque dans ses plus forts retranchements.

Le gouverneur de Siringam, animé par les prêtres des idoles, résolut d'éclater contre les néophytes. Un jour qu'ils étaient assemblés dans l'église, les soldats et les habitants de l'île fondirent péle-mêle sur les serviteurs de Jésus-Christ, et les traînèrent dehors en vomissant mille blasphèmes contre le vrai Dieu. On enleva tout ce qu'ils avaient, jusqu'aux images et aux chapelets que ces néophytes conservent précieusement. Un jeune homme qui ne put souffrir l'outrage qu'on faisait à la religion, eut le courage de reprocher vivement aux gentils les impiétés qu'ils venaient de commettre. Il reçut à l'instant la récompense de son zèle. Ces farieux se jetèrent sur lui, le traînèrent par toutes les rues, le chargèrent de coups, et lui procurèrent la gloire de verser beaucoup de sang pour la foi.

Le P. Bouchet, averti de l'oppression où était la chrétienté de Siringam, porta ses plaintes à la cour. Le gouverneur y fut cité à l'instant, et après bien des reproches qu'on lui fit de son avarice et de sa cruauté, il eut ordre de rendre au plus tôt aux néophytes tout ce qui leur avait été pris. Rien n'est plus difficile que de tirer des Indiens les choses dont ils se trouvent une fois saisis. Le gouverneur ne put se résoudre à voir sortir sa proie de ses mains. Il comptait sur la clémence du Talavaï, persuadé qu'il n'en viendrait jamais aux extrémités de rigueur que méritait son obstination.

Dieu fit voir alors qu'il vengeait les intérêts de cette église désolée. Le ministre impie qui avait profané le lieu saint et maltraité les fidèles, fut doublement puni. Sa fidélité par rapport au maniement des deniers publics devint suspecte, et on lui demanda ses comptes. Mais parce que parmi ces peuples, être recherché sur cette

matière et être condamné, n'est qu'une même chose, il fut taxé à cinq mille écus qu'il devait porter incessamment au trésor. Comme il différait toujours, ses délais furent suivis d'un châtement dont il lui fallut dévorer toute la honte. Un jour qu'il s'y attendait le moins, des soldats armés entrèrent de grand matin dans sa maison, le saisirent, le conduisirent au palais ; là on mit sur ses épaules une pierre d'une pesanteur énorme qu'il fut contraint de porter jusqu'à ce qu'il eût satisfait au paiement. Ce coup humilia son esprit superbe, mais il ne changea pas son mauvais cœur.

Peu de jours après il lui arriva une autre aventure qui flétrit à jamais sa réputation. Il était brame, et venait d'épouser une bramane. Celle-ci avait été mariée dès son bas âge à un autre brame qui courait le monde, et dont on n'entendait plus parler. Le jour même qu'on lui amena son épouse, et qu'il était le plus occupé de la fête, le premier mari arriva à Tirouchirapali. Sur la nouvelle que sa femme avait passé en d'autres mains, il court à la maison du nouvel époux, et lui reproche publiquement l'opprobre et l'infamie dont il venait de se couvrir : car l'enlèvement d'une bramane est parmi ces peuples un crime impardonnable. L'indignation que l'on conçut d'une action si infamante atterra le gouverneur ; il vit bien que sa perte était certaine, si son ennemi demandait justice ; il n'omit rien pour le fléchir : larmes, prières, offres, tout fut mis en œuvre. Enfin, on parla d'accommodement ; il fallut remettre la bramane entre les mains du premier mari, et payer ce jour-là même au brame la somme de cinq cents écus dont ils étaient convenus ensemble.

Le brame n'eut pas plutôt l'argent qu'il alla porter sa

plainte au Talavaï ; « et afin que vous ne doutiez pas, » seigneur, lui dit-il, qu'il est coupable du crime énorme » dont je l'accuse, voici la somme qu'il m'a mise en main » pour apaiser ma juste indignation. » Le Talavaï, qui est brame lui-même, ressentit toute la douleur d'une action qui déshonorait sa caste : il assembla les principaux brames de la cour, et cita le coupable en leur présence. Le crime était trop bien prouvé pour que l'accusation pût être rendue suspecte : ainsi ce malheureux seigneur ne songea plus qu'à implorer la miséricorde de ses juges. Il parut au milieu du conseil couvert d'un vieux haillon, les cheveux épars, se roulant sur le pavé, et poussant des cris lamentables. Il eut à soutenir de sanglants reproches d'une action dont la honte retombait sur toute la caste des brames ; et l'on ne doutait point qu'après une pareille flétrissure, il ne se bannît lui-même de son pays pour cacher sa confusion dans les régions les plus éloignées et y traîner les restes d'une vie obscure. Mais le Talavaï, bien plus porté à l'indulgence qu'à la sévérité, le fit revenir au palais, et lui parla d'une manière propre à le consoler de sa douleur. « Les hommes ne » sont pas impeccables, lui dit-il ; votre faute n'est pas » sans remède, ne songez plus qu'à contenter le brame, » et à réparer désormais, par une conduite sage et » modérée, le scandale que vous avez donné à tout le » royaume. »

Ces paroles rendirent la vie au gouverneur ; il s'accommoda avec le brame ; il remplit les dures conditions qui lui furent imposées, et rentra ainsi dans l'exercice de sa charge. La nouvelle humiliation d'un persécuteur si déclaré des chrétiens servit d'apologie à leur innocence : il n'y eut pas jusqu'aux gentils qui ne reconnus-

sent que la main du vrai Dieu s'était appesantie sur lui. Les fidèles intéressés dans le pillage de Siringam ne laissèrent pas d'en souffrir ; il s'excusa toujours de rendre aux néophytes ce qu'il leur avait ravi, sur ce que tout son bien avait été employé à terminer sa malheureuse affaire. Il n'en demeura pas là ; il se prévalut dans la suite de quelques troubles qui arrivèrent, pour chasser tout à fait les chrétiens de leur église. Il usa pour cela d'un artifice qui lui réussit : il fit mettre dans le saint lieu l'idole qu'on nomme *Poullear*, convaincu que les fidèles n'oseraient plus s'y assembler. Il ne se trompait pas : la profanation du temple saint porta la plus vive douleur dans le cœur des néophytes ; le parti qu'ils prirent, fut de raser tout-à-fait l'église, à l'exemple de ces pieux Israélites, qui détruisirent l'autel que les gentils avaient profané par leurs sacrifices, et par l'idole qu'ils y avaient placée.

Pendant les deux mois que j'ai demeuré à Elacourrichy, j'ai eu beaucoup plus d'occupation que ne m'en auraient pu fournir les plus grandes villes. Il me fallait chaque jour administrer les sacrements, soulager les malades qu'on apportait à ma cabane, instruire les catéchumènes, recevoir les visites des gentils, faire à chacun quelque discours sur la religion, répondre aux questions qu'ils me proposaient, sans néanmoins entrer avec eux en dispute. L'expérience nous a appris que ces sortes de disputes, où ils ont toujours le dessous, ne servent qu'à les aigrir, et qu'à les aliéner de notre sainte religion. Il faut se faire à soi-même les objections qu'on voit qu'ils peuvent faire, et y donner aussitôt la solution : ils la trouvent toujours bonne, quand ils n'ont pas proposé eux-mêmes les difficultés auxquelles on répond.

Surtout il faut leur donner une grande idée du Dieu que nous adorons ; leur demander de temps en temps si les perfections que nous lui attribuons ne sont pas dignes du vrai Dieu, et s'il peut y en avoir un qui ne possède pas ces qualités augustes ; sans entrer dans le détail des chimères et des infamies qu'ils racontent de leurs divinités. Ce sont des conséquences qu'il faut leur laisser tirer d'eux-mêmes, et qu'ils tirent en effet, avouant souvent, sans qu'on les en presse, que ces perfections si admirables ne se trouvent point dans les dieux qu'ils adorent. Quand même leur orgueil les empêcherait de faire cet aveu, il faut bien se donner de garde de l'exiger par la force de la dispute ; il nous doit suffire de les renvoyer dans cette persuasion que nous adorons un Dieu unique, éternel, tout-puissant, souverainement parfait, et qui ne peut commettre ni souffrir le vice. Ils se retirent pleins de la grandeur de notre Dieu, pleins d'estime pour ceux qui l'adorent et de respect pour ceux qui enseignent à l'adorer.

Outre tous ces exercices du ministère apostolique, il faut encore se précautionner contre la haine des idolâtres, entrer, malgré qu'on en ait, dans les affaires temporelles des néophytes, et accommoder la plupart de leurs différends, afin de les empêcher d'avoir recours aux juges gentils. Ce seul embarras aurait de quoi occuper un missionnaire tout entier : aussi, pour n'y point perdre de temps, je renvoie la discussion de leurs procès à des chrétiens habiles, dont je les fais convenir auparavant, et au jugement desquels ils promettent de s'en rapporter.

J'étais encore à Elacourrichy vers la mi-mai, qui est la saison où les vents commencent à souffler avec impé-

tuosité : ils se déchaînent alors avec tant de fureur, et ils élèvent en l'air des nuées de poussière si épaisses, qu'elles obscurcissent le soleil ; en sorte qu'on est quelquefois quatre à cinq jours sans l'apercevoir. Cette poussière pénètre partout, elle saisit le gosier, et cause sur les yeux des fluxions si violentes, qu'on en devient souvent aveugle. Il est alors presque impossible de marcher du côté de l'ouest, d'où vient la tempête. Les Indiens y sont plus faits que les Européens ; cependant ils en souffrent beaucoup, et c'est pour plusieurs une raison légitime de s'absenter de l'église.

Ces grands vents sont les avant-coureurs des pluies abondantes qui tombent vers la côte occidentale de l'Inde et sur les montagnes du Malabar, d'où se forme le fleuve Coloran, qui porte la fertilité dans les royaumes de Maïssour, de Maduré, du Tanjaour et du Choren-Mandalam. Les peuples de l'Inde attendent ces pluies avec la même impatience que ceux d'Égypte soupirent après l'inondation du Nil.

On croyait que le fleuve grossirait cette année avant la saison ordinaire, parce que les vents avaient commencé à souffler bien plus tôt que les années précédentes. Mon dessein était de partir d'Elacourrichy dès que les eaux paraîtraient, afin de pénétrer du côté du midi, dans une province où l'on n'a jamais vu ni missionnaire ni catéchiste ; mais les vents eurent beau souffler, le fleuve demeurerait toujours à sec, et l'on était déjà dans l'appréhension d'une famine générale. Cependant les pluies étaient tombées dans leur temps, et les eaux, qui descendent avec rapidité des montagnes, seraient entrées dans le Coloran plus tôt même qu'à l'ordinaire, si le roi de Maïssour n'en avait arrêté le cours par une digue énorme

qu'il avait fait construire et qui occupait toute la largeur du canal. Son dessein était de détourner les eaux par cette digue, afin que, se répandant dans les canaux qu'il avait pratiqués, elles vinssent arroser ses campagnes. Mais en même temps qu'il songeait à fertiliser ses terres et à augmenter ses revenus, il ruinait les deux royaumes voisins, celui de Maduré et celui de Tanjaour. Les eaux n'auraient commencé à y paraître que sur la fin de juillet, et le canal eût été tari dès la mi-septembre.

Les deux princes, attentifs au bien de leurs royaumes, furent irrités de cette entreprise : ils se liguèrent contre l'ennemi commun, afin de le contraindre par la force des armes à rompre une digue si préjudiciable à leurs États. Ils faisaient déjà de grands préparatifs, lorsque le Coloran vengea par lui-même (comme on s'exprimait ici) l'affront que le roi faisait à ses eaux en les retenant captives. Tandis que les pluies furent médiocres sur les montagnes, la digue subsista, et les eaux coulèrent lentement dans les canaux préparés ; mais dès que ces pluies tombèrent en abondance, le fleuve s'enfla de telle sorte, qu'il entr'ouvrit la digue, la renversa, et l'entraîna par la rapidité de son cours. Ainsi le prince de Maïssour, après bien des dépenses inutiles, se vit frustré tout-à-coup des richesses immenses qu'il s'était promises. Le canal ne fut pas longtemps à se remplir, et la joie fut d'autant plus grande parmi ces peuples, qu'ils s'attendaient déjà à une stérilité prochaine. On les voyait transportés hors d'eux-mêmes courir en foule vers la rivière, afin de s'y laver, dans la persuasion ridicule où ils sont que ces premières eaux purifient de tous les crimes, de même qu'elles nettoient le canal de toutes ses immondices.

Comme le Coloran était encore guéable, je le traversai au plus tôt, afin de me rendre à Counampatty, et d'y attendre une occasion favorable de me transporter à Tanjaour. C'est dans ce royaume que la foi est cruellement persécutée; et c'est de cette persécution que je vous entretiendrai dans mes premières lettres. Vous jugerez assez par ce que j'ai l'honneur de vous écrire, que si nos travaux sont mêlés de bien des amertumes, Dieu prend soin de nous en dédommager par les fruits abondants qu'il nous fait recueillir.

LETTRE DU P. PETIT, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE
JÉSUS, AU P. DE TREVOU, DE LA MÊME COMPAGNIE.

A Pondichéry, le 12 février 1702.

Mon Révérend Père, P. C.

Pour venir du lieu de notre débarquement à Pondichéry, il nous a fallu traverser le petit royaume du Marava, qui est une dépendance de la mission de Maduré. Vous avez souvent entendu parler de cette mission comme d'une des plus saintes et des plus glorieuses à Jésus-Christ que nous ayons dans les Indes. On ne vous en a point trop dit, et je puis vous assurer, par tout ce que j'ai vu en passant en divers lieux, que l'idée qu'on vous en a donnée est plus au-dessous qu'au-dessus de la vé-

rité. Les ouvriers qui cherchent le travail et la croix trouvent ici de quoi se satisfaire pleinement, et le succès répond abondamment au travail. Les conversions augmentent chaque jour de plus en plus. Le P. Martin a baptisé dans son district en moins de cinq mois près de onze cents personnes, et le P. Laynez, dans le Marava, en vingt-deux mois, près de dix mille. On est bien dédommagé des peines du voyage, et bien animé à apprendre promptement les langues, quand on voit de l'ouverture à pouvoir, avec le secours du Seigneur, faire bientôt quelque chose de semblable.

Nous ne sommes pas même ici tout-à-fait sans quelque espérance du martyre, qui est la couronne de l'apostolat. Deux de nos Pères viennent encore d'avoir le bonheur de confesser Jésus-Christ dans les fers. L'un des deux y est mort de misère et d'épuisement le 14 novembre dernier ; c'est le P. Joseph Carvalho. Son compagnon dans la prison était le P. Bertholdi. Ils avaient été arrêtés dans la persécution sanglante qui s'est élevée depuis peu contre les chrétiens dans le royaume de Tanjaour, qui est assez proche de Pondichéry. Vous ne sauriez croire, mon révérend Père, combien on se sent animé à souffrir et à porter avec joie le travail et les peines attachées à son emploi, quand on songe au besoin qu'on aura de Dieu dans des épreuves beaucoup plus grandes, où l'on peut chaque jour se voir exposé. Mais quel bonheur aussi de pouvoir espérer qu'on ne sera point abandonné de sa grâce toute-puissante, et qu'on est destiné peut-être à verser son sang pour la cause de Jésus-Christ. Priez bien Dieu, je vous en conjure, qu'il veuille me rendre digne d'une si grande faveur, et qu'il ait plus d'égard aux mérites de tant de saints religieux dont nous sommes les

frères, qu'à ce que pourraient attirer sur nous nos misères et nos fréquentes infidélités.

Je me recommande, etc.

LETTRE DU P. MARTIN , MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE
JÉSUS , AU P. DE VILLETTE, DE LA MÊME COMPAGNIE.

Du Marava dans le Maduré, le 8 novembre 1709.

Mon Révérend Père, P. C.

Voici la dixième année que je travaille à établir le christianisme dans le Maduré, et, malgré les fatigues inséparables d'une mission si pénible, mes forces sont toujours les mêmes. A cela je reconnais la main de Dieu, qui m'a appelé à un ministère dont j'étais si indigne, et cette faveur doit être pour moi un nouvel engagement de m'employer tout entier à son service jusqu'au dernier soupir de ma vie.

J'ai recueilli cette année des fruits plus abondants, et j'ai eu beaucoup plus à souffrir que les années précédentes : aussi suis-je dans un champ bien plus fertile en ces sortes de moissons ; c'est le Marava, royaume tributaire de celui de Maduré. Le prince qui le gouverne n'est pourtant tributaire que de nom ; car il a des forces capables de résister à celles du roi de Maduré, si celui-ci se mettait en devoir d'exiger son droit par la voie des armes. Il règne avec un pouvoir absolu, et tient sous sa domination divers autres princes, qu'il dépouille de

leurs États quand il lui plaît. C'est le seul de tous ceux qui règnent dans la vaste étendue de la mission de Maduré, qui ait répandu le sang des missionnaires : il fit trancher la tête, comme vous savez, au P. Jean de Britto, portugais, célèbre par sa naissance et par ses travaux apostoliques. La mort du pasteur attira alors une persécution cruelle sur son troupeau ; mais elle est cessée depuis quelques années, et la mission du Marava est maintenant une des plus florissantes qui soient dans l'Inde. Le P. Laynez, à présent évêque de San-Thomé, a cultivé cette chrétienté pendant quelque temps : il eut pour successeur le P. Borghèse, de l'illustre famille qui porte ce nom ; mais ce missionnaire, dont la santé était ruinée par de continuel travaux, fut contraint de se retirer, et c'est sa place que j'occupe depuis un an.

Cinq missionnaires suffiraient à peine pour cultiver une mission d'une si vaste étendue ; mais le manque de fonds nécessaires pour leur entretien, joint à la crainte qu'on a d'irriter le prince par la multitude des ouvriers évangéliques, ont obligé nos supérieurs à charger un seul missionnaire de tout ce travail. En deux mois et demi de temps j'ai baptisé plus de onze cents infidèles, et j'ai entendu les confessions de plus de six mille néophytes. La famine et les maladies ont désolé ce pays, ce qui n'a pas peu redoublé mes fatigues ; car le nombre des malades et des mourants ne me permettait pas de prendre un moment de repos.

Mais rien n'égalait la vive douleur que je ressentais de voir que, malgré mon empressement et mes fatigues, il y en avait toujours quelqu'un qui mourait sans que je pusse lui administrer les derniers sacrements. Dans les continuel voyages qu'il me fallait faire pour visiter les

chrétiens, la disette, qui est partout extrême, était pour moi un autre sujet d'affliction. Ces pauvres gens se croiraient heureux s'ils trouvaient chaque jour un peu de riz cuit à l'eau avec quelques légumes insipides. Je me suis vu souvent obligé de m'en priver moi-même, pour soulager ceux qui étaient sur le point de mourir de faim à mes yeux.

Rien de plus commun que les vols et les meurtres, surtout dans le district que je parcours actuellement. Il y a peu de jours, qu'arrivant sur le soir dans une petite bourgade, je fus fort étonné de me voir suivi de deux néophytes, qui portaient entre leurs bras un gentil percé de douze coups de lance, pour avoir été surpris cueillant deux ou trois épis de millet. Je le trouvai tout couvert de sang, sans pouls et sans parole : quelques petits remèdes que je lui donnai le firent revenir ; je lui annonçai Jésus-Christ et la vertu du baptême ; il me supplia de le lui conférer. Je l'y disposai autant que son état le permettait, et je me hâtai ensuite de le baptiser, dans la crainte qu'il n'expirât entre mes bras. Il se trouva là par hasard un homme qui se disait médecin ; je lui donnai quelques fanons, afin qu'il bandât les plaies de ce pauvre moribond, et qu'il en prît tout le soin possible. Je passai le reste de la nuit, partie à confesser un grand nombre de néophytes, partie à administrer les derniers sacrements à quelques malades. Je partis le lendemain de grand matin pour un autre endroit dont le besoin était plus pressant. A peine fus-je arrivé, que ma cabane et la petite église furent environnées de quinze voleurs : comme elles étaient enfermées d'une haie vive très-difficile à forcer, et que d'ailleurs deux néophytes, qui s'y trouvèrent, firent assez bonne contenance, les voleurs se

retirèrent, et j'eus le loisir de rassembler les chrétiens d'alentour. Je visitai ceux qui étaient malades, et je célébrai avec les autres la fête de tous les Saints.

Je ne pus demeurer que deux jours parmi eux, ma présence étant nécessaire dans une autre contrée assez éloignée, où il y avait encore plusieurs malades. Mais je fus bien surpris, lorsqu'en sortant de ma cabane, j'aperçus ce pauvre homme dont je viens de parler, et que je croyais mort de ses blessures. Ses plaies étaient fermées, et de tous les coups de lance qu'il avait reçus, il n'y en avait qu'un seul qui lui fit ressentir de la douleur. Il n'était venu me trouver dans cet état que par l'impatience qu'il avait de se faire instruire; mais ne pouvant le satisfaire moi-même, je le mis entre les mains d'un catéchiste, avec ordre de me l'amener dès que je serais de retour, afin de lui suppléer les cérémonies du baptême, que j'avais omises, à cause du danger extrême où il était.

Je partis donc pour pénétrer plus avant dans le pays des voleurs, car c'est ainsi que s'appelle le lieu que je parcours maintenant. Il me fallut traverser une grande forêt avec beaucoup de risque. Dans l'espace de deux lieues, on me montra divers endroits où s'étaient faits tout récemment plusieurs massacres. Outre la parfaite confiance qu'un missionnaire doit avoir en la protection de Dieu, je prends une précaution qui ne m'a pas été inutile; c'est de me faire accompagner d'une peuplade à l'autre par quelqu'un de ces voleurs mêmes. C'est une loi inviolable parmi ces brigands de ne point attenter sur ceux qui se mettent sous la conduite de leurs compatriotes. Il arriva un jour que quelques-uns d'eux voulant insulter des voyageurs accompagnés d'un guide,

celui-ci se coupa sur-le-champ les deux oreilles, menaçant de se tuer lui-même s'ils poussaient plus loin leur violence. Les voleurs furent obligés, selon l'usage du pays, de se couper pareillement les oreilles, conjurant le guide d'en demeurer là et de se conserver la vie, pour n'être pas contraints d'égorger quelqu'un de leur troupe.

Voilà une coutume assez bizarre et qui vous surprendra : mais vous devez savoir que parmi ces peuples la loi du talion règne dans toute sa vigueur. S'il survient entre eux quelque querelle, et que l'un, par exemple, s'arrache un œil ou se tue, il faut que l'autre en fasse autant, ou à soi-même, ou à quelqu'un de ses parents. Les femmes portent encore plus loin cette barbarie. Pour un léger affront qu'on leur aura fait, pour un mot piquant qu'on leur aura dit, elles iront se casser la tête contre la porte de celle qui les a offensées ; et celle-ci est obligée aussitôt de se traiter de la même façon. Si l'une s'empoisonne en buvant le suc de quelque herbe venimeuse, l'autre qui a donné sujet à cette mort violente, doit s'empoisonner aussi ; autrement on brûlera sa maison, on pillera ses bestiaux, et on lui fera toute sorte de mauvais traitements, jusqu'à ce que la satisfaction ait été faite.

Ils étendent cette cruauté jusque sur leurs propres enfants. Il n'y a pas longtemps qu'à quelques pas de cette église d'où j'ai l'honneur de vous écrire, deux de ces barbares ayant pris querelle ensemble, l'un d'eux courut à sa maison, y prit un enfant d'environ quatre ans, et vint, en présence de son ennemi, lui écraser la tête entre deux pierres. Celui-ci, sans s'émouvoir, prend sa fille qui avait neuf ans, et lui plonge le poignard dans le sein : *Ton enfant, dit-il ensuite, n'avait que quatre ans, ma fille en avait neuf, donne-moi une victime qui égale la*

miennè. Je le veux bien, répondit l'autre ; et voyant à ses côtés son fils aîné, qu'il était près de marier, il lui donne quatre ou cinq coups de poignard, et non content d'avoir répandu le sang de ses deux fils, il tue encore sa femme pour obliger son ennemi à tuer pareillement la sienne. Enfin, une petite fille et un jeune enfant qui était à la mamelle furent encore égorgés ; de sorte que dans un seul jour, sept personnes furent sacrifiées à la vengeance de deux hommes altérés de sang, et plus cruels que les bêtes les plus féroces.

J'ai actuellement dans mon église un jeune homme qui s'est réfugié parmi nos chrétiens, blessé d'un coup de lance que lui avait porté son père pour le tuer, et pour contraindre par là son ennemi à tuer de même son propre fils. Ce barbare avait déjà poignardé deux de ses enfants dans d'autres occasions et pour le même dessein. Des exemples si atroces vous paraîtront tenir plus de la fable que de la vérité : mais soyez persuadé que, loin d'exagérer, je pourrais vous en produire bien d'autres qui ne sont pas moins tragiques. Il faut pourtant avouer qu'une coutume si contraire à l'humanité n'a lieu que dans la caste des voleurs, et même que parmi eux plusieurs évitent les contestations, de crainte d'en venir à de si dures extrémités. J'en sais qui, ayant eu dispute avec d'autres prêts à exercer une telle barbarie, leur ont enlevé leurs enfants pour les empêcher de les égorguer, et pour n'être pas obligés eux-mêmes de massacrer les leurs.

Ces voleurs sont les maîtres absolus de toute cette contrée : ils ne paient ni taille ni tribut au prince ; ils sortent de leurs bois toutes les nuits, quelquefois au nombre de cinq à six cents personnes, et vont piller les peuplades

de sa dépendance. En vain jusqu'ici a-t-il voulu les réduire. Il y a cinq ou six ans qu'il mena contre eux toutes ses troupes; il pénétra jusque dans leurs bois; et, après avoir fait un grand carnage de ces rebelles, il éleva une forteresse, où il mit une bonne garnison pour les contenir; mais ils secouèrent bientôt le joug. S'étant rassemblés environ un an après, ils surprirent la forteresse, la rasèrent, et ayant passé au fil de l'épée toute la garnison, demeurèrent les maîtres de tout le pays. Depuis ce temps-là ils répandent partout l'effroi et la consternation. A ce moment, on vient de m'apprendre qu'un de leurs partis a pillé, il y a quatre jours, une grande peuplade, et que les habitants s'étant mis en défense, le plus fervent de mes néophytes y fut tué d'une manière cruelle; et il n'y a guère qu'un mois qu'un de ses parents, plein de piété, eut le même sort dans une bourgade voisine. On compte plus de cent grandes peuplades que ces brigands ont entièrement ravagées cette année.

Quoiqu'il soit difficile que la foi fasse de grands progrès dans un lieu où règnent des coutumes si détestables, j'y ai cependant un assez grand nombre de néophytes, surtout à Velleour, qui signifie en leur langue *peuplade blanche*. Ce qui m'a rempli de consolation dans le peu de séjour que j'y ai fait, c'est de voir qu'au centre même du vol et de la rapine, il n'y a aucun de ces nouveaux fidèles qui participe aux brigandages de leurs compatriotes.

J'y ai eu pourtant un vrai sujet de douleur. Un des idôlâtres de cette grande peuplade me paraissait porté à embrasser le christianisme; il n'a aucun des obstacles qui en éloignent tant d'autres de sa caste. Sa femme et ses enfants sont déjà chrétiens; s'ils manquent à faire chaque jour leurs prières ordinaires, il leur en fait aussitôt une sévère ré-

primande; à force de les entendre réciter, il les a fort bien apprises. Enfin, il n'adore point d'idoles, ni aucune des fausses divinités qu'on invoque dans le pays. Avec de si belles dispositions, je croyais n'avoir nulle peine à le gagner à Jésus-Christ. Cependant quand je lui parlai de la nécessité du baptême et de l'impossibilité où il était de faire son salut s'il ne se faisait chrétien, il me parut incertain et chancelant sur le parti qu'il avait à prendre. Je l'embrassai plusieurs fois, en lui disant tout ce que je croyais pouvoir le toucher davantage; mes paroles arrachèrent quelques larmes de ses yeux, mais elles ne purent arracher l'irrésolution de son cœur.

J'oubliais de répondre à une question que votre révérence m'a faite; savoir, s'il y a des athées parmi ces peuples. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'à la vérité il y a une secte de gens qui font, ce semble, profession de ne reconnaître aucune divinité, et qu'on appelle *Nagastagher*; mais cette secte a très-peu de partisans. A parler en général, tous les peuples de l'Inde adorent quelque divinité; mais, hélas! qu'ils sont éloignés de la connaissance du vrai Dieu! Aveuglés par leurs passions encore plus que par le démon, ils se forment des idées monstrueuses de l'Être suprême, et vous ne sauriez vous figurer à quelles infâmes créatures ils prodiguent les honneurs divins. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu dans l'antiquité d'idolâtrie plus grossière et plus abominable que l'idolâtrie indienne. Ne me demandez point quelles sont leurs principales erreurs, on ne peut les entendre sans rougir, et certainement vous ne perdez rien en les ignorant. Priez seulement le Seigneur qu'il me donne la vertu, le courage et les autres talents nécessaires au ministère dont il a daigné me charger, et qu'il m'envoie

du secours pour m'aider à recueillir une si riche moisson. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE DU P. MARTIN, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE
JÉSUS, AU P. DE VILLETTE, DE LA MÊME COMPAGNIE.

Marava, 1713.

Mon Révérend Père, P. C.

Dans la dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de la mission du Marava, je vous faisais le détail de l'état de la religion dans ce royaume, où j'étais chargé du soin de près de vingt mille chrétiens, et de la conversion de plus d'un million d'infidèles. Puisque ce récit vous a été agréable, je vais vous informer de ce qui s'y est passé depuis ce temps-là, jusque vers le milieu de l'année 1712.

La sécheresse et les chaleurs extraordinaires avaient causé en 1709 une disette générale, mais l'on commençait à espérer que les pluies fréquentes qui tombèrent en octobre et en novembre rétabliraient l'abondance. Ces grands étangs, qui se font aux Indes à force de bras et avec beaucoup de travail, étaient déjà tous remplis. C'est à la faveur de ces eaux que les laboureurs font couler des étangs dans les campagnes, qu'on voit croître une quantité prodigieuse de riz ; lorsque les pluies sont abondantes, le riz et les autres denrées y sont à vil prix : pour un fanon, on aura jusqu'à huit *markals* ou grandes mesures de très-bon riz pilé, ce qui suffit pour la nourriture d'un homme durant plus de quinze jours. Mais aussi quand les

pluies viennent à manquer, la cherté devient si grande, que j'ai vu monter le prix d'une de ces mesures de riz, jusqu'à quatre fanons (dix-huit sous).

On ne prend nulle part autant de précautions que dans le Marava, pour ne pas laisser échapper une goutte d'eau, et pour ramasser toute celle des ruisseaux et des torrents que forment les pluies. On y voit une assez grande rivière appelée *Vatarou*. Après avoir traversé une partie du Maduré, elle entre dans le Marava, et quand elle remplit bien son lit, ce qui arrive d'ordinaire pendant un mois entier chaque année, elle est aussi grosse que la Seine. Cependant par le moyen des canaux creusés par nos Indiens, et qui vont aboutir fort loin à leurs étangs, ils saignent tellement cette rivière de tous les côtés, qu'elle s'y perd entièrement, et n'arrive à son embouchure, qu'après avoir mis plusieurs semaines à remplir les nombreux réservoirs vers lesquels on l'a détournée.

Les étangs les plus communs ont une demi-lieue de levée ; il y en a d'autres qui ont une lieue et plus. J'en ai vu trois qui ont plus de trois lieues. Un seul de ces étangs fournit assez d'eau pour arroser les campagnes de plus de soixante peuplades. Comme le riz veut toujours avoir le pied dans l'eau jusqu'à ce qu'il ait acquis sa parfaite maturité, lorsqu'après la première récolte il reste encore de l'eau dans les étangs, on fume les terres, et on les ensemeince de nouveau : car tout le temps de l'année est propre à faire croître le riz, pourvu que l'eau ne lui manque pas.

On récolte ici diverses espèces de riz ; le meilleur est celui qu'on nomme *samba et pijanam* : le premier croît et mûrit dans l'espace de sept mois ; il faut neuf mois au second. On en voit qui ne demeure sur pied que cinq

mois, et d'autre à qui environ trois mois suffissent ; mais il n'a ni le goût ni la force du samba et du pijanam. Du reste, il est surprenant de voir la quantité de poissons qui se trouvent chaque année dans ces étangs, lorsqu'ils tarissent. Il y en a dont la pêche s'affirme jusqu'à deux mille écus. Cet argent s'emploie toujours à la réparation des levées, qu'on fortifie des terres mêmes qui se tirent de l'étang.

Les premières pluies, qui arrivèrent dans le mois d'août, donnèrent le moyen à quelques laboureurs d'ensemencer les terres de cette espèce de riz qui croît en trois mois de temps ; mais après les pluies abondantes d'octobre et de novembre, toutes les campagnes furent semées, et elles promettaient une des plus riches récoltes. J'avais compassion de voir ces pauvres gens aller chaque jour recueillir quelques grains de riz à demi mûrs, les froisser dans leurs mains et les manger tout crus, la faim ne leur donnant pas la patience de les faire cuire.

Ceux qui avaient été plus diligents à semer leurs terres prêtaient du riz aux autres qui avaient été plus lents à semer ; mais c'était à des conditions bien dures : il fallait que, pour une mesure de riz commun, ils s'obligeassent à rendre huit, dix et même quinze mesures de riz samba, au temps de la récolte générale. Telle est l'usure qui s'exerce parmi les habitants du Marava. Vous jugez bien que ceux qui se convertissent doivent renoncer absolument à un gain si inique : c'est de quoi les infidèles mêmes sont instruits, et ils admirent les bornes que la loi chrétienne prescrit sur cet article : pour peu que quelque néophyte vienne à les passer, ils ne manquent pas de lui en faire des reproches, et même de m'en porter leurs plaintes, s'imaginant qu'un excès si criant

est permis à ceux qui ne sont pas chrétiens. « Vous avez » raison, leur dis-je alors, de condamner dans mes dis- » ciples cette prévarication, quoique ceux qui en sont » coupables n'aient garde de porter l'usure aussi loin » que vous; mais en serez-vous moins malheureux dans » les enfers, parce que vous vous croyez autorisés par » l'éducation et par la coutume de votre pays? Vous vous » condamnez vous-mêmes par votre propre témoignage; » car si ceux qui font profession de la loi que je prêche » seront éternellement punis pour ne s'y être pas con- » formés, vous autres qui la connaissez, qui l'approuvez » et qui refusez de l'embrasser, ne devez-vous pas vous » attendre aux mêmes supplices? N'êtes-vous pas dou- » blement idolâtres, et des faux dieux qui sont l'ouvrage » de vos mains, et de cet argent qui est le fruit de ce » trafic honteux que vous exercez? La profession que » vous faites d'adorer les idoles justifie-t-elle votre ava- » rice; et si elle l'autorise, n'est-ce pas une marque évi- » dente de la fausseté de votre religion? » Quand je leur parle ainsi, ils se retirent pour l'ordinaire confus et interdits; mais ils ne songent pas pour cela à se convertir.

Comme je n'oublie rien afin d'arracher cette convoitise du cœur de mes néophytes, et que je refuse d'admettre à la participation des sacrements ceux qui s'y sont laissé entraîner, j'ai eu la douleur de perdre un des chrétiens, lequel a abandonné la foi, non pas pour adorer les idoles, mais pour faire plus librement ce sordide commerce, vérifiant ainsi à la lettre ces paroles de saint Paul à Timothée : *La convoitise est la racine de tous les maux, et quelques-uns s'y laissant aller, se sont écartés de la foi.* D'un autre côté, je fus consolé de voir qu'un chrétien s'étant rendu coupable du même péché, sa

mère me l'amena à l'église; l'ayant accusé en ma présence, elle lui fit promettre qu'il ne prendrait désormais qu'autant qu'il aurait donné.

Ces pauvres gens, que l'indigence forçait d'emprunter des gentils à un si gros intérêt, se consolaient dans l'espérance d'une récolte abondante, lorsqu'il plut à Dieu de replonger ce royaume dans de nouveaux malheurs. Le 18 décembre 1709, que tous les étangs se trouvaient pleins d'eau, il survint un ouragan, que ces peuples appellent en leur langue *péroum cattou* ou *péroumpouquet*, le plus furieux qu'on ait encore vu. Il commença dès sept heures du matin, avec un vent affreux du nord-est et une pluie très-violente. Cet orage dura jusqu'à quatre heures que le vent tomba tout à coup; mais demi-heure avant le coucher du soleil, il recommença du côté du sud-ouest avec encore plus de furie; et comme les levées des étangs sont presque toutes tournées du côté du couchant, parce que tout le Marava va en pente vers l'orient, les ondes, poussées par le vent contre ces digues, les battirent avec tant d'impétuosité, qu'elles les crevèrent en une infinité d'endroits; alors l'eau des étangs, s'étant réunie aux torrents formés par l'orage, causa une inondation générale qui déracina tout le riz, et qui couvrit les campagnes de sable. La perte des moissons fut accompagnée de celle des bestiaux, qui furent submergés aussi bien que les peuplades bâties dans les lieux un peu bas.

Comme cette inondation arriva pendant la nuit, plusieurs milliers de personnes y périrent. Dans un seul endroit on trouva jusqu'à cent cadavres, que le courant y avait portés. Un chrétien me montra depuis un grand arbre sur lequel il s'était perché avec vingt-six autres

Indiens; ils y restèrent cette nuit-là et tout le jour suivant : deux de la troupe, à qui les forces manquèrent, tombèrent de l'arbre et furent emportés au loin par le torrent. Il m'ajouta qu'une femme ayant été portée par le courant près de cet arbre, un bon néophyte lui tendit le pied qu'elle prit de la main, et un autre l'ayant soulevée par les cheveux, lui sauva la vie qu'elle allait perdre dans les eaux. L'on me montra dans un autre endroit la chaussée d'un grand étang qui creva tout-à-coup sous les pieds de cinq chrétiens, qui s'y étaient réfugiés comme dans un lieu fort sûr. Je passai quelque temps après dans un petit bois de tathariniers; ce sont des arbres aussi hauts que nos plus grands chênes, dont la racine est fort profonde, et qui, ayant les feuilles fort petites, donnent beaucoup moins de prise au vent. Cependant presque tous ces arbres étaient renversés et avaient la racine en l'air. C'est ce que je n'aurais pu croire si je ne l'avais vu, et ce qui marque bien le ravage que fit cet ouragan.

Les suites en furent très-funestes : la famine devint plus cruelle que jamais, et la mortalité fut presque générale; de sorte que plusieurs milliers d'hommes furent contraints de se retirer dans les royaumes de Maduré et de Tanjaour, qui confinent avec le Marava. Pour moi j'eus beaucoup à souffrir pendant toute l'année 1710; la calamité publique, les eaux malsaines, que les terres charriées par les torrents rendaient encore plus mauvaises, les fatigues de la mission, la situation incommode de ma cabane qui était sur le bord d'une mare, où un grand nombre de buffles venaient se vautrer pendant la nuit, et faisaient lever des vapeurs infectes; tout cela altéra fort ma santé. La principale église que j'avais

était devenue inabordable ; les chrétiens n'osaient s'y rendre, de crainte des voleurs qui faisaient des courses continuelles dans cette contrée, et quelquefois au nombre de quatre à cinq cents. J'avais fait bâtir quatre autres églises en quatre endroits différents, à une journée l'une de l'autre ; elles furent toutes submergées ou détruites par l'orage. Je songeai à en construire une autre à Ponnelicotey : c'est une grosse bourgade toute composée de chrétiens, qui est dans le centre du Marava. Le seigneur de cette peuplade, qui est aussi chrétien, me fournit pour la construction de mon église six colonnes de bois assez bien travaillées.

Presque toutes les bourgades et les terres du Marava sont possédées par les plus riches du pays, moyennant un certain nombre de soldats qu'ils sont obligés de fournir au prince toutes les fois qu'il en a besoin. Ces seigneurs sont révocables au gré du prince : leurs soldats sont leurs parents, leurs amis ou leurs esclaves, qui cultivent les terres dépendantes de la peuplade, et qui prennent les armes dès qu'ils sont requis. De cette manière, le prince du Marava peut mettre sur pied, en moins de huit jours, jusqu'à trente et quarante mille hommes, et par-là il se fait redouter des princes ses voisins ; il a même secoué le joug du roi de Maduré dont il était tributaire. En vain les rois de Tanjaour et de Maduré s'étaient-ils ligués ensemble pour le réduire ; le fameux brame *Naraja-Payen*, grand général de Maduré, étant entré dans le Marava, l'an 1702, à la tête d'une armée considérable, y fut entièrement défait et y perdit la vie. Le roi de Tanjaour ne fut pas plus heureux en 1709 : profitant de la désolation où était alors le Marava, il y envoya toutes ses forces ; mais son armée fut

repoussée avec vigueur, et il se vit réduit à demander la paix.

La situation de ma nouvelle église était commode pour les chrétiens, qui pouvaient s'y rendre des quatre parties du Marava, mais elle était très-nuisible à ma santé. Comme elle était entourée d'un côté par un grand étang, et de l'autre par des campagnes de riz toujours arrosées, l'humidité du lieu, et le concours incroyable des fideles et des gentils, me causèrent deux grosses tumeurs, l'une sur la poitrine, et l'autre immédiatement au-dessous de la jointure du bras. Je fus obligé de me mettre entre les mains d'un chrétien qui passait pour habile dans ces sortes de cures. Quand il fallut ouvrir la tumeur, il se trouva qu'un mauvais canif tout émoussé que j'avais était meilleur pour cette opération que tous ses outils. Avant que de l'ouvrir, il y appliqua durant huit à dix jours, pour la résoudre, des oignons sauvages cuits sous la cendre, et mis en forme de cataplasme. Quand la tumeur fut ouverte, il ne se servit plus que des feuilles d'un arbuste nommé *virali*. Il avait soin d'oindre de beurre la tente longue de plus d'un demi-pied qu'il insinuait dans la plaie, et après avoir amolli ces feuilles, il les appliquait dessus avec du *diapalma*. La plaie fut quarante jours à se fermer, sans que les chaleurs ardentes de la saison y causassent la moindre inflammation.

Cette incommodité fut suivie d'une autre qui n'était pas moins douloureuse : mes jambes s'enflèrent tout à coup, et dans l'une il se forma à la cheville du pied un de ces vers que les Indiens appellent *narappou-chilendi*. Il est aussi mince que la plus petite corde de violon, et long quelquefois de deux coudées et davantage. Cette

maladie est causée par les eaux corrompues qu'on est obligé de boire. Elle se fait sentir d'abord par une démangeaison insupportable; ensuite il se forme à l'endroit d'où le ver doit sortir une petite ampoule rouge, et il paraît un petit trou où la pointe d'une aiguille aurait de la peine à s'insinuer. C'est par cette ouverture que le ver commence à sortir peu à peu : il faut chaque jour le tirer insensiblement, en le roulant sur un petit morceau de linge. Les Indiens prétendent qu'il est animé; pour moi, je n'y remarquai aucun signe de vie. Il est rare qu'il sorte tout entier sans se rompre : quand il se rompt, la partie qui reste dans la chair et sur les nerfs y produit une grande inflammation; il s'y amasse une matière âcre qui, n'ayant point d'issue, y fermente, et cause des douleurs très-aiguës; il faut deux ou trois mois pour en guérir. On prétend que l'incision de cette tumeur serait mortelle, ou que du moins on en demeurerait estropié le reste de la vie.

Ce fut vers la fin du Carême que je fus attaqué de ces différentes infirmités. La circonstance du temps et la foule des néophytes qui vinrent à l'église ne me permirent pas de prendre le repos qui m'eût été nécessaire. Mais enfin il fallut y succomber malgré moi. Le jour même de Pâques j'eus bien de la peine à dire la messe, et à communier ceux que j'avais confessés les jours précédents. Cependant je ne pus me dispenser de baptiser deux cent seize enfants que leurs mères tenaient entre leurs bras; mais je remis à une autre fois les cérémonies du baptême. Pour les adultes, qui étaient aussi en grand nombre, je différai leur baptême jusqu'après l'Ascension, prévoyant bien que je ne serais guère plutôt en état de reprendre mes fonctions. En effet, je fus arrêté au lit pendant quarante jours, et ce ne fut qu'à

cette fête-là que je commençai à célébrer l'auguste sacrifice de nos autels.

J'étais encore convalescent, qu'il me fallut faire un voyage de douze grandes journées, et durant des chaleurs brûlantes. Ce voyage qui devait, selon toutes les apparences, éloigner mon rétablissement, me rendit une parfaite santé. Il est inutile de vous dire jusqu'où va l'abandon où se trouve réduit un malade dans ces terres barbares; il n'y a aucun soulagement à espérer; il ne doit pas s'attendre même aux remèdes les plus communs. Les médecins indiens ignorent absolument l'usage de la saignée; tout leur art se borne à des purgations la plupart violentes, et à une diète opiniâtre qu'ils font garder aux malades. La *canje*, c'est-à-dire de l'eau où l'on a fait cuire quelques grains de riz, est tout le bouillon qu'on leur donne; et souvent même ils doivent se contenter d'eau chaude. Il faut avouer néanmoins que les Indiens se guérissent de beaucoup de maladies par le moyen d'une abstinence si extraordinaire, et qu'ils vivent aussi longtemps qu'en Europe.

Ce fut cette année 1710 que mourut le prince du Marava, âgé de plus de quatre-vingts ans. Ses femmes, au nombre de quarante-sept, se brûlèrent avec le corps du prince. On creusa pour cela hors de la ville une grande fosse qu'on remplit de bois en forme de bûcher; on y plaça le corps du défunt richement couvert; on y mit le feu avec beaucoup de cérémonies superstitieuses que firent les brames. Alors parut cette troupe infortunée de femmes qui, comme autant de victimes destinées au sacrifice, se présentèrent toutes couvertes de pierreries et couronnées de fleurs; elles tournèrent diverses fois autour du bûcher, dont l'ardeur se faisait sentir de fort

loin. La principale de ces femmes tenait le poignard du défunt, et s'adressant au prince qui succédait au trône : « Voilà, lui dit-elle, le poignard dont le prince se sert pour triompher de ses ennemis : ne l'employez jamais qu'à cet usage, et gardez-vous bien de le tremper dans le sang de vos sujets ; gouvernez-les en père, comme il a fait, et vous vivrez longtemps heureux comme lui. Puisqu'il n'est plus, rien ne doit me retenir davantage dans ce monde, et il ne me reste plus que de le suivre. » A ces mots, elle remit le poignard entre les mains du prince, qui le reçut sans donner aucun signe de tristesse ou de compassion. « Hélas ! pour suivit-elle, à quoi aboutit la félicité humaine ! Je sens bien que je vais me précipiter toute vive dans les enfers. » Et aussitôt, tournant fièrement la tête vers le bûcher et invoquant les noms de ses dieux, elle s'élança au milieu des flammes.

La seconde était sœur du prince Raja, nommé *Tondaman*, qui était présent à cette détestable cérémonie. Lorsqu'il reçut des mains de sa sœur les bijoux dont elle était parée, il ne put retenir ses larmes ; et, se jetant à son cou, il l'embrassa tendrement. Elle ne parut pas s'en émouvoir ; mais regardant d'un œil assuré tantôt le bûcher, tantôt les assistants, et criant à haute voix *Siva, Siva*, qui est un des noms qu'on donne au dieu *Routren*, elle se précipita dans les flammes comme la première.

Les autres suivirent de près ; quelques-unes avaient une contenance assez ferme, d'autres avaient l'air interdit et effaré. Il y en eut une qui, plus timide que ses compagnes, courut embrasser un soldat chrétien, et le pria de la sauver. Ce néophyte qui, malgré les défenses sévères qu'on fait aux chrétiens d'assister à ces barbares

spectacles, avait eu la témérité de s'y trouver, fut si effrayé, qu'il repoussa rudement sans y penser cette malheureuse, et qu'il la fit culbuter dans le bûcher. Il se retira aussitôt avec un frémissement par tout le corps, qui fut suivi d'une fièvre ardente accompagnée de transport au cerveau, dont il mourut la nuit suivante, sans pouvoir revenir à son bon sens.

Les dernières paroles que proféra la première de ces femmes sur l'enfer, où elle allait, disait-elle, se précipiter toute vive, surprirent tous les assistants. Elle avait eu à son service une femme chrétienne, qui l'entretenait souvent des grandes vérités de la religion, et qui l'exhortait à embrasser le christianisme : elle goûtait ces vérités, mais elle n'eut pas le courage de renoncer à ses idoles. Toutefois elle conçut de l'estime pour les chrétiens, et elle se déclarait leur protectrice en toute occasion : la vue des flammes prêtes à la consumer lui rappela sans doute le souvenir de ce que cette femme lui avait dit sur les supplices de l'enfer.

Quelque intrépidité que fissent paraître ces infortunées victimes du démon, elles ne sentirent pas plutôt l'ardeur du feu que, poussant des cris affreux, elles se jetèrent les unes sur les autres, et s'élancèrent en haut pour gagner le bord de la fosse. On jeta sur elles quantité de pièces de bois, soit pour les accabler, soit pour augmenter l'embrasement. Quand elles furent consumées, les brames s'approchèrent du bûcher encore fumant, et firent sur les cendres ardentes de ces malheureuses mille cérémonies non moins superstitieuses que les premières. Le lendemain ils recueillirent les ossements mêlés avec les cendres, et les ayant enfermés dans de riches toiles, ils les portèrent près de l'île *Ramseram*, que les Européens

appellent par corruption *Ramanancer*, où ils les jetèrent dans la mer. On combla ensuite la fosse, on y bâtit un temple, et on y fit chaque jour des sacrifices en l'honneur du prince et de ses femmes, qui dès-lors furent mises au rang des déesses.

Cette brutale coutume de se brûler est plus fréquente, dans les royaumes de l'Inde méridionale, qu'on ne se l' imagine en Europe. Il n'y a pas longtemps que moururent deux princes qui relevaient du Marava. Le premier avait dix-sept femmes, et l'autre treize. Toutes firent la même fin, à la réserve d'une seule qui était enceinte, et qui ne put se brûler qu'après la naissance de son fils.

La reine de Tirouchirapali, mère du prince régnant, qui fut laissée enceinte il y a environ trente ans à la mort de son mari, prit la même résolution aussitôt que son fils fut né, et l'exécuta avec une fermeté qui étonna toute cette cour. Sa belle-mère, nommée *Mingammal*, n'avait pu accompagner le roi Sokanaden sur le bûcher, pour la même raison ; mais après son accouchement, elle trouva le secret d'échapper aux flammes, sous prétexte qu'il n'y avait qu'elle qui pût élever le jeune prince, et gouverner le royaume durant la minorité. Comme elle aimait la reine de Tirouchirapali sa belle-fille, elle voulut lui persuader de suivre son exemple ; mais cette jeune reine, la regardant avec dédain : « Croyez-vous, lui dit-elle, que j'aie l'âme assez basse pour survivre à mon époux ? Le désir de lui laisser un successeur m'a fait différer mon sacrifice ; mais à présent, rien n'est capable de l'arrêter. Le jeune prince ne perdra rien à ma mort, puisqu'il a une grand'mère qui a tant d'attachement pour la vie. Il est autant à vous qu'à moi : élevez-le, et conservez-lui le royaume qui lui appar-

» tient. » Elle ajouta beaucoup de reproches assez piquants, mais en termes couverts. Mingamnal dissimula en femme d'esprit, et abandonna sa belle-fille à son déplorable aveuglement.

Au reste, bien que ce soit de leur propre choix que ces dames indiennes deviennent la proie des flammes, il n'est guère en leur pouvoir de s'en dispenser. La coutume du pays, le point d'honneur, la crainte d'être déshonorées et de devenir la fable du public, y ont plus de part que leur volonté propre ; si quelqu'une tâchait de se soustraire à une mode si cruelle, ses parents sauraient bien l'y forcer, afin de conserver l'honneur de leur famille. C'est pourquoi, lorsqu'ils en voient chanceler, ils leur donnent aussitôt certains breuvages qui leur ôtent toute appréhension de la mort. Les femmes du commun sont en cela plus heureuses que les princesses et les concubines des princes indiens : cette loi barbare ne les regarde point ; et s'il y en a qui s'y assujettissent, ce n'est d'ordinaire que par une vanité ridicule, et par l'envie de s'attirer des honneurs avant qu'elles se jettent dans les flammes, et de mériter un monument qui s'élève sur le lieu du bûcher où elles sont brûlées. Il est rare d'en voir des exemples dans les basses castes, et même dans celle des brames, ils sont plus communs dans la caste des rajahs, qui prétendent descendre de la race royale des anciens souverains de l'Inde.

Aussitôt que j'appris la mort du prince du Marava, j'envoyai saluer son successeur par mes catéchistes et par quelques capitaines chrétiens, qui lui portèrent de ma part quelques présents conformes à ma pauvreté. Il parut agréer cette visite, et sur-le-champ il me donna une patente qui me permettait de bâtir des églises dans

le cœur de ses États. Il ordonna même aux habitants de Ponnelicotey de me céder l'emplacement que je souhaiterais, et de me fournir les matériaux dont j'aurais besoin. Je fis donc élever en 1711 une assez grande église, qui se trouva plus belle qu'aucune de celles de Maduré. Un capitaine gentil, dont toute la famille est chrétienne, donna l'exemple, et me fournit de beau bois qu'il fit couper par ses soldats et ses esclaves. Je fis venir de Tirouchirapali deux chrétiens habiles dans les ouvrages de terre et de plâtre ; d'autres ouvriers les aidèrent, et en moins de six mois l'église fut achevée. Elle avait trois grandes portes, et huit croisées ornées en dedans et en dehors de colonnes et de pilastres avec leurs chapiteaux. Ils firent la frise, la corniche et l'architrave, partie à l'indienne, partie à l'euro péenne. L'autel et le rétable étaient travaillés avec tant d'art, qu'un missionnaire, qui vint me voir quelque temps après, les prit pour un ouvrage véritablement sculpté.

Tandis qu'on était occupé à bâtir l'église, je fus obligé d'aller à Aour pour y recevoir M^r l'évêque de San-Thomé, et l'assister dans ses fonctions épiscopales. Il était entré dans la mission afin de donner le sacrement de confirmation aux néophytes de Maduré. Ce prélat, qui a été lui-même missionnaire de cette contrée pendant plus de vingt ans, savait parfaitement la langue du pays, et il était accoutumé à la vie austère qu'on y mène, puisque depuis son élévation à l'épiscopat, il ne l'a jamais quittée.

Ce prélat entra donc dans le Maduré en habit de missionnaire, sans porter d'autre marque de sa dignité épiscopale qu'une petite croix sur la poitrine et un anneau au doigt. Les chrétiens, dont plusieurs milliers avaient reçu le baptême de ses mains, s'empressaient de se ren-

dre de toutes parts auprès de leur ancien pasteur. Il fallut leur ordonner de l'attendre dans leurs peuplades qu'il parcourait l'une après l'autre, de crainte qu'un si grand concours ne donnât de l'ombrage et ne fût cause de quelque persécution. Il donnait chaque jour la confirmation à une infinité de chrétiens; il entendait les confessions tout le reste du temps qu'il avait de libre, et il donnait la sainte communion aux fidèles qui se présentaient en foule. Nous nous étions rendus quatre missionnaires auprès du prélat, afin de disposer les peuples à recevoir la confirmation avec fruit. Nous eûmes autant à travailler chaque jour pendant trois mois, que si c'eût été la fête de Pâques. Aour étant le centre de la mission, fut aussi le lieu où nous fîmes le plus long séjour, et l'on permit aux néophytes d'y venir de tous les lieux circonvoisins. J'avais fait dresser pour moi une espèce d'appentis au fond d'un petit jardin, afin d'y vaquer avec moins de bruit aux confessions et à l'instruction des chrétiens; je m'y rendais quelques heures avant le jour, je le trouvais souvent déjà occupé par le prélat. Les pauvres et les *parias*, si méprisés dans les Indes, étaient ceux à qui il donnait le plus de marques de sa charité pastorale. Il fit de grandes aumônes, jusqu'à s'endetter considérablement pour secourir un grand nombre de familles indigentes. Le prince vint le visiter, et lui rendit toutes sortes d'honneurs. Quoiqu'il soit gentil, il a pour les missionnaires une singulière affection, et aux fêtes principales il envoie d'ordinaire trois ou quatre de ses gens pour empêcher le désordre qu'y pourraient faire les gentils que la curiosité y attire.

M^r l'évêque de San-Thomé souhaitait extrêmement

de pénétrer jusque dans le Marava, et il était près d'y entrer, lorsque des affaires pressantes le rappellèrent à la côte de Coromandel. Il nous promit en partant qu'il reviendrait le plus tôt qu'il pourrait pour parcourir toutes les autres églises de la mission : mais il ne l'a pu faire depuis ce temps-là, ayant été obligé de visiter toutes les églises qui se trouvent sur la côte, dans les colonies françaises, anglaises, hollandaises, danoises, portugaises, et dans quelques autres villes qui appartiennent aux musulmans et aux gentils. Il parcourut tous ces différents endroits, sans trouver le moindre obstacle de la part des hérétiques et des infidèles. Il revint ensuite à Madras, où il s'embarqua pour aller visiter toutes les églises des royaumes d'Arrakan et de Bengale, jusqu'aux frontières du Thibet. Il est accompagné du P. Barbier, missionnaire français du Carnate, qui partage avec ce prélat les travaux immenses qu'il faut essayer dans la visite du plus grand diocèse qu'il y ait au monde : car il s'étend depuis la pointe de *Caglia-Mène* près de Ceylan, sur toute la partie orientale de l'Inde méridionale, et comprend les trois royaumes d'Arracan, de Bengale et d'Orixa.

Aussitôt après le départ de Monseigneur, je retournai au Marava, où je trouvai ma nouvelle église presque achevée. J'eus la consolation d'y célébrer la première messe le jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge, à laquelle je l'avais dédiée. Il y eut un concours extraordinaire de chrétiens, et un grand nombre d'infidèles se convertirent. Un seul missionnaire ne pouvant suffire à ce travail, mon dessein était de bâtir une autre église vers l'orient, et d'y appeler un de nos pères pour partager avec moi une moisson qui devenait de jour en jour plus abondante;

mais j'eus la douleur de voir tout-à-coup de si belles espérances ruinées.

Le prince nouvellement monté sur le trône, était fort attaché à ses fausses divinités, et faisait rebâtir un grand nombre de temples que son prédécesseur avait négligés. Les brames, qui s'étaient emparés de son esprit, lui représentèrent qu'il était assez inutile de relever leurs temples abattus, s'il ne détruisait celui du Dieu des chrétiens, qui faisait désertir tous les autres. Ils profitèrent ensuite d'un accident arrivé à un seigneur chrétien, fort puissant à la cour, et premier secrétaire d'état, pour aliéner tout-à-fait le prince de notre sainte religion. Ce seigneur, qui portait de l'argent à une petite armée qu'on avait levée pour donner la chasse aux voleurs, s'était engagé témérairement dans les bois avec une trop petite escorte : il y fut attaqué par une troupe de ces voleurs, qui le dépouillèrent, lui enlevèrent l'argent et lui donnèrent plusieurs coups de poignard. On le porta tout ensanglanté dans sa maison, où je me rendis au plus vite, et où je neus que le temps de le confesser avant sa mort.

Les brames et les autres ennemis de la religion dirent sur cela au prince que j'avais eu recours à mille sortilèges pour conserver la vie à cet officier de sa cour ; mais que par ces sortilèges-là même, j'avais avancé sa mort ; que s'il eût été permis aux brames de faire leurs prières et leurs sacrifices, l'État n'aurait pas perdu un ministre si fidèle. Le prince, infiniment sensible à cette perte, avait une disposition naturelle à croire ces imposteurs. Aussitôt il donna ordre que le lendemain, dès la pointe du jour, on s'assurât de ma personne et de mes catéchistes, qu'on pillât et brûlât mon église, qu'on m'emprisonnât, qu'on fouettât mes catéchistes, et qu'on les mit à la tor-

ture ; il défendit néanmoins qu'on me maltraitât, se faisant scrupule de violer la parole qu'il m'avait donnée si solennellement.

Cet ordre, bien que donné en secret, fut entendu par le fils d'un chrétien gouverneur de la capitale et intendait des finances, qui se trouva alors dans l'appartement du prince. Il en donna avis aussitôt à son père, qui dans l'instant me dépêcha un courrier pour m'avertir de prendre mes sûretés. L'ordre avait été donné le samedi à quatre heures du soir ; et quoique mon église fût à huit lieues de là, j'en reçus la nouvelle avant minuit. J'étais encore occupé à confesser un grand nombre de chrétiens qui s'y étaient rendus. A cette nouvelle, tous me pressèrent de me retirer. Je ne suivis pas leur conseil, pour les raisons suivantes : on m'avait donné souvent de semblables avis qui s'étaient trouvés faux, et il en pouvait être de même de celui-là ; en me retirant, je laissais mon église et les chrétiens à la merci de nos plus cruels ennemis ; ma retraite même semblait confirmer la vérité des crimes qu'on m'imputait, et les brames en eussent fait un sujet de triomphe ; enfin, je faisais réflexion que si je sortais une fois du Marava, il me serait très-difficile d'y rentrer, et j'avais cet avantage en y demeurant, que de ma prison même je pouvais aisément détruire les calomnies des brames : trop heureux si, en prenant le parti que je jugeais le plus sage, Dieu me trouvait digne de souffrir et de mourir pour une si sainte cause. C'est pourquoi, ayant fait transporter dans les peuplades voisines les principaux ornements de l'église, je ne réservai qu'un seul ornement pour dire la messe le lendemain, supposé que la nouvelle ne fût pas véritable. Comme mes catéchistes étaient menacés des plus cruels tourments, je les exhortai à se re-

tirer ; mais ils se tinrent offensés de ma proposition, et ils me répondirent qu'ils étaient prêts à tout souffrir plutôt que de m'abandonner : ils se confessèrent et communierent pour se préparer au combat qu'ils auraient à soutenir. Deux autres chrétiens suivirent leur exemple.

Le jour parut, et l'on ne s'aperçut d'aucun mouvement ; c'est ce qui fit qu'une centaine de néophytes, que le bruit de cette persécution avait dispersés, revinrent à l'église. Je commençai moi-même à douter si l'avis qu'on m'avait donné était véritable : ainsi, je me mis à entendre les confessions des néophytes, après quoi je dis la sainte messe, où je m'offris de bon cœur en sacrifice, demandant instamment à Notre-Seigneur qu'il daignât conserver cette église nouvellement élevée en son honneur au milieu de la gentilité. Je fis ensuite appeler vingt-cinq catéchumènes qui se disposaient depuis longtemps à recevoir le baptême. Après les avoir entretenus, je les remis entre les mains des catéchistes, afin qu'ils continuassent à les préparer, tandis que je réciterais mon office.

A peine avais-je ouvert mon bréviaire, qu'un brame, un capitaine et une troupe de soldats parurent dans la cour de l'église : ils venaient, disaient-ils, pour me conduire au palais, où le prince voulait m'entretenir. Cette nouvelle me fit plaisir, dans l'espérance dont je me flattais, que si je pouvais parler au prince, je lui inspirerais des sentiments favorables à la religion. Je leur demandai la permission de faire quelques prières avant que de partir, et de donner le baptême à quelques-uns de mes disciples. Ce n'est pas de quoi il s'agit, me répondirent-ils sèchement, et en même temps ils ordonnèrent aux soldats d'entrer dans ma cabane. Ils s'attendaient à y trou-

ver des choses infiniment précieuses; et ils furent bien surpris de n'y découvrir que des meubles fort pauvres.

Nous avons coutume de porter les ornements d'autel dans des paniers assez propres, faits en forme de coffre, et couverts d'une peau de daim ou de tigre : je m'en saisis aussitôt, et je déclarai aux envoyés du prince, que leur abandonnant tout le reste, je ne permettrais à personne de toucher aux meubles qui servaient aux sacrifices que je faisais chaque jour au Dieu vivant; que mes catéchistes mêmes n'y pouvaient mettre la main; qu'ils se gardassent bien d'y toucher s'ils ne voulaient éprouver la malédiction que je lancerais sur-le-champ de la part du vrai Dieu, auquel ces meubles étaient spécialement consacrés.

Ces paroles, proférées d'un ton ferme, les intimidèrent : car il n'y a rien que les Indiens appréhendent davantage que les malédictions des gouroux : « A la bonne heure, » me répondirent-ils; mais ouvrez-nous ce *Pousei-petti*, » c'est-à-dire, ce coffre du sacrifice, et montrez-nous ce » qui y est renfermé, afin que nous en puissions faire le » rapport au prince. » J'ouvris le coffre, et je leur montrai chaque pièce l'une après l'autre. Leur avidité ne fut guère irritée : la chasuble et le devant d'autel étaient d'une soie de la Chine fort commune; le calice et le ciboire auraient pu les frapper, parce que la coupe en était de vermeil, et le reste de cuivre doré; mais je les tins enveloppés par respect, et je ne leur montrai que le dessous du pied, qui n'était pas doré, de sorte qu'ils n'en firent pas grand cas. Les chrétiens avaient eu soin de retirer de l'église une fort belle image de la sainte Vierge, et quelques ornements de peu de valeur.

Enfin, les soldats prirent les petites provisions de riz

et de légumes, avec les pots et les autres ustensiles qu'ils trouvèrent dans ma cabane; ils enlevèrent pareillement deux charges de riz qu'un fervent chrétien avait mises à la porte de l'église pour être distribuées aux pauvres, après quoi ils m'ordonnèrent de les suivre. J'allai à l'église, où m'étant prosterné contre terre, je restai quelque temps en prières sans qu'ils m'interrompissent. J'exhortai ensuite les chrétiens, qui fondaient en larmes, à persévérer dans la foi, et je dis aux catéchumènes que si le Seigneur me faisait la grâce de verser mon sang pour les intérêts de la religion, ils allassent trouver le missionnaire d'Aour, qui leur conférerait le baptême. Je fus étonné du respect que les ministres du prince et leurs soldats me témoignèrent, leur coutume étant de traiter avec toutes sortes d'indignités ceux qu'ils ont ordre de conduire en prison.

A peine eûmes-nous fait quelques pas, que je songeais à prendre le chemin de la capitale, ainsi qu'ils me l'avaient dit; mais ils m'en empêchèrent, en me montrant leur ordre, qui portait de me mettre en prison à une lieue de l'église. C'était le même endroit où le vénérable P. de Britto, dont la mort glorieuse vous est assez connue, fut conduit il y a environ vingt-trois ans. Ce souvenir me remplit de joie, dans l'espérance du même bonheur. Néanmoins, comme ils voulurent me renfermer dans un temple d'idoles, bâti de briques et assez vaste, je leur répondis qu'ils me mettraient plutôt en pièces que de m'y faire entrer, et que s'ils m'y entraînaient par force, je renverserais toutes leurs idoles. Cette réponse les fit changer de dessein, et ils me mirent dans un réduit fort humide, qui n'était couvert que de paille, et qui était fermé d'un grand retranchement. Incontinent après, ils

mirent les fers aux pieds de mes deux catéchistes, et ils firent venir plus de deux cents soldats pour nous garder, dans l'appréhension où ils étaient que les chrétiens ne nous enlevassent. Je me présentai aux soldats pour participer aux fers des catéchistes, et je leur dis pour les y engager, qu'étant leur chef et leur maître, cet honneur m'était dû préférablement à eux. Ils me répondirent qu'ils avaient défense de mettre la main sur moi.

Le lendemain, ils préparèrent plusieurs poignées de branches de tamariniers, qui sont aussi pliantes que l'osier, mais qui, étant semées de nœuds, causent beaucoup plus de douleur, et ils conduisirent les deux catéchistes sur la place publique; ils les dépouillèrent tout nus, ne leur laissant qu'un simple linge qui leur entourait le milieu du corps. Après bien des reproches qu'on leur fit sur ce qu'ils avaient embrassé une loi nouvelle, deux soldats déchargèrent de grands coups sur le plus âgé, qui relevait d'une longue et dangereuse maladie. La force de son esprit suppléa à la faiblesse de son corps; il supporta ce tourment avec une constance invincible, prononçant à haute voix les saints noms de Jésus et de Marie; et plus les idolâtres, qui étaient accourus en foule à ce spectacle, lui criaient d'invoquer le nom de leur dieu *Siven*, plus il élevait la voix pour invoquer le nom de Jésus-Christ. Les bourreaux s'étant lassés sur cette victime, deux autres prirent leur place et exercèrent la même cruauté sur le second catéchiste, dont la fermeté et la patience furent également admirables.

Après ce premier acte d'inhumanité, on leur fit souffrir une question très-douloureuse; les bourreaux leur mirent entre les doigts de chaque main des morceaux de bois inégaux, et ils leur serrèrent ensuite les doigts très-

étroitement avec des cordes. Pour rendre la douleur encore plus vive, ils les forcèrent de mettre leurs mains ainsi serrées sous la plante de leurs pieds, que les bourreaux pressaient encore avec les leurs de toutes leurs forces. Leur intention était d'obliger mes catéchistes, par cette torture, à découvrir où j'avais caché mes prétendues richesses. J'entendais de ma prison la voix de ces généreux patients, et l'on peut penser avec quelle ardeur je priais le Seigneur de donner à ses serviteurs la force et la constance dont ils avaient besoin dans ce combat digne de ses regards.

Quand je les vis entrer dans le retranchement, je courus au-devant d'eux, et, m'étant mis à genoux, je leur baisai les pieds, puis je les embrassai tendrement, le visage baigné de larmes, que la joie et la compassion tout ensemble me faisaient répandre ; je les félicitai de l'honneur dont ils venaient d'être comblés, ayant été trouvés dignes de souffrir les opprobres et les tourments pour le nom de Jésus-Christ ; je baisai avec respect les endroits de leur poitrine et de leurs épaules qui étaient les plus meurtris, et j'essayai avec vénération le sang qui en décollait encore ; je ne pouvais me lasser de prendre leurs mains livides et de les mettre sur ma tête, en les offrant à Dieu en expiation de mes propres offenses, et le suppliant, par les mérites de ces généreux confesseurs, d'ouvrir les yeux à cette aveugle gentilité.

Ces différentes marques de joie, de compassion, de respect et de tendresse que je donnais à mes chers enfants en Jésus-Christ, furent interprétées bien diversement par les idolâtres, qui étaient entrés en foule dans le retranchement : « Voyez-vous, se disaient-ils entre eux, » comme il les caresse ; c'est parce qu'ils n'ont point dé-

» couvert où étaient ses trésors. » Je leur fis à cette occasion un assez long discours, où j'essayai de les désabuser : « Si j'avais des richesses à amasser, leur dis-je, ce » ne serait pas dans un pays si pauvre que le vôtre que » je viendrais les chercher, ou que je voudrais cacher » celles que j'aurais pu amasser ailleurs. J'ai, à la vérité, » un grand trésor, mais je ne le cache à personne ; » c'est le royaume des cieux que je vous annonce, et dont » je souhaite de vous faire part au prix même de mon » sang. Portez-en la nouvelle à votre prince ; dites-lui » que, sans qu'il ait besoin d'user de violence, j'ai à lui » offrir un trésor inestimable, auprès duquel tous les autres trésors sont indignes de son attention. » Ils comprirent aisément ma pensée, et les plus sages d'entre eux ne purent s'empêcher de blâmer le prince de s'être laissé tromper par l'envie et la malignité des brames.

Il était midi, et depuis plus de vingt-quatre heures nous n'avions rien mangé ; les ministres du prince se retirèrent tout confus de la cruauté qu'ils venaient d'exercer, et le brame qui commandait notre garde nous fit apporter du riz et des légumes qu'on avait trouvés dans ma cabane. Un chrétien eut alors la liberté de sortir pour aller quérir de l'eau et du bois.

Cependant, le brame écrivait au prince pour lui rendre compte de tout ce qui s'était passé. Le prince fut surpris de ce qu'on avait trouvé si peu de chose dans mon église ; on lui avait rapporté qu'on y avait vu, le jour d'une fête, un dais superbe qui valait plus de mille pagodes, c'est-à-dire plus de cinq cents pistoles. Ce dais n'était cependant que de toile peinte, orné de divers festons de pièces de soie de la Chine. Il se douta que j'avais reçu quelques avis, et son soupçon tomba sur le gouverneur de sa capi-

taie, qui est chrétien. Celui-ci s'excusa en lui disant que si j'avais été effectivement averti, soit par lui, soit par quelque autre, de l'ordre donné contre moi, je n'aurais pas manqué de me dérober à sa poursuite, comme il m'était aisé de le faire ; qu'il ne devait pas s'étonner que mon église et ma cabane fussent si pauvres, puisque je faisais profession de la pauvreté la plus exacte ; que ces ornements précieux qu'on disait avoir vus dans mon église étaient des pièces de soie ou de toile peinte qui s'empruntaient aux chrétiens, et qu'on rendait aussitôt après la célébration des fêtes ; que lui-même avait prêté souvent des pièces de soie pour orner mon église ces jours-là.

Cette réponse ne satisfit nullement le prince. Il envoya un nouvel ordre au brame, par lequel il commandait de tourmenter de nouveau mes deux catéchistes, et de les tenailler, de brûler mon église, d'envoyer partout des soldats pour saisir les autres catéchistes, et pour leur faire souffrir les mêmes supplices. « Il faut, disait-il, » tourmenter ses émissaires, dont il se sert pour séduire » mes sujets et leur faire abandonner la religion de leurs » pères. » L'ordre portait aussi de me resserrer plus étroitement que jamais, sans pourtant user de violence à mon égard ; le malheur arrivé à son prédécesseur, qui avait fait mourir le P. de Britto, lui faisait appréhender un sort semblable, et c'est l'unique raison qui le porta à cette sorte de ménagement.

L'ordre nous fut lu par le capitaine, le brame n'étant pas en état de le faire, parce qu'il était retenu au lit par une fièvre ardente. Cette maladie, qui le prit tout-à-coup, l'intimida, dans la persuasion où il était que c'était une punition de la cruauté avec laquelle il avait traité

mes catéchistes. Il me pria de l'aller voir dans l'endroit du retranchement où il était couché. Il me fit aussitôt des excuses de la manière indigne dont il me traitait, et il en rejeta la faute sur l'avarice du prince, dont il ne pouvait s'empêcher d'exécuter les ordres contre ma personne, contre mes catéchistes et contre mon église.

Je le confirmai dans l'opinion où il me parut être que cette maladie soudaine était, selon toute apparence, un châtement du vrai Dieu, qu'il persécutait dans la personne de ses serviteurs ; je lui dis que les ordres qu'il venait de recevoir étant injustes, et sollicités par lui-même, il ne pouvait les exécuter sans se rendre aussi coupable que le prince qui les avait portés ; que, du reste, le premier ministre, qui venait de l'armée, arriverait dans deux jours, et qu'il en pouvait surseoir l'exécution jusqu'à son arrivée. Il le fit, et dès que le premier ministre parut, je lui fis demander audience. Il m'envoya deux de ses principaux officiers pour me dire qu'il ne voulait pas me parler, de crainte que le prince ne s'imaginât que je l'avais gagné par quelque somme d'argent, mais qu'il permettrait à mes catéchistes de paraître en sa présence. Il ordonna sur-le-champ qu'on leur ôtât les fers et qu'on les lui amenât. D'abord il leur marqua le déplaisir qu'il avait des tourments et des affronts qu'on leur avait fait souffrir ; « mais, ajouta-t-il, le prince n'a-t-il pas raison » de vous punir pour avoir embrassé une loi si contraire » à celle du pays, et pour aider un étranger à la prêcher » et à pervertir les peuples ? Vous êtes de la même caste » que moi ; pourquoi la déshonorez-vous en suivant un » inconnu ? Quel honneur et quel avantage trouvez-vous » dans cette loi ? — Nous y trouvons, répondirent les catéchistes, le chemin du ciel et de la félicité éternelle. —

» Bon ! répliqua-t-il en riant, quelle autre félicité y a-t-il
» que celle de ce monde ? Pour moi, je n'en connais
» point d'autre ; votre gourou vous abuse. — Nous le
» saurons un jour, vous et nous, répondirent les catéchis-
» tes, quand nous serons dans l'autre monde. — Hé ! quel
» autre monde y a-t-il ? leur demanda le ministre. — Il y
» a, répliquèrent-ils, le ciel et l'enfer ; celui-ci pour les mé-
» chants, celui-là pour les bons. » Comme ils voulaient
lui expliquer leur foi plus en détail, cet infidèle les inter-
rompit, en leur disant qu'il n'avait pas le loisir d'entrer
dans un long discours, mais que s'ils pouvaient donner
caution, il leur permettrait de le suivre à la cour, où il
tâcherait d'apaiser la colère du prince. Un chrétien, ca-
pitaine d'une compagnie de soldats, s'offrit aussitôt à être
leur caution, et ils furent mis en liberté.

Ce ministre me fit dire qu'il s'opposerait à la ruine de
mon église, pourvu que je promisse quelques milliers
d'écus que je pouvais tirer aisément du grand nombre
de disciples que j'avais dans le royaume. Je répondis à
ceux qui me firent cette proposition de sa part, qu'ils
pouvaient dire à leur maître et au prince même, que je
n'avais apporté dans le Marava que la loi de Jésus-Christ
pour la leur annoncer, et ma tête pour la leur donner,
s'il était nécessaire, en témoignage de la vérité de cette
loi ; qu'ils n'avaient qu'à choisir l'une ou l'autre ; mais
que je ne permettrais jamais que mes disciples rachetas-
sent par argent ma liberté ni ma vie. « Je n'ai bâti cette
» église, ajoutai-je, qu'en vertu d'une permission so-
» lennelle du prince ; c'est à sa parole que j'en appelle ; il
» s'est engagé d'honneur à la conserver, et s'il la détruit,
» les ruines de ce saint édifice seront un témoignage
» éternel du fond qu'on doit faire sur ses promesses.

» Qu'il sache que je m'estime plus heureux dans ma pri-
» son que dans mon église et dans son palais. » Cette ré-
ponse étant portée au ministre, il ne dit autre chose,
sinon : Hé ! que fera le prince du crâne d'un étranger ?
c'est de l'argent qu'il demande ; si l'on ne promet rien,
je ne répons de rien. Il partit ensuite pour la cour, et
il permit à mes deux catéchistes d'aller voir leur famille
avant que de venir l'y trouver. Ils avaient chacun leur
mère. Celle de *Xaveri-Moultou* (c'est le nom du plus an-
cien catéchiste) était fort âgée, et il s'attendait à la trou-
ver toute désolée ; mais il fut bien surpris quand il la vit
se jeter à son cou avec un visage épanoui, et lui dire en
l'embrassant : « C'est à présent que vous êtes mon fils et
» que je vous reconnais véritablement pour tel ; quel
» bonheur pour moi d'avoir enfanté et nourri un con-
» fesseur de Jésus-Christ ! Mais, mon cher fils, c'est peu
» d'avoir commencé à donner des preuves de votre con-
» stance, il faut persévérer jusqu'à la fin. Le Seigneur
» ne vous abandonnera pas si vous lui êtes fidèle. » *Sat-
tianaden* (c'est ainsi que s'appelle l'autre catéchiste) fut
reçu par sa mère avec les mêmes transports de joie et les
mêmes sentiments de piété. Il était marié et avait un en-
fant fort aimable d'environ trois ans. Cette bonne chré-
tienne le prit entre ses bras, et le portant au cou de son
fils : « Mon enfant, lui dit-elle, embrasse ton père qui a
» souffert pour Jésus-Christ ; on nous a enlevé le peu que
» nous avons, mais la foi nous tiendra lieu de tous les
» biens. »

Ces deux catéchistes sont en effet très-dignes de l'em-
ploi qui leur est confié. Le premier, qui a été marié,
perdit sa femme étant encore fort jeune ; il a constam-
ment refusé de s'engager de nouveau dans le mariage,

afin de vaquer plus librement à l'instruction des néophytes. Le second, quoique marié, vit comme le religieux le plus austère; à une humilité et une douceur charmantes, il joint un zèle vif et animé qui le rend infatigable; et bien qu'il n'ait que trente ans, sa vertu le fait singulièrement respecter des chrétiens.

Ils se rendirent l'un et l'autre à la cour, où l'on avait transporté tout ce qui avait été enlevé de mon église. Le prince, qui s'attendait à un riche butin, fit de sanglants reproches aux brames, de ce qu'ils l'avaient engagé dans une affaire capable de le déshonorer. Cependant, pour couvrir son avarice sous des dehors de zèle pour ses divinités, il protesta qu'il ne voulait plus souffrir une loi qui condamnait les dieux, et il ordonna qu'on fit une recherche exacte de tous les catéchistes, afin de les punir sévèrement. Ayant appris qu'on avait épargné mon église, il donna un troisième ordre de la réduire en cendres. Une troupe de gentils furent chargés de cette commission. J'avais fait écrire au haut du rétable ces paroles en gros caractères : *Sarvesurenikou-stotiram*, qui signifient : *Gloire et louange soient au souverain Seigneur de toutes choses*. Le capitaine qui présidait à la destruction de l'église, fit d'abord briser cette inscription, afin, dit-il, que le nom du Dieu des chrétiens fût tout-à-fait anéanti. Les matériaux furent transportés ailleurs et destinés à la construction d'un temple d'idoles. Le reste devint la proie des infidèles.

La ruine de cette église, qui n'était achevée que depuis deux mois, me causa une douleur bien sensible; mais elle n'égalait pas la crainte que j'avais d'une persécution prochaine et très-violente. Le prince était résolu de livrer tous les chrétiens à deux Indiens de sa cour,

qui offraient de mettre vingt mille écus au trésor, si l'on voulait leur donner le pouvoir de tourmenter à leur gré mes néophytes et de piller leurs maisons. La chose était presque conclue ; mais le premier ministre, par un trait de politique, sauva les chrétiens, afin de se sauver lui-même. Il craignait d'être recherché sur l'administration des finances, et il savait que des officiers chrétiens avaient en main de quoi le perdre. Pour leur fermer la bouche, et gagner en même temps leurs bonnes grâces, il entreprit de dissuader le prince, et de lui montrer que le dessein qu'il méditait était contraire à ses véritables intérêts. Il lui représenta donc que, pour vingt mille écus qu'il gagnerait, il s'exposerait à perdre plus de vingt mille bons sujets ; qu'il y avait parmi eux un grand nombre de capitaines et de soldats ; que, se voyant persécutés, ils abandonneraient le pays, et chercheraient un asile dans l'état voisin, qui était actuellement en guerre avec le Marava ; que cette désertion grossirait l'armée ennemie, et entraînerait peut-être la ruine de son état.

Ces raisons frappèrent le prince, et il ne pensa plus à son premier projet ; mais il se flatta qu'il pourrait tirer cette somme par mon moyen. Il me fit dire qu'il n'ignorait pas que j'étais sans argent, mais qu'il savait aussi l'attachement que mes disciples avaient pour moi ; que j'en avais plus de cent mille, et que quand ils ne donneraient chacun qu'un fanon, ils feraient la somme de vingt mille écus qu'il souhaitait. Il se trompait sur le nombre des chrétiens, car il n'y en a guère plus de vingt mille qui aient reçu le baptême ; mais je ne crus pas devoir le désabuser. Toute ma réponse fut qu'il n'appartenait pas à un étranger comme moi d'imposer une taxe sur ses sujets ; que la loi sainte que j'enseignais

prescrivait l'obéissance et la fidélité qui sont dues aux souverains ; que je n'avais ni ne voulais avoir aucun droit sur les biens de mes disciples, et que je ne souffrirais jamais qu'ils donnassent une obole pour acheter ma liberté ; qu'au contraire, si je possédais des richesses, je les donnerais volontiers pour obtenir la grâce de mourir dans l'étroite prison où il m'avait fait enfermer.

Cette réponse ne devait pas lui être agréable ; mais il crut que ma fermeté ne serait pas à l'épreuve de la longueur et des incommodités de ma prison : c'est pourquoi il ne voulut plus écouter ceux qui lui parlaient en ma faveur. Son propre frère, sollicité par des capitaines et des officiers chrétiens, lui écrivit plusieurs fois pour lui demander ma liberté ; et quoique sa puissance soit presque égale à celle du prince, ses prières furent constamment rejetées. Ces refus réitérés ne le rebutèrent point : il dépêcha un de ses officiers pour solliciter de vive voix mon élargissement. Cet officier, qui avait ordre de me voir en passant, me trouva tourmenté d'une grosse fluxion sur les yeux, causée par l'humidité de ma prison ; il en fut touché, et il représenta vivement au prince le danger où j'étais de mourir dans ce cachot. Le prince, l'ayant écouté assez tranquillement, s'arracha un de ses cheveux, et lui dit en colère : « Pourvu que je ne trempe » pas mes mains dans son sang, je me soucie aussi peu » qu'il meure que de voir tomber ce cheveu de ma tête ; » qu'il pourrisse dans sa prison, et que cet exemple ap- » prenne aux autres gouroux comme lui à ne plus venir » dans mes états pour y séduire mes sujets. »

Néanmoins, nonobstant la colère du prince, mes gardes s'adouçissaient, et devenaient de jour en jour plus humains : ils donnaient la liberté aux chrétiens de me

venir voir; j'en confessai plusieurs; et comme j'avais gardé mes ornements d'autels, et qu'un de mes catéchistes trouva le moyen de m'apporter du vin et des hosties, j'eus la consolation de dire la sainte messe, et d'y communier quelques chrétiens. Je baptisai aussi plusieurs enfants et quelques adultes.

Les consolations que je goûtais dans ma prison furent troublées par la douleur que j'eus de voir mourir presque sous mes yeux la femme d'un capitaine gentil, seigneur d'une peuplade voisine, sans pouvoir la secourir. Il y avait un an que je lui avais conféré le saint baptême, et elle avait vécu depuis dans une grande ferveur. Elle fut sensiblement affligée de ma prison, par je ne sais quel pressentiment qu'elle avait de sa mort prochaine, et de l'impossibilité où je serais de lui administrer les derniers sacrements. En effet, elle tomba malade, et fut tout à coup à l'extrémité. On n'oublia rien pour engager le brame à me permettre de l'aller voir; mais quelque bonne volonté qu'il eût, il n'osa pas accorder cette grâce, dont le prince aurait eu infailliblement connaissance par les espions qu'il a de tous côtés. Elle demanda avec instance qu'on la transportât dans ma prison, quand même elle devrait expirer en chemin. Ses parents ne purent s'y résoudre, et elle mourut entre les bras d'un catéchiste qui l'assista dans ses derniers moments, et qui fut édifié de sa piété.

Enfin, après plus de deux mois de détention, et lorsque je m'y attendais le moins, un officier suivi de quatre soldats vint me tirer de ma prison. Il était chargé de me conduire sur la frontière du Marava, et de m'interdire l'ordre de sortir du royaume et de n'y plus rentrer, sous peine de la vie. Comme cet officier devait sa for-

tune à un des premiers seigneurs du palais, qui était chrétien, il ne m'accompagna qu'une demi-lieue au sortir de la prison, et il me laissa la liberté d'aller où je voudrais.

Je me retirai d'abord dans une peuplade chrétienne, où j'administrerai les sacrements à un grand nombre de fidèles. Je comptais marcher pendant la nuit, et parcourir plusieurs bourgades pour y consoler les chrétiens, que la destruction de l'église, ma prison et mon exil avaient consternés. Mais une personne puissante à la cour, et qui m'était affectionnée, m'écrivit qu'il était plus à propos que je sortisse du Marava ; que la haine du prince se ralentirait peu à peu, et que pour lui, il ménagerait son esprit de telle sorte, qu'il espérait obtenir en moins de deux mois et mon rappel, et le rétablissement de mon église. Je pris donc le parti de me retirer, et je me rendis à une grande peuplade nommée *Melcuri*. Comme elle est située dans le bois, et qu'elle est fort éloignée de la cour, j'y demurai trois jours, et j'eus le temps de confesser et de communier tous les chrétiens de ce lieu-là et des pays circonvoisins. Enfin, je continuai ma route, et j'allai demeurer hors des terres du Marava, dans un lieu qui en était assez proche pour être à portée d'en recevoir de fréquentes nouvelles.

Environ un mois après mon bannissement, le prince fit une double perte qui lui fut infiniment sensible. Deux de ses enfants moururent, et ce qui le toucha vivement, c'est qu'il avait destiné l'un d'eux à être un jour son successeur. Il regarda cette affliction comme l'effet de sa dureté à mon égard. C'est ce qu'il avoua à un de ses officiers, auquel il promit qu'il me rappellerait incessamment, et qu'il ferait rétablir mon église. Mais, ou-

bliant peu à peu la perte de ses enfants, et devenant de jour en jour plus attaché à ses superstitions, il ne pensa plus à tenir sa promesse.

Varouganadadeven (c'est le nom de son frère) était beaucoup plus humain, et avait toujours paru affectionné au christianisme. Je l'envoyai prier par un de mes catéchistes de me donner une retraite sur ses terres : il hésita quelque temps à prendre son parti ; mais enfin, il m'écrivit une lettre fort obligeante, par laquelle il m'invitait à venir le trouver, et m'accordait sa protection. Ce prince fait sa résidence ordinaire dans une forteresse appelée *Aradanghi* : c'est une conquête que le feu prince du Marava a faite sur le prince de Tanjaour ; elle est bâtie de pierre ; ses tours sont assez hautes et garnies de quelques pièces d'artillerie ; ses fossés étaient autrefois fort larges et fort profonds ; mais à présent ils sont à demi comblés. *Varouganadadeven* est le maître d'une bonne partie du Marava : tout le royaume lui appartenait de droit, car il est l'aîné ; mais il en a cédé la souveraineté à son cadet, qu'il reconnaît avoir plus de talent que lui pour le gouvernement.

Ce prince me reçut avec distinction et avec amitié, m'obligea de m'asseoir auprès de lui, et me fit des excuses sur les mauvais traitements que j'avais reçus de son frère ; puis notre entretien roula sur la religion. Je lui expliquai les commandements de Dieu, le Symbole des Apôtres, et en particulier l'article du jugement dernier, et les peines éternelles destinées à ceux qui n'adorent pas le vrai Dieu. Je tenais à la main mon bréviaire : il le prit, et le feuilleta avec curiosité ; il en admira les caractères, et il fallut lui donner quelque idée de notre imprimerie, que les Indiens ignorent ; car ils ne

savent que graver avec une espèce de burin, sur de grandes feuilles de palmier sauvage.

Il considéra attentivement une image de Rome en taille-douce, où la sainte Vierge est représentée la tête couronnée d'étoiles, ayant la lune et la terre sous les pieds, et tenant entre ses bras l'enfant Jésus. « Elle est » belle, me dit-il, mais elle ressemble à une veuve, car » elle n'a aucun joyau pendu au cou. » En effet, les veuves ne portent aucun ornement dans le Marava, et c'est par là qu'elles se distinguent des autres femmes. « Il est » vrai, seigneur, lui répondis-je; mais prenez garde » qu'elle tient le monde sous ses pieds, et que sa tête est » couronnée d'étoiles; une seule de ces étoiles est capable d'effacer l'éclat des plus précieux diamants; mais » elle n'a pas besoin de ces ornements fragiles qu'elle » foule aux pieds avec le monde qui les produit. »

Cette réflexion fut applaudie et du prince et de sa cour. Il répéta plusieurs fois le nom de *Déva-Mada*, que nous donnons à la très-sainte Vierge, et qui signifie la *Divine Mère*. Montrant ensuite mon bréviaire à ses courtisans : « Voilà, dit-il, toutes les richesses que ce » *Sanniassi* porte avec lui; n'est-ce pas un objet bien » capable d'exciter l'avidité de mon frère? » Puis, en m'adressant la parole : « Mon frère fera, dit-il, tout ce » qu'il voudra sur ses terres; pour moi, je vous donne » toute permission de demeurer dans les miennes, et d'y » choisir un endroit pour bâtir une église. Il est bon » néanmoins, m'ajouta-t-il, qu'elle ne soit pas éloignée » d'ici, afin qu'elle soit à couvert de toute insulte; » et il m'indiqua un assez bel emplacement à deux lieues de sa forteresse.

Je le remerciai de ses bontés; et comme, selon la cou-

tume des princes indiens, il voulut me faire présent d'une pièce de toile très-fine, je m'excusai de la recevoir; en lui disant que je m'estimerais plus heureux s'il voulait bien, en présence de toute sa cour, me faire l'honneur de mettre sa main droite dans la mienne, pour faire connaître à tout le monde qu'il protégeait les chrétiens. « A cela ne tienne; » me répondit-il en souriant; et levant la main avec grâce, il l'étendit sur la mienne, en m'assurant de son amitié et de sa protection.

Je restai deux ou trois jours à cette cour pour déterminer l'endroit où je bâtirais l'église. Durant ce temps-là, le prince m'envoya tous les jours dans des plats d'argent du riz, du lait et toute sorte de légumes et de fruits du pays. S'il eût eu le moindre soupçon que je fusse de la caste des *Pranguis*, il ne m'aurait point certainement admis auprès de sa personne, ni envoyé des plats qui sont à son usage. Un de ses ministres, homme d'esprit, fit en ma présence un portrait fort ridicule des Pranguis ou Européens, qu'il avait vus à la côte de Coromandel, et il concluait que mes manières, ma façon de vivre si opposée à celle de ces Pranguis, étaient une preuve convaincante que je n'étais pas d'une caste si méprisable.

Je visitai, avec mes catéchistes et quelques capitaines chrétiens, l'endroit que le prince avait indiqué pour y construire la nouvelle église. Le lieu me parut assez commode en lui-même; mais il ne l'était guère pour les chrétiens, surtout pour ceux qui sont vers le midi dans les terres du prince du Marava, qui en auraient été fort éloignés. Je jugeai qu'il convenait mieux de la bâtir sur la frontière des deux États, afin d'être plus à portée de secourir les chrétiens de tout le Marava. J'en fis faire la proposition au prince mon protecteur. Il eut d'abord

de la peine à consentir que je m'établisse si loin de son palais, dans la crainte que je ne fisse des excursions sur les terres de son frère, avec lequel il faudrait se brouiller s'il me faisait quelque nouvelle peine. Enfin, pressé par mes sollicitations réitérées, il m'accorda un terrain où il avait fait autrefois creuser un puits dans le dessein d'y faire un jardin, et il ordonna aux peuplades voisines de me fournir ce qui me serait nécessaire pour la construction de l'église et de ma maison. Je m'y transportai, et ayant fait curer le puits qui était presque comblé, j'y trouvai de fort bonne eau et en abondance, ce qui est très-rare dans le Marava. Je ne balançai point à y bâtir ma nouvelle église, laquelle subsistera sans doute pendant la vie de ce bon prince, qui donne de jour en jour de nouvelles marques de son estime pour les missionnaires, et pour les chrétiens qui s'y rendent en foule de tous les quartiers du Marava.

Cependant, comme il m'était bien triste de ne pouvoir aller sur les terres du prince régnant pour y administrer les sacrements aux malades, je tâchai d'en obtenir la permission, et je la lui fis demander par des personnes de sa cour qu'il considère : « Mon frère le protège, dit-il, cela suffit. » Le ton dont il prononça ces paroles ne fit que trop connaître le secret mécontentement qu'il en avait. J'ai su depuis qu'il en avait fait des reproches amers au prince son frère ; mais comme celui-ci est absolu et indépendant, il s'est mis peu en peine de ces reproches.

Il a fait encore moins de cas des fréquentes remontrances qui lui ont été adressées par les brames et par les prêtres des idoles. Comme ils lui disaient avec assez de chaleur que leurs dieux menaçaient d'abandon-

ner deux ou trois temples qui sont à une ou deux lieues de ma nouvelle église : « Il faut, répondit le prince d'un » ton moqueur, que ces dieux soient bien faibles et bien » timides, puisque, fortifiés comme ils le sont, dans de » beaux temples de pierre et de brique, ils redoutent un » Dieu qui n'est logé que dans une cabane de terre. Je » ne prétends pas les chasser en recevant ce docteur » étranger ; mais s'ils ne sont pas contents, qu'ils par- » tent quand ils voudront, il en restera toujours assez » dans le pays. »

Il y a plus de quinze ans que ce prince est marié, sans qu'il ait eu aucun enfant du grand nombre de femmes qu'il entretient dans son palais. Il semble que, n'ayant point de récompense à attendre dans l'autre monde, s'il persévère dans son infidélité, Dieu veuille le récompenser en cette vie de la bonne œuvre qu'il a faite en rétablissant la religion presque détruite. Au bout de la première année de mon établissement dans ses terres, il lui est né une fille, et il reconnaît publiquement qu'il la doit au vrai Dieu. Les gentils mêmes ne peuvent s'empêcher de dire hautement que le Dieu des chrétiens a ôté au prince qui les a persécutés les enfants qu'il avait, pour les donner à celui qui les protège. Il promet que s'il lui nait un fils, il fera bâtir au vrai Dieu une église plus magnifique qu'aucun temple qu'il y ait dans le Marava. Prions le Seigneur que, pour le bien de la religion, il daigne accorder à ce prince une postérité telle qu'il la désire ; et plus encore, qu'il daigne lui ouvrir les yeux et le tirer des ténèbres de l'idolâtrie.

Je me recommande à vos saints sacrifices, etc.

RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ DANS LES MISSIONS DU MARAVA
ET DU TANJAOUR PENDANT LES ANNÉES 1714 ET 1715.

(Tirée d'un Mémoire portugais adressé au très-révérend P. Michel-Ange TAMBURINI, général de la Compagnie de Jésus).

La chrétienté du Marava était dans un état florissant, et la foi y faisait de jour en jour de nouveaux progrès. Le missionnaire de cette contrée avait baptisé en peu d'années plus de deux mille idolâtres ; et il espérait recueillir encore de plus grands fruits, lorsqu'il s'éleva tout-à-coup un orage qui mit la constance des nouveaux fidèles à une dure épreuve. Voici quelle en fut l'occasion.

Les gentils célébraient la fête de *Ramesceren*, fameuse idole qu'ils révérent. Le prince, accompagné des seigneurs de sa cour et de plusieurs brames, se mit en chemin pour se rendre à la pagode, et pour y prendre le bain qui, selon eux, a la vertu d'effacer tous les péchés. Avant son départ, il laissa le gouvernement de ses États à Tiruvaluvatheven, son parent et son beau-frère, qui était parmi les néophytes un modèle de piété et de vertu ; mais il lui défendit expressément de visiter l'église des chrétiens pendant son absence, et il accompagna sa défense des menaces les plus capables de l'intimider.

Le prince étant arrivé à la pagode, et prenant le bain que les gentils tiennent pour sacré, aperçut sur le rivage quelques-uns de ses soldats qui s'entretenaient ensemble. Il demanda aux brames qui l'entouraient pourquoi ces gens-là ne prenaient point, à son exemple, un bain si efficace et si salutaire. Les brames, ennemis nés de la loi chrétienne, saisirent l'occasion qui se présentait d'ai-

grir l'esprit du prince et de l'animer contre les adorateurs du vrai Dieu. « Quoi ! seigneur, lui dirent-ils, pouvez-vous ignorer que ces soldats sont chrétiens, que vous êtes actuellement l'objet de leur risée, qu'ils se moquent et du culte que vous rendez à Ramesceren, et de la persuasion où vous êtes que dans ces eaux sacrées vous recevez l'entière rémission de vos fautes ? Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à ordonner qu'on leur présente des cendres dédiées au grand Siven, et qu'on leur propose d'en marquer leur front selon notre usage, vous serez témoin vous-même du mépris qu'ils en feront. »

A peine eurent-ils achevé ces paroles, qu'un brame, sans attendre l'ordre du prince, se détacha de la troupe, tira d'un petit sac des cendres consacrées à Siven, s'avança vers les soldats chrétiens et les invita à s'en mettre au front. Les néophytes, en refusant de prendre ces signes de l'idolâtrie, ne purent s'empêcher de faire paraître de l'indignation ; c'est aussi à quoi s'attendait le brame, et comme son dessein était de manifester aux yeux du prince l'aversion que les chrétiens avaient pour ses divinités, il fit de nouvelles instances, et pressa fortement les soldats de s'appliquer au front ces marques de vénération pour Siven.

Ces invitations répétées impatientèrent un des néophytes ; il étendit la main pour recevoir les cendres qu'on lui offrait, et aussitôt, suivant l'ardeur de son zèle, et sans faire réflexion qu'il était observé, il les jeta par terre avec dédain et les foula aux pieds. Le prince, qui examinait attentivement la contenance des néophytes, se livra dès lors aux plus violents transports de fureur ; on ne sait même ce qui l'empêcha de venger sur-le-champ, par

la mort de ces néophytes, l'outrage qu'ils venaient de faire à sa divinité.

On lui apprit au même moment qu'aussitôt après son départ, Tiruvaluvatheven son beau-frère avait, contre sa défense, visité l'église des chrétiens, et avait participé à leurs mystères. Cet avis, qui était véritable, redoubla les accès de sa fureur. Il sortit du bain transporté de rage, et prit la route de sa capitale, dans la résolution d'exterminer le christianisme dans ses États.

A peine fut-il entré dans son palais qu'il ordonna à ses soldats de se répandre dans l'étendue de sa principauté, de parcourir les maisons des chrétiens, de leur enlever tout ce qu'ils y trouveraient de vestiges du christianisme. Cet ordre impie fut exécuté avec la dernière rigueur ; il n'y eut aucun des fidèles qui pût échapper à l'exacte perquisition des soldats : on leur arracha avec violence les chapelets, les croix, les médailles, les images et les reliques, qu'ils s'efforçaient inutilement de cacher et de dérober aux yeux de leurs persécuteurs. Ces précieuses dépouilles furent apportées comme en triomphe aux pieds du prince ; il les fit mettre dans divers sacs et les fit jeter dans un étang public, au milieu des applaudissements et des cris de joie d'une multitude innombrable d'idolâtres.

Non content de cette première expédition, qui jeta la consternation parmi les nouveaux fidèles, il tâcha de les effrayer encore davantage par la manière impitoyable avec laquelle il sévit contre son propre sang : Il fit appeler Tiruvaluvatheven son parent, et, jetant sur lui des regards menaçants, il lui signifia que, pour conserver ses honneurs et sa vie, il n'avait plus d'autre parti à prendre que d'abandonner à l'heure même l'infâme loi des Français, et de sacrifier au grand Siven ; que s'il balançait

un moment, il allait le méconnaître pour son parent, le dépouiller de ses dignités et de ses revenus, et lui faire souffrir un long et douloureux supplice; qu'enfin il lui ôterait la vie par une mort également honteuse et cruelle.

Ces menaces n'intimidèrent point le généreux néophyte, il répondit comme un autre Eléazar, avec une fermeté respectueuse, que dès sa plus tendre enfance il suivait la loi de Jésus-Christ; qu'elle avait été jusqu'ici la règle de sa conduite; qu'à son âge, il ne lui était pas possible de l'abandonner; qu'au reste, ses biens et sa vie étaient entre les mains du prince pour en disposer à son gré, mais que rien ne l'engagerait à déshonorer sa vieillesse par une aussi lâche désertion que celle qu'on lui proposait.

Une réponse si ferme irrita de plus en plus le prince : au même instant il dégrada le néophyte de son rang, le destitua de ses emplois, et après avoir éprouvé sa constance par diverses tortures plus cruelles les unes que les autres, il le confina dans une prison obscure jusqu'au temps qu'il avait résolu de le faire mourir.

Comme on n'avait pu ébranler sa fermeté par la voie des supplices, on l'attaqua par un autre endroit qui lui fut très-sensible. On permit à sa femme et à ses enfants de l'aller trouver dans sa prison. Cette famille désolée y entra dans le plus triste équipage; de vieux haillons leur servaient de vêtements, et ils tenaient à la main quelques morceaux de pots cassés, tels qu'en ont aux Indes les mendiants qui vivent des aumônes qu'ils ramassent. Sa femme en l'abordant tout en pleurs : « Seigneur, lui dit-elle (car je n'ose plus vous appeler du doux nom de mari), vous voyez le déplorable état où votre imprudence nous a réduits; si vous n'avez pas compas-

» sion de vous-même, du moins soyez touché de ma mi-
» sère, et de celle de ces infortunés gages de notre amitié
» conjugale ; qu'ont-ils fait, ces chers enfants, pour n'a-
» voir pas même de quoi se couvrir ? Tout innocents
» qu'ils sont, ils portent la peine d'une résistance aussi
» déraisonnable qu'est la vôtre aux volontés du prince.
» Que deviendront-ils si vous vous obstinez à vouloir
» mourir ? Serez-vous insensible au point de les laisser
» périr de faim et de misère ? »

Ces dernières paroles furent entrecoupées de sanglots et de cris lamentables qui percèrent jusqu'au vif le cœur du néophyte. Cependant il eut la force de résister à une tentation si délicate, et sa fidélité au service de Dieu l'emporta sur les plus tendres sentiments de la nature. Heureux s'il eût persévéré jusqu'à la fin dans son attachement à la foi ! Mais son courage qui n'avait pu être surmonté ni par la tendresse naturelle, ni par l'horreur des tourments et de la mort, céda enfin à la ruse et à l'artifice.

On introduisit dans sa prison un de ces hommes adroits et subtils, qui savent s'insinuer dans les esprits par une fausse éloquence, et qui ont l'art de colorer les actions les plus odieuses, en les faisant passer pour indifférentes. Il commença d'abord à se rendre agréable au prisonnier par des complaisances affectées ; ensuite il parut vivement touché de voir un homme de son rang traité d'une manière si indigne et si barbare : puis il lui demanda quel était donc le crime qui lui avait attiré une suite de châtimens si rigoureux ; et ayant appris qu'il n'avait irrité le prince contre lui à cet excès, que pour n'avoir pas voulu abandonner la loi de Jésus-Christ. « Ah ! Sei-
» gneur, lui dit-il, d'un ton tendre et radouci, est-il
» possible que vous donniez dans cette erreur populaire ?

» c'est vouloir de gaieté de cœur vous perdre vous et
» votre famille. Je suis chrétien ainsi que vous ; je sais
» quels sont les devoirs que m'impose ma religion, et je
» veux assurément me sauver ; mais il y a certaines
» conjonctures, où je n'ai aucun scrupule de feindre et
» de dissimuler, pour me mettre à couvert de la persé-
» cution des gentils ; alors je ne fais nulle difficulté de
» dire seulement de bouche, et à l'extérieur, que je re-
» nonce à la foi : Dieu, qui sonde le cœur des hommes,
» ne s'arrête point à de vaines paroles ; il suffit qu'il
» connaisse mes dispositions secrètes, et qu'il sache que
» je conserve sa loi gravée au fond du cœur : faites de
» même ; soyez attaché de cœur à la foi, et dites simple-
» ment de bouche que vous y renoncez ; le prince sera
» content ; vous serez rétabli dans vos premiers honneurs,
» et la persécution cessera : quel avantage n'en revien-
» dra-t-il pas à la religion ? » Il appuya ce discours sé-
duisant de tant de raisons apparentes, et avec des termes
si persuasifs, que le malheureux néophyte se laissa enta-
mer, et crut que dans des occasions importantes où il
s'agissait de procurer un grand bien à la religion, il lui
était permis d'user de feinte et de dissimulation. A la vé-
rité il ne fut pas longtemps sans reconnaître sa faute :
des catéchistes lui en représentèrent l'énormité, il en
conçut une vive douleur, et il tâcha de l'expié par l'a-
bondance de ses larmes, et par des pénitences extraordi-
naires. Mais son exemple ne laissa pas d'être pernicieux
à quelques lâches chrétiens, dont le courage chancela à
la vue des tourments, et qui prétextèrent la même raison
pour s'en délivrer.

Cette faiblesse d'un petit nombre de chrétiens affligea
sensiblement le reste des nouveaux fidèles : l'horreur

qu'ils en conceurent ne servit qu'à fortifier davantage leur foi, et à ranimer leur constance que les outrages et les mauvais traitements pouvaient affaiblir. Aux uns on coupa le nez et les oreilles, ce qui imprime parmi ces peuples un caractère d'infamie. Les autres furent contraints d'abandonner leurs maisons et leurs biens, et de chercher un asile dans d'autres états plus paisibles. C'étoit un triste spectacle de voir de nombreuses troupes d'hommes et de femmes suivis de leurs petits enfants, ou qui les portaient entre leurs bras, n'ayant pour tout bien qu'un méchant morceau de toile dont ils étaient couverts, tombant en défaillance, au milieu des chemins, faute de nourriture, sans que qui que ce soit eût compassion de leur misère. Ce ne fut qu'après avoir gagné les terres du royaume voisin, que ces généreux confesseurs de Jésus-Christ trouvèrent dans la charité des fidèles quelque soulagement à leurs maux.

Au milieu d'une désolation si générale, on peut juger quelles furent les agitations du missionnaire, et combien de mouvements il se donna pour calmer l'esprit du prince, et apaiser cette tempête. Il s'adressa d'abord au frère du prince, qui était son appui à la cour et qui lui avait promis de bâtir une église sur ses terres ; il sollicita la protection de personnes puissantes, et entre autres d'un prince mogol, intime ami du persécuteur. Le premier daigna écrire une lettre fort pressante, par laquelle il suppliait le prince du Marava de traiter plus favorablement le Père et ses disciples. La seule réponse qu'il en reçut, fut qu'il le suppliait à son tour de l'excuser, si dans cette occasion il ne lui accordait pas la grâce qu'il lui demandait ; mais que la chose ne lui était pas possible ; que ses États étaient sous la protection du grand

Siven ; qu'il ne lui était pas libre de tolérer une religion qui n'inspirait que de l'horreur et du mépris pour cette divinité ; que le culte de ses dieux serait bientôt anéanti, s'il donnait plus de licence aux chrétiens ; et que ses propres soldats, qui s'étaient faits disciples de celui en faveur duquel il parlait, avaient si peu respecté sa présence, qu'à ses yeux ils avaient eu l'insolence de fouler aux pieds les cendres consacrées à Siven.

Cette réponse, qui fut communiquée au missionnaire, lui déchira le cœur. Il crut que, comme dans les grands maux on a recours aux remèdes extrêmes, il devait aussi tenter quelque moyen extraordinaire d'étonner le prince barbare, et d'amollir la dureté de son cœur. Il consulta Dieu par la prière, et il redoubla ses austérités à cette intention. Enfin, après quelques jours, ayant rassemblé ses catéchistes : *Que ceux-là me suivent*, leur dit-il, *qui sont prêts à verser leur sang pour la foi.*

Par ces paroles, et par quelques autres qui étaient échappées au missionnaire, les catéchistes comprirent que son dessein était d'aller droit à la cour, de reprocher au prince son impiété, et de lui remettre devant les yeux l'énormité du crime qu'il commettait en se déclarant l'ennemi et le persécuteur de la vraie religion. Comme ils étaient anciens dans la mission, et qu'ils avaient plus de connaissance des usages du pays que le missionnaire, qui ne gouvernait cette chrétienté que depuis peu d'années, ils lui représentèrent que cette démarche serait, non-seulement inutile, mais qu'elle aurait des suites funestes à la prédication de l'évangile, et qu'elle avancerait infailliblement la ruine du christianisme, sans lui laisser aucune ressource pour l'avenir. Il ne se rendit point à leurs raisons, et il les regarda comme un effet de leur

timidité naturelle. Sur quoi les catéchistes dépêchèrent secrètement un courrier au Supérieur général pour l'instruire du dessein qu'avait pris le missionnaire, et des inconvénients qui ne manqueraient pas d'en résulter.

Le P. Supérieur, qui avait vieilli dans les travaux de cette mission, et à qui une longue expérience avait appris comment il fallait se comporter dans ces sortes de persécutions si ordinaires parmi les idolâtres, sachant d'ailleurs que le missionnaire, naturellement vif et plein de feu, était capable de se laisser emporter au mouvement d'un zèle peu discret, songea aussitôt à en modérer l'activité : il lui écrivit une lettre honnête et consolante, mais par laquelle il lui ordonnait deux choses : la première, de revenir sur ses pas, et de ne point paraître à la cour ; la seconde, de sortir incessamment du Marava, selon le conseil que lui avait donné le frère du prince.

En effet, le frère du prince, qui honorait le missionnaire de son estime, lui avait remontré que la prudence voulait qu'il se retirât pour quelque temps sous une autre domination ; qu'on ne pouvait maintenant apaiser la colère de son frère, que sa présence ne servait qu'à l'aigrir davantage contre ses disciples, que le temps pourrait adoucir cet esprit irrité ; qu'alors les conjonctures devenant plus favorables, il ne manquerait pas de l'en informer, et d'employer son crédit en sa faveur ; qu'il avait un bon nombre de catéchistes prudents et zélés, lesquels, en son absence, pourraient secrètement et sans aucun risque consoler ses disciples et fortifier leur courage ; que d'ailleurs il ne devait avoir nulle inquiétude pour son église ; qu'il se faisait fort de la garantir de toute insulte, et qu'il se promettait de la lui rendre dans le même état qu'il la laissait.

Le missionnaire, qui n'avait pu goûter ce conseil, se soumit sans hésiter aux ordres de son supérieur. Mais son obéissance lui coûta bien des larmes : il voyait son troupeau désolé sur le point d'être destitué de pasteur, et de devenir la proie du plus cruel ennemi de la foi ; cette pensée l'accablait de douleur. Il sortit du Marava le cœur flétri d'amertume, l'accablement de tristesse où il était, joint aux fatigues qu'il venait d'essuyer durant le cours de cet orage, lui causa plusieurs accès de fièvre, dont il ne fut jamais bien rétabli. Cependant, après plusieurs lettres qu'il écrivit à son supérieur, pour lui marquer l'affliction où il était de se voir séparé de son troupeau, il obtint la permission d'aller s'établir sur les confins du Marava, à condition néanmoins qu'il ne mettrait pas le pied sur les terres de ce royaume.

Cette lettre, qui était si fort selon ses désirs, lui fit oublier ses inconvénients présentes. A l'instant il partit, et en moins de cinq jours de marche, il arriva dans une peuplade de la dépendance de Maduré qui confine avec le Marava, et où il y a une église que de continuelles persécutions avaient fait abandonner depuis longtemps. C'est là qu'il s'établit d'abord, mais ensuite, ayant découvert un lieu secret et retiré qui était beaucoup plus proche du Marava, il y fixa sa demeure. Ses catéchistes vinrent l'y joindre, et il y eut bientôt rassemblé ses néophytes dispersés et fugitifs. Il n'écouta alors que l'ardeur de son zèle, et il s'y livra avec excès. Il était sans cesse occupé à soulager leur affliction par des paroles consolantes, à les animer à la persévérance chrétienne, et à les affermir dans la foi par de continuelles exhortations et par la participation des sacrements.

Ces travaux, pris sans ménagement, redoublèrent la

fièvre dont il avait eu plusieurs accès, et lui causèrent d'autres indispositions qui le réduisirent à une extrême faiblesse. Il succomba enfin à la violence du mal, et il fut obligé de garder le lit. Les catéchistes lui procurèrent toute l'assistance dont ils étaient capables : ils firent venir un médecin gentil qui, présumant trop de son habileté, promit de le guérir. Mais, soit que ce médecin ne fût pas aussi habile qu'il se vantait de l'être, soit que la maladie fût plus forte que les remèdes, il se trouva beaucoup plus mal après les remèdes qu'on lui fit prendre qu'il n'était auparavant, et on commença à désespérer de sa guérison.

Le P. Vieyra, qui n'était éloigné que d'une journée et demie du malade, accourut pour le secourir dans ce danger extrême. Il entendit sa confession, il lui administra le saint viatique, que le moribond, malgré sa faiblesse, reçut à genoux avec de tendres sentiments de piété; il lui donna enfin l'extrême-onction, et ne le quitta point qu'il n'eût rendu le dernier soupir. Le mémoire portugais, dont on a tiré cette relation, ne marque point le nom de ce missionnaire. Le P. Vieyra ne survécut pas longtemps à celui auquel il venait de donner les dernières preuves de sa charité.

Son église était située sur les terres d'un raja qui avait conçu une aversion mortelle contre le christianisme. Cette aversion ne lui était pas naturelle; mais elle lui avait été inspirée par un brame qui lui servait de Gouverneur, et qui, s'étant rendu maître absolu de son esprit, le gouvernait despotiquement. Ce brame avait rendu son disciple si dévot à Vichnou, qu'il ne pouvait sortir du temple consacré à cette idole, et que, par un respect ridicule pour un lieu qui lui semblait si saint, il se faisait

un devoir d'en balayer le pavé avec sa langue. Plus ce raja se perfectionnait dans les folles pratiques de son culte superstitieux, plus sa haine s'allumait contre la religion chrétienne. Le brame, qui avait disposé insensiblement son cœur à cette haine, n'eut pas de peine à lui persuader qu'il fallait détruire l'église et chasser le missionnaire. Un autre raja, plus humain, donna au P. Vieyra une retraite sur ses terres, et lui accorda la permission d'y bâtir une église, qui subsiste encore aujourd'hui. Mais ce Père ne se trouva pas peu embarrassé dans sa nouvelle église : l'entrée du pays, qui dépend de ce raja, était entièrement fermée aux Indiens de basse caste, parmi lesquels il comptait un grand nombre de fervents chrétiens. Il ne put pas se résoudre à laisser sans secours spirituels cette portion de son troupeau, qui lui était d'autant plus chère, que la naissance la rendait plus méprisable aux gentils de haute caste. Il chercha pour cela un expédient qui lui réussit.

Non loin des terres dépendantes du raja était un bois solitaire et peu fréquenté des Indiens : c'est là qu'il se retira pour quelque temps. Il se logea dans une étable à chèvre à demi-ruinée, qui ne pouvait le défendre ni de l'humidité de la nuit, ni de la rosée du matin, dont la malignité est fort contagieuse aux Indes. Pendant deux mois qu'il y demeura, il fut continuellement occupé à instruire ou à baptiser les catéchumènes, et à administrer les sacrements aux anciens fidèles. Après avoir rempli de ce côté-là son ministère, il prit la route de Camien-Naïken-Patti, pour y réparer ses forces et pour se remettre d'une fièvre lente qui le minait à vue d'œil. On lui conseilla d'aller se rétablir sur la côte, et il se rendit à Pondichéry, où le repos et tout ce que les Jésuite

français firent pour lui rendre la santé furent inutiles. Son exténuation étant toujours la même, il passa à Mailapour, où il crut trouver un meilleur air; mais à peine y fut-il trois jours, qu'il sentit approcher sa dernière heure : il se fit administrer les derniers sacrements, et finit sa course apostolique par une mort sainte et édifiante.

La mission établie dans le royaume de Tanjaour n'a pas été plus tranquille que celle du Marava. Un gentil, chef de la peuplade de *Vallam*, où le P. Emmanuel Machado avait son église, fut le principal auteur de l'orage qui s'éleva contre les chrétiens. Il était extrêmement attaché au culte de ses idoles, et dans le dessein qu'il eut de leur élever un temple, il voulut engager les chrétiens, ainsi que les idolâtres, à y contribuer de leur argent et de leur travail, en charriant les pierres destinées à la construction de l'édifice. Ayant trouvé de la résistance dans les chrétiens, qui refusèrent constamment de se prêter à un pareil ouvrage, il tâcha de les contraindre à force de mauvais traitements.

Tirumularavam, vice-roi de la province, qui aimait le P. Machado, fut bientôt informé de la vexation que le gentil faisait aux nouveaux fidèles : il lui envoya ordre de venir rendre compte de sa conduite; et après lui avoir fait une sévère réprimande, il l'obligea d'aller faire ses excuses au missionnaire, et de lui promettre que désormais il laisserait en paix ses disciples.

Cette démarche était humiliante pour un homme rempli d'orgueil et de fierté. Il dissimula pour lors son ressentiment, parce que le P. Machado, outre l'affection dont le vice-roi l'honorait, avait encore à la cour une protection puissante dans la personne du premier minis-

tre du roi de Tanjaour. Mais son cœur n'en fut pas moins ulcéré, et il n'attendait que l'occasion de faire éclater sa vengeance. Elle se présenta bientôt. A peine l'année fut-elle écoulée, que la mort enleva au P. Machado son protecteur de la cour, et en même temps Tirumularavam, son ami, fut dépossédé de sa vice-royauté. Elle fut donnée à un autre brame son ennemi, et qui, par cette seule raison, était disposé à haïr et à persécuter ceux que son prédécesseur affectionnait.

Le perfide gentil, attentif aux moyens de se venger, vit bien que le changement du ministère était favorable à son ressentiment. Il alla visiter le nouveau vice-roi; et après les premiers compliments: « Il est important pour » vous et pour le bien de la province, lui dit-il, que » vous y signaliez votre entrée par la destruction de l'é- » glise des chrétiens. Laissez-la subsister encore quelque » temps, vous verrez tomber tout-à-fait le culte de nos » divinités, et elles seront bientôt sans adorateurs. Sui- » vez donc un conseil utile, car je n'ai en vue que votre » repos et votre gloire; commencez par vous assurer de » la personne du missionnaire; je sais, à n'en pouvoir » douter, que vous trouverez chez lui plus de dix mille » pataques: cette somme n'est pas indifférente au com- » mencement d'une administration. »

Il n'en fallait pas tant pour réveiller la cupidité du nouveau vice-roi. Il partit sur l'heure pour la cour, et promit quatre mille pataques au roi; s'il lui permettait de renverser l'église des chrétiens, à Vallam; et s'il abandonnait le missionnaire à sa disposition. C'est ainsi qu'il partageait avec le prince un trésor imaginaire. Le roi, oubliant les marques d'estime qu'il avait données peu auparavant au P. Machado: « Que les pataques vien-

» nent, répondit-il au brame ; du reste, disposez à votre gré du missionnaire et de son église. »

Une permission si ample combla de joie le vice-roi. Il conféra aussitôt avec le gentil sur les mesures qu'ils devaient prendre pour se saisir sûrement du P. Machado ; mais la chose ne fut pas si secrète, qu'elle ne vint aux oreilles de Tirumularavam. Cet ami fidèle dépêcha deux exprès au Père, pour lui donner avis des desseins qu'on tramait contre sa personne, et pour faciliter son éväsion dans quelque endroit inconnu à ceux qui avaient comploté de l'arrêter. Mais, soit que le P. Machado comptât sur les démonstrations encore récentes d'estime et d'affection que lui avait données le roi, soit qu'il jugeât que rien n'était plus triste pour un homme apostolique, que d'être sans cesse errant et fugitif, il ne profita pas de l'avis, et il demeura dans son église. Il ne fut pas longtemps sans reconnaître la faute qu'il avait faite.

Un vendredi, le vice-roi parut à la tête de deux cents soldats qui environnèrent l'église et la maison du Père ; une partie des soldats se saisirent de sa personne et de trois catéchistes qui étaient avec lui. Les autres se mirent à démolir l'église, et en peu de temps elle fut abattue. Le vice-roi de son côté furetait des yeux tous les coins et recoins de la chambre du missionnaire, et dans l'impatience de trouver les pataques, à chaque pas qu'il faisait il demandait au gentil où était le trésor. Mais nonobstant les plus exactes recherches, ce prétendu trésor ne paraissait point. Le gentil, honteux du mauvais succès de son entreprise, et entrevoyant dans les yeux du vice-roi la colère dont il commençait à s'enflammer, songea sérieusement à la retraite ; il disparut en un instant, et se déroba au juste châtement qu'il devait attendre, par la

fuite et par l'abandon de la maison et des biens qu'il possédait dans la peuplade. Le vice-roi de son côté s'en retourna bien confus à Tanjaour.

Quand le P. Machado fut pris, il n'avait eu que le temps de mettre à couvert les ornements de l'autel ; les vases, tant ceux qui renfermaient les saintes huiles que ceux qui servaient à l'église, furent enlevés par les soldats, portés au roi, et exposés à la profanation de ce prince et des idolâtres.

C'est une opinion constante de cette aveugle gentilité, que nous tirons les saintes huiles des ossements des défunts, et que nous nous en servons pour ensorceler les peuples et les transformer en d'autres hommes. Ce qui a fait naître aux gentils cette pensée ridicule, c'est que d'un côté ils savent que nous employons l'onction sainte dans l'administration du baptême, et que d'un autre côté ils voient qu'effectivement ceux qui sont baptisés changent aussitôt de mœurs et de coutumes ; qu'ils abhorrent les idoles pour lesquelles ils étaient auparavant pleins de vénération, qu'ils se contentent d'une seule femme après avoir entretenu un grand nombre de concubines ; qu'enfin ils mènent après le baptême une vie toute contraire à celle qu'ils menaient avant leur conversion au christianisme. C'est ce qui leur fait dire que nous troubons l'esprit des peuples par des secrets magiques, et que nous les enchantons de telle sorte, qu'ils ne peuvent se défendre d'embrasser le christianisme.

Le roi fut curieux de voir faire en sa présence de ces sortes de métamorphoses ; c'est pourquoi il ordonna à quelques soldats gentils de se frotter le corps de cette huile dont les effets étaient si surprenants. Cet ordre les fit trembler de peur, et après avoir balancé pendant

quelque temps sans oser répondre, enfin ils supplièrent Sa Majesté de ne pas exiger d'eux une chose qui leur serait si préjudiciable, puisque si cette huile touchait seulement leur chair, ils deviendraient tout autres qu'ils n'étaient, et seraient forcés malgré eux d'embrasser la loi des Pranguis. Quelques Musulmans, moins timides que les soldats, s'offrirent d'eux-mêmes à en faire l'épreuve ; et comme, par cette onction plusieurs fois réitérée, il ne se fit aucun changement dans leur personne, le prince se désabusa d'une erreur si extravagante, et témoigna de l'indignation contre le brame et contre les auteurs d'une semblable imposture. Un catéchiste, qui était présent, prit de là occasion de parler en faveur de la religion chrétienne, et il montra avec une éloquence naturelle, mais vive et animée, qu'on ne pouvait l'attaquer que par des mensonges et des calomnies. Son discours fut applaudi, mais il ne produisit aucun effet ; car en cette cour, comme parmi tous ceux qui gouvernent dans l'Inde, dès qu'il se présente une lueur d'intérêt, il n'y a ni vérités ni raisonnements qui prévalent.

Le brame, doublement mortifié et du mécontentement que le roi venait de témoigner et de l'inutilité de son entreprise contre le P. Machado, eut recours à un artificier, lequel, s'il eût réussi, aurait mis le christianisme à deux doigts de sa ruine. Son dessein était d'avoir un témoignage authentique que le Père était *Prangui*, et qu'il ne différait en rien des Européens qui habitent les côtes. Un protestant anglais, qui s'était enfui de Madras, avait trouvé accès auprès du roi de Tanjaour, et était parvenu à être son écuyer. Ce fut de lui que le brame voulut tirer un aveu du pranguisme du missionnaire. Il le fit venir chez lui, et après des démonstrations extra-

ordinaires de politesse et d'amitié, comme à dessein de réparer une offense qu'il lui aurait faite sans le savoir : « Vous êtes sans doute fâché, lui dit-il, et vous me voulez » du mal, parce que j'ai fait mettre en prison un homme » de votre caste, et qui est même, à ce qu'on m'a assuré, » votre Gourou. Mais si à cette occasion vous gardiez » quelque ressentiment contre moi, certainement vous » n'auriez pas tout-à-fait raison ; je n'ai eu jusqu'ici » nulle connaissance de l'intérêt que vous prenez à ce » prisonnier : je vous honore et je vous affectionne trop » pour ne pas respecter vos inclinations, et si vous m'as- » surez qu'il est de votre caste et que vous l'honorez de » votre protection, à l'heure même je le fais sortir de » prison avec honneur, et je le remets entre vos mains. »

La Providence permit que le protestant, qui ne pouvait ignorer que nous fussions les mêmes que les missionnaires de la côte, fit une réponse telle qu'on aurait pu l'attendre du catholique le plus sage et le plus discret. « Je vous proteste, lui dit-il, que je n'ai jamais vu » ni entretenu le Gourou dont vous me parlez ; ainsi je » ne puis vous dire s'il est Prangui ou non ; mais c'est » un fait qu'il vous est très-aisé de vérifier. Si comme » moi il mange de la viande, s'il boit du vin, s'il fré- » quente les parias, il n'y a point à douter qu'il ne soit » de ma caste ; mais si au contraire il observe toutes vos » coutumes, s'il n'a à son service que des gens de haute » caste, on ne peut pas raisonnablement le soupçonner » d'être Prangui et de la même caste que moi. »

Le brame ne s'attendait pas à une réponse qui lui ôtait un moyen présent de justifier sa haine contre le missionnaire et contre ses disciples. L'artifice lui ayant si mal réussi, il en vint à des voies de fait et à des exécutions

tions cruelles. Il fit venir en sa présence deux des catéchistes prisonniers, leur ordonna de renoncer à la loi des Pranguis et de sacrifier aux idoles, les menaçant, en cas de refus, de les faire expirer sous les coups de fouet. Ces généreux chrétiens répondirent, d'une voix haute et ferme, qu'on leur arracherait plutôt mille fois la vie que de les faire consentir à ce crime. Aussitôt on leur ôta leurs vêtements, et on les battit sans pitié. Leur constance lassa enfin le brame ; il eut honte de sa barbarie, et sans parler des pataques, qui lui tenaient plus au cœur que tout le reste, il mit les catéchistes en liberté, et les renvoya dans leurs maisons.

Peu après il se fit amener le troisième catéchiste, dont il crut venir plus aisément à bout. C'était un jeune homme âgé de dix-huit ans, plein de ferveur et de courage, nommé *Sinnamouttou*. Le brame n'épargna rien pour le gagner : détours, artifices, caresses, flatteries, promesses, menaces, il mit tout en œuvre pour lui faire découvrir l'endroit où le P. Machado avait enterré son prétendu trésor. Toute la réponse qu'il en tira fut que la pauvreté du missionnaire était extrême, et qu'il manquait même des choses les plus nécessaires à la vie.

Le brame, chagrin et mécontent de cette réponse, s'emporta contre le jeune homme, et éprouva sa fermeté par plusieurs sortes de tourments qu'il lui fit souffrir durant quelques jours et à plusieurs reprises ; mais il ne put vaincre sa constance et son amour pour la vérité. *Sinnamouttou* répondit toujours la même chose ; savoir, que le Père était un pauvre *Sanniassi*, qui n'avait rien à lui, et qu'il ne recevait rien de ses disciples. « On peut, » ajouta-t-il, me trancher la tête, mais on ne me forcera

» pas à représenter des trésors imaginaires et qui n'existent jamais. »

Le brame, voyant ses efforts inutiles, tourna toute sa rage contre le P. Machado. Il était détenu dans une prison très-incommode, qui n'avait que cinq à six pieds de longueur sur deux de largeur ; elle était remplie de toutes sortes d'insectes qui ne lui permettaient pas même de sommeiller, et il ne commença à prendre du repos qu'après que de charitables chrétiens eurent trouvé le secret de faire passer en cachette jusque dans sa prison des sacs de cendres, dont il couvrit la terre, afin d'y reposer moins durement et de se garantir des piqûres importunes de ces animaux. Le matin et le soir on ne lui donnait pour toute nourriture qu'une poignée de riz cuit à l'eau avec un peu de lait. Les gentils mêmes ne pouvaient comprendre comment il vivait si longtemps dans une abstinence si rigoureuse. Enfin on lui fit endurer deux sortes de supplices.

Le premier se nomme *catté* en langue indienne ; c'est une torture très-cruelle. On fait joindre les mains au patient, et on lui insère entre les doigts des morceaux de bois qu'on lie étroitement ensemble ; on le fait asseoir ensuite les jambes croisées, à la manière du pays, et lui posant les mains à terre, on les presse violemment avec des planches et des pierres très-pesantes, de telle sorte que le sang sort de tous côtés par les ongles. Il supporta durant une demi-heure un supplice si douloureux ; mais enfin les forces lui manquèrent et il tomba en défaillance. Alors les soldats, soit par un effet de la compassion naturelle, soit par la crainte de le voir expirer dans ce tourment, lui dégagèrent les mains et cessèrent de le tourmenter. Il y en a qui assurent que ce fut

un Musulman, dont le cœur s'attendrit à ce spectacle, qui donna de l'argent aux soldats pour obtenir sa délivrance.

L'autre supplice qu'on lui fit endurer, bien qu'il ne fût pas sanglant, n'était guère plus supportable. On le dépouilla de ses vêtements, ne lui laissant qu'un morceau de toile au milieu du corps; et au temps que le soleil darde ses rayons avec le plus de violence, on le mit sur un mur qui s'élevait en forme de talus, de même que le chevalet, et on lui attacha deux grosses pierres aux pieds. Ceux qui savent jusqu'à quel point le ciel est brûlant aux Indes, peuvent juger de la rigueur de ce supplice. Il fut exposé de la sorte à un soleil très-ardent pendant trois heures; et comme il commençait à s'affaiblir, on le reconduisit en prison.

Je ne parle point des insultes et des outrages auxquels il fut journellement exposé pendant deux ans moins vingt ou vingt-deux jours que dura sa prison : chaque jour on l'en tirait pour le promener dans une peuplade voisine, où il servait de jouet à la populace. Plusieurs fois, il pensa être assommé par une grêle de pierres qu'une soldatesque insolente lui jetait de toutes parts. Il s'attendait à finir enfin sa vie par la rigueur de sa prison, ou par les mains des ennemis de Jésus-Christ; mais il n'eut pas ce bonheur après lequel il soupirait. La liberté lui fut rendue par les soins charitables de M. de Saint-Hilaire, qui sert si utilement la religion par le crédit que son mérite lui donne auprès du nabab, auquel le roi de Tanjaour paie tous les ans le tribut qu'il doit au Mogol. On devrait, ce semble, raconter ici la manière dont le P. Machado fut élargi; mais on s'en dispensera, pour ne pas anticiper sur ce qui en sera dit dans une des lettres

Digitized by Google

suivantes, où les circonstances de son élargissement sont détaillées.

LETTRE DU P. DE BOURZES, MISSIONNAIRE.

De la mission de Maduré, le 5 février 1745.

Vous n'ignorez pas que la cour de Tanjaour s'est toujours déclarée contre le christianisme. Dans la persécution qui arriva il y a treize ou quatorze ans, rien ne fit plus de peine, aux chrétiens, que de voir enlever leurs enfants de l'un et de l'autre sexe, pour les confiner dans les palais du prince. On prenait tous ceux qu'on trouvait de bonne caste : plusieurs néanmoins échappèrent à l'attention des officiers qui les recherchaient. Voici quelle était la vue du roi de Tanjaour ; il prenait un plaisir extrême aux danses, et à tous les tours d'agilité et de souplesse du corps : c'est à ces sortes d'exercices qu'il appliqua ces jeunes enfants. Outre les maîtres de danse, il leur donna d'autres maîtres pour leur apprendre la musique, les langues et la poésie ; on leur enseigna à jouer des instruments ; enfin, à en juger selon les idées reçues en Europe, on peut dire qu'ils étaient très-bien élevés. Mais les Indiens en pensent autrement. Danser, jouer des instruments, ce sont des exercices qui leur paraissent tout-à-fait bas et indignes d'un homme d'honneur. Mais ce qui touchait plus sensiblement les parents chrétiens, c'était le danger manifeste où étaient leurs enfants de perdre la foi. Le Seigneur, en haine duquel ce tendre troupeau était dans l'esclavage, veilla sur lui

d'une manière bien singulière. Le premier trait de la Providence à leur égard, fut le choix qui fut fait de quelques veuves chrétiennes, qu'on enferma avec eux dans le palais, afin de les soigner et de leur tenir lieu de mères. Elles s'appliquèrent d'abord à instruire ces enfants de ce qu'ils étaient, et pour quel crime on les avait enfermés dans le palais; elles leur firent connaître les obligations de leur baptême, et le bonheur qu'ils avaient d'être enfants de Dieu; elles leur inspirèrent une grande horreur pour les idoles, et pour ce qui a rapport à leur culte; enfin elles leur enseignèrent les vérités chrétiennes autant qu'elles en étaient capables.

Il y avait, ce semble, de justes raisons d'appréhender que les filles ne fussent exposées à bien des dangers. Dieu les en préserva, en inspirant au prince un respect étonnant de leur vertu, et un zèle extrême à éloigner d'elles la contagion de sa cour. Je sais sur cela des particularités fort singulières, mais qui me mèneraient trop loin. Il suffit de dire qu'il a été quelquefois cruel sur des soupçons très-mal fondés.

Malgré cette éducation beaucoup moins mauvaise qu'on n'avait lieu de le craindre dans le palais d'un prince gentil, on ne peut s'empêcher d'avouer que quelques-uns de ces jeunes gens ont donné dans certains écarts, soit en coopérant à l'idolâtrie par crainte ou par complaisance, soit en échappant à la vigilance du prince en ce qui concerne la pureté des mœurs. Mais doit-on s'en étonner? Ne sait-on pas combien il est dangereux, dans un âge si faible, d'habiter les palais des princes, surtout dans l'Inde?

Comme l'instruction qu'ils avaient reçue des veuves chrétiennes dans leur enfance n'était pas suffisante, Dieu

suppléa à ce qui y manquait, en permettant que quelques catéchistes trouvassent le moyen d'entrer dans le palais, sous prétexte d'y voir leurs enfants, et même d'y rester quelques jours pour les instruire secrètement. Ces jeunes esclaves ayant l'esprit déjà ouvert par les sciences du pays, qu'on leur avait apprises avec beaucoup de soin, firent en peu de temps de grands progrès dans la science du salut. On leur envoya dans la suite peu à peu des livres, des chapelets, des images, et ce qui était propre à entretenir leur piété. Quelques-uns d'eux, qui avaient plus d'esprit et de vertu que les autres, devinrent comme les chefs et les maîtres de cette chrétienté, qu'ils gouvernaient avec une prudence au-dessus de leur âge.

Au reste, quoique le roi de Tanjaour ait été fort décrié à cause de son avarice, il n'épargnait point la dépense en leur faveur. Outre les appointements ordinaires qui suffisaient pour leur entretien, il visitait souvent leurs appartements, pour savoir d'eux-mêmes s'il ne leur manquait rien, et il leur faisait fournir exactement tout ce qu'ils demandaient. Mais s'ils gagnaient d'un côté, ils perdaient infiniment de l'autre : il leur fallait chaque jour danser et chanter en sa présence, et ces chansons étaient souvent ou contraires à la pudeur, ou remplies d'éloges des faux dieux ; ce qui s'accordait mal avec la sainteté du christianisme. La Providence a eu encore soin de lever cet obstacle. Le roi mourut, il y a quelques années ; son frère, qui lui a succédé, n'a aucun goût pour ces danses, ni pour les autres exercices où les Indiens font paraître la force et la souplesse du corps ; il est entêté de la guerre ; et s'il prend plaisir à quelques danses, c'est uniquement à celle qu'on nomme *Tamulcaligay*, et qui n'est point exécutée par les jeunes gens

dont nous parlons. Depuis qu'il est sur le trône, il n'a assisté qu'une seule fois à leurs exercices, encore fut-ce par hasard. On assure même qu'à son avènement à la couronne, il songea à les renvoyer du palais; mais il en fut détourné par sa mère, qui lui représenta que ce serait une chose honteuse pour lui, de congédier des gens que son frère avait entretenus et élevés comme ses propres enfants.

Ainsi rien n'empêche ces jeunes néophytes d'être de parfaits chrétiens, sauf la captivité, qui les prive du secours des missionnaires, et par conséquent de l'usage des sacrements. A cela près, ils se comportent d'une manière très-édifiante. Car, en premier lieu, ils ont chacun dans leur appartement, qui est composé de trois petites chambres, un endroit où ils font régulièrement, matin et soir, leurs prières. En second lieu, ils s'assemblent les fêtes et les dimanches, pour réciter ensemble certaines prières qui sont en usage dans la mission, par lesquelles on supplée en quelque sorte au saint sacrifice de la messe, quand on ne peut pas l'entendre. Ils y ajoutent plusieurs autres prières, comme les litanies et le chapelet. Ils font aussi une lecture spirituelle, ils chantent des cantiques, etc. Enfin, ils célèbrent les grandes fêtes, même avec pompe : ils ornent l'autel de fleurs, et comme ils savent jouer des instruments, ils entremêlent leurs prières de symphonies : quelquefois ils font des feux d'artifice en signe de réjouissance.

Il était bien difficile que les choses se passant avec cet éclat au milieu du palais, le prince n'en fût averti. Les ennemis de la foi eurent soin de lui en porter des plaintes, et de mêler à leurs accusations beaucoup de calomnies. Le roi ordonna aux néophytes de venir rendre

compte de leur conduite : ils parlèrent si fort à propos, que le prince parut satisfait de leurs réponses : et depuis ce temps-là on ne les a jamais inquiétés. Cette indulgence ne m'a pas tout à fait surpris : car bien qu'une des principales raisons qui attire tant d'ennemis à notre sainte religion soit qu'elle anéantit la religion du pays ; cependant, il est vrai de dire que cette raison ne touche pas le commun des Indiens. Ce qui rend la religion odieuse, c'est qu'elle est prêchée par des gens qu'on soupçonne d'être *Pranquis*. On entend maintenant ce terme en France, mais on ne concevra jamais bien l'idée de mépris et d'horreur que les Indiens y ont attachée. Ce qui la rend odieuse, cette loi sainte, c'est qu'elle est regardée comme la loi des Européens, des *Parias*, des *Paravas*, des *Mucuas*, et d'autres castes qui passent pour infâmes aux Indes ; c'est qu'elle défend de concourir à l'idolâtrie, de traîner les chars des idoles, et de prendre part aux fêtes des gentils. A cela près, la religion, quand elle est bien exposée, attire l'admiration des Indiens. Or, les chrétiens qui sont enfermés dans le palais, n'ont presque aucun de ces obstacles : ils n'ont aucun commerce avec ceux qui sont d'une caste basse, ni avec les missionnaires, que leur couleur naturelle fait soupçonner d'être *Pranquis* : on ne les appelle point non plus aux corvées propres des idoles, et ils n'ont point la peine de s'en défendre ; cela fait qu'on les laisse en repos sous les yeux même du roi, tandis que hors de là les autres chrétiens sont continuellement inquiétés. Ainsi cette chrétienté se conserve sans peine. Les fautes qui échappent aux particuliers, ne sont pas impunies : les plus distingués s'assemblent, et ayant bien examiné la nature de la faute, ils imposent une pénitence au coupable, ils l'excommu-

nient même en quelque sorte, si la faute le mérite, en l'excluant des assemblées, et en interdisant aux autres tout commerce avec lui, jusqu'à ce qu'il ait réparé le scandale qu'il a donné.

Outre les enfants des chrétiens qui furent enfermés dans le palais en haine du Christianisme, quelques autres, quoique gentils, y ont été mis pareillement pour punir leurs pères des fautes qu'ils avaient commises, principalement dans les intendances et dans la levée des deniers publics. Mais en quoi l'on doit admirer la Providence, c'est que plusieurs d'entre eux ont trouvé dans leur captivité même la liberté des enfants de Dieu. Les filles infidèles qui ont épousé des chrétiens ont embrassé la foi; quelques hommes instruits par les chrétiens et édifiés de leur conduite irréprochable, se sont convertis et ont été baptisés, ou sont maintenant catéchumènes. Ainsi le nombre des chrétiens augmente de jour en jour, et l'on voit avec admiration la bonne odeur de Jésus-Christ se répandre dans un palais, qui d'ailleurs est le séjour de tous les vices.

Cette chrétienté s'accroît encore par les fruits du mariage; plusieurs ont déjà des enfants, à qui ils n'ont pas manqué de conférer le baptême. Le nombre de ces chrétiens captifs est, à ce qu'on m'a assuré, de quatre-vingt ou quatre-vingt-dix. Ce qu'on ne peut assez déplorer, c'est qu'ils soient privés de la participation des sacrements. Quelques-uns ont trouvé le moyen de sortir; l'un d'eux en ayant obtenu la permission, ne retourna plus au palais; il se retira dans la mission de Carnate, où il servit de catéchiste. Il est mort, et est encore aujourd'hui fort regretté des missionnaires. La fuite de celui-là a fait resserrer les autres, de crainte qu'ils ne suivissent son

exemple. Cependant, sous ombre d'aller voir leurs parents, d'assister à quelque mariage, ou sous quelque semblable prétexte, quelques-uns ont eu le bonheur d'aller à l'église et d'y participer aux sacrements. Les uns sont allés à Elacourrichi, où le P. Machado les a confessés et communiés. D'autres sont venus me trouver à Elour, et ils m'ont extrêmement édifié. L'un d'eux, qui est fils de mon catéchiste, est fort habile dans les langues du pays. Outre le tamoul, qui est sa langue naturelle, il sait le telengou, le maratte, le turc, et même le sanscrit, qui est la langue savante. Il en vint un autre qui me fit sa confession générale avec des sentiments de piété dont je me souviendrai toute ma vie. Trois de ces jeunes femmes captives, dont l'une s'est convertie dans le palais, vinrent me trouver à mon église, et je fus charmé de leur piété. J'étais vivement touché quand je considérais que ces pauvres gens n'avaient perdu le rang d'honneur qu'ils auraient eu dans leur caste, et n'étaient prisonniers, que parce qu'ils étaient nés de parents chrétiens; et en même temps, je remerciais le Seigneur des moyens qu'il leur donne pour se sanctifier. J'espère que sa providence, qui a tant fait en leur faveur, achèvera son ouvrage. Ils ont déjà fait quelques tentatives pour obtenir du moins un peu plus de liberté. Un jour que le roi sortait, ils fendirent la foule des courtisans et des officiers, sans que personne osât les arrêter, car ils ont le privilège de ne pouvoir être châtiés que par l'ordre exprès du roi; et s'approchant du prince : « C'est à votre justice, lui » dirent-ils, que nous avons recours; on nous retient » dans la plus étroite captivité. Il ne nous est pas permis de sortir, ni d'aller chercher les choses les plus nécessaires à la vie; on nous les vend le double de ce

» qu'elles coûtent au marché. Craint-on que nous
» prenions la fuite ? Hé, où pourrions-nous aller ? De
» quoi sommes-nous capables, et comment gagnerions-
» nous de quoi vivre ? N'avons-nous pas nos familles
» dans le palais qui répondent de nous ? Nous vous re-
» gardons comme notre père, ordonnez qu'on nous traite
» comme vos enfants. » Le roi ne s'offensa pas de ce
discours ; il les écouta avec bonté, et leur promit d'exa-
miner leur demande à son retour.

Quelques-uns de nos missionnaires se flattent que ce
palais est peut-être un séminaire, d'où sortiront plusieurs
excellents catéchistes : car si le prince leur rend un
jour la liberté, comme il y a quelque lieu de l'espérer,
ils ne sont point propres à d'autres emplois ; et comme
ils sont habiles dans la connaissance des langues, et que
d'ailleurs ils ont beaucoup de piété, ils sont très-capables
de bien remplir les fonctions de catéchistes. Qu'il serait
glorieux à la religion, si Dieu permettait que dans la cour
la plus ennemie de la loi chrétienne se fussent formés
ceux-là mêmes que sa providence destinait à en être les
prédicateurs !

LETTRE DU P. CHARLES-MICHEL BERTHOLDI, MISSIONNAIRE DU
MADURÉ, AU R. P. MICHEL-ANGE TAMBURINI, GÉNÉRAL DE
LA COMPAGNIE DE JÉSUS (1).

Aour, 1720.

Mon Révérend Père, P. C.

C'est pour moi un devoir et un bonheur de vous faire connaître les grâces spéciales qu'il a plu à la divine bonté de nous accorder pendant cette année, afin que vous nous aidiez à l'en remercier dignement.

La première faveur a été la cessation de la famine qui depuis plusieurs années désolait toutes ces contrées, et renouvelait sous nos yeux toutes les scènes d'horreur dont on trouve de si affreuses descriptions dans les historiens d'Europe. Je dois signaler cependant cette différence, qu'au lieu de se porter à ces excès de confusion, de violence et de rage, que la faim produit si souvent chez les autres nations, nos pauvres indiens, plus patients ou plus timides, tombaient d'inanition, et attendaient tranquillement la mort. Grâce à Dieu, le fléau a cessé : des pluies abondantes ont fait renaitre l'espérance et, bientôt après, la moisson a réjoui ceux qui avaient survécu à la famine.

Le second bienfait de la divine Providence est le changement qui s'est opéré dans l'État politique du Ma-

(1) Le P. Bertholdi était né à Alperge, dans le Piémont, et travaillait dans la mission du Maduré depuis 1702; on le trouve encore dans le Catalogue de 1737, ce qui fait au moins trente-cinq années consacrées à cette mission.

rava. Le roi, qui persécutait les chrétiens avec tant d'acharnement, n'a pas tardé à ressentir les coups de la divine justice. Frappé dans ses armées, dans ses biens et dans sa famille, il s'est vu enfin attaqué d'une maladie violente et dangereuse. Tout le monde criait que ces malheurs étaient des châtimens de ses cruautés envers les néophytes : lui-même a ouvert les yeux, et reconnaissant dans ses infortunes la puissance du Dieu des chrétiens, il a fait publier un décret par lequel il permet aux missionnaires de rentrer dans son royaume pour y annoncer l'évangile, et à tous ses sujets d'embrasser la foi de Jésus-Christ. L'instrument dont la Providence s'est principalement servie pour nous ménager cette insigne faveur, est le frère du roi, qui a déployé un zèle et une ardeur vraiment dignes du plus fervent chrétien. Aussi le roi, en nous invitant à prêcher dans ses États, nous a-t-il mis sous la tutelle de ce prince, qu'il a publiquement établi notre protecteur ; et celui-ci nous a reçus avec une joie et une tendresse de père. Quand le P. Emmanuel Machado, qui avait été emprisonné et torturé pendant près de deux ans comme on l'a vu dans les lettres précédentes, se présenta la première fois à la cour du Marava, notre protecteur déclara hautement, en présence des courtisans et des ministres, que le roi son frère devait sa guérison aux prières de ce saint religieux, qui depuis quatre mois se tenait caché près de la ville, et occupé à offrir ses austérités et ses souffrances pour le salut du prince. Ces paroles ont fait une vive impression sur l'esprit des peuples et nous donnent l'espérance de recueillir les fruits précieux des tribulations passées.

Je veux maintenant vous parler des bénédictions que Dieu a répandues sur nos chrétiens par le moyen des

exercices spirituels de saint Ignace. Depuis plusieurs années je me sentais le désir d'essayer dans la mission ces armes si puissantes et si propres de la Compagnie. Après avoir longtemps hésité, j'ai enfin commencé ma première tentative vers la fin de 1718, en faisant assister à tous les exercices de la retraite les catéchistes et les disciples d'Aour et du Marava. Encouragé par les fruits prodigieux que j'y ai recueillis, j'ai donné une deuxième retraite pendant le carême de 1719, dans la résidence de Elacourrichi aux catéchistes de divers districts et à un petit nombre de chrétiens choisis. Le P. Louis Natal me secondait et faisait la méditation du soir en commun avec les retraitants, dont il excitait la ferveur par son exemple et ses paroles entrecoupées, laissant après chaque phrase ou chaque sentiment le temps de les méditer et de s'en nourrir. Les résultats de cette seconde retraite surpassèrent nos espérances. J'ai donné la troisième de nouveau dans l'église d'Aour à cent dix néophytes ; la quatrième à Ayampatty à cent soixante chrétiens principaux ; le P. Ignace Cardosa m'aidait pour la méditation du soir.

Dans le même temps, c'est-à-dire pendant l'octave de la Pentecôte, le P. Joseph-Constant Beschi donnait, dans sa résidence de Vadougarpatti, les saints exercices à cinquante-cinq néophytes, faisant lui-même la méditation avec eux trois fois par jour : les fruits ont répondu à son zèle et à ses fatigues. Dans toutes ces diverses retraites, les chrétiens nous remplirent de joie et de consolation par les signes non équivoques de la piété la plus tendre et d'un renouvellement de ferveur et de générosité dans le service de Dieu. Malgré leur grand nombre ils observaient le silence et la modestie avec une exactitude vrai-

ment étonnante. La plupart d'entre eux disaient que les méditations leur avaient dessillé les yeux, qu'il leur semblait être dans un monde nouveau. Ils demandaient pourquoi donc on avait tardé si longtemps à leur enseigner un moyen si puissant de vaincre les passions, de détruire le péché et de tendre efficacement à leur fin bienheureuse ; ils conjuraient qu'on voulût bientôt recommencer ces exercices pour eux et pour leurs parents et amis. Ceux des chrétiens qui survenaient pour se confesser s'unirent aux retraits pour suivre les méditations, et restèrent tous jusqu'à la fin, malgré les chaleurs accablantes et les privations de tous genres ; n'éprouvant, disaient-ils, qu'un regret, celui de n'y avoir pas assisté dès le commencement. Un des principaux chrétiens des environs d'Ayampatty ayant été mis en prison par le gouverneur au moment où il se disposait à se rendre à la retraite, donna ordre à sa femme d'y aller avec son fils et de profiter du bonheur dont il se voyait privé dans cette occasion. Dieu sembla vouloir montrer combien il agréait cette dévotion des néophytes ; car il nous envoya des pluies abondantes qui, en remplissant les étangs, mirent fin à la sécheresse qui désolait le pays depuis des années.

Il fallut ensuite changer de théâtre, le P. Ant. Dias, provincial, m'ordonna de passer à la côte de la Pêcherie. Vous savez combien ces populations avaient besoin d'être renouvelées et retrempées dans l'esprit du christianisme. Entraînés dans les intrigues par leur goût naturel, séduits par les Hollandais, qui se servaient de leurs passions pour ruiner secrètement le catholicisme, contre lequel leurs attaques directes avaient été impuissantes, les Paravers s'étaient révoltés contre leurs missionnaires

et, à force de cabales et de violences, ils avaient réussi à les chasser tous de la côte. Quoique cette tempête eût été apaisée par la divine miséricorde, et que les missionnaires fussent rentrés dans leurs églises, les chrétientés étaient encore en proie à des scandales déplorables. Je commençai par Tuticorin, chef-lieu de tout le pays et résidence des principaux chefs des Paravers. J'y donnai les saints exercices pendant un mois entier ; tous les habitants, hommes et femmes, y assistèrent avec une assiduité et une avidité vraiment touchantes. Dès les premiers jours, nous en recueillîmes les fruits les plus consolants, et la ville fut entièrement renouvelée : les imprécations et les paroles déshonnêtes furent bannies ; les haines invétérées, l'acharnement des factions, l'esprit de vengeance et les procès firent place au règne de la charité chrétienne, qui réconcilia et unit sincèrement tous les cœurs. Une troupe de quarante mauvaises femmes qui répandaient la corruption, n'osant résister à l'ordre formel que je leur intimai, se présentèrent à moi, suivirent les exercices de la mission, et donnèrent toutes les preuves d'une sincère conversion. Pénétrées de la crainte de Dieu, elles firent une réparation publique, demandèrent pardon des scandales qu'elles avaient donnés, et promirent d'expier leurs désordres par une rigoureuse pénitence. Quelques-unes d'entre elles furent mariées à ceux qui avaient été leurs complices ; d'autres, renvoyées spontanément par leurs maîtres, contractèrent des alliances chrétiennes ; les autres furent placées dans des asiles où, à l'abri de tout danger, elles pussent persévérer dans leur sainte résolution. L'une d'entre elles, trop fameuse par sa rare beauté, ayant été de nouveau sollicitée par son ancien amant, lui répondit avec tant

de fermeté et d'énergie, que celui-ci, touché de componction, me remercia de la grâce que je lui avais procurée en sauvant son âme de l'abîme où son aveugle passion l'avait précipitée. Un autre jeune homme, ayant reçu une réponse pleine d'une égale fermeté, se laissa emporter par sa fureur, et assomma de coups celle dont il ne pouvait vaincre la généreuse constance. J'omets les autres conversions remarquables pour venir à celle qui est la plus importante.

La caste des Paravers avait pour chef dom Etienne da Crux, aussi méchant que son père avait été bon et dévoué à la religion. C'était un homme fourbe, inconstant, ambitieux et cruel, à qui rien ne coûtait, rien n'était sacré, quand il s'agissait d'établir sa domination et d'écraser ses rivaux. Il s'était fait l'auteur de tous les troubles qui ont désolé la côte, et à force d'intrigues, de crimes et de parjures, il avait privé toutes ces églises de leurs pasteurs. Il continuait à faire gémir les populations sous un régime de terreur et de spoliation, et à les scandaliser par le spectacle public de ses désordres. Le P. Provincial comprenant toute l'influence que pouvait avoir la conversion d'un homme dont dépendait toute la caste, m'avait recommandé de ne rien épargner pour le gagner à Jésus-Christ. Mais l'œuvre était difficile ; Dieu seul, par la toute-puissance de sa grâce, pouvait l'opérer. C'est à lui que nous adressâmes nos prières, et notre confiance ne fut pas trompée. Dès les premiers jours des exercices, ce lion indomptable, éclairé des lumières de la foi, pénétré d'une salutaire frayeur, et terrassé par la grâce divine, vint se jeter à mes pieds, fond en larmes, accuse ses crimes, se proclame l'auteur de tous les maux qui ont ravagé nos chrétientés, et me conjure de le soustraire, à tout prix,

aux coups de la justice de Dieu. Puis, dans une circulaire qu'il adresse à tous les chrétiens, ses sujets, il leur fait part de sa conversion, répare ses scandales, exhorte tous les complices et les instruments de ses violences à imiter son repentir et sa pénitence, et ordonne à tous d'obéir désormais aux Pères de la Compagnie, leurs véritables pasteurs, et de les consoler par leur docilité de tous les chagrins qu'ils leur ont causés par leur rébellion. Il brise ensuite toutes les chaînes qui le retiennent dans la fange du péché, et promet solennellement de suivre dans son administration les règles de la plus scrupuleuse justice.

Après avoir gagné le premier chef, il ne fut pas difficile de convertir les autres principaux de la ville de Tuticorin. Ils se rendirent tous aux invitations de la divine miséricorde, écrivirent une confession des crimes qu'ils avaient commis contre la religion et contre leurs frères, et chargèrent le catéchiste de lire publiquement cette déclaration dans l'église, en présence de tout le peuple. Pendant cette lecture, les coupables demandaient hautement pardon des scandales qu'ils avaient donnés et des injures qu'ils avaient faites aux missionnaires, et conjuraient l'assemblée de prier Dieu pour eux, afin de leur obtenir la grâce de faire de dignes fruits de pénitence.

De Tuticorin je passai à Punécaël, dont le chef, instrument des iniquités de Dom Étienne da Crux, l'avait également imité dans ses débauches; puis à Manapar, qui avait été le centre d'action de nos ennemis, et où l'on avait forgé les calomnies et ourdi les trames qui avaient amené notre expulsion. L'exemple de la capitale avait préparé tous les cœurs; la grâce triompha sans peine de tous les obstacles; les saints exercices renouvelèrent partout les scènes les plus attendrissantes; tous les chré-

tiens, confondant leurs cris, leurs larmes et leurs sanglots, s'accusaient publiquement de leurs crimes, renonçaient à leurs inimitiés, s'embrassaient en signe de réconciliation, réparaient leurs scandales, demandaient miséricorde, et promettaient solennellement de faire pénitence de leurs péchés. On s'efforçait de me retenir encore ; mais je fus obligé de quitter la côte pour revenir à ma résidence d'Aour où ma présence était nécessaire. J'y célébrai la fête de saint François-Xavier, et après avoir consacré quelques mois à la visite de cette résidence et des autres chrétientés du nord, je repris, au mois d'avril, l'œuvre des saints exercices, et donnai la retraite à Aour à une réunion de cinq cents néophytes, puis dans les églises de Périavalatchéri, de Elacourrichi, de Calpaléam et d'Ayampatty. Le nombre de ceux qui suivirent les exercices dans ces divers lieux monta à près de deux mille, et les fruits en furent de plus en plus consolants. De son côté, le P. Jos. Beschi donnait en même temps la retraite à cent cinquante chrétiens dans sa résidence de Vadougarpatti, faisant avec eux les trois méditations par jour, selon la coutume.

Ces succès m'ont comblé de joie, non-seulement pour l'importance qu'ils ont en eux-mêmes, mais encore parce qu'ils nous ont prouvé que cet instrument puissant et merveilleux, que notre saint fondateur nous a légué dans les saints exercices, peut s'appliquer dans nos missions avec autant d'efficacité que dans les royaumes de l'Europe. Votre Paternité rendrait un grand service à la religion, si elle voulait exciter par ses lettres dans tous nos missionnaires un zèle actif et une sainte émulation pour ce moyen de procurer le salut des âmes, si propre à notre sainte vocation.

Je termine ma lettre par un trait de la divine miséricorde envers deux païens. Dans un faubourg de Tirouchirapali, un gentil de haute condition, atteint d'une maladie mortelle, était désespéré des médecins; déjà sa femme se préparait à se dévouer au bûcher, selon la coutume superstitieuse et barbare de ces peuples. En ayant été informé, je chargeai une femme chrétienne, parente de cette infortunée victime du démon, d'aller la trouver et de l'engager, par ses exhortations et ses prières, à embrasser la religion chrétienne après la mort de son époux. Elle écouta docilement ce conseil, et fut si frappée des vérités de la foi que, non contente de renoncer à son projet, elle persuada son mari de chercher lui-même dans la foi de Jésus-Christ le principe de la vie et de la félicité éternelle. Il y consentit, fut instruit aussi bien que le permettait son état, reçut le baptême et mourut heureux et content. Son épouse suivit les instructions des catéchumènes, et reçut le saint baptême avec son enfant. Ce sont là des consolations qui font oublier toutes les fatigues et tous les sacrifices. Veuillez nous aider à en remercier l'Auteur de toutes grâces, et nous obtenir celle d'être de dignes instruments de ses divines miséricordes.

Je me recommande à vos saints sacrifices; et, en demandant votre bénédiction pour moi et tous les missionnaires,

Je suis, etc.

Ch.-Mich. BERTHOLDI.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. THOMAS ROSSI.

Maduré, 17 octobre 1743.

Je me trouve dans le royaume du Marava. L'année dernière 1742, j'y ai baptisé huit cent soixante-seize adultes et deux mille quatre-vingt-deux enfants, partie païens, partie enfants de chrétiens. Dans le cours de la même année, j'ai administré le sacrement de pénitence à vingt-trois mille quatre cent cinq chrétiens, dont deux cent quatre-vingt-trois, ne s'étaient pas approchés des sacrements depuis plusieurs années. Mes courses de cette année mises bout à bout feraient à peu près un voyage de mille lieues. Les guérisons ou autres faveurs, que je ne puis plus appeler extraordinaires, obtenues par le moyen de l'eau bénite avec la relique de saint François-Xavier, sont sans nombre. Celle que j'ai inscrites dans mon journal s'élèvent à plus de cinq cents. Les protestants de Tranquebar pénétrèrent cette année dans le Marava pour séduire nos chrétiens par leur argent. Grâce à l'intercession de Marie et de saint Joseph, malgré leurs offres brillantes et la cherté des vivres qui afflige ce pays, ils ne purent pervertir qu'un seul néophyte auquel ils donnèrent plus de cent écus pour l'attirer à leur secte. Voyant leurs efforts inutiles, auprès des chrétiens, ils se tournèrent vers les païens, auxquels ils offrirent des sommes plus ou moins fortes, selon leur rang, sans compter les dépenses qu'ils faisaient pour les héberger pendant tout le temps qu'ils employaient à les instruire. Un gentil de haute condition et assez instruit leur ré-

pondit : « Une religion d'argent ne peut être la vraie religion. » Avec tous leurs écus et toutes leurs intrigues ils ne purent réunir que huit païens, qu'ils baptisèrent après les avoir nourris et choyés durant une semaine. Pendant ces huit jours je me trouvais à deux lieues de distance du ministre, et je baptisai, sans compter les enfants, cinquante païens adultes, auxquels je ne donnai pas un sou, et qui apportaient même leur riz pour tout le temps du catéchuménat. Une autre différence plus essentielle, c'est que les huit baptisés du ministre revinrent avec leur argent, se mêlèrent aux idolâtres, allèrent à la pagode, et offrirent leurs sacrifices, comme si de rien n'était ; tandis que, par la grâce de Dieu, nos catéchumènes, embrassant la foi sans espérance des biens temporels, et même avec la perspective des souffrances et des persécutions, sont ensuite solides et inébranlables dans leur sainte vocation.

LETTRE DU P. BOUCHET, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE
JÉSUS, A M. COCHET DE SAINT-VALLIER (1).

Monsieur, P. C.

Il est consolant pour un missionnaire qui s'est relégué aux extrémités du monde afin de travailler au salut des

(1) Le P. de Bouchet, que nous avons vu cultiver la mission du Maduré avec des succès proportionnés à son zèle infatigable, dut quitter cette chrétienté pour se joindre aux autres Pères français qui avaient entrepris la mission du Carnate. Nous plaçons ici cette lettre, parce qu'elle se rattache en quelques points à l'histoire du Maduré, et qu'elle nous donne, ainsi que la suivante, une idée des progrès et des difficultés de la nouvelle mission.

infidèles, d'être dans le souvenir d'un magistrat de votre réputation et de votre mérite, et d'apprendre que non-seulement vous ne le perdez point de vue dans des lieux si éloignés, mais encore que vous vous intéressez à ses travaux, et que vous voulez être informé des succès dont Dieu bénit son ministère. L'avancement de la religion, que vous avez si fort à cœur, est sans doute ce qui a contribué plus que toute autre chose à cette amitié dont vous m'honorez, et dont vous m'avez donné tant de preuves. C'est aussi ce qui vous a fait souhaiter d'être instruit plus en détail de la persécution que les chrétiens de Tarcolan ont soufferte presque au moment que la foi leur a été annoncée. Un mot dit en passant dans un recueil de nos lettres a piqué votre curiosité, et le journal que je fis alors de tout ce qui m'arriva, me met en état de vous satisfaire et de vous donner cette légère marque de mon estime et de ma reconnaissance.

Les gentils de la ville de Tarcolan, capitale du royaume de Carnate, ne pouvaient souffrir les heureux commencements de la religion chrétienne, qui faisait chaque jour de nouveaux progrès dans le pays. Les principaux d'entre eux tinrent de fréquentes assemblées pour concerter notre perte et pour détruire le christianisme dans sa naissance. Le moyen dont ils s'avisèrent fut de me déferer à Sexsaeb, gouverneur de toute la province, et d'exciter son avidité en lui persuadant que je savais faire de l'or, que j'avais des richesses immenses, et que, s'il s'assurait de ma personne en me renfermant dans une étroite prison, il pouvait s'enrichir en peu de temps, lui et toute sa famille. Les autres accusations étaient trop faibles; tout ce qu'on avait pu dire à ce gouverneur de notre mépris pour les dieux de la nation

n'avait fait jusque là qu'une légère impression sur son esprit; comme il était musulman, il se moquait lui-même des superstitions païennes.

Il arriva en ce temps-là une chose qui détermina les gentils à presser l'exécution du dessein qu'ils avaient formé de nous perdre. C'est une coutume établie parmi eux de faire au commencement de chaque année un sacrifice solennel au soleil; ce sacrifice est suivi de festins auxquels ils s'invitent les uns les autres; leurs proches parents et leurs amis ne manquent jamais de s'y trouver.

Le premier juge de Tarcolan, nouvellement chrétien, consulta mes catéchistes sur la conduite qu'il devait tenir dans cette occasion; ils lui répondirent, ce qu'il savait bien, qu'il ne pouvait pas assister au sacrifice des gentils, mais qu'il lui était permis de donner le festin, et d'y inviter ses parents et ses amis; que les chrétiens du Maduré, afin de n'être pas soupçonnés d'imiter les cérémonies païennes, prévenaient les gentils de trois ou quatre jours; qu'avant de commencer la fête ils chantaient des cantiques de piété, et qu'ensuite ils faisaient une aumône générale à tous les pauvres qui s'y trouvaient.

Le cramani prit le même parti, et il voulut que la fête fût magnifique. Il fit faire un grand *pasdel* (espèce de salle) qu'on tapissa de toiles peintes; les catéchistes dressèrent au milieu un autel qu'ils ornèrent de fleurs; ils posèrent sur l'autel une statue de la très-sainte Vierge, avec plusieurs cierges allumés, et diverses cassolettes remplies de parfums; on fit venir les tambours et les trompettes de la ville; on chanta avec beaucoup de piété les litanies de Notre-Dame, après quoi on fit une décharge de quelques boîtes.

Une grande partie de la ville se rendit devant la porte du cramani, où tous les chrétiens s'étaient assemblés. Les catéchistes, voyant cette multitude de peuple, profitèrent de cette occasion pour leur annoncer les vérités du christianisme ; chacun d'eux fit un discours très-touchant ; ils parlèrent surtout avec beaucoup de force contre le sacrifice du soleil ; ils firent voir que ce n'était qu'au Créateur du soleil et de tout l'univers qu'on devait rendre ses adorations ; ils s'étendirent ensuite sur les grandeurs de Dieu et sur la sainteté de la loi qu'il a donnée aux hommes. La plupart des auditeurs parurent émus, mais quelques gentils, les plus acharnés contre le christianisme, ne purent retenir leur rage ; ils la déployèrent ouvertement, jusqu'à engager dans leur parti les principaux parents du cramani ; et, de concert avec eux, ils le priverent des honneurs qu'on a coutume de lui rendre comme au premier de la ville, et ils le déclarèrent déchu des privilèges de la caste. C'était tout ce qu'ils pouvaient faire par eux-mêmes pour témoigner leur ressentiment. Voici maintenant ce qu'ils tramèrent secrètement contre lui et contre les chrétiens par l'entremise des mahométans.

Ce fut vers ce temps-là que Sexsaeb se rendit à Tarcolan. Dès le lendemain de son arrivée, on lui fit le portrait le plus odieux des chrétiens, et en même temps on lui insinua qu'il ne devait pas laisser échapper le moyen sûr qu'il avait de s'enrichir en m'arrêtant prisonnier. Ces représentations flattaient trop l'avarice du gouverneur pour qu'il pût s'en défendre. Ce jour-là même il fit venir quelques-uns des gardes de la ville, et il leur donna ordre d'être attentifs à toutes mes démarches et de se saisir de moi au premier mouvement

que je ferais pour sortir de Tarcolan : il les rendait responsables de ma fuite, au cas que j'échappasse à leur vigilance.

Le lendemain les gardes vinrent, sous différents prétextes, dans le *Topo* (c'est un bois près de Tarcolan, où est mon église), et ils ne me perdirent point de vue jusqu'au jour que je fus pris. Pour avoir quelque raison de me rendre visite, et pour ne pas me laisser entrevoir leur mauvais dessein, deux d'entre eux feignirent de vouloir embrasser le christianisme. Ils assistaient régulièrement à mes instructions, et ils faisaient paraître beaucoup plus d'ardeur que les autres catéchumènes. J'étais charmé de leur ferveur, dont il ne m'était pas possible de prendre le moindre ombrage, lorsque j'appris que le P. de la Breuille et le P. Petit étaient sur le point d'arriver à Tarcolan. Je pris la résolution d'aller les recevoir à Carouvapondi, et j'avertis un de mes catéchistes de se préparer à m'accompagner dans ce petit voyage. Un des gardes, étant venu le soir assez tard, s'aperçut de quelque mouvement, qui lui donna des soupçons de mon départ ; il courut aussitôt en avertir ceux que Sexsaeb avait laissés pour me garder. Cette nouvelle les déconcerta, parce que le capitaine, dont ils devaient recevoir les ordres, n'était pas alors à Tarcolan ; ils lui dépêchèrent un exprès à minuit pour hâter son retour. Le capitaine monta sur-le-champ à cheval avec tous ses soldats, et dès la pointe du jour il se rendit dans le bois de Tarcolan. Il commença par faire investir à petit bruit ma cabane, et il commanda à ceux de ses soldats qui étaient pourvus de mousquets de se tenir prêts à tirer au premier ordre, au cas qu'on voulût faire quelque résistance. Ayant ainsi disposé son monde, il me fit avertir que, s'en allant à

Arcarou, il souhaitait m'entretenir avant de continuer son voyage. J'allai le trouver à l'instant même. Après quelques paroles assez obligeantes, il me dit qu'il était fâché de m'apprendre que Sexsaeb était mal content de ma conduite sur quelques rapports qui lui avaient été faits ; et en finissant ces paroles, il ordonna aux soldats de dépouiller les fidèles et les catéchistes.

Comme je vis qu'on se mettait en devoir d'exécuter ses ordres, je lui représentai qu'il m'était facile de nous justifier de ces accusations injustes, par lesquelles on avait tâché de nous noircir dans l'esprit de Sexsaeb ; que je n'ignorais pas quel était le motif de ces calomnies ; que les gentils n'avaient que trop fait éclater la haine qu'ils portaient à la loi sainte que j'enseignais à mes disciples ; qu'on faisait bien peu de cas de la permission que le grand *Pacha* (l'empereur du Mogol) nous avait donnée d'en faire une profession ouverte dans ses États ; qu'au reste, si l'on usait de violence, il devait s'attendre que j'en porterais mes plaintes à Daourkan, son lieutenant général, et que j'avais lieu d'espérer qu'il nous rendrait justice. Ensuite, me tournant vers ceux que je savais être les auteurs de cette persécution : « Vous croyez, » leur dis-je, qu'en excitant de pareils troubles vous » mettez quelque obstacle au progrès du christianisme ; » vous vous trompez. Sachez, au contraire, qu'outre les » peines que vous attirera une entreprise de cette nature, » loin de réussir dans votre projet, tout ce que vous » faites pour étouffer le christianisme dans sa naissance » ne servira qu'à lui donner de nouveaux accroisse- » ments. Voyez ces branches de palmier : plus vous les » baissez vers la terre, plus elles s'élèvent vers le ciel ; » il en est de même de la loi sainte que je vous annonce :

» elle prendra de nouvelles forces à mesure que vous
» ferez des efforts pour la détruire. »

Je n'eus point d'autre réponse que celle qui me fut faite par le capitaine, qui est un *rajapoutre* gentil : « Je suis officier de Sexsaeb, me dit-il assez sèchement, je dois obéir à ses ordres. » Un de mes catéchistes, qui parla alors avec une fermeté vraiment chrétienne, fut rudement maltraité des soldats qui lui déchargèrent sur le corps de grands coups de *chabeac* (espèce de fouet). Il les souffrit avec constance, et loin de se plaindre : « Arrachez-moi la vie, leur disait-il, je suis prêt à la sacrifier pour la cause de Jésus-Christ. »

Ils prirent aux chrétiens tout ce qu'ils avaient ; puis ils les traînèrent avec violence dans l'église, où ils les renfermèrent. Pour moi, j'entrai dans ma cabane, et comme je vis qu'ils se disposaient à prendre le peu qu'il y avait, je me saisis de mon bréviaire, et je me retirai à l'écart sous un arbre, où je commençai mon office en leur présence. Dieu permit que tout le mouvement qu'ils se donnaient ne me causât aucun trouble ; ils en étaient étonnés, et je les entendais qui se disaient les uns aux autres : « Voila un étrange homme ! il est aussi peu ému, que si nous mettions au pillage la maison d'un de ses ennemis ; il ne nous regarde seulement pas. » On enleva les ornements qui me servaient à l'autel, quelques bagatelles d'Europe, et une petite boîte où était le reste des aumônes que j'avais reçues de France pour mon entretien et pour celui des catéchistes.

Après avoir achevé tranquillement mon office, je m'approchai du capitaine, et je lui demandai deux petites statues, l'une de Notre-Seigneur, l'autre de la sainte Vierge. Elles étaient ornées de quelques pierres colorées,

qu'il avait prises d'abord pour des pierres précieuses ; mais s'étant détrompé, il n'eut pas de peine à me les rendre, non plus que quelques livres de piété qui m'ont été fort utiles dans ma prison.

Le *eramani* vint alors me témoigner la part qu'il prenait à ma disgrâce ; je lui fis un petit discours en présence des idolâtres, pour l'animer à souffrir constamment la perte de ses biens et même de sa vie, s'il était nécessaire, pour la défense de la foi. Je m'entretenais encore avec lui, lorsque le capitaine monta à cheval ; c'était le signal qu'il avait donné pour m'arrêter. Les soldats et les gardes m'environnèrent aussitôt, et se saisirent de moi pour me conduire en prison.

La trompette n'eut pas plutôt sonné, que tous les habitants de Tarcolan sortirent de leurs maisons pour être témoins de ce spectacle. Tout le chemin jusqu'à la ville, et toutes les rues de Tarcolan étaient bordées de gentils. Je n'entendais tout autour de moi que des cris de triomphe, des reproches, des invectives. « Le voilà, s'écriaient-ils, le voilà, celui qui parle mal de nos dieux ; oh ! qu'il mérite bien ce qu'on lui fait souffrir ! si la religion qu'il enseigne était véritable, lui ferait-on un si sanglant affront ? A-t-on jamais vu un *Sanniassi* aller en prison au milieu des acclamations de tout un peuple ? » D'autres au contraire paraissaient touchés, et disaient que leur ville, était menacée de quelque grand malheur, puisqu'on commettait un crime si énorme.

On me conduisit au milieu de ces clameurs dans un *saveri public* (espèce de halle). On crut que le capitaine allait me mettre sur la sellette pour me faire les interrogations accoutumées ; mais on se trompa : son dessein était de me donner plus longtemps en spectacle à tout ce

grand peuple. Au sortir du *saveri*, on me fit traverser une grande rue, au bout de laquelle est la forteresse, où, par la grâce de Dieu, j'entrai avec un visage tranquille et serein. Un grand *mandabam* de pierre (c'est une maison voûtée qui ne reçoit de jour que par la porte), était la prison qu'on m'avait destinée.

Peu de temps après je vis arriver plusieurs chrétiens : je ne savais pas qu'on voulût aussi les faire prisonniers. Touché des misères auxquelles ils allaient être exposés, je dis à l'officier qui les conduisait, qu'il suffisait de m'arrêter moi seul, et que je répondais pour tous les autres : il fut inflexible à mes prières. Nous étions en tout vingt-quatre personnes enfermées dans la forteresse. Je dois rendre ce témoignage à la fermeté de ces fervents chrétiens, que non-seulement ils n'ont point chancelé dans leur foi, mais qu'ils ont fait paraître une force digne des fidèles de la primitive Eglise.

Agréez, Monsieur, que je vous fasse connaître quelques-uns de ces généreux néophytes : je suis persuadé que vous serez édifié de leur constance, et que vous bénirez le Seigneur du courage qu'il leur a inspiré. Il y avait trois *brames* et une *bramine*. Le plus âgé de ces brames avait été autrefois un des plus ardents défenseurs de l'idolâtrie. Son zèle l'avait porté à s'engager par vœu à faire bâtir un temple aux faux dieux qu'il adorait : mais comme il n'avait pas l'argent nécessaire pour accomplir sa promesse, il prit la résolution de parcourir le pays en habit de *Sanniassi*, et de s'attirer, par l'austérité de sa vie, des aumônes abondantes. Pour cela il se fit mettre au cou deux grandes plaques de fer, réunies de manière à peser sur ses épaules comme un énorme collier et attachées entre elles par des clous qu'il avait

fait river, pour s'ôter à lui-même le pouvoir de les arracher. Ces plaques avaient deux coudées de longueur, et une coudée de largeur. Il ne pouvait reposer la nuit, à moins qu'on ne lui mît un gros coussin pour lui soutenir la tête. Il courut ainsi plusieurs provinces, accompagné de trois ou quatre brames et de cinq ou six choutres qui recevaient les aumônes. Il avait déjà amassé sept cents écus, lorsqu'il arriva à Cottate, où il trouva le P. Mainard et le P. Martin.

Les missionnaires ne jugèrent pas à propos de lui accorder sitôt le baptême; ils crurent qu'il fallait l'éprouver pendant quelque temps pour s'assurer davantage de sa persévérance, et ils le renvoyèrent dans son propre pays, l'assurant qu'il y trouverait des missionnaires du vrai Dieu, auxquels ils le recommandèrent (1). Le bruit s'y était déjà répandu qu'il songeait à se faire chrétien. Quand les brames surent son arrivée, ils allèrent au-devant de lui et le comblèrent de caresses, s'imaginant lui faire changer le dessein qu'il avait de suivre la loi de Jésus-Christ. Mais voyant qu'il ne faisait nul cas de leurs discours, ils en vinrent aux plus indignes traitements. Ils l'accusèrent auprès de l'intendant de la province d'avoir volé cinq cents écus des aumônes qu'on lui avait faites pour la construction d'un temple. Sa maison fut aussitôt abandonnée au pillage. Sa femme, qui avait mis en dépôt chez un ami quelques bijoux d'or et d'argent, fut trahie, et tout fut livré au gouverneur. Le catéchumène fut emprisonné, et on lui fit souffrir divers tourments pour l'obliger à rendre l'argent que les brames l'accusaient faussement d'avoir pris.

(1) Ce brame pénitent est celui dont parle le P. Martin, page 28 de ce volume.

Les brames, avant que de se porter à ces extrémités, avaient fait venir leur gourou de Tirouchirapali, pour tâcher d'ébranler la constance du catéchumène. La conférence qu'il eut avec le gourou ne servit qu'à aigrir davantage l'esprit des palens; il révéla publiquement certaines pratiques honteuses qui sont en usage dans quelques-unes de leurs cérémonies, qu'il était de l'intérêt des brames de tenir secrètes. C'est aussi ce qui les engagea à le tourmenter d'une manière cruelle, et à le chasser enfin de sa peuplade, lui, sa femme et ses enfants. Ces pauvres gens, dénués de toutes choses, se retirèrent dans une autre peuplade où on les reçut avec charité. Aussitôt que les brames en furent avertis, ils députèrent un d'eux pour les en faire chasser. Le catéchumène ne sachant plus où trouver un asile contre la rage de ses persécuteurs, fit réflexion que sa femme avait des parents à Tirounelveli, qui est à l'autre extrémité du royaume de Maduré; il s'y retira : mais les brames le poursuivirent encore jusque là. L'un d'eux étant venu à mourir sur ces entrefaites, on accusa le catéchumène de lui avoir ôté la vie par sortilèges. Le déchaînement devint plus grand que jamais par cette nouvelle calomnie, et il fut contraint de sortir au plus tôt de la province.

Gnanapragasâyen (c'est le nom du catéchumène), prit la fuite vers le Cholomandalam. Il se reposait sous un grand arbre au bord d'un ruisseau, lorsqu'il vit arriver son beau-père, qui venait chercher sa fille, et la délivrer des disgrâces continuelles que lui attirait la compagnie de son mari. *Gnanapragasâyen*, vivement touché des maux que sa femme souffrait à son occasion, eut moins de peine à se séparer d'elle. Les enfants suivirent la mère, et le catéchumène se vit tout à coup, comme

un autre saint Eustache, dépouillé de ses biens, abandonné de sa femme et de ses enfants, et persécuté partout où il portait ses pas. Il arriva enfin chez le P. Simon Carvalho, ancien missionnaire de Maduré, qui le reçut comme un zélé confesseur de Jésus-Christ, et qui lui conféra le saint baptême.

Ce fut vers ce temps-là que je m'adressai aux missionnaires de Maduré, pour avoir quelques brames qui pussent faire la fonction de catéchistes. On jeta les yeux sur le néophyte dont je parle. A peine eut-il passé quinze jours dans ma mission, qu'il fut fait prisonnier et conduit avec moi dans la forteresse. Il ne manquait plus que cette épreuve pour achever de couronner ce grand serviteur de Dieu, qui montra en cette occasion, comme dans toutes les autres, beaucoup de fermeté et de courage.

Le second brame était un jeune homme de quinze à seize ans que j'avais élevé à Aour dès son bas âge. Sa mère est une vraie sainte ; si elle persévère dans les exercices de piété qu'elle pratique depuis plusieurs années, il y a lieu de croire qu'elle portera au tombeau l'innocence de son baptême. J'avais donné ce jeune brame au P. de la Fontaine, qui me l'envoya peu de jours avant ma détention. Il tomba malade à son arrivée, et il avait actuellement une grosse fièvre, lorsqu'on l'arrêta prisonnier. On eut la cruauté de le faire marcher à pied dans des terres brûlantes, sans avoir égard à l'état de langueur où il se trouvait. Il tomba évanoui à l'entrée de la prison, et peu après il fut à l'extrémité. J'admirai plus d'une fois le mépris qu'il faisait de la vie, et le désir ardent qu'il avait de s'unir à Jésus-Christ.

J'avais baptisé le troisième brame à Tarcolan avec sa

mère, qui est un exemple de ferveur et de piété. Elle n'a jamais donné le moindre signe de faiblesse, et elle exhortait même ses compagnes à souffrir avec constance les rigueurs de la prison et la mort même, si Dieu leur accordait une aussi grande grâce que celle de perdre la vie pour la défense de la foi.

Le plus ancien de mes catéchistes, qui était aussi prisonnier, a donné dès sa plus tendre jeunesse des marques d'une foi vive. Il a pareillement une mère dont la patience a été mise aux plus rudes épreuves. Son mari lui fit pendant plusieurs années toutes sortes de mauvais traitements pour l'obliger à quitter sa religion. Il lui fit d'abord couper les cheveux, ce qui est un des plus grands affronts qu'on puisse faire aux femmes indiennes. De temps en temps il lui mettait une lampe allumée sur la tête, ce qui est encore une autre sorte d'affront dans le pays. Un jour il la fit descendre elle et son fils dans un puits qui était à sec, et il les y retint cinq jours entiers. Enfin, il n'y eut point d'artifices ni de cruautés qu'il ne mit en usage pour la pervertir. Mais elle opposa toujours une patience héroïque à toutes ces indignités. C'est sans doute à ses prières que Dieu accorda dans la suite la conversion de son mari. Une fièvre continue l'avait tellement abattu, qu'on n'attendait plus que l'heure de sa mort. Sa femme, le voyant dans cet état, se sentit inspirée de lui dire que, s'il souhaitait de vivre, il n'avait qu'à adorer le véritable Dieu et implorer son secours avec confiance; qu'elle lui promettait de sa part le recouvrement de sa santé. L'amour de la vie fit impression sur le mari, et il fit appeler un catéchiste. Les deux ou trois premières exhortations lui donnèrent du goût pour la religion chrétienne, et il demanda avec instance le

baptême; on le lui accorda sur l'heure, à cause du danger pressant où il était. La fièvre le quitta le jour même qu'il fut baptisé; ses forces se rétablirent insensiblement, et en peu de temps il fut parfaitement guéri. Il a persévéré jusqu'à la mort dans la pratique des vertus chrétiennes, et il n'a pas cessé de pleurer son aveuglement et les inhumanités qu'il avait exercées sur sa femme et sur son fils. C'est ce fils qui a essuyé plusieurs persécutions de la part des idolâtres, et qui, par son exemple et par ses discours, a rempli dans la prison les fonctions du plus zélé missionnaire. Il faisait tous les jours des exhortations aux femmes chrétiennes, auxquelles je n'avais pas la liberté de parler.

Le troisième catéchiste, qui était fort jeune, a fait paraître dans les tourments un courage au-dessus de ses forces et de son âge. La plupart des autres prisonniers étaient nouvellement baptisés, quelques-uns même étaient encore catéchumènes : tous ont souffert les rigueurs et les incommodités de la prison avec une fermeté inébranlable.

Une femme, qui était au nombre de ces catéchumènes, et qui avait échappé à la vigilance des gardes, a eu le courage de nous visiter constamment deux fois le jour, et de nous apporter les aumônes qu'on lui faisait pour nous. Tous les prisonniers la regardaient comme leur mère, et elle regardait tous les prisonniers comme ses enfants. La charité qu'elle eut pour nous ne lui coûta pas seulement des peines et des fatigues; elle eut encore à essuyer de fréquents outrages de la part des gentils, et de sanglants reproches du côté de ses parents. Toutes les fois qu'elle entrait dans la prison, sa présence me rappelait le souvenir de ces saintes dames romaines, qui,

dans les premiers siècles de l'Église, prenaient soin des chrétiens prisonniers pour Jésus-Christ. Elle se servait de son mari pour porter mes lettres aux missionnaires qui étaient à Carouvapondi, et pour en rapporter les réponses. Les gardes, qui entrèrent en défiance, la menacèrent plusieurs fois de la tuer si elle s'avisait de porter des lettres; ces menaces ne l'intimidèrent point, et elle eut l'adresse de tromper leur attention et de nous remettre en main tous les paquets qui lui étaient confiés, sans qu'ils s'en aperçussent.

Enfin le cramani, dont j'ai parlé au commencement, me consola infiniment par la résolution qu'il fit paraître. Loin de se retirer, comme il pouvait le faire au moment que je fus arrêté, il fut toujours à mes côtés tandis qu'on me conduisait dans la ville au milieu des malédictions dont les idolâtres me chargeaient. Aussitôt que je fus en prison, on mit des gardes à sa porte et dans l'intérieur de sa maison; sa femme en fut si effrayée, qu'elle passa par-dessus la muraille de son jardin pour se sauver, et elle se pressa si fort, qu'elle tomba et se blessa assez dangereusement. Ses parents renouvelèrent à cette occasion tous leurs efforts pour obliger le cramani à renoncer à la foi; ce fut en vain : il me visitait souvent dans la prison, ce qu'il ne pouvait faire sans courir beaucoup de risques. Je lui faisais alors quelque exhortation pour l'affermir de plus en plus dans la foi; et cette divine semence, tombant dans un cœur bien préparé, produisait chaque jour de nouveaux fruits de bénédiction. Je ne finirais point si j'entrais dans le détail de toutes les actions par lesquelles ces nouveaux fidèles signalèrent leur zèle pour la religion; ainsi je passe à ce qui arriva durant tout le temps de ma prison.

C'était pour moi une mission presque continuelle. Le matin nous nous assemblions en deux endroits différents. L'on faisait d'abord la prière, ensuite on récitait le rosaire à deux chœurs ; après quoi je faisais une exhortation à ceux qui étaient auprès de moi, et j'envoyais un catéchiste en faire de même dans l'endroit où étaient les femmes. Le reste du temps, je me retirais pour vaquer à l'oraison et réciter mon office. Le catéchiste venait de temps en temps m'informer de ce qui se passait, ou je faisais venir quelqu'un des prisonniers pour lui donner en particulier les avis que je croyais convenables à la situation où il se trouvait. Les exercices de piété étant finis, chacun s'occupait à arracher de petites plantes qui se trouvaient dans la cour de la forteresse ; ils les faisaient sécher au soleil, et, comme nous n'avions point de bois, cela servait pour faire cuire le riz qu'on donnait aux prisonniers. L'après-dînée se passait dans diverses pratiques de piété.

L'abstinence que gardèrent nos néophytes fut des plus rigoureuses ; ils ne faisaient qu'un repas par jour, et le peu qu'ils prenaient n'était pas capable de les soutenir ; en peu de jours ils ne furent plus reconnaissables, et lorsqu'on les délivra de prison, ils ressemblaient plutôt à des cadavres qu'à des hommes vivants.

Pour moi, je crus que je devais m'abstenir même du riz ordinaire, et me contenter seulement d'un peu de lait et de quelques poignées d'avel (1). C'est ainsi que vivent les grands pénitents aux Indes quand ils sont prisonniers. Il est certain que je n'aurais jamais pu mener si longtemps ce genre de vie sans une protection toute

(1) C'est du riz rôti avec l'écorce, et pilé.

particulière de Dieu. A la fin pourtant je contractai une toux sèche qui me faisait beaucoup souffrir, et qui sans doute aurait terminé mes jours, si ma prison eût été plus longue.

Les gardes qu'on nous avait donnés nous incommodèrent fort, dans la crainte où ils étaient que je ne vinsse à m'échapper de leurs mains s'ils me perdaient de vue. On leur avait persuadé que j'étais sorcier, et que, par la vertu magique, je pouvais m'élever en l'air et passer par-dessus les murailles de la forteresse. Ces bonnes gens furent longtemps dans cette erreur, et ils ne se désabusèrent qu'après m'avoir fort importuné nuit et jour par leurs assiduités.

Le deuxième jour de ma prison, le capitaine de la forteresse vint m'avertir qu'il avait ordre de me mettre les fers aux pieds. Je lui répondis que c'était le plus grand honneur qui pût m'arriver pendant ma vie, et que mes fers deviendraient pour moi des ornements plus précieux que l'or et les diamants. Il fut si étonné de cette réponse, qu'il s'écria tout à coup : « Non, rien ne pourra me porter à commettre un si grand crime, quand même je devrais perdre ma fortune : eh ! quelles gens sont-ce donc que ces chrétiens, poursuivit-il en se retirant, qui regardent comme un honneur d'être enchaînés ! » Cependant cet ordre me fit juger que ma prison serait rigoureuse, et qu'il fallait me préparer à la mort : je n'y eus nulle peine par la grâce de Dieu.

Le troisième jour un brame, un raja et un rajapoutre vinrent me trouver dans le dessein de m'effrayer par leurs menaces : ils me parlèrent effectivement en des termes bien capables de m'intimider. « Croyez-vous, leur dis-je, que je n'aie pas prévu tout ce qui m'arrive main-

» tenant? Quand je suis venu prêcher l'Évangile dans
» votre pays, ignorais-je les obstacles que j'aurais à sur-
» monter? Ne savais-je pas l'aversion qu'on y a pour les
» ministres de Jésus-Christ, et pour la religion qu'ils en-
» seignent? Les outrages, les prisons, la mort même dont
» vous me menacez, c'est ce que je souhaite avec le plus
» d'ardeur, c'est la récompense que j'attends de mes tra-
» vaux. Vous avez coutume de dire que toute l'eau de la
» mer ne vient qu'aux genoux d'un homme qui ne craint
» pas la mort : or, sachez que, loin d'appréhender la
» mort, le comble du bonheur pour moi serait de verser
» jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour la cause
» de Jésus-Christ. Vous me demandez où j'ai caché mes
» trésors. Eh quoi! ne m'avez-vous pas pris le peu que
» j'avais sur la terre? Je n'ai point d'autres trésors que
» ceux qui me sont réservés dans le ciel : je les possède-
» rai dès le moment que vous m'aurez arraché la vie. »

Ces paroles, que Dieu me fit la grâce de prononcer avec force, transportèrent le rajapoutre de rage et de colère. « A la bonne heure, me répondit-il, nous vous laisserons la vie, mais ce sera pour vous faire souffrir des tourments mille fois plus affreux que la mort. » Il me fit ensuite le détail de tous les supplices qu'on me préparait, et il finit ainsi : « Si ce n'est pas assez, nous vous enfoncerons des aiguilles entre la chair et les ongles, nous vous envelopperons les mains de linges, sur lesquels on versera de l'huile bouillante, et nous verrons si votre constance sera à l'épreuve de ces supplices. »

J'avoue que ce raja, qui avait dans l'air je ne sais quoi de hideux et de féroce, me parla d'un ton si ferme, qu'il me persuada en effet qu'on en userait ainsi avec moi. Je me contentai de lui dire que plus il me ferait souffrir de

tourments ici-bas, plus il me procurerait de gloire dans le ciel. Comme ils virent qu'ils ne retireraient rien de moi, ils passèrent à l'endroit où étaient les femmes : « Votre » gourou, leur dirent-ils, est résolu à expirer dans les » tourments ; mais pourquoi vos maris et vos enfants » mourraient-ils ? Si vous savez le lieu où il a mis ses » trésors, indiquez-le-nous ; sauvez-lui la vie, sauvez-la » à vos maris, sauvez-la à vos enfants. » La réponse qui leur fut faite ne les satisfaisant point, ils se retirèrent plus résolus que jamais à nous bien tourmenter.

A peine furent-ils sortis, que j'assemblai les chrétiens pour fortifier leur foi et leur courage. « Vous savez, leur » dis-je, que les idolâtres ne nous ont livrés entre les » mains de Sexsæb que par la haine qu'ils portent à la » loi de Jésus-Christ. Le mépris que nous faisons de » leurs dieux n'eût pas été capable d'engager un secta- » teur de Mahomet à nous persécuter ; il a fallu chercher » d'autres motifs plus conformes à ses passions. L'espé- » rance d'un gain considérable pouvait seule animer » contre nous un homme avide d'argent ; c'est pour cela » que les gentils, tout convaincus qu'ils sont de notre » indigence, nous ont fait passer dans son esprit pour » être fort riches. Vous vivriez tranquilles dans vos mai- » sons, et votre pauvreté ne serait pas contestée, si vous » aviez eu le malheur de fermer les yeux à la lumière » qui vous a éclairés ; mais vous êtes maintenant dou- » blement heureux, et d'avoir suivi Jésus-Christ, et » d'être persécutés pour la défense de son nom. » Je leur fis ensuite l'éloge du martyr, et je fus bien consolé de voir qu'à la fin de mon discours ils s'encourageaient les uns les autres à souffrir.

Le même jour, sur les huit heures du soir, trois caté-

chistes et un nouveau chrétien furent appelés par les soldats qui venaient leur mettre les fers aux pieds. Ces généreux fidèles se prosternèrent aussitôt, et me demandèrent ma bénédiction. La joie qui était peinte sur leur visage était un signe non suspect de la consolation qu'ils goûtaient intérieurement, et un présage certain de leur constance future. On les attacha deux à deux à la même chaîne. « C'est maintenant, leur dis-je alors, que je vous » regarde comme des confesseurs de Jésus-Christ, » et je me jetai à mon tour à leurs pieds, que je baisai tendrement, aussi bien que leurs fers.

Cependant le rajapoutre porta à Seixsæb l'argent qu'on nous avait pris. Un des gardes de la ville qui l'accompagnait nous rapporta que ce gouverneur, à la vue d'une somme si légère, dit, en se mordant le bras de fureur : « Eh quoi ! il n'y a pas là de quoi payer un soldat ! Que » sont devenues ces grandes richesses dont on m'avait » flatté ? Où sont ces perles, ces pierres hors de prix, » dont les chrétiens, disait-on, avaient fait un amas prodigieux ? Faut-il que pour si peu de chose je me sois » décrié dans toute la province ? Je connais les délateurs, » et j'en ferai justice. »

Cette réponse, que l'on publia par toute la ville, jeta l'épouvante dans le cœur de nos ennemis, et les anima encore davantage contre nous, dans l'espérance qu'à force de tourments ils découvriraient enfin nos prétendus trésors. Deux jours après un rajapoutre, qui paraissait être entré plus qu'aucun autre dans cette affaire, m'envoya un vadoughen qui a de l'esprit ; celui-ci parut d'abord s'intéresser à mon malheur ; il s'offrit même à se faire caution pour nous. « Eh quoi ! me répétait-il souvent, n'êtes-vous pas touché des affronts et des suppli-

» ces qu'on va vous faire souffrir ? » Je lui fis réponse que la loi que j'enseignais nous apprend que lorsqu'on souffre avec patience les injustices qui nous sont faites, nous en sommes éternellement récompensés dans le ciel ; que comme il n'était point éclairé des lumières de la foi, je ne m'étonnais point qu'il regardât comme une infamie ce qui faisait la gloire et le bonheur des chrétiens. Le vadoughen me coupa la parole ; et s'adressant aux catéchistes, il leur exposa, d'une manière vive, à quels supplices ils devaient s'attendre : « Et ce sera dès aujourd'hui, leur » ajouta-t-il, qu'on vous arrachera par la voie des tour- » ments ce que nos prières et nos exhortations n'ont » pu tirer de vous. »

En effet, il n'était encore que deux heures après midi, lorsque nous entendîmes le son de la trompette qui avertissait de l'arrivée du capitaine dans le savori public. Il fit asseoir auprès de lui deux brames avec quelques rajapoutres, qui devaient être nos juges. On appela d'abord deux catéchistes ; on leur demanda qui j'étais, et où étaient mes trésors. Comme ils faisaient les mêmes réponses qu'ils avaient déjà faites à de semblables demandes, on commença à les tourmenter, et on leur serra les mains entre deux pièces de bois qu'on pressait avec violence. La question qu'on leur donna aux pieds fut encore plus cruelle. Le rajapoutre, qui m'avait fait tant de menaces, croyant qu'ils ne souffraient pas encore assez, se mit lui-même à tirer les cordes de toutes ses forces, pendant plus d'une demi-heure. Cette torture est très-violente, et plusieurs de ceux qu'on y applique expirent de douleur ; c'est pourquoi on desserra un peu les cordes pour leur donner quelque relâche. Deux autres catéchistes furent traités avec la même rigueur, et eurent une con-

stance égale. Cependant on fit venir un kollen (serrurier), et on lui ordonna de mettre au feu de grandes tenailles qu'il avait apportées pour faire souffrir aux catéchistes un autre genre de tourment encore plus rigoureux.

Nous ne savions rien dans la prison de tout ce qui se passait au dehors, et nous étions en prières lorsque les gardes vinrent me chercher à mon tour. Les chrétiens ne doutèrent pas que ce ne fût pour me livrer aux tourments, et ils voulaient absolument me suivre pour participer à mes souffrances. Un jeune homme, nommé *Ajarapen*, et parent du cramani, se distingua parmi les autres. Bien qu'il fût malade, il me conjurait avec larmes de lui permettre de partager avec moi le bonheur que j'allais avoir de souffrir pour Jésus-Christ. Je fus inexorable, et je lui défendis comme au reste des chrétiens de sortir de la prison ; je les priai seulement de demander au Seigneur la force dont j'avais besoin dans cette nouvelle épreuve.

Le bruit s'étant répandu dans la ville que j'étais appelé au *saveri*, toutes les rues se trouvèrent remplies de monde à mon passage. Quelques-uns me portaient compassion ; d'autres, et c'était le plus grand nombre, me chargeaient d'injures, et disaient que je méritais toute sorte de châtimens pour avoir méprisé leurs dieux. En arrivant, je trouvai mes catéchistes étendus par terre ; ils avaient les pieds violemment pressés entre de grosses pièces de bois attachées avec des cordes, et ils ne pouvaient remuer les mains, quoiqu'on les eût un peu desserrées. Deux Indiens avaient en main un long *chabouc*, prêts à les frapper de nouveau au moindre signe. Le kollen faisait rougir au feu ses tenailles, et faisait grand bruit avec de gros soufflets qu'il agitait continuellement.

Les brames et les rajapoutres étaient assis sur un lieu élevé ; on me fit arrêter debout en leur présence. Le plus ancien des brames prit la parole : « Enfin, voilà, me dit-il, où ont abouti toutes tes prédications ; tu as cru t'élever au-dessus des brames par ta science et par ta loi, » et te voilà maintenant abattu et humilié à leurs pieds : » tu as méprisé nos dieux, et tu es tombé entre les mains » de Sexsaeb, qui les vengera de tes mépris. Regarde » les instruments de ton supplice. »

Je répondis à ce brame qu'il me faisait plaisir de me déclarer le motif des mauvais traitements qu'il me faisait ; que puisqu'il y était porté par la haine de la religion que je prêchais, plus il exercerait sur moi de rigueurs, plus il augmenterait la récompense que j'attendais dans le ciel. « Eh quoi ! me dit sur cela le brame, crois-tu aller » toi seul au ciel avec tes disciples ? Prétends-tu que » tous tant que nous sommes, qui ne suivons pas ta loi, » nous devons être damnés ! » — « Il n'y a de salut, lui » répondis-je, que pour ceux qui suivent la loi que je » prêche. » Comme je voulais continuer, le capitaine m'imposa silence, et dit au brame, en langue turque, de ne plus toucher cette matière.

Aussitôt le brame changea de langage, et me répéta ce qu'on m'avait déjà dit tant de fois, que je ne pouvais me soustraire qu'à force d'argent aux supplices qui m'étaient préparés. « Sur quoi fondé, lui dis-je, me demandez-vous de l'argent ? Si c'est une peine que vous » m'imposez, dites-moi quel est mon crime, faites venir mes accusateurs. Quoi ! vous me condamnez à vous » donner ce que je n'ai pas ; et, si je le refuse, vous me » menacez des tourments les plus cruels ! Où est la justice, où est la raison ? — Mais, reprit le brame, n'en-

» seignes-tu pas la loi en promettant de l'argent à ceux
» qui veulent t'écouter ? — Citez-moi, lui dis-je, un seul
» homme qui ose soutenir ce que vous avancez, j'avoue-
» rai que j'ai tort. — Mille gens le disent, répondit le
» brame. — Quoi ! lui répliquai-je, de mille personnes,
» vous n'en sauriez produire une seule ? — C'est de l'ar-
» gent qu'il nous faut, reprit le brame, autrement tes dis-
» ciples vont être tourmentés de nouveau en ta présence,
» et ensuite on te tourmentera toi-même. » Comme je
ne répondais rien, il fit battre les catéchistes. Les coups
redoublés de chabouc faisaient un bruit effroyable ; et
rien n'égalait la douleur que je ressentais d'être le témoin
de leurs souffrances. Quand on fut las de les frapper, le
brame m'adressa encore la parole, et m'ordonna de jeter
les yeux sur les tenailles toutes rouges que le kollen ve-
nait de tirer du feu. Je ne fis, ou plutôt je ne parus faire
nulle attention à ce qu'il me disait : sur quoi il me com-
manda d'avancer ; je crus alors, à n'en pouvoir douter,
qu'on m'allait brûler peu à peu avec ces tenailles arden-
tes ; grâce au Seigneur qui me soutenait, je sentis en moi
une force que je n'avais pas encore éprouvée ; mais je
fus bien surpris lorsque, m'étant approché du brame, il
m'ordonna simplement de le suivre.

Il était accompagné de deux brames et d'un rajapou-
tre ; ils me menèrent dans une maison voisine du saveri.
Après m'avoir fait asseoir au milieu d'eux, le plus ancien
me dit d'un air touchant, qu'il avait été obligé malgré
lui de me maltraiter de paroles en public, dans la
crainte qu'on ne l'accusât auprès de Sexsaeb, de n'avoir
pas assez ménagé ses intérêts ; mais que dans le fond il
était affligé de la situation où je me trouvais ; qu'il me
conjurait de donner quelque argent pour me tirer

d'un si mauvais pas. « C'est tout de même, lui dis-je, » que si vous m'ordonniez de voler dans les airs, quoi- » que je n'aie point d'ailes. » Cette comparaison le frappa. » Du moins, me dit-il, promettez quelque chose ; je me » ferai votre caution jusqu'à ce que vous ayez payé. » Je lui fis réponse que je n'avais rien, et qu'ainsi je ne pouvais rien promettre. « Mais, reprit un autre brame, ne » pouvez-vous pas engager vos disciples à vous assister » dans un besoin si pressant ? » Lui ayant répondu que nous nous étions fait une loi de ne rien demander à nos disciples : « Eh bien ! continua-t-il, il faut donc vous » résoudre à souffrir les tourments que vous méritez. Y » pensez-vous ? Si vous aviez affaire à des vadouguers » nés dans ces terres, vous auriez quelque espérance de » les fléchir ; mais savez-vous que vous avez à traiter avec » des barbares, avec des musulmans, avec des gens dé- » testables par leur cruauté et par leur avarice ? » Et il ajouta, presque en pleurant : « Quoi ! un étranger en » proie aux plus cruelles douleurs ! quoi ! un Sanniassi ! » Mais, que faire ? C'est vous-même qui vous perdez ; » levez-vous donc, et suivez-nous. » Enfin, ces brames me dirent tant de choses touchantes, et leurs paroles étaient si étudiées, que bien qu'il y ait plusieurs années que je sois accoutumé à leurs artifices, ils me persuadèrent qu'on m'allait brûler les mains, me tenailler et me livrer aux autres supplices dont ils me menaçaient. Je les suivis dans cette pensée, me déterminant à tout ce qu'ils ordonneraient de moi ; mais le capitaine, ayant appris que rien ne pouvait m'ébranler et que je persistais toujours à assurer que je n'avais nulle ressource, ordonna simplement qu'on me conduisit en prison avec mes catéchistes.

Le capitaine de la forteresse vint me voir aussitôt, et, après quelques démonstrations d'amitié, il m'envoya chercher du lait, et donna ordre qu'on m'apportât à manger. Je lui répondis que j'acceptais volontiers le lait qu'il me donnait, mais que je le remerciais du reste, voulant persévérer jusqu'à la fin dans la pénitence que j'avais commencée. Un chrétien vint peu après m'avertir que ce raja craignait que je ne me tuasse, et que, pour prévenir cet accident, il avait ordonné qu'on me gardât à vue toute la nuit. Il est vrai que les Indiens se donnent la mort pour de moindres sujets, et l'on croyait m'avoir traité d'une manière assez indigne pour avoir lieu de craindre que je n'en vinsse à cette extrémité. Les gardes me veillèrent donc toute la nuit : ils allumèrent une grande lampe auprès de moi ; ils firent du feu ; ils se mirent à chanter et à battre sans cesse du tambour, pour ne pas s'endormir ; enfin, ils eurent continuellement les yeux attachés sur moi, et je fus obligé de souffrir tout ce tintamarre, qui ne me permit pas de prendre un moment de repos.

Cependant on rendit compte à Sexsaeb de tout ce qui venait de se passer. Quelques-uns se déchaînèrent contre les auteurs de la persécution qui nous avait été suscitée ; d'autres, au contraire, lui écrivirent que si l'on nous délivrait de prison, il fallait absolument nous chasser de Tarcolan. Les menaces recommencèrent comme auparavant de la part de ceux-ci ; et ils me disaient sans cesse qu'on n'avait fait que suspendre pour peu de temps les supplices auxquels j'étais destiné.

Quand il me fut permis de parler à mes catéchistes, je leur demandai s'ils avaient été tourmentés avec ces tenailles ardentes qu'on avait fait rougir en ma pré-

sence, ils me répondirent que plusieurs fois on les leur avait portés au visage, mais qu'à chaque fois un raja empêchait qu'on ne les brûlât. Ils ressentaient de vives douleurs aux pieds et aux mains, qu'ils ne pouvaient remuer, et ils avaient encore les fers aux pieds. Je cherchais l'occasion de leur procurer quelque soulagement, et elle se présenta d'elle même lorsque je m'y attendais le moins.

J'étais si faible que je ne pouvais presque me soutenir. Le capitaine de la forteresse, en étant informé, vint me voir sur-le-champ pour m'exhorter à prendre quelque nourriture solide. Il me répéta plusieurs fois que les plus grands pénitents de ces terres, après deux ou trois jours d'abstinence, se faisaient apporter du riz et en mangeaient; que je devais les imiter, et qu'il me fournirait ce qui m'était nécessaire; que je pouvais même passer une partie de la journée dans le jardin qui joignait la forteresse, et qu'il m'en donnait la permission.

Je lui répondis qu'étant *Carana-Gourou*, c'est-à-dire, cherchant le véritable profit de mes disciples, je devais les instruire encore plus par mes exemples que par mes discours; qu'après avoir passé le jour agréablement dans un jardin, il me siérait mal de les exhorter le soir à la patience; qu'il fallait commencer par les délivrer de leurs fers, et qu'ensuite j'accepterais volontiers l'offre qu'il me faisait. Il me donna de belles paroles; cependant il ne fit rien ce jour-là. Le lendemain il vint encore me voir; il m'apporta de l'avel, et me pria d'en manger. Je lui fis la même réponse que je lui avais faite le jour précédent, et il me fit les mêmes promesses. J'attendis jusqu'à huit heures du soir pour voir s'il tiendrait sa parole; comme il ne vint personne de sa part, je lui

renvoyai son avel. Il en fut si touché, qu'il partit sur l'heure avec un kollen, qui ôta les fers à mes catéchistes. J'acceptai aussitôt l'avel qu'il me présentait; mais j'eus bien de la peine à en faire usage, mon estomac s'étant extrêmement rétréci par la longue abstinence que j'avais endurée.

Une abstinence si extraordinaire toucha singulièrement les gentils. L'un d'eux, qui s'était le plus déclaré contre le christianisme, donna un fanon pour m'acheter du lait, afin de participer par cette aumône au mérite de la vie austère que je menais : (il m'a fait dire depuis qu'il pensait sérieusement à sa conversion). « Si ce Sanniassi » était prangui, disaient les autres, aurait-il pu vivre de » la sorte seulement pendant quatre jours ? Que devons- » nous donc penser après un mois entier d'une si rude » pénitence ? On nous assurait qu'il faisait bonne chère ; » la fausseté de ces bruits, qu'on semait pour le décrier, » est manifeste ; car enfin on ne passe pas ainsi d'une » extrémité à l'autre. »

Un des principaux de la ville me rendit de fréquentes visites tant que dura cette persécution. Il ne pouvait comprendre comment on avait pu en user ainsi à notre égard. « Eh quoi ! me disait-il, vous n'avez commise aucune faute » qui mérite ce châtement, vous ne vous occupez que de » la prière ou des exercices de charité, vos catéchistes » vivent d'une manière irrépréhensible ; comment donc » se peut-il faire que ce malheur vous soit arrivé ? Vous » avez beau nier la transmigration des âmes ; vous ne » m'ôterez jamais de l'esprit l'opinion où je suis qu'il y » a eu sans doute une autre génération dans laquelle » votre âme et celles de vos disciples se sont attiré les » disgrâces présentes. »

Un de mes catéchistes lui répondit que l'homme n'est jamais exempt de fautes, du moins légères, et que le moindre péché, par exemple, une distraction volontaire dans la prière, ou d'autres fautes de cette nature qui offensent la majesté divine, méritent des peines encore plus grandes que celles que nous avons souffertes; mais que cette vérité n'entraîne pas dans l'esprit des idolâtres, parce qu'ils n'avaient nulle idée des perfections infinies de l'Être suprême. Le brame parut embarrassé de cette réponse; il le fut encore davantage lorsque j'ajoutai qu'il ne fallait pas s'imaginer que les peines passagères de cette vie, que Dieu permet souvent pour notre plus grand bien, fussent toujours jointes au péché; qu'il s'est trouvé des âmes innocentes qui néanmoins ont beaucoup souffert; que les souffrances sont d'un grand mérite auprès de Dieu, et font pratiquer plusieurs vertus qui nous seraient inconnues si nous jouissions de toutes les douceurs de la vie présente; que je n'avais garde de me mettre au rang de ces âmes saintes, moi qui avais tant de raison de m'humilier, mais que je prétendais seulement le désabuser de l'erreur grossière dans laquelle il avait vécu jusqu'alors.

Au reste, je crois devoir donner ici un conseil à ceux que la Providence destine à ces missions : c'est de ne jamais parler d'eux-mêmes en présence des idolâtres. Un missionnaire ayant dit, par un sentiment d'humilité, qu'il était un grand pécheur, un gentil, qui l'écoutait, alla aussitôt le redire à tous ses compatriotes. « Et il faut » bien que cela soit vrai, ajoutait-il, car il l'avoue lui-même. »

Le P. Martin, ayant appris la nouvelle de ma détention, partit à l'instant de sa mission de Maduré pour ve-

nir à notre secours ; il fit une diligence incroyable, et se rendit en peu de jours au palais de Sexsaeb. C'était s'exposer lui-même à une rude prison que de se présenter à ce gouverneur dans de pareilles conjonctures. Son zèle et son courage lui firent oublier ses propres intérêts, et mépriser toutes les raisons de prudence qui semblaient devoir le détourner de la démarche qu'il voulait faire. Il entre chez le gouverneur, et il lui dit avec un air modeste, mais d'un ton ferme et assuré, qu'ayant su que son frère aîné avait été emprisonné, il apportait sa tête pour mourir avec lui s'il était coupable ; mais que s'il était innocent, il demandait qu'on le mit en liberté. Sexsaeb fut d'abord surpris ; cependant il fit des honnêtetés au missionnaire, et, après une demi-heure d'entretien qu'il eut avec lui, il lui accorda sa demande.

Le P. Martin se mit donc en chemin pour Tarcoïan avec une lettre qui contenait les ordres de Sexsaeb. Aussitôt qu'il y fut arrivé, il se rendit au savori public, et présenta la lettre du gouverneur. Le capitaine était à une grande lieue de là, dans une peuplade où il fait sa demeure. En attendant que la lettre lui fût portée, le missionnaire demanda la permission de me voir, et on la lui accorda. La joie fut grande de part et d'autre, et nous l'exprimâmes réciproquement par les embrassements les plus tendres. Ce cher Père avait de la peine à me reconnaître, tant j'avais le visage hâve et défiguré. Quelques heures que nous passâmes ensemble, me dédommagèrent de toutes mes peines passées.

Cependant on n'avait point de nouvelles du capitaine, ce qui fit soupçonner que la lettre du gouverneur n'était pas peut-être aussi favorable que le P. Martin se l'était imaginé. Nous fûmes rassurés sur le soir : le son de la

trompette se fit entendre, et peu de temps après le capitaine arriva à la forteresse. Il me dit d'abord qu'il avait ordre de m'élargir, et de rendre à mes disciples tout ce qui leur avait été pris. Cet ordre s'exécuta à l'heure même. On fit venir les tambours et les trompettes ; on me mit dans un palanquin, et le même capitaine qui m'avait fait prisonnier, me conduisit avec honneur jusqu'à mon église.

Je voulais retenir quelques jours avec moi le P. Martin, à qui nous devons notre délivrance ; les chrétiens qui avaient été les compagnons de ma prison l'en conjuraient instamment : mais son zèle ne lui permit pas de nous donner cette satisfaction ; il était dans l'impatience de retourner à sa chère mission, qu'il avait abandonnée à cause de nous, et, après les adieux réciproques, il prit le chemin de Maduré.

Voilà, Monsieur, comment s'est dissipé ce premier orage, que les gentils avaient élevé contre les nouveaux chrétiens de Tarcolan. Il n'a servi, grâces à Dieu, qu'à confondre les ennemis de la religion, qu'à confirmer dans la foi ces premiers fidèles, qu'à faire éclater leur constance et leur zèle pour la défense des vérités chrétiennes, et qu'à augmenter de plus en plus le nombre des adorateurs de Jésus-Christ.

LETTRE DU P. CALMETTE, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE
DE JÉSUS, AU P. DÉLMAS, DE LA MÊME COMPAGNIE.

A Ballapouram, ce 17 septembre 1735.

Mon Révérend Père, P. C.

L'intérêt que vous prenez à la propagation de la foi dans ces terres infidèles, et le zèle avec lequel vous y contribuez chaque année par les secours que vous me procurez, ne me permettent pas de vous laisser ignorer une partie des bénédictions que Dieu daigne répandre sur nos faibles travaux. Je commencerai par vous faire connaître le catéchiste qui est entretenu de vos libéralités : il se nomme *Paul*, et c'est celui de tous mes catéchistes à qui Dieu a donné de plus grands talents pour désabuser les Indiens de leurs superstitions, et faire entrer dans les cœurs le goût des vérités chrétiennes. Sa conversion à la foi a quelque chose de singulier, et elle est liée à des circonstances qui ne sont point indignes de votre attention.

Une maladie invétérée porta le beau-père du prince de Cotta-Cotta à visiter notre église de Chrichnabouram, dans l'espérance d'y trouver sa guérison. Il s'y rendit avec sa fille, nommée *Vobalamma*, qui n'avait encore que huit ans. Ce seigneur eut plusieurs conférences sur nos vérités saintes avec le missionnaire, et la semence évangélique commençait déjà à germer dans son cœur ; mais elle fut bientôt étouffée par la violence des passions et par les embarras du siècle. Cependant elle ne fut pas

entièrement perdue ; elle fructifia dans le jeune cœur de la princesse, et prit de nouveaux accroissements à mesure qu'elle avançait en âge. Ayant appris qu'un orfèvre chrétien avait apporté des bijoux dans l'intérieur du palais, elle profita du moment qu'elle eut la liberté de lui parler pour lui demander par écrit les prières que récitent les nouveaux fidèles. Cela ne lui suffisait pas, et elle eût bien voulu aller à l'église pour y recevoir les instructions du missionnaire ; mais l'usage établi chez les princes ne permettant pas aux personnes du sexe de sortir du palais, ni de parler aux étrangers, semblait lui en avoir fermé toutes les voies. Elle s'en ouvrit une que l'Esprit de Dieu lui inspira : ce fut de convertir à la foi quelqu'un de ceux qui faisaient le service dans le palais, et c'est sur Paul, qui devint ensuite mon catéchiste, qu'elle jeta les yeux. Elle l'entretint sur les principes de la religion chrétienne, selon le peu de lumières qu'elle avait acquises dans son enfance : les désirs de son cœur suppléèrent à l'étendue de ses connaissances ; on sait assez que lorsqu'il s'agit de persuader, c'est le langage du cœur qui se fait le mieux entendre.

Aussitôt qu'elle se fut assurée du véritable désir que Paul avait d'embrasser la foi : « Allez, lui dit-elle, » allez apprendre la loi de Dieu de la bouche même » du missionnaire, et ne revenez point qu'il ne vous » ait baptisé. Surtout retenez bien tout ce qu'il vous » dira ; plus vous aurez de connaissances, plus vous serez en état de m'instruire. » Paul exécuta les ordres de la princesse ; les premières semences de la foi qu'il avait reçues d'elle se fortifièrent à mesure que l'instruction répandait plus de lumières dans son esprit ; il reçut enfin le baptême.

A peine de retour au palais, il se signala par son ferme attachement à la foi. Le prince lui ordonna d'apporter des cocos pour la collation. Le prosélyte n'était pas, ce semble, obligé de faire expliquer un ordre qui ne renfermait rien d'illicite : il part sur-le-champ ; mais un moment après, se ressouvenant que le prince les offrait quelquefois à son idole, il revint sur ses pas, et lui demanda s'il ne les destinait pas à cet usage : « Que t'importe, dit le prince, que ce soit pour l'idole ou pour moi ? fais ce que je t'ordonne. — Il m'importe si fort, » répliqua le néophyte, que si vous me refusez l'éclaircissement que je vous demande, je ne puis vous obéir. » Le prince ayant voulu en savoir la raison : « C'est, » dit-il, que n'adorant qu'un seul Dieu, le Créateur du ciel et de la terre, il ne m'est pas permis de contribuer en rien au culte des idoles. » Il semble que cette réponse eût dû irriter le prince ; cependant Paul n'en conserva pas moins ses bonnes grâces.

Vobalamma, de son côté, continuait de s'instruire des vérités de la religion. Dans les saints empressements qu'elle avait de recevoir le baptême, elle communiquait à Paul, son instructeur, différents projets qu'elle formait, où le zèle avait plus de part que la discrétion. « Comme » l'église n'est qu'à trois lieues d'ici, lui dit-elle un jour, » ne pourrions-nous pas y aller et revenir dans une nuit » sans être aperçus ? Il n'y aurait qu'à trouver un moyen » de descendre par les murs de la citadelle, et revenir » par le même chemin. » Paul n'eut garde d'entrer dans un pareil projet, qui ne pouvait s'exécuter sans exposer l'honneur de la princesse et sa propre vie. Avec de si saintes dispositions pour le royaume de Dieu, Vobalamma se fortifiait de plus en plus dans la foi, et soupi-

rait sans cesse après le moment qui devait lui procurer la grâce qu'elle souhaitait avec tant d'ardeur.

Cependant on s'aperçut au palais que la jeune princesse ne prenait nulle part aux cérémonies idolâtriques, et que son cœur était entièrement tourné vers la religion chrétienne. Ses parents crurent pouvoir la distraire de cette inclination en lui proposant un mariage ; mais elle leur répondit qu'elle y avait renoncé, et qu'elle voulait demeurer vierge jusqu'à la mort. Exemple aussi rare dans l'Inde qu'il l'était autrefois parmi les Juifs. On n'omit rien pour lui faire changer de résolution ; mais tout ce qu'on put faire devint inutile. Enfin celui qui la recherchait en mariage, ayant découvert la principale cause de la résistance qu'il trouvait, s'adressa à Paul, et promit que si la princesse consentait à devenir son épouse, la cérémonie des noces ne serait pas plus tôt finie, qu'il lui permettrait d'aller à l'église pour y recevoir le baptême. Sans cette condition, Paul ne se serait jamais chargé de lui en porter la parole. La princesse témoigna d'abord la crainte où elle était que ce nouvel état de dépendance ne fût un obstacle à son salut ; cependant la promesse qu'on lui faisait de lui laisser le libre exercice de sa religion, jointe au respect qu'elle avait pour ses parents, la détermina à donner son consentement.

On ne manqua pas d'attribuer à Paul le mépris que faisait la princesse et des idoles et des vanités du siècle. Lui-même n'avait garde de déguiser ses sentiments : dans toutes les occasions qui se présentaient, il rendait publiquement témoignage à sa foi, et il ne craignait pas, même en présence du prince, de faire voir le ridicule des faux dieux et du culte qu'on leur rendait. Une con-

duite si pleine de zèle lui attira enfin l'indignation du prince ; mais un dernier trait mit le sceau à sa disgrâce.

A une fête païenne, qui était celle du dieu du palais, on portait l'idole en triomphe, et on la promenait par toute la ville. Paul était à la salle des gardes lorsqu'elle y passa. Dès qu'elle parut, on fit lever tout le monde, et chacun fit le *namascaram* (c'est la marque de vénération qui se donne dans une pareille occasion). Paul, bien qu'on l'eût averti plusieurs fois, loin de donner ce signe de respect, fit voir au contraire par sa contenance combien il méprisait les dieux que toute la ville adorait. Le prince en fut aussitôt informé, et Paul, qui avait tout à craindre de son ressentiment, ne balança pas sur le parti qu'il avait à prendre. Comme il s'était préparé, par la tribulation et par ses premiers essais, aux fonctions de zèle, il quitta le service du prince pour servir un plus grand Maître, et se rendit à l'église, où il devint mon catéchiste.

Peu de temps après la retraite de Paul, on célébra au palais le mariage de Vobamma ; le dernier jour de la cérémonie, on sortit de la ville avec tout l'attirail de palanquins et de chevaux. Paul se rencontra par hasard sur la route. Dès que la princesse l'aperçut, elle le fit approcher. Comme elle n'avait consenti à son mariage que dans l'espérance de recevoir le baptême aussitôt après, ainsi qu'on le lui avait promis, à la vue de son prosélyte, elle oublia tous les honneurs qu'on lui rendait et les bienséances mêmes de cette journée : « Me » voici, dit-elle, hors du palais ; l'occasion ne peut être » plus favorable : il faut que tu me mènes à l'église, et » que le baptême termine cette cérémonie. » Elle s'adressa ensuite à ceux qui pouvaient favoriser cette démarche, elle

les *pressa*, elle les conjura, mais inutilement ; et la suite ne fit que trop voir que sa ferveur n'était pas déplacée.

On oublia bientôt au palais la promesse qu'on lui avait faite, et chaque jour on éludait sous divers prétextes ses représentations les plus vives. Enfin ses parents se réunirent pour la détourner d'un dessein qu'elle avait si fort à cœur. Comme ils ne purent y réussir par la voie de la persuasion, ils la mirent à une épreuve très-délicate, dont on ne peut bien connaître la rigueur à moins que d'avoir demeuré dans l'Inde. On la traita comme si elle eût mérité de déchoir du rang et des privilèges de sa caste ; on la fit manger à part, surtout aux jours de fête au repas de cérémonie, et en d'autres occasions, où la publicité rendait plus sensibles la honte et la confusion dont on voulait la couvrir. Vobalamma se soumit à cette épreuve sans s'émouvoir ; elle témoigna même de la joie de ce que, par ce moyen, on rendait public son attachement à la loi chrétienne.

Accoutumée par ces sortes d'épreuves à fouler aux pieds le respect humain, elle employait une partie de son temps à instruire les dames du palais des vérités de la religion. Mais il semble que Dieu ait voulu, ou punir ceux qui s'opposaient à son bonheur, ou hâter sa récompense, car il la retira de ce monde l'année même de son mariage. Dès qu'elle connut le danger où elle se trouvait, elle renouvela ses instances auprès de son époux, elle se jeta à ses pieds, et le conjura avec larmes d'envoyer quelqu'un à l'église, afin qu'on vînt lui administrer le baptême. Mais de si grands sentiments et de si saints désirs dans cette princesse suppléèrent sans doute au don de Dieu qu'on s'obstinait à lui refuser, et elle n'a pas eu moins de droit que Valentinien, dont saint Ambroise

fait l'éloge, d'être regardée comme chrétienne avant le baptême, et d'entrer par la voie d'amour dans la société des élus de Dieu. L'odeur des vertus qu'elle laissa après sa mort fit encore plus d'impression sur les esprits que n'avaient fait ses discours ; quelques dames du palais, ses parentes, ont reçu depuis le baptême avec leurs enfants, et toute cette famille a conçu la plus haute estime de notre sainte religion. Le prince même a paru souhaiter qu'on bâtît une église dans la ville où il fait sa résidence. Pour le catéchiste Paul, qui avait la confiance de cette vertueuse princesse, après avoir élevé une nouvelle chrétienté vers Vavelipadou, au nord de Ponganour, il vint demeurer dans l'église de Ballapouram, où il a eu bonne part aux événements dont je vais vous entretenir.

Il y a environ huit ans que les Dasseris excitèrent une rude persécution contre les chrétiens de cette contrée. Le champ du Seigneur, frappé de stérilité, ne payait que par des ronces et des épines les travaux et les sueurs des ouvriers évangéliques, lorsque Dieu, voulant manifester son empire sur les cœurs, soumit à sa loi un chef de ces Dasseris, et fit servir à sa gloire le principal instrument de la persécution. Les Dasseris sont singulièrement dévoués à Vistnou, divinité indienne, dont ils se disent les esclaves. Dans le sens de la gentilité, qui me paraît le plus fondé sur les livres et sur l'idée des savants, cette idole est le dieu de la mer ; les Dasseris sont comme ses tritons ; ils ont toujours une conque à la main : c'est une espèce de cor, fait de coquille de mer, qu'ils enchâssent et qu'ils ornent assez proprement. *Timaia*, c'est le nom du chef des Dasseris, s'était distingué, comme Saul, dans le temps de la persécution, allant de maison en maison chercher les chrétiens pour les citer au *gourou*

du prince. Il fut frappé tout à coup d'une maladie extraordinaire qui dura deux ans. Les médecins, après avoir épuisé tous leurs remèdes, la jugèrent incurable; plusieurs même l'attribuèrent à la magie et au sortilège, ce qui est assez commun dans ces terres infidèles. Un chrétien de ses parents lui persuada d'aller chercher le salut de son âme auprès de Celui qui peut, quand il le veut, donner aussi la santé du corps. Timaia le crut; il livra ses idoles et tous les nœuds magiques dont on l'avait chargé, et alla demeurer dans la maison du catéchiste, jusqu'à ce qu'il fût instruit. Son mal diminua à mesure que la foi entra dans son cœur, et au bout de vingt jours il fut rétabli dans une santé parfaite.

Le bruit d'une guérison si surprenante attira moins d'attention que le renoncement qu'il venait de faire à ses folles divinités. Ses parents en furent très-irrités. Son frère surtout, que des intérêts temporels avaient aliéné de la loi, se déclara son ennemi. Il ameuta les Dasseris, et fit arrêter le catéchumène devant la salle des gardes. Les Dasseris s'attroupèrent autour de lui, le chargèrent d'injures, le menacèrent de le traîner au tribunal du gourou, et tâchèrent d'intéresser dans leur cause les officiers et les soldats; mais ceux-ci, voyant qu'il s'agissait d'une affaire de religion, renvoyèrent le soir même Timaia dans sa maison. Il vint droit à l'église pour remercier Dieu de sa prompte délivrance, et le missionnaire, charmé du témoignage qu'il venait de rendre publiquement à sa foi, ne différa pas de le baptiser avec sa femme et ses enfants.

Son frère voulant s'attirer la protection des gentils dans la poursuite du procès qu'il avait intenté au néophyte, prit le dessein de confondre la cause des dieux

avec la sienne, et l'accusa d'avoir livré les idoles. Cet article était délicat, et capable d'exciter un nouvel orage contre les chrétiens; mais comme le néophyte, toujours ferme dans la confession de sa foi, éluda toutes les questions qui lui furent faites, il porta seul tout le poids de la rage qu'ils avaient dans le cœur, et qu'ils déchargèrent sur lui par toutes sortes de mauvais traitements et d'outrages. Le missionnaire envoyait de temps en temps quelqu'un de ses disciples pour le consoler et affermir son courage. Le catéchiste y alla à son tour; il était connu, et l'on vomit contre lui les plus grossières injures. Il les écouta d'un air froid et tranquille, sans faire paraître la moindre émotion. Lorsqu'ils eurent fini : « Notre religion, dit le catéchiste, nous apprend qu'il y a beaucoup de mérite à souffrir pour le nom de Dieu les affronts et les injures; si quelqu'un de vous voulait bien continuer, ou du moins répéter ce qu'on vient de me dire, je lui promets une bonne récompense. » Cette réponse les surprit étrangement; les uns en rirent, d'autres en témoignèrent leur admiration; tous changèrent de langage, et le renvoyèrent avec honneur.

Léon (c'est le nom que Timaia reçut au baptême), ne fut pas le seul qui honora l'Église de Jésus-Christ par la confession de sa foi : sa femme, nommée *Constance*, ne marqua pas moins de fermeté. Elle se rendit plusieurs fois, avec ses enfants, auprès de son mari, pour animer sa constance et partager ses affronts. Ces choses se passaient à l'insu du prince aux portes de la ville, où, selon la méthode des premiers siècles, se rendent les jugements, tantôt par manière d'arbitrage, tantôt par une sorte d'autorité que l'usage attribue aux capitaines des portes et des autres lieux de cette nature. Le plus sou-

vent la cabale y décide, et le meilleur appui de la justice sont les clameurs et les présents.

Ainsi, l'innocence était opprimée et la religion indignement foulée aux pieds dans la personne de Léon, lorsque Dieu prit sa défense, et le délivra des mains de ses persécuteurs. Bairé-Gavoudou, oncle du prince, étant malade, fit appeler le missionnaire pour recevoir sa bénédiction, la regardant comme un moyen de recouvrer la santé, qu'il attendait inutilement de tous les remèdes. Ayant appris que le Père s'approchait de la ville, il envoya au-devant de lui des officiers de sa maison, et des soldats, pour l'accompagner par honneur. C'est avec cette suite que le missionnaire entra par la porte de la ville où se passait la scène dont je viens de parler. Il tourna la tête, comme s'il eût eu dessein de remarquer ceux qui y étaient assemblés, et continua sa route. Il n'en fallut pas davantage pour déconcerter cette cabale. Ils craignirent que le missionnaire, qui prenait le chemin du palais, n'allât porter ses plaintes au tribunal du prince ; et comme ils avaient à se reprocher l'irrégularité de leur procédé, ils se séparèrent à l'instant, et laissèrent toute liberté de se retirer au néophyte, qu'ils avaient retenu deux jours et deux nuits.

La visite que le missionnaire rendit au prince, se passa avec toute la bienséance convenable. On l'introduisit dans un salon, où le prince s'était fait transporter. On le fit asseoir sur un tapis devant le prince, qui demeura couché, parce qu'il ne pouvait souffrir d'autre situation. Le missionnaire l'entretint d'abord d'un seul Dieu, de la rédemption des hommes, de la nécessité du salut ; et parce qu'on assurait que le démon avait part à sa maladie, il lui donna un évangile de saint Jean, qu'il reçut

avec respect, à dessein de le porter toujours sur lui. Les douleurs que souffrait le prince, et l'empressement de ses officiers à le soulager, interrompaient souvent le discours ; c'est pourquoi le missionnaire, jugeant qu'il ne fallait pas rendre trop longue cette première visite, se leva pour prendre congé. Il fut conduit à son retour avec la même suite qui l'avait accompagné.

Le lendemain le Père l'envoya visiter par un catéchiste. Le prince le reçut avec d'autant plus de bonté, qu'il se trouvait beaucoup mieux : il lui dit que s'il recouvrait la santé, il viendrait en rendre hommage au Dieu que nous servons, et qu'il irait l'adorer dans notre église tous les huit jours. Peu de temps auparavant, un de ses domestiques qui s'était converti, lui ayant demandé la permission de quitter ce jour-là son travail pour assister à la messe, il le lui permit de bonne grâce, et ajouta qu'il n'avait garde de s'opposer à une œuvre si sainte.

On n'avait pas fait connaître au missionnaire le danger où était le prince, ni la cause de ses douleurs, qu'on ne regardait pas comme mortelles : c'est pour cela qu'il s'était contenté de préparer les voies de sa conversion, dans la confiance que, par lui-même ou par ses catéchistes, il achèverait ce qu'il avait commencé. Il n'en eut pas le temps ; le troisième jour le prince se trouva plus mal ; on lui donna tant de remèdes purgatifs, qu'il tomba dans l'agonie et perdit toute connaissance. Il n'avait point chez lui d'idoles, et il commençait à goûter la vérité. Si Dieu n'a pas consommé, par sa miséricorde, ce que les hommes ont laissé imparfait, nous ne pouvons qu'adorer la profondeur de ses jugements. La bénédiction de Dieu ne s'est point éloignée de sa maison ; car depuis sa mort,

une famille entière de ses domestiques a reçu la grâce du baptême.

Le néophyte Léon ne jouit pas longtemps du calme où on l'avait laissé. Des Dasseris s'étant unis à quelques-uns de ses parents, le déclarèrent déchu de sa caste, épreuve la plus délicate qu'il y ait pour un Indien. Comme le reste de la caste n'adhéra point à ce jugement, loin de se rebuter, ils concertèrent de nouveaux projets pour le perdre. Léon, qui était exactement informé de tout ce qui se tramait contre lui, prit le parti de céder, par un exil volontaire, une maison et des biens, qu'il craignait de ne pas pouvoir allier avec son salut ; il se retira dans la principauté de Ponganour, où, quelques mois après, une mort chrétienne le mit en possession, comme il est à croire, de la récompense que méritaient ses souffrances et la fermeté de sa foi. Après cette perte, Constance, sa femme, eut à soutenir de nouvelles épreuves. *Ponganour* fut détruit par les Mores ; ainsi, obligée de conduire ses enfants d'exil en exil, elle tomba dans une affreuse misère. Il n'eût tenu qu'à elle de la prévenir, ou d'y remédier, en se réunissant à ses parents ; mais elle eût risqué sa foi, pour laquelle elle avait mieux aimé tout perdre. Contente de son indigence, pourvu qu'elle conservât ce précieux trésor, elle exhortait sans cesse ses enfants à la persévérance, et mourut enfin dans son exil, après leur avoir fait promettre de ne jamais s'écarter de la voie qui avait conduit leur père au ciel, et qui devait bientôt l'y conduire elle-même.

Le beau-frère de Léon avait reçu avec lui le baptême. Un asthme habituel ne lui permettant plus de vaquer aux affaires temporelles, il se tenait près de l'église, où il assistait tous les jours au saint sacrifice. Après avoir

passé une année dans tous les exercices de la piété chrétienne, une mort de prédestiné couronna sa ferveur. Sa maladie s'étant beaucoup augmentée, il lui fallut retourner au village de Candavaram, où était son domicile. Quoiqu'il fût le seul chrétien, tant de sa maison que de son village, il fit peindre des croix sur les murs de sa chambre, afin que de quelque côté qu'il jetât les yeux, il se rappelât les douleurs de la passion de Notre-Seigneur. C'est dans les plus saintes dispositions qu'il reçut les derniers sacrements. Le catéchiste ne pouvant pas toujours être auprès de lui, il avait chargé ceux de sa maison de lui dire de temps en temps : *Souvenez-vous de Jésus-Christ* ; et lorsqu'il eut perdu connaissance, ces seules paroles suffisaient pour rappeler sa raison.

Bien des gens ont peine à croire en Europe les malélices, les sortilèges, les possessions, et tout ce qui est du ressort de la magie : une année passée au milieu de ces nations idolâtres, les aurait bientôt persuadés. Il y a des vérités qui ne sont pas moins à la portée du peuple que des savants, et il est encore plus difficile de croire que des événements capables de réduire les plus grands ennemis de la foi, soient dans ceux qui les éprouvent, pure imagination, ou faiblesse d'esprit.

Dans une caste où il n'y avait jamais eu de chrétiens, et où les femmes se distinguent par leur retenue et leur modestie, une d'entre elles a été appelée à la foi avec des circonstances qui méritent d'être rapportées. Avant que d'ouvrir les yeux à la lumière, elle se vit engagée dans une conjoncture délicate, où il lui fallut défendre son honneur contre les sollicitations d'un de ses parents. Celui-ci, pour se venger de ses mépris, eut recours, ainsi

qu'elle l'assure, à la magie et aux maléfices. En effet, elle tomba dans une de ces maladies, dont la longueur et les symptômes font conclure constamment aux médecins indiens qu'elle n'est pas naturelle, et que le seul remède qu'on y puisse apporter, est de recourir à ceux qui ont le secret de détruire ces sortes d'opérations magiques. Elle fit donc appeler un brame : car on sait que les brames ne sont pas moins les dépositaires et les interprètes de la magie que de la loi. L'*adarvanam*, qui est le quatrième *vedam*, enseigne le secret de mettre en œuvre la magie et de la dissiper, ce qui s'appelle le sacrifice de mort, le sacrifice homicide. Il y a quelques années qu'il en coûta la vie à un brame, pour avoir employé ce sacrifice contre une personne de grande autorité. Il avait manqué apparemment à quelqu'une des paroles et des cérémonies prescrites : car alors le démon en fait, dit-on, porter la peine au sacrificateur. On parle encore ici de ce qui arriva, il y a vingt-cinq ans, lorsque Ballapouram fut assiégé par l'armée de Maïssour. Un brame crut rompre par la vertu magique l'entreprise de l'ennemi, et rendre sa patrie victorieuse. Il se retira durant le siège à Gouribonda, ville voisine, et dans le temps qu'il pratiquait les cérémonies ordonnées par l'*adarvanam*, le démon le saisit et le tua sur l'heure. Ceux qui l'avaient aidé dans le sacrifice eurent le même sort. Je parlais de ce fait, comme par manière de doute, à un brame qui a ses biens à Gouribonda ; il me nomma aussitôt le sacrificateur, et me raconta les autres circonstances de cet événement.

Pardonnez-moi cette digression, mon révérend Père. Je reviens à notre malade. Le brame qu'elle avait appelé, après ses invocations ordinaires, aperçut une fente en

forme de zigzag sur la muraille. Aussitôt, comme s'il eût été saisi d'une espèce d'enthousiasme : « J'ai découvert, » dit-il, la cause des maux que vous souffrez. Chaohoudou, » le dieu des serpents, s'est logé dans ce mur pour vous » visiter : ne vous étonnez pas s'il trouble votre repos ; » quels honneurs lui avez-vous rendus ? Dressez au pied » du mur un petit autel, et brûlez-y tous les jours de l'encens. » Elle le fit ; mais, au lieu d'un démon qui l'agitait, elle se vit tourmentée d'une légion entière. Elle eut recours encore une fois aux formules magiques, et fit appeler un autre enchanteur, qui ne réussit pas mieux que le premier. Le démon présentait toutes les nuits à son imagination troublée les plus effrayantes scènes, dont le tourment la desséchait, et l'épuisait à un point qu'elle ne pouvait plus se soutenir. Il y avait six mois qu'elle languissait, lorsqu'elle s'adressa au missionnaire. On n'eut pas de peine à lui persuader d'embrasser la foi chrétienne, et dès le jour même elle se fit instruire. Ce qui persuade que c'était une véritable possession, c'est que de temps en temps son visage changeait prodigieusement de couleur, et que d'autres fois elle avait les plus violents saisissements, qui suspendaient toute fonction de ses sens, sans cependant lui ôter la connaissance. C'est dans ces symptômes, où l'on craignait pour sa vie, que le missionnaire l'ayant fait transporter à l'église, lui administra le baptême. Quoiqu'elle fût assise, elle eut besoin d'être soutenue par trois personnes, jusqu'aux paroles de l'exorcisme, que ses yeux s'éclaircirent, et que ses forces revinrent. Elle s'aida elle-même pour le reste de la cérémonie ; et lorsque le missionnaire sortit de l'église, elle s'avança pour lui dire qu'elle se portait bien. La suite confirma la vérité de sa guérison. Anne (c'est le

nom qui lui fut donné) se montra à tous ceux qui avaient été témoins de ses souffrances, et ne ressentit plus la moindre atteinte de son mal. Son mari et sa fille en furent si frappés, qu'ils embrassèrent la foi.

Parmi les dieux du pays, il y en a un d'une espèce singulière qui tortille au sommet de la tête quatre ou cinq flocons de cheveux en manière de corde, et se fait adorer sous le nom de *Gourounadoudou*. La crainte de l'irriter lui fait rendre les mêmes honneurs qu'aux autres dieux. Un jeune homme, d'une caste distinguée dans ce pays, parce que c'est celle du prince de Ballapouram, se mit au-dessus de cette crainte, et se fit couper deux ou trois fois ces flocons de cheveux, sans pourtant pouvoir les empêcher de se tresser de nouveau. Le démon voulut sans doute punir le jeune homme du mépris qu'il avait marqué. Il tomba dans une faiblesse extrême, et son esprit baissait considérablement chaque jour ; mais il n'eut pas plutôt demandé et reçu le baptême, qu'il recouvra les forces du corps et toute la vigueur de son esprit, et ses cheveux qu'on coupa de nouveau en présence du missionnaire ont toujours crû dans leur ordre naturel. Cet événement, joint à la conduite chrétienne et édifiante que le néophyte a tenue depuis ce temps-là, a fait une grande impression dans tout son village.

Un autre gentil, qui est au service du prince, et dont la caste n'a jamais donné de chrétiens, amena sa femme à l'église. Il attribuait au démon une maladie qui la tourmentait depuis plusieurs années. Elle était sujette à des mouvements convulsifs de tout le corps, avec d'affreuses contorsions de bras où il n'y avait rien de naturel. L'eau bénite que lui jeta le missionnaire l'eut à peine touchée, qu'elle tomba dans une convulsion des plus violentes.

Mais ce fut la dernière qu'elle éprouva, et elle recouvra en peu de temps la santé qu'elle avait perdue depuis six ans. Elle, son mari et deux enfants adoptifs, demandèrent et reçurent le baptême.

Depuis environ deux ans, plusieurs linganistes ont renoncé à leur infâme idole, et ont embrassé la foi. C'est de toutes les castes, celle qui est la plus éloignée de la religion chrétienne, par la difficulté qu'il y a de quitter une idole, qui est le signe caractéristique de la caste, et qu'on doit toujours porter sur soi. Un orfèvre, considéré dans cette caste, parce qu'il avait la surintendance des ouvrages du palais, était tombé dans une folie portée à de si violents accès de fureur, qu'on fut obligé de l'enchaîner. Sa femme, après avoir employé inutilement tous les remèdes que son amitié et son propre intérêt purent lui inspirer, s'adressa à l'Eglise du vrai Dieu. Elle se fit instruire avec sa fille des vérités de la foi; elles jetèrent l'une et l'autre le lingan, et le temps d'épreuve étant expiré, elles furent admises au baptême.

Pour ce qui est du mari, ses accès devinrent beaucoup moins fréquents et moins violents; il se trouva tranquille pendant d'assez longs intervalles, pour qu'on pût l'instruire; il écoutait volontiers la lecture qu'on lui faisait des livres qui traitent de la religion; il recevait, avec les civilités ordinaires, le missionnaire, et ceux qui venaient le visiter de sa part. Enfin sa folie dégénéra en enfance. Mais Dieu lui avait donné autant de temps et de liberté d'esprit qu'il en fallait pour connaître la vérité, et se mettre en état de recevoir le baptême, grâce plus utile pour lui que la santé, et même d'autant plus précieuse, qu'il risquait moins de la perdre.

Cependant les nouvelles chrétiennes furent bientôt ex-

posées à la tentation ; elles eurent à essayer les plus durs reproches du gourou linganiste , et à soutenir tous les efforts qu'il fit pour les ébranler , et les engager à reprendre le lingan. Mais leur fermeté le déconcerta, et le réduisit enfin au silence. Elles auraient eu plus de difficulté à vaincre une pareille tentation, si elles eussent paru tant soit peu faibles dans la foi, au lieu que par cette profession publique qu'elles en ont faite avec tant de courage, elles se sont procuré une paix profonde, que le gourou n'osera plus troubler.

Je pourrais rapporter un grand nombre d'exemples semblables de la fermeté de nos néophytes, mais les bornes d'une lettre ne me le permettent pas. Voici néanmoins un trait que je ne puis omettre. Une femme mariée à Ballapouram pratiquait depuis plusieurs années la loi chrétienne au milieu de la gentilité : elle s'en était fait instruire par les nouveaux fidèles, avec qui elle avait eu de fréquentes conversations, et elle avait trouvé le secret, sans déplaire à son mari, de ne participer, ni au culte qu'on rendait dans sa famille aux faux dieux, ni aux autres idolâtries. Cependant elle tenait sa conversion secrète, et différant à recevoir le baptême, jusqu'à ce qu'elle eût marié son fils aîné. Les difficultés que font toujours naître des parents infidèles, l'obligeaient de garder avec eux certains ménagements. Mais son habileté et son zèle lui firent abrégér ce terme. Dieu lui inspira de travailler à la conversion de quelques-uns de ses parents : elle se donna tant de mouvements pour y réussir, que le missionnaire la proposait souvent pour modèle à ses catéchistes. Après avoir fait administrer le baptême à quatre d'entre eux, elle se crut suffisamment appuyée, et le reçut à son tour à l'insu de son mari, et avec un de ses en-

fants, auquel elle procura la même grâce. On lui donna le nom de *Marguerite*.

Peu après qu'elle eut été baptisée, un de ses frères étant tombé dangereusement malade, elle sut, nonobstant la défiance et les précautions de ses parents idolâtres, introduire plusieurs fois dans sa maison un catéchiste, qui, après l'avoir disposé au baptême, le lui administra avant sa mort. Son mari en fut instruit, et il se douta qu'elle avait embrassé la religion chrétienne. Dans la crainte que cette démarche de sa femme, si elle était véritable, ne lui attirât diverses contradictions de la part de ses parents idolâtres, il voulut s'en assurer; et pour cela, aussitôt après les obsèques de leur frère, il lui ordonna de l'accompagner à la suite des gentils chez un prêtre des idoles. Celui-ci leur distribua des fleurs offertes au démon : Marguerite, à qui il en présenta comme aux autres, les refusa constamment. Son mari, qui l'observait, dissimula son mécontentement jusqu'à ce qu'il fût de retour chez lui. A peine y fut-il arrivé, qu'après de vifs reproches sur l'affront qu'elle lui avait fait en pleine assemblée, il lui déclara qu'il ne pouvait y avoir dans sa maison un dieu pour sa femme et un autre dieu pour lui. « Il est » aisé de nous mettre d'accord, répondit Marguerite : » allez-vous-en à l'église des chrétiens comme moi, et » nous n'aurons plus qu'un Dieu, qui est le seul véritable. » — Tu veux encore me séduire, répliqua le mari, mais il » n'ensera point ainsi, car il faut absolument que tu quit- » tes une voie que le monde réprouve, et qui ne me con- » vient pas. — C'est à quoi je ne consentirai jamais, ré- » pondit Marguerite. » A ces paroles, le mari, transporté de fureur, tire son sabre et la menace de lui trancher la tête. Marguerite, se mettant à genoux, lui dit qu'il était

le maître, et qu'il pouvait frapper. Deux chrétiens du voisinage étant accourus au bruit, se mirent en devoir de l'arrêter. « Hé ! de quoi vous embarrassez-vous ? leur » dit Marguerite ; que ne le laissez-vous faire ! » Le mari ne passa pas outre, et il lui eût été difficile de ne pas se laisser fléchir à tant de douceur et de modération ; il eut même honte de son emportement, et prenant un ton radouci : « Quelque chose que j'aie pu faire, lui dit-il , » en as-tu été tant soit peu ébranlée ? Comment veux-tu » que nous vivions ensemble ? Tu peux te retirer à l'é- » glise des chrétiens, que tu as indignement préférée à » ta famille. — Quand vous m'avez reçue chez vous, ré- » pondit Marguerite, vous avez assemblé les parents ; qu'ils » soient témoins de notre séparation comme ils l'ont été » de notre alliance : déclarez-moi chrétienne en leur pré- » sence, et que ce soit à ce titre que vous me renvoyiez ; » alors j'irai me loger auprès de l'église : jusque là je » regarde vos discours comme tant d'autres que vous ont » fait tenir certaines querelles domestiques, et que je suis » accoutumée à vous pardonner. »

C'est Marguerite elle-même qui a fait le récit de tout cet entretien au missionnaire. Par cette épreuve, soutenue avec tant de fermeté, elle a acquis le droit de ne plus garder de ménagements, et de faire une profession ouverte de sa foi, qu'elle avait tenue renfermée pendant quelque temps dans son cœur. On sait que dans les premiers siècles de l'Eglise, souvent la seule présence des chrétiens rendait muets les oracles ; c'est ce qui est arrivé à notre néophyte. Un jour que l'on consultait les interprètes du démon, qui sont les oracles des Indiens, elle était assise à un coin de la chambre. L'interprète ne la connaissait pas, encore moins savait-il qu'elle fût chré-

tienne. Cet interprète, ou plutôt le démon par sa bouche, dit qu'il ne pouvait pas s'expliquer tant qu'elle serait présente, et ordonna qu'on la fit retirer.

Il arrive dans l'Inde ce qui arrivait aux premiers temps de l'Eglise naissante, que l'Esprit de Dieu se communique plus volontiers aux pauvres qu'aux riches du siècle. Les armées de Marattes, qui parcourent tous les ans cette partie de l'Inde pour lever le tribut, ont parmi eux une chrétienté nombreuse et édifiante, qui donne lieu à beaucoup de conversions et de baptêmes. Il y a dans chaque armée un nombre considérable de familles chrétiennes. Ces néophytes se sont choisi un chef qui leur tient lieu de catéchiste. Tous les dimanches ils ornent une vaste tente en forme d'église : les fidèles s'y rassemblent pour écouter les instructions et faire leurs prières, et ils s'en acquittent avec tant d'assiduité et de zèle, que le missionnaire a été obligé de modérer les pénitences qu'ils imposaient à ceux qui manquaient une seule fois de s'y trouver. Un officier maratte ayant été délivré du démon par un reliquaire qu'un chrétien lui avait fait mettre au cou, a conservé depuis tant de vénération pour cette église ambulante, qu'aux fêtes considérables il fait des offrandes d'encens et d'huile pour le luminaire ; et comme les lois du pays ne lui permettent pas d'entrer dans les tentes du peuple d'un rang si inférieur, il se tient à quelque distance vis-à-vis la tente, jusqu'à ce que les prières soient finies.

Après vous avoir rapporté quelques traits édifiants de nos néophytes, je dois vous entretenir des nouvelles églises que nous élevons dans ces terres idolâtres. Il y a sept ou huit ans que nous en avons bâti une assez belle à Venatiguiry, capitale de la principauté de ce nom. Quand il fallut en obtenir le terrain, le P. Gargam, qui

avait entrepris cet édifice, trouva matière à exercer sa patience. Je ne vous dirai point ce qu'il y eut à essayer de délais, de variations, de froideurs et de rebuts du côté du palais. Il vint à bout de tout par sa douceur et par sa persévérance.

Un jour que le prince sortit pour la promenade, le Père l'attendit à son retour, et lui présenta sa supplique. Il fut reçu fort froidement à l'ordinaire ; mais le missionnaire, qui avait pris le parti de ne pas le quitter qu'il n'en eût reçu une réponse positive, marcha toujours à ses côtés. Enfin, après avoir passé beaucoup de temps à visiter ses écuries, il entra dans la salle d'audience, où il fit asseoir honorablement le missionnaire, et lui fit faire diverses questions par un brame. Il est à croire que ses réponses satisfirent le prince, car la concession du terrain fut le fruit de cette conversation, et des officiers furent envoyés à l'heure même pour marquer l'emplacement de l'église.

A peine eut-on commencé l'édifice, que le prince rendit visite au missionnaire. Il n'avait encore pour logement qu'une misérable cabane faite de feuillages : « Je » suis confus, dit-il au prince, de vous recevoir dans un » lieu si peu convenable. — S'il est convenable pour » vous, répondit poliment le prince, il l'est aussi pour » moi. » Il demanda ensuite ce que représentait une image qu'il aperçut ; quand on lui eut dit que c'était l'image de la sainte Vierge, il s'inclina aussitôt, et lui donna des marques d'une profonde vénération.

Dès ce jour-là même il prit de l'affection pour le missionnaire et pour la nouvelle église qui était son ouvrage. Il venait deux ou trois fois chaque mois, et quelquefois plus souvent, visiter le Père ; il prenait plaisir à lui en-

tendre parler de la religion, pour laquelle il paraissait plein d'estime et de respect. On avait tout à espérer de la pénétration de son esprit et de la droiture de son cœur. Mais ce furent ces qualités-là mêmes qui abrégèrent ses jours ; car quelque temps après il fut empoisonné par des brames, dont il éclairait de trop près la conduite. On ignore dans quels sentiments il mourut ; il en avait assez appris pour fixer sa croyance , et tourner son cœur vers Celui dont il venait d'admettre la loi sainte dans ses terres. Ce prince, dont on connaissait les lumières et l'expérience, gouvernait absolument ce petit État, quoique son frère en fût alors, comme il l'est encore maintenant, le véritable seigneur.

Pendant trois ou quatre ans, cette nouvelle chrétienté devint florissante sous la protection de l'un et l'autre prince, et elle s'augmentait de jour en jour par les bénédictions que Dieu répandait sur la prédication évangélique. Mais les nouveaux établissements ne sont pas longtemps tranquilles, et le démon suscite toujours quelque orage. Il profita d'un temps de guerre pour ruiner notre église. Les Mogols ayant formé le siège de Vencatiguiry, le prince, qui se vit attaqué du côté où est l'église, envoya un détachement pour en abattre le mur d'enceinte. Gopala Naioudou, beau-frère du prince, et Rangapa Naioudou, frère du prince de Cangondy, que des divisions de famille avaient obligés de se retirer à Vencatiguiry, voulurent être de ce détachement, afin de satisfaire la haine secrète qu'ils portaient au christianisme. Ils allèrent bien au-delà des ordres du prince ; car ils abattirent les toits de l'église et de la maison, renversèrent une partie des murs, pillèrent ce qui était à leur bienséance, et brûlèrent tout le reste.

Dieu vengea bientôt les intérêts de son église ainsi profanée et détruite. Il commença par le prince. Sa ville fut pareillement détruite, et il ne put conserver sa citadelle qu'en payant un tribut excessif. Les deux chefs qui l'avaient saccagée, et tous ceux qui avaient contribué à sa ruine, furent punis d'une manière encore plus éclatante, ainsi que je le dirai bientôt.

Quand l'armée des Mogols se fut retirée, nous sollicitâmes souvent, et toujours inutilement, le rétablissement de notre église; enfin on nous proposa un autre terrain au voisinage de la citadelle. Cet emplacement nous mettait à couvert des inconvénients de la guerre; mais il nous exposait trop à la vue des remparts, et rendait inutiles les premières dépenses que nous avions faites. D'ailleurs, au travers de toutes les difficultés qu'on nous faisait, nous aperçûmes des vues intéressées qui nous empêchèrent de l'accepter. Il fallut donc attendre un temps plus favorable. Au bout de deux ans, le missionnaire ayant fait présenter au prince un type d'éclipse, on lui accorda la permission de bâtir son église dans le premier emplacement où elle était avant sa destruction.

Peu de jours après que le prince eut accordé ce même emplacement, il vint rendre visite au missionnaire dans son église, toute ruinée qu'elle était. Il avait à sa suite un grand nombre d'officiers et de brames : ceux-là ne sont d'ordinaire que de simples auditeurs, au lieu que ceux-ci, par les questions qu'ils font, ou par leurs réponses aux questions qu'on leur fait, donnent plus souvent lieu à la dispute, et plus de facilité à l'instruction.

Depuis que leur *Vedam*, qui contient leurs livres sacrés, est entre nos mains, nous en avons extrait des

textes propres à les convaincre des vérités fondamentales qui ruinent l'idolâtrie. En effet, l'unité de Dieu, les caractères du vrai Dieu, le salut et la réprobation, sont dans le *Vedam* ; mais les vérités qui se trouvent dans ce livre n'y sont répandues que comme des paillettes d'or sur des monceaux de sable ; car du reste on y trouve le principe de toutes les sectes indiennes, et peut-être le détail de toutes les erreurs qui font leur corps de doctrine.

La méthode que nous observons, en disputant avec les brames, est de les faire convenir d'abord de certains principes que le raisonnement a répandus dans leur philosophie, et, par les conséquences que nous en tirons, nous leur démontrons sans peine la fausseté des opinions qu'ils reçoivent communément. Ils ne peuvent, surtout dans une dispute publique, se refuser à des raisons puisées dans leurs sciences mêmes, et beaucoup moins à la démonstration qui s'ensuit, lorsqu'on leur prouve, par les textes mêmes du *Vedam*, que les erreurs qu'ils viennent de rejeter font partie de leur loi.

Une autre voie des controverses, est d'établir la vérité et l'unité de Dieu par les définitions ou propositions tirées du *Vedam*. Comme ce livre est parmi eux de la plus grande autorité, ils ne manquent pas de les admettre ; après quoi, la pluralité des dieux ne coûte rien à réfuter. Que s'ils répliquent que cette pluralité, ce qui est vrai, se trouve dans le *Vedam*, on en conclut la contradiction manifeste de leur loi, qui ne s'accorde pas avec elle-même.

Ce prince nous écoutait volontiers, et ne se lassait point de nous faire des questions intéressantes sur la religion. Il nous eût donné lieu d'espérer sa conversion, si les princes de l'Inde n'étaient, par bien des raisons, trop

éloignés du royaume de Dieu pour se rendre si tôt à la vérité. Il est toujours et utile pour eux de la leur annoncer, et glorieux à l'Évangile de triompher de l'idolâtrie devant ses plus zélés défenseurs et ses plus fermes appuis.

Le missionnaire ne songea plus qu'à réparer son église et son logement ; mais la difficulté était de trouver du bois pour en fabriquer les toits, car le pays n'en fournit pas. Il envoya un brame et deux catéchistes au prince du Drougam, dont Vencatiguiry est un démembrement, pour lui demander la permission d'en couper dans ses forêts. Ce prince, qui, pour le distinguer des cadets dont Vencatiguiry fait la portion héréditaire, est appelé *le Grand-Prince*, reçut avec bonté les envoyés du missionnaire, et leur accorda la permission qu'ils demandaient. Il s'informa ensuite en détail de la doctrine chrétienne. C'est la première fois que la loi de Dieu a été annoncée à cette cour, où l'on continue de nous témoigner de l'affection. Depuis ce temps-là, ce prince a voulu être instruit par le catéchiste de plusieurs usages des chrétiens, et a fait prier le missionnaire de venir donner sa bénédiction à son palais et à sa famille ; c'est dans ces termes qu'il l'invita à le venir voir.

Je viens maintenant aux deux principaux instruments dont le démon s'était servi pour la destruction de notre église. Leur crime ne fut pas longtemps impuni. Il paraît que Dieu livra Gopala Naioudou à son sens réprouvé : il s'aveugla jusqu'au point de conspirer contre son prince, et il fit faire secrètement des fers pour l'enchaîner, aussitôt qu'il l'aurait en sa puissance. Il croyait déjà toucher au moment où il serait maître de sa personne et de son État : car ayant rencontré un catéchiste, il lui parla en des termes menaçants, comme étant sur le point de lui

faire sentir tout le poids de son autorité. Le prince, informé de ses menées secrètes, le fit arrêter, et il fut chargé des fers mêmes qu'il avait fait fabriquer. Il trouva le moyen de s'évader, et d'échapper au supplice; mais toute sa famille fut emprisonnée, et ses biens confisqués. Ses confidens eurent part aux châtimens; un de leurs chefs, qui avait suivi le fugitif, fut massacré par lui-même; les autres furent condamnés à une grosse amende, et après l'avoir payée ils s'exilèrent d'eux-mêmes.

Rangapa Naioudou, frère du prince de Cangondy, avait déjà éprouvé un sort plus funeste. La haine qu'il portait au christianisme était héréditaire dans sa famille; il en donna encore des marques peu de jours avant son malheur. Ayant fait venir un pauvre chrétien aveugle, il le pressa de renoncer à la religion chrétienne, dont il parla dans les termes les plus méprisants, et en vomissant d'affreux blasphèmes contre le vrai Dieu. L'aveugle répondit qu'il n'y avait de vraie religion que celle qu'il avait embrassée, ni de véritable Dieu que le Dieu des chrétiens; que leurs gouroux en étaient les ambassadeurs; que pour lui, il avait trouvé le chemin du ciel, et qu'il ne l'abandonnerait jamais. Ce seigneur, irrité d'avoir eu si peu de pouvoir sur l'esprit d'un pauvre mendiant, et ne croyant pas qu'il fût de la bienséance de le maltraiter, se fit un jeu encore moins décent du triste état de son aveuglement: au lieu de le laisser retourner dans la ville par le chemin qu'il avait coutume de tenir, et où il se conduisait par habitude, il lui indiqua un faux chemin, qui l'engagea parmi les chevaux du palais, et il se fit un divertissement barbare de l'embarras où se trouva ce malheureux.

Peu de jours après, il alla voir un de ses parents à

Cadapa-Nattam, citadelle des Mogols, limitrophe de Vencatiguiry. C'est là que Dieu le conduisait pour l'envelopper dans le massacre que je vais rapporter. Le prince de Ponganour était toujours en guerre avec ses voisins ; après avoir pillé plusieurs bourgades et surpris une citadelle du nabab de Cololam, il tomba sur Cadapa-Nattam, qui dépend du nabab d'Arcate, le plus puissant de ces quartiers de l'Inde. Il voulait tirer vengeance d'un Maratte qui était au service du prince son père, et qui, après avoir livré aux Mogols la principale forteresse de son État, s'était retiré dans cette citadelle.

Les troupes de Ponganour furent d'abord repoussées avec perte, mais elles revinrent à la charge avec tant de furie, qu'elles prirent la ville cette nuit-là même, et le lendemain la citadelle. Les prisonniers de conséquence, parmi lesquelles se trouva Rangapa Naioudou, furent conduits à Gondougallou, place frontière, où le prince était resté. Le Maratte, qui s'attendait à la mort, avança avec une contenance fière, et répondit en des termes arrogants. Le prince, après l'avoir fait décapiter, fit le tour du cadavre en lui insultant et en le foulant aux pieds.

On fit avancer Rangapa Naioudou : « Quel sujet vous ai-je donné de vous plaindre de moi ? lui dit le prince. » Et en effet, ils n'avaient jamais eu de guerre ensemble, et si Dieu ne l'avait pas déjà condamné, on ne voit pas pourquoi il fut exclu de la grâce qu'un brame sut obtenir. Le gouverneur de Cadapa-Nattam avait été blessé dans l'action, il fut amené à son tour avec son fils qui n'avait que dix ans. Il conjura le prince de se contenter de la mort du père, et d'épargner le fils qui était dans un âge si tendre. Le prince fut inexorable, et le fils fut massacré aux yeux de son père. Enfin, trente-sept personnes

distinguées par leur naissance ou par leurs emplois, périrent de la sorte : on voulut que le gouverneur fût témoin de cette tragique scène, et il ne fut décapité que le dernier.

Le prince fit apporter toutes ces têtes, sur lesquelles, en se moquant, il jeta des fleurs comme par manière de sacrifice. Le lendemain il les fit transporter à sa capitale, où il s'en fit un triomphe barbare, ayant fait attacher deux de ces têtes aux défenses de l'éléphant sur lequel il faisait son entrée, tandis que ceux qui le précédaient, par un jeu également cruel, jetaient les autres têtes en l'air, et les recevaient dans leurs mains. Ces têtes furent exposées tout le jour devant la salle des gardes, et on les suspendit le lendemain près de la ville entre deux colonnes.

Il en coûta cher au prince pour s'être ainsi livré aux mouvements de sa colère. L'armée des Mogols, promptement rassemblée, et les princes tributaires réunis, ayant formé un corps d'armée considérable, entrèrent dans le pays de Ponganour. Le prince perdit courage. Au désespoir de ne trouver de salut que dans la fuite, avant que de partir il fit tenailler celui dont les conseils l'avaient précipité dans ce malheur, et il gagna sa principale forteresse dans les montagnes; mais ne s'y croyant pas encore en sûreté, il se rendit à Cadapa, comptant mal à propos sur la protection du nabab, dont il était tributaire. Celui-ci, qui était d'intelligence avec le nabab offensé, l'amusa pendant quelque temps, et le mit ensuite aux fers, où il est encore.

Cependant la ville de Ponganour fut prise après quelques jours de résistance. Le palais du prince fut détruit, la ville brûlée, et les murs renversés. Nous eûmes part

à la désolation commune, et notre église ne fut pas épargnée. Les Mogols, après avoir mis la principauté sur la tête d'un enfant du prince, et avoir établi le brame Sommappa pour général de l'État, donnèrent la paix à tout le pays et se retirèrent.

Le missionnaire n'ayant pu, durant ces troubles, visiter la chrétienté de Ponganour, profita des premiers moments de calme pour s'y rendre. Il choisit la maison d'un fidèle la plus propre à servir d'église, et il fit proposer une entrevue au brame administrateur. Celui-ci fit l'honneur au missionnaire de venir le trouver avec une suite de cinquante personnes. On s'entretint d'abord de sciences, et ensuite de religion. On convint assez de l'unité de Dieu, et Sommappa ajouta ce que disent communément les brames, *Kechavova*, *Chivova*. C'est *Kechavoudou* ou *Chivoudou*. Le premier est un nom de *Vistnou*, le second, de *Roudroudou*. « En voilà deux, reprit le Père ; » depuis tant de temps que vos docteurs disputent ou lisent les livres, n'ont-ils pu décider encore lequel des deux est le vrai Dieu ? Si la chose vous est si obscure, ne pouvez-vous pas dire : J'ignore *Vistnou* et je ne sais pas quel est *Chivoudou*, mais je reconnais un Dieu créateur. Quand on est né dans une secte, la prévention aveugle si fort, qu'on n'examine pas même les termes ; car ce *Kechavoudou*, que vous avez nommé le premier, signifie le *chevelu*, et rien de plus. » — « Est-il bien vrai, demanda le brame, que le sens de ce terme soit celui que vous dites ? » — « Oui, répliqua le Père, je l'ai lu dans vos livres les plus autorisés : *kechaha* (cheveux) ; *kechikan* (chevelure) ; *kechavoudou* (le chevelu). Si vous lui donnez des cheveux, vous lui ôtez la nature divine, qui est pur esprit ; comme vous

» en convenez vous-même par les termes de *niranjana*,
» *niracara*, *akaiaga*, etc. (qui est sans membres, sans
» figure, sans corps). » A la fin de cet entretien, le Père
demanda un terrain dans l'enceinte de la ville pour y
bâtir une maison, et le brame le lui accorda.

Cette église fut bientôt construite, et ne tarda pas à
enfanter de nouveaux fidèles. Il y a parmi ces néophytes
une famille dont l'aîné, toujours attaché à ses idoles, est
capitaine. Le reste de la famille, qui habite une maison
séparée, a connu et embrassé la vérité. Ils n'eurent pas
plutôt reçu le baptême, que leur foi fut éprouvée. Bali
Naioudou, leur aîné, dont ils dépendent par les lois du
sang et du service, fit un repas à l'honneur de ses an-
cêtres, lequel, parmi les gentils, est toujours précédé de
cérémonies superstitieuses, et y invita ses frères. L'un
lui fit réponse que sa religion ne lui permettait pas de
participer aux cérémonies des gentils ; un autre lui dé-
clara que si l'on s'abstenait de telle et telle cérémonie,
il s'y trouverait ; sinon, qu'il était inutile de lui en par-
ler. Tous refusèrent ainsi de s'y trouver.

Le plus jeune de cette famille se tira d'une épreuve
encore plus délicate. Le brame administrateur, suivi
d'une partie des troupes, étant allé visiter une des places
de guerre, leur fit donner à dîner. Le jeune prosélyte
s'aperçut que les mets étaient déposés aux pieds de l'i-
dole. Comme on le pressait de s'asseoir, il répondit qu'il
jeûnait ce jour-là ; et il jeûna en effet, car il ne fit qu'une
collation, ce qui est le jeûne de l'Inde. Lorsqu'il fut de
retour à son poste, le capitaine ameuta contre lui quel-
ques soldats, sur ce qu'il avait quitté le culte des dieux
pour embrasser une religion qui leur est entièrement
opposée. L'un d'eux l'ayant menacé de l'épée : « En

» toute occasion, répondit-il, je saurais bien me défendre; mais une mort soufferte en témoignage de ma foi, est trop précieuse pour la refuser. »

Quelques jours après, le brame Sommappa honora le missionnaire d'une seconde visite; il était accompagné de douze brames, et de près de cent personnes. Il fit tomber lui-même le discours sur la religion; et pendant une bonne heure que dura l'entretien, on traita plusieurs matières importantes, et toujours à l'avantage de la loi chrétienne. Un de leurs systèmes est que l'âme est universelle, et ils supposent qu'elle est la même dans tous les corps, selon cet axiome tiré de leur théologie : *Charivam binnam paramatmamekam* (le corps est différent, et l'âme est une). Ils expliquent, selon ce système, la différence de l'homme d'esprit et de l'idiot, du savant et de l'ignorant, par la comparaison d'un bon et d'un mauvais miroir : l'objet, quoique toujours le même, est représenté nettement dans l'un et confusément dans l'autre; la différence n'est point dans l'objet, elle est dans le miroir.

Cette proposition ayant été mise sur le tapis : « Ne tenez-vous pas, dit le Père, un paradis et un enfer, l'un qui est la récompense des justes, et l'autre qui est la prison des pécheurs? » Ils convinrent de cet article. « Voilà donc deux hommes, reprit le Père, un juste et un pécheur, qui meurent en même temps; le corps est réduit en cendres : comment l'âme, si elle est une dans les deux, peut-elle en même temps avoir le paradis et l'enfer pour son partage? Serait-ce que vous reconnaissez après la mort une division dans l'âme universelle? » Le brame Sommappa répéta ce raisonnement, pour en faire sentir la force à l'assemblée; il

ne laissa pas de faire une instance : « Il y en a qui tien-
» nent, dit-il, qu'il n'y a pas d'autre enfer, ni d'autre
» paradis, que la douleur et la joie qu'on éprouve dans
» le monde. » — « Sans m'arrêter, répondit le mission-
» naire, à un sentiment qui sape le fondement de toute
» religion, vous ne pouvez pas le tenir, vous autres bra-
» mes, puisque le contraire se trouve formellement dans
» le Vedam, où il est dit : *Si vous me pardonnez mes*
» *péchés, j'irai prendre possession de la gloire; et ail-*
» leurs, en parlant de ceux qui ont tout abandonné pour
» se consacrer à Dieu : *Ceux-là vont au paradis de Brama*
» *pour y jouir de l'immortalité.* Vous supposez donc un
» lieu hors de ce monde, où les justes reçoivent la ré-
» compense de la vertu. » Le brame ne répliqua rien, et
après quelques honnêtetés il se retira.

La nouvelle chrétienté de Bouccapouram s'est fort ac-
cruë depuis deux ans, et entre autres elle s'est augmentée
de la famille des *Reddis Tommavarou*, qui sont en partie
fondateurs de l'église de Madiggoubba. Il y a plusieurs
années que le chef de cette famille, étant violemment
tourmenté du démon, fut entièrement guéri aussitôt
qu'il eut reçu le baptême, que le P. Le Gac lui admi-
nistra; cependant il ne survécut pas longtemps à cette
grâce. Quoiqu'une mort si prompte soit une épreuve
dans l'Inde pour des prosélytes, ils n'en furent pas moins
attachés à la foi. Depuis ce temps-là cette famille s'est
augmentée jusqu'à près de deux cents personnes, et est
devenue extrêmement riche. On y conserve encore l'u-
sage que nous inspirons aux fidèles, de ne consentir au
mariage de leurs filles qu'à condition que leurs gendres
se fassent chrétiens, comme aussi de faire baptiser les

filles des gentils qui entrent dans leur maison. Leur fidélité à observer cet usage leur a attiré diverses persécutions, qu'ils ont surmontées par leur fermeté.

Ces Reddis dont je parle demeuraient à Alomourou, qui est de la dépendance d'Anantapouram ; on les déféra aux Marattes, comme étant puissamment riches. Madou Raioudou, brame maratte qui était à la tête d'un camp volant, alla assiéger la ville ; les Reddis qui en étaient les maîtres, comptant peu sur le secours du prince, prirent le parti de se défendre ; et, faisant des habitants autant de soldats, ils soutinrent le siège pendant trois mois. Durant ce temps-là il n'y eut pas un seul chrétien de blessé, tandis que les ennemis perdirent une grande partie de leur armée. Cependant le chef des Reddis chrétiens se rendit à la cour pour exposer au prince les besoins de la citadelle. Le prince lui donna des armes en récompense de sa bravoure, et le fit conduire en triomphe par la ville sur son propre éléphant ; mais au lieu de lui fournir le secours qu'il demandait, il abusa lâchement de sa confiance, et le força de lui faire un billet de six mille pistoles.

Aussitôt que le Reddi fut de retour à Alomourou, il assembla ses frères, et après leur avoir rapporté la criante et honteuse vexation que leurs richesses leur avaient attirée de la part de leur propre prince, ils prirent de concert la résolution d'abandonner le pays, et de retourner à Baccapouram, d'où ils étaient sortis autrefois. L'exécution en était difficile : la multitude de leurs bestiaux, leurs effets, leur argent, et plus que tout cela, un grand nombre de petits enfants rendaient la marche périlleuse et embarrassante. Ils prirent le temps de la nuit pour se

dérober à la vigilance de leur ennemi ; leur marche se fit heureusement dans le plus grand silence, et nul de leur suite ne fut surpris.

Quelque temps après leur départ, le prince d'Anantapouram en étant informé, leur envoya des députés pour les engager à rester dans ses États ; mais cette invitation ayant été inutile, il en envoya d'autres avec une compagnie de soldats, pour appuyer la négociation ; ces seconds députés arrivèrent heureusement trop tard, les Reddis n'étaient plus sur les terres du prince. Ils avaient promis à Dieu en partant d'Almourou, que s'ils échappaient à la vigilance de leurs ennemis, et que s'ils obtenaient un établissement dans le lieu où ils se retiraient, ils y bâtiraient une église à leurs frais. Ils continuèrent paisiblement leur route qui était de quatre-vingts lieues, et cette nombreuse famille arriva à Bouccapouram sans la moindre incommodité. Le prince leur donna d'abord une ferme du domaine, et leur accorda ensuite d'autres villages, dont le plus considérable est voisin de l'église d'Aricatla.

Cette nouvelle église, qui est à une journée de celle de Bouccapouram, est l'ouvrage d'un chrétien nommé *Pierre Ponnapati*. Il se trouva à Bouccapouram lorsqu'on y construisait l'église : il étudia attentivement les principes de la religion chrétienne, et s'étant rendu à la vérité dès qu'il l'eut connue, il reçut le baptême. De retour dans sa ville, il eut à essuyer toutes sortes de contradictions, soit de la part de sa famille, soit de la part de Pappi Reddi, qui en était gouverneur. Il songea d'abord à gagner sa famille, et il y réussit par ses exhortations, et par les leçons d'un catéchiste qu'il avait amené avec lui. Il eut plus de peine à fléchir le gouverneur ; cependant il en vint à bout, et obtint son consentement pour l'établissement.

qu'il voulait former, et son agrément pour faire venir un missionnaire.

Le père Gargam qui fut appelé, se rendit à Aricatla pour conférer avec le gouverneur. Cette ville est d'environ cinq à six mille habitants. Le démon, auquel ce gouverneur bâtissait alors un temple, craignit un concurrent aussi redoutable que le Dieu des chrétiens. Les brames qui l'avaient déjà ébranlé, firent de nouveaux efforts à l'arrivée du missionnaire ; aussi le Père le trouva-t-il tout-à-fait changé, et, aux marques d'estime près, il n'en put recevoir aucune réponse positive. Le Père voyant l'inutilité de ses raisons et de ses démarches, demanda au gouverneur pourquoi il l'avait fait appeler, et s'il était permis à un homme de son rang de se jouer d'un missionnaire qui venait dans son pays en qualité d'ambassadeur du vrai Dieu ; que ce serait un sujet de triomphe pour les ennemis de son culte, et qu'un semblable accueil retombait sur le grand Maître qui l'avait envoyé. « Ce grand Dieu, ajouta-t-il, nous ordonne de secouer la » poussière de nos souliers contre ceux qui refusent de » nous recevoir ; » et, comme il se mettait en devoir d'exécuter cet ordre, le gouverneur tout effrayé l'arrêta, et, changeant de langage, il donna son consentement de bonne grâce : il se fit même un changement si grand dans le cœur du brame Ramanna, le principal auteur de cette opposition, qu'il se chargea de présider à la construction de l'église.

Ces deux églises étant proches l'une de l'autre s'entresoutiennent pour l'accroissement de la foi. Celle de Boucapouram eut bientôt plus de deux cents chrétiens : et par l'arrivée des Reddis venus de Madigoubba, celle d'Aricatla se trouve une église toute formée. Elle com-

mence déjà à donner des prosélytes. La curiosité ayant attiré à la nouvelle église un orfèvre linganiste, il disputa longtemps avec le catéchiste. Le Père de la Johannie jugeant, par ses discours, qu'il goûtait les vérités chrétiennes, entreprit sa conversion. Dieu bénit son entreprise, l'orfèvre mit ce jour-là son lingan à ses pieds. Un si prompt changement est, dans l'ordre des conversions de l'Inde, une espèce de miracle ; car de tous les gentils, il n'y en a point de plus éloignés du christianisme que ceux qui sont de cette abominable caste. Regis (c'est le nom que ce néophyte reçut au baptême) s'est souvent distingué par la fermeté avec laquelle il a soutenu les diverses persécutions domestiques, qui ne manquent guère aux nouveaux fidèles.

La conversion d'un autre linganiste a quelque chose de plus singulier. Un gentil, pour avoir entendu des catéchistes, avait pris quelque teinture des vérités de la religion ; il s'avisa de parler de la doctrine chrétienne au linganiste d'un ton railleur : « Ils sont admirables, dit-il, ces chrétiens ! ils font le procès à tous nos dieux, » et ils les traitent d'hommes, de pierres, d'animaux ; ils » veulent qu'on se borne dans le mariage à une seule » femme, qu'on ne touche point au bien d'autrui, etc. » Le linganiste l'écouta tranquillement, et quand il eut achevé de parler : « Vous me dites là des choses surprenantes, lui répondit-il ; il faut que ces missionnaires » soient de grands hommes, puisqu'ils prêchent une religion si pure et si conforme à la droite raison ; je vous » suis obligé des connaissances que vous m'en donnez, » et je vais de ce pas à l'église pour m'en faire mieux » instruire. » Et, en effet, il se fit présenter au mission-

naire , lui remit son idole , écouta les instructions et reçut le baptême.

A Bouccapouram, un enfant de huit ans, qui était chrétien, se trouvant dans une salle publique où les principaux du lieu étaient assemblés, l'un d'eux se mit à railler sur la religion. Le jeune enfant répliqua. Après quelques altercations de part et d'autre, on lui dit de montrer son Dieu. « Mon Dieu, répondit l'enfant, est le créateur » de tout l'univers ; il est un pur esprit, et je ne puis vous » le montrer ; mais je vous montrerai bien le vôtre. » Il prit en même temps une pierre, sur laquelle il barbouilla une face humaine, puis l'ayant posée gravement à terre et avec un air de cérémonie, d'un coup de pied il la poussa loin de lui en disant : « Voilà les dieux que vous » adorez. » Tout le monde applaudit à la saillie du jeune enfant, et le mauvais plaisant se retira couvert de confusion.

Une troupe de maçons, dont les chefs sont chrétiens, bâtissaient la chaussée d'un étang à Mondicallou. Un Dasserri, venu de Ballapouram, leur ayant aperçu le chapelet pendu au cou, crut que son titre de Samaiacadou ou de chef des Dasseris lui donnait le droit d'inquiéter les ennemis de ses dieux. Il leur chercha querelle, et, après bien des menaces, il leur défendit de puiser de l'eau. « Comment, dit l'un d'eux, c'est nous qui travaillons à cet étang, et vous nous empêcherez de nous y » désaltérer ! » Il alla à l'instant porter sa plainte au gouverneur, qui est parent du prince. Celui-ci fit appeler le Dasserri, et les fit disputer ensemble. La conclusion fut que le gouverneur, irrité contre le Dasserri, le chassa de sa présence, et qu'il présenta le bétel au chrétien, ce

qui, dans cette circonstance, était pour lui une assurance d'affection et une marque d'honneur.

Les mêmes fidèles ayant été employés par un brame, ministre d'État, à réparer la chaussée d'un autre étang, en la chargeant de terre pour l'affermir, enterrèrent à dessein un nombre de petites idoles, que les gentils ont coutume d'y placer. Le brame étant venu examiner l'ouvrage : « Je ne vois plus, dit-il, nos dieux ; qu'en avez-vous fait ? — Je ne comprends pas bien ce que vous me demandez, répondit le chef des fidèles. A la vérité, j'ai remarqué en cet endroit un amas de pierres, que j'ai trouvé propres à fortifier la chaussée ; mais de dieux, je n'en ai point vu. — C'était cela même, reprit le brame, que tu devais respecter : ignorais-tu que ce sont nos dieux ? — Je m'y connais autant que personne, dit le maçon, puisque c'est notre métier, et vous pouvez m'en croire ; c'étaient certainement des pierres. Mais puisque vous voulez que ce soient des dieux, ils sauront bien reprendre leur place. » Un autre brame, lui ayant aperçu un chapelet, dit au brame ministre : « A quoi vous amusez-vous ? Ne voyez-vous pas que c'est un chrétien, et ignorez-vous quel est le mépris que les chrétiens font de nos dieux ? » La chose en demeura là, et on ne les inquiéta point.

Je finis, mon révérend Père, cette longue lettre, en vous apprenant la mort du P. Lavernhe, que l'excès de ses travaux a consumé en trois ou quatre ans passés dans cette mission. Il joignait à une grande piété un zèle qui ne lui permettait pas de se modérer dans les exercices les plus fatigants d'une mission par elle-même si pénible. Il est le premier des missionnaires qui ait fait faire les exercices de saint Ignace aux catéchistes et aux fidèles.

Son église était une de celles où il s'administrait le plus de baptêmes. Le soin qu'il prenait à convertir les infidèles et à former les néophytes; ses fréquents voyages, le concours des fêtes, et l'ardeur dont il animait les fonctions de son ministère, terminèrent bientôt son sacrifice. Il se rendit trop tard à Pondichéry, où les remèdes ne purent dissiper la langueur qu'il avait contractée : elle servit à le disposer à une mort précieuse par les sentiments de prédestiné qui le sanctifièrent jusqu'au dernier soupir, et qui laissèrent après lui une odeur de vertu qui subsistera longtemps dans cette mission.

J'ai l'honneur d'être, etc.

NOTICE SUR LE P. BESCHI.

Le P. Beschi mérite une place toute particulière dans l'histoire de la mission du Maduré, qu'il a illustrée par les productions de son génie et de sa vaste érudition, comme il l'a servie par ses travaux apostoliques et par ses souffrances. Nous donnons d'autant plus volontiers cette notice, qu'aujourd'hui les esprits, frappés de la beauté de son talent et trompés par quelques traits de sa vie, semblent porter sur lui un jugement plus digne de l'écrivain qu'honorable au missionnaire.

Le P. Beschi, né à Châtillon, province de Venise, le 8 novembre 1680, entra dans la Compagnie le 21 octobre 1698. Il fit ses études théologiques au collège romain, et après avoir été élevé au sacerdoce, il demanda et obtint les missions des Indes. Il arriva dans la mis-

sion du Maduré, et fut chargé de la résidence du Sud vers l'année 1710. Mais les lettres annuelles de cette époque n'étant point parvenues en Europe, et les Pères français, qui nous ont transmis quelques particularités de la mission du Maduré, n'ayant parlé que de ce qui se passait autour d'eux : dans le Marava, à Tanjaour ou à Tirouchirapali, les premières années des travaux du P. Beschi sont entièrement perdues pour l'histoire. Le premier vestige que nous trouvons de sa présence dans le Maduré est la relation des années 1714, 1715 et 1716, que le P. Brandolini, arrivé à Lisbonne en qualité de procureur, rédigea pour suppléer au défaut des lettres annuelles, dont on regrettait la perte. Voici ce que nous y lisons.

Le P. Joseph-Constant Beschi, chargé du district de Camanayakenpatti, réside souvent à Cajétar, où il a baptisé une foule de païens, presque tous de haute caste. De ce nombre fut un personnage distingué nommé Soucou-Serveicären, très-influent dans cette ville par son emploi et sa science, et proche parent de Malavarâyen, seigneur du *paleam*, ou de la forteresse. Déjà depuis deux ans cet illustre catéchumène demandait instamment le baptême, mais le Père, prévoyant les persécutions que cette conversion soulèverait dans tout le pays, avait cru nécessaire de lui différer cette grâce, afin de l'éprouver davantage et de le préparer aux rudes combats qu'il aurait à soutenir. Enfin, assuré de ses dispositions, il le baptisa avec un autre idolâtre de cette ville, nommé Anandasipoullei, homme vénérable par son âge, et célèbre par sa dévotion fanatique envers ses idoles, dont il ne recevait pour récompense que d'horribles vexations.

Le bruit de ces deux conversions, répandu à l'instant

dans toutes les contrées voisines, réveilla la fureur des chefs idolâtres, et les brames résolurent la perte du P. Beschi et la ruine de la religion chrétienne. Cependant ils n'osèrent éclater ouvertement, parce que, outre l'autorité dont jouissaient les deux néophytes, le P. Beschi était ami intime des deux principaux de la ville. Ils prirent donc le parti d'aller porter leurs plaintes au gouverneur général de la province, et d'ourdir secrètement leurs intrigues. Ils furent secondés avec ardeur par un ennemi juré du christianisme, nommé Oulôganâden (1), qui leur conseilla de préparer les esprits des habitants de la ville, et de les envenimer contre les chrétiens, en attendant qu'une occasion favorable leur permit d'exécuter leurs projets.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Un paria des terres s'était rendu à la côte Coromandèle, y avait été bien accueilli, et après avoir appris quelques mots de portugais et les mystères de notre sainte religion, il avait reçu le baptême. Déjà plus d'une fois nous avons porté nos plaintes contre cette excessive facilité de conférer le baptême à des Indiens peu connus et vagabonds; on a pu attribuer ces plaintes à la susceptibilité, tandis qu'elles n'étaient que trop fondées sur l'expérience; le paria dont il est question ne justifia que trop nos craintes. Baptisé, nourri par la charité des Portugais, et enrichi de leurs aumônes, il quitta la côte, prit le costume des faquirs, et rentra dans le Maduré, étalant partout un mélange monstrueux d'idolâtrie, de christianisme et de mahométisme. Gentil avec les gentils, musulman avec les musulmans, et chrétien avec les chrétiens, il trompait

(1) Ce nom orgueilleux signifie le *Seigneur du monde*.

tout le monde et vivait grassement aux dépens de ses dupes. Il se présenta sous le titre de chrétien vellage dans l'église de Vadakencoulam, où je me trouvais alors ; s'annonça comme un pécheur égaré qui, après 12 ans d'infidélités, voulait se réconcilier avec Dieu, et joua si bien son rôle, qu'il trompa le catéchiste rajah qui m'accompagnait. Celui-ci plein de joie vint m'annoncer l'heureuse nouvelle, et ajouta que le pénitent désirait me voir ; j'eus peine à y consentir, et les informations que je pris auprès du catéchiste augmentèrent mes soupçons ; mais pressé de nouveau par ses instances, je cédaï.

Le faquir arrive donc, fait le signe de la croix en prononçant la formule portugaise et mêle des expressions de cette langue dans ses discours tamouls. Ces paroles sont pour moi comme un coup de foudre ; néanmoins je conserve assez de présence d'esprit pour dissimuler, et feignant de ne l'avoir pas compris, je lui dis : Parle-nous un langage que nous puissions entendre, et si tu es vellage, commence par mettre de côté ce jargon et cet habit de faquir, puis je te permettrai d'assister pendant quinze jours aux instructions des catéchumènes, pour te préparer à une bonne confession. Il fait semblant de consentir à tout, mais voyant qu'il a manqué son coup et que je ne lui envoie pas de riz, il décampe au milieu de la nuit, et se dirige vers le district du P. Beschi. Le lendemain matin il paraît dans une nombreuse chrétienté, mais changeant son rôle de pénitent, qui lui a mal réussi, en celui de maître de la loi, il commence à prêcher et étale un gros paquet de livres, preuve irréfragable de son érudition. Les chrétiens avertissent aussitôt le catéchiste le plus voisin, qui accourt pour

examiner le nouveau docteur; il découvre son imposture, lui adresse de sévères reproches et a l'imprudence de lui administrer quelques coups de sa discipline. L'imposteur se rend aussitôt à Couroukelpatti et se plaint auprès du P. Beschi, des mauvais traitements reçus de son catéchiste. Le Père, comprenant les suites que peut avoir cette affaire, console son homme, et lui promet réparation; en attendant, les chrétiens ont ordre de le bien traiter, et déjà il témoigne d'être pleinement satisfait.

Nos ennemis ayant eu connaissance de ce qui était arrivé, se hâtent de saisir cette occasion; par leur instigation le faquir reprend son costume, se donne pour disciple de Mahomet, et comme l'armée mogole n'est pas éloignée, il y court, pénètre dans le camp, s'adresse aux officiers, presque tous mahométans, se met à crier, à pleurer, et à faire toutes sortes de contorsions; il leur reproche leur peu de zèle pour la religion et pour l'honneur des faquirs, les prie, les conjure, les menace de la colère du grand prophète, s'ils ne tirent une prompte vengeance. Il n'en fallait pas tant pour fanatiser des musulmans : les officiers s'attroupent autour du faquir et le conduisent au général qui est un brame nommé Jellamahârâyen, exagèrent le fait par des calomnies, et protestent qu'ils n'obéiront à aucun commandement tant qu'on n'aura pas vengé l'injure faite au faquir.

Cependant celui-ci, connaissant le mépris que professaient les brames et toutes les castes indiennes pour les mahométans, savait bien que leur intervention ne serait guère efficace sur l'esprit du général; il le prit donc par son faible et eut l'adresse de mêler à ses discours, comme en passant, des expressions propres à donner

une grande idée des richesses que le P. Beschi tenait cachées dans l'église de Couroukelpatti. Cette ruse eut son effet : à l'instant le brame expédia un détachement de deux cents soldats et de quarante cavaliers commandés par son propre fils, avec ordre d'arrêter le missionnaire et les catéchistes, de saccager l'église et de lui apporter fidèlement les trésors qu'ils y trouveraient. Le paria faquir, comme un autre Judas, était à la tête de cette troupe et dirigeait la marche. Arrivés à Couroukelpatti, ils investirent le village pour empêcher que quelqu'un ne se sauvât et n'emportât les trésors. La première personne qu'ils rencontrèrent fut un catéchiste de noble condition, nommé Savériadien, homme remarquable par sa foi et sa piété; le paria l'ayant pris pour celui qui l'avait frappé, jeta des cris de rage, et aussitôt le malheureux fut assailli, accablé de coups, dépouillé de ses vêtements et chargé d'outrages. Le catéchiste dont l'imprudence avait donné occasion à cet orage, craignant que sa présence ne compromît encore davantage la chrétienté en irritant ces fanatiques, sauta par-dessus un mur, se cacha dans les broussailles et s'échappa à la faveur des premières obscurités de la nuit.

Le P. Beschi, avec son grand catéchiste nommé Gnanindiren, était occupé à préparer la crèche pour la fête de Noël. Il s'avança à la rencontre des soldats; dès qu'il fut reconnu, un des commandants l'arrêta et lui déclara, selon la coutume, qu'il était prisonnier du roi. « Je suis » fort étonné, répondit le Père, que pour arrêter un » pauvre Sanniassi étranger et sans nul appui, vous ayez » cru nécessaire de vous présenter avec cet appareil » d'armes et de soldats; un seul signe de la volonté du » roi suffisait pour m'engager à me remettre à sa dis-

» création ; je n'ai pas de plus ardent désir que d'offrir
» mes hommages au prince et de lui rendre compte de
» ma conduite et de ma doctrine. » Puis il lui demanda
la permission de se revêtir de son costume de cérémonie,
fit une prière devant l'autel en offrant à Dieu le sacrifice
de sa vie, et partit avec ses deux catéchistes, sous la
conduite du commandant et de quelques soldats, qui les
présentèrent au général. Pendant ce temps, le fils du
brame, avec le faquir et le reste de la troupe, fouillaient
dans l'église, dans le presbytère et partout, pour cher-
cher les mouts d'or ; mais ils ne tardèrent pas à se con-
vaincre de leur illusion, et le faquir, suffisamment vengé
et craignant que son imposture ne lui attirât quelque
mauvaise affaire, se hâta de se soustraire par la fuite au
ressentiment de ceux qu'il avait trompés.

Ceux-ci se consolèrent un instant par la découverte
d'un petit sac de médailles brillantes que le P. Procu-
reur, à son retour de Rome, avait remises au P. Beschi
pour les répartir entre tous les missionnaires. Oubliant
que tout ce qui brille n'est pas or, ils crurent tenir entre
les mains un trésor et le portèrent au général. Ce brame
orgueilleux avait déjà fait comparaitre devant lui le
P. Beschi avec ses catéchistes ; il l'interrogea sur son
pays et sur sa doctrine, et le Père répondit avec cette
grandeur d'âme qui lui était naturelle et cette pureté de
style qui déjà le faisait remarquer. « Prétendez-vous, lui
» dit le général, enseigner aussi ces choses aux brames ?
» — A tous, répliqua le Père ; car dans ces contrées il y
» a peu d'hommes qui connaissent le Dieu qui les a créés
» et le ciel qu'ils doivent mériter. » A ces mots, le
brame, blessé au vif, accabla son prisonnier d'injures et
de mauvais traitements, le chassa de sa présence, et or-

donna de le charger de fers et de l'enfermer avec ses catéchistes. Ils restèrent quelque temps ensemble, puis on les sépara pour triompher plus facilement de leur constance. On employa d'abord les tourments pour forcer les catéchistes à renoncer à leur foi et à découvrir les trésors cachés du missionnaire. On prolongeait le supplice, en suspendant ou modérant sa rigueur quand on voyait les victimes sur le point de succomber à la violence. Après avoir épuisé en vain les cruautés et les artifices contre l'inébranlable fidélité des catéchistes, on se tourna contre le Souami : furieux de se voir trompé et vaincu, le général prononça la sentence de mort contre lui, et ordonna qu'on fit tous les préparatifs de l'exécution pour le lendemain.

Deux chrétiennes de haute naissance avaient accompagné leur père à travers la foule des spectateurs et des soldats, et pénétré jusqu'à la tente du général pour être témoins de tout ce qui se passait; à la lecture de cette sentence, elles éclatèrent en sanglots, et coururent en porter la nouvelle aux néophytes de Cajétar, qui s'étaient réunis en foule à l'église. Il est plus facile d'imaginer que de décrire la scène de deuil et de désolation qu'offrit alors cette malheureuse chrétienté.

Mais à côté de ce spectacle déchirant s'en présente bientôt un autre plus affreux. Le perfide Oulôganâden, qui a présidé à cette intrigue diabolique, et s'est transporté, en qualité de gouverneur de la province, au camp des musulmans pour en assurer le succès, envoie ses ordres à ses agents secrets et donne le signal d'un soulèvement général contre les chrétiens. A la nouvelle de la sentence de mort portée contre le pasteur, on pense qu'il sera facile d'anéantir le troupeau : nos ennemis, ivres de

joie, se réunissent, ameutent toute la ville, et publient les proclamations incendiaires du gouverneur ; ceux d'entre les païens qui jusqu'alors nous ont favorisés ne peuvent résister au torrent, et tous jurent d'exterminer la religion chrétienne. Tout étant ainsi préparé, Oulôganâden arrive lui-même pour diriger l'œuvre de destruction ; sa présence inspire un nouveau courage et une nouvelle fureur à ces fanatiques. Ils pillent et démolissent les maisons de quelques chrétiens ; puis ils s'avancent, au milieu des hurlements et des blasphèmes, contre l'église et le presbytère, qui en un instant sont saccagés et rasés jusqu'aux fondements. Exaltés par leur triomphe, ils se réunissent aussitôt pour s'engager mutuellement, par un acte solennel signé de tous, à ne jamais permettre que l'église se relève de ses ruines, ni qu'aucun missionnaire remette les pieds dans leur ville, ni qu'il y reste un seul chrétien.

Pour commencer à exécuter ce décret, on saisit les personnes, et on les soumet à tous les genres de tourments. Oulôganâden, secondé par les magistrats et par tout ce qu'il y a d'influent dans le pays, emploie tour à tour les menaces et les promesses, la cruauté et la séduction, les opprobres et les démonstrations de bienveillance, mais surtout les lois et l'influence des castes. Il s'attache principalement à pervertir les deux néophytes distingués dont la conversion a été la première cause de cette persécution, Souccou-Serveicâren et Anandasipoullei. Mais tous les efforts et les artifices des persécuteurs n'ont d'autre effet que de prouver leur impuissance et le courage magnanime des soldats de Jésus-Christ. Dans toute cette terrible persécution, pas un seul néophyte ne se montre indigne de sa foi.

Pendant que toutes ces horreurs s'exerçaient à Cajétar et dans la province, la divine Miséricorde travaillait à sauver le P. Beschi et la religion, qui paraissait à la veille d'une ruine entière dans toutes les provinces du Sud. Elle se servit pour cet effet de deux chrétiens de haute condition : l'un, rajah de caste et puissant par sa position ; l'autre, majordome du roi et doué d'une capacité peu ordinaire. Avertis par les néophytes de tout ce qui se passait, ces deux personnages, pleins de zèle pour la religion et de dévouement personnel pour le missionnaire, prennent la résolution de s'exposer à tous les dangers et de tout sacrifier pour le délivrer. Ils arrivent au camp de grand matin, lorsque tout est déjà préparé pour l'exécution de la sentence, et un peu après le départ d'Oulôganâden, empressé de réaliser ses plans à Cajétar et dans tout le pays. Ils s'adressent à l'instant au général, auprès duquel leur caste leur donne beaucoup de crédit et d'influence ; ils lui parlent avec force en faveur du missionnaire dont ils prouvent l'innocence, et en faveur de la religion chrétienne dont ils montrent la sainteté ; ils mettent en jeu la considération de ses propres intérêts, et les craintes de la responsabilité qu'il assume sur lui. En s'appropriant publiquement un sac de médailles qui n'ont aucune valeur, il s'engage évidemment à déboursier à son souverain un sac de belles et bonnes pagodes ; car le prince mesurera ses exigences, non sur la réalité, mais sur le bruit public. Leurs discours changent complètement les dispositions du général, dont l'esprit est surtout frappé par l'argument des médailles ; un orfèvre est appelé sur-le-champ, et déclare que toutes ces pièces brillantes ne sont que du cuivre. Alors une crainte sérieuse, et très-fondée pour quiconque connaît

les usages du pays, s'empare du brame ; il s'empporte contre son fils et ses officiers, qui par leur imprudence l'ont exposé à une ruine totale ; et les deux chrétiens n'ont plus de peine à lui persuader que la délivrance du missionnaire est aussi nécessaire à ses propres intérêts qu'elle est conforme à la justice. Le P. Beschi est à l'instant mis en liberté, on lui rend publiquement tous les objets qu'on lui a volés, sans manquer de faire sonner les médailles et de promulguer la décision de l'orfèvre sur leur valeur réelle.

La nouvelle de la liberté du missionnaire vint consoler les néophytes en même temps qu'elle consterna les païens et déconcerta tous leurs plans ; mais elle ne put entièrement arrêter les désordres, ni réparer pleinement le mal produit par cette exaltation des esprits contre la religion. Les ravages ne s'étaient pas bornés à Cajétar, ils s'étaient répandus dans toutes les provinces voisines, comme je l'ai déjà indiqué. Dans la célèbre ville de Tencassi, nos ennemis profitèrent du mouvement général, et le gouverneur, donnant libre cours à sa haine invétérée, fit arrêter tous les chrétiens et mettre le sceau du roi à toutes les maisons. A Couroukelpatti, le P. Beschi trouva le gouverneur de la province qui venait avec bonne escorte, soi-disant pour le protéger et dresser procès-verbal des insultes qu'on lui avait faites, mais dans la réalité pour chercher les trésors imaginaires qui avaient échappé aux cupides investigations des soldats. Néanmoins toutes les violences s'arrêtèrent peu à peu, les esprits se calmèrent et la sécurité se rétablit. L'effet de cette tourmente le plus affligeant et le plus difficile à réparer est la démoralisation d'un grand nombre de païens qui montraient des dispositions favorables à la

religion et qui n'osent plus se rapprocher de nous, soit à cause des engagements qu'ils ont pris dans ce moment d'effervescence, soit par honte de se contredire sitôt, soit par crainte de nos ennemis, qui viennent de donner des preuves de leur puissance. Il résulte de là que les conversions des gentils, et surtout de ceux des hautes castes, sont beaucoup moins nombreuses qu'elles ne l'étaient. Mais l'expérience du passé et la confiance dans la divine Providence nous font espérer que cette dernière conséquence de la persécution ne tardera pas non plus à disparaître. — Ici finit la relation de 1715.

C'est en sortant de ce danger que le P. Beschi adressait au P. Général la lettre suivante :

Mon Très-Révérend Père en J.-C. — P. C.

J'ai reçu, le 16 décembre dernier, avec un profond respect et une immense consolation de mon âme, deux lettres de Votre Paternité, l'une datée du 7 octobre, et l'autre du 30 décembre de l'année 1713. Je remercie infiniment Votre Paternité de l'amour qu'elle m'y témoigne malgré mon indignité, et des indulgences qu'elle m'a obtenues du Souverain Pontife pour le bien et le salut de ces chers néophytes rachetés par le sang précieux de notre bon Jésus. Je vous dois et vous rends aussi mille actions de grâces pour l'insigne faveur d'avoir admis un si indigne et si inutile enfant de la Compagnie à la profession solennelle des quatre vœux, que j'ai faite, d'après les ordres du R. P. Provincial, et avec un bien vif sentiment de mon bonheur, le jour consacré à la mémoire des apôtres saint Simon et saint Jude. C'est le P. Ant. Brandolini, mon plus proche confrère de mission, qui a reçu mes vœux. Mais puisque Votre Pater-

nité, sans égard à mon indignité, a voulu m'élever à ce degré dans la Compagnie, je la supplie humblement de m'obtenir du Dieu tout-puissant la grâce de n'être jamais dans ma conduite *étranger à mes frères et aux enfants de ma mère*, et de répondre, selon la mesure de mes forces, aux bienfaits innombrables que le bon Dieu m'accorde tous les jours, et dont il vient de me combler.

Dans son infinie bonté envers le plus grand des pécheurs, qui espère dans la multitude de ses miséricordes, notre Seigneur a daigné me donner une petite part à la grâce qu'il réserve à ses saints apôtres et à ses martyrs. Le jour de l'apôtre saint Thomas, j'ai été chargé de chaînes et jugé digne de souffrir les opprobres pour le nom de Jésus. Déjà j'étais condamné à la mort, déjà les instruments d'un supplice ignominieux étaient préparés, et je marchais à la palme du martyr avec un transport de joie que je n'avais encore jamais éprouvé... Mais hélas ! je ne puis y penser sans douleur ni l'écrire sans verser des larmes amères, hélas ! mes innombrables péchés m'ont rendu indigne du sort bienheureux que je paraissais déjà tenir dans mes mains ! L'intercession de quelques personnages distingués, qui m'ont voué une sincère amitié, m'a soustrait à la rage de mes bourreaux et privé du bonheur de payer à Dieu un juste retour pour tout ce qu'il a fait et souffert pour moi. Je conjure instamment Votre Paternité, au nom de l'amour qu'elle porte à cet indigne enfant, de m'obtenir de notre aimable Jésus qu'à la fin de ma carrière je puisse me présenter devant sa divine majesté, non pas comme un lâche soldat, mourant sur son lit, mais couvert de mon sang sur le champ de bataille, et au milieu des tourments et des opprobres. C'est cette espérance qui me

soutient, c'est elle seule qui me fait vivre heureux sur ces terres barbares et destituées de tout soulagement humain. J'en attends l'accomplissement par la bénédiction que je demande humblement à Votre Paternité.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

De Votre Révérende Paternité,

Le très-obéissant serviteur et
enfant en J.-C.,

Jos.-Const. BESCHI.

Camanayakenpatti, mission du Maduré, 12 janvier 1715.

Dans la lettre annuelle de 1715, nous avons vu le P. Beschi aux prises avec la persécution; celle de 1716 nous le montre à l'œuvre dans l'administration des chrétiens, avec toutes ses peines et ses privations. Voici ce qu'elle nous apprend :

La mort du P. Vieyra ayant laissé vacante la résidence de Maduré, le P. Constant-Joseph Beschi fut choisi pour son successeur. Il trouva les chrétiens dans une entière désolation; les guerres et les persécutions des païens avaient détruit toutes les chapelles destinées aux basses castes. Le premier soin du Père fut de les reconstruire, afin de rétablir la régularité et la ferveur parmi ces néophytes. Il obtint à cet effet des facultés très-étendues de Jéravanghirapadi-Nayaken, l'homme le plus distingué et le plus puissant de la ville de Maduré, dont il a su mériter l'estime et la bienveillance par son rare talent et ses bonnes manières. Muni de ses recommandations, il se rendit à Sampatti, où il fut reçu par les chefs de la population avec des honneurs extraordinaires; il choisit un emplacement pour l'église et commença de

suite les travaux de construction. Les chrétiens, informés de son arrivée, accoururent en foule, car leur ardent désir de participer aux sacrements ne pouvaient attendre que les bâtiments fussent achevés, et le zèle du missionnaire, non moins impatient, ne connut plus de mesure quand il se vit en présence de ses néophytes. Exposé à tous les genres de privations et d'inconforts, sans avoir un abri contre les pluies et l'intempérie de la saison, il consacrait les jours à la direction des travaux et une partie des nuits à l'administration des parias, obligé qu'il était de profiter des ténèbres pour cacher son humble ministère aux yeux des patens orgueilleux. Il confessa dans l'espace d'un mois plus de mille néophytes ; un plus grand nombre attendait encore ses soins, mais une fièvre très-dangereuse dans ce pays, causée par ces fatigues excessives, le força d'abandonner ce poste pour aller se rétablir dans un lieu plus sain et plus commode.

Après s'être mis en route avec l'intention de visiter les chrétiens du nord, il se sentit pressé de passer par Maduré et suivit cette impulsion secrète dont il ne savait se rendre compte. A peine était-il entré dans cette ville qu'on vint l'appeler au secours d'une malheureuse chrétienne, qui depuis plus de vingt ans se vautrait dans la fange du vice, sans donner aucune marque de sa religion. Il la réconcilia avec Dieu, lui administra les sacrements et la vit expirer dans des sentiments de contrition et de confiance si extraordinaires, qu'il disait que quand même Dieu ne lui aurait accordé aucun autre fruit de ses travaux et de son apostolat, il croirait tous les sacrifices et toutes les fatigues de sa vie amplement récompensés par le salut de cette âme. Dès qu'il fut guéri

de sa fièvre, le P. Beschi continua ses excursions dans les diverses provinces de la mission, célébra la fête de Noël à Elacourrichi et visita plusieurs autres chrétientés.

Ce sont les seules particularités que nous trouvons dans les relations du Maduré sur les premières années que le P. Beschi consacra à cette mission. La lettre du P. Ch. Mich. Bertholdi, écrite en 1720, nous présente le P. Beschi à la tête du district de Vadougarpatti. Les lettres suivantes étant perdues jusqu'en 1729, tout ce que nous pouvons savoir sur la vie de cet illustre missionnaire, c'est que de 1729 à 1740, il fut successivement chargé du district d'Aour et de celui de Tanjaour, l'un des plus difficiles par la multitude des chrétiens à cultiver, des obstacles à surmonter et des persécutions à souffrir. Il parait cependant que, sous ce dernier rapport, il fut plus tranquille que ses prédécesseurs, grâce à l'amitié des princes païens et surtout du seigneur de Elacourrichi dont il avait gagné l'affection, et à l'autorité générale qu'il s'était acquise par sa science et ses écrits, dont nous parlerons tout-à-l'heure. Quant au genre de vie qu'il mena pendant ces années, on s'en fera facilement une idée d'après les relations précédentes, par exemple, celles du P. Jean de Britto, dont il était le successeur.

Telle n'est pas l'idée que s'en sont faite les Indiens, et qu'ont adoptée les auteurs récents de diverses notices sur la vie du P. Beschi. Habités à mesurer la grandeur et le mérite des hommes par la richesse et la magnificence dont ils sont environnés, les Indiens ne purent concevoir le P. Beschi sans cet appareil de majesté. Voici la description qu'en présente un auteur moderne, suivant la tradition et les idées populaires.

« Le P. Beschi ayant conçu le projet de visiter Sandasaëb, nabab de Tirouchirapali, s'appliqua à l'étude du persan et du turc, et y fit des progrès si rapides qu'en trois mois il put parler et écrire couramment dans ces deux langues. Le nabab l'accueillit avec bienveillance, fut enchanté de son rare talent, et le surnomma *Ismat-Sanniassi* (le pénitent sans tache). En preuve de son estime et de son affection, il lui fit présent d'un superbe palanquin en ivoire, qui avait appartenu à Satoulakan, son grand-père; il le retint à sa cour, l'institua son Divan ou premier ministre, et, pour subvenir aux dépenses qu'entraînait une si haute position, il lui assigna à perpétuité quatre gros villages situés sur le bord du Coléron, dont le revenu annuel était de 12,000 roupies.

» Lorsque le magnifique Divan se mettait en route, son palanquin était précédé par douze porte-drapeaux, quatre pions à bâton d'argent, trente gardes d'honneur à cheval, un cheval portant le *tanga* et le *nagasoura* (timballe et trompette), deux chevaux de parade, l'un noir et l'autre blanc, richement caparaçonnés, pour lui servir de monture, et enfin une foule de hérauts, courant, criant à tue-tête, et faisant un tapage proportionné à la noblesse du personnage.

» Derrière lui venait un chameau chargé du *nagaram* (grosse caisse royale); un autre portait le *kattalam* (tamhour ordinaire); un troisième, sa chapelle: trois autres chameaux, chargés des tentes et des bagages, fermaient la marche. »

Toute cette pompe brillante n'a pas coûté beaucoup à l'imagination des Indiens; ils en avaient souvent des exemples sous les yeux; la description qu'on vient de lire est celle du cortège qui accompagne, dans les cir-

constances importantes, le *grand Gourou*, ou le chef des brames d'un royaume. Quant au P. Beschi, la description est certainement exagérée; elle a néanmoins un fondement dans la vérité. Voici les faits que nous trouvons constatés dans les documents authentiques, et confirmés par la correspondance du P. Général. Lorsque les missionnaires virent les Mogols s'avancer vers le Sud et établir partout leur domination, ils comprirent que le succès et la prospérité de leurs missions dépendraient de la bienveillance de ces nouveaux maîtres. Pour gagner cette bienveillance, le premier moyen était de parler leur langue; plusieurs Pères se mirent donc à étudier le persan et le turc. C'est ce que nous voyons par une lettre du P. Saignes, de l'an 1736, qui se trouve insérée dans le recueil des *Lettres édifiantes et curieuses*; il y raconte la visite qu'il a rendue à Daoust-Ali-Kan, nabab de Vélour, l'accueil honorable qu'il a reçu et la protection qui lui a été promise. La même lettre parle d'une visite rendue par le P. Beschi à Sandasaëb, gendre du nabab, et général de l'armée qui marchait à la conquête du Tanaour et de Tirouchirapali.

Les lettres du P. Général indiquent que le même P. Beschi rendit visite au nabab de Vélour, et en reçut des honneurs et des grâces qui surpassaient toutes les précédentes. A ce sujet, le P. Beschi, voulant témoigner sa reconnaissance à Daoust-Ali-Kan, avait prié le P. Général de lui envoyer des curiosités d'Europe et une lettre de remerciement, signée de sa main. La copie de cette lettre se trouve dans la correspondance sous la date du 29 octobre 1739. Le P. Général y loue la bienveillante protection que le nabab accorde aux chrétiens, la liberté qu'il donne de prêcher le saint Évangile, l'insigne bonté

qu'il a eue de veiller à la conservation des églises et des presbytères, et de mettre un terme à la violente persécution que la religion chrétienne souffrait depuis tant d'années dans le royaume de Tanjaour; il parle spécialement de l'amitié dont il a honoré le P. Beschi; il lui en exprime sa vive reconnaissance, et lui promet de prier pour lui le Dieu des armées, dispensateur de tous les biens, etc.

Sandasaëb, qui voyait le P. Beschi ainsi honoré par son beau-père, ne pouvait manquer de lui témoigner une pleine confiance et de le combler de ses faveurs. C'est ainsi que se sera réalisée en partie la pompeuse description des voyages du P. Beschi, dans les occasions où il était appelé au palais du nabab; et les Indiens auront amplifié et généralisé, en étendant cette magnificence à tous les voyages du missionnaire. Pour ce qui regarde les revenus de 12,000 roupies, provenant de la cession de quatre villages, il est possible que, suivant l'usage très-commun dans l'Inde, le nabab ait attribué à l'église de Elacourrichi des *manibams* ou terres exemptes de contribution; mais la valeur paraît exagérée. La correspondance du P. Général, qui contient toutes les lettres qu'il écrivit alors au P. Beschi, au P. Supérieur et au P. Provincial, ne dit pas un mot de pareilles concessions pécuniaires; et ce silence est un fort argument pour qui connaît les règles religieuses sur la pauvreté, et la dépendance des sujets dans l'administration des biens temporels. Il faut en dire autant du titre de Divan qu'on suppose donné au P. Beschi; un titre honorifique était admissible, mais un emploi réel de ministre du nabab ne pouvait convenir ni à la vocation ni aux occupations du missionnaire.

Les lettres des autres Pères, publiées dans le recueil

des *Lettres édifiantes*, parlent également des honneurs rendus au P. Beschi, sans dire un seul mot de concessions qui lui aient été faites. Quoi qu'il en soit, ces faveurs, qui donnaient de si belles espérances pour le succès de la mission, s'évanouirent bientôt; la réponse du P. Général à la lettre où le P. Beschi lui annonçait de si heureuses nouvelles, trouva les missionnaires du Maduré dispersés par la tempête; en 1740, l'armée des Marattes tua Daoust-Ali-Kan dans une bataille (1), fit prisonnier Sandasaëb dans la forteresse de Tirouchirapali, et répandit le carnage et la désolation dans les royaumes de Tanjaour et de Maduré. En conséquence, les faveurs que le P. Beschi reçut du nabab n'ont pu durer que depuis 1737 jusqu'en 1740.

Les missionnaires du Maduré avaient toujours reconnu et mis en pratique le principe que leur avait légué le P. de' Nobili : savoir, que l'étude de la langue et des sciences du pays était le plus puissant moyen de propager la foi chez les Indiens; tous s'y appliquaient avec une ardeur proportionnée au zèle qu'ils avaient de sauver les âmes; la plupart y firent des progrès remarquables, gagnèrent par ce moyen l'estime et l'affection des grands et des savants, et se firent même souvent pardonner auprès des brames leur origine étrangère et leur qualité de prédicateurs d'une loi contraire à celle du pays. Mais le P. Beschi est de tous celui qui se distingua le plus par sa science et ses ouvrages. Sans négliger les travaux de l'administration des chrétientés, il commença par approfondir tous les auteurs tamouls; Tirouvallouver, Sindâmani, Camben, ou le Ramayanam, étaient ses maîtres

(1) Voyez tome I^{er}, p. 49.

favoris; il se les rendit si familiers, il y puisa si parfaitement le véritable génie de la langue, qu'aucun Indien ne pouvait lui être comparé même sous ce rapport. Plus tard, les troubles des guerres et la violence des persécutions ayant souvent empêché le libre exercice des ministères apostoliques, il utilisa ses moments de loisir par la composition de ses divers ouvrages. On y trouve la justesse, la beauté et la profondeur des conceptions, unies aux brillantes images et aux formes hardies de la littérature orientale.

Le P. Robert de' Nobili et le P. C. Beschi ont également excité l'admiration des savants Indiens et des littérateurs anglais. Il y a cependant une grande différence dans leur genre et dans leur style; le P. de' Nobili est plus facile, plus nombreux dans ses périodes, plus diffus dans son style et dans ses développements, qui présentent successivement toutes les faces du même objet et tous les aspects d'une même idée. Quand il veut s'élever avec son sujet, comme dans son *Attoumaniranayam* (Traité sur l'âme), son style devient plus serré et plus noble; mais alors on reconnaît l'ami des brames, plus jaloux du sanscrit que du tamoul; ses phrases offrent une foule d'expressions qu'il crée sur son passage pour rendre des idées nouvelles. On admire dans l'auteur une profonde connaissance du sanscrit, dont il tire les éléments de ses mots composés, et un génie prodigieux qui préside à cette composition et la dirige constamment avec une justesse frappante. Ce mélange du sanscrit plaisait aux savants, d'abord parce que cette langue était le *nec plus ultra* de la science; ensuite parce que, d'après le goût des Indiens, la beauté doit se faire chercher en s'entourant d'un mystère plus ou moins transparent, et se cacher

un peu pour mieux attirer l'attention : *Latet et cupit ante videri* (Virgile). Néanmoins, au point de vue classique, cet emploi trop fréquent des termes sanscrits pouvait nuire à la pureté de la langue tamoule; il semble que les limites entre la langue-mère et celle qui en dérive n'étaient peut-être pas assez précises dans l'esprit du P. de' Nobili. Aussi voyons-nous que, dans le Dictionnaire volumineux qu'il avait composé, les mots sanscrits se trouvaient trop mêlés avec les mots tamouls.

Le P. C. Beschi, peut-être moins profond dans la connaissance du sanscrit, paraît s'être appliqué davantage à la langue tamoule. Non content de se contenir dans le génie et dans les limites de cette langue, il distingue avec soin la langue vulgaire de la langue sublime. Son style est vigoureux, plein d'images, mais sévère dans sa forme, concis et laconique.

Les ouvrages qu'il composa sont les suivants :

1° Le *Tembavani*, ou poème à l'honneur de saint Joseph, composé en 1726. Il est divisé en 30 chants ou *padalam*, et contient 3,615 strophes ou *padel*. L'auteur y expose toute l'histoire, les mystères et la morale de l'Évangile, qu'il revêt de formes et d'images adaptées au génie des Indiens. Comme il y avait peu de savants à la hauteur de ses vers, et surtout des sublimes vérités qu'ils exprimaient, le P. Beschi en écrivit le Commentaire pareillement en vers (*padaourei*); ensuite, ces vers, quoique plus faciles, étant encore au-dessus de la portée des lecteurs ordinaires, il composa pour eux, et pour les missionnaires qui n'étaient pas suffisamment versés dans la langue, un deuxième Commentaire en prose (*vellourei*).

Il est impossible d'exprimer l'impression que produisit

ce poème parmi tous les savants et les poètes du pays : les plus célèbres d'entre eux se faisaient une gloire de le comprendre ; aucun ne voulait se persuader qu'un étranger pût en être l'auteur ; et de là l'opinion d'un grand nombre qui le regardaient comme inspiré de Dieu. Les savants anglais s'unissent aux Indiens pour admirer le génie de l'auteur ; mais, comme protestants, ils trouvent dans cet écrit, dont ils reconnaissent le mérite littéraire, un exemple révoltant de la corruption des Saintes Ecritures, pour s'accommoder aux idées des peuples plutôt qu'à la pure vérité, corruption qui fait un des crimes de l'Eglise romaine (1). En lui adressant ce reproche, ils sont obligés de supposer, comme ils font en effet, que cet ouvrage était destiné à tenir lieu d'une traduction des saintes Ecritures, supposition gratuite et très-contraire aux intentions du P. Beschi. Il ne croyait pas, comme les protestants, que la prédication de l'Evangile dût consister à répandre avec profusion parmi les idolâtres des traductions de la Bible, destinées à envelopper les épices, à doubler les malles, à prendre, sous la main du mouleur, les formes les plus ridicules et souvent la figure d'impurs diabolins, pour aller orner les fêtes du démon (2). Il se rappelait la recommandation de Jésus-Christ, qui défend de jeter les perles aux porcs. Son intention était donc, en composant ce poème, de familiariser les païens avec les idées pures et sublimes de la morale chrétienne, et de les leur rendre aimables

(1) Editeur du *Védic Oloukkam*, société américaine. Madras, 1844.

(2) Ceci est historique : cet abus des livres distribués par les protestants est universel dans l'Inde ; pas d'épicier, de cartonnier, de mouleur, etc., qui n'ait dans sa boutique des provisions de Bibles entassées pour ces divers usages et autres plus révoltants.

par les charmes de sa poésie ; persuadé que s'il parvenait à rapprocher les idolâtres de la personne des missionnaires, leur prédication orale ferait plus en un jour pour les convertir que cent mille exemplaires de la Bible distribués n'en feront en un an. Au reste, les uns et les autres se sont mis à l'œuvre, il a été facile de juger l'arbre par ses fruits.

2° Outre ce poème, qui est le plus célèbre et le plus étendu, le P. Beschi en composa plusieurs autres très-estimés ; tels sont : le *Kitteriammal*, ou la Vie de sainte Catherine, reine de Portugal, qui contient 1100 strophes ou *todeis* ; le *Tirouçavalour - Kalambam*, l'*Adeikala-Mâlei* et le *Kali-Vemba*, tous à l'honneur de la sainte Vierge ; enfin diverses poésies sur la Passion de Notre-Seigneur et les sept douleurs de sa sainte Mère.

Les autres ouvrages du P. Beschi ne le cèdent pas à ses poésies. En 1727, les missionnaires voulurent réunir à Elacourrichi les catéchistes de la mission pour leur donner une retraite plus complète qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors ; un Père composa une suite de Méditations tirées des exercices de saint Ignace, intitulée *Gnamamouyartchi*, ouvrage vraiment remarquable par l'énergie du style et la richesse des expressions ; de son côté, le P. Beschi écrivit son *Védiar-Oloukkam* ; c'est une série de considérations sur les devoirs de tous ceux qui sont appelés à l'œuvre apostolique. Son style est relevé, riche et brillant ; mais le fond en est encore plus précieux que la forme ; il étonne et saisit par la profondeur et la justesse des pensées, par la force du raisonnement, par la puissance et l'efficacité des motifs qu'il présente, par la sagesse des moyens et des industries qu'il suggère. La lettre annuelle de 1729 parle des fruits admirables pro-

duits par ces exercices, et surtout de l'impression profonde qu'ils firent sur l'esprit des catéchistes (1).

Dans la même année 1727, le P. Beschi composa le *Gniana-Onnartel*, ou Instructions spirituelles; c'est encore une exposition de la première semaine des exercices : la fin de l'homme, le péché, ses effets, la mort, le jugement, l'enfer, le paradis. On y remarque la beauté et l'élégance du style, la richesse des images, l'abondance et la justesse des comparaisons. Les premiers chapitres sont très-faciles, puis le style s'élève graduellement. Il semble que l'auteur s'y soit proposé de procurer aux nouveaux missionnaires un livre propre à les exercer dans leurs premières études du tamoul et à les diriger dans les premières instructions qu'ils devaient adresser aux chrétiens; et l'expérience a prouvé qu'il a pleinement atteint ce double but.

C'est probablement avec la même intention d'exercer les nouveaux missionnaires dans l'étude du tamoul, qu'il composa le *Paramârta-Courou-Cadei*, choix d'anecdotes amusantes, en langue vulgaire, et le *Vâmen-Cadei*, en langue sublime. Ces deux opuscules sont très-estimés pour l'élégance et la pureté du style. Toujours animé du désir de faciliter à ses confrères l'étude des auteurs classiques, qui lui avait coûté tant de peine, il composa le Commentaire du *Koural* de Tirouvallouwer en tamoul

(1) La lettre du P. Ch.-Mich. Bertholdi, qui est l'avant-dernière de ce recueil, atteste les mêmes résultats obtenus en 1719 et 1720 par les retraites données aux néophytes. Il est à croire que ce P. Bertholdi, grand promoteur de cette œuvre, fut lui-même l'auteur du *Gnamouyarchi*, ou des Exercices spirituels de saint Ignace, en langue tamoule. Une chose bien remarquable et qui fait honneur à l'Italie, c'est que les missionnaires du Maduré qui se sont le plus distingués par leurs écrits dans la langue tamoule sont des Italiens.

facile et en latin. C'est un travail très-précieux, d'une immense fatigue et d'un grand mérite.

En 1728, le P. Beschi entreprit sa lutte contre les protestants de Tranquebar, qui commencèrent alors à troubler la mission par leurs incursions. Il composa pour cette fin le *Véda-Vilakkam*, le *Pédaga-Marouttel* et le *Luthérinattialpou*. Le premier ouvrage renferme le fonds de sa controverse ; il se divise en dix-huit chapitres, qui traitent des vérités attaquées par les hérétiques ; le style en est correct et élégant, le fond en est remarquable par l'esprit vraiment philosophique, qui coordonne toutes les questions en un seul tout, développe chacune d'elles avec une sage économie, et les établit toujours par des arguments solides, puisés dans la raison naturelle, et enchaînés avec beaucoup d'art. Cet ouvrage est tel que, traduit en français, il pourrait occuper une place distinguée dans nos livres de controverse. Il faut cependant remarquer qu'il répond à la position où se trouvait alors la discussion et au but que devait se proposer l'auteur. Il s'agissait de défendre le catholicisme, déjà établi dans le pays, contre des erreurs nouvelles qui se glissaient adroitement, qui s'adressaient le plus souvent aux passions, et qui s'appuyaient sur la séduction de l'argent bien plus que sur la force des arguments ; et cette lutte, il fallait la soutenir sans s'exposer aux dangers et aux scandales qu'une telle discussion pouvait faire naître dans les masses, surtout chez un peuple de néophytes, peu capables de discerner par eux-mêmes la vérité de l'erreur dans la plupart des questions de détail. Aussi, évitant ces détails trop minutieux, le P. Beschi se tient-il dans les hauteurs du dogme et des grandes vérités de la révélation divine. Il passe en revue

tous les points attaqués par l'hérésie ; mais ce n'est qu'après avoir solidement établi la vérité catholique, qu'il propose et pulvérise les objections ; il manie surtout avec une force admirable l'invincible argument de la prescription. Il est beau de le voir se bâtir sa forteresse inexpugnable, fondée sur le roc divin, soutenue par les douze colonnes apostoliques, cimentée par le sang des martyrs, protégée par les miracles, défendue par les saints et les confesseurs, gouvernée par les Pontifes, qui forment la chaîne de succession non interrompue depuis les Apôtres jusqu'à nos jours ; et, du haut de cette tour qui domine dix-huit siècles d'existence, foudroyer les novateurs, en leur jetant en face la boue de leur origine et la honte de leurs moyens de prosélytisme.

Le *Pedagâ-Marouttel* est une réfutation d'un livre publié en tamoul par les protestants de Tranquebar sous le titre de *Pedagam* ; il en montre les erreurs et les faussetés.

Le *Luthérinattialpou*, ou Caractères du Luthérianisme, est moins une controverse qu'une espèce de satire, où l'auteur se moque de la profusion des livres que les protestants répandaient de toutes parts. A la beauté séduisante de l'impression et de la reliure de ces livres, il oppose d'une manière très-mordante les barbarismes dont fourmillait le contenu. Ensuite il applique au protestantisme ce que saint Jean dit dans l'Apocalypse de la cinquième plaie. On trouve dans cet écrit une causticité qui serait déplacée dans un ouvrage sérieux, mais qui se pardonne dans une satire jetée aux adversaires, en représailles des calomnies et des blasphèmes qu'ils vomissaient contre le catholicisme ; il se distingue par l'énergie et l'élévation du style, qui généralement tient autant de la langue sublime que de la langue vulgaire.

Au reste, le P. Beschi ne se reposait pas sur ses écrits ; après avoir fait son possible, il reconnaissait son impuissance, se disait serviteur inutile, et attendait de Dieu seul la victoire de la foi. Voici ce qu'il écrivait dans une lettre adressée en 1731 au P. Général :

« Un danger très-pressant menace cette mission de la part des Luthériens, qui, animés d'une rage infernale, rôdent autour de la bergerie, cherchant une proie à dévorer. Comme tous les moyens humains ne sauraient nous rassurer contre de tels ennemis, nous avons recours à la toute-puissante protection de la B. Vierge, que nous invoquons sous le titre de *Mère du Refuge* ; c'est pourquoi je conjure Votre Paternité, au nom du zèle dont elle est animée pour le salut des âmes, de vouloir bien obtenir du Souverain Pontife qu'il confirme par son autorité une fête à l'honneur de Notre-Dame-du-Refuge, déjà instituée par l'autorité de l'évêque, et que nous célébrons tous les ans, le troisième dimanche après Pâques. Il ne s'agit pas d'une fête commune à toutes nos chrétientés, mais seulement particulière à l'église de Elacourrichi, qui est la clef de notre mission, puisque la province du Tanjaour où elle se trouve est la plus exposée aux attaques des hérétiques. Cependant, comme nous vivons au milieu d'une nation où rien n'est stable, il serait bon d'instituer cette fête pour *l'église de Elacourrichi, ou toute autre qu'on jugerait à propos de lui substituer*. De plus, nous supplions Sa Sainteté qu'elle daigne accorder une indulgence plénière à tous les chrétiens qui, s'étant confessés et ayant communiqué dans cette église pendant l'octave de la fête, prieront Notre-Seigneur, par l'intercession de sa sainte Mère, de délivrer cette mission des hérésies qui la menacent. J'ai dit *pendant l'octave*, parce qu'un seul

jour ne pourrait suffire, vu la multitude des chrétiens et le petit nombre des missionnaires; d'ailleurs il serait dangereux, dans ces temps difficiles, de réunir en un seul jour une si grande foule de néophytes. »

La très-sainte Vierge répondit à la confiance que les missionnaires avaient placée en elle; car, quelques années après, le P. Beschi écrivait que, grâce à son secours, les hérétiques étaient vaincus et couverts de confusion; qu'ils n'avaient pu faire aucun mal à la mission, malgré tous leurs efforts, et qu'ils n'osaient plus se montrer, ni même répondre aux ouvrages qu'on avait fait circuler pour réfuter leurs erreurs.

Enfin, de 1732 à 1739, le P. Beschi composa plusieurs ouvrages destinés à faciliter l'étude du tamoul; tels sont :

1° *Tamoul-vilakkam*, ou Grammaire tamoule, regardée, même par les savants indiens, comme le meilleur Traité qu'ils possèdent sur les éléments et le génie de leur propre langue.

2° Grammaire du *Codoun-tamoul*, ou de la langue vulgaire, écrite en latin pour l'usage des Européens. Elle a d'autant plus de mérite que le P. Beschi est le premier qui soit parvenu à fixer les principes, à définir les règles et à bien préciser les limites de cette langue, qui est la seule usitée dans les rapports habituels de la vie, et doit être par conséquent la langue du missionnaire. Dans ses autres Grammaires, l'auteur était dirigé et puissamment aidé par le *Nannoul* et autres ouvrages des grands maîtres de la langue tamoule, grammairiens très-savants et remarquables par un esprit d'analyse étonnant. Il n'y avait donc qu'à débarrasser ces ouvrages de ce qui s'y trouvait d'inutile et de confus, et en même temps de compléter ce qui leur manquait en plusieurs points. Il n'avait

pas cet avantage dans la Grammaire du *Codoun-tamoul*.

3° La Grammaire du *Sen-tamoul*, ou de la langue sublime, pareillement écrite en latin.

4° Un Dictionnaire tamoul-latin.

5° Un Dictionnaire portugais-latin-tamoul.

6° Le *Sadour-agaradi*, ou le Quadruple Dictionnaire, tout en tamoul. C'est, d'après le jugement des savants, l'ouvrage le plus étonnant et le plus précieux ; il suppose dans son auteur une vaste érudition et une prodigieuse connaissance de la langue et de tous ses auteurs classiques.

A la vue de cette liste d'ouvrages, qui ont tous un mérite distingué, et dont quelques-uns suffiraient à la gloire de leurs auteurs, on ne comprend pas comment ils ont pu être le fruit d'un seul homme, qui, arrivé dans l'Inde sans en connaître la langue, y a passé trente-quatre années constamment consacrées à l'administration des chrétientés, au milieu des persécutions, des guerres et des obstacles de tous genres. D'après les lettres annuelles, il est certain que jusqu'en 1718 le P. Beschi avait seul la charge du district où il se trouvait : on peut supposer que, depuis 1726 à 1742, on lui donna quelquefois un confrère pour l'aider dans la culture des chrétientés ; mais il fut toujours le supérieur de son district, et tous les documents qui nous restent du Maduré nous le présentent constamment occupé à cultiver ses néophytes et à procurer la conversion des païens. Ses écrits n'étaient, pour ainsi dire, que des hors-d'œuvre, ou des délassements. Son génie fécond et toujours actif lui inspirait ses chants et ses diverses compositions au milieu de toutes ses occupations. Il avait toujours auprès de lui plusieurs disciples qui écrivaient sous sa dictée, et quand

sa verve était échauffée, on dit qu'il dictait à plusieurs en même temps. Comme les Indiens écrivent sur des feuilles de palmier avec une extrême facilité, même en marchant, les voyages si fréquents du P. Beschi pouvaient être en grande partie consacrés à la composition de ses ouvrages ; une autre partie devait être employée à la lecture des auteurs classiques, dont il faisait ses délices et qu'il possédait parfaitement.

Mais le P. Beschi n'avait pas la liberté de partager tout son temps entre l'étude, la prière et le soin des chrétiens ; une portion considérable était nécessairement absorbée par les visites des curieux. Les lettres précédentes nous montrent que c'était pour le missionnaire une nécessité indispensable ; c'était d'ailleurs le moyen d'attirer à la foi les païens, et surtout les savants et les grands personnages. A raison de sa réputation et de l'autorité qu'il avait acquise, il pouvait bien se soustraire aux importunités des visiteurs communs, lorsqu'ils n'étaient pas disposés à chercher sincèrement la vérité ; mais cette réputation même lui attirait une foule d'hommes éminents, dont il devait cultiver l'amitié pour le bien de la religion. On raconte à ce sujet beaucoup d'anecdotes, où éclatent la pénétration et la vivacité de son esprit, qui, en toute circonstance, lui suggérait des réparties et des traits frappants par leur à-propos, leur justesse et leur énergie. Ces luttes d'esprit étaient alors très en honneur chez les Indiens, et, comme du temps d'Ésope, elles avaient souvent pour objet des énigmes ; la langue tamoule elle-même s'y prêtait merveilleusement par l'équivoque de ses expressions et la facilité de combiner la langue sublime avec la langue ordinaire. Le P. Beschi excellait dans cet art de présenter, sous l'enveloppe d'une

phrase commune, un sens tout différent, qui tantôt, comme un trait de lumière, charmait ceux qui l'entendaient, tantôt, comme un dard acéré, perçait jusqu'au fond de l'âme, et couvrait de confusion les adversaires qui ne méritaient pas de ménagement. Il se servait surtout de cette forme pour reprocher aux brames leurs vices et leur hypocrisie.

Un jour deux pandârams, fameux par leur prétendue science, vinrent le provoquer ; mais, n'osant le faire en paroles, ils proposèrent un combat par signes ; le P. Beschi accepta ce défi. Ils se croyaient déjà vainqueurs ; car ils avaient imaginé de se présenter en lui montrant deux doigts. Il croira, s'étaient-ils dit, que par là nous voulons indiquer que nous sommes venus *deux ensemble*, et nous prouverons son erreur en assurant qu'il s'agit de *deux questions* que nous désirons discuter avec lui. A la vue de leur signe, le Père, présentant les deux mains, les fit claquer l'une contre l'autre ; puis, levant un seul doigt vers le ciel, il décrivit un cercle sur sa tête. Les deux agresseurs, qui s'étaient promis un triomphe trop facile, furent déconcertés par cette pantomime, et, ne pouvant y répondre, ils rompirent eux-mêmes le silence convenu, et demandèrent l'explication. Le P. Beschi répondit que, selon la signification la plus naturelle et la plus juste, le signe qu'ils avaient fait représentait les contraires : le bien et le mal, le vice et la vertu, le ciel et la terre, la vie et la mort, le paradis et l'enfer, le kâranagourou (vrai prêtre) et le kâriagourou (le faux prêtre) ; qu'ensuite le doigt qu'il avait levé vers le ciel, avec le geste qu'il avait fait, indiquait l'unité de Dieu, créateur de toutes choses, infiniment parfait, etc. Les

deux pandârams s'avouèrent vaincus et se retirèrent couverts de honte.

Neuf autres pandârams de la secte des *Satsipandârams*, espèce de Nazaréens qui se font une loi de ne jamais toucher à leur chevelure, se présentèrent pour soutenir une dispute sur la philosophie et la religion. On établit les lois de la discussion ; elle devait durer un mois entier, et le vaincu devait se mettre à la discrétion du vainqueur. Malgré la science et la subtilité de ces docteurs, reconnus pour les plus vigoureux dialecticiens de l'Inde, le triomphe fut du côté de la vérité, de l'aveu même de ses adversaires. Six de ces pandârams embrassèrent la loi chrétienne ; les trois autres, obligés désormais de cacher leur honte, se firent couper leur chevelure, qu'ils offrirent en hommage au P. Beschi. Chacune avait cinq à six pieds de long, et, roulée sur elle-même, elle formait, dit le biographe tamoul, comme une botte de foin. Ces trois trophées furent déposés dans l'église de Tirouavelour, où ils furent conservés pendant longtemps.

S'étant un jour arrêté sur sa route dans un village dédié à l'idole *Vellouran*, surnommé *Vinci-Tirttan* (qui guérit les maladies), il s'avança vers la pagode, et demanda à la foule qui s'y trouvait rassemblée quel était le dieu qu'on y honorait ; les dévots lui répondirent en exaltant la puissance du Dieu, qui rendait la vue aux aveugles, la parole aux muets, la santé à tous les malades. A l'instant il improvisa un *vembâ* ou une strophe, dont le sens est le suivant : « Vellouran est affligé de la goutte, son frère d'une dyssenterie honteuse, son fils d'une hydropisie ; s'il ne peut guérir ses propres maladies, quelles

sont donc celles qu'il a guéries ? » Il fallait toute l'autorité du P. Beschi pour le mettre à l'abri du ressentiment et de la fureur des patens. Mais aussi, ses vers parurent si beaux, ils montraient une si parfaite connaissance de la mythologie patenne, et y faisaient une allusion si mordante et si spirituelle, que tous les assistants furent saisis d'admiration, et quelques-uns d'entre eux s'attachèrent à lui et devinrent ses disciples.

Chassé du Nord, ainsi que les autres missionnaires, par l'invasion et la cruauté des Marattes en 1740, il se réfugia d'abord dans le Marava, et de là passa sur la côte de la Pêcherie; sa correspondance avec le P. Général nous le présente en 1744 recteur de Manapar, où il se distinguait par ses vertus et son amour pour la pauvreté religieuse. Il y termina sa carrière vers 1746, plus grand et plus heureux par son zèle pour le salut des âmes, par ses souffrances et ses fatigues apostoliques, que par la vaste érudition, le rare génie et les écrits nombreux, qui ont excité l'admiration des savants et transmis son nom à la postérité.

NOTICE SUR LE P. J.-B. BOUTTARI.

La vie de ce saint missionnaire du Maduré fut écrite peu de temps après sa mort par ses parents, qui se servirent des lettres qu'ils avaient reçues de lui, ou qu'ils obtinrent des missionnaires du Maduré, ses confrères. Elle a été imprimée en italien à Lorette. L'objet de cet ouvrage ne nous permet pas d'en rapporter tous les détails, quoique très-édifiants; nous nous contenterons de

recueillir ici les particularités qui se rattachent de plus près à l'histoire de la mission.

J.-Bapt. Bouttari naquit en 1707 à Osimo, dans la Marche d'Ancone, de parents aussi distingués par leur piété que par leur noblesse. Nous passerons sous silence les faveurs spéciales dont le Seigneur combla ses premières années, les vertus dont il mit le germe dans son cœur et qu'il développa rapidement par les bienfaits d'une éducation chrétienne, et enfin les prodiges par lesquels il sembla plus d'une fois arracher à une mort presque certaine cette vie qu'il avait destinée à sa plus grande gloire. Il fit ses études au collège de Macerata, se sentit appelé à la Compagnie de Jésus, triompha des longues résistances de son père, et entra au noviciat de Rome en 1727. Après avoir fini son cours de philosophie, il fut appliqué à la régence pendant quelques années, revint à Rome et suivit le cours des études théologiques. Pour donner d'un seul trait une idée de sa vie et de ses vertus, il suffit de dire qu'il retraça celles de Louis de Gonzague, qu'il avait choisi dès ses tendres années pour son protecteur et son modèle. Il l'imita avec tant de fidélité, qu'en contemplant la copie on croit souvent avoir sous les yeux l'original lui-même; c'est ce qui nous a frappé dans la lecture de la vie du P. J.-B. Bouttari jusqu'à l'âge de trente ans, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1737. Il était alors à la deuxième année de sa théologie, et avait enfin obtenu l'objet de ses plus ardents désirs, la grâce de se dévouer aux missions des Indes, et la faveur de s'y préparer en recevant le sacerdoce.

De toutes les lettres qu'il écrivit dans cette circonstance, et qui révèlent les ardeurs de son zèle et de son

amour pour Dieu, nous nous bornerons à celle qu'il adressait à son frère Laurent Bouttari :

« Mon bien cher frère,

» Me voici au terme après lequel je soupire depuis longtemps ; il ne me reste que peu d'heures avant mon départ. Ainsi, adieu Osimo ! adieu, maison paternelle ! adieu, parents ! C'est pour l'amour de Dieu que j'abandonne tout, que je m'arrache à tout ; je le fais avec joie, parce qu'en quittant tout, je retrouve tout et possède tout en Dieu : *Deus meus et omnia* ! Quelle douce consolation je goûte dans cette séparation des connaissances, des amis, des parents ! Détaché de tout, je chercherai Dieu plus purement, je le trouverai plus facilement, je m'unirai à lui plus intimement et plus fortement. Ne vous inquiétez pas des souffrances et des croix qui abondent dans les pays où je vais ; rien ne peut m'effrayer, parce que je compte sur la grâce de Dieu. Comme l'heure du départ me presse, je vous dis à la hâte ce qui est l'essentiel : D'abord, pardonnez-moi, mon bien cher frère (et ceci s'adresse en commun à vous et à M^{me} Cécile), pardonnez-moi tous les désagréments et les peines que je vous ai causés ; ils sont grands et nombreux ; mais qu'y faire ? Au passé, pas d'autre remède que le repentir. Puis mille et mille remerciements pour les présents si précieux que vous m'avez envoyés ; je prierai Dieu de vous en récompenser par des biens spirituels. Je vais partir..... adieu ! dites à Cécile de ne pas s'affliger de mon départ, mais de s'unir plutôt à moi pour remercier Dieu de l'insigne miséricorde dont il use envers moi. Saluez-la, adieu ! adieu ! adieu ! Celui d'entre nous qui arrivera le

premier au ciel y attendra ses compagnons. A revoir ! au paradis... *Superabundo gaudio*, je ne me possède plus de joie ! »

Le P. Bouttari, s'étant embarqué à Gènes, arriva le 31 décembre 1757 à Lisbonne, avec cinq Pères allemands qui se destinaient aux mêmes missions. La reine Marie-Anne d'Autriche, sœur de Charles VI et épouse de Jean V, leur donna les preuves de la tendre affection qu'elle portait à tous les Pères qui se dévouaient au salut des Indiens ; elle voulut visiter elle-même leurs cellules, les combla de bontés et de présents ; et le P. Bouttari écrivait des Indes :

« La très-fidèle reine de Portugal est véritablement la mère de nos Pères missionnaires ; elle leur écrit elle-même, travaille de ses mains des chasubles et autres ornements d'autels qu'elle leur envoie, elle demande sans cesse de leurs nouvelles ; et veut connaître tous leurs besoins. » Cette reine, pieuse et zélée, ne se lassait de parler des missionnaires ; et quelque temps avant sa mort, vers l'an 1754, elle prononça ces paroles, que les événements n'ont que trop réalisées : « Malheur aux missions après ma mort ! »

Après avoir subi un nouvel examen de théologie, le P. Bouttari se disposa au voyage des Indes avec vingt-cinq autres missionnaires de la compagnie de Jésus. Ils allèrent d'abord baiser la main au roi Jean V, à la reine et aux princes. C'était là une cérémonie de rigueur, dont ne pouvait se dispenser aucun missionnaire.

Le lendemain, jour de l'embarquement, eut lieu la cérémonie touchante qui se pratiquait dans ces occasions. Au son de la cloche, les vingt-six missionnaires se rendi-

rent à l'église du collège Saint-Antoine, où les attendaient tous les Pères et Frères de cette nombreuse communauté, avec ceux des six autres maisons que la Compagnie possédait à Lisbonne, et une foule de personnes de qualité, parents, amis et bienfaiteurs des missionnaires. A cette réunion imposante se joignaient les élèves du collège, au nombre de plus de mille. Les missionnaires étaient rangés au milieu de l'église, devant l'autel de Saint-François-Xavier; et l'un d'entre eux prononça un discours analogue à la circonstance. Il n'avait pas besoin de grands frais d'éloquence pour exciter un attendrissement général, et provoquer les larmes et les sanglots; ce qui lui était bien plus difficile, c'était de maîtriser sa propre émotion dans un moment si solennel, et en présence de tant d'objets qui s'unissaient pour livrer assaut à sa sensibilité. Il termina son discours par une prière pathétique au grand Apôtre des Indes, auquel il recommandait tous les missionnaires, les parents et les amis qu'ils quittaient, le voyage qu'ils entreprenaient, et les Indiens qu'ils allaient chercher à travers les dangers de l'océan.

Après cette prière on sortit de l'église, et la procession s'organisa : les élèves, rangés sur deux files et conduits par leurs professeurs, ouvraient la marche; puis venaient les séculiers et les Pères de la Compagnie, marchant pareillement en procession; enfin paraissaient au milieu des deux files les missionnaires, distingués par le crucifix qu'ils portaient sur la poitrine. Une foule immense se pressait partout sur leur passage jusqu'aux bords du Tage. Là se termina la procession; là se firent les adieux aux parents et aux généreux bienfaiteurs, au milieu des larmes et des sanglots. Les plus ardents néanmoins ne

s'arrêtèrent point à la rive ; pendant que les missionnaires montaient sur la chaloupe qui leur était destinée, une multitude d'autres barques reçurent ceux qui voulaient avoir la consolation de les accompagner jusqu'à leur vaisseau, et le fleuve se couvrit d'une flotte de ces légères embarcations. Au moment où elles abordaient le navire, on eût dit une forteresse prise d'assaut par ces assiégeants qui, de toutes parts, escaladaient ses bords. En un instant le pont fut envahi par une foule d'amis dévoués qui, en silence, les yeux mouillés, le cœur gros, couraient çà et là, visitaient les cabines et les couches des partants, et se pressaient instinctivement autour d'eux ; attentifs à recueillir une dernière parole, un dernier regard, un dernier signe de l'amitié. Enfin, au signal donné, les derniers adieux se renouvelèrent, les chaloupes reprirent leur population flottante ; et pendant que les vents emportaient les joyeux missionnaires, ceux qu'ils abandonnaient regagnèrent tristement le port. Ainsi le départ des missionnaires était, pour ainsi dire, une fête publique commune à toute la ville, fête attendrissante qui popularisait le zèle et nationalisait l'œuvre des missions, à laquelle elle intéressait tous les cœurs !

La capitane qui reçut les missionnaires était un énorme bâtiment ; les soldats, officiers et autres passagers joints à l'équipage s'élevaient au nombre de mille. Dès le second jour de la navigation, les missionnaires commencèrent, au milieu de cette ville flottante, les exercices réguliers d'une retraite spirituelle ; le capitaine, qui était remarquable par sa piété non moins que par sa haute naissance, se prêta très-volontiers à leurs désirs. Le vaisseau se transforma en église ; tous les jours la sainte messe s'y célébrait pour tous les passagers ; un sermon

et une instruction occupaient deux heures de la journée, et le soir on chantait publiquement le rosaire et les litanies de la sainte Vierge. Après cinq mois d'une heureuse navigation, ils arrivèrent à Goa, où ils furent accueillis avec la joie, la charité et les cérémonies accoutumées, soit par les habitants de la ville, soit par leurs confrères du collège. Les missionnaires s'empressèrent d'aller se prosterner devant le tombeau de saint François-Xavier, qu'ils baignèrent de leurs larmes, en demandant un peu de ce zèle ardent qui avait embrasé le cœur de cet apôtre pour le salut des Indiens.

Le P. Bouttari s'arrêta quelques mois à Goa, subit son troisième examen de théologie, et prit les points pour son examen de *Universa*. Quatre mois plus tard, il était arrivé à Calicut auprès du P. Provincial, Louis de Vasconcellos, et subissait avec honneur son dernier examen. Depuis cet instant tous ses vœux se tournèrent vers la mission du Maduré, et il demanda cette faveur avec tant d'instance, qu'à la fin de septembre 1739 il eut la permission de revêtir l'habit des Sanniassi et de partir pour Aour, où se trouvait le P. Ch. Bertholdi, vieillard de quatre-vingts ans, dont la moitié avait été consacrée au service de cette mission. Quelques mois après son arrivée, son vénérable compagnon tomba malade et alla recevoir la couronne immortelle, comme nous avons lieu de l'espérer. Resté seul, il fut lui-même attaqué d'une fièvre causée par les fatigues et les inquiétudes.

Il ne s'était pas encore bien rétabli quand il fut appelé auprès du P. Jean-Bapt. Bigaglia, supérieur de la mission, qu'il trouva pareillement malade. Il passa avec lui les fêtes de Pâques, oubliant sa propre maladie pour soigner son supérieur et administrer les chrétiens qui

étaient accourus en grand nombre. Après les fêtes, le P. Bigaglia fut obligé de se rapprocher de la côte, et le P. Bouttari se vit chargé de toutes ces nombreuses chrétientés. Dans le même temps, l'armée des Marattes envahit tout le pays, et répandit partout les ravages et la terreur. Le Père, après s'être longtemps caché au milieu de ses néophytes pour les encourager et les soulager par toutes les industries que lui suggérait sa charité, fut obligé de se réfugier avec eux sur les montagnes et dans les forêts de l'Ouest, du côté de Dindigal. Toute la mission fut plongée dans une désolation universelle ; mais, au milieu de ses tribulations, le P. Bouttari fut souvent consolé par les bénédictions merveilleuses que le Ciel répandait sur ses travaux, et par les conversions remarquables qu'il eut le bonheur d'opérer. La tendre sollicitude et l'ardente charité qu'il avait pour ses néophytes lui gagnèrent tellement les cœurs, que tous l'aimaient comme leur père, et ne pouvaient se lasser de bénir son nom.

Vers l'an 1743, les supérieurs le chargèrent du soin de la chrétienté de Néman. C'était une mission située dans le Travancor, non loin de Vadakencoulam, et fondée par le P. Simon Carvalho, qui, effrayé des censures fulminées par M^{gr} de Tournon, avait abandonné la mission du Maduré en 1708, et s'était retiré sur la côte malabare. Il s'y rendit aussitôt, et ne tarda pas à recueillir des fruits abondants. Voyant les heureuses dispositions de ce peuple, il s'empressa d'établir dans toutes les chrétientés le bel ordre que les missionnaires du Maduré avaient toujours entretenu parmi leurs néophytes. Les prières du matin et du soir récitées en commun, des règles de conduite pour les chrétiens dans tous les villages, des châti-

ments paternels infligés à ceux qui donnaient quelque scandale, un tribunal pacifique où les principaux de la caste, conjointement au missionnaire ou au catéchiste, terminaient à l'amiable tous les différends, réparaient tous les torts et rétablissaient la charité et la bonne intelligence dans les familles : toutes ces pratiques salutaires changèrent en peu de temps la face de cette chrétienté. Il excita en même temps le zèle des catéchistes et des chrétiens pour la conversion des gentils au milieu desquels ils vivaient, les engageant à faire tous leurs efforts pour les conduire à l'église ; lui-même n'omit rien pour les attirer en intéressant leur curiosité ; si bien qu'en peu de temps il se vit entouré d'une foule d'idolâtres qui venaient à toutes les heures du jour pour écouter ses instructions.

Les succès que son zèle obtint ne tardèrent pas à soulever les persécutions de la part des idolâtres. Un brame, furieux de se voir enlever ses disciples, excita contre lui la cupidité du seigneur du pays, auquel il persuada qu'en mettant en prison le gourou des chrétiens, il trouverait de grosses sommes d'argent dans son église, et pourrait se faire payer par lui et ses disciples une forte rançon. Heureusement le Père en fut averti à temps, et put se soustraire au danger en se retirant dans le Marava auprès du P. Jacq. Rossi. Puis il fit plaider sa cause par des hommes qui connaissaient sa pauvreté, et qui ne manquèrent pas d'en donner des preuves évidentes. Désabusé de son erreur et de ses espérances, le seigneur permit au P. Buttari de rentrer sur ses terres et d'y continuer ses travaux apostoliques. A peine rendu à sa mission, il se vit de nouveau persécuté par un gouverneur, qui envoya deux fois des soldats pour l'arrêter, et

donna ordre de mettre le feu à son église ; mais la divine Providence eut soin de le soustraire à ces dangers et de déjouer tous les projets de ses ennemis. En même temps elle le dédommageait de toutes ses tribulations par les faveurs qu'elle ne cessait d'accorder à ses prières et à la foi vive et simple de ses néophytes. Je pourrais citer ici une foule de grâces prodigieuses obtenues par l'intercession de la sainte Vierge et par l'invocation de saint François-Xavier. Ces faveurs, au reste, étaient devenues communes dans toute la mission du Maduré ; elles s'obtenaient le plus souvent au moyen d'une eau que les missionnaires bénissaient avec la relique de saint François-Xavier et distribuaient aux fidèles, qui s'en servaient avec une entière confiance. On comptait par centaines les grâces qu'ils assuraient avoir reçues par cette eau, qu'ils appelaient l'eau miraculeuse.

Un danger plus grave que tous les précédents vint menacer la mission de Néman : le roi de Travancor, dont les brames avaient exaspéré l'esprit, résolut de faire brûler les églises et de mettre aux fers les chrétiens ; de son côté le peuple, ameuté par ces brames, avait fixé le jour pour la destruction des églises. Le P. Buttari en fut averti par un ami qu'il avait à la cour. Ne voyant aucune ressource humaine, il se tourna vers le ciel ; il ordonna aux néophytes de réciter tous les soirs certaines prières et de jeûner tous pendant sept samedis, afin de détourner le malheur dont ils étaient menacés. Le roi du Travancor, ayant appris les prières extraordinaires que les chrétiens adressaient à leur Dieu, dont beaucoup de traits récents annonçaient la puissance, craignit de s'exposer à sa colère en persécutant ses adorateurs, et se désista de son projet. Cependant, les palens s'étant ras-

semblés le jour convenu, s'avancèrent contre l'église de Némam, dans le dessein de la réduire en cendres; le P. Bouttari, dans sa lettre, sans entrer dans aucune particularité, se contente de dire que la sainte Vierge épouvanta par des signes et des prodiges les persécuteurs, qui se mirent en fuite, et n'osèrent plus remuer contre la religion chrétienne.

L'an 1745, l'église de Vadakencoulam, qui dépendait de la résidence de Néman, fut exposée à une nouvelle persécution de la part des Gentils, qui gagnèrent le gouverneur, païen lui-même. Un brame l'ayant conduit auprès de l'église des chrétiens, somma le catéchiste de payer une contribution pour le temple de l'idole; ce n'était qu'un prétexte, afin de prendre de son refus occasion de vexer toute la chrétienté. Le catéchiste répondit qu'il n'avait jamais contribué, ne pouvait contribuer et ne contribuerait jamais pour des œuvres contraires à la foi qu'il professait. Le gouverneur et le brame, blessés de cette réponse hardie, le menacèrent des tourments; le catéchiste répliqua que, pour les tourments, ils pouvaient lui en faire subir tant qu'ils voudraient, parce qu'ils étaient les maîtres, mais qu'ils devaient renoncer à l'espoir de lui arracher un centime pour le service des idoles. Le brame voyant sa fermeté, lui demanda la petite contribution non plus pour la pagode, mais pour acheter, disait-il, un peu de toile; un autre païen s'offrait même à donner cette contribution au nom du catéchiste; mais celui-ci, découvrant leur ruse et sachant bien qu'ils ne voulaient de sa part cet argent que pour s'autoriser à exiger ensuite cette contribution de tous les autres chrétiens, en leur assurant que le catéchiste lui-même l'avait payée, resta inébranlable dans son refus,

et protesta qu'il ne donnerait rien et qu'il ne pouvait consentir qu'un autre donnât en son nom. Se voyant à bout de leurs ruses, le gouverneur et le brame infligèrent au catéchiste le supplice du *kittei*, ordinaire dans ce pays; il consiste à serrer les doigts et les mains entre deux morceaux de bois jusqu'à faire jaillir le sang par les ongles, avec des douleurs très-aiguës. Le catéchiste fit preuve d'un courage et d'une patience invincibles. En le quittant, les persécuteurs assaillirent successivement tous les néophytes; et, sur leur refus, ils pillèrent leurs maisons. Le P. Bouttari, informé de ces violences, expédia sur-le-champ deux chrétiens avec une lettre pour le nabab, dont dépendait Vadakencoulam, et qui l'honorait de son amitié. Aussitôt ce seigneur envoya sur les lieux un commissaire avec ordre au gouverneur de réparer les injustices commises, de protéger désormais les chrétiens, et de punir le brame, instigateur de cette persécution, en le faisant souffleter sur la place publique de la main d'un paria, ce qui est la peine la plus humiliante qu'on puisse infliger à un brame. Ces ordres furent ponctuellement exécutés; les païens restèrent couverts de confusion, et le P. Bouttari se vit entouré de respect et de crainte.

Mais ce qui le remplit de consolation fut la conversion et la générosité d'un personnage illustre par sa naissance, et puissant par les fonctions qu'il remplissait dans le royaume du Travancore. Cet homme s'appelait Nilapoulei, de la caste des *nayri*, l'une des plus nobles du royaume, et commandait les armées du roi, qui l'aimait et l'estimait singulièrement à cause de ses talents et de sa bravoure. Il eut plusieurs entretiens sur la religion avec M. Eustache-Benoît Lanoë, Français de naissance, qui était au service du roi de Travancore; il fut frappé des

vérités de notre sainte religion ; et, désirant s'en instruire à fond et dissiper tous ses doutes, il s'adressa au P. Boutari, occupé alors à l'administration de Vadakencoulam. Comme le missionnaire prévoyait les combats et les persécutions que son noble catéchumène aurait à soutenir, il jugea nécessaire de lui différer la grâce qu'il désirait ardemment ; et, après l'avoir éprouvé longtemps, il l'admit au sacrement de la régénération, et lui donna le nom de Lazare ou *Deva-Sagayam*.

Lazare, au comble de ses vœux, se hâta de faire part de son bonheur à M. Lanoë, qui avait été pour lui le premier instrument de la divine miséricorde ; puis, rentré dans sa maison, il travailla sans relâche à la conversion de son épouse, qui, après bien des résistances opiniâtres, céda enfin à la tendresse de ses invitations et à la force de ses arguments. Il gagna également à Jésus-Christ quelques officiers de l'armée ; il ne craignit pas d'attaquer les brames eux-mêmes, auxquels il prouvait que leurs sectes n'étaient que des mensonges et des impostures absurdes. Ces disputes ne tardèrent pas à exciter contre lui la haine des brames et surtout de l'intime favori du roi. Ce seigneur ayant mis tout en œuvre pour ramener à sa secte ce noble capitaine, son ancien ami fut si furieux de son impuissance, qu'il lui dit d'un ton menaçant : « Je te ferai renoncer à la foi chrétienne, ou tu me le paieras de ta tête. — Et moi, reprit le général, à qui la fierté du guerrier faisait oublier un instant la douceur du chrétien, et moi je me ceindrai les reins de ton cordon ! » paroles qui renfermaient un outrage sanglant, que le brame ne put jamais lui pardonner.

Les limites de cette notice ne nous permettant pas de présenter ici tous les détails de la vie et de la mort de

cet illustre confesseur de Jésus-Christ, nous nous bornerons à indiquer les circonstances les plus remarquables. Les brames et les ministres de la cour, à force d'intrigues et de calomnies, obtinrent un ordre du roi contre Lazare, qui fut arrêté et conduit au palais. Sans opposer la moindre résistance, il pria les soldats de lui accorder la consolation de faire ses adieux à M. Lanoë, qui était leur général et commandant de la forteresse de Odiagarei. Celui-ci l'embrassa avec attendrissement, et lui dit : « Le moment est venu de prouver par les œuvres ce que vous êtes, c'est-à-dire un vrai soldat de Jésus-Christ ; combattez avec courage, ne craignez pas ; Dieu soutiendra votre foi, et vous assistera au milieu des tourments. Ensuite, ayant assuré les soldats qu'il le leur remettrait entre les mains, il les fit consentir à le lui abandonner pour quelques instants, et le conduisit chez le P. Barreiros, qui heureusement se trouvait dans la ville. Celui-ci, ravi de joie à la vue du martyr, le confirma dans ses sentiments héroïques, entendit sa confession et le congédia, en l'assurant du secours de Dieu, qu'il ne cesserait d'implorer en sa faveur. Rendu aux soldats, Lazare fut amené devant le roi, qui aussitôt porta un décret de mort contre lui, et donna le signal d'une persécution générale contre les chrétiens. Les églises furent profanées et livrées au pillage, les néophytes dépouillés de leurs biens et plusieurs d'entre eux chassés en exil. Quant à Lazare, on le traîna à travers les rues de la ville au lieu destiné à son supplice. Tous les païens étaient étonnés du courage, de la joie et de l'air de triomphe avec lesquels il marchait à la mort. Cependant le roi, qui avait consulté les augures, reçut pour réponse que cette mort attirerait de grands malheurs

sur le royaume, et se hâta de donner un contre-ordre.

Affligé de se voir arracher sa couronne, Lazare se consola par la pensée que cette grâce ne lui était différée que pour lui fournir une plus ample matière de souffrances et de mérites; et il s'offrit de nouveau tout entier à son Dieu, ne lui demandant d'autre faveur que celle de souffrir pour son amour. Bientôt il se vit exaucé : le roi ordonna de le placer sur un buffle, les mains liées derrière le dos comme un criminel; et dans cet équipage déshonorant, il le fit promener successivement dans toutes les villes les plus peuplées du royaume, afin de l'exposer aux insultes et à la dérision de tout le monde. Les brames, ses ennemis, ne manquèrent pas de le faire accompagner par des hommes de la plus vile populace, chargés d'augmenter son humiliation par tous les genres d'outrages. Ce supplice, pour un noble Indien, était beaucoup plus insupportable que la mort même : aussi le roi et les ministres étaient-ils persuadés que, ne pouvant résister à un opprobre si accablant, il se livrerait au désespoir et se donnerait lui-même la mort. Mais l'effet leur montra ce que peut sur un noble cœur la connaissance et l'amour d'un Dieu crucifié. Se dépouillant de tous les sentiments naturels de fierté et d'honneur mondain, Lazare ne vit dans ces affronts et ces opprobres que la gloire de ressembler au divin modèle, et protesta que rien ne pourrait le séparer de son Dieu; qu'il aimait mieux recueillir avec lui les humiliations et les injures, que les honneurs et les applaudissements de la cour.

Vaincus en ce point par la constance de leur victime, les bourreaux eurent recours à d'autres genres de supplice. Ils avaient soin de lui frotter tous les jours le corps avec une poudre composée de poivre, de mou-

tarde et de piment ; puis ils le frappaient cruellement avec des verges hérissées d'épines ; et, après l'avoir ainsi couvert de plaies, ils y répandaient de nouveau leur poudre corrosive, et le forçaient à marcher dans cet état sous les ardeurs d'un soleil brûlant. Souvent ils jetaient sur la braise des poignées de poivre et lui tenaient la figure sur le feu, de manière à recevoir cette vapeur dans la bouche et dans les yeux. D'autres fois ils tourmentaient le buffle qui le portait, afin de le faire tomber, et d'ajouter ainsi la dérision au supplice. Au milieu de ces tortures, Lazare conservait un calme et une allégresse qui brillaient sur sa figure, et pénétraient d'admiration tous les spectateurs ; tandis que ses bourreaux avouaient qu'eux-mêmes, malgré toutes leurs précautions, avaient beaucoup de peine à supporter l'ardeur des rayons du soleil et la fatigue du voyage.

Le martyr, loin de laisser échapper aucune plainte ou aucun signe de douleur, bénissait continuellement le Seigneur de la grâce qu'il lui faisait de souffrir pour son amour et pour l'expiation de ses péchés. Un soir, pendant que les soldats lui frottaient violemment le visage avec la poudre indiquée plus haut, il leva les yeux vers le ciel et leur dit : « Versez dans ces yeux, afin qu'ils ne soient pas privés de leur part aux tourments ; ils le méritent, car dans ma jeunesse ils ont offensé Dieu en regardant des objets indécents. » Un autre jour, ses gardiens, épuisés de fatigue, s'étant endormis sans lui faire subir le supplice ordinaire, il s'en plaignit le lendemain, les assura que de toute la nuit il n'avait pu dormir, par le regret de n'avoir pas offert à Dieu le sacrifice quotidien de ses souffrances, et le soir suivant il ne manqua pas de rappeler aux soldats les ordres du roi, et les con-

jura de les exécuter ponctuellement sur sa personne. La source où il puisait cette patience héroïque était la méditation de la passion de notre divin Sauveur, toujours présente à son esprit et à son cœur. Dans une circonstance où les soldats lui laissèrent un peu plus de liberté qu'à l'ordinaire, il pria un chrétien de lui lire toute l'histoire de la passion de notre Seigneur Jésus-Christ. Il écoutait en fondant en larmes, et faisait suspendre de temps en temps la lecture pour donner un libre cours à ses affections : « O mon Seigneur et mon Dieu ! s'écriait-il, oh ! combien il a souffert pour moi ! Et moi, qui suis son serviteur et son esclave, que pourrai-je jamais lui rendre pour un si grand amour ! Oh ! si j'avais le bonheur de répandre mon sang et de donner ma vie pour l'amour de Jésus, qui le premier a versé son sang adorable et immolé sa vie divine pour mon amour ! Oh ! qu'il me serait doux et précieux de souffrir et de mourir pour lui ! etc., etc. »

Un jour qu'il voyageait, selon la coutume, sous les rayons brûlants du soleil, il fut tourmenté par une soif intolérable ; après y avoir résisté longtemps, il témoigna à ses conducteurs qu'il n'en pouvait plus ; ceux-ci lui présentèrent à boire de l'eau de mer ; il la prit avec confiance et attesta au P. Buttari qu'il l'avait trouvée excellente, et dégagée de toute amertume.

Souvent des personnages de la plus haute condition, soit qu'ils fussent envoyés par le roi, soit qu'ils fussent poussés par leur ancienne amitié pour lui et le désir de faire triompher leur secte, venaient lui livrer de terribles assauts pour tâcher d'ébranler sa constance. Ils lui représentaient son extrême humiliation, ses souffrances, la facilité de rentrer par une seule parole dans son an-

cien état de gloire et de prospérité; mais Lazare leur répondait par quelques sentences si fortes et si efficaces, qu'ils s'en allaient réduits au silence, et souvent couverts de confusion. Et alors, se tournant vers les assistants : « Avez-vous jamais vu, disait-il, un favori du roi honoré d'un cortège plus nombreux et plus flatteur? » En effet, ce voyage, destiné à son ignominie, était devenu pour lui et pour la foi un véritable triomphe : une foule immense le suivait partout ; et, l'admiration faisant taire la haine et les passions, on n'entendait de toutes parts que des éloges de ce courage héroïque et de la loi sainte qui l'inspirait.

Après seize jours d'un voyage continu, arriva un ordre du roi qui rappelait Lazare. Il revint plein de joie, persuadé qu'on allait lui intimer la sentence de mort; mais il fut trompé dans ses espérances; car, après l'avoir gardé quelques jours dans les prisons, le roi ordonna de continuer à le promener dans les villes du royaume. Dans cette seconde occasion, le confesseur Jésus-Christ eut la consolation de rencontrer un poète chrétien qui, en punition des chants qu'il avait composés en faveur de la foi, et pour avoir refusé de faire certaines poésies à l'honneur des idoles, avait été tourmenté et mis en prison. Heureux de cette rencontre, les deux généreux soldats de Jésus-Christ passèrent toute la nuit dans les louanges de Dieu, et se quittèrent après s'être mutuellement exhortés à la persévérance. Quand Lazare eut parcouru toutes les villes et bourgades principales du royaume, il fut conduit à Trivandiram, qui en est la capitale, et renfermé dans un cachot.

Dès que les chrétiens en furent informés, ils accoururent de toutes parts pour le voir; la curiosité attirait

même un grand nombre d'idolâtres, auxquels il adressait, selon sa coutume, des exhortations d'autant plus efficaces, qu'elles étaient soutenues par son exemple et par le souvenir des grandeurs qu'il avait méprisées pour Jésus-Christ. Le roi, ne pouvant empêcher ce concours, ordonna de conduire secrètement le prisonnier au milieu d'un désert à trois lieues de distance, et de l'y tenir sous bonne garde. En conséquence, il fut traîné pendant la nuit au lieu indiqué ; on l'attacha à un tronc d'arbre, de manière que les jambes, embrassant la circonférence du tronc, étaient assujetties par une corde qui serrait très-étroitement ensemble les extrémités des pieds. Dans cette position violente, qui ne lui permettait ni de se lever, ni de bouger ; exposé aux vents, aux ardeurs du soleil, à la pluie et à toutes les intempéries de l'air, il passa sept mois entiers sans aucun soulagement, sans autre désir que celui de souffrir davantage pour Dieu, sans autre regret que celui de ne pouvoir lui offrir le sacrifice de son sang.

Enfin, touchés des souffrances de Lazare et pénétrés d'admiration à la vue de son invincible patience, les soldats et le geôlier commencèrent à lui témoigner de la compassion et à lui laisser un peu plus de liberté ; ils allongèrent sa chaîne, le détachèrent du tronc, et firent un petit toit de paille qui pût le mettre à couvert du soleil et de la pluie. Le premier usage qu'il fit de cette espèce de liberté fut d'écrire à son ami, M. Lanoë, pour se recommander à ses prières et lui exprimer sa douleur, non de souffrir, mais d'être jugé indigne du martyre. Dès que le lieu de sa retraite fut connu dans le public, il se fit un concours plus grand que jamais de chrétiens et de païens qui se portaient en foule auprès de lui ; plu-

sieurs des missionnaires allèrent aussi le visiter, moins pour le consoler et l'encourager, que pour s'édifier, se réjouir avec lui, et lui procurer le honneur de se nourrir du pain des forts. Dès ce moment, toutes les journées du serviteur de Dieu recommencèrent à devenir une prédication continuelle; tous les néophytes qui le visitaient revenaient changés et remplis de ferveur et de zèle pour la foi; les gentils avouaient hautement que la véritable religion était seule capable de produire des vertus si héroïques, et plusieurs d'entre eux se décidaient à l'embrasser. A la force de son exemple se joignit plus d'une fois la puissance divine, qui accordait à ses prières des guérisons et des grâces prodigieuses. Les gardiens, effrayés d'un si grand concours et craignant de se compromettre, prièrent les visiteurs de ne venir que quatre ou cinq à la fois; ce qui fit beaucoup de plaisir à Lazare, qui pouvait ainsi parler à chacun plus familièrement, et lui adresser les avis qu'il jugeait plus propres à sa condition.

Il y avait déjà près de deux ans qu'il se trouvait dans cette prison; l'un de ses gardiens, ennuyé de se voir si longtemps enchaîné dans ce désert par l'obligation de le surveiller, conçut le dessein de le tuer, afin de se délivrer lui-même; il s'en ouvrit à l'un de ses compagnons, qui eut horreur d'un tel projet, et l'en dissuada facilement, en lui représentant qu'un pénitent d'une vertu si sublime devait être très-cher au Dieu qu'il servait, et que ce Dieu ne manquerait pas de punir sévèrement ceux qui oseraient le faire mourir. Il lui suggéra un autre expédient plus innocent et moins dangereux; c'était d'engager le saint prisonnier à prendre la fuite, et lui-même en fit la proposition à Lazare. Celui-ci se trouva dans une

grande perplexité, ne désirant que la volonté de Dieu, et ne pouvant décider par lui-même quelle était cette volonté. Il écrivit aussitôt à M. Lanoë, qui lui répondit : « qu'il serait plus parfait de rester entre les mains de ses ennemis, et de souffrir tout ce que leur fureur pourrait inventer contre lui. » Lazare reçut avec joie cette réponse si conforme aux désirs de son cœur, remercia le gardien de la bonté qu'il avait pour lui, et résolut d'attendre dans cet état de souffrances tout ce que le roi voudrait ordonner de son sort.

Cependant ce prince, irrité et inquiet du concours dont Lazare était l'objet et de la célébrité que lui donnaient ses souffrances, envenimé de plus par ses ministres, qui lui disaient que c'était Lazare qui entretenait par ses mauvais conseils l'obstination des autres chrétiens, résolut d'en finir, et prononça pour la seconde fois contre lui la sentence de mort. Mais le moment fixé par la Providence n'était pas encore venu, et cette sentence fut révoquée sur les instances d'un païen, ancien ami de Lazare, et qui jouissait d'un grand crédit à la cour. Voulant au moins empêcher l'affluence extraordinaire des personnes de tout rang qui ne cessaient de visiter le prisonnier de Jésus-Christ, le roi le fit de nouveau transférer dans une autre prison, située à l'une des portes du Travancore. On appelait ainsi la limite qui sépare ce royaume de celui du Maduré, et est défendue par une grande muraille qui joint l'extrémité des *gattes* à la mer. Mais ce changement de lieu ne put arrêter le concours, qui grandissait en proportion des obstacles qu'on cherchait à lui opposer. Lazare continua donc sa prédication évangélique, et Dieu le glorifia plus que jamais par la vertu des guérisons merveilleuses.

Enfin le commandant des soldats chargés de le garder ayant été changé, son successeur, étonné et indigné de voir la foule des pèlerins qui se pressaient autour du serviteur de Dieu, défendit sévèrement de laisser approcher qui que ce fût ; mais l'ardeur des peuples n'est pas un mouvement qui s'arrête devant un simple commandement, surtout parmi les Indiens ; d'ailleurs les soldats eux-mêmes, pénétrés de vénération et d'amour pour leur prisonnier, étaient de connivence avec les visiteurs ; la défense ne fut pas observée. Le commandant, furieux de se voir méprisé, en écrivit au roi, qui porta pour la troisième fois la sentence de mort. Les soldats vinrent avertir Lazare au milieu de la nuit que, d'après les ordres de la cour, il devait être transféré dans une autre prison. Lazare se levant alors, plein de joie, répondit : « Il est inutile de vouloir dissimuler, je sais où vous me conduisez ; allons sans différer. » Et en même temps il se mit en route avec eux ; mais ses chaînes l'empêchant de marcher, les soldats, touchés de compassion, le portèrent sur leurs épaules jusqu'au lieu destiné par le commandant. Voyant enfin arriver l'heure du sacrifice que depuis trois ans il ne cessait d'appeler de tous ses vœux, le soldat de Jésus-Christ demanda un instant pour se préparer par la prière ; puis se tournant vers les exécuteurs de la sentence, il leur dit : « J'ai rempli mon devoir envers mon Dieu, accomplissez le vôtre. » Les soldats lui déchargèrent trois coups de fusil qui ne le blessèrent pas mortellement ; ils s'approchèrent un peu plus, firent une seconde décharge, et le martyr expira, en répétant les doux noms de Jésus et de Marie, à l'âge de quarante-sept ans, quatre ans après son baptême, et couronna ainsi un martyre continué de trois années. Le

bruit de cette mort glorieuse se répandit aussitôt dans tout le pays; l'évêque de Cochin fit chanter le *Te Deum* dans sa cathédrale, et voulut lui-même faire le panégyrique du martyr; une fête solennelle se célébra dans l'église de Cotar, qui eut le bonheur de recueillir les restes du serviteur de Dieu.

Au milieu de toutes ces persécutions, il est facile de concevoir quelles furent les douleurs et les anxiétés du P. Bouttari, quelles peines il se donna et quels efforts il fit pour arrêter la violence de la tempête, pour soutenir le courage des néophytes, et ramener quelques-uns d'entre eux, qui n'avaient pas eu la force de résister aux menaces et aux supplices. Dans les dernières années des souffrances de Lazare et au moment de son martyre, il n'eut pas la consolation de l'assister, parce que de nouvelles persécutions et de nouveaux troubles, suscités dans les royaumes voisins, l'avaient obligé de courir au secours des chrétientés affligées. L'exemple du roi de Travancore, qui défendait à tous ses sujets des hautes castes d'embrasser le christianisme, regardée comme la religion des parias, entraînait les princes voisins dans le même système de persécution. Le gouverneur de Oliamangalam fit saisir tous les chrétiens nobles qui se trouvaient dans ses États, les chargea d'opprobres, les dépouilla de tous leurs biens, et les menaçait des plus terribles supplices s'ils ne renonçaient à la foi de Jésus-Christ pour adorer les idoles. Ces néophytes firent éclater une constance héroïque : à l'exception de quatre qui faiblirent devant la persécution, tous les autres protestèrent qu'ils perdraient leurs biens et la vie même plutôt que d'abjurer leur religion. Mais le P. Bouttari, qui voyait les conséquences de ces violences, et comprenait que cet

orage s'étendrait peu à peu à toute la mission et en causerait la ruine, n'omit rien pour arrêter les progrès du mal ; il s'adressa au rajah dont dépendait le gouverneur d'Oliamangalam, et, à force de prières et de recommandations, il en obtint un ordre qui défendait au gouverneur de molester les chrétiens, et rendait à ceux-ci tous les biens qu'on leur avait enlevés.

D'autres événements de la mission du Maduré obligèrent les supérieurs à retirer le P. Bouttari des chrétientés de Néman, pour lui confier une œuvre d'une plus haute importance. Les troubles qui s'étaient élevés de toute part à la suite de la publication des bulles du Souverain Pontife touchant les rites malabares, présentaient un danger d'autant plus grave qu'il venait des chrétiens eux-mêmes : ce soulèvement des castes nobles arriva au point que la ruine de la mission paraissait certaine. Un grand nombre se jetaient dans l'apostasie ; les autres accusaient les missionnaires d'être les auteurs de ces décrets, et se révoltaient contre eux. Le P. Fr. Tomassini, chargé de la résidence d'Aour, voyant qu'il ne pouvait arrêter la violence du torrent, écrivit aux Supérieurs pour leur exposer l'état des choses, et les conjurer d'envoyer un autre missionnaire capable de calmer les esprits. Le P. Provincial, qui connaissait l'estime et l'affection que ces chrétiens avaient conservées pour le P. Bouttari, jugea que lui seul pouvait porter un remède au mal ; il l'expédia donc sur-le-champ pour être un ange de paix dans le Maduré. A son arrivée, tous les chrétiens d'Aour coururent à sa rencontre. Après les premières démonstrations d'amitié et de joie, éclatèrent bientôt les plaintes et les murmures contre les innovations contraires à leurs usages, et contre le missionnaire auquel on attribuait l'invention de ces

décrets. Le P. Bouttari comprenait trop bien l'extrême délicatesse de cette affaire pour espérer de la trancher par une décision impérieuse, ou de la résoudre par une discussion précipitée ; il prit son temps, travailla surtout à calmer les esprits, à s'attacher de plus en plus les cœurs par ses bonnes manières et les témoignages de son affection ; il ordonna dans toutes les chrétientés des prières publiques, et, à force de patience, de douceur et de prudence, il parvint à ramener à l'obéissance les principaux chrétiens d'Aour ; puis il gagna peu à peu les chrétientés voisines, et rétablit partout la paix et la soumission.

Pendant que les missionnaires du Maduré luttèrent ainsi contre les obstacles, et consacraient tous leurs soins et leurs industries à faire accepter aux Indiens les décrets du Saint-Siège touchant les *rites malabares*, la calomnie s'acharnait contre eux en Europe ; les ennemis de la Compagnie publiaient partout : que ni les missionnaires ni les Supérieurs ne voudraient jamais se soumettre aux décrets de Rome ; qu'ils trouveraient toujours le moyen de les éluder ; qu'ils refuseraient de les faire connaître à leurs néophytes, ou même d'en permettre l'observation. A force de répéter ces préventions injustes, ils les avaient fait accepter comme des faits incontestables, qui excitaient la haine et l'indignation contre les Jésuites. Laurent Bouttari, frère du P. Bouttari missionnaire, alarmé par ces bruits, et persuadé qu'il y allait du salut éternel pour son frère, résolut de le sauver en procurant son retour en Europe. Il s'adressa d'abord au P. Général, et même au Souverain-Pontife, sans toutefois indiquer les vrais motifs qui le faisaient agir. Ces moyens ne lui ayant pas réussi, il écrivit enfin directement à son frère, lui

découvrit le mystère de ses inquiétudes sur son compte, lui communiqua la Bulle du Saint-Père, le conjura de revenir en Italie, et s'offrit à payer tous les frais du voyage. Mais, convaincu que si la Bulle tombait entre les mains des Supérieurs, ils se garderaient bien de la lui remettre, il eut soin de cacher cette Bulle, et ce qu'il avait de plus secret à lui communiquer à ce sujet, dans un petit coussinet de Notre-Dame-de-Lorette qu'il lui envoyait comme relique, et il l'avertissait adroitement dans sa lettre d'ouvrir secrètement le paquet. Le tout parvint heureusement au P. J.-B. Bouttari, qui fit à son frère la réponse suivante :

« J'ai reçu il y a quelques mois votre longue lettre, dans laquelle vous paraissez douter de notre fidélité à observer le décret du Souverain-Pontife, et vous vous offrez à payer les frais de mon retour. Je puis vous certifier, comme religieux et comme prêtre, que le décret pontifical s'observe ici avec toute la rigueur possible, et que ceux qui prétendent le contraire disent une fausseté. Quant à mon retour, je réponds par les paroles du divin Maître : « Celui qui met la main à la charrue et jette un regard en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu. » Je n'ai pas encore eu la moindre idée d'un tel retour; c'est ici que Dieu me veut, c'est ici que je veux vivre, ici que je veux travailler, ici que je veux mourir. »

Cette réponse combla de joie Laurent Bouttari, qui reconnut l'injustice des bruits que répandait la malignité pour noircir la réputation des missionnaires de la Compagnie. A peine la guerre intestine fut-elle un peu apaisée, que le P. Bouttari se vit obligé de soutenir les attaques des païens. Quarante familles chrétiennes établies à Madurantalei, village dépendant de la résidence d'Aour,

se virent exposées aux vexations des idolâtres au milieu desquels elles étaient disséminées. D'un autre côté, une tempête plus menaçante s'était soulevée dans le royaume de Tanjaour, et le frère même du roi paraissait à la tête des persécuteurs. Le P. Bouttari, sans négliger les moyens humains, eut surtout recours à la toute-puissante protection de Marie : elle récompensa sa confiance ; les deux rajahs, celui du Tondaman et celui de Tanjaour, se déclarèrent en faveur des chrétiens. Touché de ces grâces signalées, il écrivait et répétait souvent que, sans le secours de la sainte Vierge, toutes les églises de la mission seraient bientôt réduites en poussière et toutes les chrétientés dispersées et détruites.

Après les persécutions recommencèrent les ravages de la guerre entre les divers princes indiens, soutenus de part et d'autre par les Anglais et les Français. La confusion et la terreur régnaient dans tout le pays. La chrétienté d'Aour fut livrée au pillage et aux flammes, et le P. Bouttari, qui en avait soin, fut plusieurs fois obligé de fuir précipitamment dans les bois. Il passa plusieurs années dans cet état de dangers et d'inquiétudes continues, errant dans les campagnes et dans les forêts, et constamment exposé aux intempéries de l'air, à la soif et à la faim. Les missionnaires de Maleiadipatti et du Marava, ses voisins, l'invitaient à se réfugier auprès d'eux ; mais le bon pasteur aurait craint d'imiter un seul instant le mercenaire qui abandonne ses brebis à la vue du danger. Son zèle lui faisait trouver ses délices dans les peines et les privations auxquelles il se dévouait pour le salut des âmes ; Dieu lui-même se plaisait à les lui rendre précieuses par les consolations dont il inondait son cœur ; et la joie qu'il goûtait intérieurement brillait sur sa fi-

gure, et contribuait beaucoup à consoler et à fortifier les néophytes ; aussi accouraient-ils auprès de lui dès qu'il arrivait dans leur province. Dans une seule nuit il vit arriver plus de deux mille chrétiens qui désiraient participer aux divins sacrements dont ils avaient été privés depuis plus d'une année, à cause des troubles de la guerre. Il s'était fixé à Sattampatti, qui jusqu'alors avait été préservé des excursions ennemies ; le gouverneur du pays appela les principaux habitants du village et leur intima l'ordre rigoureux de chasser le P. Bouttari, donnant pour prétexte que sa présence exposait le pays aux ravages de la guerre. Le Père, en étant informé, ordonna de suite une neuvaine en l'honneur de la sainte Vierge ; puis il eut recours au rajah dont dépendait ce gouverneur, et en obtint, contre toutes les espérances et prévisions possibles, la permission de rester sur ses terres.

Les événements ne tardèrent pas à récompenser la générosité du rajah et à prouver que la présence du missionnaire, regardée par le gouverneur comme un grave danger, était, dans les desseins de Dieu, le salut de la chrétienté et de tout le village. En effet, la contrée est bientôt envahie par un corps d'armée, et les néophytes, au nombre de plus de mille, se réfugient à l'église, effrayés et implorant le secours de la sainte Vierge. Le P. Bouttari s'avance avec confiance à la rencontre des soldats, et reconnaît un officier français, qui, aidé de quelques cipayes, dirige une pièce d'artillerie, pendant que le reste de la troupe se répand de tout côté pour se livrer au pillage. Le missionnaire aborde l'officier, et apprend de lui que le commandant général est français et catholique ; aussitôt il lui demande quatre soldats pour garder le village, et le prie de suspendre toutes les

hostilités, en attendant qu'il aille lui-même implorer la protection du commandant. Celui-ci l'accueille avec beaucoup de bonté, protège cette population contre le pillage, fait rendre aux chrétiens tous les troupeaux qu'on leur a enlevés, vient lui-même, accompagné de ses officiers, en grande tenue, faire une visite au missionnaire, et le réjouit par la dévotion avec laquelle il assiste à la sainte messe. Les néophytes, pénétrés de reconnaissance envers leur puissante protectrice, se joignent au P. Bouttari pour lui offrir leurs ferventes actions de grâces.

Ce n'est pas le seul service que rendirent au missionnaire les officiers européens qu'il eut l'occasion de connaître dans ces circonstances. Étranger à tous les intérêts qui divisaient les diverses nations, il fut également lié d'amitié avec les Français et les Anglais; mais surtout avec ces derniers, qui firent un séjour plus long dans cette contrée. Pendant que la France perdait par sa négligence les avantages incalculables de la position glorieuse à laquelle l'avaient élevée la sagesse et la bravoure héroïque de ses officiers et de ses soldats, l'Angleterre, plus persévérante dans ses vues et dans ses efforts, jetait les fondements de l'empire qu'elle était destinée à établir dans l'Inde entière. Son influence s'étendait peu à peu dans les provinces du Maduré, du Marava et de Tirouchirapali. Le commandant anglais de cette ville donna au P. Bouttari des preuves de la plus intime amitié. Lorsque celui-ci tomba malade dans sa résidence d'Aour, on vit plusieurs fois ce gouverneur, devant qui tremblaient les rajahs et les princes du pays, se rendre avec ses officiers et sa suite auprès du malade, à la distance de quatre lieues, uniquement pour le visiter et lui témoi-

gner le vif intérêt qu'il prenait à sa santé ; et quand le P. Bouttari succomba à la violence du mal, le gouverneur, qui se trouvait alors occupé au siège de Maduré, le pleura comme il eût pleuré son propre frère. Mais cette mort fut sentie plus vivement encore par tous les néophytes et par les missionnaires, qui perdaient en lui un père, un frère, un ami et un protecteur ; le P. Provincial lui-même, à cette nouvelle, ne put s'empêcher de verser des larmes et de déplorer la perte irréparable que faisait toute la mission du Maduré.

Nous ne nous arrêterons pas à exposer ici les vertus qui signalèrent cet homme vraiment apostolique ; on peut en voir le tableau dans sa Vie, écrite en italien ; c'est de là que nous avons extrait la Notice qu'on vient de lire, nous bornant aux particularités qui ont plus de rapport à l'histoire générale de la mission.

QUESTION DES RITES MALABARES.

On a vu dans le n^e volume, pag. 140, la question des *rites malabares* soulevée en 1610 ; étudiée dans ses principes, en présence des témoignages les plus irrécusables, d'après l'autorité des hommes les plus graves et les plus expérimentés de l'Inde et du Portugal ; discutée à fond par les conciles des évêques et archevêques de l'Inde, par le tribunal de l'Inquisition de Goa et par le tribunal suprême de l'Inquisition de Lisbonne ; et enfin, après douze années d'examens et de discussions, décidée, en 1623, par la Bulle du Souverain Pontife Gré-

goire XV. En lisant dans la Notice du P. Bouttari les passages qui ont trait à cette question, on se sera demandé si cette dernière controverse, qui a fait tant de bruit dans le xviii^e siècle, est la même que celle qui déjà avait entravé et suspendu les travaux du P. de' Nobili en 1610? Nous répondons qu'en effet c'est la même controverse. Dans la première époque, on avait objecté au célèbre fondateur de la mission du Maduré une foule de rites, de cérémonies et d'usages, qu'il permettait à ses néophytes, comme étant des pratiques purement civiles; mais, dans la discussion qui eut lieu, ses accusateurs eux-mêmes, laissant de côté plusieurs de ces rites qui paraissaient moins importants, s'étaient principalement attachés aux suivants : le *cordón*, la *manière de porter la chevelure*, la *séparation des castes dans les églises*, la *poudre de sandal comme ornement du front*, les *bains fréquents*. Le P. de' Nobili donna une réponse spéciale à chacune de ces accusations, et ajouta une réponse générale qui s'étendait à tous les autres usages qu'on lui faisait un crime de tolérer (1). Grégoire XV, dans cet esprit de condescendance que l'Église a toujours montré en faveur des chrétientés naissantes, avait approuvé la conduite des missionnaires du Maduré provisoirement.... *usque ad aliam Sanctæ Sedis deliberationem*.

Par cette indulgence, l'Église ne renonçait donc pas au droit de donner des ordres contraires, quand ces chrétientés seraient plus solidement constituées, ni au désir de les voir travailler peu à peu à se conformer, le plus parfaitement possible, aux rites et aux cérémonies de l'Église catholique. Pour réaliser ce désir, il aurait

(1) Voyez tome II, p. 151.

fallu pouvoir conduire à son terme cet ébranlement qui se manifesta souvent en faveur de la religion chrétienne, réussit à déborder le paganisme, et à soustraire ainsi les chrétiens aux influences civiles et politiques, qu'ils subissaient inévitablement de la masse païenne, à cause de leur petit nombre relatif. Si les missionnaires avaient été secondés; si, au lieu d'être entravés par un concours de causes étrangères et imprévues, leur action avait été soutenue par les secours nécessaires, il est probable qu'ils seraient parvenus promptement à cet heureux résultat, et auraient ainsi prévenu le retour de cette malheureuse controverse. Les moyens leur manquèrent, leurs efforts furent constamment paralysés, comme on a pu s'en convaincre par la lecture de leurs lettres. Leurs succès, quoique souvent prodigieux, considérés en eux-mêmes et en présence des obstacles, n'avaient pu cependant, après un siècle écoulé, assurer au christianisme une position indépendante dans le pays. La question des *rites malabares* eut donc le temps de se reproduire et de détruire les espérances les plus chères des missionnaires.

Notre intention n'est pas d'entrer ici dans le fond de la question, ni même dans l'examen historique de cette seconde controverse. C'est un terrain trop brûlant encore des passions d'autrefois; nous craindrions de laisser échapper involontairement quelques expressions peu mesurées, qui pourraient prêter à des interprétations que nous repoussons. Nous aimons mieux protester de notre soumission entière et aveugle aux décrets du Saint-Siège en cette matière. Cependant, en notre qualité d'historien de la mission du Maduré, nous nous permettrons d'opposer quelques remarques à deux graves accusations que les adversaires de la Compagnie de Jésus

ont portées contre elle à cette occasion ; nous voulons parler du reproche d'*idolâtrie*, et de celui de *désobéissance au Saint-Siège*.

L'animosité et l'esprit de parti, qui s'acharnaient alors contre la Compagnie de Jésus et préludaient aux événements qui signalèrent ce siècle fécond en ruines, ne manquèrent pas d'envenimer cette question, suscitée fort à propos, et d'exagérer la portée de la Bulle qui en donnait la solution, afin d'en conclure que les Jésuites étaient coupables de *pratiques essentiellement idolâtriques*. A une telle accusation, voici notre réponse.

1° Tous les usages ou rites *réellement* observés ou tolérés par les missionnaires avaient été constamment approuvés depuis un siècle par les évêques et archevêques dont dépendait la mission ; les principaux de ces rites avaient été *nommément* autorisés par tous les évêques et le primat des Indes, par le tribunal de l'Inquisition, par la Bulle de Grégoire XV, comme nous l'indiquons en commençant cet article, et comme nous l'avons prouvé dans le II^e volume, p. 140 et suivantes.

2° D'après les informations juridiques prises par les évêques de l'Inde, et renfermant le témoignage assermenté d'une multitude d'Indiens distingués par leur science et leur condition, parmi lesquels on comptait quelquefois plus de cinquante brames de diverses sectes, la plupart des accusations publiées alors contre les missionnaires étaient fausses, soit dans le fait même des rites qu'on leur reprochait, soit dans le sens et l'intention qu'on attribuait à ces rites. Dans une question si difficile, le Saint-Siège se conduisit avec sa sagesse accoutumée ; il ordonna des enquêtes, et, sur les informations reçues, il prohiba rigoureusement un certain nom-

bre de rites, dont les uns étaient tolérés et d'autres n'étaient nullement tolérés par les missionnaires (1).

3° A ceux qui dans cette *prohibition rigoureuse* voient une *définition doctrinale*, nous proposerons une petite difficulté. L'usage du sandal et autres articles nommément permis par Grégoire XV, nommément prohibés par la Bulle de Benoît XIV, furent ensuite de nouveau nommément autorisés par les successeurs de Benoît XIV. Ainsi M^{sr} Dolichat, supérieur de la mission de Pondichéry, et M. Magni, missionnaire, successeurs des Jésuites, voyant que la prohibition du sandal était un immense obstacle à la conversion des païens et une source de défections parmi les chrétiens, prirent sur cet article de nouvelles et très-scrupuleuses informations, et reconnurent que c'était une pratique purement civile, sans aucun rapport avec les sectes idolâtriques. Ils s'adressèrent donc au Saint-Siège, qui en permit l'usage par un reserit que nous avons lu aux archives de la maison des missions à Pondichéry (2). On conçoit facilement qu'après la suppression de la Compagnie de Jésus, des informations impar-

(1) Comme les Supérieurs et les missionnaires objectaient à M^{sr} de Tournon que plusieurs des cérémonies condamnées par son décret n'existaient pas chez les chrétiens, il répondit : *Non quod fiunt, sed ne fiunt*; je les condamne non parce qu'elles sont, mais pour qu'elles ne soient pas mises en pratique. Cela n'empêcha pas que les calomnies des adversaires, dont la fausseté avait été prouvée juridiquement, ne continuassent à être publiées comme certaines, et acceptées au moins comme probables. Le P. Gaston-Laurent Cœurdox, supérieur-général des missions de l'Inde, voyant quelques-unes de ces accusations se reproduire encore sérieusement en 1744, écrivait au P. Général : « *Hæc falsa sunt. Unum petimus : » ut probetur quod dicitur, declaretur accusator; nominetur aliquis episcopus ex alio ordine quàm nostro, qui hic rem examinet, plectatur accusatus si reus est, aut accusator si calumniator deprehendatur. Hoc » petimus; hoc denegabitur; judicabit Deus.* » Pondichéry, 1746.

(2) Voyez tome 1^{er}, p. 320, 321.

tiales, prises avec calme et sans passion, aient pu faire révoquer une prohibition même rigoureuse ; mais nous demandons si un tel changement de circonstances aurait suffi pour faire révoquer une décision doctrinale, et permettre des *pratiques essentiellement idolâtriques et superstitieuses*.

4° Enfin nous avons aujourd'hui un nouvel argument : c'est le Décret donné le 29 septembre 1851 par le Souverain-Pontife Pie IX dans la cause du B. P. Jean de Britto, missionnaire et martyr du Maduré. En rappelant l'objection qu'on avait tirée de la question *des rites malabares* contre la béatification du glorieux martyr, dans la Congrégation des rites tenue en 1741, le récent Décret parle ainsi : « Après avoir entendu les objections du promoteur de la foi et les avis de tous les cardinaux, ayant ensuite lu, examiné et pesé très-attentivement les unes et les autres, *comme il constait que ces rites n'avaient pas été employés comme un signe de superstition idolâtrique, à la manière des païens, mais qu'ils étaient purement et simplement des actes de la vie civile communs à tous...* le Saint-Père décida que les rites objectés par le promoteur de la foi n'étaient pas un obstacle... — *Quum constiterit (eos ritus) non in signum protestativum fuisse adhibitos, uti penès gentiles, sed merè actus fuisse vitæ civilis, sicuti commune est omnibus....* decrevit.... objectos ritus non obstare quominus in præsentî causa ad ulteriora procedatur. »

Le second chef d'accusation que les adversaires de la Compagnie de Jésus exploitèrent dans le temps et exploitent encore aujourd'hui, c'est le reproche de désobéissance secrète ou de rébellion ouverte contre les Décrets du Saint-Siège au sujet des *rites malabares*. Il est assez

curieux de voir une telle accusation intentée aux Jésuites par les Jansénistes, et répétée par M. Michelet, tous hommes dont le dévouement et la soumission au Saint-Siège sont si connus ! Mais à force de crier et de calomnier avec audace, on parvint à faire adopter la chose à une foule de personnes. On sut exciter *à priori* une certaine méfiance, puis une présomption générale et une persuasion que la Compagnie n'admettrait pas les Décrets du Souverain-Pontife, que les Supérieurs ne les communiqueraient pas aux missionnaires, que ceux-ci refuseraient de s'y soumettre ; et après avoir prédisposé les esprits par ces préjugés, on leur faisait accepter sans peine tous les faux récits sur la prétendue résistance des Jésuites. Nous avons vu dans les lettres adressées au P. Bouttari par sa famille une preuve de cette opinion générale qui persévérait encore en 1750 (1). Nous en trouvons aussi quelques indices dans les Brefs de Clément XII et de Benoît XIV sur cette question. Il est résulté de là que plusieurs historiens, d'ailleurs connus pour leur impartialité, n'ont pas osé attaquer de front une opinion trop généralement établie, ou se sont laissé influencer eux-mêmes par cette opinion.

Sans prétendre trancher la question et nous en constituer juge, nous nous bornerons à proposer quelques observations et à produire des documents authentiques ; puis nous laisserons au lecteur le soin de former son jugement.

Distinguons d'abord deux époques : la première, depuis 1704 ; la deuxième, depuis 1734. Par rapport à la première époque, nous ferons les remarques suivantes.

(1) Voyez page 399.

Lorsque, en 1704, M^{sr} le patriarche d'Antioche, depuis Cardinal de Tournon, aborda à Pondichéry pour examiner la question des rites, l'archevêque de Goa, primat des Indes, envoya un mandement dans lequel il défendait de reconnaître en rien l'autorité du patriarche, parce qu'il n'avait pas montré ses Bulles aux autorités ordinaires, et qu'il se présentait, disait-il, contre les formes canoniques. Ce fut pour plusieurs un prétexte plausible de se soustraire à l'autorité du patriarche. Et cependant les Jésuites ne voulurent pas en profiter. Avertis directement par leurs Supérieurs d'Europe de la volonté du Saint-Père, ils reconnurent dans le patriarche son envoyé immédiat, et résolurent de lui obéir plutôt qu'au patriarche des Indes et au gouvernement portugais; malgré la sévérité de leurs injonctions, les menaces qui les accompagnaient et les vengeances qui suivraient infailliblement leur transgression. Le R. P. Fr. Laynez, missionnaire vénérable par les fatigues endurées pendant plus de trente ans dans la culture de ces chrétientés, et alors évêque de Mailapour, publia et fit afficher à la porte de sa cathédrale une circulaire par laquelle il reconnaissait le patriarche comme visiteur apostolique, et ordonnait à son troupeau de le respecter comme tel.

Mais, dira-t-on, les Jésuites, en accueillant la personne du visiteur apostolique, méconnurent son autorité, refusèrent d'exécuter son décret, ou ne le firent qu'imparfaitement, se perdirent dans les subterfuges et les subtilités. Voici les faits : Les PP. Bouchet, de la Breuille, et le P. Tachard, supérieur de la mission, s'étaient efforcés de détourner le coup fatal en exposant au prélat les funestes conséquences des mesures rigoureuses qu'il préparait; au moment de son départ, frappés comme d'un coup de

foudre par son décret et les censures terribles qu'il y avait apposées, ils le conjurèrent de vouloir au moins lever ces censures. Il y consentit ; et sur leur observation que cette assurance verbale n'aurait aucune valeur dans le for extérieur, il répondit qu'étant pressé de partir, il n'avait pas le temps de la donner par écrit, que sa parole leur suffisait pour la tranquillité de leur conscience, et que pour le reste il écrirait lui-même à Rome et certifierait avoir retiré les censures (1). De plus, Clément XI, en confirmant le décret du patriarche, avait ajouté la clause : « jusqu'à ce que le Saint-Siège en ait décidé autrement sur les représentations de ceux qui croiraient avoir à réclamer contre la teneur de ces décrets. »

Le champ était donc ouvert aux réclamations et à la discussion ; et les missionnaires durent y entrer avec une ardeur proportionnée à l'importance qu'ils attachaient à cette question, qui allait décider de la conservation ou de la ruine de leurs missions (et les événements ont prouvé qu'ils ne se trompaient pas dans leur jugement). Il serait donc injuste et déraisonnable de leur faire un crime de leurs efforts pour obtenir le triomphe d'une cause qui était évidente à leurs yeux, et ren-

(1) Les PP. Fr. Laynez et Venant Bouchet, députés à Rome pour y défendre la cause des missionnaires en 1706, déclarèrent à Clément XI, du vivant du cardinal de Tournon, que celui-ci avait entièrement levé toutes les censures, et on leur répondit que c'était vrai et que les lettres du cardinal en faisaient foi. Le P. Martin, envoyé à Rome en 1714 pour traiter les mêmes affaires, adressa au Saint-Père, Clément XI, un mémoire où il réitérait la même déclaration, et rappelait celle des PP. Laynez et Bouchet, faite en 1706. Le P. Martin étant mort à Rome en 1718, le P. Ant. Brandolini, arrivé de Maduré pour le remplacer, publia un ouvrage sous le titre de *Justification*, et le présenta, par ordre d'Innocent XIII, à tous les cardinaux du Saint-Office. Dans cet écrit, il rappelle l'entière révocation des censures faites par M^{sr} de Tournon et les protestations des PP. Bouchet, Laynez et Martin à ce sujet.

fermait la seule condition de vie de leurs chrétientés. Il serait également injuste de leur reprocher d'avoir, pendant cette discussion, cherché à interpréter de la manière la plus bénigne le décret du patriarche, puisque l'exécution du sens plus rigoureux eût immédiatement consommé la ruine qu'ils travaillaient à prévenir. Ils y étaient du reste autorisés par les paroles expresses du Saint-Père. Le cardinal Fabroni, dans une lettre adressée aux missionnaires en 1708, leur annonçait, au nom de Clément XI, qu'ils devaient subordonner l'observation du décret aux exigences de la plus grande gloire de Dieu et du salut des âmes : « Ipsam decreti observatio- » nem, si quando major Dei gloria et animarum salus » aliter postulare videbuntur, absque omni scrupulo » omitti posse auctoritate nostra declaramus (1).

Pour mieux apprécier la position des missionnaires, imaginons qu'il s'élève, en France, en Espagne, en Angleterre... une controverse importante; qui se complique de graves difficultés relatives aux lois, aux usages, aux mœurs du pays, et qu'un nonce extraordinaire du Saint-Siège, envoyé pour examiner l'affaire, s'arrête à la frontière, y passe quelque temps, sans se mettre en rapport avec aucun des évêques et archevêques de cette

(1) M^r Fr. Laynez, évêque de Mailapour, publia cette réponse du cardinal Fabroni dans sa lettre pastorale de 1711. En 1726, cette déclaration, faite par Sa Sainteté au cardinal, ayant été révoquée en doute par les adversaires des Jésuites, le P. Ant. Brandolini pria le Saint-Père, par l'entremise du cardinal Olivieri, d'interroger le cardinal Fabroni sur la vérité de *cet oracle de vive voix*. Or, à ce sujet comme au sujet de la *révocation des censures* dont il est parlé dans la note précédente, il est inutile de faire remarquer que si la vérité de ces faits n'eût pas été incontestable, les missionnaires n'auraient jamais osé provoquer une telle épreuve, et s'ils l'eussent essayé, on n'eût pas manqué de confondre leur audace. Ils le firent, et ne furent point démentis.

contrée, et même en repoussant leurs réclamations et leurs protestations, et que là, sur cette frontière, il dresse son tribunal, sans connaître les mœurs, les usages et la langue du pays, et enfin s'embarque en lançant un décret diamétralement opposé au jugement unanime de l'épiscopat.... Nous demandons si, dans cette supposition, un prêtre serait convaincu de désobéissance au Saint-Siège par la seule raison qu'il, se conformant à l'avis de son évêque et de tout l'épiscopat, il suspendrait son obéissance au décret de ce nonce, pour attendre le jugement définitif du Saint-Père le Pape ? Or, tel était le cas de la controverse des Indes (1) ; avec la différence

(1) Voici ce qu'écrivait à ce sujet le P. Bouchet, supérieur de la mission : « Son Éminence, en me remettant son décret, m'a dit qu'il n'y avait pas un seul des articles insérés dans ce décret qui ne fût appuyé sur le témoignage de deux ou trois témoins... Est-il possible que, dans une affaire où il s'agit du salut de tant de milliers d'âmes, on puisse fonder ses décrets sur le témoignage de deux ou trois païens (et cela dans un pays où la pratique du faux témoignage est une profession publique et avouée !) Je répondis au cardinal que si l'on osait faire comparaître devant moi ces témoins, je me chargeais de les confondre. » Ce P. Bouchet est celui dont le patriarche de Tournon fait mention dans le décret dont il est ici question ; en assurant que « les bons offices, la » longue expérience, la doctrine de ce missionnaire, éminent par son » zèle et sa connaissance des mœurs et de la langue du pays, avaient » suppléé à l'impuissance où il était de connaître les choses par lui-même. » Qui ne croirait, en lisant ces lignes, que la teneur de ce décret était conforme à l'opinion et au témoignage du P. Bouchet !! Cet usage que l'on faisait de son nom mit le comble à sa douleur ; et il terminait la lettre que nous citons ici par ces paroles : « Tout cela, mon Révérend Père, me remplit d'un tel chagrin, que j'ai résolu, au premier jour, de renoncer absolument à la supériorité pour me préparer uniquement à la mort. » Après le départ de M^{sr} de Tournon, l'évêque de San-Thomé prit, à Pondichéry même, des informations juridiques sur tout ce qui s'était passé, et dressa un procès-verbal que nous avons sous les yeux. Nous y lisons, entre autres choses, que les témoins qui avaient déposé devant le patriarche furent interrogés : « Comment, leur dit-on, avez-vous pu attester que telle cérémonie se propose tel objet ou renferme telle signification, tandis que vous savez parfaitement que ce sont

d'une distance incomparablement plus grande dans les usages et les mœurs, aussi bien que dans les pays; et avec cette différence encore que les missionnaires jésuites, tout en soumettant leurs raisons et leurs difficultés au Siège-Apostolique, ne refusèrent pas un instant l'obéissance au décret du légat. Et cependant ces Jésuites sont accusés de désobéissance envers le Saint-Siège! D'ailleurs il y a une circonstance qu'on ne doit pas perdre de vue, c'est que, dans toute cette affaire, ce n'étaient point les missionnaires qui agissaient. Les évêques et archevêques de San-Thomé, de Cochin, de Cranganore, se montrèrent constamment à la tête des missionnaires, qui ne faisaient que suivre leur direction. C'étaient ces prélats qui parlaient et agissaient. C'est même de leurs lettres pastorales ou de leurs mémoires adressés au Saint-Siège que nous avons extrait ce que nous rapportons ici. Or, qui niera que ces évêques et archevêques eussent le droit d'employer ces moyens, qu'ils jugeaient absolument nécessaires pour la conservation de leurs troupeaux, surtout quand ils voyaient le décret du patriarche rejeté par l'archevêque de Goa, primat des Indes, et réprouvé par le tribunal de l'Inquisition, qui le déclarait attentatoire aux lois canoniques, aux droits des Ordinaires, et subversif de la religion dans les Indes? Il semble qu'en suivant en tout point la direction de leurs évêques, les missionnaires de la Compagnie de Jésus n'assumaient sur eux aucune responsabilité.

Oui; mais ces évêques étaient eux-mêmes d'anciens

là d'évidentes faussetés? — Nous le savons bien, répondirent-ils, mais on nous avait fait la leçon et nous étions payés... » Nous rappelons ce fait, non pour incriminer le cardinal de Tournon, mais seulement pour montrer la valeur de ses témoins.

missionnaires jésuites ! et par conséquent la Compagnie de Jésus doit répondre pour eux ; car c'est une loi connue que la Compagnie est solidaire, surtout quand il s'agit de porter la responsabilité. Ici nous en appelons à l'histoire. Supposons que, au lieu d'être Jésuites, ces prélats eussent été simplement portugais, comme l'était le primat des Indes ; il est bien certain qu'ils se seraient tous unis à lui pour chasser et anathématiser le patriarche visiteur avec son décret. Ce qui s'est passé de tout temps, ce qui se passe encore aujourd'hui dans l'Inde, ne laisse aucun doute sur ce point. Donc, si ces prélats reçurent M^{sr} d'Antioche avec respect et soumission, on peut et l'on doit l'attribuer à l'esprit d'obéissance qu'ils avaient puisé dans la Compagnie de Jésus, et qui avait modéré en eux l'esprit national et les prétentions du patronage portugais. Et cependant, au lieu d'en savoir quelque gré à la Compagnie, on cherche s'il n'y a pas dans la conduite de ces évêques quelque chose qui prête à la critique, afin d'en faire tomber toute l'amertume sur cette Compagnie ! Oh ! que le P. Tachard avait raison, quand, parlant de l'évêque de San-Thomé et de la profonde affliction de ce vénérable vieillard octogénaire, qui d'un côté se sentait accablé de violents reproches et exposé aux persécutions des autorités ecclésiastiques et civiles de Goa, de l'autre assistait aux convulsions et prévoyait la ruine de toutes les chrétientés, il écrivait ces belles paroles : « On ne nous tiendra guère compte de notre dévouement au Saint-Siège et à ses ministres ! Cette crainte ne nous empêchera pas de suivre toujours la même voie, persuadés que plus les hommes nous oublieront lorsque nous tâcherons de remplir toute justice, plus aussi Notre-Seigneur, qui sonde jusqu'à la prépara-

tion des cœurs, sera prêt à nous récompenser, puisque nous nous efforçons de lui plaire, et à lui seul. »

Passons maintenant à la seconde époque, c'est-à-dire au temps où la question fut décidée par les Brefs publiés successivement en 1734, 1739 et 1744. On ne parlait alors à Rome et dans toute l'Europe que de la désobéissance, des résistances, des subterfuges, des subtilités et des équivoques des Jésuites contre les Décrets du Saint-Siège; et c'étaient, comme de juste, les Jansénistes qui étaient les plus scandalisés d'une telle conduite.

Sans nous arrêter à une foule de raisons et de témoignages qui pourraient jeter du jour sur cette grave question, nous nous bornerons à un seul argument : nous citerons un seul genre de pièces authentiques, les plus propres à dévoiler les sentiments intimes et les dispositions les plus secrètes des missionnaires et des Supérieurs de la Compagnie. Ces pièces, nous les trouvons dans la correspondance confidentielle du P. Général avec les missionnaires et leurs Supérieurs.

Quand le janséniste Pascal du Quesnel fut arrêté à Bruxelles, et qu'on eut saisi toute sa correspondance (qui fut imprimée dans cette ville, en 1705, sous le titre de *Causa Quesnelliana*), tout le monde put y découvrir les mystères des Jansénistes, y apprécier la pureté de leurs motifs, la loyauté de leurs moyens, et surtout la sincérité de leur obéissance, de leur respect et de leur dévouement envers le Saint-Siège. On put y suivre les trames de la secte, l'action de son comité alors établi et agissant à Rome, ses ramifications, ses influences, les sommes qu'il y dépensait, les succès qu'il y obtenait, le nombre, la qualité et le nom des adeptes et des dupes qu'il y enrôlait. On put même y voir la part qu'il prenait à la fameuse

question des rites et le parti qu'il espérait en tirer... Eh bien ! le même sort est échu à la correspondance universelle de la Compagnie de Jésus. Les lettres de tous les membres à leur chef, et les copies des lettres du chef à tous les membres : aux Supérieurs, aux provinces, aux Jésuites répandus sur la face du globe, sont tombées entre les mains de leurs ennemis les plus acharnés, en qui à la haine se joignaient le désir et le besoin de justifier aux yeux du monde et de la postérité les mesures iniques qu'ils avaient prises contre cette Compagnie. Ils n'ont pas trouvé une seule lettre, un seul document, qui pût servir leur cause ; ils n'ont rien publié !

A leur défaut, nous nous permettrons de produire ici quelques-unes des lettres que nous tirons de cette correspondance. Nous croyons inutile de citer toutes celles qui ont rapport à cette question des rites ; mais nous protestons, et nous sommes prêts à prouver, les documents en mains, que nous n'omettons aucune lettre, aucune phrase, qui ait un sens et un esprit différent de celui que présentent celles auxquelles nous sommes obligés de nous borner.

Lettre du R. P. FRANÇOIS DE RETZ, général de la Compagnie de Jésus, à l'illustrissime et bien-aimé D. Joseph Pinhero, évêque de Mallapour (1).

11 octobre 1726.

« J'ai reçu les lettres de Votre Grandeur, avec les témoignages authentiques constatant la promulgation du

(1) On trouvera les textes originaux à la fin de cet article, sous le titre de *Pièces justificatives*, chacun à son numéro d'ordre.

récent Décret du Saint-Père touchant les rites du *Maduré*. Je ne puis assez vous exprimer la joie et la consolation que j'ai ressenties, en voyant avec quelle prudence et quelle promptitude il a été publié, avec quelle obéissance il est accepté et observé par tous... » (N° 1.)

Cependant les bruits et les déclamations contre la prétendue résistance des missionnaires de la Compagnie continuaient à occuper les esprits à Rome et dans toute l'Europe. On avait soin de les confirmer par de nouvelles dénonciations parties de l'Inde. Ces dénonciations pouvaient être inspirées par la passion ou par un zèle amer et inexpérimenté, qui, jugeant des choses d'après ses impressions, s' imagine que la face d'une mission et les mœurs d'un pays peuvent se modifier instantanément et à volonté, à peu près comme le ton d'un jeu d'orgue par le simple changement d'un registre. On aurait dû cependant tenir compte de la position des missionnaires. Il ne s'agissait pas seulement pour eux de changer les idées et les usages parmi leurs néophytes, mais de lutter contre les préjugés de cent millions d'hommes encore idolâtres, dont les chrétiens subissaient inévitablement l'influence dans leurs rapports civils et domestiques. On s'étonnait fort à Rome que les missionnaires n'eussent pas encore réussi en dix et vingt ans à détruire dans ces peuples certains préjugés, par exemple, l'horreur de la *salive*, qui gênait une cérémonie dans l'administration du baptême. Dans le fait, vingt et même cinquante ans ne faisaient rien à la chose, puisque les catéchumènes qui se présentaient au baptême sortaient de cette masse païenne sur laquelle les missionnaires n'avaient pas encore d'action. Le P. Gaston Cœurdox, supérieur de la mission, répondait à ce reproche par les paroles suivantes adressées au P. Général en 1746 : « On nous ordonne d'arra-

cher de l'esprit de ces peuples l'horreur de la salive. Il y a longtemps que la chose est obtenue si par les mots ces peuples on entend les néophytes ; mais si par là on comprend les gentils, j'avoue que cela passe mes forces et celles de tous les missionnaires. Autant vaudrait nous enjoindre de convertir tous ces idolâtres dans l'espace de dix ans. » (N^o 2.)

Ces dénonciations, imaginées dans les Indes par la passion ou par l'inexpérience, la passion les accueillait avec ardeur en Europe, et les grossissait encore par les exagérations, qui ne lui coûtent rien. Le P. Général, sans pouvoir douter de l'obéissance de ses missionnaires, craignit que la négligence de quelqu'un d'entre eux n'eût fourni un prétexte à ces réclamations ; il voulut du moins être informé du progrès des choses et avoir une réponse à opposer aux calomnies. Dans cette vue, il écrivait au P. François Cardoso, provincial, le 11 février 1738 :

« Quoique je vous aie instamment recommandé dans mes lettres précédentes de faire observer par tous les nôtres le récent Décret, ou les Lettres apostoliques, touchant les rites du Maduré, j'ai voulu par la présente dissiper les inquiétudes que m'inspirent les bruits que l'on continue à faire circuler ici. On prétend que ce Décret n'a pas été accepté dans toutes vos missions... peut-être parce que les missionnaires ne s'y conforment pas assez exactement... C'est pourquoi j'enjoins très-strictement à Votre Révérence de recueillir et de m'expédier par la première occasion les informations les plus complètes et les plus certaines sur cette matière ; et, en attendant, de presser tous nos missionnaires d'acquiescer d'esprit et de cœur à ces Lettres apostoliques, et de les observer avec ce respect et cette obéissance avec lesquels notre Société

s'est toujours fait un devoir de vénérer et d'exécuter jusqu'aux moindres signes du Saint-Siège. » (N° 3.)

Les missionnaires répondirent que le Bref avait été promulgué et était observé par eux dans tous les lieux où les troubles de la guerre leur permettaient d'exercer le saint ministère. En 1735, à la réception de la Bulle de Clément XII, les PP. Le Gac, Lalane, de Montalambert, Turpin et Vicary, qui se trouvaient à Pondichéry, avaient déposé entre les mains de M. Dumas, gouverneur de cette ville, la déclaration suivante : « Nous, soussignés, déclarons que nous recevons très-volontiers le Décret de notre Saint-Père Clément XII, que nous le garderons purement et simplement, et que nous le ferons observer dans nos missions. »

Mais avant que le P. Général eût la consolation de recevoir ces réponses, il était obligé d'envoyer aux missionnaires le Bref de 1739, plus sévère que le précédent. Jugeant que plusieurs expressions de ce Bref paraîtraient dictées par ce préjugé et cette opinion générale : *que les missionnaires refusaient d'accepter le Bref ou travaillaient à l'é luder*, son cœur ressentit toute l'amertume dont ses enfants allaient être abreuvés. Il accompagna donc le Bref apostolique de la lettre suivante :

Au P. Louis de Vasconcelles, provincial.

Rome, 29 octobre 1739.

« Je ne suis pas sans inquiétude sur les effets que peut produire parmi nos missionnaires la mesure extraordinaire que notre Saint-Père Clément XII a cru devoir employer pour obtenir une prompte et fidèle exécution de

son Bref donné le 24 août 1734, et l'exacte observation de ce qu'il y prescrit touchant les rites malabares. Je crains que cette nouvelle Bulle n'excite des troubles dans la mission et ne soit l'occasion de graves inconvénients, si l'esprit religieux, la prudence et la modération de nos Pères ne préviennent ce malheur. C'est pourquoi j'ai jugé nécessaire d'y joindre les prescriptions suivantes.

1° Nos chers missionnaires seront affligés sans doute en voyant les soupçons que l'on conçoit et les bruits qu'on répand contre leur promptitude et leur fidélité à exécuter les Décrets apostoliques ; je les exhorte et les avertis en Notre-Seigneur, ainsi que Votre Révérence, d'offrir généreusement à Dieu ce sacrifice et de se réjouir de cette nouvelle occasion de mérite devant Dieu.

» 2° Qu'ils donnent avec empressement ce nouveau témoignage qu'on exige du respect et de la soumission qu'ils professent envers le Saint-Siège et tous ses Décrets ; ils dissiperont par là tout soupçon de désobéissance que les ennemis de notre Compagnie s'efforcent, surtout de nos jours, d'exciter contre elle, afin de la rendre plus odieuse et moins utile à l'Eglise.

» 3° Qu'ils ne parlent qu'avec respect et une extrême circonspection des choses qui ont été statuées, de peur d'offrir une nouvelle occasion et une nouvelle matière d'accusation et de calomnies plus acerbes.

» 4° Que, non contents de se procurer tous les témoignages qu'ils pourront obtenir des Ordinaires, des vicaires apostoliques et des missionnaires des autres Ordres religieux, ils attestent eux-mêmes par serment, selon le témoignage de leur propre conscience, qu'ils ont constamment dirigé leurs néophytes conformément aux Décrets apostoliques ; et que si des transgressions ont été

commises, elles doivent s'imputer aux chrétiens plutôt qu'aux missionnaires.

» 5° Si, après avoir fait preuve de leur entière obéissance, ils croient devoir, pour le bien de la religion, soumettre des observations au Saint-Siège; qu'ils le fassent autant que possible par le canal des Ordinaires et des vicaires apostoliques, plutôt qu'immédiatement par eux-mêmes.

» Je conjure Votre Révérence non-seulement de se conformer elle-même à ces recommandations, mais de procurer par tous ses efforts, selon le devoir de sa charge, que tous les nôtres les observent avec une scrupuleuse exactitude.

» 6° La vertu de Votre Révérence et de tous nos Pères qui sont sous sa direction, la parfaite obéissance que notre Société professe envers le Saint-Siège, et l'importance d'une question où il s'agit de la pureté de la religion et de la foi, me donnent l'assurance que tous les nôtres obéiront au vicaire de Jésus-Christ promptement et joyeusement, comme il convient aux religieux de notre Société. J'ai déjà reçu, à ma grande satisfaction, une preuve de leur esprit religieux dans l'entière soumission avec laquelle ils ont accepté les précédentes lettres apostoliques de l'année 1734, en promettant d'accomplir exactement toutes les prescriptions qu'elles renferment. Cependant pour ne pas manquer à mon devoir et assurer plus efficacement la persévérance dans ce sacrifice d'obéissance, je veux encore aujourd'hui les conjurer, tous et chacun, de prêter, avec la prompte et entière obéissance que nous devons au Vicaire de Jésus-Christ, le serment imposé dans ces nouvelles lettres apostoliques, de le prêter sans excuse et sans hésitation aucune, et dans les formes qui y sont

prescrites, et de continuer à *observer* et à *exécuter promptement, exactement, inviolablement*, selon la teneur du serment, toutes les prescriptions des lettres apostoliques de 1734. Qu'ils se persuadent bien que, comme rien ne peut m'être plus agréable que de les voir tous rendre aux ordres du Souverain Pasteur l'obéissance la plus complète et la plus exacte, ainsi rien ne saurait me causer une plus profonde douleur que d'apprendre qu'un seul d'entre eux eût manqué à cette parfaite obéissance.

» Si, ce qu'à Dieu ne plaise, quelqu'un ou quelques-uns de nos missionnaires, supposaient ou prétendaient qu'ils ne peuvent obéir, ou qu'après avoir employé toute la diligence possible, ils rencontrent des difficultés qui les empêchent d'obéir et d'accomplir les prescriptions des brefs apostoliques ; dans ce cas, que Votre Révérence ordonne à ces sujets désobéissants, en mon nom et en vertu de la sainte obéissance, de quitter à l'instant le Maduré et les autres contrées de l'Inde, et de repasser en Europe. Et si quelqu'un refusait de se soumettre à ce précepte, veuillez aussitôt m'en avertir.

» Vous comprendrez facilement, par tout ce que je viens de vous dire, combien j'ai à cœur que tous nos Pères obéissent promptement et exactement aux ordres si graves du Vicaire de Jésus-Christ. Je confie à Votre Révérence le soin de faire parvenir cette lettre à la connaissance de tous nos missionnaires. En attendant, nous conjurons ici le Seigneur de faire tourner le tout à l'augmentation de sa gloire et de la foi de Jésus-Christ, et d'accorder aux ouvriers de cette vigne la force et l'abondance de ses grâces célestes. Demandez-lui la même faveur dans vos saints sacrifices, en union desquels, etc.»
(N° 4.)

Cette lettre suffira, nous l'espérons, pour montrer les dispositions de la Compagnie de Jésus dans cette controverse. Ceux qui sont habitués au langage paternel des supérieurs de cette Compagnie dans l'expédition de leurs ordres trouveront dans cette lettre un style tout extraordinaire, à partir du n° 6. C'est un père qui écrit, mais il semble écrire sous l'impression d'une défiance étrangère à son cœur.

Le 10 novembre 1742, dans une lettre écrite au P. Calaya provincial, le P. Général exprime son extrême joie d'apprendre que le bref de Clément XII est promulgué et s'observe exactement; puis il continue à recommander instamment « cette observation *prompte, exacte, entière et inviolable*; afin de ne pas fournir aux adversaires un prétexte de porter de nouvelles plaintes auprès du Saint-Siège. Et il ne faut pas, ajoute-t-il, regarder comme une raison suffisante de se relâcher dans cette exacte observation la ruine que l'on craint de voir en résulter pour la Mission; car lors même qu'il en serait ainsi, bien loin qu'on puisse nous attribuer ce malheur, notre obéissance sera louée et couronnée d'une éternelle récompense par la bonté divine. » (N° 5.)

Le 1^{er} octobre 1744, le P. Général accuse réception des lettres du P. Provincial du Malabare écrites en 1740, et qui contenaient des témoignages non-seulement de la publication des décrets, mais encore du soin que les missionnaires mettaient à les faire observer par leurs néophytes. Cependant tous ces témoignages n'avaient pu détruire entièrement les soupçons, les méfiances et les craintes soulevées et entretenues par les adversaires. Le 12 novembre 1744, le P. Général expédiait aux missionnaires la bulle de Benoît XIV et l'accompagnait

d'une lettre à peu près semblable à celle que nous avons rapportée à l'occasion du bref précédent. On en trouvera quelques extraits aux pièces justificatives. (N° 6.) Il renouvelle ses instances, ses ordres sévères, ses menaces ; il constate que les malveillants répandent de plus en plus des bruits et font prévaloir la persuasion de la désobéissance des missionnaires jésuites, et il ajoute ces paroles remarquables : « Je conjure avec instance tous nos Pères de mettre de côté toutes les raisons de la sagesse humaine, et de soumettre leur jugement à la constitution du Souverain-Pontife. Car quels que soient les résultats désastreux que l'on craint, il faut les abandonner à la divine Providence. Que si ces désastres se réalisent, nous n'aurons pas, il est vrai, à recueillir une abondante moisson d'âmes, mais nous offrirons le sacrifice de notre obéissance, qui vaut mieux que toutes les victimes. Communiquez cette lettre à tous nos Pères. » (N° 6.)

Mais n'est-ce pas présomption dans le P. Général, de croire que ses ordres puissent ajouter quelque force aux prescriptions si rigoureuses et si solennelles du Souverain-Pontife ? Il faut observer qu'en vertu des droits du patronage du Portugal, et d'après un principe généralement enseigné par les théologiens portugais, les bulles du Souverain-Pontife, quelles que fussent leurs formes, n'étaient regardées comme obligatoires qu'autant qu'elles avaient l'assentiment et l'autorisation du roi de Portugal. Ainsi pendant que ses adversaires calomniaient à Rome l'obéissance de la Compagnie, c'était la Compagnie, et elle seule, qui pouvait efficacement assurer dans l'Inde l'exécution pleine et entière des Décrets apostoliques. Voici ce qu'écrivait à ce sujet le P. Pierre Lichetta.

« Depuis douze ans nous vivons dans une guerre continuelle avec nos propres chrétiens; c'est une tempête qui secoue et bouleverse toutes nos chrétientés, c'est un incendie général qui finira par les consumer; le motif de cette guerre, la cause de cette tempête et de cet incendie, ce sont quelques rites réprouvés comme superstitieux par les brefs du Saint-Siège, et qu'un grand nombre de chrétiens, protestant de leur innocence, refusent d'abandonner. C'est aux missionnaires qu'ils s'en prennent; ce sont eux qu'ils accusent d'avoir apporté ces brefs pour les tourmenter. Ils sont soutenus dans leur rébellion par les prêtres venus de Goa, lesquels n'admettant pas les brefs, proclament partout qu'on peut sans aucun scrupule observer les usages et les pratiques que ces Décrets condamnent. Qui le croirait? tandis qu'ici nous combattons et souffrons l'agonie pour établir l'entière observation des Décrets de Rome, à Rome on nous dépeint comme rebelles à ces mêmes Décrets, comme fauteurs et propagateurs de l'idolâtrie dans l'Inde; et cette calomnie est un des plus terribles leviers dont on se sert pour ébranler et détruire notre Compagnie! O Dieu de justice! *Tibi, Domine, revelavi causam meam!... Videat, Dominus, et requirat!...*

Le 10 février 1748, le P. Général écrivait au P. Calaya provincial. « J'ai reçu les lettres de Votre Révérence écrites le 20 août 1746. Je ne puis vous exprimer la joie et la consolation que me cause la nouvelle de la soumission et de la parfaite obéissance avec lesquelles tous nos missionnaires ont accueilli le Décret du Souverain-Pontife, et s'efforcent malgré tous les obstacles de le mettre en pleine exécution, comme il convient aux enfants de la Compagnie, qui s'engagent et se dévouent au chef de

l'Eglise par un vœu spécial d'obéissance. En récompense d'une si parfaite résignation et d'une si louable promptitude, j'espère que la divine bonté bénira cette mission. Que s'il en arrive autrement ; pour nous, il nous suffit d'obéir ! Recevez, vous et toute la province, mes actions de grâces toutes spéciales et pleines d'amour, et continuez à les mériter par de nouveaux efforts contre les difficultés que rencontre votre obéissance. » (N° 7.)

Le 12 février 1749, le P. Général écrivait au P. J. Rossi provincial. « Je ressens une extrême consolation en apprenant le zèle que mettent tous nos missionnaires, sans aucune exception, à exécuter pleinement le Décret du Saint-Père. Je vous conjure de continuer, sans faire attention aux clameurs des adversaires, à promouvoir la cause de Dieu et à remplir votre ministère avec toute la sollicitude et l'énergie qui vous sont nécessaires. » (N° 8.)

Nous ne pousserons pas plus loin les citations de ces précieuses correspondances. Sans pouvoir rien ajouter à l'évidence de la démonstration, elles fatigueraient le lecteur par la répétition de témoignages presque identiques.

Les lettres que nous venons de citer constatent le fait d'une pleine, entière et parfaite soumission de la part des missionnaires. Mais ce fait n'exclue pas les répugnances, les déchirements de cœur qui durent précéder et accompagner la consommation de ce sacrifice de l'obéissance, nous ne craignons pas de le dire, la plus héroïque et aussi la plus aveugle qu'on pût exiger d'eux. Supposer le contraire serait peu connaître la nature du cœur humain, ou la portée de la mesure dont il s'agissait. Le P. Général l'avait bien compris. Voilà pourquoi il ne cessait de répéter qu'il fallait renoncer à toutes les

vues de la sagesse humaine, se contenter d'obéir, ne pas examiner les conséquences qui ne seraient point imputées aux missionnaires, mais l'acte d'obéissance que Dieu demandait d'eux comme un parfait holocauste.

Quelques missionnaires ne se sentaient pas le courage de prêter le serment formidable qu'on exigeait d'eux; d'autres étaient d'avis que la Compagnie suppliât humblement le Souverain-Pontife de la décharger du soin de ces missions, et prétendaient qu'elle devait le faire, même par zèle pour leurs chrétientés, parce que, disaient-ils, dans cette tempête évidemment ils jouaient le rôle de Jonas, elle se calmerait facilement dès qu'on les aurait jetés à la mer. Le P. Gaston-Laurent Cœur-doux, supérieur général de la Mission, proposait lui-même ce parti, et confirmait son opinion par un motif assez plausible. « La ruine des missions, disait-il, est inévitable; notre présence et nos efforts ne pourront l'arrêter. Tout ce que nous recueillerons de nos sacrifices sera de nous voir accusés à Rome d'avoir nous-mêmes soulevé nos chrétiens contre les Décrets du Saint-Siège, et travaillé à dessein à la ruine de ces missions... Qu'elles périssent en d'autres mains; on ne pourra du moins nous en rendre responsables. »

Les mêmes sentiments se retrouvent dans une lettre remarquable du célèbre P. Louis Natal de Bourzes, que nous ne pouvons reproduire ici. La douleur et le désespoir s'y peignent avec une vivacité de couleurs qui révéla aux supérieurs toute la profondeur de la plaie et le danger auquel les missionnaires se trouvaient exposés. Après avoir exprimé son invincible répugnance au sujet du serment et sa pleine conviction sur la perte inévitable des missions, le P. de Bourzes ajoute que la

Compagnie ne peut les sauver qu'en les abandonnant, et termine par ces paroles, qui sont comme l'explosion de sa douleur : « Invitons cette mère, qui aimera mieux voir son enfant allaité par son ennemie, que mis en pièces par le glaive du juge. » (N° 9.)

Le parti de renoncer à ces missions eût été sans doute le plus commode et le plus avantageux ; mais était-il possible ? D'ailleurs les adversaires de la Compagnie, qui traduisaient son zèle par un esprit d'ambition et d'envahissement, n'en auraient pas moins trouvé, dans cette cession désintéressée, des armes plus terribles pour la combattre et l'aceabler.

Distinction des Castes.

Parmi les prescriptions des Décrets du Saint-Siège, la plus difficile à remplir était celle qui ordonnait aux missionnaires d'abolir la distinction des castes, de traiter les parias comme tous les autres, d'aller chez eux pour leur administrer les sacrements, et de les admettre indistinctement au presbytère et dans l'église. Au premier aspect, dans nos idées européennes, et surtout de nos jours, rien de plus simple et de plus juste. Mais dans la réalité et aux Indes, il n'en était pas ainsi. Nous prions le lecteur de lire ce que nous avons dit sur ce sujet au tome I^{er}, page 68 et suivantes. Pour se former une juste appréciation des difficultés que suscitait cette question, qu'on réfléchisse aux usages et aux idées qui règnent dans le nord de l'Europe parmi les seigneurs à l'égard des serfs, qui régnèrent si longtemps dans l'Europe entière à l'égard des nobles et des roturiers ; et qu'on calcule les effets que produirait, ou qu'eût produit, dans le siècle de

Louis XIV, une ordonnance qui aurait attaqué de front et essayé d'abolir ces mœurs et ces usages. Il faut de plus remarquer que ces idées de distinction étaient beaucoup plus absolues et plus profondément enracinées dans l'esprit des Indiens, qu'elles ne l'ont jamais été dans les populations européennes; que la délicatesse et la susceptibilité de nos mœurs à l'égard de certaines lois de convenances qui règlent les unions des familles, et dont la violation constitue ce qu'on appelle une mésalliance, étaient chez les Indiens incomparablement plus vives, et embrassaient non-seulement le mariage, mais encore, et avec la même rigueur, les repas à une table commune; et l'habitation sous le même toit.

En conséquence le missionnaire, en entrant dans la maison d'un paria, était par le fait même réputé paria aux yeux de tous les Indiens, et ne pouvait plus être admis dans la maison d'un homme de haute caste; la religion prêchée par ce paria devenait par là même méprisable et infâme dans le jugement de tous les patens, et sa ruine était inévitable. C'est pour éviter ce malheur que le P. de Nobili et ses successeurs s'abstenaient de pénétrer dans les maisons des parias, et même de traiter familièrement avec eux, si ce n'est pendant la nuit ou dans des lieux écartés, pour leur administrer les sacrements. Ils jugèrent cette précaution absolument nécessaire dans les commencements de la prédication du saint Évangile. Plus tard, le nombre des parias chrétiens ayant considérablement augmenté, les *missionnaires pandarams* furent institués, comme on peut le voir t. II, p. 296, et joignirent leurs efforts à ceux des missionnaires-brames. Sanniassis comme eux, et reconnus pour

des hommes de hautes castes, ils pouvaient traiter avec leurs confrères brames et avec les plus nobles Indiens, en même temps qu'il leur était permis d'entretenir des rapports plus fréquents et plus intimes avec les parias ; leur position est bien clairement définie par tout ce qu'en rapportent les lettres du présent Recueil, auxquelles nous renvoyons le lecteur. .

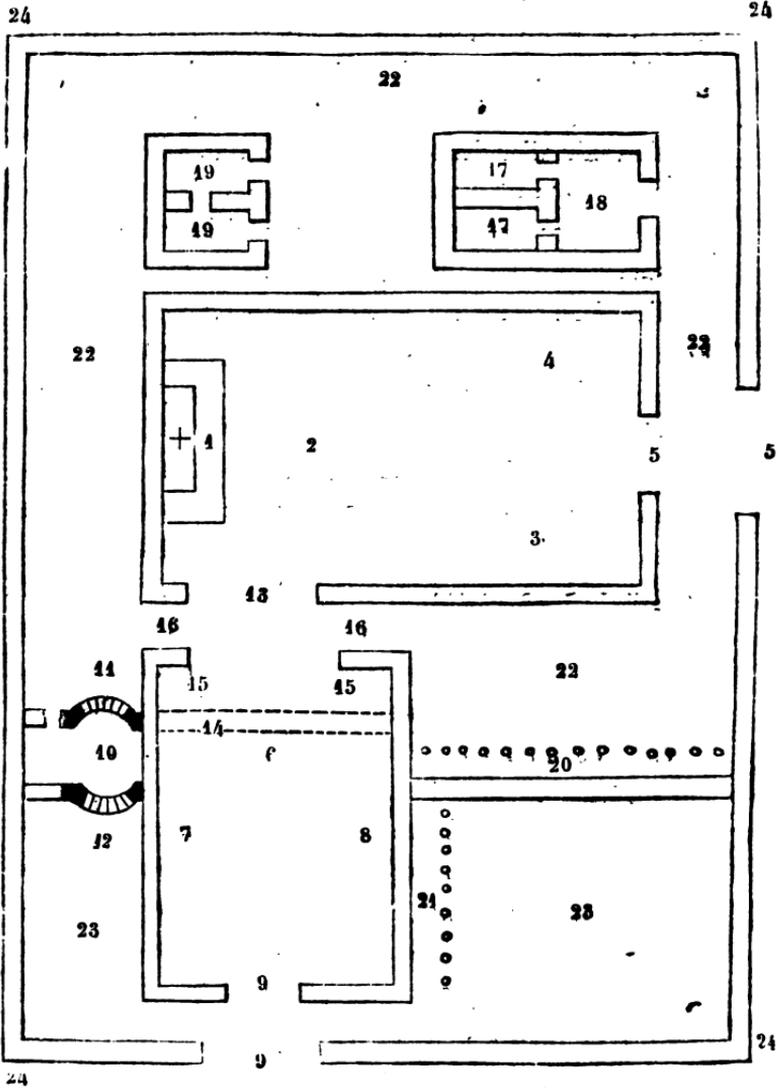
Il faudrait des volumes pour rapporter les reproches amers et les invectives sanglantes qu'on a publiés en Europe contre l'orgueil et la cruauté des missionnaires jésuites, qui méprisaient et abandonnaient les parias. Pendant que ces déclamations ne coûtaient pas à leurs auteurs un quart d'heure de leur paisible sommeil, pas un seul de leurs repas, pas une seule de leurs jouissances ; les missionnaires enduraient gaiement la faim, la soif, les fatigues, les veilles, mille privations et de continues persécutions, pour convertir, instruire et consoler ces chers parias, dont la culture leur coûtait beaucoup plus que celle des hautes castes. Ici encore nous sommes obligés d'invoquer l'autorité des faits : qu'on lise attentivement les lettres que nous publions ; il n'en est presque pas une seule qui ne confirme victorieusement la vérité que nous avançons. Si quelqu'un en doutait encore, il nous suffira d'opposer à ces calomnies arbitraires un seul fait : c'est que la mission du Maduré comptait autant de parias chrétiens que de nobles. Or, ces parias, nous le demandons aux adversaires, qui les avait convertis ? qui les avait instruits ? Qui les conservait dans la foi et dans la pratique de la religion ? Qui, sinon les missionnaires ? Est-ce là une preuve d'indifférence et de cruel mépris ? S'ils avaient eu pour les parias

ce dédain qu'on leur suppose, se seraient-ils dévoués à tant de sacrifices, exposés à tant de persécutions pour les gagner à Jésus-Christ ?

Il est vrai qu'ils adoptèrent à leur égard les précautions nécessitées par les mœurs du pays ; mais il est également vrai que c'est par ces précautions qu'ils rendirent possible la conversion même des parias. Pour les parias aussi bien que pour les brames orgueilleux, la religion devait venir d'en haut, et n'était acceptable qu'autant qu'elle se présentait avec ses titres de noblesse et commandait le respect par un appareil extérieur digne de sa céleste origine. Cette vérité était d'ailleurs un fait prouvé par l'expérience : avant le P. de' Nobili, le P. Gonzalve Fernandez avait travaillé à la conversion de ce peuple, avec une ardeur et des peines incroyables ; il avait même excité l'admiration par la pureté de sa vie et la persévérance de son zèle. Mais parce que, imbu des idées européennes, il ne tenait aucun compte de la distinction des castes et des préjugés de la nation à laquelle il s'adressait, malgré tous ses efforts, son ministère fut frappé d'une complète stérilité ; pendant quatorze années de fatigues et de sacrifices, il ne put réussir à se faire un seul disciple, parmi les parias pas plus que parmi les nobles.

Voici en quoi consistaient les mesures de prudence que les lois imposaient aux missionnaires. Les parias et les nobles assistaient simultanément aux saints mystères et aux exercices de piété ; mais ils occupaient des lieux distincts : nous donnons, à la page suivante, le plan d'une église et presbytère, tels qu'ils existaient généralement au Maduré depuis 1650 ; en y jetant un coup d'œil, on se fera une juste idée de cette séparation des castes dans les églises.

PLAN d'une église avec son presbytère, dans l'ancienne mission du Maduré, présenté au Souverain-Pontife, en 1725, par le P. Brandolini.



EXPLICATION DE PLAN CI-CONTRE.

1. Autel.
2. Église des choutres.
3. Côté des femmes.
4. Côté des hommes.
5. Porte des choutres.
6. Église des parias.
7. Côté des femmes.
8. Côté des hommes.
9. Porte des parias.
10. Confessionnal.
11. Côté des choutres.
12. Côté des parias. } pour se confesser.
13. Ouverture sur l'autel.
14. Table de communion des parias.
15. Lieu réservé au missionnaire et à quelques choutres.
16. Passage entre les deux églises.
17. Presbytère.
18. Cour pour les visites des choutres.
19. Cuisine et réfectoire du missionnaire.
20. Cuisine des choutres couverte d'un toit.
21. Cuisine des parias couverte.
22. Cour commune au missionnaire et aux choutres.
23. Cour des parias.
24. Mur d'enceinté.

De plus, les missionnaires ne pouvaient pas manger des mets apprêtés par des parias, ni entrer dans leurs maisons. Pour y suppléer ils avaient dans chaque village chrétien une chapelle ou un emplacement, où les malades étaient portés à l'arrivée du missionnaire, pour y recevoir les secours de la religion. Cet inconvénient, qui nous paraît très-grave en Europe, n'était pas même regardé comme un inconvénient par les Indiens. Habités dès leur enfance à cette rigoureuse distinction des castes et à l'exacte observation de leurs lois, ils ne voyaient rien que de très-naturel dans cette conduite des missionnaires. D'un autre côté tout concourait à diminuer cet inconvénient : le climat, plutôt brûlant que tempéré, qui réduit le vêtement à une simple toile, et le lit, même des malades, à une simple natte, éloignait tous les dangers que nous attacherions à un tel déplacement des malades ; l'usage, général dans l'Inde, de transporter les malades d'un lieu dans un autre, soit pour leur procurer des remèdes, soit pour les présenter aux temples des idoles et demander leur guérison, soit même journellement pour épargner à la maison les souillures attachées à certaines actions, détruisait toute la répugnance que nous éprouverions en Europe. Il ne restait donc de vraie difficulté que pour les cas assez rares où la nature de la maladie ne permettait pas de remuer le malade ; et alors il était facile au missionnaire de remplir son devoir en secret, sans que les païens s'en aperçussent. L'important était de sauver les apparences, et de ne pas établir en principe que les missionnaires entraient dans les maisons des parias. Or, c'était ce principe qu'avait consacré et promulgué le décret du patriarche confirmé par les Bulles du Saint-Siège.

On s'est fait contre les Jésuites une arme terrible des paroles suivantes de ce décret : « Nous ne pouvons souffrir que les médecins spirituels se refusent, pour le salut des âmes, à des devoirs de charité que les médecins gentils, bien que de famille ou caste noble, ne dédaignent pas de rendre, pour le salut du corps, aux malades de condition basse et abjecte, qu'on appelle parias. » En effet l'argument est foudroyant contre les missionnaires. Mais il nous sera permis, tout en protestant de notre respect pour M^{gr} le patriarche de Tournon, en nous inclinant devant son autorité, son zèle, ses vertus et ses excellentes intentions, il nous sera permis de réclamer ici contre les témoins dont les dépositions mensongères l'ont induit en erreur (1). L'Inde n'est plus de nos jours un pays de la fable ; elle a été visitée et parcourue dans tous les sens par des missionnaires non jésuites, par des voyageurs, par des magistrats anglais. Eh bien ! c'est en invoquant leur témoignage, que nous osons protester contre la fausseté du supposé sur lequel repose cet argument. Le fait est qu'aujourd'hui encore les parias ont leurs médecins de leur propre caste, et que s'il arrive qu'un paria malade soit traité par un médecin de haute caste, ce qui est très-rare, non-seulement le docteur se gardera de mettre les pieds dans la maison du paria, mais quand on lui aura porté ce malade, il se tiendra à une distance respectueuse, puis, lui faisant placer sur le bras un petit morceau d'étoffe de soie (2), il lui tâtera le pouls à travers cette étoffe ; les Indiens que nous avons interrogés sur ce point nous ont assuré que les médecins

(1) Relire à ce sujet la note de la page 414.

(2) Dans l'opinion des Indiens, la soie ne contracte pas les souillures légales ; elle peut ainsi faire l'office de corps isolant.

nobles portaient) avec eux le morceau d'étoffe destiné à cet usage. Et cependant les parias sont aujourd'hui dans une condition bien supérieure à celle qu'ils avaient autrefois, parce que les rapports fréquents qu'ils ont avec les Anglais leur procurent de l'argent et leur inspirent de l'orgueil.

Comme tous les évêques et archevêques, tous les supérieurs et missionnaires de l'Inde, déclaraient d'un accord unanime que la mesure prescrite à l'égard des parias causerait inévitablement la ruine des missions, le P. Général fit de nouvelles instances auprès de Benoît XIV pour obtenir quelque modification sur cet article. Voyant ses efforts inutiles, et ne sachant plus quel parti prendre pour détourner ce désastre, il imagina et proposa à Sa Sainteté de désigner un certain nombre de missionnaires qui seraient exclusivement chargés des parias, se feraient parias avec eux et partageraient les humiliations et les opprobres de leur condition, afin de sauver leurs âmes. Ce plan fut approuvé par le Souverain-Pontife, et le P. Général en ordonnait l'exécution en 1744, par une lettre conçue en ces termes : « Afin d'ôter à nos missionnaires tout sujet de surprise, je préviens Votre Révérence que, le Saint-Père persistant dans sa détermination, j'ai cru devoir recourir à un parti extrême, celui de m'offrir à désigner quelques-uns de nos Pères pour se consacrer à la conversion et à la culture des parias ; Sa Sainteté a approuvé cette mesure et l'a prescrite dans sa constitution. Votre Révérence veillera à sa pleine exécution ; ce ne sera point un déshonneur pour des hommes apostoliques destinés au salut de tous, et qui doivent chercher leur gloire dans les opprobres de la croix de Jésus-Christ. » (N° 10.)

Sans doute il n'y avait rien que les missionnaires ne fussent disposés à embrasser avec joie dans la vue de sauver leurs chrétientés ; mais pour apprécier toute l'étendue du sacrifice qu'on leur imposait, il faut observer qu'ils avaient la pleine conviction et l'entière évidence que cette mesure, sans rien ajouter à la facilité qui existait déjà de soigner les parias, suscitait de terribles obstacles à la conversion des gentils, et jetait dans la mission des éléments de trouble, de confusion et de désordres. C'était donc, d'après leur intime conviction (vraie ou fausse ? les événements étaient chargés de le décider), c'était se dévouer à la plus profonde humiliation moins pour le salut que pour la ruine des âmes. Cependant il s'agissait de l'obéissance : la plus grande autorité qui existe sur la terre leur en faisait une obligation. Ils obéirent ; ils renoncèrent aux lumières de leur raison, sujette à l'erreur ; ils firent intérieurement le sacrifice de leur intelligence, pour consommer extérieurement un sacrifice d'humilité qui ne peut être compris que par ceux qui ont vécu longtemps parmi les Indiens. Voilà les hommes qu'on représentait en Europe comme des orgueilleux, des rebelles et des réfractaires aux ordres du Saint-Siège.

Le P. Laurent Cœurdox, supérieur de la mission, écrivait au P. Général en 1746 : « Voici quelques signes de l'orgueil qui enfle le cœur de nos missionnaires : 1° ceux qui un jour fréquentent les brames, se trouvant le lendemain sur la côte, ne font aucune difficulté de hanter les parias, de pénétrer dans leurs maisons, etc. ; 2° à la nouvelle des derniers Décrets qui demandent des missionnaires spéciaux pour les parias, non-seulement tous nos Pères sans exception, les pré-

sents de vive voix, les absents par écrit, se sont offerts pour ce ministère ; mais il s'est élevé entre eux une admirable rivalité et une sublime contention d'humilité ; et nous les avons vus avec bonheur plaidant chacun leur cause, et faisant valoir, l'un son âge, l'autre sa santé, les autres d'autres raisons pour obtenir la préférence. » (N^o 11.)

Mais des motifs de prudence devaient en exclure un grand nombre : les missionnaires anciens ne pouvaient se faire, dans la même contrée, missionnaires des parias, sans rendre parias tous leurs anciens confrères et compromettre ainsi la mission. Il fallut donc en choisir de nouveaux. Les premiers qui furent établis sont : le P. d'Origny, compagnon du P. Provincial, et le P. Barbosa, professeur de théologie. Dans le Maduré on vit se consacrer à cette œuvre des parias : le P. Calaya, ancien provincial, et les PP. Jul.-Cés. Potenza, Douarte, Ferdinand Pimentel, Jean Alexandri, Machado, Laurent Costa, etc. Les lignes suivantes extraites de la lettre annuelle de 1747, montreront l'esprit qui animait les missionnaires. « Allez, fidèles compagnons du Christ, allez par cette voie royale de la croix, où vous précède votre maître et votre modèle ! Vous voilà, selon le langage de l'Apôtre, devenus les ordures du monde, les balayures de la terre rejetées de tous, mais en réalité la gloire véritable de notre Compagnie, et le plus bel ornement de cette province ! Que votre cœur ne se trouble pas, lorsque vous vous trouverez isolés, comme étrangers à vos frères, et inconnus aux enfants de votre mère (Ps. 68), de telle sorte qu'ils paraîtront, malgré eux, vous refuser les embrassements ordinaires et fuir votre présence... Vous leur répéterez alors avec saint Paul : « Vous êtes nobles,

» et nous sommes misérables ! » — *Vos nobles, nos autem ignobiles*, — et je vous réponds que vous leur tirerez les larmes des yeux, et les forcerez à envier saintement votre ignominie. »

Dans le Maïssour les nouveaux ouvriers soulevèrent moins de difficultés. Comme la distinction des castes y était alors moins sévère, la distance qui sépara les missionnaires parias des missionnaires nobles fut moins grande, et ils purent être tous dirigés par un même supérieur. Dans le Maduré il en fut autrement. Les commencements furent admirables : la ferveur suppléait à tout. Mais bientôt on reconnut des obstacles insurmontables, parce qu'ils sortaient de la nature même des choses. La distinction entre les deux classes de missionnaires dut prendre le caractère de celle qui existait entre les castes ; les rapports ne purent être tels que les demande la subordination des inférieurs à leur supérieur ; il fallut donc établir un supérieur distinct pour les missionnaires parias ; et dès lors la jalousie des castes s'empara de ce premier élément de discorde.

De plus, en voulant remédier par des moyens peu naturels aux conséquences du principe qu'on réprouvait, on aboutissait à confirmer ce malheureux principe, et à lui donner une réalité plus vraie et plus absolue qu'il ne l'avait jamais eue. En effet, le mal qu'on pouvait craindre de cette distinction civile entre les castes était que les Indiens, appliquant à l'ordre spirituel et religieux les idées de distinction qui existaient dans l'ordre civil, ne regardassent les parias comme indignes de professer la même religion et d'arriver au même bonheur éternel que les nobles. C'est en effet dans ce sens que les adversaires de la Compagnie avaient présenté leurs accusations.

Elles étaient fausses pour ce qui regarde les chrétiens, comme on pourra facilement s'en convaincre par la lecture des lettres de ce recueil; elles n'étaient pas même exactes en général pour tous les païens, puisque les parias et les nobles professaient souvent les mêmes sectes, participaient aux mêmes sacrifices, contribuaient aux mêmes fêtes. Mais que résulta-t-il de la mesure qu'on avait imaginée comme un remède au mal? Il résulta que dans toute la mission les parias et les hautes castes formèrent deux églises complètement distinctes, séparément administrées par leurs pasteurs, qui n'avaient entre eux aucuns rapports visibles et avoués; or, pour les Indiens deux églises équivalaient à deux religions distinctes. On affaiblissait donc par ce fait dans les esprits le principe fondamental de l'unité de la religion, commune à tous les peuples de la terre et à toutes les conditions des hommes, principe que les missionnaires du Maduré, depuis le P. de' Nobili jusqu'au dernier de ses successeurs, avaient constamment inculqué aux Indiens, avec tant de peine, et nous pouvons ajouter, avec un succès si prodigieux; comme on en trouve la preuve irréfutable dans leurs lettres.

Une autre conséquence non moins fâcheuse de cette mesure, c'est qu'elle semblait imaginée tout exprès pour confirmer les hautes castes dans leur orgueil et dans l'idée de leur excellence et de la bassesse des parias. Elle rétablissait ainsi dans toute sa force cette répulsion des diverses castes, que les missionnaires s'efforçaient de détruire insensiblement par l'esprit du Christianisme. On vit en effet de nobles Indiens tressaillir de joie à la lecture de cette prescription, proclamer qu'elle avait été faite en leur faveur; qu'on avait enfin reconnu les pré-

rogatives de leur noblesse, qu'on les délivrait de l'humiliation que leur causaient les rapports et les points de contact avec les parias, qu'ils avaient jusqu'alors subis dans les choses de la religion. C'est cet esprit qui leur dicta les règles qu'ils prétendirent imposer aux missionnaires des parias : 1° N'avoir aucun commerce avec les missionnaires des hautes castes. 2° N'avoir pour domestiques et disciples que des parias. 3° N'entrer jamais dans les maisons des nobles Indiens, etc., etc. (1).

On ne peut douter de l'intention très-pure et des vues très-sages du P. Général qui avait conçu et proposé cette nouvelle institution, comme un remède extrême, le seul qui fût à sa disposition; et cependant mise en présence des circonstances et des mœurs de l'Inde, elle produisait, et devait naturellement produire, des effets diamétralement opposés à ceux qu'on désirait. Tant il est vrai que toute la sagesse et tout le zèle du monde ne suffisent pas pour régler et décider de semblables questions, s'ils ne sont fondés sur une connaissance profonde et entière des circonstances, des personnes et des mœurs!

Quand ces tristes résultats eurent justifié les appréhensions des Pères, ils se hâtèrent d'en informer les supérieurs, et les missionnaires parias subirent quelque modification et furent de nouveau subordonnés au supérieur commun de la mission. Cette disposition ne pouvait remédier à tous les inconvénients; on regarda néanmoins cet état de choses comme un moindre mal, et les missionnaires parias poursuivirent leur carrière apostolique. Deux églises de parias furent construites à cette fin à Tirouchirapali, l'une dans la ville, l'autre

(1) Lettre anuelle de 1750.

à Élouppour, par le P. Ferd. Pimentel; deux églises semblables furent bâties, l'une à Tanjaour et l'autre à Nandavanapatti, et le soin en fut confié au P. Jul.-Cés. Potenza. Une cinquième église de parias fut érigée dans le petit royaume de Torréiour, et administrée par le P. Jos. Bernard depuis 1746 jusqu'en 1748; son successeur fut le P. Pierre Amadési, qui, aidé du P. Potenza, construisit une autre église près de Poudour. Une septième église près de Mannarcoïl, dans les États d'un seigneur nommé Outtancalnayanar, fut confiée aux soins du P. Laurent d'Almeida, qui mourut en 1747, et eut pour successeur le P. Ant. Censola. Une huitième église de parias, établie à Maduré, fut administrée par le P. Ant. Douarte, qui tomba malade, et fut remplacé par le P. Jean de Ourem, auquel succéda, pour la même cause, le P. Falconi en 1749. Les autres églises furent : une neuvième dans le Marava, une dixième à Camanayakenpatti, qu'administrait en 1749 le P. Michel de Silva, une onzième à Tirounelvely, que desservait le P. Philippe Prati, etc.

Ces carétientés de parias n'avaient à craindre aucun obstacle dans leurs développements; les parias étaient flattés de tout ce que l'on faisait à leur égard, et leurs attentions dédommageaient les missionnaires de l'état d'humiliation qu'ils avaient embrassé pour eux. Mais ces développements ne faisaient pas la prospérité de la mission; elle tournait au mépris, et par là préparait sa ruine. Tous les embarras de la nouvelle transformation pesaient sur les missionnaires des hautes castes; parce que c'étaient eux qui avaient à lutter contre leurs prétentions, à réprimer leur orgueil et à prévenir les autres conséquences désastreuses qui menaçaient la mission.

Ils commencèrent par résister aux propositions des choutres et rejeter les lois qu'ils voulaient dicter aux nouveaux missionnaires. Un motif bien louable de cette résistance était sans doute la répugnance de voir leurs confrères réduits à cette extrême humiliation de ne pouvoir entrer dans aucune maison de choutre, et de n'avoir que des parias à leur service. Mais ils avaient une autre raison plus forte et plus décisive : c'est qu'en admettant ces lois et réduisant les nouveaux missionnaires à la condition de parias, ils tombaient par le fait même, sans remède et sans retour, dans les deux inconvénients que nous avons signalés tout à l'heure, et qu'ils regardaient comme la ruine de la religion. Au contraire, en proclamant que les nouveaux missionnaires n'étaient pas des parias, mais des hommes nobles qui s'étaient dévoués pour le salut des parias, sans néanmoins renoncer à toutes les prérogatives de leur noblesse, ils essayaient un moyen terme qui soulevait, il est vrai, de nouvelles difficultés, mais pouvait, à travers ces difficultés, aboutir à un résultat moins désastreux. Ils blessaient les mœurs et les préjugés; mais ils aimaient mieux lutter contre le préjugé que d'établir eux-mêmes son triomphe. Ils résistèrent donc de toute leur énergie aux prétentions des choutres, et exigèrent que les missionnaires des parias pussent entrer dans les maisons des nobles et être servis par eux. Comme un certain nombre de chrétiens choutres leur restaient fidèles, ils parvinrent à procurer aux nouveaux missionnaires des domestiques de bonnes castes et à les faire recevoir dans les maisons des choutres. De cette manière, les missionnaires des parias étaient présentés au pays comme des hommes mystérieux qui n'étaient ni parias ni précisé-

ment nobles : c'était une nouvelle classe qu'il fallait imposer aux mœurs et faire accepter aux peuples. Cet expédient était ingénieux ; il tournait la difficulté, l'embrouillait un peu et en changeait l'objet ; et avec les Indiens, essentiellement routiniers, c'était beaucoup. En portant la lutte sur des missionnaires nouveaux, il conservait aux anciens leur influence et leurs moyens d'action : combattant pour d'autres, ils étaient plus forts. Enfin, supposé la victoire du côté des missionnaires, c'était un nouveau pas fait vers le rapprochement des castes et l'affaiblissement de leur répulsion mutuelle.

La lutte ne tarda pas. Les choutres, voyant leurs propositions rejetées, et blessés en même temps par les autres articles du Décret sur les rites, se soulevèrent de toutes parts, et chassèrent de leurs castes ceux qui communiquaient avec les missionnaires des parias. Les anciens missionnaires laissèrent aux rebelles le temps de jeter leur premier feu, abandonnèrent même leurs districts, puis s'en rapprochèrent peu à peu ; et, à force de patience, de douceur et de fermeté, ils parvinrent à reprendre leurs postes et à calmer leurs chrétiens. Le P. Général, informé de ces troubles, avait ordonné d'accéder aux propositions des hautes castes, qui en Europe semblaient fort raisonnables et étaient une conséquence logique de la nouvelle institution ; mais, après avoir examiné les représentations du P. Provincial et des évêques, il approuva la marche suivie par les missionnaires dans le Maduré.

Une circonstance aida puissamment ces derniers à conserver une partie de leurs chrétiens, et à triompher des troubles que suscita la question des rites ; ce furent les fléaux de la guerre et de la famine, qui, pendant ces

années, ravagèrent ces contrées. Les Indiens étaient trop malheureux, trop vivement pressés par la misère et les dangers extérieurs, pour avoir le temps ou l'envie de s'abandonner entièrement aux suggestions de l'orgueil et aux susceptibilités des castes. Cependant le nombre des défections fut incalculable, surtout dans la mission du Carnate, plus récente et par conséquent moins consolidée dans les principes de la foi. A notre arrivée dans l'Inde, les missionnaires successeurs des Jésuites dans ces missions, et témoins des anciennes traditions, nous disaient que dans cette seule partie le nombre des apostasies occasionnées par la publication du décret s'éleva à 50,000.

Ces détails suffiront pour donner une juste idée de la controverse des rites et de la conduite que tinrent à cette occasion les missionnaires du Maduré. Notre intention n'est pas de les suivre plus longtemps dans les luttes malheureuses qu'ils soutinrent pendant les années suivantes... non plus, hélas ! pour étendre leurs missions, mais pour en retarder la ruine. Bientôt après, ces missions ressentirent, comme toutes les autres, le contre-coup des événements qui en Europe réalisèrent les complots et achevèrent le triomphe des ennemis de la Compagnie de Jésus.

Elle était chassée du Portugal en 1759, de la France en 1764, de l'Espagne en 1767. Elle fut supprimée par Clément XIV en 1773.

PIECES JUSTIFICATIVES.

SUR LA QUESTION DES RITES MALABARES.

N^o 1.

*Litteræ R. P. FR. DE BETZ, generalis S. J., Illust^{mo} ac Amato
D. Jos. Pinhero, episcopi Malapourensi, 11 oct. 1736.*

Litteras ab illust^{ma} D^o V^a die 11 jan. proxime elapso datas
accepi, una cum authenticis testimoniis de promulgatione de-
creti pontificii super ritibus Madurensibus novissime emanati.
Non possum satis exprimere quantæ lætitiæ ac consolationi
mihi fuerit quod Ill^{us} D^o V^a tam prudenti consilio curaverit præ-
dictum decretum absque mora promulgari et obedite ac-
ceptari atque observari ab omnibus.

N^o 2.

Litteræ R. P. GASTON COEURDOUX R. P. Generali, anno 1746.

... Horrorem salivæ... ab illorum animis eripere injungi-
tur. Res est confecta jam diu, si hæc verba, *gentes, populi de*
neophytis intelligantur; si autem intelligantur de ipsis genti-
libus, fateor hoc et missionariorum omnium vires et meas
superare. Eodem jure nobis inuageretur ut omnes illi eth-
nici decem annorum spatio convertantur.

N^o 3.

*Litteræ R. P. FR. DE BETZ, generalis S. J., P. Cardoso, pro-
vinciali missionis Malabarice, 11 febr. 1738.*

Quamvis in aliis epistolis enixe commendaverim R^e V^e ut
faceret ab omnibus nostris observari decretum seu litteras

apostolicas super ritibus Madurensibus novissime editas, cum tamen nuperrime relatam huc fuerit illas... non ubique in cæteris missionibus acceptatas videri, quod forsitan non satisfaciant missionarii; hæcque notitia me valde sollicitum teneat,... statui R^m V^m strictissime injungere ut plena informatione de veritate prædictorum me certiore in prima occasione reddat, atque interea missionarios nostros omnes urgeat, ut litteris supradictis acquiescant ac studiosissime obsequantur, illasque exacte observent, ea reverentia ac obedientia qua Societas nostra vel ipsos Sedis Apostolicæ nutus vereri atque exequi semper consuevit.

N^o 4.

Litteræ R. P. FR. DE RETZ, generalis S. J., P. Ludovico de Vasconcellos, provinciali, 29 oct. 1739.

Non sum absque metu et sollicitudine, ne cum illuc innotuerit singularis providentia quam S. S. D. N. Clemens XII adhibendam censuit pro citius obtinenda prompta atque fidei executione observationeque eorum quæ circa ritus Malabaricos responsa atque præscripta sunt ab ipso in Brevi 24 aug. 1734 edito, non leves motus inter missionarios excitentur graviorumque incommodorum occasio præbeatur; nisi illa religiosa nostrorum virtus, prudentia atque moderatio avertant. Eam ob causam præsentem litteras adjungendas censui. lis autem :

1^o R^m V^m ac nostros omnes in Domino hortor ac moneo, ut si quem ex eo dolorem aut afflictionem conciperent quod minus bene sentiri aut scriptum fuisse videatur de ipsorum diligentia ac fidelitate in exequendis decretis apostolicis, illum Deo in sacrificium generose offerant, gaudeantque novi sibi apud Deum meriti occasionem præberi.

2^o Ut nihil dubitent novum quod ab ipsis exigitur sinceræ erga Sanctam Sedem ejusque omnia decreta reverentiæ atque obedientiæ documentum præbere; idque etiam ad abolendam

omnem inobedientiæ notam, quam his præsertim temporibus Societati affingere conantur adversarii nostri, ut eam magis exosam et minus utilem reddant Ecclesiæ.

3° Ut cum debita reverentia et maxima circumspectione de iis quæ determinata sunt loquantur, ne secus novam occasionem aut argumentum præbeant austerandi calumniosas accusationes,

4° Ut ad tollendam omnem diffidentiam, non solum idonea quæ habere poterunt ab ordinariis, vicariis apostolicis et aliorum ordinum missionariis testimonia conquirant, sed ipsi etiam ex conscientia sua jurato testentur quod secundum laudata responsa ac decreta direxerint atque instituerint neophytos suos, et si quid contra illa peccatum est, id horum potius quam missionariorum culpa accidisse.

5° Ut si post præstitam prius obedientiam aliquid pro religionis bono Sanctæ Sedi exponendum occurrerit, id potius per ordinarios et vicarios apostolicos quam per se ipsos, si fieri possit, exequantur.

R^e V^a, quæso, non solum ex parte sua diligenter hæc curet, sed et ut curentur observenturque etiam ab aliis nostris, pro officio satagat atque invigilet.

6° Quamvis vero R^e V^a aliorumque nostrorum Patrum istic degentium religiosa virtus ac specialis quam Societas erga Sanctam Sedem profitetur obedientia, ipsaque rei gravitas, ut pote a qua religionis ac fidei puritas pendet, spem mihi certam faciant omnes nostros lubenti ac prompto animo, prout Societatis religiosos decet, Christi Vicario obedituros, prout magno meo solatio præcedentes apostolicas ejusdem S. S. D. N. litteras anno 1734 datas omni submissione acceptarunt, et quidquid in illis præscribitur se executuros promiserunt; nihilominus... obtestor omnes et singulos ut prompta, quam Christi Vicario debemus obedientia, non solum præscriptum in litteris apostolicis juramentum statim, absque ulla excusatione aut tergiversatione, modo ibidem præscripto, emittant, sed etiam omnia et singula in litteris

apostolicis anno 1734 datis statuta promptē, exacte, integrē et inviolabiliter observent et executioni mandent, juxta tenorem juramenti ab omnibus præstandi...; certique sint quod sicut nihil gratius mihi accidere poterit, quam si intelligam omnes debitam et exactissimam summi Pastoris mandatis obedientiam præstitisse; ita nihil majori mihi dolori fore quam si aliquis e nostris inveniretur, qui in re summi utique momenti, se minus obedientem exhiberet.

Si, quod absit, contingeret ut aliquis aut aliqui e nostris missionariis assererent, supponerent aut prætenderent quod obedire non possint, aut assererent quod debitis diligentibus a se adhibitis, occurrant tamen difficultates quominus obedire et ea quæ in dictis Brevibus ordinantur exequi possint; tali casu R^a V^a omnibus ejusmodi inobedientibus, meo etiam nomine, in virtute sanctæ obedientiæ præcipiat ut ex Madurensi et aliis prædictis regionibus quamprimum discedant et in Europam redeant. Et si quis huic nostro præcepto obedire renueret, me R^a V^a statim moneat. Atque ex his omnibus abunde perspiciet R^a V^a quantopere mihi cordi sit, ut omnes nostri tam gravibus Christi Vicarii mandatis prompte et exactissime obediant.

Curet R. V. ut hæc mea epistola ad omnium notitiam perveniat.

Nostrorum hic erit interea Deum Opt. Max. orare ut in gloriæ suæ et salvificæ fidei incrementum bene vertat omnia et copiosum gratiæ cœlestis robur operariis hujus vineæ suæ largiatur. Agat id etiam R^a V^a in sacrificiis suis, etc.

Nº 5.

Litteræ R. P. FR. DE RETZ, generalis S. J., P. Calaya, provinciali, 10 nov. 1742.

... In illius prompta, exacta, integra et inviolabili observatione, ut adversariis nostris justam apud Sanctam Sedem movendi querelas occasionem non præbeant. Neque ad mi-

nus exactam observationem exhibendam sufficiens ratio censenda est grave detrimentum quod his missionibus ex illa venturum timetur. Etsi enim id ita contigerit, nobis vitio non tribuetur, quin potius laudabitur et æterna mercede nostra in tali re obedientia remunerabitur a Deo.

Nº 6.

Litteræ R. P. FR. DE RETZ, generalis S. J., Patribus Provincialibus Goæ et Malabarici, 12 nov. 1744.

Quamvis religiosa R^æ V^æ aliorumque nostrorum virtus... spem mihi certam faciant omnes prompto animo obedituros, quemadmodum mihi solatio fuit obedientia quam priores apostolicæ litteræ acceperunt...; quam filialem obedientiam sanctissimus D^s N^r in nuper edita constitutione etiam commendat, nihilominus, omnibus qui istis existunt aut existuri sunt in virtute sanctæ obedientiæ districtè præcipio, ut plane atque integre exequantur quæcumque S. S. in dicta constitutione præcepit, etc. Et sanè summo mihi dolori foret, si aliquis ex nostris se minus obedientem exhiberet, sicque famam a malevolis sparsam ac nimis invalescentem de missionariorum nostrorum inobedientia facto ipso confirmaret, non sine magno Societatis præjudicio ac damno. Ac propterea si aliquem ex nostris non obedientem R. V. repererit, nomine etiam meo præcipiat ut redeat in Europam.

Cæterum durioribus remediis opus non esse confido. Unde iterum atque iterum nostros omnes obtestor ut, posthabitis quibuscumque humanis rationibus, iudicium suum Pontificiæ constitutioni subjiciant. Quæcumque enim incommoda timeantur, divinæ Providentiæ sunt committenda... Quod si damna hæc acciderint, si non copiosos animarum manipulos, offeremus certe sacrificium obedientiæ victimis omnibus præferendum.

Hanc nostram epistolam communem omnibus faciat R^æ V^æ.

Nº 7.

Litteræ R. P. FR. DE RETZ, generalis S. J., P. Calaya, provinciali, 10 febr. 1748.

Pervenerunt litteræ R^m V^m scriptæ 20 aug. 1746. Nec facile possum R^m V^m significare quantum gaudii ac consolationis mihi attulerit notitiâ quam mihi communicat de submissione atque exacta obedientia, qua omnes decretum Pontificium amplexi sunt, ac pro illo executioni mandando, sprete omnibus difficultatibus, animos erexerunt, qualiter decet societatis homines, qui peculiari obedientiæ voto supremo Ecclesiæ principi singulariter obligantur. In præmium tam resignatæ voluntatis ac laudabilis promptitudinis, confido fore ut Divina Bonitas missionem istam benedicat... Quod si secus evenerit, nobis obedire satis est. Tam R^m V^m quam universæ provinciæ singulares et peramantissimas gratias ago; ac ut majores habeam, quæso ut a proposito non desistant, sed ulterius progredi et obices superare totis nervis conentur.

Nº 8.

Litteræ R. P. FR. DE RETZ, generalis S. J., P. Rossi, provinciali missionis Malabaricæ, 12 febr. 1749.

... Maximæ mihi consolationi fuit intelligere quod socii omnes quotquot has missiones excolunt, de novissimo Decreto Pontificio perfectissime exequendo et ad unguem observando solliciti sint... R^m V^m obsecro ut, nihil pendens adversarios oblatrantes, causam Dei agere ac ministerium suum implere, ea qua solet strenuitate ac sollicitudine, pergat.

Nº 9.

Litteræ P. LUDOVICI NATALIS DE BOURZES, R. P. Provinciali, an. 1724.

... Si ita statuunt, quæ nostris missionibus spes superesse

potest! Eam ob causam missionem Sinensem jam prope perditam lugemus; eam ob causam exigua admodum mihi spes est de nostra missione Madurensi: nec dubito quin, quantumcumque R^a V^a laboret, citius quam ego optarem, ad nos perveniant decreta, sub excommunicationibus, censuris ac juramentis. Verum quod ad juramenta attinet, ego penes me statutum habeo me ea nunquam præstiturum, eo quod putem ea meæ animæ exitiosa, mille scrupulorum causam, perjurii pericula, quibus ut me exponam nulla humana lex me cogere potest. At enim erit a missione discedendum.. Discedam. Usque adeo—ne miserum a missione discedere? Si naturam corporisque commoda spectemus, quid Madurensi missione tristius et acerbius? Jejunium perenne, abstinentia rigidissima, itinerum continuas ac defatigatio, confessionum perpetuus labor, undequaque pericula, undequaque metus, opprobria, vexationes, carceres nonnunquam, aliaque.... Sunt-ne ea omnia naturæ admodum consentanea? Ego de me fateor, amoris Dei causa quæ possint tot labores suscipi ac illo juvante sustineri intelligo, naturæ et amoris proprii causa quæ ratione posset illud vitæ genus sustineri non intelligo. Quod si Dei gloriam et amorem, uti par est, spectemus potius, illius causa fateor multo plura magisque ardua suscipi tolerarique posse ac debere; at ubi eæ ambages incidierint ut animarum saluti sine propriæ salutis periculo vacari nequeat, alio nos convertamus. Extra missionem deerit angulus aliquis ubi tot ambagibus ac periculis liberi Deo vacare possimus propriæque salutis? At peribit missio, peribunt tot animæ pretiosæ Christi sanguine redemptæ! Peribunt, dubio procul; at cui imputandum? Peribunt si discedant missionarii, fateor; at etiamsi perstent missionarii, nonne missio ruet, si ea observari præcipiantur quæ Antiocheni patriarchæ decreto jubentur?... Egone tanto meo periculo emam, ut sim testis illius ruinæ cui mederi non potero! Tantine emendus maximus qui missionario evenire possit dolor, ut sit testis oculatus ruinæ tot animarum quas se peperisse Christo et ab inferni

faucibus eripuisse arbitrabatur; ut suo velut in sinu, filios sibi carissimos expirare cernat? Peribunt missiones, inquirunt. Non peribunt, jam prope periire; nunc ab octo missionariis tantum excolitur utcumque nostra missio Madurensis; alii jam ætate fracti, alii morbis afflicti, longe sunt tanto labori impares; plerique ob decretum jam latum iis anguntur scrupulis, ut undequaque prospiciant si qua ad missionem descendendam via honesta sese offerat; ex horum ego numero fui, qui excedendi occasionem lætus arripui. Qui extra missionem sunt de ea adeunda nihil cogitant, horrent potius eorundem scrupulorum metu.

(Il conclut que la Compagnie doit se retirer de la mission, puisque sa présence attire tant de maux sur les néophytes.)

Nam quid dissimulem? Notum est haud tot ferenda... his missionibus, nisi infelici suo fato, a Patribus Societatis excultæ fuissent..... invisæ illius Societatis quam deprimere, vel tot animarum dispendio, susceperunt ejus adversarii. Illam igitur imitemur mulierem quæ ab inimica lactari potius quam discindi filium suum maluit.

Nº 10.

Litteræ R. P. FR. DE RETZ, Generalis S. J., Provinciali missionis Malabaricæ.

Ut missionariis nostris admirationis causa tollatur, R^e V^e significativo, quod cum Sanctissimus in sua mente persisteret, tandem ad designandos certos missionarios qui pareis convertendis dirigendisque præcipue dent operam, paratum me Sanctitati Suae offerre debui, et cum Sanctitas Sua in constitutione ita præcipiat... *mandati hujus executionem* R^e V^e *injungo*. Neque enim, etc.

*Litteræ P. LAURENTII CŒURDOUX, superioris missionis, R. P.
Fr. de Retz, Gen. S. J., an. 1746.*

... Superbiæ quæ tument missionarii signa hæc pauca accipiat Paternitas Vestra :

1^o Qui heri cum brachmanibus versabatur, cras ad oram maritimam accedens adit pareas, ipsorum domos subit.....

2^o Novis auditis mandatis, ut scilicet specialiter deputarentur aliqui pareis., non solum *omnes* qui aderant verbo et qui aberant scripto, se ad id munus obtulere, sed orta etiam contentio, illo ætatem, isto vires, alio aliam afferente rationem, ut cæteris in hoc munere præferretur.

DERNIÈRES LUTTES DES MISSIONNAIRES DU MADURÉ.

Le roi de Portugal, après avoir détruit la Compagnie de Jésus dans tout son royaume, voulut en poursuivre les membres jusqu'aux extrémités du monde. Sa colère ne put cependant atteindre toutes ses victimes. Ceux des missionnaires qui échappèrent aux perquisitions de ses agents résolurent de se dévouer jusqu'au dernier soupir à la conservation de leurs chrétientés, ou de s'ensevelir sous leurs ruines. Nous reproduisons ici quelques extraits d'une correspondance qui donne sur ces persécutions du Portugal et sur les dernières luttes et l'agonie des missionnaires des Indes quelques détails qu'on ne lira pas sans intérêt.

*Lettre du P. LIHETTA, missionnaire de la Compagnie
de Jésus, au P. Fr. Filippi.*

« Mon Révérend Père et bien-aimé frère,

» Vive Jésus !

» Je me trouvais dans la douce compagnie du P. Pavoné, quand je reçus une lettre du P. Emmanuel Suarez, datée de Rome 1777, qui m'apprit que vous êtes encore de ce monde, échappé des cachots du Portugal, et réuni à d'autres orphelins de notre chère Compagnie dans la maison de la Ruffinella. Jugez de la joie que me causa une nouvelle si peu espérée ! Je vous félicite donc de tout mon cœur et de votre délivrance et plus encore du bonheur que vous avez eu d'être pendant tant d'années prisonnier pour le nom de Jésus. Sans perdre le temps en préambules, venons au fait. Je commence par vous donner toutes les nouvelles de cette mission, à partir du jour de notre séparation.

» Dès l'an 1755 on cessa de nous envoyer les secours ordinaires, qui servaient à nous entretenir et à soutenir les œuvres de la mission. Mais la peine que nous causa cet abandon ne fut rien en comparaison de la douleur qui nous perça le cœur, à la nouvelle que tous nos frères de Goa étaient mis en prison et que la Compagnie était exterminée de tous les États du Portugal ! Don Salvator dos Reys, archevêque de Cranganore, et D. Clém. Jose, évêque de Cochin, tous deux dignes enfants de notre Compagnie, nous consolèrent et nous animèrent par leurs paroles et leur exemple ; on voulut les forcer à quitter leurs sièges, pour leur donner des successeurs animés

d'un autre esprit ; ils crurent devoir conserver leurs postes pour le salut de leurs troupeaux, et dès lors ils furent privés eux-mêmes de toute subvention et obligés de vivre d'aumônes jusqu'à leur mort, qui arriva en 1771 pour l'évêque de Cochin, et en 1777 pour l'archevêque de Cranganore. On nous tendit toutes sortes de pièges pour nous attirer et nous emprisonner avec nos confrères ; mais d'une part les ruses furent inutiles, et de l'autre on ne put employer la violence, parce que nous étions sous une domination étrangère. Nous restâmes donc dans la mission. La pensée nous vint un instant de rentrer en Europe ; mais, après avoir réfléchi devant Dieu, nous jugeâmes qu'il serait plus conforme à son bon plaisir de continuer à nous consacrer au salut de ces pauvres Indiens. Notre position n'était pas brillante. Dénués de tous secours humains ; en proie aux guerres intestines avec nos propres chrétiens rebelles aux décrets du Souverain-Pontife, qu'ils nous attribuaient à nous-mêmes ; frappés, coup sur coup, par les affligeantes nouvelles qui nous arrivaient de notre pauvre Compagnie, persécutée et chassée des différents royaumes de l'Europe ; tourmentés sans cesse par les inquiétudes et la crainte de nouveaux malheurs, nous portions péniblement le fardeau d'une vie qui était plutôt une agonie de tous les jours.

» Enfin arriva le 16 mai 1774 ; je me trouvais avec le P. Pavoné ; nous avons célébré la fête de saint Jean Népomucène, protecteur de la Compagnie, et nous faisons ensemble notre lecture spirituelle dans le livre de nos saintes règles, lorsqu'une dépêche vint nous apprendre la nouvelle de la suppression totale de la Compagnie par un bref du Saint-Père ! Ce coup de foudre nous atterra ;

après un moment de stupeur mortelle, je fermai ce livre, dont la vue n'a cessé depuis lors de me déchirer le cœur; je donnai un libre cours à mes larmes et à mes sanglots, et m'abandonnai à une douleur profonde, immense, que je ne puis décrire. Jamais je n'ai rien éprouvé, ni n'éprouverai rien de semblable; l'agonie elle-même ne peut rien avoir de comparable, puisque j'aurais donné cent vies pour sauver notre Compagnie. Je ne croyais pas pouvoir survivre à un coup si terrible; je ne pouvais manger, encore moins dormir, si ce n'est quand l'épuisement des forces et l'accablement de la tristesse me faisaient tomber dans une espèce d'engourdissement; et alors c'était moins un sommeil qu'un délire, dans lequel mon imagination continuait à se nourrir de sa douleur; à tout instant je me réveillais en sursaut, et la première pensée qui, comme un glaive, perçait mon cœur, était celle-ci : la Compagnie n'est plus !! je ne suis plus jésuite ! et à cette pensée je retombais dans une profonde stupeur....

» Mais à quoi bon vous parler de ma douleur, quand elle est commune à tous ceux qui ont eu le bonheur d'être enfants de cette Compagnie ! Ce qui la rendit plus intolérable pour moi que pour bien d'autres, fut mon défaut de vertu et de parfaite résignation à la volonté de Dieu, toujours sainte et adorable dans ses desseins impénétrables. Après plusieurs mois de ce tourment que rien ne peut dépeindre, ma sensibilité s'épuisa peu à peu, je commençai à me faire à cette idée; mais dans l'intime de l'âme ma douleur n'a fait qu'augmenter, parce que tous les jours je reçois de nouvelles preuves du malheur que la suppression de la Compagnie cause à la religion.

» La Compagnie une fois supprimée, nous espérons

au moins que, délivrés du fardeau des missions, nous pourrions nous retirer dans quelque coin de la terre pour ne plus penser qu'à notre propre salut et nous préparer paisiblement à la mort. Elle est désormais notre unique consolation, puisque c'est elle qui nous réunira à la Compagnie triomphante, que nulle force humaine ne saurait supprimer. Mais, loin de nous voir déchargés, nous avons été de plus en plus accablés. Personne ne s'est présenté pour nous remplacer ou nous aider ; la charité nous défendait d'abandonner ces pauvres chrétiens, un ordre exprès de notre évêque s'y est joint pour nous faire un devoir de rester avec eux. De treize que nous étions dans le Maïssour, la plupart sont morts, l'un après l'autre, d'épuisement et de douleur ; et, à mesure qu'ils manquaient, les survivants étaient obligés d'accepter leur héritage, c'est-à-dire un surcroît de fatigues, pour secourir en quelque manière les chrétientés laissées sans pasteurs. Nous ne sommes plus que trois missionnaires, chargés d'années et plus encore d'infirmités : le P. Xavier Pavoné, Timothée Xavier et moi. Chacun de nous est un hôpital ambulante, et cependant nous nous traînons comme nous pouvons pour reculer la ruine de ces missions, espérant toujours que la divine miséricorde enverra quelques prêtres pour nous succéder. Les plus capables seraient sans aucun doute les PP. Térésiens de Saint-Panrace ; mais le gouvernement portugais, entiché de son patronage, ne voudra jamais le permettre.

» Ce qui nous donne cependant quelque légère espérance pour ces missions, c'est l'arrivée de S. Ex. Emmanuel de Sainte-Catherine, carme déchaussé de la congrégation de Portugal, d'abord comme évêque de Cochin, puis avec la charge d'administrateur de l'archevêché de

Goa et de Cranganore. Obligé de rester à Goa, il a choisi D. Joseph de Soledade, son confrère, pour gouverner en son nom l'évêché de Cochin et l'archevêché de Cranganore. Ce gouverneur a nommé trois de nos Pères ses vicaires-généraux : le P. Antoine Douarte pour la côte de la Pêcherie, le P. Jean Ferreira pour la mission du Maduré et le P. Matthieu pour l'archevêché de Cranganore.

» De tous les Jésuites qui dépendaient des provinces du Malabar et de Goa, nous ne restons plus que vingt-un, savoir : huit sur les côtes de la Pêcherie, du Travancore et du Malabar ; huit dans le Maduré ; deux dans la mission de Ratsiour, et trois dans la mission du Maïssour. Parmi ces vingt-un missionnaires, il y a douze Portugais, trois Allemands et six Napolitains ; je ne parlerai que de ces six derniers, afin que vous puissiez donner de leurs nouvelles à nos anciens Pères de Naples : 1° le P. Xav. Pavoné, mon compagnon dans le Maïssour ; il a plus de soixante ans, il est plus infirme que moi, et cependant il travaille sans relâche ; 2° le P. Jules-César Potenza, plus âgé que le précédent, tourmenté par un asthme et d'autres graves incommodités ; il est dans le Maduré, où il porte encore le poids du jour (1) ; 3° le P. Jean Paradisi, arrivé d'Europe avec le P. Pavoné, et plus vieux que lui ; il se traîne encore, décidé à mourir sur la brèche ; 4° le P. Jean Garofalo, qui, après avoir évangélisé le Maïssour, fut forcé par les maladies de se

(1) Ce témoignage prouve que l'institution des missionnaires des parias dura jusqu'à l'extinction de la Compagnie et même jusqu'à la mort des derniers d'entre eux qui lui survécurent ; le P. Jul.-César Potenza avait commencé sa carrière vers 1746, et le P. Pierre Lichetta était lui-même missionnaire des parias en 1755.

retirer à Pondichéry avec nos Pères français, qui s'y sont réunis ; 5^o le P. Xavier d'Andréa, le dernier arrivé d'Europe et le plus jeune de tous ; il faisait partie de la mission du Carnaté. Après la suppression de la Compagnie, il vint au Maïssour, où il partagea nos travaux pendant trois ans ; puis, attaqué d'une phthisie très-sérieuse, il se rendit à la mission du Maduré, où il jouit d'une meilleure santé et continue à cultiver ces chrétientés. C'est ce Xavier d'Andréa qui, se trouvant à Naples aux prises avec la mort, fut rappelé à la vie et guéri subitement par une apparition de saint François Xavier.

» Je vous ai donné toutes nos nouvelles ; à vous maintenant de me rendre la pareille. Je vous en conjure, écrivez-moi au long et très en détail tout ce qui vous est arrivé, à vous et à vos chers compagnons, depuis le moment de votre emprisonnement. N'omettez aucune circonstance : votre cœur vous dira combien toutes les particularités les plus minutieuses sont intéressantes pour moi ; dites-moi quels sont ceux qui ont survécu à tant de martyres. J'ai appris que les PP. François Mourci, Joseph dos Santos et Joseph Pedemonte ont succombé dans les tourments de la prison. J'aime à me recommander souvent à ce dernier ; car je sais qu'il était saint avant d'être martyr. Parlez-moi aussi de notre Compagnie. Qu'en dit-on ? qu'en pense-t-on ? Il y a deux ans, nous reçûmes des nouvelles si belles, que quelques-uns la croyaient déjà ressuscitée en Europe, et près de ressusciter aussi dans l'Inde ; mais de si heureuses espérances furent bientôt cruellement dissipées ; et d'après les dispositions du roi d'Espagne, loin de m'attendre à un rétablissement, je crois que nous verrons plutôt arriver un navire porteur de quelque décret pour instituer une fête

annuelle de première classe, avec octave double majeure, en actions de grâces de la suppression de la Compagnie ! Nous avons déjà vu chanter le *Te Deum* dans toutes les églises à la publication de la Bulle de Clément XIV... ! Mais chassons ces souvenirs,...

» Dites-moi du moins s'il y a encore dans le monde un pays, un petit coin, où la Compagnie ne soit pas détruite, où elle existe dans sa forme et avec faculté de recevoir des novices. Que font le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche ? que font les puissances du Nord ? Dites-moi si l'absence des Jésuites se fait sentir en Europe. Après avoir tué la Compagnie, qui était comme le gardien fidèle du troupeau de Jésus-Christ, toujours prêt à aboyer contre le loup, quels sont les progrès ou les ravages que font le matérialisme, le déisme ou plutôt l'athéisme, surtout en France et en Italie ? Ces loups cruels ont-ils déjà pénétré en Espagne ? et ce Charles III, devenu persécuteur si acharné de la Compagnie, quel est donc le motif mystérieux qui l'a poussé à ces excès ? Son cœur royal portera-t-il ce secret dans la tombe ? Voilà bien des questions ; répondez à toutes en détail, et ajoutez sur les personnes et sur les choses toutes les particularités que vous savez devoir m'intéresser ; faites-vous aider en cela par nos Pères que je connais, particulièrement par le P. And. Martorelli et Augustin Lora, auxquels je vous prie de communiquer la présente. Si votre lettre ne me trouve plus en vie, elle ne sera pas perdue ; elle consolera ceux de nos Pères qui survivront. Adieu, mon bien-aimé Père, je vous embrasse en Notre-Seigneur, et suis en union de vos prières, etc., etc. »

Réponse du P. Fr. FILIPPI au P. Lichetta.

16 avril 1760.

« Mon Révérend Père et bien-aimé frère.

» Vive Jésus !

« Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi,
» Pater misericordiarum et Deus totius consolationis qui
» consolatur nos in omni tribulatione nostra, ut et ipsi
» possimus consolari eos qui in omni pressura sunt (1). »

» La lettre que je reçois de Votre Révérence m'a rempli de joie ; je vous remercie de ce précieux témoignage de votre amitié, dont je conserverai un doux souvenir tant que je vivrai, et, pour vous donner de suite un gage de mon affectueuse reconnaissance, je m'empresse de répondre de mon mieux aux questions que vous me proposez, heureux de pouvoir contribuer un peu à soulager la douleur de votre exil...

» Vers la fin de 1759 arriva à Goa le vaisseau chargé des ordres du roi contre les Jésuites. Le vice-roi commença par enjoindre, sous divers prétextes, aux missionnaires des diverses chrétientés de se réunir dans le collège de Rachol, où nous fûmes tous enfermés et gardés par une nombreuse troupe de soldats. Nos Pères de Goa furent réunis dans le collège de Saint-Paul, qui leur servit de prison. Les portes étaient fermées avec tant de rigueur que personne ne pouvait entrer ni sortir, ni

(1) Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation, qui nous console dans toutes nos tribulations, afin que nous puissions nous-mêmes consoler ceux qui sont dans toute espèce d'affliction. (S. PAUL, *II Corinth.* 1, 4.)

même parler à qui que ce fût sans avoir un gendarme à ses côtés. Tout ce qu'on apportait pour notre nourriture était visité avec une attention si soupçonneuse, qu'on coupait en deux les fruits et les gros légumes, dans la crainte qu'il n'y eût quelque lettre renfermée. Cet état de siège dura quelques mois, pendant lesquels les ministres, sous la conduite du chancelier, fouillèrent tous les coins de nos maisons pour y chercher les trésors qu'avait rêvés leur imagination. Tous les jours on nous soumettait à l'appel nominal pour s'assurer que personne n'avait pris la fuite. Quand on eut achevé le pillage de toutes nos maisons, on nous distribua dans les divers couvents de Goa ; les Pères profès, séparés des autres, furent consignés aux Augustiniens, chargés d'exercer sur eux une surveillance plus rigoureuse. Au mois de septembre de 1760, de nouveaux ordres arrivèrent de Lisbonne, et nous fîmes tous conduits au collège de Saint-Paul, et entassés dans le corridor supérieur. Nous étions au nombre de cent vingt-sept, et l'espace était si resserré, qu'on avait placé des lits jusque dans les lieux qu'on ne nomme pas. Toutes les fenêtres furent murées, la porte était constamment fermée ; et si par nécessité il fallait quelquefois l'ouvrir, un soldat devait se trouver présent ; le médecin lui-même ne pouvait entrer sans être accompagné des gendarmes ; le P. Jos. Cabral et le F. Jean Pereira succombèrent à tant de souffrances.

» Le 2 décembre, nous fîmes tous conduits au rivage et jetés sur des barques qui nous portèrent à bord du navire chargé de nous transporter en Portugal. Le capitaine, effrayé de notre nombre, protesta qu'il ne pouvait recevoir que quarante ou cinquante passagers, qu'il était impossible d'en augmenter le nombre sans les exposer à

des souffrances que réprouvait l'humanité. Mais le vice-roi, le comte d'Ega, fit exécuter à l'instant ses ordres ; ainsi après avoir passé toute la nuit sur nos petites embarcations, nous fûmes acceptés sur le vaisseau, parqués sur le tillac ou jetés dans les entre-ponts avec les bagages et les marchandises. D'après des ordres très-rigoureux imposés au capitaine, on nous traita comme des prisonniers de guerre, il nous fut sévèrement défendu de mettre le pied sur la partie du pont destinée aux passagers et de parler à l'équipage. Notre nourriture consistait en un seul repas par jour, encore était-il très-misérable ; les malades étaient admis à une seconde réfection, qui se réduisait à un peu de biscuit trempé dans l'eau chaude, et qu'on appelait de la soupe. Bientôt les eaux, les vivres et les biscuits se gâtèrent, au point qu'il fallait se faire violence pour avaler les quelques morceaux nécessaires à la conservation de la vie ; l'incommodité du lieu, la mauvaise nourriture, la corruption des eaux, ne tardèrent pas à causer des maladies ; presque tous furent atteints du scorbut, dont vingt-quatre moururent. Il faut même s'étonner que nous n'ayons pas tous succombé ; car nous étions entassés les uns sur les autres, les sains confondus avec les mourants et les morts, sans aucun remède, ni aucun secours.

» Après avoir lutté avec la mort pendant cinq mois, nous arrivâmes le 20 mai 1761 à la vue de Lisbonne, tous, pour ainsi dire, expirants ; le chirurgien qui vint nous visiter à bord fut si frappé à notre aspect, qu'il se retira aussitôt sans proférer une parole ; on nous envoya des oranges, des rafraîchissements et des remèdes antiscorbutiques ; mais tandis qu'on nous rappelait à la vie du corps, on voulait donner la mort à nos âmes en

nous rendant infidèles aux vœux que nous avions faits à Dieu. Le comte de Saint-Vincent, en nous faisant débarquer le 24 mai, nous ordonna de comparaître devant son tribunal, l'un après l'autre, demandant secrètement à chacun s'il voulait renoncer à sa vocation, et offrant les faveurs royales comme prix de l'apostasie. Je lui fis la réponse qu'il méritait ; le P. Pimentel fut tellement saisi d'une telle proposition, qu'il ne put répondre que par ses larmes et ses sanglots. On nous sépara en deux classes : les Portugais furent conduits aux prisons de la Taferie : comme étranger, je fus destiné à la tour Saint-Julien, avec dix Italiens, trois Allemands, deux Espagnols, un Français et un Tunquinois. Vingt-six passagers laïques furent chargés de fers et jetés dans les prisons, pour avoir témoigné quelque compassion aux malades pendant la traversée. Sous le règne de la barbarie, un sentiment d'humanité était un crime de lèse-majesté !

» Donnons maintenant quelque idée de nos cachots. Figurez-vous une galerie souterraine, comme les catacombes de Rome, ne communiquant avec le monde des vivants que par deux portes qui ne s'ouvraient qu'aux geôliers, ne recevant l'air et quelque faible lueur que par des soupiraux placés au plafond à grande distance l'un de l'autre et armés d'un grillage de fer. Imaginez-vous le long de cette horrible catacombe, vingt-neuf cellules ou tombeaux plus horribles encore, n'ayant d'autre ouverture que la porte qui donnait dans la galerie et restait constamment fermée, et ne recevant d'air que par une fente pratiquée dans cette porte. Ce n'est pas tout : ces cachots et ces catacombes avaient été crépis fraîchement, et si bien que partout le doigt s'enfonçait dans les murs ; tout le

mobilier consistait en une grosse planche, disposée dans chaque cachot, pour servir de chaise, de table et de lit; l'air y était infect, et la respiration de tant de malheureux se joignait aux exhalaisons de la chaux pour le vicier de plus en plus; par suite de l'extrême humidité que produisait le voisinage de la mer, une eau grasse et sale coulait constamment le long des murs; du plafond même tombaient de grosses gouttes dont chacune renfermait un ver; ainsi autour de nous tout était plein d'insectes dégoûtants qui nous rongeaient tout vifs et d'énormes rats qui circulaient sans cesse et nous tourmentaient pendant la nuit; notre couverture, nos vêtements, et la planche même qui nous servait de lit, se pourrissaient en très-peu de temps; ce qui fit dire un jour au commandant des prisons : *Chose étonnante ! tout se corrompt, tout pourrit ici, hors ces Pères*. Réunissez tous les traits de ce tableau, et vous aurez une peinture encore très-éloignée de la réalité. C'est sans doute pour nous aider ou nous forcer à examiner tout ce qu'elles renfermaient d'horreurs, qu'en nous conduisant dans nos prisons, on nous remit à chacun un bout de chandelle allumée.

» Depuis cet instant les portes se fermèrent sur nous et nous privèrent de toute communication, non-seulement avec le dehors, mais encore entre nous. La porte qui nous avait introduite dans ces caveaux fut murée quatre jours après, comme pour nous ôter toute lueur d'espérance. Non contents de tourmenter nos corps, nos bourreaux exerçaient leur cruauté sur nos âmes, en nous refusant le bonheur de célébrer la sainte messe; on nous avait même arraché nos bréviaires, et ce ne fut qu'après de bien longues instances que nous pûmes obtenir qu'on nous rendît ce trésor, et qu'on nous prêtât

tous les jours une lampe avec un peu d'huile pour réciter l'office divin, qui faisait notre principale consolation. Tout le reste du temps, nous étions plongés dans des ténèbres perpétuelles, si ce n'est qu'à force de rester dans cette profonde obscurité, notre vue avait acquis assez de sensibilité pour distinguer le jour de la nuit, grâce aux faibles rayons de lumière qui pénétraient dans la galerie par les soupiraux supérieurs, et de la galerie dans nos cachots par la fente ménagée dans nos portes.

» Quand je me vis installé ou plutôt enseveli tout vivant dans cet affreux tombeau, et que le bruit de la porte et des verroux qui se fermaient sur moi m'eut livré tout entier à l'horreur de ma solitude, j'avoue ma faiblesse ! je me sentis accablé d'une mélancolie mortelle ; une terreur panique me serra le cœur et glaça mon sang dans mes veines, une atmosphère de plomb sembla peser sur moi et suspendre ma respiration. Dans cet état d'agonie, j'eus recours à Jésus-Christ compagnon de mes souffrances, et me traînant jusqu'à la porte je frappai de toutes mes forces pour appeler à mon secours. Le commandant de la place, qui se trouvait encore dans ce souterrain, étant venu, je lui exposai ma peine et lui demandai la grâce de pouvoir parler à quelqu'un des affaires de mon âme. Soit qu'il eût besoin d'une cellule et qu'il fût bien aise de profiter de la circonstance pour disposer de la mienne, soit que la bonté divine lui eût inspiré un sentiment de compassion qu'il n'aurait pas trouvé dans son cœur, il me conduisit dans la cellule du P. François Storioni, et me permit d'y rester comme son compagnon. C'est une faveur que je mettrai toujours au nombre des grâces les plus signalées que la divine miséricorde m'ait accordées dans toute ma vie. Pendant les seize années qui me res-

taient à passer dans ces horribles cachots, ce Père vénérable par sa sainteté a été mon compagnon inséparable, et j'ai toujours trouvé en lui un modèle accompli de toutes les vertus, une source de consolations et de force dans mes faiblesses et mes angoisses. Je n'ai pas besoin d'entrer dans le détail de nos souffrances ; il vous est plus facile de concevoir qu'à moi de vous décrire les mélancolies mortelles, l'ennui, le dégoût de la vie, les insomnies prolongées, des maladies qui n'ont pas de nom, et cent autres conséquences physiques ou morales de notre état violent, contraire à la nature, à tous ses besoins et à ses habitudes.... Mais à quoi bon vous affliger par ces tristes récits, et reprendre pour ainsi dire ce qui depuis longtemps est déposé entre les mains de Dieu ? *Scio cui credidi.*

» Cependant je serais ingrat envers la divine miséricorde, si en vous parlant de nos peines j'oubliais les consolations qu'elle nous prodiguait. Nous puisions la première dans le témoignage de notre propre conscience, qui mettait le baume sur toutes nos plaies en nous rappelant que le crime, le seul crime, pour lequel nous souffrions, était d'être *Jésuites* ; nos bourreaux eux-mêmes ne manquaient pas de nous confirmer dans cette assurance en nous répétant, au milieu de leurs cruels traitements, que si nous voulions renoncer à notre vocation, nous aurions la liberté, une haute protection, et les faveurs royales. Et nous, nous répétions avec saint Pierre : *Nemo vestram patiatur ut homicida ; si autem ut christianus, non erubescat, sed glorificet Deum in isto nomine* (1). Une autre consolation nous venait de

(1) Que nul d'entre vous ne souffre comme malfaiteur ; mais si quelqu'un souffre en qualité de chrétien, que, loin d'en rougir, il glorifie Dieu dans ce nom. (S. PÉTR. Ep. 1, c. 4.)

la récitation du Bréviaire et de la lecture des saintes Ecritures. Mais, indépendamment de tous ces moyens extérieurs dont Dieu se sert pour soutenir le courage de ceux qui souffrent, la consolation la plus efficace, la plus intime, la plus ineffable, est celle qu'il verse lui-même dans le cœur, en se communiquant à lui immédiatement et sans intermède. Oh ! qu'il est admirable dans sa bonté ! Oh ! combien est vrai ce que nous assure son Apôtre, ce que confirment des milliers d'exemples de l'histoire ecclésiastique : que Dieu mesure nos épreuves aux forces qu'il nous donne ; qu'il ne demande de notre pauvre humanité que le premier acte du sacrifice, et se plaît ensuite à adoucir par sa grâce et à rendre aimable ce qui auparavant semblait insupportable et plus horrible que la mort. Grâce à sa bonté, et malgré la barbarie des hommes, nous fîmes souvent consolés dans la plus grande et la plus douloureuse de nos privations : le pain eucharistique, le pain des forts, nous fut plus d'une fois donné par des voies connues de lui seul (1).

(1) Le lecteur nous saura gré d'ajouter ici quelques autres détails extraits d'une lettre du P. Kaulen, compagnon du P. Fr. Filippi dans sa prison.

« La divine Providence ne se fit pas moins sentir dans la conservation presque miraculeuse de nos corps au milieu de souffrances et de privations qui depuis longtemps auraient dû nous consumer. Le chirurgien lui-même ne comprenait pas comment nous pouvions vivre, et il avouait ingénument que notre guérison dans nos maladies était moins due à son habileté qu'à une vertu toute divine. En effet, on en voyait guérir aussitôt qu'ils avaient adressé quelques vœux au Seigneur. Un, entre autres, sur le point de mourir, prit un peu de fa-

» Outre les adoucissements que l'onction intérieure de la grâce portait à nos maux, je dois vous en signaler quelques autres que nous dûmes à notre propre invention et qui contribuèrent beaucoup à diminuer l'horreur de l'isolement, qui était un de nos plus cruels tourments. Après plusieurs années passées sans aucun moyen de communication réciproque, le P. Fantini découvrit le secret d'ouvrir sa cellule et celles de ses confrères; il acquit une telle habileté dans cet art, qu'il n'existait ni serrure ni cadenas qui ne tombât devant lui comme par enchantement. Il visitait ainsi successivement toutes les cellules, se faisait notre courrier et portait à chacun la gazette ou le bulletin des catacombes; nous l'appelions le Nicodème, parce qu'il choisissait pour ses opérations le temps de la nuit, pendant le sommeil des gardes et des geôliers. Il instruisit dans son art quelques-

rine miraculeusement multipliée par l'intercession de saint Louis de Gonzague, et sur-le-champ se trouva guéri. Un autre, tombé dans un accès de frénésie, poussait des cris affreux; mais dès que son compagnon eut récité sur lui une courte prière, il se calma tout à coup et se rétablit en peu de temps. D'autres furent subitement guéris à la réception de la sainte Eucharistie (qu'on ne nous accordait qu'en viatique, à la dernière extrémité, et sur l'attestation du chirurgien). Ce prodige se renouvela si souvent, que le médecin, lorsqu'on l'appelait pour un malade, avait coutume de dire : « Je connais » le remède; qu'on lui administre le saint viatique pour lui » rendre la vie. » Quelquefois la mort semblait faire briller un rayon de beauté et de vie bienheureuse sur ces visages qu'elle avait trouvés haves et défigurés par les souffrances; et les soldats de la garde, chargés de transporter les cada-

uns de ses confrères, qui l'aidaient tour à tour et qui lui succédèrent quand il fut délivré de sa prison. Il faut avoir éprouvé l'immense privation de toute communication pour comprendre la joie indicible que nous causa cette découverte. Mais comme elle était dangereuse, nous n'osions en profiter que pendant le silence de la nuit. Pour le jour, nous y suppléâmes par une autre invention, due au P. Jacques Costi, italien comme le précédent : il composa un alphabet, dont chaque lettre était rendue par un nombre déterminé de coups de sifflets, ou de coups de marteaux frappés contre le mur. Chacun avait la clef de cette nouvelle langue, et tous y acquirent en peu de temps une telle habitude, qu'ils comprenaient sans aucune peine toutes les nouvelles qu'on publiait par ce moyen. De mon côté, j'avais familiarisé un chat, qui rôdait sans cesse dans nos caveaux, et j'étais parvenu

vres, s'écriaient avec admiration : « Ah ! voilà le visage d'un saint ! » A la vue de tant de merveilles, et fortifiés par la grâce du Seigneur, nous nous réjouissions avec ceux qui étaient sur le point de partir de ce monde, et nous enviiions leur sort, non point tant parce qu'ils touchaient au terme de leurs souffrances, que parce qu'ils allaient recevoir la couronne de justice due à leur victoire. Le croiriez-vous, mon Révérend Père ? la plupart d'entre nous demandaient au Seigneur de finir leurs jours dans ces cachots ; aussi ne fûmes-nous pas étonnés, lorsqu'on annonça aux Pères français leur élargissement, de les voir s'affliger de cette nouvelle, et estimer notre sort plus heureux que le leur. Il est vrai que nous étions sans cesse dans la souffrance, et cependant nous étions toujours dans la joie ; tout nous manquait et rien n'altérait la sérénité de notre âme. »

à le dresser si bien qu'il portait mes dépêches à ceux de mes confrères que je lui désignais. Toutes ces industries nous donnaient un peu de distraction et rompaient la monotonie de notre vie ; elles nous servirent surtout aux épanchements de la charité fraternelle , que notre commune oppression avait portée à un degré d'intensité extraordinaire, et que jusqu'à ce moment nous avions été forcés de contenir comme emprisonnée dans nos cœurs.

» L'an 1763, notre chartreuse souterraine vit augmenter le nombre de ses reclus. Dix-huit jésuites de la province du Maragnon, qui jusqu'alors avaient été renfermés dans la forteresse d'Alméida, furent transportés dans nos caveaux, pour éviter qu'ils ne fussent mis en liberté par les troupes de l'Espagne qui était en guerre contre le Portugal ; tant l'on craignait qu'un seul de ces prisonniers pût mourir ailleurs que dans les cachots ! Vers l'an 1764, arrivèrent pareillement seize Jésuites prisonniers de Macao. Notre communauté se trouva de cette manière portée au nombre de quatre-vingts. Parmi ces derniers se trouvait le P. Dugast, français de naissance, qui en 1767 fut mis en liberté par l'intervention de son gouvernement, et procura la liberté au P. Delsart, sujet de la couronne de France. Celui-ci fit délivrer le P. Durazzo, qui, s'étant adressé à la cour de Sardaigne, obtint la délivrance des PP. Fantini et Buongiovanni.

» Un peu plus tard on prit trente-quatre de nos compagnons pour les déporter à Rome ; je restai avec mon cher consolateur le P. Storioni et tous les Jésuites du Maragnon. Notre purgatoire n'était pas achevé, dix longues années devaient s'ajouter à notre pénitence. La

même année 1767 vit mourir notre commandant du fort; son successeur parut d'abord vouloir nous traiter avec plus d'humanité; mais bientôt il ouvrit son cœur à l'avarice, se mit à spéculer sur la modique somme assignée à notre entretien, et nous fournit ample matière de patience. L'an 1769, nos confrères partis pour l'Italie furent remplacés par vingt autres Jésuites qui jusqu'alors avaient été renfermés dans les caves du palais du duc d'Aveira.

» Nous arrivâmes ainsi à la terrible époque de 1773, qui vint nous apprendre que tout ce que nous avons souffert jusque là n'était rien en comparaison des douleurs que les desseins impénétrables de la Providence nous réservaient; c'était la lie du calice, oh ! qu'elle était amère !! Au commencement de septembre, le marquis de Pombal vint à Oéiras, éloigné d'un mille de la tour de Saint-Julien, et nous envoya son auditeur pour nous intimer la suppression de la Compagnie. Par un raffinement de cruauté, et pour le seul plaisir de nous tourmenter dans la partie qu'ils savaient bien nous être la plus sensible, nos bourreaux mirent la plus grande solennité dans cet acte barbare par sa nature. D'après les ordres de Pombal, on nous rassembla à l'entrée des cachots, et, après nous avoir fait subir la lecture de ce décret si dur dans ses formes et si désespérant dans son fond, on nous arracha les lambeaux de l'habit de la Compagnie qui nous restaient sur le dos, et, en présence de deux compagnies de soldats et d'une populace nombreuse qui applaudissait à notre profonde humiliation, on nous revêtit d'une espèce de cilice ou de sarrau composé de plusieurs morceaux de différentes couleurs, afin d'ajouter à notre confusion par le ridicule et l'indécence de l'habit qu'on

substituait à celui de notre Compagnie. O mon Père !! je n'ai pas de paroles à ajouter à ce récit. Une langue humaine ne saurait rendre les sentiments qui déchiraient nos cœurs ; votre cœur les a tous éprouvés, il est seul capable de les comprendre. Dieu seul connaît les larmes, les soupirs et surtout la consternation mortelle dont nos catacombes furent témoins.

» Nos bourreaux jouissaient d'un spectacle si cher à leurs cœurs ; comme des tigres acharnés à leur proie, ils en savouraient les délices et buvaient goutte à goutte le sang de leurs victimes. Insultant à notre douleur, ils nous la reprochaient et, nous en faisant un crime, ils nous racontaient avec un triomphe affecté les réjouissances publiques célébrées dans tout l'univers, les *Te Deum* chantés dans toutes les églises, et le *Saint-Sacrement exposé partout pendant trois jours* en action de grâces de l'extinction de la Compagnie. Puis, comme s'ils avaient eu le droit de commander aux affections de nos âmes, ils nous disaient : que la destruction de la Compagnie étant la volonté de Sa Majesté, notre douleur était une révolte contre l'Etat et contre le roi, et qu'au lieu de pleurer, nous étions obligés de nous réjouir avec tous les bons citoyens ! Les barbares !! que Dieu le leur pardonne ! Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver dans l'histoire de tous les tyrans du monde un trait de cruauté comparable à celui-là !..

» Tout le monde s'attendait que la publication du Bref de la suppression de la Compagnie allait ouvrir nos prisons pour nous donner une pleine liberté ou au moins un exil. Il n'en fut rien ; nous portions encore assez de traits de notre mère ; pour attirer sur nous, même après sa mort, les cruautés du persécuteur. Néanmoins notre

captivité fut un peu adoucie ; une faveur bien grande nous fut accordée, la permission de recevoir régulièrement tous les mois la sainte Eucharistie ; jusque là nous avons été déclarés excommuniés et traités comme tels au nom de la religion ; le bonheur de participer au pain des anges nous consola pleinement et nous donna la force de supporter avec joie les épreuves de tous les jours. Nous approchions de l'année 1777 ; nous avions passé dans ces catacombes seize années, pendant lesquelles trente-cinq de nos confrères étaient morts ; de ce nombre onze étaient de notre province malabare, savoir les PP. Jos. Pedemonte, Jos. dos Santos, Fr. Mourci, Em. Diaz, Jean Figueredo, Em. da Sylva, Ant. Rodriguez, Jean Ignace, Eus. de Mathos, Jean Franco, Fr. d'Albuquerque. Une circonstance digne de remarque, c'est que durant les dix-huit années de notre captivité jamais un agent du gouvernement ne se présenta à nous pour nous interroger, nous examiner, ou nous dire la cause de notre incarcération ; il s'agissait si peu de raison et de justice, que la haine et l'iniquité ne prirent pas même la peine de se couvrir sous le manteau de ces formalités extérieures.

» Enfin l'année 1777 vint mettre un terme à nos souffrances ; le roi Joseph I^{er} fut cité au tribunal de celui qui juge les justices (Dieu ait pitié de son âme !). La reine qui lui a succédé n'eut rien de plus pressé que de satisfaire aux droits de l'humanité et de la justice ; les prisons s'ouvrirent, les entrailles de la terre rendirent leurs morts, et nous participâmes à cette espèce de résurrection générale. Nous étions encore au nombre de quarante-cinq jésuites dans notre catacombe. Après tant d'années écoulées dans ces profondes ténèbres

et sous une atmosphère de plomb, il fallut multiplier les précautions, et ménager une transition lente et graduée, pour éviter les dangers d'un passage subit; la lumière nous eût aveuglés, l'air libre nous eût étouffés.

» Je ne chercherai pas à vous peindre les transports de joie qui éclatèrent dans tout le Portugal en voyant rendues à la vie huit ou neuf cents personnes, reste d'environ neuf mille, que le ministre avait enlevées à l'Etat et particulièrement aux familles les plus distinguées du royaume. Mais surtout comment vous exprimer notre bonheur lorsqu'après dix-huit ans de la plus cruelle privation, il nous fut donné enfin d'offrir à l'autel du Dieu vivant le divin sacrifice de propitiation! Après avoir passé quelques jours dans la ville de Lisbonne pour reprendre un peu de forces, je m'embarquai le 17 juillet 1777 avec sept Pères allemands et cinq italiens pour la ville de Gènes, où nous trouvâmes vingt de nos anciens confrères réunis dans le noviciat de Carignan et plusieurs autres dispersés dans la ville et dans ses environs; ils nous reçurent tous avec une bonté et une tendre amitié qui nous prouvèrent qu'en supprimant la Compagnie on n'avait pu éteindre dans le cœur de ses enfants la charité toute céleste qui en était l'âme et le caractère distinctif. — »

Le P. Fr. Filippi continue sa longue lettre, en répondant à toutes les questions du P. Lichetta; il entre dans des détails très-intéressants sur les événements du jour, sur les intrigues passées, les craintes et les espérances de l'avenir, etc.; mais toutes ces considérations nous entraîneraient loin de notre sujet; d'ailleurs, ce que la prudence nous permettrait de reproduire ici se trouve déjà

consigné dans les ouvrages qui ont traité cette partie de l'histoire.

Pour compléter, autant qu'il est en nous, les notions que la lettre du P. Lichetta nous donne sur l'état des missions et sur les missionnaires de l'Inde au moment de la suppression de la Compagnie de Jésus, nous citons ici le témoignage de ceux qui eurent ces hommes apostoliques et vécurent avec eux.

Commençons par transcrire le tableau de la mission du Carnate, tel que nous le trouvons dans le catalogue de 1757.

PÈRES.	Provinces.	Age.	Temps de Mission.
Louis Lavaure, sup ^r gén..	France,	57 ans.	16 ans.
Jard.....	Champagne,	41	3
Hugo Vicary.....	Toulouse,	65	31
Jacques de Seigner.....	—	61	35
Denis Aujolet.....	—	48	13
Laurent Cœurdox.....	France,	66	23
Egide Sincère.....	—	—	—
Claude du Choisel.....	—	40	17
François Le Gallais.....	Toulouse,	62	24
Jean-Baptiste du Choisel..	France,	35	16
Julien Riqueur.....	—	30	—
Michel Artaud.....	Toulouse,	50	15
Jean de Saint-Estevan....	France,	38	3
Dominique Aubert.....	Rome,	79	55
Antoine de Gibeaumé....	Champagne,	41	5
Hyacinthe de Montjustin..	Lyon,	49	17
Jean-Baptiste Martin.....	Toulouse,	51	19
Jean-Baptiste Trembloy...	—	60	25
Jean Combez.....	—	36	5
Louis Costa.....	Aquitaine,	47	16
Nicolas Materne.....	—	41	4
Antoine Mosac.....	Toulouse,	53	21
Joseph Maury.....	—	60	5
Nicolas Possevin.....	France,	54	16
Stanislas Boudier.....	—	71	40
Jean Périgaud.....	—	39	1
François Broquet.....	—	39	4
Jean-Baptiste Guirbaldy...	Toulouse,	33	1
Jean-Baptiste Authenac ..	Aquitaine,	32	1

Ce qui nous frappe à la lecture de ce catalogue, c'est que, dans la colonne où est indiqué l'état de la santé de chaque sujet, sur ces vingt-neuf missionnaires vingt portent l'indication *santé robuste, vires firmæ* ; cinq seulement, *santé faible, vires debiles* ; les autres, *santé médiocre*.

Depuis l'année 1557 jusqu'à la suppression de la Compagnie plusieurs nouveaux missionnaires étaient arrivés dans l'Inde. De ce nombre sont les PP. Ansaldo, Arnoud, Busson, Fabry, Manenti, Garroffalo, Baignoux et Xavier d'Andréa.

M. l'abbé Perrin, attaché pendant quelque temps à la Congrégation des Missions-Etrangères, fut du nombre des missionnaires qui arrivèrent à Pondichéry pour remplacer les Pères de la Compagnie de Jésus, et vécut avec eux pendant plusieurs années. Il en parle assez longuement dans un ouvrage qu'il publia à son retour en France, sous le titre de *Voyage dans l'Indostan*. Nous reproduisons ici son témoignage avec d'autant plus de plaisir, qu'en faisant connaître ces hommes contre lesquels se déchaînèrent tant de haines, il offre un exemple, peu commun de son temps, de modération, de sagesse et de justice dans l'appréciation de la fameuse question des rites malabares.

« Je donne le défi au plus hardi détracteur de la vérité, de prouver que la Compagnie de Jésus ait eu jamais à rougir des mœurs d'aucun de ceux qui cultivèrent la mission malabare, soit à Pondichéry, soit dans l'intérieur des terres. Tous étaient formés des mains mêmes de la vertu, et ils l'inspiraient autant par leur conduite que par leurs prédications. Les Pères jésuites sont les seuls missionnaires avec lesquels j'aie vécu dans l'Indostan :

ils furent les seuls que je connusse assez pour pouvoir les apprécier, et leur rendre témoignage. Au reste, on ne doit pas soupçonner ce que j'en dirai d'avantageux : je n'ai jamais appartenu à leur corps, qui n'existait déjà plus lorsque la Providence me mit dans l'heureuse nécessité d'entretenir des relations avec plusieurs de ses anciens membres. j'étais agrégé à une association de prêtres séculiers qui avaient eu des débats très-longes et très-vifs avec ces Pères, et qui auraient pu être regardés comme leurs ennemis, si des chrétiens étaient capables d'en avoir. Mais je leur dois cette justice, aux uns et aux autres, d'assurer que, malgré leurs débats, ils se sont toujours témoigné de l'estime et de la considération.

» J'avoue néanmoins que je suis pénétré d'estime et de reconnaissance pour les respectables Pères de la société, avec lesquels j'ai passé les plus belles années de ma vie ; qu'il est heureux pour moi que je ne les aie connus que sous les rapports les plus avantageux, car je ne vaincrais pas ma répugnance au point de faire connaître leurs torts, s'ils m'en eussent laissé apercevoir. Je ne me dissimulerai pas cependant qu'on leur a reproché de n'être pas très-exacts observateurs des diplômes pontificaux, relativement aux rites malabares : on a dit qu'ils tergiversaient, qu'ils prenaient des biais, qu'ils se permettaient des interprétations qui semblaient trop forcées. Je ne veux pas décider ici qui avait raison, d'eux ou de leurs adversaires, mais j'inviterai le lecteur à faire attention au but que se proposaient les Jésuites, et aux circonstances dans lesquelles ils se trouvaient. Ils voyaient qu'il était impossible de prétendre conserver les chrétiens, et en former de nouveaux, à moins d'adoucir, le

plus possible, les dispositions très-rigoureuses des rescrits de Rome. Ils n'ont jamais pensé qu'il ne fallait pas obéir aux ordres des Souverains Pontifes, mais qu'il fallait agir comme l'auraient fait les Souverains Pontifes eux-mêmes, s'ils avaient été sur les lieux. Ils ont épuisé tous leurs moyens pour ne pas être forcés de quitter des enfants que le zèle leur rendait chers; et nous verrons bientôt combien ce zèle était pur et désintéressé, par le tableau des privations de toute espèce auxquelles se condamnaient ces hommes si dignes de respect.

» Mais leurs adversaires étaient-ils blâmables de ne pas voir comme eux et de juger qu'ils corrompaient la pureté de la foi et de la morale? Je ne condamne pas non plus ceux-ci; leurs vues étaient bonnes sans doute: ils disaient avec l'Apôtre, qu'il n'est jamais permis de faire un mal, sous prétexte qu'il doit en résulter un grand bien. Ce principe était incontestable, et les Jésuites étaient trop théologiens pour l'ignorer, et trop droits pour ne pas en convenir; mais il restait à savoir si l'application du principe était juste: c'était là l'état de la question. Or, qui pouvait mieux la décider que ceux qu'elle concernait, qui l'avaient étudiée avec plus de soin, qui s'en entretenaient chaque jour, qui la méditaient à toutes les heures au pied de leur crucifix? Il était très-aisé aux adversaires des Jésuites de blâmer, de condamner, d'anathématiser: ils n'étaient pas chargés de l'œuvre; les inconvénients d'une décision trop rigoureuse ne changeaient rien à leur état. Tranquilles au fond d'un cabinet, à table, à la promenade, ou dans une société, leurs jours eussent coulé aussi agréablement, lors même que tous les chrétiens auraient apostasié, ou que la mission aurait été détruite.

» Cet aperçu seul doit déterminer les hommes sages à suspendre au moins leur jugement sur ces matières contestées ; car s'il était permis de nourrir des préventions, et de juger d'après elles, combien ne seraient-elles pas favorables aux Jésuites ! On dirait : « Est-il probable que des hommes studieux et appliqués, des hommes à talents, à grandes vues ; des hommes qui, sans sortir de leur maison, trouvaient des faisceaux de lumière, aient dû recevoir la leçon de la part de gens à connaissances fort circonscrites et à faibles talents ; de gens encore qui savaient à peine bégayer quelques mots des idiomes, dont la pleine et entière connaissance était requise, ainsi que celle de l'origine des rites et des usages, pour pouvoir prononcer ? » On ajouterait : « Doit-on aisément supposer que des hommes, qui, en demeurant en Europe, se seraient acquis la plus haute considération, par leur facilité à saisir, à enseigner toutes les sciences, à conduire toutes sortes d'affaires, aient sollicité comme une grâce de pouvoir renoncer à toutes leurs espérances, de pouvoir quitter tout ce qu'ils avaient de cher, sacrifier toutes leurs habitudes, pour aller mourir au milieu des peuplades de l'Indostan, après avoir parcouru la carrière des vertus les plus pénibles ; et tout cela, afin de corrompre la foi chrétienne qu'ils se chargeaient d'étendre jusqu'aux pôles du monde, ou afin d'altérer la morale qu'ils pratiquaient eux-mêmes avec la plus grande sévérité ? S'il y eût jamais d'hypothèses absurdes, ne sont-ce pas celles-ci ? »

» J'avoue que j'ai examiné les Jésuites de l'Indostan avec les yeux de la critique, et peut-être de la malignité. Je me défiais d'eux avant de les connaître ; mais leur vertu a vaincu et anéanti mes préjugés, le bandeau de

l'erreur est tombé de mes yeux. J'ai vu en eux des hommes qui savaient allier les degrés les plus sublimes d'oraison avec la vie la plus active, la plus continuellement occupée; des hommes d'un détachement parfait, et d'une mortification qui aurait effrayé les plus fervents anachorètes, se refusant jusqu'au rigoureux nécessaire, pendant qu'ils épuisaient leurs forces dans les travaux pénibles de l'apostolat : patients dans les peines, humbles, malgré la considération dont ils jouissaient, et les succès qui accompagnaient leur ministère; brûlant d'un zèle toujours prudent, toujours sage, et qui ne se ralentissait jamais. Non, on ne les voyait gais et satisfaits, que lorsqu'après avoir employé les journées entières à prêcher, à entendre des confessions, à discuter, et à terminer des affaires épineuses, on venait interrompre leur sommeil pour les faire courir à une ou deux lieues au secours de quelque moribond. Je ne crains pas de le dire : c'étaient des ouvriers *inconfusibles* et infatigables; mais si je leurs rends ce témoignage avec plaisir, je suis cependant forcé de tenir ce langage, car l'Inde entière élèverait la voix et me convaincrail d'imposture, si je parlais autrement.

» Les mœurs des Jésuites étaient tellement respectées dans l'Indostan, par ceux même qui étaient le plus débauchés, que tous avaient à la bouche ce proverbe : « Si quelqu'un est obligé de s'absenter de sa maison, et d'y laisser sa femme et son argent, qu'il dépose sa bourse chez les capucins, et qu'il confie sa femme aux Jésuites. »

» Mais afin de comprendre combien cette innocence de mœurs est admirable, il faut se souvenir que ces Pères ont été semés, depuis trois siècles, sur toute la surface du pays, qu'ils ont été séparés les uns des autres par

des espaces immenses, qu'ils étaient libres de faire tout ce qu'ils auraient voulu sans que personne se fût présenté pour contrarier leurs inclinations. En outre, les passions triomphaient de temps à autre dans leur voisinage. Ah! combien de fois les fidèles alarmés, et presque séduits, n'ont pas eu plutôt porté leurs yeux sur ces anges terrestres, qu'ils ont senti renaître dans leurs âmes l'amour pour la vertu!

» Je pense que mes lecteurs trouveront bon que je joigne à ce tableau général quelques traits particuliers propres à honorer la mémoire de plusieurs Jésuites qui sont morts depuis mon arrivée dans l'Indostan. Si l'Église consacre un jour dans ses fastes les vertus de quelques-uns d'eux, ce que je vais dire servira à leur éloge.

» Le P. Busson, âgé de quarante-cinq ans, lorsque je le vis pour la première fois, était si pénitent, qu'il ne prenait pas d'autre repos pendant la nuit que celui que la nature lui dérobaît; mais afin qu'elle n'eût pas tout l'avantage, il se tenait debout, appuyé contre un mur, et passait les nuits à prier dans cette posture gênante, ou prosterné sur le marchepied de l'autel de son église. Il ne se nourrissait que de pain trempé dans l'eau, et de quelques herbes amères et sans assaisonnement; et malgré un genre de vie aussi austère, ce saint missionnaire travaillait continuellement sans jamais se permettre de récréation. Seul il gouvernait un collège, administrait une chrétienté fort nombreuse, donnant tous les jours un certain temps au travail des mains, et aidait encore tous ses confrères, en se chargeant de ce qu'il y avait de plus pénible et de plus rebutant dans le ministère. Quoique couvert de plaies et d'ulcères, il semblait être impassible: toujours doux, calme, et d'une gaieté modeste, il atti-

rait les pécheurs par un air d'intérêt qui les lui attachait sans retour. Doué d'une charité vive et compatissante, il expiait sur lui-même les crimes des autres, afin de ne pas rebuter leur faiblesse. Digne copie du plus parfait modèle, il fut obéissant jusqu'à la mort. Il était à Oulgaréi, peuplade indienne éloignée d'une lieue de Pondichéry, lorsqu'il tomba malade. Il eut grand soin de défendre à ses élèves d'avertir ses confrères de son état, par la crainte qu'on ne lui procurât des soulagemens qu'il croyait incompatibles avec l'esprit de pénitence. Il était donc étendu sur le carreau, dans un corridor, abandonné de toute la terre, et sans autre soulagement que quelques gouttes d'eau qu'il avalait pour tempérer sa fièvre.

» Cependant les élèves du collège eurent des alarmes sur son état et résolurent de ne plus respecter sa défense. Ils firent prévenir l'évêque, supérieur de la mission, qui envoya aussitôt son palanquin pour transporter le malade en ville. Ce vertueux prêtre n'eut pas plutôt entendu l'ordre de se rendre à Pondichéry, qu'il recueillit le peu de forces qui lui restaient encore pour les sacrifier à l'obéissance; mais pénétré d'horreur jusqu'au dernier moment pour tout ce qui pouvait adoucir l'amertume de ses maux, il voulut faire le voyage à pied. Il arriva, il alla remercier l'évêque avec un ton de politesse qu'il avait eu toute la vie. Le prélat, l'ayant envisagé, fut effrayé de la pâleur mortelle qui couvrait son visage, et lui dit de se coucher promptement, pour recevoir les derniers secours de l'Église. On l'administra en effet sur-le-champ; mais à peine eut-il reçu les derniers sacrements, qu'il se leva et alla expirer au pied d'un crucifix.

» On trouva sur son corps un rude cilice qu'il n'avait

pas quitté, dit-on, depuis quinze ans qu'il était arrivé dans l'Inde ; et nous apprîmes de ses disciples plusieurs autres particularités édifiantes, qui nous persuadèrent que nous n'avions pas connu la moitié de ses vertus. Au surplus, la plupart de ses confrères imitaient son héroïsme, chacun selon ses forces et l'étendue des grâces que le Ciel lui accordait.

» Le P. Ansaldo, natif de Sicile, était encore un autre modèle de toutes les vertus chrétiennes, religieuses et apostoliques. C'était un homme d'un génie profond, ayant une âme sublime et une tête parfaitement organisée. Content d'opérer le bien, il en abandonnait volontiers la gloire aux autres. Doué d'un jugement très-droit, il ne disputait pas contre les mauvaises réflexions qu'on pouvait lui faire : et peut-être que la plus difficile des vertus qu'il a pratiquées, c'a été de ne pas se prévaloir de ses talents, et de souffrir modestement qu'on ne pensât pas toujours comme lui, quoiqu'il pensât toujours bien. Il était dur à lui-même et incapable de se ménager par l'amour de la vie ou des commodités. S'il priait, c'était dans la posture la plus gênante ; s'il prenait des aliments, c'était tout ce qu'il y avait de moins bon, et néanmoins c'était sans affectation ni singularité ; s'il se récréait, c'était en travaillant des mains ; s'il parlait, c'était pour dire aux autres des choses agréables, ou pour les instruire, sans qu'ils s'en doutassent ; s'il prenait du repos, c'était appuyé sur son confessionnal, ou assis sur une chaise. Il faisait une retraite de dix jours tous les ans, et elle consistait à demeurer tout ce temps assis devant son bureau, les yeux sans cesse attachés sur un crucifix.

» Il faisait autant d'ouvrage qu'auraient pu en faire six

autres missionnaires. Il entendait les confessions depuis cinq heures du matin jusqu'à dix tous les jours. Il dirigeait une communauté de Carmélites du pays; il avait établi plusieurs filatures de coton où une jeunesse nombreuse travaillait sous les ordres d'excellentes maitresses. Le P. Ansaldo faisait le catéchisme dans ces établissements, y réglait la police, et pourvoyait à tous les besoins. Il était en outre chargé de l'administration de la moitié de la ville de Pondichéry; et lorsqu'il avait quelques instants libres, il les employait à composer, à étudier les hautes sciences ou à en donner des leçons, à apprendre de nouvelles langues, ou à former quelque nouveau projet de piété.

» Il était né avec des passions fort vives. La colère et le ressentiment devaient former naturellement son caractère; mais il avait tellement travaillé sur lui-même, que rien n'était capable de l'émouvoir : il ne savait qu'aimer. Cependant son amitié ainsi que toutes ses autres affections étaient commandées par sa religion et sa piété.

» Le P. Baignoux, chargé seul des districts de Puneipondi, Kerveipondi et Atipakam, était encore un saint d'une austérité incroyable. Il ne vivait que de racines et de feuilles d'arbres; il voyageait toujours à pied, et à la plus grande ardeur du soleil; il ne prenait que quelques heures de sommeil; encore avait-il soin en se couchant de se garrotter avec une corde de manière que son corps formait un demi-cercle, afin qu'il n'y eût pas un moment dans sa vie qui ne fût consacré à la pénitence.

» Tels étaient les estimables missionnaires que l'Indostan se glorifiait de posséder : tels étaient ces hommes

qu'on a noircis d'une manière atroce, et que des religieux, qui n'étaient pas d'ailleurs sans mérite, dénonçaient au public comme excommuniés. Ces Jésuites français avaient à leur tête, jusqu'à l'époque où l'évêque de Tabraka prit possession de cette mission au nom de ses confrères, ils avaient, dis-je, pour supérieur le P. Mozac, vieillard octogénaire, qui avait blanchi sous le faix du ministère apostolique, qu'il avait exercé pendant quarante ans. Il abdiqua sa place avec la simplicité d'un enfant, lorsqu'il vit paraître son successeur. Depuis cette époque, il ne se livra plus qu'à la prière et aux exercices de la vie intérieure. Il mourut bientôt après de la mort des justes, regretté par tous ses anciens et nouveaux confrères, à qui il laissait pour héritage le souvenir de ses vertus.

» Je ne prétends pas avoir épuisé la matière, je n'ai voulu que crayonner le portrait des missionnaires que j'ai trouvés dans l'Inde ; mais j'en ai dit assez pour édifier les fidèles et montrer aux impies qui calomnient sans cesse le sacerdoce, qu'ils ne connaissent que dans quelques ministres qui le déshonorent par leur conduite, qu'il y a encore des prêtres dignes de ce nom, et dont le mérite échappe à ces hommes qui n'en voient que dans leurs sociétés profanes et dans leurs parties de plaisir.

» Je ne désire pas que la Providence envoie dans l'Indostan des thaumaturges, ni des prêtres à talents éclatants ; mais je forme les vœux les plus sincères pour que les missionnaires qui seront appelés à cultiver cette chrétienté, ne dégénèrent jamais des Jésuites qui les précéderent ; qu'ils aient le même zèle, le même esprit de mortification ; que leur conduite soit aussi pure et aussi

irréprochable que le fut celle de ses anciens apôtres : on pourra alors assurer que les meilleurs prêtres sont ceux de l'Indostan.

» Après avoir balancé quelque temps si je devais faire mention des deux traits suivants, j'ai jugé qu'ils étaient trop beaux pour être omis.

» J'avais desservi un Jésuite auprès du supérieur, et je croyais qu'il n'était pas propre à l'œuvre de cette mission qui venait de nous être confiée. Le supérieur, convaincu que les raisons que je faisais valoir étaient bonnes, ordonna à ce Père de se retirer, ou de se disposer à s'embarquer au plus tôt. Celui-ci très-affligé de recevoir un ordre aussi désagréable, et ignorant que j'en étais la cause, vint me supplier, la larme à l'œil, d'interposer mes bons offices en sa faveur. Je le tirai aussitôt de son erreur, en lui avouant franchement que c'était d'après mes pressantes sollicitations qu'on le renvoyait. Cependant touché de sa peine, et encouragé par les promesses qu'il me fit d'améliorer la méthode de son zèle, je parlai pour lui et j'obtins sans peine qu'il demeurât. Peu de temps après cette aventure, des circonstances impérieuses m'obligèrent moi-même à demander mon retour en Europe. Personne n'en fut aussi sensiblement affligé que ce bon Père : il fit tous ses efforts pour me retenir, en atténuant à mes yeux les motifs de ce départ ; mais voyant que mon parti était pris invariablement, il me pria de me charger d'une lettre au Grand-Caire : je pris la lettre, et, lorsque je fus arrivé dans cette ville, je la remis à celui à qui elle était adressée. Celui-ci me la renvoya ouverte avec une somme d'argent assez considérable, qu'il m'invitait à ne pas refuser. Je lus la lettre qui avait donné lieu à ce don que m'offrait un inconnu. Je laisse à penser

combien ma surprise fut grande, lorsque je vis ces mots du Jésuite indien à son ami : « Vous recevrez celle-ci de la main de notre meilleur ami ; son départ nous laisse dans le deuil : faites donc tous vos efforts pour le déterminer à ne pas passer outre et à revenir par le même vaisseau ; et si vous ne pouvez rien gagner sur son esprit, donnez-lui tous les secours qui dépendront de vous, pour lui rendre le voyage plus commode. » On ne se vengea jamais d'une manière plus noble de celui qu'on a le droit de regarder comme son ennemi.

» L'autre trait, sans avoir le mérite du premier, est un modèle de délicatesse et de générosité.

» Le P. de Gibeauté, vieillard de soixante-quatorze ans, accablé des infirmités que lui avait procurées un long apostolat, et qui malgré toutes ses souffrances avait conservé l'enjouement du plus heureux caractère, me voyant sur le point de partir, me prit à part, et me dit d'un air mystérieux : « Puisque vous nous quittez, et qu'il y a apparence que ce sera pour longtemps, je vous prie de me rendre un service qui dépend de vous : ne me demandez pas ce que c'est ; il suffit que vous sachiez que je ne veux rien que de possible et de permis. » Je lui engageai ma parole d'honneur que je ferais ce qu'il désirait, trop heureux de pouvoir lui être utile de quelque manière que ce fût. « Fort bien, ajouta-t-il, vous voilà pris ; j'ai votre parole. Je veux donc et j'exige que vous acceptiez la moitié de mon petit trésor. » Il ouvre aussitôt sa cassette et partage, de frère à frère, tout ce qu'elle contenait. Il n'est pas permis d'oublier de tels hommes, et de ne pas croire à leurs vertus. »

Ce témoignage, rendu aux missionnaires de la Compagnie de Jésus par M. l'abbé Perrin, nous a été souvent

confirmé de vive voix par le célèbre M. Dubois, son ancien compagnon, et successeur des mêmes missionnaires, dont il avait partagé les travaux pendant les trente années qu'il passa dans les Indes. Et ce glorieux témoignage, il l'étendait sans restriction à tous les anciens Jésuites qu'il avait connus dans ces contrées lointaines et dont il ne parlait qu'avec l'enthousiasme de l'admiration. A notre arrivée à Pondichéry, nous trouvâmes partout les mêmes sentiments gravés dans tous les cœurs.

Nous avouerons cependant qu'un seul de ces anciens missionnaires jésuites nous sembla faire ombre dans le brillant tableau que nous offraient les souvenirs de tous les autres, c'était le P. Manenti. En lui accordant une haute capacité, un caractère plein d'énergie et une étonnante puissance d'action, plusieurs personnes lui reprochaient une fierté, un entêtement et une indépendance, qui faisaient un pénible contraste avec les éminentes vertus qu'on admirait dans tous ses confrères. Nous avons eu la curiosité de rechercher les causes d'une telle réputation et la source de ces reproches, et nous croyons pouvoir présenter ici quelques observations propres à expliquer, sinon à justifier complètement sa conduite.

Vers l'époque où la Compagnie de Jésus était supprimée en Europe, le P. Manenti gouvernait une mission de huit à dix mille néophytes dans l'intérieur des terres. Poussé à bout par les vexations du prince-idoâtre dont dépendait cette chrétienté, et qui en avait juré la ruine, il conçut un projet dont l'exécution demandait autant de prudence que de courage. Il se mit en rapport avec les magistrats anglais de Madras, qui, charmés

de la confiance du missionnaire et désireux de s'attacher les Indiens catholiques, reçurent ses propositions avec un joyeux empressement. Ils lui offrirent pour sa colonie des terres fertiles et exemptes de contributions, lui assurèrent leur protection et lui fournirent les moyens d'accomplir l'émigration de ses néophytes. Après avoir pris tous les arrangements nécessaires, le P. Manenti convoqua les principaux chefs de ses chrétiens, leur proposa ses vues et concerta avec eux tous les moyens d'exécution. Les préparatifs se firent avec précaution et dans le plus grand secret, pour ne pas éveiller les soupçons des idolâtres, et, au jour marqué, toute la chrétienté quitta l'ingrate contrée qui lui refusait la paix et la liberté, et se mit en marche, sous la conduite de son nouveau Moïse, à la recherche de sa terre promise. Le voyage fut heureux, les Anglais se montrèrent fidèles à leurs promesses, et la nouvelle colonie vivait paisible et contente dans l'abondance et la prospérité, lorsque arrivèrent les missionnaires français destinés à succéder aux Jésuites de Pondichéry.

Bientôt le P. Manenti fut sommé de céder son poste de *Kitchéri* (c'était le nom de sa chrétienté); et sur son refus, les nouveaux missionnaires vinrent s'installer auprès de son église, le déclarèrent schismatique et défendirent aux fidèles d'assister à sa messe. Le Père, blessé de cette conduite, crut devoir conserver l'administration de sa chrétienté, qu'il gouverna encore longtemps et jusqu'à sa mort, sous la dépendance de Mgr l'évêque de San-Thomé. Nous ne craignons pas de rappeler ici cet exemple de conflit malheureux entre des hommes dont nous ne pouvons soupçonner les intentions, et dont nous

aimons à reconnaître le zèle et les vertus. Nous croyons que ces mésintelligences doivent s'attribuer beaucoup moins aux passions des personnes qu'à des malentendus presque inévitables ; ou plutôt à une position fautive et mal dessinée ; et si une chose peut nous surprendre, c'est que ces inconvénients n'aient pas été plus nombreux et plus graves.

Les missionnaires qui avaient fondé et cultivaient la mission du Carnate, dépendaient, il est vrai, pour leur gouvernement domestique et religieux, du supérieur général établi à Pondichéry ; mais dans ce qui regardait la juridiction ecclésiastique, ils étaient tous, le supérieur comme les missionnaires, soumis à l'autorité de l'évêque de San-Thomé. Après la destruction de la Compagnie de Jésus en France, le gouvernement français envoya à Pondichéry des missionnaires avec le titre de successeurs des Jésuites, et sur ses instances le Saint-Siège leur confirma ce titre et leur accorda des pouvoirs. Mais sans nous arrêter à discuter ces pouvoirs, dont la nature, l'étendue et les limites ne nous semblent pas clairement définies par les divers brefs pontificaux qui furent successivement adressés au supérieur des nouveaux missionnaires, il nous suffit ici de constater un fait certain et incontestable : c'est que ces brefs ne changèrent rien à la position des évêques de l'Inde, ni à l'autorité, ni à la juridiction qu'ils exerçaient dans leurs vastes diocèses. L'évêque de San-Thomé conservait donc sur la chrétienté de Kitchéry toute l'autorité et toute la juridiction qu'il avait possédées jusqu'alors ; le P. Manenti, dégagé de toute dépendance à l'égard de Pondichéry, où il n'avait plus de supérieur depuis la suppression de

la Compagnie de Jésus, pouvait donc s'en tenir à la dépendance immédiate de San-Thomé et continuer à desservir sa chrétienté sous la juridiction de son évêque. Nous louons, nous admirons, la vertu des autres Pères qui, sacrifiant toutes les susceptibilités humaines au bien de leurs néophytes, s'associèrent aux nouveaux missionnaires comme à des frères, et assurèrent ainsi à leurs missions des ouvriers capables de continuer l'œuvre de Dieu. Mais nous n'irons pas jusqu'à condamner le P. Mamenti, dont la conduite pouvait puiser des raisons et des motifs légitimes dans les circonstances et dans la position exceptionnelle où il se trouvait.

Le plus jeune des missionnaires jésuites qui se réunirent à Pondichéry, après la suppression de la Compagnie, était le P. Xavier d'Andrea, qui, comme nous l'avons vu dans la lettre du P. Lichetta, passa successivement de la mission du Carnate à celle du Maïssour et de là à celle du Maduré, d'où il se rendit enfin à Pondichéry pour se réunir à ses frères. C'est aussi celui qui survécut à tous les autres. Il eut la consolation d'apprendre le rétablissement de la Compagnie de Jésus par Pie VII en 1814; aussitôt il écrivit à Rome pour demander la grâce d'être agrégé de nouveau à la Compagnie renaissante, reçut la nouvelle de son admission, célébra ce jour de fête et de joie avec tous les missionnaires qui se trouvaient à Pondichéry, et chanta avec le vieillard Siméon son *Nunc dimittis*. Plus heureux que tous ses confrères des Indes, il assistait à la réalisation des vœux que tous avaient conçus, et des espérances que tous avaient nourries dans leurs cœurs; il voyait renaitre cette Compagnie qu'il n'avait cessé de nommer sa mère; assuré de mourir dans

son sein, il pouvait désormais mourir content. Incapable par son âge et ses infirmités de prendre part aux fatigues et aux combats de la Compagnie militante sur la terre, il ne tarda pas à s'unir aux joies de la Compagnie triomphante dans le ciel.

FIN DU IV^e ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.
Établissement de la mission du Carnate.	1
Extrait d'une lettre du P. Martin au P. de Villette (1699).	8
Extrait d'une lettre du P. Martin au P. Le Gobien (1700).	15
Lettre du P. Mauduit au P. Le Gobien (1700).	53
Lettre du P. Dolu au P. Le Gobien (1700).	58
Lettre du P. Bouchet au P. Le Gobien (1700).	61
Lettre du P. Martin au P. Le Gobien (1700).	63
Lettre du P. Martin au P. de Villette (1704).	114
Lettre du P. Martin au P. de Villette (1701).	153
Lettre du P. Petit au P. de Trevou (1702).	184
Lettre du P. Martin au P. de Villette (1713).	194
Relation du Marava et du Tanjaour (1714).	233
Lettre du P. Bourzes (1715).	254
Lettre du P. M. Bertholdi au P. Général (1720)	262
Lettre du P. Th. Rossi (1743).	271
Lettre du P. Bouchet à M. Cochet (1743).	272
Lettre du P. Calmette au P. Delmas (1735).	303
Notice sur le P. Beschi.	312 342

	Pages.
Notice sur le P. Bouttari.	375
Question des rites malabares.	404
Pièces justificatives sur la question des rites malabares.	448
Dernières luttes des missionnaires du Maduré.	456
Lettre du P. Lichetta au P. Fr. Filippi.	457
Réponse du P. Fr. Filippi au P. Lichetta (1780).	464

PIN DE LA TABLE.

